Hist.
1432 (1-2)

RB260366

VELUT ARBOR ÆVO

LIBRARIES *of the*
UNIVERSITY OF TORONTO

on deposit

from

Regis College

#27163

COLL. CHRISTI REGIS S.J.
BIB. MAJOR
TORONTO

I.B. Scotin Sculp

Hist. 1432 (1-2)
H-BR
4031
L16
v. 1-2

MŒURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS,

COMPARE'ES AUX MOEURS DES PREMIERS TEMPS.

Par le P. LAFITAU, de la Compagni. de Jesus.

Ouvrage enrichi de Figures en taille-douce.

TOME PREMIER.

COLL. CHRISTI REGIS S.J. BIB. MAJOR TORONTO

JHS

A PARIS,

Chez { SAUGRAIN l'aîné, Quay des Auguſtins, prés la ruë Pavée, à la Fleur de Lys.
CHARLES-ESTIENNE HOCHEREAU, à l'entrée du Quay des Auguſtins, au Phénix.

MDCCXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

12099

A S. A. S.

MONSEIGNEUR

LE DUC

D'ORLEANS,

PREMIER

PRINCE DU SANG.

MONSEIGNEUR,

L'Ouvrage que j'ai l'honneur d'offrir à VÔTRE ALTESSE

SERENISSIME, *eſt une peinture des Mœurs des Peuples du nouveau-Monde. Ces Mœurs, & le parallele que j'en fais avec celles des premiers temps, ne préſentent que des dehors ſauvages, & des Coûtumes barbares, qui ſont bien éloignées de la politeſſe de nôtre ſiécle & de nôtre Nation. Quel coup d'œil pour un Prince ſpirituel, d'un goût fin & délicat, dont les manieres ne reſpirent que la douceur, la bonté, l'humanité?*

Ce coup d'œil neanmoins, quelque rebutant qu'il paroiſſe d'abord, devient agréable par ſon contraſte, & par ſon oppoſition: Il a ſes beautés & ſes graces, comme les ombres dans un tableau, ou comme l'aſpect de certains païſages, dans leſquels ce que la nature a d'affreux ſe trou-

ve adouci par un plaisir qui se répand jusques sur l'horreur même, & qui naît de la nouveauté du spectacle.

Mais quelque chose de plus utile encore, MONSEIGNEUR, *& de plus digne de vos regards, c'est que sous ces apparences incultes & grossieres, vous verrez par-tout chez ces Peuples un amour pour la Patrie gravé dans les cœurs, une passion naturelle pour la gloire, une grandeur d'ame, non seulement à l'épreuve du péril, mais même au-dessus du malheur; un secret impénétrable dans leurs deliberations; &, quand il s'agit d'executer, un mépris de la mort né avec eux, & fortifié par l'éducation. Toutes ces qualités,* MONSEIGNEUR, *dont vous trouverez le principe en vous-*

même, n'échaperont certainement ni à vôtre pénétration, ni à vos éloges.

C'est par la connoissance des hommes que l'Auguste Prince de qui vous tenez le jour, est devenu, si j'ose le dire, superieur à l'homme même; il connoissoit à fond nos Voisins & les Peuples les plus reculés : il avoit étudié les principes de leur Gouvernement, leurs mœurs, leurs maximes, leurs usages, le caractere dominant de chaque Nation; & entrant ensuite dans le détail des hommes, il voyoit ces ressorts si imperceptibles & si cachés, qui les font mouvoir; n'ayant besoin pour les gouverner que de la ressource qu'il trouvoit dans leurs cœurs, il faisoit servir leurs vertus, leurs talens, leurs vûës particulieres, leurs passions, leurs défauts même à l'accom-

plissement de ses desseins, & à l'avantage de l'Etat.

Vous commencez, MONSEIGNEUR, *par les mêmes voyes qui l'ont conduit à tant de gloire. On remarque en vous le même désir d'apprendre & de connoître, même discernement, même amour pour les Lettres humaines, & pour les beaux Arts; jusques dans ses amusemens heroïques, vous retracez ce Prince Auguste, & vous développez le génie que vous avez reçû de lui. Pénétré comme lui d'un respect & d'une tendresse sans bornes pour le Roi, on vous voit, assidu sur ses pas, faire toute vôtre joye de lui plaire, toute vôtre gloire de lui obéir, & recueïllir, en l'imitant, le fruit des exemples & des leçons qu'il a reçuës de vôtre illustre Pere. Vous mettez à profit*

le bruit de la Cour & le silence du Cabinet, on Vous y voit attaché sur un Livre, vous plaire par un goût secret à lire les actions des grands Hommes, & mettre déja du rapport entr'eux & Vous par vos sentimens.

C'est un de ces momens de retraite, MONSEIGNEUR, *que j'ose vous demander pour mon Ouvrage. Je me flatte de vous y offrir un spectacle qui sera suivant vôtre cœur; c'est celui de la Religion que vous respectez & que vous aimez; Vous la verrez,* MONSEIGNEUR, *sortir pure des mains de Dieu, défigurée ensuite par l'obscurité des siécles, & par la corruption des hommes, mais triompher pourtant de l'une & de l'autre, & trouver dans leurs erreurs même de quoi prouver*

on existence, sa verité, son unité. Puisse, MONSEIGNEUR, *cette Religion, qui est aujourd'hui le principe de toutes vos actions, leur donner toûjours un nouvel éclat, un nouveau merite, & attirer sur Vous toute sorte de prosperités. Ce sont les vœux que formera toute sa vie, celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect,*

MONSEIGNEUR,

DE VÔTRE ALTESSE SERENISSIME

Le trés-humble & trés-obéissant serviteur, Jos. Fr. LAFITAU, de la Compagnie de Jesus.

EXPLICATION DES PLANCHES ET FIGURES CONTENUES DANS LE PREMIER TOME.

FRONTISPICE.

Le Frontiſpice repréſente une perſonne en attitude d'écrire, & actuellement occupée à faire la comparaiſon entre pluſieurs monumens de l'Antiquité, Pyramides, Obeliſques, Figures, Panthées, Médailles, Auteurs anciens, & entre pluſieurs Relations, Cartes, Voyages, & autres curioſités de l'Amerique au milieu deſquelles elle eſt aſſiſe. Deux Génies rapprochent ces monumens les uns des autres, lui aident à faire cette comparaiſon, en lui faiſant ſentir le rapport qu'ils peuvent avoir enſemble. Mais le temps à qui il appartient de faire connoître toutes choſes, & de les découvrir à la longue, lui rend ce rapport encore plus ſenſible en la rappellant à la ſource de tout, & lui faiſant comme toucher au doigt la connexion qu'ont tous ces monumens avec la premiere origine des hommes, avec le fond de nôtre Religion, & avec tout le ſyſtême de revélation faite à nos premiers Peres après leur peché, ce qu'il lui montre dans une eſpece de viſion myſterieuſe.

CARTE DE L'AMERIQUE. 25

PLANCHE I. 87

Fig. 1. Fable de l'origine des hommes ſelon les Iroquois.

2. Antique repréſentant Harpocrate, ayant une Tortuë entre ſes pieds, tiré du *Muſæum Romanum, de la Chauſſe. ſect.* 2. *Tab.* 27.

3. Venus de Pauſanias ſelon l'idée du Graveur. Il eſt probable que celle dont parle Pauſanias étoit ſymbolique comme la Diane d'Ephéſe.

4. Main hieroglyphique où la Tortuë eſt le Symbole de la Terre, ainſi que l'explique le Pere Kirker, *Oedip. Egypt. tom.* 2. *pag.* 451. *part.* 2.

5. Le Dieu Vichnou métamorphoſé en Tortuë, tel qu'il eſt adoré dans les Temples des grandes Indes.

6. Dragon engendré d'une Tortuë, & couvert d'une écaille de Tortuë, pris du Livre de Kirker, intitulé, *China illuſtrata*, *pag.* 137. *Fig. F.* On y a ajoûté une Sphere pour donner une intelligence plus claire de la fable Chinoiſe.

Les deux Planches ſuivantes repréſentent les principales Nations Barbares de l'Amerique. On en a pris les Figures dans les plus anciens Auteurs des Relations.

PLANCHE II. 95

Fig. 1. Hurons & Iroquois, homme & femme. 2. Algonquin & Algonquine. 3. Eskimaux, homme & femme. 4. Peuples du Groenland & de la Nouvelle-Zemble.

PLANCHE III. 97

Fig. 1. Caraïbes des Antilles, homme & femme. 2. Acephales de l'Amerique Meridionale. 3. Breſiliens. 4. Floridiens. 5. Virginiens.

PLANCHE IV. Origine & progrez de l'Idolâtrie. 99

Fig. 1. Commencement de l'Idolatrie représenté dans les pierres amoncelées : dans les pierres Cubiques, Pyramidales, Coniques : dans les Hermés ou Termes de bois ou de pierre, & dans les arbres chargés de dons, de Guirlandes, de Festons & de Couronnes.

Progrez de l'Idolatrie dans les Figures symboliques & Panthées

Fig. 2. Diane d'Ephése. *La Chausse. Mus. Rom. sect.* 2. *Tab.* 11.

3. Isis Mammosa entourée des Symboles des quatre Elémens. *La Chausse, sect.* 1. *Tab* 34.

4. Déesse de Syrie. *Montfaucon. tom. part.* 1. *Pl.* 5. *pag.* 18. *Fig.* 2.

5. Figure Panthée de la Fortune ou de la jeune Isis avec ses Symboles, tenant une corne d'abondance, d'où sortent en buste Osiris & la vieille Isis, Types de nos premiers Peres. *La Chausse. Mus. Rom. sect.* 2. *Tab.* 24.

6. *Diana triformis*, symbole de la Trinité. *La Chausse. sect.* 2. *Tab.* 14.

7. Idole des Indes & du Japon, autre symbole de de la Très-Sainte Trinité. *Kirker. Chin. Illustr. pag.* 138. *& Oedip. Egypt. tom.* 1. *p.* 410.

PLANCHE V. Figures symboliques de l'Antiquité, paralleles à celles des Indiens. 128

Fig. 1. Isis assise sur une fleur de Lotos. *La Chausse. Mus. Rom. sect.* 1. *Tab.* 23

2. Pussa ou Isis symbolique des Chinois, assise sur une plante en forme d'Heliotrope. *Kirker. Chin. Illustr. pag.* 141.

3. Figure symbolique du Soleil, tirée d'un Antique trouvé à Rome dans la voye Appienne, expliqué par Tristan. *Commentaires historiques. tom.* 3. *p.* 121.

4. Autre Image de Pussa ou de l'Isis des Chinois. *Kirker. Chin. Illustr. p.* 140. Le même Pere Kirker *au tome* 1. *de son Oedipe, pag.* 416. dit que c'est

une figure du Dieu Amida des Japonois, parallele à Harpocrate.

PLANCHE VI. Culte de Vesta, ou du feu sacré. 153

Fig. 1. Temple, Autel, feu de Vesta, & Vestales actuellement occupées aux fonctions de leur ministere. *Thomas Hyde Religio Veter. Persarum. cap.* 7. *Tab.* 4. *Fig.* 1.

2. Temple des Gaures ou Guebres descendans des anciens Persans. *Thom. Hyde. cap.* 29. *Tab.* 8.

3. Temple de Natchez à la Louisiane dont il est parlé, *pag.* 167.

4. Médaille de Faustine, où Vesta est représentée par le feu sacré qui brûle sur son autel. *Juste Lypse. tom.* 3. *de Vestâ & Vestalib. pag.* 602. *Col.* 2.

PLANCHE VII. Sacrifices. 165

1. Sacrifice des premiers nez chez les Floridiens, expliqué à la *pag.* 181.

2. Sacrifice de la dépoüille d'un cerf, à la Floride. 3. Caraïbe offrant la Cassave & l'Ouicou, a un poteau érigé en titre ou symbole de la Divinité.

Dans les Planches 8. & 9. sont représentés les Instrumens de Musique de la premiere Antiquité, mis en parallele avec ceux des Ameriquains.

PLANCHE VIII. 194

Fig. 1. Sistre d'Anubis changé en Sphere par Kirker. *Obelisc. Pamph. p.* 294. 2. Vrai Sistre d'Anubis dans Boissard & dans Montfaucon, & tel qu'on le voit dans la *Planche* 9. *Fig.* 1. 3. Sistre commun & ordinaire. *Oiselius in Thesaur. Num. Tab.* 117. 4. Maraca ou Sistre des Bresiliens. 5. Chichikoué ou Sistre des Sauvages de l'Amerique Septentrionale. 6. Tortuë ou Sistre des Iroquois, Hurons, & Sauvages Septentrionaux, parallele à la Lyre d'Apollon. 7. Rhombe des Lamas tiré de Kirker. *Chin. Illustr. Fig.* 4. *pag.* 67. 8. Rhombe ou Sistre quarré, tiré du monument que j'ai fait graver dans la *Planche* 9. *Fig.* 2. 9. Sistre des

Anciens qu'on voit p[illegible] dans la *Figure* 12. de cette même Planche entre les mains d'Isis. 10. Joüet d'enfant parallele aux Sistres des Anciens & des Ameriquains. 11. Rhombe de Clatra qu'on voit entre les mains de la Déesse, *Fig.* 13. de cette même Planche. 12. Monument tiré de l'*Harpocrate de Cuperus*, *pag.* 35. où l'on voit Osiris, Harpocrate, & Isis, tenant de [illegible] main gauche un Sistre, semblable à celui de la *Figure* 9. 13. Monument entier de la Déesse Clatra, tel que l'a représen[illegible] Spon *in Miscell. Erudit. Antiquit. sect.* 3. *p.* 87. 14. La même Déesse Clatra déguisée dans Montfaucon, *tom.* 1. *Planche* 53. *p.* 106 J'aurois encore fait graver une Médaille de Commode, si j'avois eu de la place ; elle est dans Du Choul. *Religion des anciens Romains*, *pag.* 307. On y voit un Egyptien tenant un Rhombe comme celui de l'Anubis. *Fig.* 1. *Planche* 9. La Figure du Rhombe est ellyptique & très-parfaite.

PLANCHE IX. 198

Fig. 1. Anubis tenant le Rhombe. *Boissard tom.* 4. *Planche* 78. *Montfaucon. Antiquité expliquée, tom.* 2. *Planche* 128. *pag.* 14. *Fig.* 1. 2. Ceremonie de Religion concernant un enfant au berceau. On y voit un Prêtre d'Isis & deux hommes, dont l'un tient un Rhombe où sont gravées les Figures du Soleil & de la Lune, dont on a donné la Figure plus en grand dans la *Planche* 8 *num.* 8. Ce monument est tiré de Jean Alstorphe *de Lectis Veterum*, *pag* 85. 3. & 4. Antiques où sont représentés des Tortuës entieres parmi les symboles de Mercure. *Montfaucon. tom.* 1. *part.* 1. *Planche* 72 *pag.* 130. *Fig.* 3. 4. 6.

5. Médaille où l'on voit une Tortuë entiere derriere la tête d'une Muse. *Montfaucon. tom* 1. *part.* 1. *Planche* 59. *pag.* 114. *n.* 10. 6. Mercure Gaulois ayant une Tortuë entiere à ses pieds. *Montfaucon, tom.* 2. *Planche* 189. *pag.* 418. 7. Huron Jon-

gleur ou Devin, parallele au Mercure Gaulois, *tiré du Frontispice du grand Voyage des Hurons du Frere Sagard Recollet.*

Les Planches 10. & 11 représentent plusieurs figures de Serpens symboliques.

PLANCHE X. 208

Fig. 1. Cette figure est un monument antique, qui est à Rome dans le Palais Matthei, & qui nous est donné par Kirker. *Obelisc Pamphil. p.* 226. *Fig.* 4. On y voit l'Osiris des Heliopolitains debout, tenant de la main droite un bâton surmonté de la figure d'un homme, & de la gauche un bouquet à trois fleurs. A ses pieds sont deux oiseaux. Isis son épouse ayant une couronne sur la tête, sort de terre à mi-corps, avec deux de ses enfans, dont l'un est représenté comme Argus, ayant le corps tout parsemé d'yeux. Ces trois Figures sont entourées de deux serpens. On ne peut expliquer ces symboles que par des conjectures; mais il me paroît bien probable qu'elles sont allusion à l'origine des hommes.

Fig. 2 Le Dieu Taurus, Apis ou Serapis, dont les cornes forment un Globe; où sont peints Osiris & Isis sous la forme de moitié hommes & moitié serpens. *Kirker. Obelisc. Pamphil. pag.* 261. *Mensa Isaiaca Oedipi Egyptiaci. tom.* 3. *pag.* 78. Apis n'a point ici la Croix Hermetique penduë au col, mais plusieurs Auteurs, disent, ainsi que je l'ai remarqué, que Serapis avoit cette Croix penduë au col, ou gravée sur la poitrine.

3. Médaille très-curieuse de Julien l'Apostat. Elle se trouve dans le Thrésor d'Oiselius, *Tab.* 47. *Médaille* 7. & représente Isis & Osiris sous la forme de moitié hommes & moitié serpens, tenant un vase d'où sort un serpent, sous lequel est figuré leur fils Horus.

4. Monument tiré des Recherches de Spon,

Differt. 31. *pag.* 539. Il nous met ſous les yeux Eſculape & Hygeïa, ainſi que le porte l'Inſcription. ΑΣΚΛΗΠΙΩΙ ΣΩΤΗΡΙ ΚΑΙ ΥΓΕΙΑ. Eſculape y eſt ſous la forme d'un ſerpent avec la tête d'homme. Hygeïa tient de la main gauche une torche, & de la droite un vaſe dans lequel elle préſente à boire ou à manger à Eſculape. Ces deux Divinités ont le boiſſeau ſur la tête à la façon des Divinités Egyptiennes, & il eſt très-probable, ainſi que le conjecture M. Spon, que c'étoient chez eux Iſis & Serapis, c'eſt-à-dire, la jeune Iſis & Horus ſon fils. Hygeïa étoit la Déeſſe de la ſanté, & la même que la Dea Salus, ou la bonne Déeſſe des Romains.

5. Iſis & Oſiris ſe voyent encore ici avec la fleur de Lotos ſur la tête, mais ſous la figure entiere de ſerpens, à l'exception néanmoins d'Iſis qui a un ſein de femme, ce qui lui a fait donner le nom d'*Iſis Mammoſa*. La Médaille eſt dans Spanheim, *Differt.* 6. *pag.* 306.

6. 7. 8. & 10. Médailles des Crétois faiſant alluſion aux Orgies de Jupiter Sabazius. Dans la premiere des quatre ſont deux ſerpens entortillés par en bas, & ſur leſquels on voit un Jupiter debout, tenant un foudre d'une main, & un Aigle de l'autre, avec ces paroles, ΚΥΔΑΣ ΚΡΗΤΑΚΚΑΣ. Dans la quatriéme, n. 10. qui eſt le revers de la premiere, eſt repréſenté le panier des Orgies appellé *Cyſta* avec le Serpent initié. *Beger, de num. Serpentif. Cretenſ. pag.* 5. La ſeconde, n. 7. eſt la plus curieuſe ; car elle repréſente en même temps le panier des Orgies, le ſerpent & Eryćthon enfant, tel qu'Antigone Caryſtien rapporte qu'il fut trouvé dans le panier de Pallas par les filles de Cecrops. Cette Médaille eſt de Gordien Pie, frappée à Magneſie, Ville Aſiatique & Colonie des Crétois. Elle eſt dans Spanheim, *Differt.* 9. *p.* 655. Il y en a encore une autre plus magnifique dans Triſtan, *Com-*

ment. hist. tom. 2. p. 196. frappée aussi à Magnesie sous l'Empire de Caracalla. On y voit le panier des Orgies avec un Serpent, ou, comme dit Tristan, un Autel surmonté d'une pomme de pin : au-dessus de l'Autel est une espece de Table sur laquelle est assis Eryɔthon, si ce n'est le Jupiter Sabazius, trois Corybantes armés, & dansant la Pyrrhique, occupent le reste de la Médaille, autour de laquelle on lit, ΕΠ. Μ. ΑΛΛΟΥ ΕΠΙΚΡΑΤΟΥC, & dans l Exergue, ΜΑΓΝΗΤΩΝ.

8. Médaille d'Auguste frappée en Créte selon l'opinion d'Albert Rubenius. La Victoire tenant d'une main une palme, & de l'autre une couronne, s'y montre debout sur le panier des Orgies, entre deux serpens entortillés, qui s'élevent jusqu'à elle. *Beger, de num. Serp. Cretens. pag. 7.*

9. Revers d'une Médaille de Lucius Verus dans les Recherches de Spon, *Dissert. 31. p. 525.* Elle représente Esculape sous la figure d'un Serpent à tête d'homme. On voit ailleurs d'autres figures semblables d'Osiris & d'Esculape. Il y en a deux Médailles frappées à Nicomédie, dans Spanheim, *Dissert. 4. pag. 216.*

11. Médaille d'Antonin Pie. *Medaglioni Di Carpegna. p. 56.* Elle représente Cerés ou Cybéle dans son char traîné par des serpens, avec l'Inscription, ΘΕΑ ΔΗΜΗΤΡ.

PLANCHE XI. 212

Fig. 1. Hercule tuant un monstre, moitié homme & moitié serpent. *Montfaucon. tom. 1. Fig. 2. Pl. 127. pag. 210.* Dans Patin, *de Num. Imp. p. 206.* on trouve une Médaille d'Hadrien approchante, c'est une Minerve qui combat un Triton ou un monstre, moitié homme & moitié serpent.

2. Ce monument est pris de Spon, *in Miscell. Erud. Antiq. sect. 9. p. 306. Tor. 1.* & se trouve dans l'Antiq. Expliq. de Montfaucon. *Tom. 1. Pl. 132. p. 218.*

Fig. 5. M. Spon conjecture qu'on y voit Circé avec

la coupe enchantereſſe, l'arbre du jardin des Heſperides, & Hercule tenant le Cerbere enchaîné. Pour peu qu'on veüille comparer toutes ces figures enſemble, on pourroit peut-être conjecturer qu'elles ont rapport à la chûte de nos premiers Peres, & à la réparation du Genre Humain. Il eſt peut-être plus probable que cette femme qui tient une boëte, & non pas une coupe, eſt Pandore, la premiere de toutes les femmes. L'arbre gardé par un Dragon, eſt une figure de l'arbre du fruit défendu conſervé dans le Paradis Terreſtre. Le Dragon eſt le Type de celui qui ſéduiſit Eve. J'ai déja dit ce que ſignifioit Hercule domptant le Cerbere, & comment il étoit la figure du Liberateur victorieux du peché & de l'Enfer.

3. Agathe du Cabinet du Roy très-ſinguliere, priſe de l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres. *Tom.* 1. *pag.* 273. On y reconnoît Jupiter avec ſon manteau, tenant un foudre d'une main, & appuyant ſon pied gauche élevé ſur un rocher, le long duquel on voit la Chévre Amalthée; Minerve d'un autre côté armée d'un caſque, mais ſans Egide, & vétuë d'une robe longue, ſemble montrer du doigt ou le ſerpent qui eſt à ſes pieds, ou un ſep de Vigne, mariée à un arbre qui s'éleve entre ces deux Divinités, & ſur lequel on diſtingue des raiſins, & deux oiſeaux trop petits pour pouvoir être diſcernés, mais qui ſont, ſelon les apparences, l'Aigle conſacré à Jupiter, & le Hibou connu pour l'oiſeau de Minerve. Au bas dans une eſpece d'Exergue, ſont gravés deux Chevaux & deux Lions, & un Taureau dont il ne paroît que la tête poſée ou Tarée de front, pour m'expliquer en termes de Blaſon. Mais ce qui rend cette Agathe plus précieuſe, c'eſt l'Inſcription Hébraïque gravée tout autour de la pierre ſur le biſeau. On y lit ces paroles du Chap. 3. de la Geneſe. *La femme conſidera que le fruit de cet arbre étoit bon à manger,*

qu'il étoit beau & agréable à la vûë.

M. Oudinet sçavant Académicien, qui avoit communiqué à l'Académie des Inscriptions & des belles Lettres cette Agathe en 1705. dit qu'il y avoit environ 20. ans qu'elle avoit été donnée au Roy aprés avoir été un temps immemorial dans une des plus anciennes Eglises de France, où elle passoit pour être la description du Paradis Terrestre, & l'histoire du peché d'Adam.

L'Académie qui ne jugea pas à propos de prendre Jupiter pour Adam, & Minerve pour Eve, convint sans peine de l'Antiquité & de l'autenticité du monument : mais elle jugea à propos de s'inscrire en faux contre la Légende, laquelle examinée de près, lui parut être d'un Hebreu très-moderne d'un caractere rabinique, peu correct & d'un mauvais burin. Et après avoir examiné differens sentimens sur ce que pouvoit signifier ce monument, ce qu'elle jugea plus vrai-semblable, fut qu'il regardoit simplement le culte de Jupiter & de Minerve à Athénes.

Sans blesser le respect qui est dû à un Corps aussi Illustre que l'est celui de M. M. les Académiciens, on pourroit peut-être trouver quelque explication assez naturelle, & un rapport assez sensible des paroles écrites sur le contour avec la gravûre du dedans, & dans ce cas on auroit peut-être de la peine à recourir à la falsification du monument, en disant que cette Inscription a été gravée long-temps après coup.

Supposons neanmoins que la gravûre est assez moderne, il reste toûjours quelque difficulté ; car est-il probable que ceux qui ont été capables de mettre l'Inscription Hébraïque, ayent été d'une ignorance assez crasse pour ne pas connoître un Jupiter & une Minerve dans un temps où il restoit encore beaucoup de monumens du Paganisme ? Est-il rien qui les déterminât à les prendre pour Adam

& Eve ; & devoient-ils juger qu'un orme sur lequel s'appuye une vigne, fût l'arbre du fruit défendu ? Non, sans doute, & il est bien plus raisonnable de croire que n'ignorant pas la fable, ils ont prétendu que les fables même du Paganisme faisoient allusion aux verités de nôtre Religion, & que celle-ci en particulier avoit un rapport essentiel avec l'origine des hommes, avec la faute nos premiers Peres & la réparation du Genre Humain.

J'expliquerois tout en effet dans ce sens. L'Exergue auquel on n'a pas fait assez d'attention, me détermine presque à cette explication. Il représente l'âge d'or ou l'état d'innocence, dans lequel les animaux les plus insociables, vivoient ensemble en pleine paix & sans se nuire. Il peut aussi représenter cet état d'union morale, où la grace du Redempteur devoit mettre les hommes, que la révolte des passions rendoit plus intraitables que les bêtes les plus incompatibles. L'Exergue ne peut gueres être expliqué autrement.

Cela étant, pour venir maintenant au corps de la Médaille ou de la gravûre, soit que l'on prenne Jupiter pour l'Estre superieur, & Minerve pour la Sagesse increée, soit qu'on regarde Jupiter des Orgies de Créte, ainsi que la Chévre Amalthée semble le désigner, & qui étoit le même que le Bacchus Sabazius ou l'Apollon Horus, & qu'on considere dans Minerve Rhée ou Dictynne, c'est-à-dire, la Vierge féconde qui devoit écraser la tête du Serpent infernal, on trouvera dans la Médaille la faute de nos premiers Peres, désignée dans l'arbre où le Serpent leur persuada de porter la main, & cette faute réparée dans le dessein de l'Incarnation, & dans la personne de ceux qui devoient y contribuer le plus, qui sont le Liberateur & sa sainte Mere, dont Jupiter & Minerve sont ici les Types. Ce qui paroîtra d'autant mieux fondé, que dans Arnobe il se trouve une Minerve qu'il fait mere de Jupiter,

J'ai déja fait voir dans les anciens noms de Minerve, p. 245. les rapports qu'elle a avec l'une & l'autre Até, ou pour mieux dire avec l'une & l'autre Eve. J'ajoûterai seulement qu'on voit une Médaille de Minerve avec le nom A Θ E dans Thevet *Cosm. Univ. Liv.* 18. & qu'Heyschius donne le nom d'*Ada* à la Junon Uranie, qui est la même que Venus Uranie, que la Déesse de Syrie, & que Minerve. On trouve aussi sur une Médaille le nom *Eva* à côté d'une tête de Minerve, au revers de laquelle est une Cybéle. Beger qui donne cette Médaille parmi celles du Peloponese, *Thresor de Brand. tom.* 1. *p.* 443. après avoir dit que cette Médaille a été frappée à Eva Ville de l'Arcadie, & qui peut-être avoit pris son nom de l'Evasme des Bacchantes, dit ensuite ces paroles : *Cum primâ mortalium matre id coincidit, quid autem hæc ad Arcades ? Id inquit Dulodorus quod Bacchus, si Clementi Alexandrino fides : Evam enim, per quam non errori modo, sed ipsi morti via patefacta est, in Orgiis invocatam, ejus verbis apud Eusebium de preparatione Evangelicâ patet.*

4. Figure mysterieuse de la Divinité. *Montfaucon. tom.* 1. *part.* 2. *Pl.* 215. *p.* 378. *Fig.* 1.

5. Pallas avec son Egide. Additions de Gronovius aux pierres précieuses de Leonardo Agostini, *Planche* 1.

La Planche 12. concerne la jeune Isis ou la Vierge féconde.

PLANCHE XII. 216

La 1. Figure est prise du *Tome* 3. *de l'Oedipe de Kirker, p.* 500. Elle représente la jeune Isis, tenant dans une espece de cadre ou de tableau l'Image d'Horus Apollon son fils avec les symboles qui conviennent au Liberateur, ainsi que nous l'expliquerons plus bas à la Planche 16.

La Figure 2. est très-singuliere. Elle est tirée des Médaillons de Carpegne, *pag,* 70. & représen-

te la même Isis allaitant le Dieu Apis ou Serapis. On peut dire aussi que c'est Cora ou Proserpine allaitant le Dieu Taurus, c'est-à-dire, Bacchus sous la forme d'un Taureau.

3. 6. & 7. Figures de la jeune Isis allaitant son fils. La premiere de ces trois est dans les Recherches de Spon. *Dissert.* 28. *pag.* 465. La seconde est dans Beger. *Thes. Brand. tom.* 2. *pag.* 301. La troisiéme est une Médaille d'Hadrien dans l'Harpocrate de Cuperus, *pag.* 51.

La 4[e] & la 5[e] Figure sont deux Monumens de l'Antiquité des plus magnifiques dans leur genre, & qui font le mieux à mon systême. La premiere des deux est dans Montfaucon, qui l'a mise au nombre des Abraxas, *Tom.* 2. *Planche* 158. *pag.* 366. Ce Pere se contente de dire que c'est une Isis. Il est vrai que c'est une Isis, mais l'Isis de l'Astronomie ancienne des Egyptiens, des Persans & des Indiens: l'Isis Constellation, l'Erigoné ou la Vierge du Zodiaque. L'Etoile qu'elle a sur le devant du front, détermine à la reconnoître pour telle. Elle tient trois épys de la main gauche. Elle en a trois autres à ses pieds dans un vase. De la main droite elle soûtient Horus son fils qu'elle allaite. Dans l'Exergue on lit le nom de Jao qui est le même nom chez les Anciens que le Jehova chez les Hebreux. Ces Figures étant trop nuës, la bienseance m'a obligé de les faire revêtir, ainsi que beaucoup d'autres.

La 4[e] figure nous fait voir une Lampe antique dédiée à la Diane d'Ephése, qui est la même que la jeune Isis. Le Tableau votif qui est ajoûté à cette Lampe, donne une explication plus claire de ce qui concerne cette Déesse des Asiatiques, & est une des preuves des plus autentiques de la distinction des deux Isis, & de la fécondité de la seconde, quoique Vierge. On y voit dans une gallerie Osiris & Isis l'ancienne, que je crois être nos premiers peres Adam & Eve. Osiris est distingué par le Boisseau, &

Isis l'ancienne par la fleur de Lotos. La jeune Isis y est remarquable par le Croissant qu'elle a sur la tête, qui fait voir qu'elle est la même qui est marquée sous la Figure symbolique de la Diane d'Ephése qu'on voit sur la Lampe même. A côté d'elle est son fils Horus. Dans ces quatre personnes est exprimé ce qu'il y a de plus essentiel dans la Religion. Les deux premieres ont causé la perte du Genre Humain, & les deux autres ont été l'objet des vœux de tous les siecles, parce que c'étoit en elles qu'il devoit être réparé. Cette Lampe est tirée de Montfaucon, *Tom. 5. part. 2. Pl. 169. pag. 220.*

Je pouvois encore faire graver ici trois Médailles très-curieuses, mais j'y ai fait attention un peu trop tard.

La premiere est dans Patin, *pag.* 289, représentant Cybéle, la Diane d'Ephése, & Apis sous la forme d'un Taureau. On comprend assez ce que signifie cette Médaille après ce que j'en ai dit; & M. Patin se trompe en prenant Cybéle pour un Génie qui présente un Taureau pour le sacrifice; car Cybéle avec sa tête couronnée de tours, est très-distinguée.

La seconde est une Médaille de Trajan, elle est dans Tristan, *Comment. Hist. tom. 1. pag.* 409. On y voit une Dictynne nuë, appuyée contre un rocher, tenant un enfant entre ses bras, & accostée de deux Corybantes armés, avec le mot *Dictynna* qui se lit tout entier au haut de la Médaille. Dictynne est la Diane des Crétois, & jamais la fable ne parle de Dictynne que comme d'une Vierge. Cependant la Médaille nous fait voir qu'elle est la même que la *Rhea*, ou la Mere des Dieux des Crétois, dont on voit aussi une Médaille de Decius dans Seguin. *Select. Num. Imp. pag.* 188. & que j'aurois aussi fait graver pour montrer le rapport de l'une & de l'autre. On doit donc conclure que la *Rhea* des Crétois n'est pas la vieille Cybéle, mais

la jeune qui étoit Vierge & féconde tout ensemble. On doit conclure aussi par consequent que le Jupiter des Orgies Crétoises étant fils d'une Vierge, ne peut être que le Type du Liberateur.

La troisiéme Médaille est de Julia Soæmias mere d'Elagabale, elle est dans Tristan; *Tome 2. pag.* 363. Venus Uranie ou Celeste, laquelle est toûjours Vierge selon les Anciens, y est représentée avec son fils, à qui elle représente un Globe surmonté d'une figure du Soleil.

La PLANCHE XIII. est distribuée en deux sujets. 228

Le 1. nous met devant les yeux l'idée des Anciens & des Indiens de l'une & de l'autre Inde au sujet des Eclypses & les cerémonies de Religion usitées en ces Occasions. Le second est tiré de l'Apocalypse. Le rapport qu'il a avec le premier sujet, est expliqué à la *pag.* 251.

Fin de l'Explication des Planches du I. Tome.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le premier Tome.

I. D*Essein & plan de l'Ouvrage.* pag. 1
II. *De l'Origine des Peuples de l'Amerique.* 15
III. *Idée & Caractere des Sauvages en general.* 95
IV. *De la Religion.* 99

Fin de la Table des Chapitres du premier Tome.

MŒURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS, COMPARE'ES AUX MOEURS DES PREMIERS TEMPS.

Dessein & Plan de l'Ouvrage.

DEPUIS plus de deux siécles que l'Amérique a été découverte, & que la plûpart des Puissances maritimes de l'Europe y ont établi de nombreuses Colonies, beaucoup de Voyageurs nous ont peint le caractére & les mœurs des Amériquains, & quantité de Sçavans se sont appliquez avec soin à chercher dans les ténébres de l'Antiquité des traces de l'origine de ces Peuples.

Mais quelqu'exactitude que nous suppo-

ſions aux Voyageurs qui ont publié leurs mémoires là-deſſus, il ſeroit difficile qu'ils euſſent tout recüeilli, & qu'il n'y eut pas encore à glaner aprés eux. On a acquis par la ſuite des temps des connoiſſances qu'ils n'avoient pas, & qu'ils ne pouvoient pas avoir ; de ſorte que ſans leur faire tort, on peut entreprendre de travailler ſur ce ſujet, & ſe flatter de dire quelque choſe de plus détaillé, de plus curieux, & qui même ait la grace de la nouveauté.

Quant aux Sçavans qui ont traité de cette matiére, leurs Diſſertations n'ayant été faites que ſur des Mémoires imparfaits & ſuperficiels, ne pouvoient être que défectueuſes ; leurs conjectures ſont ſi vagues & ſi incertaines, qu'elles font naître plus de doutes qu'elles n'en éclairciſſent ; & les rapports qu'ils prétendent trouver entre les Langues Barbares & les Langues Sçavantes qui leur ſont connuës, ſont fondez ſur des mots ſi eſtropiés, qu'on n'en peut tirer que des conſéquences fauſſes.

Pendant cinq ans que j'ai paſſé dans une Miſſion des Sauvages du Canada, j'ai voulu m'inſtruire à fonds du génie & des uſages de ces Peuples, & j'y ai ſur-tout profité des lumiéres & des connoiſſances d'un ancien Miſſionnaire Jéſuite, nommé le Pere Julien Garnier *, qui s'étant conſacré aux Miſſions dés ſon Noviciat, y a paſſé plus de 60. ans, & achéve de s'y conſommer dans les exercices d'un ſaint zéle & d'une vie trés-auſtére. Il a ſçû aſſez bien la Lan-

* Le P. Julien Garnier Jéſuite Miſſionnaire du Canada, eſt frére du R. P. Dom Julien Garnier, Religieux Bénédictin, connu par les Ouvrages qu'il a donnez au Public.

gue Algonquine qui eſt la plus étenduë de l'Amérique Septentrionale : mais il poſſéde ſur-tout en perfection la Huronne & les cinq Dialectes des Iroquois, parmi leſquels il a preſque toûjours vécu ; c'eſt, dis-je, dans le commerce de ce vertueux Miſſionnaire avec qui j'étois trés-étroitement lié, que j'ai comme puiſé tout ce que j'ai à dire ici des Sauvages.

J'ai lû auſſi les Rélations qui ont été données au Public en divers tems par différens Auteurs, & en particulier par les Miſſionnaires qui ont conſacré ces Miſſions par leurs travaux Apoſtoliques, dont quelques-uns même ont été aſſez heureux pour répandre leur ſang dans les cruels tourmens que leur ont fait ſouffrir les Barbares, au ſalut deſquels ils s'étoient dévoüez.

Je ne me ſuis pas contenté de connoître le caractere des Sauvages, & de m'informer de leurs coûtumes & de leurs pratiques, j'ai cherché dans ces pratiques & dans ces coûtumes des veſtiges de l'Antiquité la plus reculée ; j'ai lû avec ſoin ceux des Auteurs les plus anciens qui ont traité des Mœurs, des Loix, & des Uſages des Peuples dont ils avoient quelque connoiſſance ; j'ai fait la comparaiſon de ces Mœurs les unes avec les autres, & j'avouë que ſi les Auteurs anciens m'ont donné des lumiéres pour appuyer quelques conjectures heureuſes touchant les Sauvages, les Coûtumes des Sauvages m'ont donné des lumiéres pour entendre plus facilement, & pour expliquer pluſieurs choſes qui ſont dans les Auteurs anciens. Peut-être qu'en mettant mes penſées au jour, je donnerai à ceux qui ſont conſommez dans la lecture de ces Auteurs, quelques ouver-

tures qu'ils pourront approfondir : peut-être aurai-je été aſſez heureux pour découvrir quelques veines d'une mine qui deviendra riche entre leurs mains. Je ſouhaite que s'élevant au-deſſus de moi, ils voyent encore plus loin, & qu'ils veüillent donner une forme exacte, une juſte étenduë à bien des choſes que je ne fais qu'éffleurer & toucher en paſſant. Quelques-unes de mes conjectures paroîtront légéres en elles-mêmes, mais peut-être que réünies enſemble elles feront un tout, dont les parties ſe soûtiendront par les liaiſons qu'elles ont entre elles.

La ſcience des Mœurs & des Coûtumes de differens Peuples a quelque choſe de ſi utile & de ſi intéreſſant, qu'Homére a cru devoir en faire le ſujet d'un Poëme entier. Le but en eſt de faire connoître la ſageſſe d'Ulyſſe ſon Heros, lequel aprés le ſiége de Troye ſe voyant ſans ceſſe éloigné d'Ithaque ſa patrie par la colére de Neptune, profite des differentes erreurs de ſes Navigations pour s'inſtruire des Mœurs des Nations, où les vents irritez l'obligent d'aborder, & pour prendre de chacune ce qu'elle a de bon & de loüable.

Ce n'eſt pas en effet une vaine curioſité & une connoiſſance ſtérile que doivent ſe propoſer les Voyageurs qui donnent des Relations au Public, & ceux qui aiment à les lire. On ne doit étudier les mœurs que pour former les mœurs, & il ſe trouve par-tout quelque choſe dont on peut tirer avantage.

Le zéle de Religion qui oblige un Miſſionnaire à paſſer au-delà des Mers, doit auſſi lui ſervir de motif, & diriger ſa plume,

lorſque dans ſon loiſir il travaille à mettre au jour les découvertes qu'il y a faites, & les connoiſſances qu'il y a acquiſes. C'eſt-là la fin d'un Ouvrier Evangelique, c'eſt auſſi celle à laquelle j'ai tâché de rapporter toute mon étude & tout mon travail.

J'ai vû avec une extrême peine dans la plûpart des Relations, que ceux qui ont écrit des mœurs des Peuples Barbares, nous les ont peints comme gens qui n'avoient aucun ſentiment de Religion, aucune connoiſſance de la Divinité, aucun objet à qui ils rendiſſent quelque culte: comme gens qui n'avoient ni loix, ni police exterieure, ni forme de gouvernement; en un mot comme gens qui n'avoient preſque de l'homme que la figure. C'eſt une faute qu'ont faite des Miſſionnaires même & des gens de bien, qui ont écrit, d'une part, avec trop de précipitation des choſes qu'ils ne connoiſſoient pas aſſez, & qui, de l'autre, ne prévoyoient pas les conſequences fâcheuſes qu'on pouvoit tirer d'un ſentiment auſſi défavorable à la Religion. Car quoique ces Auteurs ſe ſoient contredits dans leurs Ouvrages, & qu'en même temps qu'ils diſent que ces Barbares n'ont ni culte ni divinité qu'ils adorent, ils diſent auſſi des choſes qui ſuppoſent une divinité & un culte réglé, ainſi que M. Bayle l'a obſervé lui-même, il en réſulte neanmoins qu'on ſe prévient d'abord de cette prémiere propoſition, & qu'on s'accoûtume à ſe former une idée des Sauvages & des Barbares qui ne les diſtingue gueres des bêtes.

Or quel argument ne fournit-on point par-là aux Athées? Une des plus fortes preuves que nous aïons contre eux de la néceſſité &

de l'exiſtence d'une Religion, c'eſt le conſentement unanime de tous les Peuples à reconnoître un Etre ſupérieur, & à l'honorer en quelque maniére, qui faſſe connoître qu'on ſent ſa ſupériorité, & le beſoin qu'on a de recourir à lui. Mais cet argument tombe, s'il eſt vrai qu'il y ait une multitude de Nations diverſes, abruties juſqu'à ce point, qu'elles n'aïent aucune idée d'un Dieu, ni aucuns devoirs établis pour lui rendre le culte qui lui eſt dû; car de-là l'Athée ſemble raiſonner juſte, en concluant que s'il y a un monde preſque entier de Nations qui n'ont point de Religion, la Religion qui ſe trouve chez les autres, eſt l'Ouvrage de la Prudence Humaine, & un artifice des Légiſlateurs qui l'ont inventée pour conduire les Peuples par la Crainte, mére de la Superſtition.

Pour rendre donc à la Religion tout l'avantage qu'elle peut tirer d'une preuve auſſi forte que l'eſt celle du conſentement unanime de tous les Peuples, & pour ôter aux Athées tout moyen de l'attaquer par cet endroit, il eſt néceſſaire de détruire la fauſſe idée que ces Auteurs ont donnée des Sauvages; puiſque cette idée ſeule eſt le fondement d'un préjugé ſi deſavantageux.

Je ſçais que dans ces derniers temps on a voulu infirmer cette preuve du conſentement unanime des Peuples à reconnoître une Divinité, comme ſi ce conſentement unanime pouvoit être ſuſceptible d'erreur: mais les ſophiſmes & les ſubtilités de quelque particulier qui n'a point de Religion, ou dont la Religion eſt fort ſuſpecte, ne peuvent pas ébranler une vérité qui a été reconnuë par les Payens même, qui a été reçûë de tout temps ſans contradiction, & qu'on peut ſuppoſer comme un principe.

Il n'eſt donc queſtion que de prouver cette unanimité de ſentimens dans toutes les Nations, en montrant qu'en effet il n'en eſt point de ſi barbare qui n'ait une Religion; & qui n'ait des mœurs. Or je me flatte de rendre la choſe ſi ſenſible qu'on n'en pourra douter, à moins de vouloir s'aveugler au milieu de la lumiére.

Non-ſeulement les peuples qu'on appelle Barbares, ont une Religion; mais cette Religion a des rapports d'une ſi grande conformité avec celle des premiers temps, avec ce qu'on appelloit dans l'Antiquité les Orgies de Bacchus & de la Mere des Dieux, les myſtéres d'Iſis & d'Oſiris, qu'on ſent d'abord à cette reſſemblance, que ce ſont partout & les mêmes principes & le même fonds.

En matiére de Religion nous n'avons rien dans l'Antiquité prophane de plus ancien que ces Myſtéres & ces Orgies qui compoſoient toute la Religion des Phrygiens, des Egyptiens & des premiers Crétois, leſquels ſe regardoient eux-mêmes comme les premiers Peuples du monde, & les premiers Auteurs de ce culte des Dieux, qui de chez eux avoit paſſé à toutes les Nations, & s'étoit répandu par tout l'Univers.

Mais comme entre les Auteurs de cette Religion & ceux qui en ont écrit, il s'eſt écoulé pluſieurs ſiécles de ténébres & d'obſcurité; que ces Ecrivains n'ont paru que dans le temps de ſa corruption: & aprés qu'elle a été altérée par une multitude de fables ſans nombre, il leur a été impoſſible de remonter juſqu'au temps de ſon origine: Ils nous ont fait d'Iſis & d'Oſiris, de Bacchus & de Cerés; & de quantité d'autres,

des Légiſlateurs particuliers dont on a fixé les époques comme on a voulu ; & ces époques dans l'idée commune, ſont non-ſeulement beaucoup poſtérieures à la Création du monde, mais même au Déluge.

Comme l'idée de cette Religion ne nous eſt venuë que du temps de ſa corruption, elle n'a jamais dû paroître que comme une Religion monſtrueuſe. En effet, elle eſt enveloppée de toutes les ténébres de l'Idolâtrie & de toutes les horreurs de la magie, ſources fécondes des plus grands crimes, des plus pitoyables égaremens de l'eſprit, & des plus grands deſordres du cœur.

Cette corruption cependant, quelque énorme qu'elle ſoit, n'eſt pas ſi generale, qu'on ne trouve dans le fonds de cette Religion corrompuë des principes contradictoirement oppoſez à la corruption, des principes d'une morale étroite qui demandent une vertu auſtére, ennemie du deſordre, & qui ſuppoſent une Religion ſainte dans ſon origine, ſainte avant qu'elle ait été corrompuë. Car il n'eſt pas naturel de penſer que la pureté de la morale ſoit née de la corruption & du vice, au lieu qu'il n'eſt que trop naturel de voir le vice & la corruption gâter & altérer les choſes les plus ſaintes.

Il ſe trouve outre cela dans cette Religion de la prémiére Gentilité une ſi grande reſſemblance entre pluſieurs points de créance que la foi nous enſeigne, & qui ſuppoſent une révélation ; une telle conformité dans le culte avec celui de la Religion véritable, qu'il ſemble que preſque tout l'eſſentiel a été pris dans le même fonds.

On ne peut nier cette reſſemblance &

cette conformité. On trouve, par exemple, des vestiges du Mystére de la trés-sainte Trinité * dans les mystéres d'Isis, dans les Ouvrages de Platon, dans les Religions de Indes, du Japon & des Méxiquains : & on découvre plusieurs autres traits semblables dans la Mythologie payenne, ainsi que je le ferai voir dans la suite.

Pour ce qui est du culte, les saints Péres ont été eux-mêmes frappez d'y voir cette ressemblance, non-seulement avec ce qu'il y avoit d'essentiel dans la Loi Mosaïque, mais encore avec presque tous les Sacremens de la Religion Chrétienne, & ils n'ont trouvé à cela d'autre réponse, si ce n'est de dire que le Démon avoit toûjours affecté d'être le singe de la Divinité, & de se faire rendre le même culte, que rendent à Dieu ses véritables Adorateurs. Ceux qui dans ces derniers temps ont parlé des

* Saint Justin, S. Clément d'Alexandrie, Eusébe de Césarée, S. Augustin & plusieurs autres Péres de l'Eglise, ont cru voir dans les Ouvrages de Platon quelque connoissance assez distincte du Mystére de la trés-sainte Trinité. Ce Philosophe avoit puisé cette connoissance dans les Livres de Mercure Trismégiste, dans les entretiens qu'il avoit eus avec les Prêtres Egyptiens, & dans la science des Mystéres où il s'étoit fait initier. Ceux qui prétendent avoir une intelligence plus parfaite de la science Hiéroglyphique des Isiaques, croyent y voir ce Mystére compris sous divers symboles. Cluverius l'a remarqué dans les Divinitez des anciens Germains. Les Sçavans qui ont écrit sur les Religions des Indes Orientales, disent aussi qu'il est figuré dans les trois principales Divinitez de ce païs-là, Bruma, Vichnou & Routren. Il y a dans le Japon une Idole à trois têtes qui semble exprimer le même Mystére. Acosta assure qu'on en trouvoit des vestiges encore plus marquez au Pérou. Il fait mention en particulier d'une Idole nommée *Tangatanga*, ce qui signifie, dit-il, un en trois, & trois en un, signification qui paroît être une exposition claire & abrégée de ce Mystére.

Religions répanduës dans les Indes Orientales & Occidentales, ont montré cette conformité en ſuivant l'explication des ſaints Péres. Acoſta en particulier, s'eſt trop étendu ſur cette idée.

Cette conformité, & le peu de connoiſſance qu'on a des premiers ſiécles dont il ne reſte aucuns monumens de l'Antiquité prophane qui ne ſoient poſtérieurs aux Livres de Moïſe, ont fait dire que les Religions du Paganiſme fondées par des Légiſlateurs particuliers, avoient preſque tout tiré de la Loi Moſaïque; & un des plus grands hommes de nôtre ſiécle a pouſſé la choſe ſi loin, qu'il a entrepris d'expliquer toute la Mythologie payenne quant à la partie hiſtorique, & d'en rapporter tous les Dieux & toutes les Déeſſes à Moïſe & à Séphora ſon épouſe.

Je n'ignore point le reſpect qu'on doit au caractere & à la profonde érudition de l'Auteur de ce ſentiment: mais quelque bonne intention qu'il ait eu, & quelque avantage qu'il prétende en retirer contre l'impiété, en montrant que tous les Dieux de l'Antiquité n'étoient que des figures de Moïſe, qui faiſoit profeſſion lui-même d'être un des plus humbles ſerviteurs du Dieu que nous ſervons, il me ſemble que ce ſentiment donne beaucoup de priſe pour attaquer la Religion, favoriſe les Athées, & ceux qui peuvent prétendre que la Religion n'eſt qu'une invention purement humaine, & l'ouvrage de la politique.

Car s'il eſt vrai que toutes les Religions ayent copié Moïſe, s'il eſt lui-même le type de toutes leurs Divinitez, & le ſujet de toutes les fables de la Mythologie, il ſera vrai

auſſi qu'avant Moïſe, toute la Gentilité aura été ſans Religion & ſans Dieux. Il ſera vrai de dire que pendant plus de 3000. ans, le monde, ſi l'on en excepte ce peu de Patriarches dont eſt ſorti le Peuple choiſi, aura vécu dans ce parfait abrutiſſement que les Auteurs Payens ſuppoſent aux hommes avant le temps d'Iſis & d'Oſiris, de Jupiter & de Junon, de Cadmus & de Cécrops qui commencérent à les policer; au lieu qu'ils vivoient auparavant comme des bêtes. Il ſera vrai de dire que des Légiſlateurs poſtérieurs à Moïſe, profitant de ſon exemple, ſe ſeront ſervis de la foibleſſe des hommes & de leur ignorance, pour les tenir en bride par une crainte ſervile pour des Dieux imaginaires, qui n'auront rien au-deſſus de l'homme, ſi c'eſt à Moyſe que ſe rapportent tous ces Dieux: & qui eſt-ce qui garantira que Moïſe lui-même n'en a pas impoſé aux Hébreux, s'il a été facile aux autres Légiſlateurs prophanes de ſéduire toute la Gentilité?

* Si ce ſentiment étoit pris à la rigueur, de » maniere qu'en effet les Phéniciens, les » Egyptiens, les Perſes, les Indiens, les Peu- » ples de la Thrace, de la Germanie, les » Gaules, de l'Ibérie, de l'Amérique même, » mais ſur-tout les Grecs & les Romains, » euſſent fait leur Divinité de Moïſe, & » bâti leur Religion ſur le modele de la » ſienne; il ne ſeroit rien de plus aiſé, que de le détruire par l'Ecriture & par les Livres même de Moïſe. Qu'on les liſe, on y verra une Religion formée chez tous les Peuples dont il parle; en particulier chez les Egyptiens & chez les Chananéens avec qui

* *Huet, Demonſt. Evang. Init, Propoſit. 4. &c.*

il a eu plus de rapport. On y verra une Religion déja altérée & corrompuë chez ces mêmes Peuples. Quelle Idole élevérent les Israëlites dans le desert, pendant que Moïse s'entretenoit avec Dieu, & recevoit la Loi de ses mains? Qu'étoit le Veau d'or, si ce n'est le Symbole d'Isis, & une de ces Divinitez monstrueuses de l'Egypte déja Idolâtre? Ce qui engagea Dieu à retirer son Peuple de ce Pays de malédiction où il auroit pû se corrompre. Ce n'est pas seulement au temps de Moïse qu'il y avoit une Religion, & que cette Religion étoit altérée chez les Nations. Du temps d'Abraham, la Chaldée étoit sans doute infectée de l'Idolâtrie lorsque Dieu lui commanda d'en sortir. Peut-être le Monde l'étoit-il déja, lorsque Dieu se détermina à le noyer par un Déluge.

L'étude que j'ai fait de la Mythologie Payenne, m'a ouvert un chemin à un autre systême, & m'a fait remontrer beaucoup au-delà des temps de Moïse, pour appliquer à nos premiers Péres Adam & Eve tout ce que l'Auteur, dont je viens de parler, a appliqué à Moïse & à *Séphora*. Ce systême qui paroîtra nouveau, quoiqu'il ne doive pourtant pas le paroître, me semble assez bien soûtenu; & quoique je n'aye pas donné toute l'étenduë que je pouvois à mes conjectures, je me persuade qu'on les trouvera assez solides, & que d'autres personnes plus capables pourront y en ajoûter d'autres qui fortifieront les miennes.

Je ne vois point qu'il puisse naître aucun inconvénient de ce systême, ni qu'on en puisse tirer aucune conséquence désavantageuse à la Religion. Dés qu'il s'agit de Religion, je fais profession d'être si peu atta-

ché à mes idées, que je suis prêt de rétracter, & que je retracte d'avance toutes les conjectures dont on pourroit abuser, ou qu'on pourroit prendre dans un mauvais sens.

Mais bien loin de prévoir quelque inconvénient de ce systême, il me semble que j'y vois un avantage solide pour la Religion, & qu'il ôte aux Athées tout prétexte de dire qu'elle soit l'ouvrage des hommes.

Car si nos premiers Péres sont l'objet principal de la Mythologie Payenne quant à la partie historique, ils sont les premiers Législateurs, les premiers Propagateurs de la Religion. Ainsi le Paganisme concourt avec les Livres saints à nous démontrer que la Religion vient d'une même source.

Dans ce systême, on voit une Religion pure & sainte en elle-même & dans son principe : une Religion émanée de Dieu qui la donna à nos premiers Péres. Il ne peut y avoir en effet qu'une Religion, & cette Religion étant pour les hommes, doit avoir commencé avec eux, & doit subsister autant qu'eux. C'est ce que la Foi nous enseigne, & ce que la raison nous dicte.

Dans ce systême, on voit dés la création de l'homme une Religion & un culte formé & public, consistant en beaucoup de traditions, de principes de vertu, d'observances & de cérémonies légales, ainsi que l'emporte avec soi l'idée même de Religion & la condition des hommes : Peut-on en effet s'imaginer que les hommes nez pour la société, ayent vécu plusieurs siécles sans culte public, & sans d'autres obligations que celles que pouvoit imposer à un chacun sa dévotion particuliere ? Cela n'est point probable. La

Religion étant certainement le lien le plus fort, & qui peut le plus contribuër à les unir.

Il eſt facile dans ce ſyſtême de concevoir comment cette Religion ayant été donnée à nos premiers Péres, doit avoir paſſé de générations en générations comme une eſpece d'héritage commun à tous, & s'être ainſi répanduë par-tout, au lieu qu'on ne peut ſe perſuader qu'avec beaucoup de peine, qu'une Religion qui ſeroit née quelques ſiécles aprés le Déluge, & dont on dévroit l'invention à un Peuple particulier, tel que ſeroient les Egyptiens, eut pû paſſer chez toutes les Nations, ſans en excepter aucune, aprés que ces Nations auroient été ſéparées les unes des autres, comme elles le ſont aujourd'hui, diviſées d'interêt & d'inclination, plus portées à ſe faire du mal, qu'à ſe communiquer ce qu'elles pourroient avoir eu de bon.

Il eſt facile de concevoir dans ce ſyſtême, comment cette Religion pure & ſimple dans ſon origine, a pû s'altérer & ſe corrompre par la ſuite des temps, l'ignorance & les paſſions étant des ſources qui empoiſonnent les meilleures choſes, & d'où naiſſent infailliblement le déréglement & le déſordre. Nous en avons un exemple ſubſiſtant dans les Religions des Indes. Ces Religions ſont toutes Hierogly-phiques : cela eſt encore manifeſte ; cependant combien de fables groſſiéres a inventé l'ignorance pour expliquer des Symboles dont ils ne ſçavent plus la ſignification ? Elles ont quantité de maximes qui portent à une morale trés-auſtére ; cependant quel alliage n'y trouve-t'on point de ces maximes avec la plus grande corruption de mœurs, autoriſée par l'exemple des Divinités ?

Il eſt aiſé d'expliquer dans ce ſyſtême, comment, malgré l'altération de la Religion, malgré les changemens qui s'y ſont faits chez les differens Peuples du monde, il s'y trouve néanmoins par-tout une certaine uniformité dans des fables qui ont rapport à la Vérité, dans certains points de la morale, & dans pluſieurs obſervances légales, qui ſuppoſent des Principes ſemblables à ceux de la véritable Religion, & dont on peut tirer des argumens trés-forts contre ceux qui l'ont alterée ?

J'y trouve enfin un dernier avantage : c'eſt que de la maniére dont j'explique la Mythologie Payenne & la Théologie Symbolique, je raporte les Symboles & les Hieroglyphes à la Divinité, aux principes de nôtre Religion, & non pas à une explication du Monde Phyſique, telle que l'ont donnée des Philoſophes Payens dans les derniers temps du Paganiſme : explications qui peuvent favoriſer l'impiété, & donner du crédit à un Athéïſme raffiné.

Les Athées peuvent objecter contre mes conjectures leur nouveauté, & dire que dans les explications que je donne de la Mythologie Payenne, j'établis un ſyſtême ſur une matiére trés-obſcure en elle-même. Je pourrois m'inſcrire en faux contre cette nouveauté prétenduë, que je trouve fondée ſur les Auteurs que je cite, & ſur des conjectures trés-probables. Il eſt vrai que je n'ai garde de donner mes conjectures pour des démonſtrations. Neanmoins, quoique ſimples conjectures, elles ne laiſſent pas de faire un argument trés-fort & une eſpece de conviction, ſi on veut les réünir toutes ſous un même point de vûë. Mais eux-mêmes, quel fondement

ont-ils pour établir leur sentiment ? Il n'est point de Législateur des temps connus, qu'ils puissent citer comme premier Auteur d'une Religion, avant lequel on ne démontre qu'il y avoit une Religion reçûë. Il y en avoit une avant Numa chez les Romains. Moïse, dont les Ecrits sont antérieurs à tout autre Ouvrage que nous ayons, fait voir une Religion établie depuis l'origine du monde : ils sont donc obligez d'avoir recours aux Législateurs des Nations qui vivoient dans ces siécles d'obscurité, dont on ne peut fixer aucune époque, & qu'on regarde comme les temps de la fable, de qui par consequent ils ne peuvent rapporter aucun fait, ni rien dire d'assûré : à ces Législareurs que les Peuples ont regardé comme leurs premiers Fondateurs, que les Auteurs anciens appellent pour cette raison Autochthones, c'est-à-dire engendrez du limon de la terre, & que l'Antiquité payenne nous répréſente d'une maniére symbolique sous la figure de moitié hommes & moitié serpens. Cela suffit-il pour fonder leur opinion ? non sans doute, mais cela soûtient parfaitement bien la mienne ; car ces deux qualités ne peuvent manifestement convenir qu'à nos prémiers Péres, ainsi que je l'explique.

Ce n'est pas seulement dans l'Article de la Religion que je fais voir que les Peuples de l'Amérique, regardez comme des Barbares, en ont une. On en verra plusieurs traits singuliers & curieux dans les autres Articles de leur Gouvernement, de leurs Mariages, de leurs Guerres, de leur Médecine, de leur Mort, Deüil & Sépulture ; de maniére qu'il semble qu'autrefois & dans les prémiers temps, la Religion influoit en tout.

La matiére des Mœurs eſt une matiére vaſte qui embraſſe tout dans ſon étenduë, qui renferme bien des choſes diſparates, & leſquelles ont trés-peu de raport entre elles : c'eſt pourquoi il a été trés-difficile de les raſſembler ſous un point de vûë. Le parallelle continuel que je fais des Mœurs des Amériquains avec celles des Anciens, a encore augmenté beaucoup la difficulté. Je n'ai pas laiſſé néanmoins d'y donner un certain ordre par la diviſion que j'ai faite, en réduiſant les principales choſes ſous certains titres, tels que la Table des Matiéres les préſente. Mais comme la plûpart de ces titres embraſſent eux-mêmes beaucoup de matiére, j'ai tâché de garder une certaine méthode, enchaînant les choſes de telle maniére, qu'elles ſe trouvent dans l'ordre qu'elles doivent naturellement avoir ; & leur donnant une telle liaiſon, qu'elles paroiſſent ſuivre l'un de l'autre.

Je n'ai point jugé à propos de les diviſer en Chapitres, en Sections & en Paragraphes pour ne point trop couper le fil de mon diſcours. Cependant pour ſoulager le Lecteur, qui eſt ſouvent bien-aiſe de s'arrêter à quelque point fixe, quand la longueur l'ennuïe, j'ai mis quelques titres à la marge qui peuvent lui ſervir comme d'entrepôt. Dans la deſcription des Mœurs des Amériquains, le parallelle avec les Anciens eſt toûjours ſoûtenu, parce qu'il n'y a pas un ſeul trait des mœurs de ceux-là qui n'ait ſon exemple dans l'Antiquité. Quelques Articles qui concernent les Mœurs des Anciens, font naître incidemment une eſpéce de Diſſertation, lorſque ce qu'ils ont d'obſcur ou de curieux, demande qu'on les développe. On trouvera peut-être quelques-uns de ces Diſſertations un peu lon-

gues. J'ai fait ce que j'ai pû pour ne pas trop m'étendre; mais j'ai crû, ou que je ne devois pas entamer une matiére, ou que je devois l'éclaircir. On sera dédommagé de la longueur si la découverte paroît nouvelle, & si la conjecture ou la preuve sont solides.

Je commence par l'Article de l'Origine de ces Peuples; j'y examine si l'Amérique a été connuë des Anciens; comment & par où elle a pû être peuplée; en quel temps elle a pû l'être; & quelles peuvent être les Nations qui s'y sont transplantées; On ne peut avoir sur ce dernier point en particulier que des conjectures assez vagues dont j'aporte les raisons. Aussi mon dessein n'est-il pas de démêler tous ces Peuples Barbares pour raporter chacun d'eux à un peuple connu dans l'Antiquité. Mais, quoiqu'on puisse aporter des conjectures assez probables de quelques-uns en particulier, ainsi que je le fais voir dans l'exemple des Iroquois & des Hurons, cette connoissance me paroît peu nécessaire; & il suffit de montrer dans tout le détail des Mœurs des Amériquains une si grande uniformité avec les Mœurs des prémiers Peuples, qu'on en puisse inférer qu'ils sortent tous d'une même tige.

Aprés un caractére des Sauvages qui en donne une idée générale, j'entre dans le détail des Mœurs par l'Article de la Religion. J'y examine par ordre quel est l'objet de leur culte; en quoi ce culte consiste; quelle en est la fin; & je finis par le jugement qu'on doit porter des vestiges de Judaïsme & de Christianisme, qu'ont trouvé en Amérique ceux qui en ont fait la premiére découverte. En tout cela, la Mythologie est tellement mêlée, qu'elle y fait un systême entier, où

j'espére qu'on verra avec plaisir ce que j'y dis de la Théologie Symbolique des Payens, du Sabaïsme, du Polythéïsme, du culte de Vesta, des particularitez des Sacrifices, des Ministres des Dieux, des Mystéres, des Initiations, de la Theurgie, & de la Divination; de l'Immortalité de l'Ame, & de son Etat aprés la mort.

Je fais succeder à l'Article de la Religion celui du Gouvernement Politique. De toutes les formes de Gouvernement, celle qui m'a paru la plus curieuse, est celle des Hurons & des Iroquois, parce qu'elle est la plus conforme à celle des anciens Crétois & des Lacédémoniens, qui avoient eux-mêmes conservé le plus long-tems les Loix & les Usages qu'ils avoient reçûs de la premiére Antiquité. Quoi-que cette forme de Gouvernement Olygarchique soit particuliére, la maniére de traiter les affaires est presque générale dans tous les Etats des Peuples Barbares; la nature des affaires presque la même aussi-bien que leurs assemblées publiques, leurs festins & leurs danses.

Considérant ensuite les Sauvages plus en particulier, je parle de leurs Mariages, des Loix & des Cérémonies qu'ils y observent; de leur divorce, de l'éducation des enfans, & de leur jeunesse. La Religion peut en retirer un avantage; car je crois y prouver assez bien, contre ce que plusieurs Auteurs ont avancé, qu'il y a eu de tout tems des Loix que les hommes ont respectées, des cérémonies qu'ils ont pratiquées, des degrez de consanguinité qu'ils ont prohibez. L'exemple d'Abraham que j'aporte, me paroît démonstratif pour détruire l'erreur où nous ont jetté les Auteurs prophanes, en disant que c'étoit

une Loi chez les Egyptiens que les freres épousassent leurs sœurs. J'explique les causes de cette erreur par rapport à quelques autres Peuples particuliers, & je finis par la comparaison de l'éducation des Sauvages, avec ce qu'on trouve dans l'Antiquité de l'éducation dure des Crétois, des Lacédémoniens & des Perses.

De-là passant à leurs occupations, je renferme sous ce titre général plusieurs matiéres. Je parcours d'abord les occupations des hommes chez eux & dans leur domestique. J'y parle de leurs Villages, de leurs cabanes, de leurs habillemens & de leurs ornemens; je traite ensuite de celles des femmes, qui semblent nées dans ces païs-là pour le travail, & qui ont la peine de l'Agriculture & de tous les soins du ménage. On trouve encore ici plusieurs traits de l'Antiquité, qui ne sont pas indifférens touchant la maniére de s'habiller, de s'orner, de mettre les peaux en œuvre, de se peindre avec des couleurs inéfaçables, & d'autres qui sont passagéres; touchant la premiére nourriture des Anciens, & la maniére de la préparer. J'y ai joint quelques recherches sur le Tabac & sur le Sucre, par rapport aux connoissances qu'en ont eu les Anciens, & les vestiges que nous en trouvons dans les Auteurs.

Les occupations des Sauvages au dehors, sont la Guerre, leurs Ambassades, leur Commerce, leur Chasse & leur Pêche.

La Guerre a pour tous les Sauvages des attraits si singuliers, qu'ils semblent naître & vivre pour elle; elle est de toutes leurs passions celle dont ils font le plus de parade. L'Article que j'en ai fait est fort long, parce que j'y ai inseré celui de leurs Voyages & de

tout l'attirail de leurs courses. J'entame cette matiére par les motifs qui leur rendent la Guerre comme nécessaire. J'explique la maniére dont la Guerre se chante & se déclare, les préparatifs par terre ou par eau. Je parle ensuite de leurs armes, de l'ordre qu'ils gardent dans leur route, des précautions qu'ils observent en païs ennemi, de leurs Campemens, de leurs Evolutions militaires, de la méthode qu'ils ont pour attaquer ou se défendre, soit en campagne, soit au siége des Places. Le reste roule sur le retour des Guerriers aprés leur victoire, leur conduite envers leurs prisonniers dans leur marche, la réception cruelle qu'on leur fait dans tous les Villages où ils arrivent, la description des affreux suplices que souffrent ceux qu'on a condamnez à mort, & les avantages de l'adoption de ceux à qui on juge à-propos de donner la vie. Il y a plusieurs traits d'antiquité répandus dans tout cet Article, qui répondent à la varieté de la matiére, & qui paroîtront d'autant plus recherchez, qu'ils rapprocheront plus sensiblement des usages des tems les plus reculez, dont on ne voit plus que quelques traces dans les Auteurs les plus anciens. Je mets dans ce nombre ce que je dis du Symbole de l'Enrôlement, de la premiére Navigation des Anciens, de la connoissance des Astres & de la supputation des Tems; de la Science des Vestiges, de la maniére de s'orienter, de faire du feu, & plusieurs autres traits que le Lecteur y pourra remarquer.

Je ne traite dans les Articles de leurs Ambassades, de leur Commerce, de leur Chasse & de leur Pêche, que ce qui peut avoir du rapport à l'Antiquité. Le reste est trop connu, & se trouve dans un trop grand nombre

de Voyageurs. Je me suis arrêté avec plaisir à donner une longue description du Calumet de Paix, à cause de la comparaison que j'en fais avec le Caducée de Mercure. J'ai rapproché pour cela des morceaux des Auteurs anciens que je crois assez peu connus, & qui feront voir une grande ressemblance.

Les occupations nécessaires sont suivies de celles qui sont de divertissement. Les unes sont de pur divertissement, & les autres d'un divertissement mêlé d'exercice. Dans l'ordre des premiers, il est parlé d'un jeu, qui a fourni la matiére à plusieurs Dissertations des Sçavans. Je trouve dans l'ordre des seconds quelques jeux & quelques exercices de la Spheristique & de la Gymnastique des Anciens.

L'ordre naturel me conduit ensuite à parler de leurs Maladies, de leur Médecine, de leur Mort, de leur Sépulture & de leur Deüil. Je distingue deux sortes de Médecine pour leurs maladies; l'une naturelle, & l'autre qui ne l'est pas, ou qu'on doit suposer ne pas l'être. C'est cette Médecine qui étoit en usage dans les prémiers temps, & qui se faisoit par la voye de la Divination. Je parle de toutes les deux, & toutes les deux ont des choses dignes de remarque; la derniére sur-tout contient un point d'Antiquité qui mérite de l'attention.

L'Article de la Mort, de la Sépulture & du Deüil, apartient à la Religion, & me paroît une preuve convainquante de l'idée qu'ont eu toutes les Nations de l'Immortalité de l'Ame: c'est dans ce point que je trouve les Amériquains encore plus conformes aux mœurs des prémiers temps, que dans tout le reste. Tout y est remarquable, leur maniere d'habiller les morts, de les la-

ver, de les oindre, de les loüer & de les pleurer. Leurs differens uſages concernant la Sépulture, leurs Nœnies, leurs Feſtins, leurs Jeux funéraires, leurs Idées ſur ce qui reſte dans le Tombeau aprés la mort; les devoirs qu'il ont coûtume d'y rendre aux défunts, & les Loix établies pour le Deüil. Je termine cet Article par une Fête générale des morts, que les Hurons & les Iroquois avoient coûtume de célébrer de 12 en 12 ans ou environ, & qu'ils célébrent encore aux tranſports de leurs Villages. Cette Fête a quelque choſe de curieux & de ſurprenant en même temps.

Enfin je conclus tout l'Ouvrage par l'Article de la Langue. J'y compare les Langues de l'Amerique avec les Langues ſçavantes & les Langues vivantes connuës en Europe. Je rapproche quelques termes des Langues Huronne & Iroquoiſe, qui ſe trouvent dans la Grecque, & quelques autres termes des Langues Barbares que j'ai ramaſſez dans les Auteurs anciens, & j'en tire quelques conjectures pour fonder mon ſentiment ſur l'origine de ces Peuples.

Le ſéjour que j'ai fait parmi des Iroquois, m'a engagé à détailler plus particuliérement leurs Mœurs, parce que je les connois mieux, & que je ſuis plus aſſuré de ce que j'avance. On peut dire neanmoins que les Mœurs des Sauvages en général ſont aſſez ſemblables. Lorſque je ſçais quelque choſe de particulier des autres Nations, je ne le laiſſe pas paſſer ſous ſilence.

Le Commerce des Européans a beaucoup fait perdre aux Sauvages de leurs anciennes Coûtumes, & altéré leurs Mœurs. J'examine ici ces Mœurs & ces Coûtumes, telles

qu'elles étoient avant leur altération, & telles qu'ils les avoient reçûës de leurs Ancêtres. Je pourrai parler des changemens qui se sont faits parmi eux dans un autre Ouvrage, où je me propose de traiter de l'établissement de la Religion Chrétienne parmi eux, & des efforts qu'ont fait les Ouvriers Evangeliques pour adoucir ces Mœurs sauvages, & les rendre conformes à la Loi de Jesus-Christ.

Pour ce qui est des Mœurs & des Coûtumes des Anciens, j'ai puisé mes connoissances dans les Auteurs dont l'autorité est la plus reconnuë, & dont les Ouvrages sont le plus respectez. Je le cite dans les endroits où je le crois nécessaire. J'apporte quelquefois leurs passages entiers, ou dans le corps de l'Ouvrage, ou en note au bas de la page. J'ai aussi mis en note plusieurs Remarques qui m'ont paru curieuses, & qui auroient trop allongé ma narration si je les avois insérées dans la suite du discours. Ce que les descriptions ou les notes n'expliqueront pas assez, sera éclairci par les figures & le nombre de planches que je fais graver. Mon style est peut-être un peu trop negligé, mais je ne me suis point étudié à la recherche des termes : j'ai crû qu'on devoit pardonner cette négligence à un Missionnaire ; & je me suis persuadé que le Lecteur feroit grace à mon Ouvrage, s'il n'y trouvoit pas de défauts plus considérables.

DE

A. Amerique Septentrionale.
B. Amerique Meridionale.
C. Isthme de Panama qui divise l'une et l'autre.
D. Terres inconnuës, qu'on suppose joindre l'Asie et l'Amerique.
E. Golfe du Mexique.
F. Mer Vermeille.
G. Baye et détroit d'Hudson.
H. Isle du Feu, entre les détroits de Magellan et de le Maire.
I. Golfe et fleuve de S.^t Laurent.
K. Fleuve Mississippi.
L. Riviere des Amazones.
M. Riviere de la Plata.
N. Montagnes des Andes.
O. Côtes de la nouv.^le Espagne, vieux et nouveau Mexique, Perou, Chili.
P. Terre Magellanique.
Q. Bresil.
R. Isles Caraïbes.
S. Côtes de la Floride, Virginie et nouvelle Angleterre.
T. Côtes de la nouvelle France.

Les Eskimaux, Kilistinons, Testes de Boule, Assinibouals, et Sioux, occupent tout le Nord du Canada. Les Nations Iroquoises, Huronnes, Algonquines, et Outaouases, les environs du Fleuve S.^t Laurent. Les Ilinois, Natchez &c. sont sur le Mississippi. Les Virginiens, Floridiens, Loups, Mahingans &c. sont au voisinage des Anglois. Les Abenaquis sont entre l'Acadie, et la Nouv.^le Angleterre. Les Caraïbes étoient autrefois maitres de toutes les Antilles. Les Tapuyes, Galibis, Bresiliens, et Peuples du Paraguay, occupent toutes les Côtes de l'Amerique Meridio.^le du côté de la Mer du Nord. Le Centre de l'Amerique Merid.^le est plein de Nations diverses. On compte 70. Langues differentes sur le F. des Amazones.

DE L'ORIGINE DES PEUPLES DE L'AMERIQUE.

Découverte de l'Amérique.

CE vaste Continent, divisé, selon la commune opinion, en deux grandes Peninsules, à qui l'on a donné le nom d'Amérique Septentrionale & Méridionale, s'étend des deux côtez bien avant vers l'un & vers l'autre Pôle, & forme comme un autre Monde qu'on peut appeller nouveau, parce que les deux vastes Mers du Nord & du Sud, qui l'environnent tout entier ou presque tout entier, en avoient par leur vaste étenduë dérobé la connoissance, jusqu'à ces derniers temps, aux Peuples de l'ancien Monde, qui ne connoissent pas encore les bornes de celui même qu'ils habitent.

Ce ne fut que vers la fin du quinziéme siécle, que ces Régions immenses furent découvertes par un de ces évenemens qui semblent naître du hazard, mais que Dieu a réservé dans les trésors de sa Providence, & qui fut comme le moment heureux marqué par la grace du Redempteur, pour éclairer des lumiéres de la Foi cette multitude innombrable de Nations que le Démon tenoit

ſous ſon eſclavage, qui étoient enſevelies dans les ténébres de l'erreur, dans les ombres de la mort, & plongées dans toutes les horreurs que doivent produire une brutale férocité, & tous les égaremens de l'Idolâtrie.

Chriſtophe Colomb Génois, eût le premier la gloire de cette Découverte ſous le regne floriſſant des Rois Catholiques, Ferdinand & Iſabelle, parce qu'il fut le premier qui donna connoiſſance en Europe des Iſles qui ſont dans le Golphe de Méxique où il avoit abordé. Quatre ans aprés lui, Americ Veſpuce Florentin, découvrit la Terre-Ferme, où il fit depuis quatre voyages, dont il nous a laiſſé des Mémoires. Moins heureux dans un ſens que Colomb, qui fut mieux rècompenſé, mais plus heureux dans l'autre, ayant donné ſon nom à la quatriéme partie du Monde : honneur que lui auroient envié les plus fameux Conquèrans, qui n'ont pû faire paſſer le leur aux Etats dont ils ſe ſont rendus les maîtres.

La Découverte de l'Amérique eut quelque choſe de ſi frappant pour les Sçavans même, que les prémiéres queſtions qu'elle fit naître, furent de ſçavoir, que les hommes qui l'habitoient, étoient de la race d'Adam : & ſuppoſé qu'ils fuſſent iſſus de nos prémiers Péres, ainſi que la Foi ne laiſſoit pas lieu d'en douter : en quel temps ? comment ? & par où cette Partie du Monde avoit commencé d'être peuplée ? ſi les Anciens en avoient eu quelque connoiſſance ? enfin quels étoient les Peuples de l'ancien Monde qui avoient paſſé dans le Nouveau ? Ces dernieres queſtions étoient fort problématiques, & donnérent lieu aux Sçavans de dé-

biter beaucoup d'érudition, malgré laquelle, la plûpart sont encore indécises, & le seront encore long-temps selon toutes les apparences.

Amérique connuë des Anciens.

Pour en dire neanmoins ce qui paroît de plus vraisemblable, je ne doute point que les Anciens n'ayent connu cette Partie du Monde.

Je ne me fonde point sur ce que dit * Platon de son Isle Atlantide; car, quoique la description qu'il fait de son étenduë se rapporte assez à l'Amérique, cette description neanmoins est mêlée de tant de circonstances fabuleuses qu'il en parle lui-mêm comme d'une fable inventée par les Egyptiens, de qui Solon l'avoit apprise.

Ce † qu'Elien raconte du discours de Siléne à Midas Roy de Phrygie, a aussi tout l'air d'un mensonge poëtique, & l'Auteur n'en disconvient pas.

La prophétie si vantée de ¶ Sénéque le Tragique, n'est autre chose qu'un Enthousiasme de Poëte, fondé sur les Découvertes nouvelles qu'on avoit faites de son temps, & sur les apparences d'en faire encore d'autres dans la suite. Il n'y avoit à cela nul mystére; tout autre pouvoit prophétiser sur ce ton tout comme lui, sans être inspiré de l'esprit de Python, & sans sçavoir grand-chose de l'avenir.

Le seul Auteur qu'on ait cité sur ce sujet, qui en parle d'une maniére plus positive & plus assurée, c'est § Diodore de Sicile qui

B 2

* *Plato in Timæo. Conquêt. du Pérou.* † *Ælian. lib. 5.*
¶ *Seneca in Medeâ,* § *Diod. Sic, lib, 5. Bibl, p. 208.*

en attribuë la Découverte aux Phéniciens. Ceux-ci s'étoient appliquez de bonne heure au Commerce & à la Navigation ; ils se rendirent en peu de temps fameux, & fondérent plusieurs Colonies sur les Côtes de la Méditerannée, soit dans l'Afrique, soit dans la Gréce & dans les Espagnes. S'étant ensuite beaucoup enrichis par leur trafic, ils tentérent de passer le Détroit de Gibraltar. D'abord ils ne s'écartérent pas beaucoup des Colomnes d'Hercule, & s'établirent à Cadix où ils bâtirent un Temple magnifique à ce Dieu : ils se hazardérent ensuite peu-à-peu à ranger les Côtes de l'Océan. Or il arriva que côtoyant ainsi l'Afrique, une tempête de plusieurs jours les emporta vers une Isle d'une trés-vaste étenduë, & trés-éloignée du côté de l'Occident. A leur retour, ils en donnérent la prémiere connoissance, & ils en firent des Relations bien brodées & bien magnifiques, selon le style des Voyageurs. Cela fit que les Tyrrhéniens ayant acquis l'Empire de la Mer, résolurent d'aller faire un établissement en ce Païs-là, & en firent tous les frais : mais les Carthaginois s'y opposérent avec vigueur, appréhendant que les leurs, éblouis par tout ce qu'on en racontoit de merveilleux, ne suivissent ce mauvais exemple. Ils se flâtoient aussi que s'il leur arrivoit quelque désastre, & que la fortune renversât leur Empire, ils auroient une retraite dans un Païs inconnu à leurs Vainqueurs ; car ils esperoient que dans le cas d'une nécessité semblable, ils pourroient s'y transplanter avec leurs familles & tous leurs effets.

Je ne sçache pas que personne ait fait encore attention à un endroit de Pausanias

qui me paroît bien valoir celui que je viens de rapporter de Diodore de Sicile.* Cet Auteur dit que s'informant par tout s'il y avoit des Satyres ; & de quelle nature ils étoient ; il avoit interrogé sur cela plusieurs personnes fort inutilement : mais qu'enfin un certain Euphémus, Carien de nation, lui avoit raconté que voyageant vers l'Italie, il avoit été poussé par une tempête des plus violentes aux extrémités de l'Océan, où il se trouve, disoit-il, des Isles que les Marins nomment Satyrides, & qui sont habitées par des hommes Sauvages, dont la chair est fort rougeâtre, & qui ont des queuës, lesquelles ne sont pas moindres que celles des chevaux. La crainte que les Matelots avoient des habitans de ces Isles qu'ils connoissoient assez, leur faisoit éviter d'aborder : mais le gros temps les ayant obligez d'approcher de la Côte, ils en furent d'abord investis, & ils ne purent s'en délivrer qu'en exposant une femme de l'équipage.

Ce récit d'Euphémus me paroît assez vraisemblable, & la description de ces Insulaires convient parfaitement aux Caraïbes qui étoient maîtres des Antilles, de la plus grande partie desquelles ils ont été chassez par les Européens en ces derniers temps. La chair de ces Peuples est fort rougeâtre : elle l'est naturellement ; & c'est moins un effet du climat, que de l'imagination des Méres, qui trouvant de la beauté dans cette couleur, la transmettent à leur fruit ; elle l'est aussi par artifice : car ces barbares se font peindre tous les jours avec le rocou qui leur tient lieu de vermillon, & les fait paroître rouges comme du sang.

* *Pausanias in Atticis, p. 21.*

Pour ce qui est de l'imagination de ces Matelots qui croyoient voir des Satyres, elle ne venoit que de la peur qui leur faisoit prendre des queuës posticles, pour des queuës réelles. Presque toutes les Nations Barbares de l'Amérique se donnent cet ornement, surtout quand elles vont en guerre.

Comment & par où l'Amérique a pû être peuplée.

L'AMERIQUE a pû être abordée par differens endroits, & s'être ainsi peuplée de tous côtez; cela est hors de doute: elle n'est separée des Terres Australes que de fort peu: au Septentrion, le Groenland qui est peut-être contigu à ce nouveau Monde, n'est pas extrêmement éloigné de la Lapponie. Les Terres de l'Asie qui la bornent vers la Terre de Jesso, sont aussi peut-être avec elle un même Continent, ou n'en sont qu'à un trés-petite distance, si les Détroits qu'on y suppose, percent jusqu'à la Mer de Tartarie. L'Ocean qui l'environne entiérement ou presque entiérement, est semé d'Isles, tant dans la Mer du Nord, que dans celle du Sud. On pourroit y avoir passé d'Isle en Isle, ou par le malheur des naufrages, ou un par effet du pur hazard.

* Le célébre Grotius s'étoit persuadé qu'on y avoit pénétré par deux extrémités, & que ce vaste Continent divisé en deux Peninsules, comme je l'ai déja dit, avoit été occupé d'une part par les Peuples, qui du Nord de l'Europe avoient traversé dans le Groenland & dans la nouvelle Zemble, d'où ils s'étoient répandus dans toute l'Amérique Septentrionale jusqu'à l'Isthme de Panama, & d'autre part,

* *Hugo Grot. Dissert. de Orig. Gent. Americ.*

par les Abyssins & Ethiopiens qui poussés vers le Cap de Bonne-Esperance, & se voyant contraints d'abandonner l'Afrique, avoient gagné les Terres Australes peu éloignées de la Terre de Feu & du Détroit de Magellan, d'où ils avoient passé dans l'Amérique Méridionale.* Mais ce systême n'est guéres soûtenable, & Jean de Laët l'a réfuté d'une maniére assez solide.

Ceux qui feront attention à la multitude des Peuples différens qu'on y trouve, se convaincront aisément qu'elle n'a pû être peuplée universellement par le hazard des naufrages dans des temps où la Navigation étoit si imparfaite, qu'on regardoit comme une témérité d'entreprendre de côtoyer même les terres le long de l'Océan dont les ondes sont toûjours fort élevées. Cela paroîtra plus sensible, si l'on fait réflexion qu'encore aujourd'hui les Amériquains n'ont que de miserables canots faits de peaux de Loup marin & d'écorce d'arbre, ou bien des Pyrogues qui ne sont que des arbres creusez en forme de bâteau, avec quoi ils n'osent tenter de s'éloigner beaucoup en pleine mer, & qui sont encore moins capables de soûtenir l'effort des tempêtes dans une Mer aussi vaste, & où les plus grands vaisseaux cédent souvent à la violence des flots.

L'opinion la plus universellement suivie & la plus probable, est celle qui fait passer toutes ces Nations dans l'Amérique par les terres de l'Asie. Il y a des motifs d'une trés-grande probabilité, qui persuadent que l'Amérique est jointe au Continent de la Tartarie Orientale quoique jusqu'à présent on y ait supposé quelque Détroit qui l'en sépare. Je ne crois

*Joan. de Laët in Not. ad Differt. Hug. Grot.

pas devoir aprofondir par de simples conjectures une chose qui ne peut être éclaircie que par la découverte même : mais soit que ces terres soient contiguës, soit qu'elles soient divisées par quelques petits bras de mer, il a été facile d'y pénétrer, & j'espére que de la comparaison des Mœurs des Amériquains avec celles des Asiatiques & des Nations comprises sous les noms des Peuples de la Thrace & de la Scythie, il résultera dans la suite de cet Ouvrage comme une espéce d'évidence, que l'Amérique a été peuplée par les Terres les plus Orientales de la Tartarie.

Epoque du temps où l'Amérique a pû être peuplée.

NOUS ne trouvons point d'Epoque certaine dans l'Antiquité avant les Olympiades. Tous les temps jusques-là sont des temps d'obscurité ; & c'est dans cette obscurité que se trouve plongée l'Epoque du temps où l'Amérique a pû être peuplée, supposé qu'elle » soit aussi ancienne. * Lescarbot n'a point » fait de difficulté d'avancer d'une maniére » trés-forte & qui semble passer la conjectu- » re, que Noé n'ignoroit point ces Terres » Occidentales, où par avanture il avoit pris » naissance, que du moins il en avoit connois- » sance par renommée. Qu'ayant vécu trois » cens cinquante ans aprés le Déluge, il avoit » lui-même pris le soin de peupler ou de re- » peupler ces païs-là : qu'étant grand Ou- » vrier & grand Pilote, chargé d'ailleurs de » réparer la désolation de la Terre, il avoit » pû y conduire ses enfans, & qu'il ne lui » avoit pas été plus difficile d'aller par le Dé- » troit de Gibraltar dans la nouvelle France,

* *Marc Lescarbot, Hist. de la N. France, Liv. 1. c. 3. p. 23.*

» Cap-Vert au Bresil, qu'il l'avoit été à ses
» enfans d'aller s'établir au Japon, ou qu'il
» lui fût dificile à lui-même de venir des mon-
» tagnes d'Arménie dans l'Italie, où il fon-
» da le Janicule sur le Tybre, si les histoires
» des Auteurs prophanes sont véritables.

Il est vrai que pendant deux mille ans ou d'avantage, qui se sont écoulez depuis la naissance du Monde jusqu'au Déluge, les Descendans du prémier Homme, qui dans les prémiers temps, joüissoient de plusieurs siécles de vie & qui avoient reçû de Dieu une trés-grande fécondité, devoient s'être multipliez & répandus fort au loin sur la Terre. Quoique l'Ecriture Sainte ne nous donne point de connoissance au juste des Païs qu'ils occupérent, & que les Auteurs prophanes ne nous en apprennent rien, il est probable neanmoins qu'ils habitérent les mêmes Païs, où la postérité de Noé se rejetta d'abord aprés le Déluge, c'est-à-dire, qu'outre une grande partie de l'Asie, ils possédérent encore l'Egypte, la Lybie, & cette Partie de l'Europe qui est la plus Méridionale.

Peut-être que malgré l'incertitude où nous jettent les Auteurs, en confondant les temps qui ont précedé le Déluge universel, & ceux qui l'ont suivi, on ne laisseroit pas de démêler un peu la verité si on vouloit s'y appliquer. En effet, s'il est vrai, comme je le dirai plus au long dans la suite, que la Cérés des Grecs, l'Isis des Egyptiens, & la Mére des Dieux des Phrygiens, ne soient autre chose qu'Eve, la Mére de tous les hommes; presque toute la fable de la Mythologie payenne devra se rapporter aux temps qui ont précédé le Déluge. Les déluges de Deucalion & d'Ogygés ne seront plus des déluges particuliers : mais le

vrai Déluge universel, dont il n'est presque point de Nation qui n'ait retenu quelque idée, mais une idée qui étoit trés-confuse au temps des Auteurs prophanes qui en ont écrit les prémiers aprés Moïse.

* Il est constant que l'Histoire du Déluge de Deucalion, de la maniére dont elle est rapportée par Lucien, est entiérement semblable quant à la substance à ce que l'Ecriture Sainte nous enseigne du Déluge universel ; de sorte que le Deucalion Scythe des Grecs ne paroît pas être different du Patriarche Noé. Voici à peu prés ce qu'il en dit. « Les Grecs assurent dans leurs fables, que les prémiers » hommes étant cruels & insolens, sans foy, » sans hospitalité, sans humanité, périrent » tous par le Déluge ; la terre ayant poussé » hors de son sein quantité d'eaux qui grossirent les fleuves, & qui firent déborder la » Mer à l'aide des pluïes ; de sorte que tout » fut inondé. Il ne demeura que Deucalion » qui s'étoit sauvé dans une Arche avec sa famille, & une couple de bêtes de chaque espéce qui suivirent volontairement, tant sauvages que domestique, sans s'entre-manger, ni lui faire aucun mal. Il vogua ainsi » jusqu'à ce que les eaux furent retirées ; puis » il repeupla le Genre Humain. » On ne doit point dire que les Grecs aïent copié l'Ecriture Sainte sur cet Article. L'Histoire du Déluge est un point de l'Histoire du Monde, & non pas d'une Nation particuliére, telle qu'étoit la Nation Juive. Noé étoit le Pére des Hébreux, des Grecs & de tous les autres Peuples. L'Histoire de ce Patriarche devoit avoir passé à chacun de ces Peuples par ceux qui en étoient les Fondateurs : mais cette Histoire

* *Lucien, de la Déesse de Syrie.*

devoit avoir reçû plus d'altération chez celles qui avoient été plus long-temps incultes.

* Pour ce qui est du déluge d'Ogygés, Cœlius Rhodiginus remarque que dans les tems anciens, on regardoit Ogygés comme si ancien lui-même qu'on disoit souvent en proverbe, vieux comme Ogygés, pour marquer l'antiquité la plus éloignée.

Il semble aussi qu'on peut discerner deux temps, où la Phrygie, l'Egypte, l'Attique & le reste de la Gréce ont été peuplées, dont l'un est celui de Cérés & des Dieux, & l'autre est postérieur au déluge. On distingue dans les Dynasties des Egyptiens, les temps des Rois Dieux, des Rois demi-Dieux, & des Rois-Hommes. On distingue de la même maniére dans l'Isle de Créte & dans la Phrygie, les temps de Rhée, ou de la Mére des Dieux, de Saturne, de Jupiter, &c. On ne voit rien au-delà de ces prémiers temps, & ces temps même se rapportent de telle sorte, que les Dieux des Grecs sont ceux des Egyptiens & des autres Nations; au lieu que dans les siécles postérieurs, les Rois reconnus pour de purs hommes comme Minos, &c. sont affectez à certains Païs, & n'ont rien de commun avec d'autres Peuples. On pourroit, ce semble, tirer de-là un argument, que ces prémiers temps sont ceux de l'origine du Monde, qui ayant rapport à toutes les Nations, avoient fait des impressions sur chacune, de maniére que chacune avoit conservé une tradition de ces prémiers temps, qui à la vérité s'étoit altérée à la longue, mais qui pourtant avoit une connexion essentielle quant au fonds des

* *Cœlius Rhodigin. Lib. 2. chap. 23.*

choſes, à celle de toutes les autres enſemble. Ce que je dis eſt d'autant plus ſenſible, que s'il étoit vrai que les temps d'Iſis & des prémieres Divinitez fuſſent poſtérieurs au Déluge, il faudroit dire qu'il n'étoit reſté chez les Nations aucune idée de tout ce qui l'avoit précédé. Or c'eſt ce qui n'a aucune vraiſemblance.

Il ſe pourroit faire ſans doute que les hommes ſe fuſſent tellement multipliez avant le Déluge, qu'ils euſſent pénétré dés-lors dans l'Amérique, & ſe fuſſent même répandus dans tout le reſte de la terre habitable. C'eſt peut-être de ces temps-là que la mémoire s'étoit conſervée chez les Egyptiens de cette Iſle Atlantide dont parle Platon. Car ſi cette Iſle n'étoit pas entiérement fabuleuſe, il ne falloit pas moins qu'un déluge pour la ſubmerger, comme les Egyptiens croyoient qu'elle l'avoit été, ou pour l'éloigner par une auſſi vaſte étenduë de mers qui en auroient conſumé la meilleure partie. Mais comme Leſcarbot & les autres qui ſeroient de ſon ſentiment, n'en peuvent trouver aucun veſtige aſſez profond dans l'Antiquité: il ſe hazarde trop à faire naître Noé dans l'Amerique *par avanture ou autrement*; & ſa conjecture étant de celles qui ne ſont appuyées ſur aucun fondement ſolide, ne mérite auſſi aucune attention.

On ne peut pas même inférer, ſi ce n'eſt par des conjectures légéres, que l'Amérique ait été peuplée peu de temps aprés le Déluge: on ne peut pas, dis-je, l'inferer de cette diſette de toutes choſes, de cette ignorance des Arts qui ſemblent repréſenter le Monde naiſſant. Avant le Déluge, Caïn labouroit la terre, & la forçoit à lui donner ſes fruits; Abel

avoit des troupeaux, & s'en servoit pour se vétir & pour se nourrir; Tubalcain s'étoit rendu célebre dans tous les ouvrages de fer & d'airain, dit l'Ecriture; la construction de l'Arche faite par Noé; la fabrique immense de la Tour de Babel, où eurent part tous les Peuples dont Dieu déconcerta les projets, supposent dés les prémiers temps bien des découvertes & des connoissances dans les Arts, que les prémiers Péres des Nations pouvoient transmettre à leur postérité. Cependant parmi la multitude des Peuples de l'Amérique, il s'en trouve qui sont si dénuez de ces connoissances, que quelques-uns ignoroient même jusqu'à l'usage du feu. Cette disette & cette ignorance ne sont donc tout au plus qu'une preuve de leur paresse & de leur indolence: preuve sensible de nos jours; par l'exemple non-seulement de ces Amériquains, mais de plusieurs autres peuples de l'Europe & de l'Asie, qui se conservent encore dans une parfaite barbarie, quoique voisins des Nations civilisées, dont le commerce auroit pû les policer, s'ils n'en avoient apprehendé la fatigue.

Je ne doute pourtant pas que l'Amérique n'ait été peuplée peu aprés le Déluge. J'établis cette opinion sur la comparaison que je vais faire des Mœurs de ses habitans, avec les Mœurs anciennes qui ne sont pas altérées parmi eux comme en Asie & en Europe.

Le passage qu'ont fait en Amerique les différentes Nations qui y ont pénétré, s'est fait probablement en divers temps. Les plus récentes ont poussé les autres devant elles, les contraignant de leur céder la place. Il semble qu'on en voye comme une espéce de preuve, en ce que les plus barbares &

les plus incultes ont été obligées de gagner les bords de la Mer du Nord ; que les plus policées au contraire comme ſont les habitans du Pérou & du Méxique, ont reſté ſur les bords de la Mer du Sud, & ſe ſont moins éloignées du lieu de leur premiere origine. Ceci peut encore ſervir à prouver que le paſſage de ces Nations s'eſt fait par les terres de la Tartarie.

Des Peuples qui ont paſſé en Amerique.

LES Hiſtoires anciennes font mention d'une grande quantité de Peuples qui ont occupé les trois Parties du Monde connu ; & comme on n'en voyoit plus aucune trace, on croyoit avoir lieu de juger qu'ils avoient été entiérement détruits. La découverte des Indes Orientales & Occidentales nous a fait re trouver la plus grande partie de ces Nations que l'on croyoit anéanties. La difficulté ſeroit de les diſcerner pour les ramener à leur ſource & à leur prémiére origine. Je ne crois pas qu'on puiſſe l'entreprendre de chacune en particulier, ſans être auſſi viſionnaire que cet Auteur qui a donné une ſucceſſion des Rois d'Eſpagne, en remontant de generation en generation juſqu'à Adam.

Les conjectures qu'on peut faire pour ce diſcernement, ſont ſi vaines, ſi frivoles, qu'on ne peut preſque compter ſur rien. Et comment pourroit-on aller diſtinguer au juſte des Peuples ſi éloignés & ſi inconnus juſqu'à préſent, tandis que pas une Nation de l'Europe ne peut remonter juſqu'à ſes prémiers commencemens, ſans nous débiter des fables & des contes, où la vanité a plus de part que la vérité ?

Faire ſortir les Peuples de l'Amérique, des Peuples de la Thrace, de la Scythie, de l'Inde, de l'Ethiopie ou de la Lybie, c'eſt preſque ne rien dire, parce que ces noms ont toûjours eu une ſignification trés-vaſte, qu'ils ont toûjours été attachez à des Païs, dont les bornes n'étoient ni connuës ni déterminées; que ces Païs ont été habitez ſucceſſivement par une multitude de Nations qui n'y ſont plus, qui étoient trés-différentes entre elles, & qui l'étoient encore davantage de celles qui y ſont aujourd'hui en trés-grand nombre. Il faudroit donc dire quelque choſe de plus précis, & c'eſt en quoi conſiſte la difficulté ou l'impoſſibilité.

Cauſes des tranſmigrations.

LA confuſion des Langues ne fut pas la premiére cauſe de la ſéparation des hommes. Ce fut la multitude de ces hommes même, comme l'Ecriture nous le fait connoître. * La diverſité que Dieu introduiſit dans leur langage, ne ſervit qu'à les régler pour s'unir avec ceux qui pouvoient les entendre, & de qui ils pouvoient être entendus.

La diſette & l'ignorance de pluſieurs choſes que les Arts ont trouvées depuis, ou perfectionnées, ont beaucoup contribué à les obliger de ſervir malgré eux aux deſſeins de la Providence, qui vouloit les répandre dans toutes les parties du Monde. Pour peu qu'on examine les différentes néceſſitez où ils étoient réduits, on y trouvera les différens motifs qu'ils avoient de ſe tranſplanter en divers lieux : on ne ſera plus ſurpris de ces tranſmigrations ſubites &

* *Gen. cap.* 11. *v.* 4.

fréquentes dont les histoires sont pleines, & on concevra aisément comment plusieurs Nations se sont transportées d'un bout du Monde à l'autre, sans laisser aprés elles aucun monument de leur séjour dans les Païs qu'elles ont possedées en prémier lieu, & dans ceux par où elles ont passé depuis.

Celles qui ne vivoient que de chasse, de pêche, du fruit des arbres & de racines, ne pouvoient subsister long-temps sans se diviser; il leur falloit des Païs vastes & étendus pour leur petit nombre, autrement les arbres n'auroient pû suffire à leur nourriture, les bêtes fauves s'éloignant des Païs habités & trop battus, il leur falloit nécessairement de grandes forêts & des espaces considérables de Païs incultes pour trouver leur subsistance. L'état de ces Nations errantes ne comportoit pas le soin d'élever des troupeaux; les longues courses qu'il leur faloit faire, les Païs stériles par où il leur falloit passer les forêts épaisses qu'il leur falloit chercher, & qui ne produisent que des herbes améres; la faim où elles étoient souvent exposées, leur en eut bien-tôt fait voir le bout, & eut rendu toutes leurs peines inutiles.

Celles qui étoient un peu plus sedentaires, & qui s'appliquérent à la culture des champs, comme les Egyptiens, les Phrygiens, les Helléniens, subsistoient à la vérité plus commodément: mais cet Art ne fut pas porté d'abord à sa perfection; les terres n'étant point fumées, elles s'épuisoient bien-tôt, & obligeoient leurs habitans d'en chercher de neuves, & de faire de nouvelles plantations.

C'est de-là qu'ont pris leur origine les Colonies, qui s'étant faites d'abord sans

difficulté, devinrent pénibles peu à peu, & ne se firent plus sans répandre de sang, soit que ceux qu'on obligeoit de se transplanter ailleurs, ne quittassent leur Païs que lorsqu'ils y étoient forcez, soit qu'ils trouvassent de plus grandes difficultés encore à s'établir dans des Païs déja occupez. Car si les Peuples étoient contraints de faire souvent de tristes séparations dans leurs propres familles, ils voyoient encore moins volontiers d'incommodes voisins venir leur retrancher leur nécessaire, & entrer dans leur propre héritage. Ce fut-là le principe des guerres sanglantes que se firent les Peuples, le besoin en fut le premier motif; l'ambition des Princes qui firent ensuite consister leur gloire à tout soûmettre à leur Empire, rendit ces guerres plus cruelles, & acheva de dissiper les Nations qui ne pouvoient leur résister, & qui n'avoient pas envie de se soûmettre.

Dans ces guerres, ceux qui avoient de quoi faire plus de préparatifs pour leur subsistance en allant chercher l'ennemi, avoient ordinairement l'avantage sur ceux qui ne vivoient, pour ainsi parler, qu'à la pointe de l'épée : mais ceux-ci dans leur malheur avoient cette consolation, qu'en cédant à l'ennemi ils ne perdoient pas beaucoup. Quelques cavernes ou quelques chaumines, des meubles de terre ou d'écorce d'arbre, étoient faciles à réparer ; toute leur fortune étoit attachée à leur personne. Dans leur fuite même ils trouvoient souvent leur avantage, pourvû qu'elle leur fût libre, & qu'ils n'y rencontrassent point de résistance. Quant à ceux qui étoient mieux établis, leurs Vainqueurs avoient soin de les transplanter, ainsi

que Nabuchodonosor & Salmanasar * transportérent les Juifs, & ce fut ensuite l'usage des autres Rois des Perses, des Médes, des Assyriens & des Egyptiens, dont on peut voir des exemples fréquens dans Hérodote, & dans les autres Auteurs qui ont parlé de ces temps-là. Ces Peuples ainsi dépaïsez, prenoient les Mœurs & les Coûtumes de leurs Vainqueurs lorsqu'ils étoient confondus parmi eux, ou bien ils attendoient l'occasion favorable d'en secouër le joug, s'ils en étoient séparez & faisoient encore un corps à part.

Les prémiéres de ces plantations ont été faites par Noé & par ses Enfans. † Moïse nous fait une Génealogie exacte des Enfans de ce saint Patriarche ; des Païs où ils se distribuérent, & des Peuples sortis de leur sang : mais les transmigrations pour la plûpart étant posterieures à Moïse : & s'étant faites sous les grandes Dynasties jusqu'à la décadence de l'Empire des Perses, il est arrivé que dans ces transmigrations fréquentes les Peuples se sont confondus, & que les Descendans des trois familles des enfans de Noé, ont passé en partie dans l'héritage les uns des autres.

Conjectures par les termes des Langues Barbares.

Peut-être aurions-nous une connoissance plus distincte des différens Peuples, si les Auteurs qui en ont parlé, nous eussent conservé un plus grand nombre de termes de leurs Langues originales : mais quoiqu'on en puisse discerner peut-être quelques-uns,

* *Lib. 4. Reg. cap. ult. Item 4. Reg. cap. 17.*
† *Genes. c. 10.*

ainsi que je le ferai voir dans la suite, on ne peut cependant y faire presque aucun fonds, parce qu'ils en ont rapporté trop peu, & qu'ils les ont presque tous estropiez. Je dis la même chose des noms Patronimiques & Nationaux. Car quand bien même ces noms pour la plûpart n'eussent pas été vagues & génériques, tels que celui d'*Ilinois* qui signifie les Hommes, & celui de *Caraïbes*, qui veut dire Hommes belliqueux : quand bien même ceux qui étoient plus distinctifs n'eussent pas été sujets au changement, comme ceux de *Gentageronnon* & d'*Onnontageronnon*, c'est-à-dire, d'*habitans des Prairies* & d'*habitans des Montagnes*, noms qui ne peuvent plus convenir, dès que les Peuples qui les portent, ont changé de situation, & qui peuvent être transportez de l'un à l'autre ; les Auteurs les ont encore déguisez en les traduisant dans leur propre Langue *. Platon dit que Solon voulant insérer dans ses vers les noms des Peuples Barbares, y fut fort embarrassé : mais voyant que les Egyptiens qui en ont parlé les prémiers, les avoient transportez dans leur Langue propre après en avoir pénétré la signification, cela lui donna le courage de suivre leur exemple, & de les habiller à la Grecque. Platon fit la même chose que Solon, & leur exemple fut suivi de tous les autres.

Ce n'est pas le seul tort que les Grecs en particulier ont fait à l'Histoire ; quoiqu'ils ayent tout appris des Barbares, des Egyptiens, des Chaldéens & des Phœniciens, soit pour la Religion, soit pour la Chronologie ; comme Hérodote le plus ancien de

* *Plato in Critia.*
† *Herod. lib. 2. n. 49. & seq.*

leurs Hiſtoriens l'avouë lui-même, ils ont voulu s'aproprier tout par une vanité ridicule, ainſi qu'Euſebe ¶ de Céſarée le leur reproche. De cette ſorte ils ont répandu autant de ténébres dans la ſcience des temps qu'ils ont tous confondus, que dans la Théologie des Anciens qu'ils ont convertie en fables abſurdes, leſquelles ne pouvoient inſpirer qu'un ſouverain mépris pour eux & pour leurs Dieux. Ils n'écrivoient la plûpart des choſes que ſur l'opinion populaire, &, pour ainſi parler, ſur un oüi-dire. Par-là ils ſe trompoient, & trompoient les autres, dit † Megaſthénés dans le fragment qui nous reſte ſous ſon nom, du Jugement des Temps & des Annales des Perſes. † Pauſanias avouë qu'ils ont trés-peu de concert entre eux, & qu'ils ne s'accordent pas ſur-tout dans les choſes qui appartiennent aux origines. Auſſi la plûpart des Auteurs en ont été ſi rebuttez, que pour ne pas dire des fables ils ont abandonné les prémiers temps à leur confuſion, n'ont commencé leur Hiſtoire qu'à certaines Epoques marquées.

Conjectures par les Coûtumes.

Les Coûtumes & les Mœurs des Nations pourroient nous conduire à une connoiſſance plus particuliére par la comparaiſon de ces Mœurs & de ces Coûtumes. Mais parmi ces Coûtumes, il y en avoit de générales, fondées ſur les prémiéres idées que les Péres des Peuples avoient tranſmiſes à leurs enfans, & qui s'étoient conſervées chez la plûpart preſque ſans aucune altération, ou du moins ſans

¶ *Euſeb. Prepar. Evang. Lib.* 10. *Comp.* 4. *& ſeq.*
† *Megaſthenes in fragm.* † *Pauſanias in Arcadicis.*

une altération fort ſenſible malgré leur diſtance & leur peu de communication. Telles ſont les idées qui ont rapport à la plûpart des uſages de la vie commune. Certainement de celles-là on ne peut rien conclure. Auſſi dans la comparaiſon que je dois faire, ne ferai-je point de difficulté de citer les Coûtumes de quelques Peuples que ce ſoit, ſans prétendre en tirer d'autre conſéquence que le ſeul rapport de ces Coûtumes avec celles de la prémiére Antiquité.

Traits caractériſtiques qui peuvent ſervir à diſcerner les Peuples de l'Amérique.

Ce ne ſeroit donc que ſur quelques traits diſtinctifs & caractériſtiques des Peuples nouvellement découverts, avec ceux des Peuples anciens, dont les hiſtoires nous ont conſervé quelque idée, qu'on pourroit hazarder quelques conjectures, en rapprochant ces traits diſtinctifs, & les confrontant les uns avec les autres.

J'appelle traits diſtinctifs & Caractériſtiques, certains uſages plus particuliers & moins communs. Telle eſt, par exemple, la coûtume qu'avoient les maris chez certains Peuples de ſe mettre au lit quand leurs femmes avoient accouché, de s'y faire ſervir par leurs femmes même, & de s'y faire rendre par elles tous les devoirs qu'on rend à l'accouchée par-tout ailleurs. Car, quoique cette coûtume ſoit une coûtume de Religion, elle étoit pourtant aſſez particuliére. Or je la trouve chez les * Ibériens ou les prémiers

* *Strabo. Lib. 3. Diodor. Sic. Lib. 5. Apoll. Rhod. Lib. 2. Rochef. Hiſt. Morale des Antilles, c. 23. Paul. Ven. Lib. 2, c. 42. Rhochefort, loco cit. &c.*

Peuples d'Eſpagne, je la trouve chez les anciens habitans de l'Iſle de Corſe, elle étoit chez les Tibareniens en Aſie, elle eſt aujourd'hui dans quelques-unes de nos Provinces voiſines d'Eſpagne, où cela s'appelle *faire couvade*. Elle eſt encore vers le Japon & dans l'Amérique chez les Caraïbes & les Galibis. Ne pourroit-on pas préſumer d'une Coûtume qui paroît ſi ſinguliére, que de ces prémiers Peuples elle a paſſé à ces derniers; d'autant mieux, que † Strabon & la plûpart des Auteurs nous tracent le chemin, que les Ibériens qui étoient venus d'Aſie en Eſpagne, anciennement nommée Ibérie, ont tenu pour retourner d'Eſpagne en Aſie, où ce même nom d'Ibérie eſt reſté au païs qu'ils occupérent. N'ont-ils pas pû ſe tranſporter de-là en Amérique?

Amazones.

Les Mœurs des Amazones ſont trop particuliéres, & caractériſent trop un Peuple pour pouvoir s'y méprendre. Les prémiéres notices que nous en donne l'Hiſtoire, ſont de ces femmes de Lybie qui ſe conformérent au génie de Pallas, & firent métier de la guerre que cette terrible fille avoit réduit en art ſur les bords du Nil, ou du Lac Triton où elle étoit née: de ces Ménades ou Bacchantes qui ſuivirent Denis Roi de Lybie dans ſes expéditions avec les Satyres & les Corybantes. * Diodore de Sicile nous les répréſente comme maîtreſſes des Contrées les plus reculées de l'Afrique. Il y a apparence que c'eſt de-là en effet qu'avoient pris leur origine celles qui s'établirent ſur le

† *Strab. Lib. 1. p. 41.* * *Diod. Sic. Lib. 3. p. 129.*

Tanaïs, puiſque † Hérodote les fait paroître comme étrangeres aux Sarmates qu'elles prirent pour leurs maris, & dont elles furent obligées d'apprendre la Langue, parce que ceux-ci ne purent apprendre la leur. Elles pouſſérent trés-loin les bornes de leur Empire, qui, ſelon ¶ Diodore de Sicile, depuis les extrémités de la Lybie, s'étendoit dans l'Aſie juſqu'au fleuve Caïque. Hypſile & les femmes de Lemnos, qui une belle nuit coupérent la gorge à leurs maris, étoient ſans doute des leurs, ou voulurent les imiter.

* Les Entrepriſes des Amazones ſur le Péloponéſe ne furent pas heureuſes, & ce fut par-là que commença leur décadence : elles furent vaincuës par Hercule le Grec & par Theſée : Penthéſilée ne réüſſit pas au ſiége de Troye, où elle fut tuée par Achille, s'il en faut croire les Poëtes. § Il eſt encore parlé de Thaleſtris qui vint voir Alexandre, & de celles qui furent vaincuës auprés de la Mer Caſpienne, en combattant pêle-mêle avec pluſieurs autres Peuples barbares contre les troupes de Pompée qui pourſuivoit Mithridate.** Plutarque dit que ce Général fit chercher parmi les morts le corps de quelques-unes de ces femmes guerriéres, mais qu'on n'en pût trouver aucun, bien qu'on trouvât pluſieurs de leurs dépoüilles. Depuis ce tems-là il n'en eſt plus fait mention; & peut-être regarderions-nous cette hiſtoire comme fabuleuſe, ainſi que ††Strabon la regardoit lui-même, ſi de nos jours on ne s'étoit aſſuré

†. *Herod. Lib. 4 n. 114.*
¶ *Apoll. Rh. Lib. 1. v. 835.*
* *Apollodor. Lib. 1. Plutarch. in Theſ. Diod. Sic. p. 163.*
§ *Coint. Smyr. Lib. 2. Quinct. Curt. Lib. 6. cap. 10. Juſtin. Lib. 12. p. 108.* ** *Plutarc. in Pomp.*
†† *Strab. Lib. 11. p. 348.*

qu'aux bords du fleuve *Maragnon ou des Amazones*, on trouve encore de ces femmes guerriéres qui font gloire des travaux de Mars, vivent ſéparées des hommes, s'exercent continuellement à tirer de l'arc, ne retiennent avec elles que les filles, & tuënt les enfans mâles, où les rendent à leurs peres dans des tems marquez où elles recherchent leur compagnie. * Le Pere Lamberti de l'Ordre des Clercs Réguliers & Miſſionnaire de la Colchide, prétend qu'il y a encore des Amazones parmi les Nations Barbares qui habitent le Caucaſſe. † Le ſçavant Monſieur Huet croit que les Amazones ont paſſé d'Afrique en Amérique : mais ſon ſentiment ſur ce point n'eſt pas mieux fondé, que celui qu'il a de l'origine des Péruviens qu'il fait venir des Négres des Roiaumes de Guinée & d'Angola.

Hommes habillez en femmes.

S'il s'eſt trouvé des femmes d'un courage viril, qui ſe faiſoient une gloire du métier de la guerre, laquelle ſemble ne convenir qu'aux hommes, il s'eſt trouvé auſſi des hommes aſſez lâches pour vivre comme des femmes. Chez les Ilinois, chez les Sioux, à la Loüiſiane, à la Floride & dans le Jucatan, il y a de jeunes gens qui prennent l'habit de femme qu'ils gardent toute leur vie, & qui ſe croient honorez de s'abaiſſer à toutes leurs occupations; ils ne ſe marient jamais, ils aſſiſtent à tous les exercices où la Religion ſemble avoir part, & cette profeſſion de vie extraordinaire les fait paſſer pour des gens d'un ordre ſupérieur, & au-deſſus du commun des hom-

* *Relatione della Colchide, cap. 28. p. 200. 201.*

† *Huet, Demonſt. Evang. Prop. 4. cap. 7. ſub fin.*

mes. Ne ſeroit-ce point les mêmes Peuples que les Aſiatiques adorateurs de Cibéle, ou ces Orientaux dont parle † Julius Firmicus, leſquels conſacroient, les uns à la Déeſſe de Phrygie, les autres à Venus Uranie, des Prêtres qui s'habilloient en femmes, qui affectoient d'avoir un viſage effeminé, qui ſe fardoient, & déguiſoient leur véritable ſexe ſous les habits empruntez de celui qu'ils s'efforçoient de contrefaire.

La vûë de ces hommes déguiſez en femmes, ſurprit les Européens qui abordérent les prémiers en Amérique. Comme ils ne pénétroient point les motifs de cette eſpece de métamorphoſe, ils ſe perſuaderent que c'étoit des gens en qui les deux ſexes étoient confondus: en effet nos anciennes Rélations ne les appellent pas autrement que les Hermaphrodites. Quoique l'eſprit de Religion qui leur fait embraſſer cet état les faſſe regarder comme des hommes extraordinaires, ils ſont néanmoins réellement tombez, parmi les Sauvages même, dans ce mépris où étoient anciennement les Prêtres de Venus Uranie & de Cybéle; & ſoit qu'effectivement ils ſe ſoient attirez ce mépris en s'aſſerviſſant à des paſſions honteuſes, ſoit que l'ignorance des Européens ſur les cauſes de leur condition, fondât contre eux des ſoupçons fâcheux; ces ſoupçons entrérent ſi avant dans leur eſprit, qu'ils en imaginérent tout ce qu'on en pouvoit penſer de plus deſavantageux; & cette imagination alluma ſi fort le zéle de Vaſco Nugnes * de Valboa Capitaine Eſpagnol qui découvrit le prémier la Mer du

† *Jul. Firmic. Lib. de Errore prof. Relig.*
* *Lopes de Gomara, Hiſt. Général. des Indes, Liv. 2.*

Sud, qu'il en fit périr un grand nombre, en lâchant sur eux ces dogues, furieux, dont ceux de sa Nation se sont servis pour détruire une grande partie des Indiens.

Conjecture sur l'origine des Caraïbes des Antilles.

* Hérodote raconte un fait trés-singulier, d'où l'on pourroit tirer quelques lumiéres sur l'origine des Caraïbes des Isles Antilles: Il dit qu'entre les 12. Peuples qui passerent de l'Eubée dans l'Ionie d'où ils chasserent ses premiers habitans, ceux qui étoient partis du Prytanée d'Athénes ayant laissé leurs femmes dans leur pays où ils n'avoient plus intention de retourner, firent une irruption dans la Carie, & que s'en étant rendus maîtres, ils égorgerent tous les hommes sans distinction d'âge, ne réservant que les femmes pour en faire leurs épouses. Ces femmes réduites à la nécessité de périr, ou de subir la Loi du Vainqueur, aimerent encore mieux prendre ce dernier parti: mais outrées de desespoir, elles firent un serment entr'elles de ne manger jamais avec leurs maris, & de ne les nommer jamais par leur nom; & elles firent une Loi de faire passer cet usage à leur postérité, en instruisant les enfans qui naîtroient de ces mariages: Qu'elles en usoient ainsi, parce que leurs Vainqueurs avoient égorgé leurs peres, leurs époux & leurs enfans. Les femmes des Caraïbes ne mangent aussi jamais avec leurs maris; elles ne les nomment jamais par leur nom; elles les servent comme si elles étoient leurs esclaves: & ce qui est encore de plus particulier, c'est qu'elles ont une Langue toute différente de

* *Hérodot. Lib. 1, n. 146.*

celle de leurs maris, ainsi que l'avoient probablement les femmes Cariennes, lesquelles étoient étrangéres à ces Peuples venus de l'Eubée, qui porterent la désolation chez elles. On pourroit ajoûter qu'on trouve encore quelque rapport entre le nom ancien de Cariens & celui de Caraïbes, que se donnent aujourd'hui les Sauvages dont je parle. Ces Sauvages racontent eux-mêmes qu'ayant vaincu leurs ennemis, & les ayant tous détruits, ils ne réserverent que les femmes & les filles; & ils disent que c'est-là la cause de la diversité de langage qui se trouve entre les deux sexes : mais comme il s'agit d'un fait peut-être fort éloigné, & dont ils n'ont point d'Epoque, ils semblent supposer que les femmes étoient originaires des païs qu'ils habitent aujourd'hui, auquel ils étoient étrangers eux-mêmes. Cela a été cause que le † Pere du Tertre & le Ministre Rochefort qui ont supposé que ce fait étoit plus récent qu'il ne l'est peut-être en effet, se sont disputez l'origine de ces peuples, que le premier fait venir des Galibis ou Caraïbes du Continent, & le second des Apalachites, Peuple de la Floride.

Des Eskimaux.

La Nation des Eskimaux qui habite depuis les 52. degrez de latitude-Nord jusqu'au 60. entre la Baye d'Hudson & le Détroit de Belle-Isle, par lequel la terre de Labrador est séparée de l'Isle de Terre-Neuve,

† *Du Tertre, Hist. Naturelle des Antilles, Traité 7. c. 1. §. 2. Le Ministre Rochefort, Hist. Morale des Antilles, Liv. 2. ch. 7.*

a des Coûtumes ſi particuliéres, & qui paroiſſent ſe rapporter ſi peu à celles des autres Sauvages de l'Amérique; leur air même eſt ſi différent de celui des Nations de ce vaſte Continent, qu'il ſemble qu'on ne peut ſe tromper en diſant qu'ils ont auſſi une origine toute différente. Ils ſont grands, bienfaits, plus blancs que les autres Sauvages, ils cultivent leur barbe, ils ont les cheveux crêpus, & les coupent au-deſſous des oreilles; preſque tous les ont noirs, mais quelques-uns les ont blonds, & quelques autres roux, comme les Peuples Septentrionaux de l'Europe.

Le nom d'Eskimaux qu'on leur a donné, paroît formé de celui d'Eskimantſic, terme de la Langue Abenaquiſe, qui ſignifie *ceux qui mangent cru*; parce que ne vivant que de chaſſe & de pêche, ils mangent les chairs des animaux & des poiſſons toutes cruës & toutes ſanglantes; on a prétendu qu'ils n'avoient pas l'uſage du feu; mais les Européens qui les ont vûs de plus prés, ont découvert le contraire. Il parut même qu'ils avoient pour lui un reſpect religieux, qui ſe manifeſta par l'inquiétude qu'ils témoignerent au ſujet d'un matelot, lequel pour allumer ſa pipe, avoit pris un charbon qu'il fut obligé de remettre pour les tranquilliſer. Ils s'en ſervent auſſi pour leur cuiſine. Car, quoiqu'ils ne ſe faſſent point une peine de manger les viandes cruës, ils les font néanmoins cuire à demi, quand ils en ont la commodité, dans des pots & des chaudiéres d'argile ou de grez, ou bien ils les font ſécher au Soleil pour les réduire en farine & en faire une eſpéce de boüillie.

Les Sauvages leur donnent encore un au-

tre nom qui répond à celui de *Fuyards*, non pas qu'ils ne soient braves ; mais parce qu'étant d'un esprit fort vif & fort inquiet ; ils sont dans une défiance continuelle & toûjours sur le qui-vive, évitant, autant qu'ils peuvent, toute société avec toutes les autres Nations. Le sieur Joliet qui a fait le premier la découverte du Mississipi, & le sieur Constantin, sont ceux des François qui les ont approchez de plus prés. Ils sont aussi venus une fois d'eux-mêmes au Fort de Monsieur de Courtemanche ; mais le commerce qui s'est fait avec eux, s'est fait si rarement, & avec tant de précaution & de soupçon de part & d'autre, qu'on n'a pas pû les pratiquer assez pour les bien connoître.

On ne peut douter qu'ils n'ayent eu commerce autrefois avec les Biscayens, qui sont les premiers peuples d'Europe qui ayent fréquenté ces Côtes où ils alloient faire la pêche ; & il y a quelque lieu de croire que quelque trahison que ceux-ci leur auront faite les aura effarouchez ; car depuis ces tems-là ils font toûjours un mauvais parti aux Européens qui tombent entre leurs mains quand ils peuvent les surprendre. On dit même qu'ils vont sécrettement couper les cables de leurs vaisseaux pour les faire périr à la Côte, & quelquefois ils sont assez hardis pour les attaquer & les enlever.

Il y a des gens qui prétendent que cette Nation s'est formée du naufrage de quelque vaisseau Basque, & que par conséquent ils doivent leur origine à ces mêmes peuples d'Europe de qui ils ont eu depuis sujet de se plaindre : mais ce qu'on a pû remarquer de leurs usages, me persuade qu'ils ont une origine beaucoup plus ancienne. Je croirois plus

volontiers qu'ils seroient sortis anciennement des Isles Britanniques ou des Orcades ; & s'ils n'avoient quelques restes d'idolâtrie & de superstition, sans qu'il paroisse parmi eux aucun vestige du Christianisme, on pourroit peut-être dire qu'ils sont décendus de ces Cambriens, qui abandonnant le pays de Galles sur la fin du 12. siécle, furent chercher de nouvelles Terres du côté de l'Ouest sous la conduite d'un de leurs Princes nommé Madoc, fils d'Owen Guynedd, dont il est parlé dans l'Histoire de Cambrie de David Pouvel * : si toutefois les Voyages de ce Madoc ne sont pas entiérement fabuleux. Je parlerai en son lieu des habitations des Eskimaux, de leurs vétemens, de leurs canots & de leurs Pyrogues.

Géans.

La taille des géans & des Pygmées parle pour eux, autant que les Coûtumes les plus marquées pourroient parler pour les autres. L'Ecriture Sainte fait souvent mention de ces hommes d'une stature déméſurée, enfans d'Enacim, & qui habitoient dans la Terre de Chanaan. L'Histoire prophane & la fable ont aussi rendu célébres leurs combats avec les Dieux. Acosta, l'Inca Garcilasso de la Vega & plusieurs autres assurent qu'ils ont été établis dans le Pérou, où ils s'attirerent la colére de Dieu qui appesantit sa main sur eux, & leur fit sentir d'une maniére extraordinaire le poids de sa vengeance. Il y a encore, dit-on, des peuples entiers de Géans dans les Terres Australes, qui sortent apparemment de la même souche.

* *David Pouvel, Hist. Cambriæ ad annum 1170.*

Pygmées.

Les Pygmées dont les Poëtes nous ont chanté les combats avec Hercule qui les détruisit, ne sont peut-être pas si fabuleux qu'on pourroit penser. Je veux bien croire que la licence poëtique a ôté quelque chose à leur stature, mais sans parler des Samojedes qui sont fort petits, * Paul Jove place au Nord de la Laponie Moscovite & de la Tartarie Orientale une Nation de Pygmées. Selon le rapport de plusieurs Indiens, il doit y en avoir quelques Nations au Nord de l'Amérique. Il y a quelques années que des Sauvages amenerent à la Baye d'Hudson un homme d'une trés-petite taille. Cet homme ne parut point étonné de voir le Fort des François & les vaisseaux des Européens; & il fit entendre qu'il avoit vû quelque chose de semblable dans le pays dont il étoit parti quand il avoit été fait esclave. Une fille de la Nation des Eskimaux qui fut surprise en 1717. & amenée au Poste que Monsieur de Courtemanche avoit établi à la Côte de Labrador où elle a resté jusques en 1720. ayant appris pendant ce tems-là assez de Langue Françoise pour pouvoir se faire entendre, assûra qu'il y avoit des Nations entiéres de petits hommes hauts de trois pieds, & dont les femmes étoient encore plus petites; que les petits hommes étoient les esclaves des grands, & se trouvoient heureux quand on leur donnoit un verre d'eau douce, parce qu'ordinairement ils ne boivent que de l'eau salée comme les Eskimaux.

* *Paul. Jovius, Lib. de Legatione Moscov.*

Divers Peuples monstrueux.

On pourroit encore moins se méprendre touchant l'origine de certaines Nations encore plus caractérisées, comme celles dont parle Pline *, Solin, Pomponius Méla, &c. aprés Ctesias, & les autres Auteurs anciens qui ont écrit de l'Inde Orientale, si elles se trouvoient aujourd'hui en Amérique. Ces Auteurs nous ont fait des peuples d'hommes si extraordinaires, qu'ils n'ont pû persuader, ni éviter la réputation d'Auteurs fabuleux qui débitoient des contes de gayeté de cœur, ou qui étoient les dupes d'une sotte crédulité, dont Strabon ¶, qui donne dans l'excés opposé, a cru devoir se moquer. Mais quand bien même ils eussent dit la vérité, ils parloient d'un Païs si éloigné & alors si peu connu, & ils en disoient des choses si monstrueuses, qu'ils n'en eussent pas été crus davantage : tant ce qu'ils disoient étoit hors de toute vraisemblance.

Qui pourroit en effet se persuader qu'il y ait des Nations de Cynocéphales ou d'hommes à têtes de chiens; d'Acéphales ou d'hommes sans tête; d'Enotocétes, ou d'hommes dont les oreilles pendent jusques aux talons; d'Arimaspes ou de Monocules, c'est-à-dire, d'hommes qui n'ont qu'un œil; de Monoscéles ou de Sciopodes, c'est-à-dire, d'hommes qui n'ont qu'un pied; des Nations d'hommes où les femmes n'enfantent qu'une fois, & où les enfans naissent avec des cheveux aussi blancs qu'ils peuvent l'être dans

* *Plin. Lib. 7. cap. 2. Solin. cap. 44. Pompon. Méla, Lib. 3. Ctesias, frag. ex indicis.*

¶ *Strabo, Lib. 2. p. 48.*

l'extrême vieilleſſe ; d'hommes enfin dont les uns n'ont point de nez, les autres point de bouche ni de fondement, qui ne mangent point, & ſe nourriſſent d'une maniére différente des autres. Auſſi quelques Auteurs comme * Hérodote & Méla, ont mis la plûpart de ces monſtres, ſuppoſé qu'il y en eût, au rang des bêtes, plûtôt que des hommes. Le plus grand nombre des autres qui en ont écrit, ne garantiſſent point ces faits, n'en parlent que ſur la foi d'autrui ſur laquelle ils ne comptoient peut-être pas beaucoup eux-mêmes. Il n'y a guére que Pline ¶ qui ſemble vouloir nous diſpoſer à croire toutes ces merveilles, en nous diſant qu'il y a beaucoup de choſes qu'on regarde comme impoſſibles, avant que l'expérience ait appris qu'elles ſont poſſibles en effet : & qu'on ſeroit auſſi incrédule à l'égard des Ethiopiens ſi on n'en avoit jamais vû, qu'on pourroit l'être à l'égard de tout ce qu'il avoit à dire.

§ Les Auteurs des prémiéres Rélations des Indes Occidentales nous ont fait des récits auſſi incroyables ; nous y voyons des figures d'hommes avec des oreilles monſtrueuſes, & dont le plaiſir eſt de les allonger par le poids immenſe des pendans qu'ils leur font porter. † Laët parle d'un Peuple où les hommes ont des mamelles qui leur tombent juſqu'aux cuiſſes, de ſorte qu'ils ſont obligez de les lier & de les aſſujettir autour de leur corps lorſqu'ils veulent courir. ** Walter Ralegh place

* *Herodotus, Lib. 4. n. 191. Pomp. Méla, loco cit.*

¶ *Plin. Lib. 7. cap. 1.*

§ *Joan. de Laet, Indiæ Occid. Lib. 17. c. 7.*

† *Idem, Lib. 15. cap. 3.*

** *Vvalter Ralegh, in deſcrip. Guyanæ. Indiæ Occid. part. 8.*

un Peuple nombreux d'Acephales dans la Guyane. Jacques Carthier, qui probablement n'avoit jamais lû Ctésias, ni Pline, nous dit, sur le rapport d'un Sauvage, qu'il y avoit vers le Nord des Peuples qui ne mangeoient point, des Peuples qui n'avoient qu'une jambe, & d'autres où l'on voyoit des choses aussi prodigieuses, & qu'il seroit trop long de rapporter. Cette même Sauvagesse dont j'ai parlé tout-à-l'heure au sujet des Pygmées, assuroit de la même maniere qu'outre ces petits hommes, il y en avoit encore d'autres d'une hauteur & d'une grosseur prodigieuse qui rendoient leurs excrémens par la bouche, & urinoient par-dessous l'épaule ; quelques-uns qui n'avoient qu'une cuisse, une jambe & un pied fort large, deux mains au même bras, la tête & le corps plat, un nez, des yeux, & une bouche fort petite, qui étoient avec cela les meileurs plongeurs du monde ; & que les Eskimaux se servoient de ceux qu'ils faisoient esclaves pour retirer du fonds de la Mer ce qu'elle avoit englouti, lorsque les vaisseaux d'Europe faisoient Naufrage sur leurs Côtes. D'autres enfin qui avoient le visage extraordinairement noir, le nez & les lévres fort grosses, & les cheveux tous blancs de naissance, comme est le poil des animaux qui naissent dans des Païs presque toûjours couverts de neige.

J'en reviens à ce que j'ai déja dit tout-à-l'heure, que quand bien même ces récits seroient vrais, ils paroissent si fabuleux & si peu vraisemblables, qu'ils ne méritent pas d'être crûs, & qu'il ne faudroit y ajoûter foy, qu'aprés que par la découverte exacte de ces Peuples on se seroit tellement assûré qu'ils existent, que nous ne pussions presque plus en

douter, ſans faire injure à un grand nombre de perſonnes dont le témoignrge paroîtroit irréprochable.

Pour moi, j'ai toûjours regardé comme des fables ce que les Auteurs anciens, & ce que les Auteurs des Relations de l'Amérique nous ont raporté de ces Peuples extraordinaires, & je n'ai jamais pû me perſuader que les Anciens en particulier euſſent voulu ſerieuſement nous les donner pour des Peuples réels, ou du moins s'il y en a eu d'aſſez crédules pour cela, ils auront été trompez par le nom de ces Nations : noms injurieux qui leur avoient été donnez par leurs voiſins & par leurs ennemis, leſquels par ces expreſſions hiéroglyphiques, vouloient marquer le mépris qu'ils en faiſoient, de la même maniére qu'aujourd'hui les Chinois qui ſe croyent les plus ſages de tous les hommes, diſent qu'ils ſont les ſeuls qui ayent deux yeux, que tous leurs voiſins ſont aveugles : mais que les Européens qui leur ont fait voir quelque habileté, ont un œil unique ; de ſorte qu'ils nous regardent ſur le même pied, ſur lequel l'Antiquité nous repréſente les Cyclopes.

J'avois porté le même jugement en particulier des Acéphales, nonobſtant ce qu'on en lit dans un Sermon qui ſe trouve parmi ceux de ſaint Auguſtin †*, & qui pourroit

† *Aug. Serm. 37. ad Trinitas.*

* *Auguſt. Sermone 37. ad Fratres in Eremo. Tom. 6. Edit. Pariſ. pag.* 345. Ecce ego jam Epiſcopus Hipponenſis eram, & cum quibuſdam ſervis Chriſti ad Æthiopiam perrexi, ut eis ſanctum Chriſti Evangelium prædicarem, & vidimus ibi multos homines ac mulieres capita non habentes, ſed oculos groſſos fixos in pectore, cætera membra æqualia nobis habentes : inter quos Sacerdotes eorum vidimus uxoratos ; tantæ tamen abſtinentiæ erant, quod licêt uxores Sacerdotes omnes haberent, numquam tamen niſi ſemel in anno

bien avoir été prêté à ce Pére. Un ou deux faits néanmoins arrivez tout récemment, m'ont obligé de suspendre mon jugement, ou même de réformer sur cela mes idées.

Le premier de ces faits est tiré des derniéres Lettres qui nous sont venuës de la Chine. Il y est rapporté que le grand Monarque qui gouverne depuis si long-temps ce vaste Empire avec tant de gloire, s'entretenant familiérement avec M. Mezza-Barba Patriarche d'Alexandrie, & Légat du Saint Siége auprés de ce Prince, lui fit plusieurs questions touchant la maniére d'administrer la justice en Europe, à quoi M. le Légat ayant satisfait d'une façon qui le contenta trés-fort: » pour » moi, dit l'Empereur, je suis obligé, selon » les Loix de l'Etat, de signer les sentences » de mort: mais depuis plus de soixante ans » que je suis sur le Trône, j'ai toûjours eu » une peine extrême à souscrire à la mort » d'une de mes sujets, & je m'en suis toû- » jours dispensé, autant que j'ai pû le faire,

eas tangere volebant, quâ die ab omni sacrificio abstinebant. Vidimus & in inferioribus partibus Æthiopiæ homines unum oculum tantum in fronte habentes, quorum Sacerdotes à conversationibus hominum fugiebant, ab omni libidine carnis se abstinebant, & in septimana in qua Diis suis Thura offerre debebant, ab omni labe carnis abstinebant se: nihil sumebant nisi metretam aquæ per diem; & sic contenti manentes dignè sacrificium Diis suis offerebant. *Hanc notam Editores didere ad Marg.* Hic observat Lupus Augustinum profectum numquam fuisse in Mauritaniam Paganam, sed tantum in Christianam; non prædicationis gratiâ, sed ad componenda quædam negotia à Zozimo legatum; hunc verò Apostolatum manifestissimam imposturam esse, ut indicat. *Epist. Nunc.* 199. *n.* 46. eo certiùs quod à sene conscripta sit. Ecce, inquit Lupus August. *Lib.* 16. *de Civ. Dei*, *cap.* 8. in senectute à se scripto, talia hominum monstra dicit à se visa non in Æthiopia sed in opere Musivo Carthag. neque dicit ea esse; sed *ferunt esse*, sed *Gentium narrat historia*, solita utique mendaciis scatere.

» ſans violer les Loix de l'Empire » En voi-
» ci, ajoûta-t'il, un exemple.
» Il y a quelques années que quelques-uns
» de mes ſujets ayant fait courir le bruit qu'ils
» avoient vû des hommes ſans tête, dont les
» yeux répondoient aux mammelles & la
» bouche à l'eſtomac, cette nouvelle ſurpre-
» nante cauſa un mouvement dans les eſprits
» que les Mandarins crurent devoir arrêter,
» de peur que cela ne cauſât quelque alte-
» ration dans l'Etat. Ils firent donc ſaiſir les
» Auteurs de cette nouvelle, leur firent leur
» procés, & les condamnérent à la mort.
» La ſentence m'aïant été aportée, je crus que
» c'étoit une de ces occaſions où je pouvois en
» ſuſpendre l'effet. Je le fis, & j'en fus bien
» aiſe dans la ſuite : car ayant interrogé quel-
» que tems aprés des Tartares Septentrionaux
» mes ſujets, qui étoient venus à Pekin, ils
» me confirmérent ce que les premiers a-
» voient dit, & m'aſſurérent qu'ils avoient
» vû & tué quelques-uns de ces monſtres.

Le ſecond fait eſt arrivé en Canada, où un bruit ſemblable ſe répandit l'an paſſé parmi les Sauvages, chez leſquels la nouveauté du prodige n'a pas cauſé un moindre étonnement que chez les Chinois. Un Iroquois, diſent-ils, étant dans le païs de chaſſe pendant l'automne de 1721. où pendant l'hyver de l'année derniére, apperçût un de ces hommes monſtrueux ; & ſoit que ne diſtinguant pas aſſez ce que ce pouvoit être, il le prit de loin pour une bête féroce, ſoit que la vûë d'un objet ſi extraordinaire lui eut cauſé quelque frayeur, il tira & le tua. S'étant enſuite approché pour le conſidérer plus à loiſir, il vit un homme, tel que j'ai dépeint ces Acéphales & ce qui augmenta ſa ſur-

priſe, c'eſt qu'il le trouva lié & attaché à un arbre. L'Iroquois de retour de la chaſſe, n'a pas manqué de raconter ſon avanture aux autres Sauvages qui ſe ſont fort entretenus de l'hiſtoire de l'homme ſans tête, que la plûpart ont regardé comme une fable à cauſe de ſa nouveauté.

La choſe néanmoins paroît trés-réelle, & il y a apparence que ce miſérable ayant été fait eſclave par des Sauvages de quelque Nation éloignée, aura été ainſi attaché & abandonné dans les bois par ces Sauvages qui l'avoient pris, & qui ſe trouvant en païs ennemi, & ſe ſentant peut-être découverts, auront été obligez de fuïr & de pourvoir à leur ſureté.

Quoiqu'il en ſoit, ces faits ſe rapportent fort les uns aux autres, & (ſuppoſant leur vérité) ils peuvent donner idée des traſmigrations des peuples Barbares. Car ces Acéphales étoient autrefois habitans de l'Afrique aux environs du Nil ou de la Mer-Rouge. Aujourd'hui, ſelon ces Relations, il doit y en avoir au moins deux Nations, l'une qui eſt celle des Chévelus que Walter Ralegh place ſur le fleuve des Amazones & dans le centre de la Guyane, & l'autre qui eſt ſituée au Nord-eſt de la Chine & du Japon, où l'Aſie confine avec l'Amérique. Il y a même apparence que c'eſt de-là que ſeroit venu celui qu'on ſuppoſe avoir été tué par l'Iroquois dont je viens de parler. Cela même peut confirmer que l'Amérique & l'Aſie ſont jointes enſemble, & qu'il n'eſt peut-être pas ſi difficile de faire cette découverte. Or quelle immenſe étenduë de païs entre les terres des Acéphales anciens & des nouveaux.

On ne doit point croire que ces Peuples n'ayent absolument point de tête ; mais qu'ils l'ont extrémement enfoncée, de sorte qu'elle est presque au niveau des épaules, & cachée par les cheveux. Cela peut se faire par artifice, en contraignant la tête des enfans au berceau, de la même maniére que plusieurs Peuples de l'Amérique applatissent le front, les temples & le nez de leurs enfans, aussi-tôt qu'ils sont sortis du sein de leur mere, & qu'à la Chine on gêne si violemment les pieds aux filles, qu'elles n'en ont presque point dans un âge plus avancé : cela peut se faire aussi naturellement par un effet de l'imagination des meres, qui auront trouvé de la beauté à avoir la tête ainsi enfoncée. On sçait par bien des expériences fâcheuses combien l'imagination des meres fait d'impréssion sur leur fruit. On pourroit peut-être attribuer à cette imagination la couleur des Negres & des Caraïbes, ainsi que j'ai déja indiqué. Je parlerai dans la suite du goût que les Nations barbares ont toûjours eu pour se peindre le corps de diverses couleurs. Les Caraïbes ont encore ce goût pour le Rouge. Les Négres ont le même goût pour le noir le plus foncé, pour les grosses lévres, pour les nez écachez, & pour les cheveux crêpus. Ce goût general dans toute la Nation, & la vûë continuelle de semblables objets, a dû faire impression sur les femmes enceintes, comme les baguettes de diverses couleurs sur les brebis de Jacob, * & c'est ce qui doit avoir contribué en premier lieu à rendre les uns noirs par nature, & les autres rougeâtres, tels qu'ils sont aujourd'hui : c'est ce qui doit avoir contribué pareillement à former la tête des Acéphales

* Gen. cap. 30. v. 29.

au niveau des deux épaules. En effet, chez ces Peuples qui applatissent la tête à leurs enfans, ou qui leur contraignent les pieds, il y a peu de travail à faire pour perfectionner l'ouvrage, parce que naturellement les enfans naissent avec la tête plus platte, ou les pieds plus petits que ne les ont les Enfans des Européens en naissant.

On verra dans la suite de cet Ouvrage plusieurs autres traits singuliers, dont chacun pourra faire l'application aux autres Peuples dont il aura plus de connoissance que moi, & que j'abandonne pour venir à quelques conjectures particuliéres sur l'origine des Iroquois & des Hurons.

Conjectures sur l'origine des Iroquois & des Hurons.

Hornius a cru pouvoir faire descendre les Iroquois & les Souriquois des Turcs, & les Hurons d'un Peuple des Etats du Mogol qui a un nom approchant: mais comme ces conjectures n'appuyent que sur la confrontation de ces mots qu'il croit être propres des Langues Babares: pour confondre sa preuve, & pour donner en même temps une idée du fonds qu'il y a à faire sur des preuves qui ne sont établies que sur des étimologies incertaines, il suffit de dire que ce sont des noms bizarres que les François eux-mêmes leur ont imposé.

Quelques coûtumes caractéristiques des Peuples de la Lycie, comparées avec celles des Iroquois & des Hurons, m'avoient d'abord persuadé que je ne m'écarterois pas de la vérité en les faisant descendre les uns des autres; & je croyois avoir trouvé dans Héro-

dote, dans Nicolas de Damas & dans Héraclide de Pont, de quoi assûrer mes conjectures. * Ecoutons ces Auteurs. Herodote au Liv. 1. dit ces paroles : » Les Lyciens se servent en partie des Loix des Crétois, & en » partie de celles des Cariens. Mais ils ont » cela de particulier, & qui ne s'observe » nulle part, que c'est de leurs meres qu'ils » prennent leurs noms ; & si quelqu'un en » rencontrant un autre, lui demande qui il » est, de quelle famille il est, il cherche sa » noblesse dans la maison de sa mere, & en » tire sa génealogie. Si une femme noble é- » pouse un roturier, les enfans qui en nais- » sent sont estimez nobles ; & si un homme » noble & des premiers d'entre eux épouse » une femme étrangere, ou qui ait été con- » cubine, les enfans qui en viennent, ne » sont pas réputez nobles.

» † Les Lyciens, dit Heraclide le Pontique, » vivent de brigandage, ils n'ont point de » Loix écrites, mais seulement des coûtumes » établies parmi eux. Les femmes y sont » maîtresses depuis leur premiére origine.

¶ Nicolas de Damas confirme la même chose trés-expressément au Livre des Mœurs des Nations. » Les Lyciens, dit-il, font plus » d'honneur aux femmes qu'aux hommes. » Ce sont les meres qui donnent le nom aux » enfans; & les filles y sont héritiéres des biens, » non pas les garçons. Faisons maintenant l'application.

Le premier trait de ressemblance est dans le nom même des Lyciens. Ce nom, selon le sentiment des Auteurs, leur avoit été impo-

* *Herod. Lib.* 1. *n.* 173.
† *Heraclid. Pontic.* ΛΥΚΙΩΝ.
¶ *Nicol. Damasc.* ΛΥΚΙΟΙ.

ſé à cauſe de Lycus fils de Pandion, qui s'étant retiré chez les Termiles auprés de Sarpédon, s'y rendit ſi recommandable par les réglemens qu'il y fit pour la Religion & les Mœurs, qu'ils quitterent le nom qu'ils portoient pour s'honorer du ſien. ΛΥΚΟΣ dans la Langue Grecque ſignifie un Loup : or les Hurons & les Iroquois ſont diſtinguez en trois familles, dont l'une eſt celle du Loup. La diſtinction de ces trois familles eſt ſacrée parmi eux, & trés-ancienne ; elle eſt fondée ſur la fable de leur origine que je rapporterai ci-aprés ; & la famille du Loup ſe glorifie de porter le nom du premier de tous les hommes, qui m'a paru être le Lycus des Lyciens.

Le ſecond trait de reſſemblance conſiſte dans cette ſupériorité qu'Héraclide de Pont & les autres donnent aux femmes Lyciennes ſur leurs maris. Ceci paroîtra ſans doute extraordinaire à ceux qui ayant lû les Rélations, y auront vû que les hommes ſeuls parmi les Sauvages, y ſont proprement libres, & que les femmes ne ſont que leurs eſclaves. Rien n'eſt cependant plus réel que cette ſupériorité des femmes. C'eſt dans les femmes que conſiſte proprement la Nation, la nobleſſe du ſang, l'arbre généalogique, l'ordre des générations, & de la conſervation des familles. C'eſt en elles que réſide toute l'autorité réelle: le pays, les champs & toute leur récolte leur appartiennent: elles ſont l'ame des conſeils, les arbitres de la paix & de la guerre: elles conſervent le fiſc ou le tréſor public; c'eſt à elles qu'on donne les eſclaves : elles font les mariages, les enfans ſont de leur domaine, & c'eſt dans leur ſang qu'eſt fondé l'ordre de la ſucceſſion. Les hommes au contraire ſont entiérement

isolés & bornez à eux-mêmes : leurs enfans leur sont étrangers : avec eux tout périt : une femme seule releve la cabane : Mais s'il n'y a que des hommes dans cette cabane en quelque nombre qu'ils soient, quelque nombre d'enfans qu'ils ayent, leur famille s'éteint ; & quoique par honneur on choisisse parmi eux les Chefs, que les affaires soient traitées par le conseil des anciens, ils ne travaillent pas pour eux-mêmes : il semble qu'ils ne soient que pour répréſenter & pour aider les femmes dans les choses, où la bienséance ne permet pas qu'elles paroissent & qu'elles agissent.

Pour une plus grande intelligence, & pour mieux faire sentir les différens traits de ressemblance marquez par ces Auteurs que j'ai cités, il faut sçavoir que les mariages se font de telle maniére, que l'époux & l'épouse ne sortent point de leur famille & de leur cabane pour faire une famille & une cabane à part. Chacun reste chez soi, & les enfans qui naissent de ces mariages, apartenant aux femmes qui les ont engendrez, sont censez de la cabane & de la famille de la femme, & non point de celle du mari. Les biens du mari ne vont point à la cabane de la femme à laquelle il est étranger lui-même ; & dans la cabane de la femme, les filles sont censées héritiéres par préférence aux mâles, parce que ceux-ci n'y ont jamais que leur subsistance. C'est ainsi qu'on vérifie ce que dit Nicolas de Damas touchant l'héritage, & ce que dit Hérodote touchant la Noblesse, parce que les enfans étant de la dépendance de leurs meres, ils sont considerables, autant que leurs meres le sont elles-mêmes.

Par rapport à l'autorité, qu'Héraclide as-

ſure que les femmes ont toûjours euë chez les Lyciens depuis leur premiére origine ; cela ſeroit évidemment faux, ſi l'on entendoit que l'autorité fût entre leurs mains, comme nous concevons qu'elle l'eſt dans un état Monarchique ou Ariſtocratique, dans lequel les femmes ſuccédent au Trône, & prennent les rênes de l'Empire faute d'héritiers mâles, gouvernant par elles-mêmes, & tout ſe faiſant en leur nom. Cela ſeroit, dis-je, évidemment faux & entiérement contraire à l'Hiſtoire, qui nous a tranſmis les noms de pluſieurs Chefs des Lyciens, tels que Sarpédon, Lycus, Glaucus, Xantus, Pandare, Iobates, Amiſodare, &c. ſans y mêler jamais aucun nom de femme. Cela mérite donc une explication, & s'éclaircit aiſément par ce qui a précédé, & par ce que j'ai déja dit, que l'autorité réelle ſe trouve entre leurs mains. Mais elles choiſiſſent des Chefs dans leurs familles pour répréſenter & être comme les dépoſitaires de cette autorité avec le Sénat, comme je le dirai dans la ſuite en parlant de leur gouvernement. Les femmes choiſiſſent ces Chefs parmi leurs freres maternels ou leurs propres enfans, & ce ſont les freres de ceux-ci ou leurs neveux, qui leur ſuccédent dans la cabane de la mere.

Il ne faut pas ſe perſuader non plus, ſur le témoignage d'Hérodote, que chez les Lyciens, les enfans mâles portaſſent le nom de leurs meres, & que tous les enfans d'une même mere euſſent le même nom. Ceci ſeroit encore évidemment contraire à l'Hiſtoire. Les noms Lyciens que nous trouvons dans Homére & dans les autres Auteurs, ſont tous des noms d'hommes, & nous voyons des freres avec des noms différens, comme Pandare

& Butés. Il faut donc expliquer Hérodote sur la coûtume qu'avoient les Lyciens de prendre le nom de leurs meres, par celle que les Hurons & les Iroquois observent encore.

Dans chaque famille on conserve un certain nombre de noms des Ancêtres de cette famille, soit des hommes, soit des femmes. Ces noms leur sont particuliers, & connus pour être affectez à telle & à telle famille. Or c'est la coûtume dans chaque famille d'y faire revivre, & de ressusciter en quelque maniére ceux qui en sont issus, & qui l'ont illustrée. On reléve en même temps les noms de ceux que l'on fait revivre, & on les impose à ceux de leurs petits neveux qui sont destinez pour les répréfenter. Ceux-ci deviennent par-là plus ou moins considérables, selon que ceux, qui avoient porté ces noms, étoient plus ou moins considérables eux-mêmes par leurs qualités, par leurs vertus & par leurs actions.

Les Juifs avoient de la même maniére dans chaque famille des noms déterminez qu'on avoit soin de relever, & c'étoit dans la famille du pere qu'on les prenoit, ainsi qu'on peut le vérifier par l'Evangile, & par ce qui arriva quand il fallut donner un nom à saint Jean-Baptiste. * Mais comme autrefois parmi les Lyciens, de même aujourd'hui parmi les Hurons & les Iroquois; c'est dans la famille des femmes qu'on prend ces noms, & ce sont elles qui sont chargées de ressusciter les morts, & de faire revivre les Ancêtres. Cela se fait dans les solemnités publiques aprés qu'ils ont résolu de relever l'arbre, ainsi qu'ils ont coûtume de s'exprimer. Il est

* Luc. 1. v. 59. 60. 61.

vrai de dire dans ce sens qu'ils reçoivent le nom de leurs meres, comme c'est par elles qu'ils comptent leurs généalogies.

Ces noms changent avec l'âge. Un enfant, ou n'a pas de nom, ou reléve celui d'un enfant, un jeune homme celui d'un guerrier, & un vieillard celui de quelque ancien. Dés que quelqu'un meurt, le nom qu'il portoit demeure enséveli avec lui, & ce n'est que plusieurs années aprés qu'on le renouvelle.

Communément cependant les Sauvages ne s'entendent pas volontiers nommer par le nom qui leur est affecté, & la demande qu'on leur en feroit, est une espece d'affront qui les feroit rougir. En se parlant les uns aux autres, ils se donnent tous des noms de parenté, de frere, de sœur, d'oncle, de neveu, &c. observant exactement les degrez de subordination & toutes les proportions de l'âge, à moins qu'il n'y ait une parenté réelle par le sang ou par l'adoption; car alors un enfant se trouvera quelquefois le grand-pere de ceux, qui selon l'ordre de la nature, pourroient être facilement le sien. Ils pratiquent la même civilité à l'égard des Etrangers à qui ils donnent, en leur parlant, des noms de consanguinité, comme s'il y avoit une vraye liaison du sang plus proche ou plus éloignée, à proportion de l'honneur qu'ils veulent leur faire, * coûtume que Nicolas de Damas rapporte aussi des anciens Peuples de Scythie.

J'avois cru, dis-je, sur la confrontation de ces mœurs singuliéres des Lyciens, raportées par ces Auteurs que je viens de citer, & par les autres qui en ont écrit, avec celles de nos Sauvages, pouvoir fonder quelques conjectures solides pour établir leur origine : mais

* *Nic. Damas Apud Stobæum, verbo* Γαλακόφαγοι.

ces caracteres tout ſinguliers qu'ils paroiſſent, ne le ſont cependant pas ; & convenant à pluſieurs autres Peuples, ainſi que je vais le faire voir, le fondement de toutes ces conjectures tombe, & nous laiſſe dans nôtre incertitude.

Car en premier lieu, le nom de Lyciens, de Lycopolitains, de Lycaoniens, &c. conviennent enſemble dans la même ſignification, c'étoient neanmoins des Peuples differens. Les Amazones avoient elles-mêmes une Tribu nommée Lycaſtienne, qui ſe rapporte entiérement à la famille du Loup des Iroquois & des Hurons.

En ſecond lieu, Hérodote eſt dans l'erreur, quand il dit des Lyciens, qu'ils ſont les ſeuls entre les hommes qui prennent leurs noms dans la famille de leurs meres, & qui comptent par elles l'ordre de leurs généalogies.* Apollonius de Rhodes parlant des Argonautes, dit qu'on leur donnoit le nom de Myniens, parce que les plus illuſtres d'entre eux faiſoient gloire d'être iſſus des filles de Mynias, à quoi ſon Commentateur ajoûte que c'étoit par une coûtume, ſemblable à celle des Cariens qui prenoient leurs noms dans la famille de leurs meres. Cependant ces illuſtres Argonautes étoient pour la plûpart de la Theſſalie & du Peloponéſe.

En troiſiéme lieu, la Gynécocratie ou Empire des femmes, étoit très-univerſellement répanduë. Car elle étoit non-ſeulement chez les Scythes, chez les Sarmates, & chez les Amazones en particulier : mais elle étoit encore dans l'une & dans l'autre Aſie, où les femmes guerriéres qui en avoient été maîtreſſes,

* *Appoll, Rh. Lib, 1, v, 229.*

avoient donné goût à toutes les femmes qui vivoient ſous leur Empire, de ſe rendre maîtreſſes de leurs maris ; quoique toutes ne fuſſent pas ſi guerriéres, ni ſi étroitement ſéparées des hommes, que celles qui faiſoient gloire de vivre loin d'eux, & de ne les voir qu'en certain temps.

Elle étoit chez les Egyptiens où Iſis l'avoit établie ; car cette Reine s'étoit renduë chez eux ſi recommandable, qu'à cauſe d'elle, à ce qu'aſſure Diodore de Sicile, * les Reines avoient & plus d'honneur & plus d'autorité que les Rois ; & pour ce qui regardoit les particuliers, on donnoit dans les contrats de mariage tout pouvoir aux femmes ſur leurs maris, & ceux-ci étoient obligez de jurer qu'ils obéïroient en tout à leurs épouſes.

Elle étoit chez la plûpart des autres Peuples Barbares de l'Afrique, en particulier chez les Garamantes, où les enfans étoient tellement attachez à leurs meres, & donnoient ſi peu de marques extérieures de reſpect pour leurs péres, qu'ils ne paroiſſoient pas les reconnoître : ce qui a fait dire aux Auteurs qui ignoroient, ¶ ou qui ne faiſoient pas attention à cette Ginécocratie ; que chez les Garamantes il n'y avoit point de Loix d'un légitime mariage, & que les femmes y étant en commun, les enfans ne pouvoient pas y diſcerner ceux d'entre les hommes à qui ils étoient redevables de la vie.

Elle étoit encore chez tous les Peuples d'Eſpagne, & en particulier chez les Cantabres, ſelon le témoignage de Strabon, † que cet Empire des femmes met étrange-

* *Diod. Sic. Lib.* 1. *p.* 16.

¶ *Solin, cap.* 43. *de Æthiopia, &c.*

† *Strabo, Lib.* 3. *p.* 114.

ment

ment de mauvaiſe humeur, & qui regarde comme une choſe éloignée du bien de la ſocieté, & preſque contraire au bon ſens, qu'un mari apporte la dot à ſa femme; que les filles héritent au préjudice des garçons, & qu'elles ſoient chargées du ſoin de marier leurs freres. Les Baſques d'aujourd'hui qui ſont deſcendus de ces anciens Cantabres, ont encore quelque choſe de ces coûtumes de leurs Ancêtres par rapport aux mariages & aux héritages.

Enfin cette Ginécocratie étoit, chez les Medes, chez les Sabéens, & preſque chez tous les Barbares, ce que Claudien, a fort bien exprimé par ces vers.

Medis levibuſque Sabæis. *

Imperat hic ſexus, Reginarumque ſub armis.

Barbariæ pars magna jacet.

Les Spartiates qui avoient formé leur Gouvernement ſur celui des Barbares, & qui le conſervérent plus long-tems au milieu de la Grece, avoient auſſi cette Gynécocratie, dont il nous reſte une belle preuve dans un fait cité par Plutarque. † Car une Dame étrangére qui logeoit chez Léonidas à Lacédémone, ayant oſé dire à Gorgo ſon épouſe, comme par une eſpece de reproche honteux aux Lacédémoniens, qu'il n'y avoit que les ſeules femmes de Sparte qui euſſent un pouvoir deſpotique ſur leurs maris; elle lui répondit fiérement qu'il n'y avoit auſſi qu'elles ſeules qui méritaſſent ce

* *Claud. in Eutrop. Lib. 1.*
† *Plutarch. in Laconic. Apoph. pag. 227.*

deſpotiſme, parce qu'elles ſeules mettoient au monde des hommes.

¶ Il paroît néanmoins par les Auteurs que dans les deux branches des Héraclides à Sparte, c'étoient les enfans qui ſuccedoient à leurs péres, & montoient ſur le Trône à leur place. Ainſi la Gynécocratie que Plutarque attribuë aux Lacédémoniens, étoit différente en ce point de celle des Aſiatiques, & des autres Peuples dont nous venons de parler, à moins que le droit de ſucceſſion des enfans aux péres ne fût particulier aux Rois, & ne fut différent dans le Peuple, comme cela eſt au Pérou, où les ſeuls enfans des Incas, dont les péres mouroient ſur le Trône, y ſuccédoient à l'Empire. Dans tout le reſte de l'Etat c'étoient les neveux qui héritoient de leurs oncles maternels. Cette Loi étoit ſi générale dans ce Royaume, qu'Acoſta & les autres Auteurs Eſpagnols ont été trompez en ce point par rapport aux Incas même.

La ſucceſſion au Trône dans la ligne collatéralle maternelle des neveux aux oncles, préférablement à la ligne directe des enfans aux péres, étoit une ſuite de cette Gynécocratie ou Empire des femmes. Cela ſe trouvoit en particulier chez les Peuples compris ſous le nom d'Ethiopie, † dont Nicolas de Damas écrit qu'ils rendoient tout l'honneur à leurs ſœurs, & que leurs Rois choiſiſſoient les enfans de ces ſœurs pour leur ſuccéder par préférence aux leurs propres, & qu'au cas qu'elles vinſſent à en manquer, on choiſiſſoit alors celui de la Nation qui étoit doüé des plus grandes qualités, qui étoit le mieux fait & le plus belliqueux. Cette Loy de la

¶ *Joan. de Laet, Hiſt. Occid. Indiæ, Lib. 11. cap. 14.*
† *Nicol. Damas, apud Stobæum verbo* ΑΙΘΙΟΠΕΣ.

ſucceſſion eſt encore aujourd'hui chez preſque tous les Négres de l'Afrique, dans tout le Malabar, & en quelques autres endroits de l'Inde Orientale : mais elle eſt encore plus répanduë dans l'Amerique.

Origine des Lyciens.

Si l'on eût pû fonder quelques conjectures certaines ſur ces traits de reſſemblance entre les Lyciens & les Iroquois, il eût été facile de remonter juſqu'à la premiére origine.

L'Europe, l'Aſie Mineure, & cette partie de la grande Aſie qui s'étend vers la Mer Caſpienne, vers les Palus Méotides & les Pays Hyperboréens, une partie même de l'Afrique, furent le lot qui tomba en partage aux enfans de Japhet aprés le Déluge*. L'Ecriture Sainte nous le fait aſſez ſentir, & les Auteurs prophanes ſont aſſez de concert ſur ce ſujet. Ceux des enfans de ce Patriarche qui tirérent vers le Midi, s'étant coulez par les deux côtez de l'Helleſpont, les uns par la Thrace & par le Péloponéſe, & les autres le long de cette chaîne de montagnes qui finit au pied du Mont Taurus, fondirent preſque tous dans les Iſles de la Gréce, que la Sainte Ecriture nomme les Iſles des Nations; & invitez par la douceur du climat, par la fertilité de ces Iſles, & par leur ſituation même qui leur fait un rempart naturel de la Mer, pour les mettre à couvert des incurſions & des hoſtilitez, ils s'y arrêtérent par préference. Mais le nombre des habitans s'étant extrêmement multiplié, & ces Iſles ne pouvant plus les contenir & les nourrir, ils ſe virent obligez de ſe condamner à de triſtes ſéparations, & d'envoyer

* *Geneſ. cap. 10.*

leur monde chercher fortune ailleurs. Quelques-uns tentérent de nouvelles découvertes, & se jettérent dans l'Italie, dans les Gaules, & dans les Espagnes : les autres revinrent sur les traces de leurs Ancêtres, & refoulérent dans le Péloponése, & dans l'une & l'autre Asie. Ces séparations s'étant faites successivement & en divers temps, ces Peuples qui avoient la même origine, ne se connoissoient plus aprés un certain nombre d'années de sorte qu'ils se partagérent en autant de petites Nations qu'il y avoit de Colonies différentes, & se donnérent autant de noms qu'il y avoit de différens Villages, ou de différentes Hordes ; car la plûpart menoient une vie errante à la façon des Tartares.

La Lycie qui est à l'extrêmité de l'Asie Mineure vers la Mer, fut la retraite de plusieurs de ces Colonies, qui s'y jettérent de plusieurs endroits du Péloponése & de l'Archipel. Un Rhadamante, selon le témoignage d'Eusebe de Césarée *, y en amena une de l'Isle de Créte, fameuse chez les Poëtes par ses cent Villes, & qui ayant été des premiéres peuplées, fut aussi des premiéres à chasser ses propres enfans. Sarpédon fils d'Europe, au rapport d'Hérodote †, chassé par son frére Minos, aborda dans la Lycie, & s'y établit auprés des Cariens & des Cauniens, dont les premiers étoient originaires de l'Isle de Créte, & les seconds se vantoient de la même origine. Athamas chassé de la Béotie, y amena une Colonie, & y bâtit une Ville qui fut appellée de son nom, *Athamantia*. Platon § n'hésite pas à dire que les Lyciens sont ses descendans. Xantus fils de Triope, y fonda la

* *Euseb. in Chronico.* † *Herod. Lib. 1. n. 173.*
§ *Plato in Minoe.*

Ville de Xante, & s'y arrêta avec les Pelagiens qu'il avoit amenez d'Argos ou de l'Isle de Créte. Les Amazones, les Solymes, les Homonades & un assez grand nombre d'autres Colonies y abordérent de toutes parts, & s'y établirent en différens endroits. Il se peut faire que les Amazones de la Tribu Lycastienne soient venuës aussi de l'Isle de Créte, & qu'elles ayent pris leur nom de Lycastes, fils de Minos premier.

Les Peuples de la Lycie étoient appellez premiérement Myliens, dit Hérodote.* Lorsque Sarpédon y entra, ils étoient nommez Solymes; Sarpédon changea ce nom en celui de Termiles, & ils ne prirent celui de Lyciens, que quand Lycus fils de Pandion, chassé d'Athénes par Egée, se fut retiré auprés de Sarpédon. Homére † semble être opposé à Hérodote, en disant que Bellerophon envoyé par le Roi des Lyciens, fit la guerre aux Solymes; ce qui a fait dire à Strabon ¶, qui suit le sentiment d'Homére, que les Solymes étoient bien le peuple appellé Myliens; mais non pas celui à qui Sarpédon donna le nom de Termiles. Le sçavant M. Bochart **

* *Herodot. loco cit.* † *Homer. Iliad. 6. v.* 184.

¶ *Strabo Lib.* 14. *p.* 459. ʃ *Bochart. Geog. sacræ, Lib.* 1. *cap.* 17.

** On ne peut presque pas douter que les Solymes n'ayent habité la Lycie. J'ai de la peine à me persuader que ce fût une Colonie Phénicienne; & si l'on pouvoit bien supputer la Chronologie des temps, il seroit peut être plus probable que les Solymes, qui dans les commencemens étoient aussi vagabonds que les autres, ont passé de l'Asie Mineure dans la Palestine, que de la Palestine dans l'Asie. Il y a dans la Palestine un Promontoire appellé *Hiera*, & des monts nommez *Solymes*, selon le témoignage de Strabon. Il est assez vraisemblable que de ces deux noms on a formé celui de *Hierosolyma* du nom des Solymes habitans de ce Promontoire, qui passerent dans le pays des Chananéens. M. Bochard a raison de soûtenir, contre le sentiment de Josephe, que ces

prétend que les Solymes étoient une Colonie de Phéniciens. Il se fonde sur quelques étymologies, & sur cette guerre de Bellerophon contre les Solymes & contre les Amazones.

Mais ces preuves paroîtront bien legéres, si l'on considére que tous ces Peuples de Lycie étant un ramas de gens venus de la Gréce sous différens Chefs, devoient être toûjours en guerre les uns avec les autres, & se disputer continuellement le terrain. En effet, nous trouvons que Bellerophon ne fit pas seulement la guerre aux Solymes & aux Amazones, mais qu'il la fit aux Lyciens mêmes, aidé des Lyciens; ce qui ne peut s'entendre que de cette guerre intestine dont la Lycie étoit le théâtre & le sujet. Chacun de ces petits peuples se regardoit comme maître chez soi, & se gouvernoit à sa maniére; ce qui

Solymes n'étoient pas des Hébreux: mais la raison qu'il en rapporte ne conclut pas, lorsqu'il prétend le prouver par la maniére dont ceux-là coupoient leurs cheveux en rond, ce qui étoit défendu par la Loi des Juifs; car les Hébreux avoient conservé plusieurs choses qui étoient contre leur Loi, & en particulier celle ci, comme nous le dirons dans la suite. Il eût été plus naturel de dire, que quand bien même il seroit vrai que les Solymes fussent venus de la Palestine dans la Pisidie, il ne devoit pas pour cela en inférer que ce fussent des Hébreux; mais plûtôt des Jébuséens habitans de la Ville de Salem, laquelle existoit du temps d'Abraham, dont Melchisedech étoit Roi, & qui se soûtinrent dans cette Ville, malgré les Hébreux jusqu'au regne de David qui les assujettit. Ces Jébuséens & les Solymes de Pisidie ou de Lycie paroissent en effet être le même peuple: mais je croirois plus volontiers qu'ils ont passé de l'Asie Mineure dans la Palestine, que je ne croirois qu'ils ont passé de la Palestine dans l'Asie Mineure. Pour répondre maintenant à M. Bochard, il se peut faire que les Phéniciens établirent des Colonies en quelques endroits de l'Asie Mineure: mais cela peut aussi s'être fait postérieurement à la sortie des Solymes; car il est certain que pendant long-temps ce ne fut qu'un flux & reflux des Nations qui se chassoient les unes les autres. Celles qui étoient trop fatiguées par leurs voisins, changeoient aisément de place, & s'enfonçoient plus avant dans le pays,

ſemble juſtifié par Homére, lequel diſtingue les Lyciens qui étoient au ſecours des Troïens, & les ſépare ſous divers Chefs venus de différens endroits; ce ne fut qu'à la longue & pour la néceſſité de leurs affaires qu'ils s'unirent en corps de Nation, chacun conſervant chez ſoi ſon autorité toute entiére, & ne la partageant que lorſqu'il s'agiſſoit du bien général du pays. Juſtin * parlant de ces divers peuples Aſiatiques, fait aſſez connoître que leurs Etats étoient bien bornez, par ces paroles, *intra ſuam cuique patriam regna finiebantur.* On peut aſſurer la même choſe de preſque tous les premiers peuples. L'Ecriture Sainte compte juſqu'à 31. Rois dans la Terre de Chanaan. Les Nomes des Egyptiens étoient probablement dans les commencemens autant de différens Etats; & il eſt probable que les Dynaſties de ces divers Peuples ayant été confonduës en une ſeule, c'eſt ce qui aura fondé une longue ſuite de Rois, qui rempliſſant le nombre de 5. ou 6000. ans, ont fait une Chronologie antérieure à celle de la création du monde, & qui ne s'accorde pas avec les Saintes Ecritures ni avec les Annales des autres Peuples, ſi l'on en excepte les Chinois, qui ont auſſi une Chronologie fabuleuſe.

Durant la guerre de Troye, les Lyciens prirent tous interêt pour Priam contre les Grecs. Homére parle avec éloge de leur valeur: mais leur pays ſouffrit extrêmement des ravages que les Grecs firent dans l'Aſie Mineure pendant le temps que dura cette guerre.

En différens temps ils furent tributaires de Créſus Roi de Lydie, des Perſes, de Mauſole Roi de Carie, & enſuite des Grecs †.

* *Juſtin, init. Lib.* 1. † *Herod. Lib.* I. *n.* 23. *Lib.* III. *n.* 90.

Les Lyciens de Xante en petit nombre, combattirent avec une extrême valeur contre Harpage Général des troupes de Cyrus ¶. Ayant été vaincus en rase campagne, ils se retirérent dans leur Ville ; & ayant fait entrer dans leur fort leurs femmes & leurs enfans, ils les brûlerent avec tout ce qu'ils avoient ; aprés-quoi s'étant engagez par d'horribles sermens les uns aux autres, ils recommencérent le combat, & y périrent tous.

Ceux de Marmare § ayant molesté les troupes d'Alexandre à leur passage, ce Prince les resserra dans leur fort, qui étoit un grand rocher isolé & escarpé de toutes parts, & il les fit sommer de se rendre. Le conseil des Anciens vouloit prévenir leur ruïne commune par leur soûmission ; mais les jeunes gens aimant mieux périr & s'ensévelir avec la liberté de la patrie, prirent la résolution de faire une sortie au travers du camp des ennemis pour se sauver dans les montagnes, aprés avoir coupé la gorge aux vieillards, aux femmes & aux enfans, ou pour mourir eux-mêmes en combattant généreusement. Ce dessein ayant été agréé, il fut ordonné que chacun se retirât dans sa famille, qu'ils y fissent un festin de tout ce qu'ils avoient de meilleur, & qu'ils attendissent avec fermeté l'effet de cette détermination. Quelques-uns ayant horreur de soüiller leurs mains dans le sang de leurs proches, se contentérent de mettre le feu à la Ville & aux maisons : mais les autres exécutant la résolution dans son entier, remplirent la Ville de carnage, & aprés cette exécution barbare, ayant fait tous ensemble irruption dans le camp des assiégeans, ils se sauvérent comme ils l'avoient projetté.

¶ *Herod. Lib.* 1. *n.* 176. § *Diodor. Sic. Lib.* 17. *p.* 576.

Durant les guerres du Triumvirat d'Octavien César, de Marc-Antoine & de Lépidus, Brutus * étant entré dans la Lycie, & ayant mis le siége devant la Ville de Xante que les Lyciens avoient rebâtie sur les ruïnes de la premiére, ses habitans aprés avoir fait des prodiges de valeur pendant ce siége, donnérent un nouvel exemple d'un desespoir pareil à celui qu'avoient donné leurs Ancêtres du temps de Cyrus & d'Alexandre. Car les Romains ayant pris la Ville d'assaut, au lieu de continuër le combat, ils se dissipérent dans le moment, & se retirérent chacun chez soi; & soit qu'ils prissent sur le champ la résolution de s'ensévelir sous les cendres de leur Ville, soit qu'ils eussent prémédité ce coup, les Romains qui avoient été surpris de leur retraite, le furent encore davantage de voir en un instant toutes les maisons en feu; ils accoururent aussi-tôt pour l'éteindre, mais ces furieux les repoussérent à coups de fléches & de traits; ils égorgeoient leurs femmes, leurs enfans & leurs esclaves à la vûë des soldats, & se lançoient ensuite au milieu des flâmes; d'autres se jettoient comme des bêtes farouches sur la pointe des épées de leurs ennemis; les enfans mêmes présentoient la gorge aux épées de leurs peres, ou se précipitoient du haut des maisons dans le feu; & aprés que l'incendie fut cessé, on trouva une femme qui s'étoit penduë, tenant d'une main son enfant qu'elle avoit étranglé, & de l'autre le flambeau dont elle avoit mis le feu à sa maison. Brutus en fut touché jusqu'aux larmes; il fit ce qu'il put pour sauver quelques restes de ces misérables, promettant une récompense aux soldats qui lui ameneroient un Xan-

* *Plutarch. in M. Bruto.*

tien; cependant il n'en put ſauver que cinquante, qui ſe plaignoient encore de ce qu'on leur conſervoit la vie malgré eux. Céſar ne fut pas moins ſenſible au deſeſpoir de tant de braves qui défendoient ſes interêts, & peu de temps aprés il permit aux Lyciens de rebâtir cette Ville.

Quoique les Lyciens ſe ſoient toûjours conſervez dans leur pays juſqu'au temps du bas Empire, & que ces peuples n'y ayent peut-être pas entiérement péri comme les Solymes, les Myliens, les Amazones, les Homonades, & leurs autres voiſins, il eſt cependant hors de doute que dans ces funeſtes guerres qui portoient chez eux une déſolation preſque totale, la plûpart étant obligez de ceder à la force, auront été chercher fortune ailleurs, pour ne pas attendre les derniéres extrémitez de la guerre, & ſe seront laiſſez entraîner comme les autres dans les pays les plus reculez de la Scythie, d'où ils auront pû paſſer en Amérique.

Mais comme la conjecture fondée ſur la reſſemblance des Iroquois & des Lyciens, n'eſt pas ſi juſte qu'on n'en puiſſe faire les applications à d'autres, ainſi que je l'ai dit, & qu'il eſt difficile, pour ne pas dire impoſſible, dans un ſi grand éloignement de temps & de lieux, de rencontrer préciſément & avec évidence, ou même avec une probabilité aſſez forte par rapport à un Peuple particulier, je crois qu'il faut prendre la choſe d'une maniére un peu plus vague pour courir moins de riſque de ſe tromper.

Sentiment de l'Auteur ſur l'origine des Ameriquains.

Mon ſentiment eſt donc que la plus grande

partie des Peuples de l'Amérique viennent originairement de ces Barbares qui occupérent le Continent de la Gréce, & ses Isles, d'où ayant envoyé plusieurs Colonies de tous côtez pendant plusieurs siécles, ils furent obligez d'en sortir enfin tous, ou presque tous, pour se répandre en divers pays, ayant été chassez en dernier lieu par les Cadmonéens ou Agénorides, qu'on croit être les Peuples d'Og Roi de Bazan, dont il est parlé dans l'Ecriture; ce qui arriva à peu prés dans le temps que les Chananéens fuyant devant les Hébreux, & contraints de leur céder la place, alloient inonder eux-mêmes comme un torrent d'autres contrées, où ils trouvoient des ennemis moins redoutables.

Il est constant par les Auteurs que les Barbares ont occupé la Gréce avant ces Peuples qu'on a connus depuis sous le nom de Grecs; & quoique dans la suite les Auteurs, & sur tout les Poëtes ayent appliqué à ceux-ci les noms de ces premiers Peuples Barbares, les Grecs étoient néanmoins trés-différens, & n'étoient autres que ces Agenorides qui avoient apporté du pays des Chananéens les Lettres, & peut-être la Langue Grecque qu'ils substituérent à celle de ces Barbares, dont il ne resta presque plus aucun vestige, comme je le montrerai dans la suite. Je croi cet évenement antérieur à la fondation de Tyr & de Sidon, ou du moins à la splendeur de ces Villes maritimes, qui devinrent si florissantes par leur commerce, & qui établirent encore depuis plusieurs Colonies dans la Gréce, dans l'Afrique & dans les Espagnes.

Ces Barbares bien que confondus dans les Histoires par une multitude de noms particuliers à chaque petit Canton, sont néanmoins

assez universellement compris sous les noms génériques de Pelagiens & d'Hellèniens, qui de quelques peuples particuliers avoient passé à toute la Nation.

Les Helléniens & les Pélagiens se sont assez souvent mêlez ensemble, ainsi qu'il est manifesté par les Histoires mêmes ; mais les Pélagiens étoient différens des Helléniens, en ce que ceux-ci qui cultivoient un peu la terre, étoient un peu plus fixes & plus sédentaires que les premiers, lesquels ne semoient point ; ne vivoient que du fruit des arbres, de la chasse, de la pêche, & de ce que le hazard pouvoit leur presenter, qui n'habitoient que dans des tentes ; décampoient pour peu de chose, & menoient une vie errante par état & par nécessité.

Ceux qui connoîtront suffisamment les Peuples Barbares de l'Amérique Septentrionale, y trouveront le caractére de ces Helléniens & de ces Pélagiens ; les uns compris sous la Langue Huronne, cultivent des champs, bâtissent des Cabanes, & sont assez stables dans un même lieu. Au contraire, la plûpart des Algonquins & des Sauvages du Nord font profession d'une vie vagabonde, & ne vivent que du bénéfice du hazard. C'est à peu prés la même distinction de peuples dans l'Amérique Méridionale,

Tout ce que j'ai à dire dans la suite des Mœurs & des Coûtumes de nos Sauvages, a une si grande ressemblance avec celles de ces Peuples Barbares, qu'on croira les y reconnoître.

Je crois, avant que de passer outre, devoir prévenir ceux qui pourroient être étonnez de voir que dans le cours de cet Ouvrage, j'aille fouiller non-seulement dans les Mœurs des

Grecs poſtérieurs qui avoient formé leur République ſur celle des Anciens Crétois, mais encore dans celles des anciens Romains, des Ibériens & des Gaulois, pour y trouver des ſimilitudes qui pourroient paroître hors de propos. Mais ſelon le témoignage des Auteurs, rien n'étoit plus ſemblable que les mœurs des Ibériens, des Gaulois & des Peuples de la Thrace & de la Scythie, parce que ces Barbares s'étoient répandus de tous ces côtez-là. Il me ſemble néanmoins reconnoître les Iroquois & les Hurons d'une maniére plus particuliére dans ces Peuples de la Thrace Aſiatique, qui des extrémitez de l'Aſie Mineure, & de la Lycie même, pénétrerent dans le Pont, & s'arrêtérent dans l'Arie & dans l'Areiane. J'apporterai dans la ſuite les raiſons qui peuvent appuyer mes conjectures ſur ce point.

Je ſoûmets néanmoins de nouveau toutes ces conjectures aux Sçavans. Pour moi, je ne prétens ici que rapprocher, le plus qu'il me ſera poſſible, toutes les reſſemblances des Mœurs des Amériquains avec celles des premiers temps; mais auparavant il nous reſte à dire ce que les Sauvages penſent eux-mêmes de leur origine.

Ce qu'on peut tirer des Sauvages touchant leur Origine.

On ne peut rien tirer des Sauvages en général touchant leur origine. N'ayant point de Lettres, ils n'ont point auſſi de Faſtes & d'Annales ſur leſquelles on puiſſe compter. Ils ont cependant une eſpéce de tradition ſacrée qu'ils ont ſoin d'entretenir: mais cette tradition ne peut point caractériſer aucun

Peuple particulier pour les rapporter à une origine connuë, si ce n'est la premiére origine de tous les hommes, qui étant de tous les faits historiques le plus frappant, a laissé de plus profondes traces qu'on peut voir presque sans exception chez toutes les Nations incultes. D'ailleurs cette tradition passant de bouche en bouche, reçoit dans toutes quelque altération, & dégénere en fables si absurdes, qu'on ne peut avoir qu'une peine extrême à les rapporter.

Voici comment les Iroquois racontent l'origine de la Terre & la leur. Dans le commencement il y avoit, disent ils, six hommes, (les Peuples du Pérou & du Brésil conviennent d'un pareil nombre.) D'où étoient venus ces hommes? c'est ce qu'ils ne sçavent pas. Il n'y avoit point encore de terre, ils erroient au gré du vent, ils n'avoient point non plus de femmes, & ils sentoient bien que leur race alloit périr avec eux. Enfin ils apprirent, je ne sçai où qu'il y en avoit une dans le Ciel. Ayant tenu conseil ensemble, il fut résolu que l'un d'eux nommé Hogouaho, ou le Loup s'y transporteroit. L'entreprise paroissoit impossible, mais les oiseaux du Ciel de concert ensemble, l'y élevérent, en lui faisant un siége de leur corps, & se soûtenant les uns les autres. Lorsqu'il y fut arrivé, il attendit au pied d'un arbre que cette femme sortît à son ordinaire pour aller puiser de l'eau à une fontaine voisine du lieu où il s'étoit arrêté. La femme ne manqua pas de venir selon sa coûtume. L'homme qui l'attendoit lia conversation avec elle, & il lui fit un present de graisse d'Ours, dont il lui donna à manger; Femme curieuse qui aime à causer, & qui reçoit des presens, ne dispute

1.

Tom. I. Pag. 87.

pas long-temps la victoire. Celle-ci étoit foible dans le Ciel même, elle se laissa séduire. Le maître du Ciel s'en apperçut, & dans sa colére il la chassa & la précipita : mais dans sa chûte la Tortuë la reçut sur son dos, sur lequel la Loutre & les poissons puisant de l'argile au fonds des eaux, formérent une petite Isle qui s'accrut peu à peu, & s'étendit dans la forme où nous voyons la Terre aujourd'hui. Cette femme eut deux enfans qui se battirent ensemble ; ils avoient des armes inégales, dont ils ne connoissoient point la force ; celles de l'un étoient offensives, & celles de l'autre n'étoient point capables de nuire, de sorte que celui-là fut tué sans peine.

De cette femme sont descendus tous les autres hommes par une longue suite de générations, & c'est un évenement aussi singulier qui a servi, disent-ils, de fondement à la distinction des trois Familles Iroquoises & Hurones, du Loup, de l'Ours & de la Tortuë, lesquelles dans leurs noms sont comme une tradition vivante, qui leur remet devant les yeux leur histoire des premiers temps.

Le ridicule de cette fable fait pitié, quoiqu'elle ne soit pas plus absurde que celle que les Grecs qui étoient des gens si spirituels, ont inventées du voyage de Prométhée au Ciel, quand il y monta pour dérober le feu, ou de la réparation du monde par Deucalion & Pyrrha, qui suivant le conseil des Oracles, jettérent des pierres par-dessus leurs têtes, lesquelles se convertissoient en hommes & en femmes, la différence du sexe dépendant uniquement de la main qui les avoit jettées.

Mais au travers de cette fable, toute ridicule qu'elle est, on croit entrevoir la vérité

malgré les ténébres épaiſſes qui l'envelop-pent: en effet, en approfondiſſant un peu, on y démêle la femme dans le Paradis terreſtre, l'Arbre de la ſcience du bien & du mal, la tentation où elle eut le malheur de ſuccomber, que quelques Hérétiques ont crû être un péché de la chair, fondez peut-être ſur les altérations des idées payennes, on y découvre la colére de Dieu chaſſant nos premiers Peres du lieu de délices où il les avoit placez, & qui pouvoit être regardé comme le Ciel en comparaiſon du reſte de la terre, laquelle ne devoit plus leur produire d'elle-même que des ronces & des épines; enfin on y croit voir le meurtre d'Abel, tué par ſon frere Caïn.

Cette fable a auſſi ſon fondement dans la Mythologie des Anciens, ou bien des choſes que la Religion nous enſeigne, ſont plûtôt déguiſées, que tout-à-fait ignorées. Rien n'eſt plus ſemblable en effet à la fable Iroquoiſe qui nous repreſente en effet cette femme chaſſée du Ciel, que celle qu'Homére * nous raconte de la chûte d'Até. Até étoit une Déeſſe fille de Jupiter; ſon nom déclare quel étoit ſon caractére, qui étoit le vice même; elle ne penſoit qu'à faire du mal, & n'étoit pas capable d'autre choſe, odieuſe aux Dieux & aux hommes: enfin elle irrita tellement Jupiter même, que ce Dieu l'ayant ſaiſie par les cheveux, la précipita du haut des Cieux, & fit ſerment qu'elle n'y remettroit jamais les pieds.

On voit bien par le récit d'Homére, que ce Poëte a voulu repréſenter la concupiſcence qui nous porte toûjours au mal, ou bien le péché même ſous une figure allégorique; car

* *Homer. Iliad.* 19.

aprés avoir fait le portrait de cette mauvaise fille, qui parcourt la terre avec une célérité incroyable, faisant du pis qu'elle peut aux hommes; il ajoûte que ses sœurs, filles de Jupiter comme elle, & à qui il donne le nom de λιταὶ, c'est-à-dire, *les Priéres* *, vont toûjours aprés elle pour corriger le mal qu'elle a fait; mais qu'elles vont à pas lents, parce qu'elles sont boiteuses & toutes contrefaites. Les priéres sont en effet dans l'idée des Païens mêmes, un des remédes des plus efficaces aprés le péché pour appaiser la colére des Dieux: mais Homére a eu raison de les peindre toutes contrefaites, parce qu'il est peu de priéres qui ne soient défectueuses.

Saint Justin Martyr,¶ dans son Exhortation aux Grecs, ne se contentant pas de cette explication allégorique prétend qu'Homére a décrit par Até le peché des Anges Rebelles, & le juste châtiment dont Dieu les punit, les ayant dans le moment chassez du Paradis pour une éternité; Ce qui étant pour eux le sujet d'une jalousie mortelle contre les hommes, à qui il n'est pas fermé sans retour par la grace de la Rédemption, fait qu'ils ne cessent de leur dresser des embûches, & de les porter au mal pour les perdre.

Mais puisqu'Homére en fait une femme, pourquoi ne pourroit-on pas l'expliquer de la chûte d'Eve, & du bannissement de nos prémiers Péres, que Dieu mit hors du Paradis Terrestre; Até ou Atté étoit une des acclamations des Bacchanales, aussi-bien que l'Evohé; or si l'Evasme des Bacchantes se rapportoit à Eve, comme l'assure saint Clément l'Alexandrie, ainsi que je dois l'expli-

* *Homer, Iliad.* 9. ¶ *Justin. Cohort. ad Græcos, p.* 28.

quer plus au long, Até sera aussi un nom, par lequel Eve étoit désignée dans les Fêtes des Barbares, de qui Homére a pris cette fable.

L'Isle flottante qui se trouve à propos pour recevoir cette femme dans sa chûte, a encore beaucoup de rapport à la fable de Latone, qui étant poursuivie par le serpent Python, & ne pouvant s'arrêter nulle part, fuyant depuis les païs Hyperboréens, déguisée sous la forme d'une Louve, jusqu'à l'Archipel, se jetta dans la mer où elle fut reçûë par l'Isle de Delos, laquelle nageoit alors entre deux eaux, & qui n'ayant pas eu de part au serment qu'avoit fait la Terre de ne lui donner aucun azyle, parut tout-à-coup pour la sauver du naufrage, & fut honorée par la naissance d'Apollon & de Diane.

Si les Iroquois sont originaires de ces Peuples barbares dont j'ai parlé, les Grecs auront emprunté d'eux le fonds de cette fable qui pouvoit avoir du crédit parmi les Lyciens, lesquels honoroient d'un culte particulier le Dieu Apollon, qui en eut le surnom de Lycien.

Peut-être qu'en creusant encore davantage, on trouveroit que cette fable est fondée sur un autre Symbole de la Théologie Payenne. On voit dans les anciens monumens une Tortuë aux pieds d'Harpocrate. † Pausanias dit qu'il avoit vû dans l'Elide une belle statuë de Venus Uranie ou Céleste, dont les pieds portoient sur le dos d'une Tortuë, & une autre de Venus Terrestre, qui posoit ses pieds sur un Bouc; mais il avouë ingénûment qu'il ne sçait pas la signification de ces mysteres. * Plutarque a voulu

† *Pausan. Eliac. 2. p. 173.*
* *Plutarc. de Conjug. Praecep.*

les expliquer, & il dit que cette Tortuë qui porte avec elle sa maison, signifie que les femmes doivent se tenir renfermées chez elles, & que le soin du ménage leur est confié. Mais on voit bien que c'est un sens moral que Plutarque a tiré de sa tête, & qui ne convient pas au temps de la prémiére invention de cette Théologie Symbolique. Car en ce temps-là les femmes ne s'amusoient point à filer au coin de leur feu ; presque toutes les femmes des Barbares labouroient la terre, entretenoient leurs cabanes de bois de chaufage, & avoient autant d'occupation au dehors que leurs maris.

Il seroit peut-être plus naturel de penser que les Anciens vouloient marquer par-là que Dieu signifié sous le nom de Venus Uranie, étoit l'Auteur de l'harmonie du monde, désignée par la Tortuë, qui étoit le symbole de cette harmonie, la Tortuë & la Lyre d'Apollon n'étant qu'une même chose, ainsi que je l'expliquerai dans la suite plus au long.

Peut être aussi vouloient-ils dire que l'origine de l'homme créé sur la terre étoit cependant divine, & venoit du Ciel. Ce qui est d'autant plus vraisemblable, que la Tortuë, qui pouvoit être le symbole de la Génération par sa fécondité, l'étoit aussi de la Terre & de son Elément, comme la Grenoüille étoit celui de l'eau, le Lézard de l'air, & le Serpent du feu, ainsi que l'explique le ¶ Pere Kirker dans son Oedipe.

Dans la Religion des Indes Orientales les Brachmanes ont une tradition de leur Dieu Vichnou métamorphosé en Tortuë, & ils en ont plusieurs statuës dans leurs Pagodes. Ils disent que par la chûte d'une montagne

¶ *Ath. Kirker, in Oedipo, tom. 2. Class. 9. p. 451.*

le Monde qui ne pouvoit ſupporter une charge ſi péſante, s'enfonçoit peu à peu vers l'abîme où il auroit péri, ſi Vichnou qui eſt le Dieu bienfaiſant ne ſe fût métamorphoſé en Tortuë, & ne l'eût ſoûtenu ſur ſon dos. Les Chinois font auſſi une Divinité du Dragon volant, qu'ils apellent l'eſprit ou le génie de l'air & des montagnes, & qu'on voit peint dans leurs Temples couvert d'une écaille de Tortuë. Ils font naître ce Dragon * d'une Tortuë, & ils diſent qu'il eſt le ſoûtien du Monde, lequel eſt appuyé tout entier ſur lui.

Le fonds de cette fable, qui eſt par-tout la même, prouve que la Tortuë étoit un ſymbole de cette Religion ancienne que les Peuples ont traveſtie quand ils ont ceſſé de l'entendre. C'eſt ſans doute pour cela que les Troglodytes avoient un reſpect religieux pour la Tortuë dont ils n'oſoient pas manger, ¶ & qu'ils avoient en horreur les Kélénophages leurs voiſins qui s'en nourriſſoient.

Les Sauvages en général ont auſſi tous quelque connoiſſance du Déluge, qui ayant été univerſel, ainſi que la raiſon même nous le fait conclure de ce que la foi nous en enſeigne, a été un événement trop ſingulier & trop remarquable pour qu'on n'en trouve pas des veſtiges chez toutes les Nations; mais la maniére différente dont ils racontent qu'en ont été préſervez les Réparareurs du

* *Athan. Kirker. Chin. Illuſt. p.* 187. *Col.* 2. Draco volans, quem ſpiritum aëris & montium dicunt (*Sinæ*) teſtitudinis ſcuto tectus, conſpiciendum ſe exhibet, quam fabulam à Brachmanibus mutuati, aiunt, mundum Draconi ſeu ſerpenti ex teſtudine nato, uti in ſequentibus fusè aperietur, inſiſtere, quæ omnia tot tantiſque fabulis differentibus involvunt, ut vix ipſi ſeſe indè extricare queant.

¶ *Plin. Lib.* 11, *cap.* 10.

Genre Humain, est aussi mêlée de fables que celle des Déluges de Deucalion & d'Ogigés.

On trouve aussi pareillement chez quelques peuples les vestiges d'une créance trés-ancienne, par laquelle ils sont persuadez, que de la même maniére que le monde a été submergé dans les eaux du Déluge, il doit aussi périr à la fin des temps par le feu qui doit le consumer entiérement. C'est de cette créance ancienne qu'Ovide nous a laissé un beau témoignage dans ces vers.

Esse quoque in fatis reminiscitur (Jupiter) *affore tempus,*
Quo mare, quo tellus, correptaque Regia Cœli
Ardeat, & mundi moles operosa laboret.

Les Sauvages en général n'ignorent point aussi qu'ils sont étrangers aux pays qu'ils habitent présentement. Ils disent qu'ils sont venus de loin du côté de l'Oüest, c'est-à-dire, de l'Asie. Les Iroquois Agniés assurent qu'ils errérent long-temps sous la conduite d'une femme nommée Gaihonariosk; cette femme les promena dans tout le Nord de l'Amérique; elle les fit passer au lieu où est située maintenant la Ville de Québec; mais ayant trouvé tous ces pays trop inégaux, & peut-être trop incommodes à cause du froid, elle s'arrêta enfin à Agnié dont le climat lui parut plus tempéré, & les terres plus propres à être cultivées; elle distribua ensuite ces terres pour les travailler, & fonda ainsi une Colonie qui s'est toûjours maintenuë depuis. C'est ce que les Agniés racontent de leur origine particuliére, qu'ils veulent être un peu dif-

* *Ovid, Metam, Lib, 1.*

férente de celle des autres quatre Nations Iroquoises; car ils ne prétendent point être compris sous le nom d'*Agonnonsionni* ou de *faiseurs de Cabanes*, qu'on donne aux autres. Je n'en sçai point la raison; cependant les François & les autres Nations Sauvages ne les distinguent point, & généralement sous le nom d'Iroquois, ou d'Agonnonsionni, on comprend cinq Peuples, qui parlent autant de Dialectes différentes d'une même Langue. Ils sont placez dans cette partie de la Nouvelle France qui est située à l'Est des Lacs par où passe le fleuve Saint Laurent, & qui est bornée par la Nouvelle Yorck, & par les autres Terres des Anglois & des François. On les distingue en Iroquois supérieurs & inférieurs. Les supérieurs sont les Tsonnontouans, les Goyogouens & les Onnontagués. Les inférieurs sont les Agniés & les Onnejours. Ces cinq Peuples, malgré leurs différens sujets de jalousie, se sont toûjours tenus bien unis; & pour marquer leur union, ils disent qu'ils ne composent qu'une seule Cabane, que nous nommons *la Cabane Iroquoise*.

Les Sauvages ne nous donnent point de plus grandes lumiéres sur leur origine, & sur les Epoques de leur transmigration. En attendant que nous puissions en découvrir davantage, je vais entamer la description de leurs mœurs par un caractére général, aprés-quoi j'entrerai dans le détail, en commençant par l'Article de la Religion.

2.

IDE'E OU CARACTERE DES SAUVAGES EN GENERAL.

L'IDE'E qu'on se formoit autrefois des Sauvages, étoit d'une espéce d'hommes nuds, couverts de poil, vivant dans les bois sans société comme des bêtes, & qui n'avoient de l'homme qu'une figure imparfaite. On étoit anciennement dans cette persuasion à Carthage au retour de l'expédition d'Hanon. Ce Général * ayant eu ordre d'aller à la découverte de nouvelles Terres en rangeant les côtes d'Afrique, apporta à son retour des peaux toutes veluës, qui étoient apparemment de deux Singes femelles, de cette espéce de Singes, qui pour leur taille & pour leur figure approchent le plus de l'homme, tels qu'on en voit encore dans l'Isle de Borneo au Cap-Verd, & dans les grandes Indes. Il les fit passer dans l'esprit des Carthaginois pour des peaux de femmes sauvages, & les fit placer dans le Temple de Venus, comme une rareté singuliére.

Il ne paroît pas qu'on fut encore revenu en France de cette persuasion au temps de Charles VI. témoin cette fameuse masquarade, où périrent quelques jeunes Seigneurs de sa Cour, & où ce Prince pensa périr lui-même

* *Jean Juvenal des Ursins, Hist. de Charles VI. année 1392. p. 23.*

par un étrange accident, dont il eut toûjours l'eſprit un peu dérangé.

On étoit alors dans une grande illuſion. Les Sauvages, à l'exception des cheveux & des ſourcils, que quelques-uns même ont ſoin d'arracher, n'ont pas un poil ſur le corps, & s'il leur en vient quelqu'un, ils en ôtent de bonne heure juſqu'à la racine. La premiére fois qu'ils virent des Européens, leur étonnement fut incroyable, & la longue barbe que ceux-ci nourriſſoient en ces temps-là, les leur fit paroître étrangement laids. On dit néanmoins qu'outre les Eskimaux dont j'ai déja parlé, il y a encore deux ou trois Nations de l'Amérique Méridionale qui ont de la barbe; mais ces Nations ſont peu connuës.

Ils naiſſent blancs comme nous. Leur nudité, les huiles dont ils ſe graiſſent, le Soleil & le grand air leur hâlent le teint dans la ſuite; mais du reſte ils ſont grands, d'une taille ſupérieure à la nôtre, bien faits, bien proportionnez, d'un bon tempéramment, leſtes, forts & adroits; en un mot, pour les qualitez du corps, ils ne nous cédent en rien, ſi même ils n'ont ſur nous quelque avantage.

Le caractére de leur génie & de leur eſprit eſt plus difficile à prendre, & ſemble même renfermer quelques contradictions. Le premier coup d'œil ne leur eſt pas favorable. Ceux qui en ont jugé par-là, nous en ont fait un portrait trés-deſavantageux. A voir en effet ces hommes dépourvûs de tout, ſans Lettres, ſans Sciences, ſans Loix apparentes, ſans Temple pour la plûpart, ſans Culte réglé, & manquant des choſes les plus néceſſaires à la vie, on devroit, ce ſemble, juger qu'ils ſont tels, que ſi le monde ne faiſoit que de naître pour eux, & que s'ils ne faiſoient que

3.

Tom. I. Pag. 97.

que ſortir du limon de la terre, ou du creux des chênes de Dodone, ſelon l'extravagante imagination des Payens. On ne croiroit pas devoir ſe tromper en les peignant, comme gens groſſiers, ſtupides, ignorans, féroces, ſans ſentiment de Religion & d'humanité, adonnez à tous les vices, que doit naturellement produire une liberté entiére, qui n'eſt gênée ni par le ſentiment de la Divinité, ni par les loix humaines, ni par les principes de la raiſon & de l'éducation.

Ce portrait ne ſeroit cependant pas fidéle. Ils ont l'eſprit bon, l'imagination vive, la conception aiſée, la mémoire admirable. Tous ont au moins des traces d'une Religion ancienne & héréditaire, & une forme de gouvernement. Ils penſent juſte ſur leurs affaires, & mieux que le peuple parmi nous. Ils vont à leurs fins par des voyes ſûres; ils agiſſent de ſang froid, & avec un phlegme qui laſſeroit nôtre patience; par raiſon d'honneur & par grandeur d'ame, ils ne ſe fâchent jamais, paroiſſent toûjours maîtres d'eux-mêmes, & jamais en colére: ils ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une conſtance dans les tourmens qui eſt héroïque, une égalité que les contre-temps & les mauvais ſuccés n'altérent point: entr'eux ils ont une eſpéce de civilité à leur mode, dont ils gardent toutes les bienſéances, un reſpèct pour leurs anciens, une déférence pour leurs égaux qui a quelque choſe de ſurprenant, & qu'on a peine à concilier avec cette indépendance & cette liberté, dont ils paroiſſent extrêmement jaloux: ils ſont peu careſſans, & font peu de démonſtrations: mais nonobſtant cela ils ſont bons & affables, & exercent envers les étrangers &

les malheureux une charitable hospitalité, qui a dequoi confondre toutes les Nations de l'Europe.

Ces bonnes qualitez sont mêlées sans doute de plusieurs défauts ; car ils sont légers & volages, fainéans au-delà de toute expression, ingrats avec excez, soupçonneux, traîtres, vindicatifs, & d'autant plus dangereux qu'ils sçavent mieux couvrir, & qu'ils couvent plus long-temps leurs ressentimens : ils sont cruels à leurs ennemis, brutaux dans leurs plaisirs, vitieux par ignorance, & par malice; mais leur rusticité & la disette où ils sont presque de toutes choses, leur donnent sur nous cet avantage, qu'ils ignorent tous ces raffinemens du vice, qu'ont introduit le luxe, & l'abondance.

Il est vrai qu'il doit paroître étrange, qu'ayant de l'esprit, de l'industrie & de l'adresse aux doigts, pour faire beaucoup de petits ouvrages qui leur sont propres, ils ayent passé tant de siécles sans inventer aucun de ces arts que d'autres Peuples ont porté à une si haute perfection. Mais bien loin de leur en faire un crime, peut-être devroit-on admirer en eux cette modération qui a sçû se contenter de peu, & qui les fait rire encore aujourd'hui de ce que les Européens bâtissent des maisons, entreprennent des ouvrages qui doivent durer des siécles, ayant eux-mêmes si peu de temps à vivre, qu'ils ne sont pas assurez de voir la fin de leur ouvrage.

Nous serions sans doute plus heureux, si nous avions comme eux cette indifférence qui leur fait mépriser & ignorer beaucoup de choses dont nous ne sçaurions nous passer, peut-être aussi que leur indigence est l'effet de cette paresse naturelle, qui les rend si indolens, qu'ils aiment mieux se priver des mê-

mes avantages qu'ils nous envient, que de se donner la peine nécessaire pour se les procurer. Quoiqu'il en soit, depuis le temps qu'ils sont en commerce avec les Européens, l'utilité qu'ils en ont pû retirer, ne leur a point fait secoüer leur fainéantise. Ils ont préferé de rester attachez à leurs maniéres anciennes, & ils ont moins gagné à s'aider des arts qui pouvoient les mettre à leur aise, & leur faciliter les commoditez de la vie, qu'ils n'ont perdu à imiter nos vices.

Tel est en général le caractére de toutes ces Nations barbares de l'Amérique qui nous sont les plus connuës, à l'exception de celles du Pérou & du Mexique, qui peuvent passer pour policées en comparaison des autres. Ce rapport commun qu'elles ont ensemble, n'empêche pas que chacune n'ait quelque chose de propre en son particulier, soit dans le caractére, soit dans certaines loix & certains usages distinctifs qui les différencient les unes des autres, comme on pourra le voir dans la suite plus en détail.

DE LA RELIGION.

IL faut une Religion aux hommes. Ceux mêmes qui n'en voudroient, que par principe de politique, pour l'ordre & le lien de la societé, conviennent qu'il en faut une, & même qu'il n'en faut qu'une. Mais cette nécessité d'une Religion est en même temps la preuve de la verité de cette Religion, puisqu'elle se trouve fondée sur le sentiment unanime de toutes les Nations, qui ont eu dans

COLL. CHRISTI REGIS S.J.
BIB. MAJOR
TORONTO

tous les temps un objet de leur veneration & de leur culte. Il n'est pas possible que ces Nations differentes de mœurs entre elles, si éloignées dans leur maniére de penser, qui dans l'usage des choses les plus nécessaires à la vie, ont conçû des idées si diverses, ayent cependant pû convenir en ce point, si Dieu, l'Auteur de la Religion, comme il en est l'objet, n'en eut gravé le sentiment dans le cœur de tous les hommes, en même temps qu'il s'est peint au dehors par la beauté de ses ouvrages. C'est-là ce que * Lactance appelle, *le témoignage des Peuples & des Nations.*

Les modes, les coûtumes & les maniéres ont pû & dû changer, soit par rapport au Gouvernement des Etats, soit par rapport à la vie privée, cela est de l'homme, & du caractére de son esprit variable & inconstant: cette inconstance a pû se faire sentir, & s'étendre sur la Religion même. L'ignorance, qui est une des premiéres peines du péché, a pû altérer cette Religion en obscurcissant des idées que nos premiers Peres avoient reçû claires & distinctes; Des vérités abstraites trop au-dessus de la portée des hommes grossiers & charnels, ont été facilement converties en Images sensibles, qui ont fait transporter à la créature le culte qui étoit dû au Créateur; La Pusillanimité a pû faire autant d'Idoles qu'il y a eu d'objets de terreur & de sujets de crainte; La corruption des mœurs a dû placer sur les autels tout ce qui flattoit le desordre; Cela est encore de l'homme.

* *Lactant. Lib. 1. de falsa Religione, cap. 2.* Nec difficile sanè fuit paucorum hominum pravè sentientium redarguere mendacia testimonio Populorum, atque Gentium in hâc unâ re non dissidentium.

Mais l'ignorance, la ſuperſtition & la corruption loin de préjudicier à la vérité, forment un trés-fort préjugé pour elle, puiſque malgré le dérangement qu'ont cauſé ces trois choſes réünies contre la Religion qu'elles conſpiroient à détruire, l'Article le plus eſſentiel, qui eſt le ſentiment d'une Religion & d'un Etre ſuperieur, eſt toûjours demeuré invariable.

L'Auteur de la Nature créant l'homme à ſon Image & à ſa reſſemblance, imprima alors l'idée de lui-même d'une maniére ineffaçable dans les cœurs les plus féroces, & dans les eſprits les plus groſſiers. Cette idée ſe fait ſentir par tout ce qui eſt en nous la preuve de nôtre foibleſſe. Nôtre dépendance elle-même, nôtre impuiſſance, nôtre déréglement toûjours combattu par une rectitude naturelle, fondée ſur les lumiéres de la raiſon & de la conſcience, nous aident à nous élever au-deſſus de nous-mêmes, & à chercher hors de nous un Maître qui ne ſoit pas ſujet à nos miſéres.

En vain les Athées prétendent-ils s'autoriſer dans leur incrédulité, en ſe perſuadant que les Peuples barbares n'ont d'eux-mêmes aucun ſentiment de Religion, & que l'origine du culte Divin ſe doit à l'induſtrie des Légiſlateurs, qui profitérent de la groſſiéreté des Peuples & de leur ſotte crédulité, pour leur perſuader des choſes capables de retenir leurs eſprits par la crainte, mais que les Philoſophes & les gens d'eſprit dans leſquels ils s'efforcent de trouver un Athéïſme raffiné, n'ont eu garde de croire, quoiqu'ils parlaſſent eux-mêmes de la Religion dans les plus beaux termes.

C'eſt penſer & parler gratuitement de ces

Philosophes, au lieu qu'on devroit en juger par les raisons qu'ils nous rendent sensibles.
» C'est un témoignage assuré & infaillible de
» la vérité d'une chose, quand tout le mon-
» de universellement la croit vraye, disent
» * Ciceron & † Seneque. Tel est le senti-
» timent de la Divinité qui est profondément
» gravé dans tous les cœurs ; Car il n'y a
» pas une seule Nation, quelque barbare,
» quelque dépourvûë de loix ou de mœurs
» qu'elle puisse être, qui ne croye qu'il y a
» des Dieux. «

Tous les Barbares & tous les Sauvages nous font en effet sur cela la leçon, & nous fournissent un argument auquel on ne peut rien opposer. ¶ Ils n'ont pas à la vérité cette Métaphysique que leur donne le Baron de la Hontan dans ces Dialogues, où il fait parler un Sauvage sur la Religion, de maniére cependant, qu'il en prétend conclure contre la Religion même. Tous les raisonnemens qu'il lui fait faire sont de son invention, & l'on y découvre aisément un de ces Libertins, qui s'étourdissant sur des verités incommodes, voudroient que les autres n'eussent pas plus de Religion qu'eux.

Mais si les Sauvages n'ont pas cette pénétration & cette subtilité que leur donne cet Auteur, ils n'ont pas aussi cette stupidité brute que leur croyoient ceux qui ont les premiers abordé sur leurs terres. Ne voyant parmi eux ni Temples, ni Autels, ni Idoles, ni Culte réglé, ils ont crû mal à propos que

* Veritatis argumentum est aliquid omnibus videri : tamquam Deos esse : quod omnibus de Diis opinio insita est : nec ulla Gens usquam est adeo extra leges moresque posita ut non aliquos Deos credat. *Seneca. Epist.* 117.

† *Cicer. de Nat. Deor. Lib.* 1. *Seneca. Epist.* 117.

¶ *Dialog. du Baron de la Hontan, & d'un Sauvage.*

leur esprit n'alloit pas plus loin que leurs sens ; & ils ont prononcé trop légérement, que, vivant comme des bêtes sans nulle connoissance de l'autre vie, ils ne rendoient aucun honneur Divin à quoi que ce soit de visible ou d'invisible, qu'ils faisoient leur Dieu de leur ventre, & bornoient toute leur felicité à la vie présente.

On eut tenu un langage différent, si on eut été moins pressé de donner des Relations au Public, & de lui faire part des Découvertes dont on prétendoit se faire honneur. Je l'ai déja dit : Le premier coup d'œil est trompeur, & on ne doit pas s'ingérer à détailler les Mœurs & les Coûtumes d'un Païs dont on n'a point encore de Mémoires, si on n'en sçait point la Langue : science qui demande une longue étude, & que plusieurs ignorent, lors même qu'ils croyent la posséder : peu de personnes sçachant la force des termes dont elles font elles-mêmes usage, quand elles ne remontent point jusqu'à l'origine des mots, qu'elles n'en découvrent point les racines & les différentes compositions.

Le Sauvage dispute peu en matiére de Religion. Il convient aisément de tout ce qui est fondé sur la raison ; mais il n'est pas pour cela plus honnête homme, s'il n'a pas envie de l'être, & il laisse aisément entrevoir qu'il péche plutôt par le déréglement de ses mœurs, qui est l'effet de la foiblesse humaine, & le principe de l'incrédulité volontaire, que par une obstination, fondée sur le défaut de lumiéres & de connoissances. Ceci paroîtra plus sensible par les traces de Religion qui se trouvent encore marquées dans leurs usages, & par les restes qu'on peut encore recueillir de leur Tradition.

Tout le fonds de la Religion ancienne des Sauvages de l'Amérique eſt le même que celui des Barbares, qui occupérent en premier lieu la Gréce, & qui ſe répandirent dans l'Aſie, le même que celui des Peuples qui ſuivirent Bacchus dans ſes expéditions militaires, le même enfin qui ſervit enſuite de fondement à toute la Mythologie payenne, & aux fables des Grecs.

* Strabon parlant des Curétes & des Corybantes, qui étoient les Peuples qu'on ſuppoſe de la ſuite de Bacchus & de la Mére des Dieux, examine quelle pouvoit être l'origine de ces Peuples: & aprés en avoir dit ce qui lui paroît de plus probable, il ſemble enſuite abandonner l'idée que ce fut un Peuple particulier, pour s'attacher aux Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire de Créte & de Phrygie, leſquels font des Curétes & des Corybantes des Génies & des Miniſtres deſtinez au culte des Dieux; il s'applique enſuite à prouver que tout ce qu'on en raconte appartient à la Théologie, & il tâche d'en expliquer le ſens.

Cette Diſſertation de Strabon eſt fort recherchée & fort curieuſe, mais trés-embaraſſée par la multitude & par la variété des opinions de ceux qui ont écrit ſur cette matiére. Il paroît neanmoins qu'on peut en conclure juſtement avec lui, que tout ce qu'on en peut recueïllir a une connexion eſſentielle avec la Religion: que c'étoit là un ſyſtême entier, un précis de toute la Religion qui avoit été enſeignée aux hommes par ceux qui firent les prémiéres plantations, & les prémiers établiſſemens dans les différentes parties du Monde: que toute cette Religion

* *Strabo, Lib. 10. p. 318, & ſeq.*

étoit contenuë dans les Orgies * & dans les Myſtéres de Jupiter, d'Apollon, de Bacchus, d'Hécate, de la Mére des Dieux & des grandes Déeſſes : que ce qu'on appelloit Tytires, Faunes, Pans, Satyres, Sylénes, Curétes, Corybantes, Dactyles Idéens, Cabyres, Telchines, Saliens, Sabaziens, Muſes, Bacchantes, Ménades, Mimallonides, Nymphes, Naïades, n'étoient que différens noms des Miniſtres appliquez au ſervice des Dieux ; noms différens, ou par la diverſité d'état de ces Miniſtres, ou par la différence des Langues des divers Peuples qui avoient les mêmes, ou à peu prés les mêmes pratiques de Religion ; ſuivant quoi, il eſt facile de concevoir comment on trouve les mêmes uſages, non-ſeulement dans l'Iſle de Créte, dans les Iſles de l'Archipel, dans la Phrygie, dans la Thrace, dans l'Aſie-Mineure, mais encore dans la Colchide, dans la Bactriane, juſqu'aux portes Caſpiennes, & aux Indes, qui étoient pour les Anciens les bornes les plus reculées du Monde connu.

Sur cette idée de Strabon, laquelle me ſemble trés-bien fondée, je crois moi-même

* *Orgies*, ce terme étoit conſacré chez les Payens pour ſignifier les choſes qui appartenoient à la Religion. Mais on peut lui donner plus ou moins d'étenduë. Lucien le reſtraint à ce qu'il y avoit de plus caché, & qui étoit compris ſous le nom de Myſtéres. La plûpart l'expliquent des Fêtes & des Sacrifices à l'honneur de Bacchus, qui ſe célébroient particuliérement ſur les montagnes par des femmes furieuſes qu'on nommoit Bacchantes. Servius dit qu'au commencement on appelloit Origes tout ce qui avoit le nom de ſacrifice en Gréce, & ce qu'on nommoit Cérémonies à Rome. Il y a plus d'apparence que ce terme a été d'abord employé pour ſignifier tout le corps de Religion des Peuples des premiers temps, compris ſous le nom général de Myſteres d'Iſis de Cybéle, de Bacchus, &c. C'eſt dans ce ſens que le prend Strabon, & que nous le prenons aprés lui.

pouvoir établir le ſyſtême de Religion des Sauvages de l'Amérique, dont je vais maintenant montrer la conformité avec cette Religion ancienne, démêlant, le mieux que je pourrai, ce cahos de ténébres & de confuſion qu'y a introduit un long enchaînement de ſiécles, & cette multitude de fables que les Grecs nous ont débitées, dont il paroît comme impoſſible de pouvoir ſe tirer.

Dieu s'étoit trop manifeſté à nos prémiers Péres, pour qu'ils puſſent le méconnoître, & le laiſſer ignorer à leur poſtérité. Il ne s'étoit pas contenté de ſe peindre à leurs yeux dans la beauté de ſes ouvrages, & de leur parler au cœur par le témoignage de leur conſcience: il ſe montra encore à eux, autant que Dieu peut ſe rendre ſenſible, les inſtruiſant ou par lui-même, ou par le miniſtére de ſes Anges, liant avec eux converſation comme d'homme à homme, ainſi que l'Ecriture Sainte nous le repréſente, s'entretenant avec Adam & les autres Patriarches de l'ancienne Loy. C'eſt dans ces ſortes de communications qu'il voulut bien leur ſervir de Maître, leur enſeignant non-ſeulement tout ce qui concernoit la dignité de ſon Eſtre, & l'honneur qui devoit lui être rendu: mais s'ouvrant encore à eux ſur les points eſſentiels des Myſtéres de la Foy, ſur les eſpérances qu'il leur donna d'une Eternité heureuſe: leur promettant un Libérateur, qui leur ouvriroit les portes du Ciel, qui rémédieroit au mal qu'avoit fait le péché, & leur montrant la route qu'ils devoient tenir dans la pratique des vertus, pour ne pas s'écarter de la fin qu'il leur propoſoit; les animant à marcher dans cette voye qu'il leur avoit tracée par l'attente des récompenſes, & les dé-

tournant du crime par la crainte des peines.

Ainsi les hommes eurent d'abord des idées claires de Dieu, autant que le permettoit l'état de Voyageurs où nous sommes. Ils eurent aussi un culte réglé, dont Dieu même leur avoit sans doute dicté les Loix desquelles ils ne devoient point se départir. Ces idées de Dieu & ce culte, furent assez longtemps purs, & sans mélange selon les apparences, & malgré la dépravation du cœur des hommes, avant & aprés le Déluge, Dieu fut connu & honoré. Au milieu de la Gentilité même, il se conserva des cœurs fidéles. Ce ne fut pas seulement parmi le Peuple choisi qu'il eut ses Adorateurs en esprit & en vérité, Melchisedech Roy de Salem, Jethro Beau-pere de Moïse, Job né dans une Terre idolâtre, étoient des serviteurs fidéles, justes, & craignant Dieu. Les amis de Job, nez dans la Gentilité comme lui, mais moins justes, & moins éclairez que lui, non-seulement connoissoient Dieu, & lui rendoient les honneurs qui lui étoient dûs : mais de leurs discours, & de ceux de ce grand Patriarche on peut recueïllir qu'ils avoient de grandes connoissances du Créateur, qu'ils pensoient juste de sa sagesse, de sa Providence & de ses autres attributs, qu'ils avoient la foy d'un Rédempteur, & de sa grace, l'espérance de la Résurrection des Morts, l'attente d'un heureuse Eternité, des idées de la vertu & de la pureté du cœur, de l'horreur pour le crime, la crainte d'en être punis, le desir de satisfaire à Dieu, s'ils étoient assez malheureux pour le commettre, & de prévenir des châtimens plus redoutables, dont ils reconnoissoient la justice & l'équité, de les prévenir, dis-je, par la priére, par le sacrifice,

la pénitence, & les autres voyes du ſalut. A la Naiſſance même de Jeſus-Chriſt, il ſe trouva au milieu des ténébres de l'Idolâtrie des cœurs qui n'étoient peut-être pas infidéles, qui attendoient le Rédempteur de l'Univers, qui soûpiroient aprés l'Etoile de Jacob, dont la Tradition s'étoit toûjours conſervée parmi eux, & qui, dés que Dieu leur eut fait la grace de leur faire luire ce ſigne d'un Sauveur, vinrent en toute diligence pour le reconnoître, & lui offrir dans leurs perſonnes les prémices des Gentils.

Comme c'eſt de l'Ecriture Sainte même que nous puiſons cette doctrine, c'eſt par elle auſſi que nous devons apprendre à connoître qu'elle étoit la Religion de ces prémiers temps, quel étoit le culte qu'on rendoit à Dieu, & quels étoient les moyens que ſa bonté, qui veut ſauver tous les hommes, & qui ne les a pas fait pour les perdre, leur avoit donnez pour parvenir à leur fin.

Cette Religion pure dans ſes commencemens, ſouffrit de grandes altérations dans la ſuite des temps, dont il eſt difficile de marquer des Epoques fixes. L'ignorance & la paſſion y causérent un mêlange qui confondit tout, ſoit par rapport à l'objet de la Religion, ſoit par rapport à ſon culte, ſoit par rapport à ſa fin. Les idées de Dieu s'obſcurcirent; on fit entrer ſes ouvrages en concurrence avec lui; & par un renverſement étrange, par un effet du peché bien funeſte, au lieu que la beauté des créatures devoit élever l'homme à des connoiſſances plus parfaites du Créateur, la beauté du Créateur fut preſque effacée par celles des créatures. Le culte de Dieu fut corrompu de la même maniére par la ſuperſtition, & par les mauvaiſes inclinations du cœur,

qui ſanctifiérent, pour ainſi parler, juſqu'aux vices ; & au lieu de la félicité que Dieu avoit propoſé à l'homme pour ſa derniére fin, cet homme groſſier & charnel s'en fit une, conforme à ſes deſirs & au déréglement de ſes appetits, guidez par les ſens & par l'imagination.

Mais quelque altération qui ſoit arrivée à cette Religion, les idées de Dieu ne s'effacérent pas de telle maniére, qu'il n'en reſtât plus aucune trace ; car dans quelques erreurs où l'Idolâtrie ait plongé les Gentils, ils ne ſe ſont pas tellement abandonnez à leurs Idoles, qu'ils en ayent perdu la connoiſſance d'un Dieu vrai & unique, qui eſt l'Auteur de toutes choſes. C'eſt ainſi que parle ſaint Auguſtin † contre Fauſte ; car réfutant cet Hérétique, qui pour appuyer ſon ſentiment des deux principes, l'un du bien, & l'autre du mal, faiſoit un crime aux Catholiques d'avoir puiſé dans la doctrine des payens le dogme de l'unité de Dieu : „ Que Fauſte apprenne, dit ce ſaint Pere, ou plutôt ceux „ qui ſe plaiſent à lire ſes ouvrages, que ce „ n'eſt point des Gentils que nous avons „ pris l'opinion de la Monarchie, (c'eſt-à-dire, de l'unité de Dieu) mais qu'ils „ ſçachent auſſi que les Gentils ne ſe ſont „ pas tellement livrez à leurs fauſſes Divinités, qu'ils en ayent perdu la créance „ d'un Dieu unique & véritable, qui eſt „ l'Auteur de toute nature de quelque eſpéce „ qu'elle ſoit. „ L'erreur donc des Gentils

† *Aug. Lib. 20. contra Fauſtum, cap. 19.* Diſcat Fauſtus, vel potius illi qui ejus Litteris delectantur, Monarchiæ opinionem nos ex gentibus non habere, ſed gentes non uſque adeo ad falſos Deos eſſe delapſas, ut opinionem amitterent unius veri Dei ex quo eſt omnis qualiſcumque natura.

consistoit, en ce que connoissant Dieu suffisament, ils ne le glorifioient point comme Dieu : en ce qu'ils méloient dans l'idée de Dieu des choses indignes de lui : en ce qu'ils lui égaloient presque la créature, & transportoient ailleurs le culte qui étoit dû à lui seul, où qu'ils ne lui rendoient plus le culte pur qu'il avoit lieu d'en attendre.

Quelque altération qu'il y ait eu dans le culte, le fonds en a cependant été toûjours à peu prés le même. Ce sont par-tout à peu prés les mêmes Ministres des Autels, le même caractére de sacrifices, les mêmes observations légales, & il semble qu'on puisse dire du culte en général, ce que Procope † de Gaze dit des Purifications en particulier, en comparant celles de la Loy de Moïse avec celles du Paganisme ; Car la différence qu'il met entre les unes & les autres, c'est que les Purifications Judaïques portoient l'idée d'une Purification plus parfaite, & se distinguoient de celles des Grecs ou des Gentils, en ce que les derniéres avoient coûtume d'être faites avec des enchantemens, & qu'on y employoit le sel, le laurier, l'orge, les eaux de la mer, & le passage par le feu, qui étoient des choses dictées par la superstition.

Si l'on veut pénétrer davantage l'esprit des Religions étrangeres, on y trouvera encore des figures emblématiques, qui nous représentent, quoique confusément, les principaux points de la foy & de la révélation qu'elles ont euë d'une Tradition ancienne ; on y verra les principes d'une Morale infiniment sage : de sorte que du fonds de ces Religions, toutes vitiées & monstrueuses qu'el-

† *Procop. Gazæus in Deuter.*

les ſont, on peut tirer comme une preuve, qu'elles ſe ſont entées ſur la véritable, en la corrompant & en l'altérant de maniére à la rendre méconnoiſſable.

De l'objet de la Religion.

Dieu étant un Eſtre infini, on n'a pû en donner une idée propre & entiére, qui répondit à l'élévation & à la dignité de ſon eſtre; l'eſprit de l'homme borné & limité n'a pû reſſembler ſous un ſeul point de vûë l'infinité de ſes attributs, que d'une maniére vague; il a été forcé d'y faire une eſpéce de partage, & de répréſenter un Eſtre, qui eſt trés-ſimple & indiviſible, comme piéce à piéce, ſi j'oſe ainſi parler, par les divers noms qu'on lui a donné, dont chacun ne marque que quelqu'une de ſes perfections, & cela même d'une maniére aſſez imparfaite.

La dépendance que nous avons de l'imagination & des ſens, ne nous permettant pas de voir Dieu autrement qu'en Enigme, comme parle ſaint Paul, * a cauſé une eſpece de néceſſité de nous le montrer ſous des images ſenſibles, leſquelles fuſſent autant de Symboles, qui nous élevaſſent juſqu'à lui, comme le portrait nous remet dans l'idée celui dont il eſt la peinture. Ces Symboles ont été multipliez à l'infini ſelon les différentes idées qu'on en a conçûës; mais pour rendre la Religion plus reſpectable, en l'enveloppant d'un plus grand nombre d'idées myſtérieuſes, on la rendit obſcure; car l'ignorance étant l'appanage du commun peuple, ces idées myſtérieuſes dans la ſuite des temps ne furent bien entenduës que de ceux qui

* *Paul, 1. Cor. cap. 13. v. 13.*

étoient préposez en petit nombre au culte de Dieu, & entre les mains de qui la Religion étoit comme en dépôt. Ceux-ci même ne tardérent pas à les altérer & à blasphêmer ce qu'ils ignorérent comme les autres : de sorte que la Religion ne fut plus qu'une confusion.

Les Egyptiens, parmi les Anciens, portérent plus loin que les autres Nations, cette science Hieroglyphique, qui causa dans la suite chez eux un plus grand embarras dans leur Religion, laquelle devint si monstrueuse, qu'ils donnérent lieu de croire qu'ils adoroient jusqu'aux oignons de leurs jardins. Les Egyptiens (je parle de ceux qui ont vécu aprés le Déluge) les Egyptiens, dis je, ne sont pourtant pas les premiers Auteurs de science symbolique, qu'on ne se persuadera pas aisément, qu'ils ayent communiquée généralement à toutes les autres Nations. Il y auroit plus de fondement même à en attribuer l'origine aux autres peuples Barbares. * En effet les premiers Crétois se vantoient que la plûpart des Dieux étoient nez chez eux, & s'étoient rendus immortels par les grands biens qu'ils avoient fait aux hommes; ils se vantoient aussi d'avoir été les premiers à fonder les honneurs du culte des Dieux, les Sacrifices & les Cérémonies des Mystéres, qui s'étoient répandus de chez eux chez tous les autres Peuples.

De toutes les Religions, dont nous ayions connoissance dans les Indes Orientales & Occidentales, il n'y en a pas une seule qui ne soit point Hieroglyphique, & dont la Theologie ne soit pas remplie de Symboles : ce qui sert à appuyer ma conjecture, que j'insi-

* *Diodor. Sicul. Lib. 5. Bibl. p. 230. Idem p. 287.*

montrerai davantage dans la suite, que ce furent nos premiers Péres eux-mêmes, qui crurent devoir rélever les choses de Dieu par un langage mystérieux, auquel la vanité des hommes ajoûtant ensuite beaucoup du sien, la Religion se trouva mêlée d'une infinité de fables absurdes.

On voit par les Ecrits qui nous restent des Philosophes Payens, que l'idée qu'ils se formoient de Dieu, étoit d'une Estre supérieur à tout le reste : d'un Esprit répandu dans tout cet Univers, qui anime tout, & soûtient tout par sa présence, qui est le principe de toute generation, & qui donne la fécondité à tout : d'une flamme pure, vive, & toûjours active : d'une intelligence infiniment sage, dont la Providence veille sans cesse à tout, & s'étend sur-tout : en un mot, d'un Estre, auquel, à raison de sa supériorité, ils avoient donné des noms différens ; mais des noms, qui répondant à quelqu'une de ses perfections infinies, portoient toûjours le caractére de ce domaine souverain, qui ne convient qu'au Maître absolu & au souverain Seigneur de toutes choses.

A cette Idée des Anciens répondent parfaitement celles des Nations Idolâtres, qui subsistent encore ; les termes de leurs Langues désignent manifestement un Estre supérieur. Ce ne sont pas seulement les Nations policées, qui ont ces marques de connoissance d'un premier Estre, tels que sont chez les Chinois le *Tien Cheu*, c'est-à-dire le Maître du Ciel, & le *Xang Ti*, le souverain Empereur & le souverain Maître : chez les Indiens le *Kertar*, celui qui a fait toutes choses, & le *Serjanhar*, le Créateur du Monde ; chez les Peuples du Pérou le *Pachacamac*, ou

l'Estre supréme, & le *Viracocha* qui est le Dieu Créateur: Les mêmes vestiges se voyent également chez toutes les Nations qui passent pour Barbares. Generalement toutes celles de l'Amérique, soit errantes, soit sédentaires, ont des expressions fortes & énergiques, qui ne peuvent marquer qu'un Dieu; Elles le nomment le grand Esprit, quelquefois le Maître & l'Auteur de la vie. Il n'est pas jusqu'aux Outaoucas, lesquels entre tous ces Peuples, paroissent les plus brutes & les moins spirituels, qui dans leurs invocations & leurs apostrophes, ne le nomment souvent le Créateur de toutes choses.

Quelques Nations semblent même être persuadées, que cet Estre supérieur leur parle en quelque sorte par le bruit de son Tonnerre qu'il fait gronder sur leurs têtes. ¶ Jean de Laët dit, que les Amériquains Méridionaux donnent au Tonnere un nom dans leur Langue, lequel rendu dans la nôtre, signifie, *la voix ou le son de la supréme Excellence.* En effet ceux qui ont les premiers voyagé vers ces Contrées, nous disent, que quand ils parloient de Dieu à ces Barbares, & qu'ils vouloient leur en donner idée, ils les entendoient se dire les uns aux autres c'est *Toupan*, † terme qui * est le même dont ils se servent

¶ *Joan. de Laët. Ind. Occid. Lib.* 15. *c.* 2.
† *Jean de Lery, Hist. du Brésil, ch.* 16.
* Le Pere Antonio Ruis Jésuite, dans sa Relation du Paraguay & de quelques autres Peuples des environs de la Riviére d'Argent ou de la Plata, dit, ſ. x. que *Toupan* ou *Toupa* (car c'est la même chose) est le nom même de Dieu, tel que ces Peuples paroissent le connoître, & il en donne l'étymologie ou la signification dans leur Langue. Je rapporte les propres paroles de cet Auteur: *Conoçieron que avia Dios, y aun en cierto modo su unidad, y se Colige del nombre que le Dieron, que es Tùpâ. La primera palabra Tu, es admi-*

pour ſignifier le Tonnerre ; & de la même maniére que les Iſraëlites lorſque Dieu * leur parloit par la voix des tonnerres & des éclairs, étoient ſaiſis de frayeur, & diſoient à Moïſe : » Que le Seigneur ne nous parle point » de peur que nous ne mourions : « On voit auſſi ces pauvres † Peuples, lorſqu'ils apperçoivent les approches d'une tempête, pénétrez de la plus vive appréhenſion, gagner promptement leurs cabanes, s'accroupir auprés de leur feu, appuyant leurs coudes ſur leurs genoux, & cachant leurs viſages avec leurs mains ; en cette poſture ils pleurent, & ne ceſſent de témoigner leur effroy, juſqu'à ce que l'orage ſoit entiérement paſſé : parce, diſent-ils, qu'alors celui qui fait ainſi gronder ſa voix, eſt extrêmement irrité contre eux, & menace de les perdre. Les Amériquains Septentrionaux ont auſſi grand peur du Tonnerre ; cependant quand on leur demande ce que c'eſt, quelques-uns diſent, que ce ſont des eſpeces d'hommes qui ont des aîles, comme celles qu'on donne à Piché ou aux Papillons, & dont la voix eſt ſemblable au bruit qui ſe fait entendre ; Le plus grand nombre neanmoins aſſure, que c'eſt une eſpéce d'oiſeau extraordinaire : ce qui eſt une ſuite des idées énigmatiques des Payens, leſquels avoient conſacré l'Aigle à Jupiter, & le repréſentoient comme le Miniſtre fidéle, chargé du ſoin de porter ſes foudres.

Ce grand Eſprit connu chez les Caraïbes ſous le nom de *Chemiin* ſous celui de *Manitou* chez les Nations Algonquines, & ſous celui

racion la ſegunda Pa ? es interrogacion, y aſſi correſponde al vocablo Hebreo manhû, quid eſt hoc, *en ſingular*.

* Exod. c. 20. v. 19.

† *Rochefort Hiſt. Mor. des Antilles*.

d'*Okki* chez celles qui parlent la langue Huronne, est désigné d'une maniere plus singuliere, & qui ne s'applique qu'à l'Estre supérieur, par le nom d'*Areskoui* chez les Hurons, & par celui d'*Agriskoue* chez les Iroquois, parce que ceux-ci changent en *g* une espece d'*iota* presque insensible, dont les Hurons font une diphtongue, en le joignant à la premiere voyelle. * Les Missionnaires n'ont jamais pû parvenir à connoître la racine de ce mot : les Iroquois ne le sçavent pas eux-mêmes, non plus que les Hurons, & c'est un de ces anciens termes consacrez par un long usage, dont ils ne voyent plus l'origine, & dont par consequent ils ignorent la signification propre ; Cependant, comme ils s'en servent souvent dans leurs invocations, il y a apparence qu'il a été institué, pour répréſenter le Maître de toutes choses & le Créateur de l'Univers. Un femme Huronne instruite par un Missionnaire, qui lui faisoit un détail des perfections de Dieu, s'écria avec une espéce d'admiration : j'entens, & je m'étois toûjours persuadée que nôtre *Areskoui* devoit être tel que le Dieu que tu viens me dépeindre. Je ne doute presque point que cet *Areskoui* ne soit l'Αρης ou le Mars des Peuples de la Thrace, & j'apporterai ci-aprés les raisons qui peuvent fortifier cette conjecture.

Le nom *Chemiin*, que les Caraïbes donnent au souverain Estre, est peut-être le même, que les Chemites donnoient à Pan, qu'ils appelloient *Chemmis*, selon Diodore de Sicile, & à qui ils avoient bâti, non seulement plusieurs Temples, mais encore une Ville sous le même nom, qui étoit aussi celui de la Province. Nous trouvons dans l'Antiquité quelques

* *Diod. Sic. 1. p. 15.*

exemples de peuples qu'on a nommez du nom même qu'ils donnoient à la Divinité. C'est ainsi que du mot *Ares*, qui est le Mars de la Thrace, on en a formé d'autres, pour désigner les Provinces, la Ville, le Fleuve, * & les Peuples de l'Areiane & de l'Arie. Les Mendésiens avoient pareillement tiré le nom de leur Province, de leur Capitale & de leur Nation, du mot *Mendes*, qui étoit aussi chez eux le nom de Pan ou de l'Auteur de toutes choses. d'*Iao* ou Jupiter des Anciens, est, selon les Sçavans, le même que le *Jehova*. † Il y a encore dans la Guyanne Province de l'Amérique Méridionale, un Peuple qu'on appelle les *Yaos* ou *Jaos*. ¶ Chez les Floridiens, les Devins ou les Prêtres sont nommez *Jaouuas*, nom qui paroît évidemment formé de celui de *Jeo* ou de *Jehova*.

Soleil, Symbole de la Divinité.

Dans la Théologie Hiéroglyphique des Anciens, le Soleil, avant même les erreurs du Sabaïsme, fut regardé comme le Symbole de Dieu le plus expressif. J'ai lieu de croire, que dans les premiers temps il étoit aussi le Symbole du Libérateur, que nous appellons encore le Soleil de Justice. Il fut aussi le premier des Ouvrages de Dieu, qui attira l'attention des hommes, & dans lequel ils se proposérent d'honorer le souverain Maître, lequel, ne pouvant tomber sous les sens, leur devenoit en quelque sorte sensible dans ce Globe qui paroît animer le Monde, & porter par-tout une heureuse fé-

* *Herodot. Lib.* 3. *n.* 46.
† *De Laet. Ind. Occid. Lib.* 17. *cap.* 14.
¶ *De Laet, Lib.* 4. *cap.* 16.

condité, en dispensant les trésors de chaleur & de lumiére, qui sortent de son sein comme de leur source.

Le Peuple choisi honoroit dans ce bel Astre Dieu, qui selon l'expression de l'Ecriture, y a placé son Tabernacle. § Le Prophéte nous le représente, comme un Epoux qui sort de sa couche, & qui s'avance, comme un Géant pour fournir sa Carriére. L'Ecriture Sainte nous apprend aussi, que ce même peuple se tournoit vers le Soleil levant pour adresser ses priéres au trés-Haut, Coûtume que la Primitive Eglise avoit héritée de la Synagogue; desorte que nous voyons encore aujourd'hui dans les Anciennes Eglises l'Autel tourné vers l'Orient.

Le Soleil étoit tellement le Symbole Hiéroglyphique de la Divinité chez toutes les Nations, que tous les noms, qu'on y donnoit aux Dieux du Paganisme, se rapportent tous au Soleil: de sorte que cet Astre étoit en même-temps Cœlus, Saturne, Jupiter, Mars, Bacchus, Apollon, Ammon, Osiris, Apis, Sérapis, Adonis, Mercure, Hercule, Vesta, Junon, Cybéle, Isis, Cérés, la Déesse de Syrie, Diane, Vénus Uranie, en un mot tous les Dieux & toutes les Déesses de la fable. * Macrobe dans ses Saturnales, & aprés lui, plusieurs sçavans Modernes, ont parfaitement bien recueilli les témoignages des Anciens, pour prouver cette verité, qui paroît un paradoxe. † On en peut lire dans ces Auteurs les preuves, que j'obmets, pour éviter le fatras d'une trop vaste Erudition.

Mais les Auteurs, en confondant tous ces

§ *Psalm. 18. v. 5. & 6.*
* *Macrob. Saturn. 1 Cap. 17. & seq.*
† *Explicat. des Fables de l'Abb. Banier.*

Dieux avec le Soleil, le confondant tellement lui-même avec le vray Dieu, qu'ils semblent rapporter finalement au souverain être tout ce qu'ils en disent. ¶ Ce qui a fait avancer au sçavant M. Huet, » Que » les Poëtes anciens, Grecs & Latins, avoient » déclaré manifestement, qu'il n'y avoit » qu'un Dieu, dans plusieurs passages de leurs » Ouvrages, qui avoient été recueillis soi- » gneusement par les sçavans. Sénéque s'en explique trés-clairement. § » Vous pouvez, » dit-il, donner, quand il vous plaira, un » autre Nom à l'Auteur de toutes les choses » de ce monde; On peut lui donner autant de » noms, qu'il a d'occupations differentes. » Les Nôtres l'appellent Liber ou Bacchus, » Hercule & Mercure; Appellez-le de la » même maniére, Nature, Destin, For- » tune; ce sont autant de Noms d'un même » Dieu, qui exerce différemment sa puis- » sance.

Le Soleil est la Divinité des Peuples de l'Amérique, sans en excepter aucun de ceux qui nous sont connus. Ce n'est pas seulement au Perou, que le Soleil étoit honoré d'un Culte particulier, * & que les Rois le regardoient comme l'Auteur de leur Origine; Grotius & Hornius ont prétendu, que les Incas du Perou étoient Originaires de la Chine, † parce que les Souverains de l'un & l'autre Empire se disoient fils du Soleil. Je suis surpris, que d'aussi sçavans Hommes ayent pû appuyer leur sentiment sur une pareille conjecture. Car, quand bien même il seroit

¶ *Huet. Demonstr. Evan. Prop. 4. Cap. 10.*
§ *Seneca lib. 4. de Benef. Cap. 7.*
* *Grotius in Dissert. de Orig. Gent. Amer.*
† *Hornius de Origi. Gent. Americ. Lib. 4. Cap. 16.*

vrai, que les Empereurs de la Chine se qualifiassent Enfans du Soleil, ce que Jean de Laet a refuté, ¶ comment des gens aussi habiles dans la connoissance de l'histoire pouvoient-ils ignorer, que c'étoit une chose ordinaire dans l'Antiquité aux Chefs des Nations, sur-tout parmi les Orientaux? En effet sans parler de tant de Rois & de Héros, qui portoient le nom de Jupiter, de Bacchus, d'Hercule, ou bien de fils de Jupiter, de Bacchus, d'Hercule, &c. Combien n'y en avoit-il pas, qui s'honoroient du Nom du Soleil ou du fils du Soleil, comme faisoient autrefois les Incas en Amérique, & comme le font encore aujourd'hui leurs descendans & les Natches à la Louisiane?

Dans le célébre Obélisque, que Sixte V. a fait élever devant S. Jean de Latran, qui est le même qu'Hermapion a traduit en Grec, § & dont Ammian nous a conservé quelques fragmens en cette Langue, le Soleil est appellé le Maître du Ciel, le Créateur du Monde, le Mars Dieu des Batailles; & le Roy d'Egypte Ramesses est aussi nommé fils du Soleil, fils de Dieu, Céleste & Roy Immortel. Héliodore fait ainsi parler Chariclée Princesse d'Ethiopie: * *Soleil Auteur de l'origine de mes Ancêtres.* C'est à peu-prés de la même maniére que Racine a fait aussi dire à Phédre.

† Noble & brillant Auteur d'une illustre famille,
Toy dont ma Mere osoit se vanter d'être fille,

¶ *Joan. de Laet. in notis ad Dissert. Hugon. Grotii de Orig. Gent. Americ.*
§ *Vid. Marsham in Can. Chron. P. 482.*
* *Helidor. Hist. Æth. Lib. 10.*
† *Racine Phédre & Hypolite. Act. 1. sc. 3.*

Qui

Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,
Soleil, je te viens voir pour la derniére fois.

On trouve encore dans les Auteurs quelques anciennes Inscriptions, où Sémiramis Reine de Babylone se donne la même qualité, que prenoient aussi, outre Pasiphaé Mere de Phédre, Circé & Médée, l'une sœur & l'autre fille d'Æthas Roy de Colchos. Adad ou Bénadad dont le prémier signifie Soleil, & le second fils du Soleil, * étoient des Noms communs aux Rois de Syrie. Le Chevalier Marsham dit, que les Rois de Syrie prenoient leurs Noms du Soleil, ainsi que c'étoit l'usage des Roys de l'Orient. ¶ Il cite Macrobe, qui dit, que les Assyriens ont donné le Nom d'*Adad* au Soleil, qu'ils revérent, comme le plus grand des Dieux, & que ce nom dans sa signification propre veut dire *l'unique*. Il n'est pas moins certain, que les Rois des Perses, & des Parthes s'honoroient du même nom. C'est sans doute pour cette raison, qu'il y avoit tant de Villes Royales, qui portoient le nom du Soleil, & parce qu'elles étoient consacrées à cet Astre, & parce qu'elles étoient le lieu du sejour des Princes, qui raportoient à lui l'honneur de leur origine Celeste.

L'Areskoui des Hurons, & l'*Agriskoué* des Iroquois sont aussi le Soleil, lequel est leur Divinité, comme il est celle de tous les Amériquains. Ils lui donnent encore d'autres noms; mais parmi ces noms, ceux qui représentent mieux la Divinité ne conviennent point au Soleil, & ne peuvent convenir qu'au souverain Etre.

* *Marsham in can. Chron. p. 339.*
¶ *Macrob. Saturn. Lib. 1 Cap. 23.*

Le premier de ces noms est celui de *Tharonhiaouagon*, dont l'explication litterale est celle-ci : *Il affermit le Ciel de toutes parts* ; Ce mot est composé de *Garonhia* & de *ouagon* ; *Garonhia* signifie également Dieu, ou le Maître du Ciel, le Ciel matériel & l'air, ainsi que les noms de Jupiter & de Junon chez les Anciens. Quelquefois les Iroquois & les Hurons ne se servent que du mot *Garonhia*, pour signifier la Divinité, & disent dans leurs invocations *Saronhiate*, *Toy qui es le Ciel*. *Ouagon* dans la composition signifie, embrasser étroitement quelque chose, l'affermir, & l'assurer de tous côtés.

La signification du mot *Taronhiaouagon* se rapporte à ce que dit † Hérodote de la Religion des Perses, qu'ils donnoient au Tour du Ciel le nom de Jupiter. C'étoit en effet ce qu'entendoient les Orientaux par le nom d'Uranie, qui étoit leur Divinité. Suidas nous l'explique au mot ὐρανὸς, où il dit, que c'est l'extréme circonférence du Ciel, dans laquelle se trouvoit réüni tout ce qu'il y a de Divin. Hérodote en fait quelque chose au-dessus du purement matériel, quand il assure, qu'ils lui donnoient le nom de Jupiter, nom que les sçavans croyent avoir été formé de *l'Iao* des Anciens, qui est le même que le nom ineffable de *Jéova*.

Le second de ces noms est celui d'*Horakouannentakton*, qui signifie littéralement *il a attaché le Soleil*. Ce mot est composé de deux autres de *Garakoua* qui signifie le Soleil, & de *Gannentakton*, qui veut dire, attacher. C'est peut-être du mot Barbare *Horakoua*, que les Anciens avoient formé celui d'*Horus*, qui étoit l'Apollon des Egyptiens, & celui

† *Herod. Lib. 1. n. 131.*

d'*Hora*, dont ils se servirent pour marquer les divisions, qu'ils avoient faites de sa course annuelle, en saisons, & de la journaliére, en heures.

Dans ces deux noms, *Tharonhiaouagon* & *Horakouannentagon*, il est a remarquer, que la Lettre ou Aspiration H, laquelle se trouve au commencement, est dans le tour de leur Langue la caractéristique, pour signifier la troisiéme personne Masculine & tient lieu du pronom *il*. Le T, qui commence celui de *Tharonhiaouagon*, est un T, d'affirmation, que j'expliquerai à la fin en parlant de la Langue. Or les Iroquois ne se servent du Masculin que pour signifier Dieu, & le sexe masculin, parmi les Hommes; toutes les autres créatures animées ou inanimées, les Genies bons ou mauvais, les Anges, les démons, les bêtes, & les femmes sont du féminin.

Les noms les plus communs qu'ils donnent au Soleil, sont ceux de *Garakoua* & d'*Ikare* qui sont feminins, comme qui diroit: *Elle est au-dessus de nos têtes*, de *Gar*, *Gah-re*, ou *Gahere* être au-dessus. Ils donnent à la Lune celui d'*Iskare*, en inférant la Lettre S, qui est la caractéristique, pour marquer la réïtération ou réduplication, laquelle sert a signifier dans ce mot que l'astre du jour, aïant cessé de nous communiquer sa lumiére, celui de la nuit succéde, & supplée à son défaut.

Ils nomment aussi le Soleil *Ouentekka*, elle porte le Jour, & la Lune *Asontekka*, elle porte la nuit. *D'Ente* jour, *Asonta* nuit, & de *Gahaoui* porter. Souvent ils ne distinguent pas le jour de l'Auteur de la lumiere, & par le mot *Endi* ou *Enni*, qui signifie aussi le jour,

ils désignent le Soleil, & appellent la Lune *Endit'ha* ou *Ennit'ha*, comme qui diroit un petit jour, ce *t'ha* final étant un diminutif dans leur Langue.

Je suis presque convaincu, que c'est de cette Racine Iroquoise, qu'a été formé le mot *Bendis*, que les Auteurs anciens disent avoir été le nom de Diane dans la Langue des peuples de Thrace, dont les Orgies furent transportées dans la Gréce, & particuliérement à Athénes sous le nom de *Bendidia* ou *Mendidia*. * *Endi* est, comme je le viens de dire, la Racine du mot auquel les Iroquois ne manquent presque jamais d'ajoûter un *ou*, à cause de l'Euphonie. Cet *ou* chez eux tient la place des Lettres B. M. V consone & des autres Labiales, qui servent à l'Euphonie chez les peuples qui les ont, & que les Hurons & les Iroquois n'ont pas; ainsi ce qui se prononce *Bendi*, *Vendi*, *Mendi* par les Grecs doit être prononcé en *ouendi* par les Iroquois & par les Hurons. Dans la composition le jour se dit *ouennisera*, de maniére cependant que les derniéres Lettres se perdent pour faire place au mot qui entre en composition avec lui, & qu'il ne reste du prémier que; *Ouendis*, *Bendis*, ou *Mendis*, qui est justement le nom de Diane en Langage Thracien.

* *Lil. Greg. Gyraldi Hist. des Dieux p.* 345. Croit que c'est par la faute des Scribes qu'on trouve dans Tacite. *Liv.* 8. *Decad.* 4. *Mendidium Templum*, & dans Strabon *Mendidia*; mais il paroît plus probable, qu'on pouvoit écrire & prononcer des deux maniéres. Le changement des deux Lettres *Labiales Initiales* étant aisé à faire. Les Sauvages ont une Riviére, que les Algonquins nomment *Misconsin*, & les Iroquois *Ouisconsin*; On voit dans cet exemple ce que j'ai dit ci-dessus de l'Euphonie, par rapport à ceux qui ont les Lettres Labiales, & à ceux qui ne les ont pas.

4. Tom. I. Pag. 124.

† De la même maniere que *Bendis* peut fort bien venir du mot *endi* ou *Enni*, on peut aussi conjecturer, que *Mendés* qui étoit le nom de Pan chez les Mendésiens peut fort bien venir de *ouenne*, *ouende* ou *ouente*, qui, comme le mot *Endi*, signifie aussi le jour, & mieux encore l'Auteur du jour. *Mendés* ou Pan étoit chez les Egyptiens le plus grand & le plus ancien de tous les Dieux, c'est-à-dire le souverain Etre & l'Auteur de toutes choses. *Mendés* étoit pareillement une Ville d'Egypte & la Capitale d'une Province, selon ¶ Hérodote & Estienne. Les mêmes Auteurs & Diodore de Sicile parlent aussi d'une Ville de la Thrace qu'ils nomment *Mende*.

Si cette conjecture est juste, Diane doit être prise ici pour le Soleil qui est le véritable Auteur du jour, & non pas pour la Lune qui n'a qu'un jour emprunté ; mais nous avons déja dit que par le nom de Diane les Auteurs entendoient aussi le Soleil, autrement ils se seroient trompez, faute de comprendre la force du mot Barbare, comme Hérodote seroit censé s'être trompé aussi, en disant, que les Perses appellent Vénus Uranie du nom de Mithra, s'il entendoit autre chose, par Venus Uranie, que le Soleil ; car il est clair comme le jour, que Mithra & le Soleil, chez les Perses étoient absolument la même chose.

Les Perses ne connoissent point de différence de sexe dans la Divinité, parce qu'ainsi que le dit * Hérodote, ils ne croyoient

† *Hérod. Lib. 2. n. 46. & 145. Stephan.* μένδης. *Idem* μένδη. *Diod. Sic. Lib. 12, p. 223. Hérod. Lib. 7. n. 123.* ¶ *Hérod. Lib. 1. n. 131.*

* *Hérod. Ibid.*

point, comme les Grecs, que les Dieux fussent faits de la même maniére que les Hommes; mais les Perses & les autres Barbares avoient différens noms masculins & féminins pour signifier Dieu, ou différens de ses attributs, comme nous nous exprimons nous-mêmes, en disant le Trés-Haut, le Tout-Puissant, le Créateur, la Sagesse, la Providence, la Bonté, la Misericorde, la Justice, &c. Cela peut fort bien avoir donné lieu aux Grecs de s'y méprendre, sur-tout aprés que, par leurs Apothéoses, ils eurent rempli le Ciel de Dieux & de Déesses.

Dans les premiers tems on ne representoit point la Divinité sous une forme humaine; mais c'étoit la coûtume des Anciens Patriarches, d'ériger un Monument, ou de consacrer les endroits mémorables, marquez par quelque grace particuliére qu'ils avoient reçûë du Seigneur, ou par quelque évenement singulier. Ces Monumens étoient, ou des montagnes que Dieu leur avoit désigné pour y faire quelque Sacrifice, ou des Autels, ou des bois sacrez, ou des pierres qu'on frottoit d'huile. C'est ainsi que la Montagne, où Dieu avoit ordonné à Abraham de lui immoler son fils Isaac, & que le Sinaï, où Moïse reçut les Tables de la Loi, furent en singuliére vénération au Peuple Juif. C'est ainsi que par l'ordre de Dieu les Israëlites, en mémoire du passage du Jourdain, dresserent deux Autels composés de douze pierres chacun, selon le nombre des douze Tribus d'Israël. Ils éleverent l'un dans le lit même du Jourdain, & l'autre dans l'endroit où ils camperent la premiére nuit aprés leur passage.

* Abraham, aprés avoir fait alliance avec

* *Genes. chap. 21. v. 8. 9.*

Abimélech Roi de Gérare, planta un bois ſacré à Berſabée, en mémoire de cette Alliance, & ¶ Jacob, aprés avoir vû en ſonge l'échelle myſtérieuſe ; prit la pierre qu'il avoit miſe ſous ſa tête pour dormir, & l'érigea comme un Monument répandant de l'huile par-deſſus. Le R. P. Dom Auguſtin Calmet, dans ſes Notes ſur ce dernier paſſage de l'Ecriture-Sainte, obſerve trés-bien que nous ne voyons rien de plus ancien que cette coûtume d'ériger des Monumens pour conſerver la mémoire des événemens conſidérables, dans les tems héroïques, chez les Auteurs ſacrez & chez les profanes. Il dit que Strabon parle ſouvent de ces Monumens dreſſez par les Anciens Héros, comme Hercule, Bacchus, Jaſon, &c. Il ajoûte que la coûtume d'oindre des pierres & des Idoles eſt trés-connuë dans l'Antiquité ; qu'Alexandre le Grand oignit d'huile le Tombeau d'Achille, & mit une Couronne deſſus, il cite Arnobe qui parle en ces termes des pierres que l'on oignoit : » auſſi-tôt que j'appercevois » quelque pierre polie & frottée d'huile, » j'allois la baiſer, comme ſi elle eût renfer» mé quelque vertu Divine. « Minutius Felix parle auſſi de ces pierres qu'on frottoit d'huile & qu'on ornoit de Couronnes ; & S. Clement d'Alexandrie dit que les Anciens adoroient toutes les pierres ointes. Le R. P. Calmet conjecture auſſi que c'eſt peut-être de-là, qu'eſt venuë la coûtume de mettre des onctions ſur les Autels & ſur les Colonnes des Egliſes que l'on conſacre ; il remarque, aprés Théodoret, que pluſieurs femmes pieuſes oignoient les Châſſes des Martyrs & les Baluſtres des lieux Saints, de la

¶ *Geneſ. chap. 28. v. 18.*

même maniére qu'on voit dans l'Odissée d'Homére, que l'on oignoit les siéges de pierre où les Rois s'afféïoient devant leur Palais pour rendre la justice.

L'aveugle Antiquité accoûtumée à pervertir tout ce qui étoit du Culte de Dieu, par ignorance & par superstition, fit un objet d'Idolâtrie de tout ce qui avoit été auparavant dans les bornes d'un Culte réglé ; de sorte que Dieu même fut obligé de proscrire tous les lieux hauts, où il avoit auparavant ordonné aux Patriarches de lui immoler des victimes. Les bois sacrés & les pierres ointes, qui avoient été des Monumens agréables au Seigneur, furent également proscrits & interdits au peuple choisi ; afin qu'il n'idolâtrât pas comme les Gentils, qui faisoient une Divinité de ces pierres huilées & de ces arbres consacrés, qu'on ornoit de bandelettes & qu'on chargeoit d'Offrandes.

Mais aprés même que l'Idolâtrie eut été bien établie, qu'on eut commencé à substituer les Statuës & les Idoles aux pierres Coniques, Pyramidales ou informes, qu'on oignoit d'huile, & qu'on adoroit dans les Temples & dans les Carrefours ces Idoles, qui étoient symboliques, comme le sont encore celles des Indiens, renfermoient les deux sexes confondus ensemble, pour marquer que les Dieux étoient Auteurs de toute Génération, ou qu'on n'en devoit pas penser comme des Hommes. * On ne distinguoit pas un Apollon d'une Diane ; la Déesse de Syrie, la Vénus même de Chypre étoient des figures Panthées, representées avec un Corps viril, une grande barbe & des habits de femme. La plûpart de ces Simulachres

* *Vide Huet, cap. 10. Prop. 4. Demonst. Evang.*

5.

Tom. I. Pag. 128

n'avoient point de figure particuliére, & on y diſtinguoit quelque choſe de tous les Dieux ; Tel étoit l'unique Simulachre qui ſe voyoit dans le Panthéon qu'Agrippa avoit fait bâtir à l'honneur de toutes les Divinités du Paganiſme. On peut lire ce qu'a écrit ſur cela M. Huet au Chap. X. de la Propoſition quatriéme de ſa démonſtration Evangélique.

¶ M. Thomas Hyde, dans ſon Livre de la Religion Ancienne des Perſes, s'efforce de prouver, ſur le témoignage des Gaures ou des Guébres, qui paſſent pour être leurs deſcendans, que ces Peuples ayant toûjours eû la connoiſſance du vrai Dieu, & d'un Etre ſupérieur à toutes choſes, n'ont jamais adoré que lui, d'un Culte de Latrie & qui ne convienne qu'à Dieu ſeul ; que chez eux le culte de Mithra ou du Soleil, des Etoiles, & du feu, n'étoit qu'un culte purement civil; qu'ils n'ont jamais donné à Mithra & au feu le nom de Dieu, & que l'Idolâtrie qu'on leur attribuë, n'a jamais eû de fondement que dans l'ignorance des Grecs & des Latins qui les ont calomniez ; qu'à la vérité ils ont trop donné dans la bagatelle du Sabaïſme, mais ſans préjudice du culte du vrai Dieu, qu'ils n'ont jamais perdu de vûë. Ce ſentiment de M. Hyde paroît même fondé en quelque ſorte dans l'Antiquité ; car quoiqu'Hérodote † & Strabon diſent, qu'ils rendoient des honneurs au Soleil & à la Lune, aux Vents & à la Terre, &c. * Strabon ne

¶ *Thomas Hyde Hiſt. Relig. Veter. Perſar. c. 1. & 4.*

† *Hérod. Lib. loc. cit. Strabo. Lib. 15. p. 503. Strabo. Lib. Eod. p. 500.*

* Strabon, dans la deſcription qu'il fait des mœurs des Peuples de la Carmanie voiſins des Perſes, dit qu'ils offrent en ſacrifice un Aſne au Dieu Mars, qui eſt, ajoûte-t'il, le ſeul entre tous les Dieux, que les Perſes adorent.

craint point de se contredire ailleurs, en assurant que Mars est l'unique Dieu des Perses, c'est-à-dire, l'Etre Supérieur, dont le Soleil n'est que le Symbole.

Mais M. Hyde n'a pû parler de la sorte, sans une extrême témérité, & l'on ne peut avancer une pareille proposition d'aucune Nation comprise sous le nom de Gentils, sans faire manifestement violence à la sainte Ecriture, dans laquelle Dieu déclare si expressément l'Idolâtrie des Gentils, & exhorte si souvent son peuple à ne point marcher dans la voïe des Nations, que ce Peuple charnel avoit tant de penchant à suivre; & qu'étoit-ce que ces Nations, si ce n'est les Perses, les Médes, les Assipiens, les Chaldéens, les Egyptiens, les Chananéens, les Phéniciens dont ils étoient environnez, & dont le voisinage leur communiquoit les erreurs qui leur étoient communes, & celles qui étoient particuliéres à chacune.

Les Israëlites instruits par leurs Peres, & conduits actuellement par Moïse leur Législateur qui avoit operé sous leurs yeux tant de prodiges au nom du Trés-Haut, n'avoient-ils pas la connoissance du vrai Dieu, quand ils adoroient le Veau d'or dans le Désert, & lorsque dans la suite ils fléchissoient les genoux devant Moloch & devant Astarté Déesse des Sidoniens? Ils le connoissoient sans doute, & ne se formoient point une autre idée de la Divinité que celle qu'on leur avoit inspirée; ils ne laissoient pas d'être Idolâtres, parce qu'ils préféroient au culte pur qui leur étoit marqué, un culte plein de superstitions insensées, que Dieu avoit en horreur.

Il est bien vrai que dans l'idée qu'ils a-

voient de Dieu, leur ignorance, leur grossiéreté, & la corruption de leurs mœurs pouvoient aussi causer un mélange d'autres idées, qui dérogeoient à cette premiére, & qui devenoient injurieuses à Dieu, en lui attribuant quelque chose qui blessoit la simplicité de son Etre, & en lui ôtant quelque chose qui ne blessoit pas moins son infinité. Ce qui se peut dire des Juifs, particuliérement du bas peuple, est encore plus vrai des autres Nations, qui n'étant pas le peuple choisi, n'avoient pas été conduites avec une Providence si spéciale & avec des marques d'une protection si sensible.

Les hommes donnerent d'abord dans le culte de la Milice du Ciel, & des Esprits employez aux mouvemens des corps Célestes & à exécuter les ordres de Dieu. Ce culte n'étoit probablement dans son origine qu'un culte bien réglé, & tel que nous l'avons pour des esprits purs & subordonnez au Créateur. Il est même plus que vraisemblable que ce point de Religion qui concerne la création des Anges, le salut des uns & la chûte des autres, fut un des points de la révélation faite à nos premiers Peres; mais peu à peu il dégénéra en Idolâtrie, & des esprits peut-être même qu'il passa jusques aux corps matériels: de sorte que l'Ecriture sainte semble reprocher aux Gentils, d'avoir adoré le Soleil, la Lune, l'Air, les Vents, le Feu, &c. Comme si chacune de ces choses eût été Dieu. Alors le Sabaïsme, tel que l'entend M. Hyde, n'étoit pas une bagatelle, mais une vraye Idolâtrie & un amas confus de superstitions insensées.

L'Idolâtrie qui plaça les hommes sur les Autels, & qui en fit des Dieux, n'eut d'a-

bord pour principe, ainſi que l'ont penſé les Payens même, que l'opinion des récompenſes duës dans le Ciel au mérite & à la vertu qui s'étoit ſoûtenuë juſques aux derniers momens de la vie. On crut devoir honorer les hommes d'une probité extraordinaire, & qui s'étoient rendus recommandables par des actions qu'on pût propoſer comme des modéles à imiter. Mais ces honneurs devinrent criminels en peu de tems. La complaiſance des peuples pour leurs Princes, l'amour des enfans pour leurs parens, ou des parens pour leurs enfans, les regrets des amis pour leurs amis, leur fit canoniſer juſques au vice reſpecté dans des perſonnes qui leur étoient chéres; & comme l'idée & l'eſtime qu'on a pour les hommes extraordinaires va toûjours en croiſſant, à meſure qu'on s'éloigne du tems où ils ont vécu, on en vint juſques à faire des Divinitez de ceux que l'hiſtoire & une Tradition de longue main avoient rendus célébres.

De la même maniére qu'on avoit fait des eſpéces de Divinitez des Symboles différens de la Divinité même, on confondit auſſi les hommes avec les choſes dont ils avoient pris les noms; on regarda ces hommes comme les Ames ou les Génies de ces mêmes choſes. La multitude des perſonnes qui avoient porté les mêmes noms, jetta encore plus de confuſion dans la Religion & dans la fable. C'eſt de-là qu'on voit tant d'Apollons, de Jupiters, de Bacchus, d'Hercules, de Minerves & de Dianes, dont les Grecs ont raſſemblé les actions dans une ſeule perſonne pour les relever davantage. Enfin les Statuës qu'on dreſſa pour rapeller ces hommes extraordinaires à la mémoire, devinrent

elles-mêmes l'objet de l'Adoration, & il y eut alors des Dieux, comme parle l'Ecriture, qui avoient des yeux & ne voyoient point, des oreilles & n'entendoient point: des Dieux plus foibles que les hommes, dont ils étoient l'ouvrage, & que les hommes cependant ne faisoient point difficulté d'encenser.

Outre l'idée du premier Etre qu'ont les Sauvages, & qu'ils confondent avec le Soleil, ils reconnoissent encore plusieurs Esprits ou Génies d'un ordre inférieur que les Iroquois nomment *Hondatkon-Sona*, c'est-à-dire, Esprits de toutes sortes. Le nombre n'en est point déterminé, leur imagination leur en fait voir dans toutes les choses naturelles, mais encore plus dans celles dont les ressorts leur sont inconnus qui sont extraordinaires, & qui ont quelque air de nouveauté.

Quoiqu'ils leur donnent en général le nom d'esprit *d'Okki*, ou de *Maniton*, qui leur sont des noms communs avec le premier Etre, ils ne les confondent pourtant jamais avec cet Etre supérieur, & ne leur donnent jamais certains noms particuliers, qui le désignent lui seul, tels que sont les noms *Chemiin*, *Areskoui*. Ces Esprits sont tous des Génies subalternes; ils reconnoissent même dans la plûpart un caractére mauvais, plus porté à faire du mal que du bien; ils ne laissent pas d'en être les esclaves, & de les honorer plus que le grand Esprit qui de sa nature est bon; mais ils les honorent par un effet de cette crainte servile, qui a le plus contribué à maintenir la superstition & l'Idolâtrie, que l'Ecriture Sainte appelle pour cette raison une servitude; ainsi ils sont véritablement Idolâtres.

Bien que dans le Culte qu'ils rendent à la

Divinité, on trouve encore des restes du Sabaïsme, ainsi que je vais le faire voir bientôt, je n'ai cependant jamais oüi-dire, qu'à l'exception du Soleil, ils rendissent aucuns honneurs Divins aux Etoiles & aux autres Planétes; ils ne regardent pas non plus dans le feu, lequel a eu quelque chose de sacré chez toutes les Nations qui en ont eu l'usage, aucune Divinité animée qu'il faille nourrir, comme on l'a imputé aux Lyciens : enfin, quoiqu'ils parlent de *Tharonhiaouagon*, comme d'un homme qui a vécu parmi eux, & qui est maintenant dans le pays des Ames, cela est sans conséquence pour les autres, & ils n'ont point cette multitude d'Apothéoses d'hommes déïfiez, qu'avoient les Grecs & les Romains.

On trouve néanmoins encore parmi eux, un reste du premier culte des Payens pour les lieux élevez, pour des pierres Coniques, & pour les bois consacrez, comme les chênes des forêts de Dodone, ou comme ceux qu'honoroient les Druydes.

Le Sieur de Rochefort dans sa digression sur les Apalachites, peuple de la Floride, fait une description magnifique de la Montagne d'Olaïme. C'est une Montagne, dit-il*, consacrée au Soleil, d'une figure parfaitement ronde, trés-haute, & d'une pente extrêmement roide. On y monte en tournoyant par un chemin assez large qui a des reposoirs en plusieurs endroits pratiquez dans le roc en forme de niches. Vers le sommet & du côté de l'Orient se trouve une Caverne que la nature semble avoir formée exprés pour y servir de Temple, & c'est-là que quatre fois l'année, c'est-à-dire, au temps des deux semailles, & des deux Moissons, toute la Nation

* *Hist. Moral. des Isles Antilles, chap. 8.*

des Apalachites se rendoit avec les Jaoüas, qui sont leurs Prêtres, pour y célébrer des fêtes à l'honneur du Soleil. Rien ne représente plus naturellement que le fait cette déscription, la méthode antique d'offrir des sacrifices sur les lieux hauts. Cette Caverne a tout le goût de l'Antiquité la plus reculée, & nous met comme sous les yeux les Antres consacrés à Apollon, à Bacchus, & aux autres Divinitez dans le Pinde, dans le Parnasse, l'Olympe, & généralement dans toutes les Montagnes consacrées par les exercices de Religion; mais je souhaiterois que ce fait rapporté par le Sieur de Rochefort, fût un peu mieux garanti qu'il n'est, & que sa Relation ne fût pas mêlée de circonstances qui paroissent la rendre fabuleuse.

Une Relation manuscrite qui m'est tombée entre les mains, & dont M. le Maire Prêtre du Séminaire des Missions Etrangéres est Auteur, porte que dans le Temple des Natchez, peuple de la Louisiane, on conservoit trés-prétieusement une de ces pierres Coniques, dont je viens de parler; elle étoit enveloppée de plus de cent peaux de Chevreüil mises les unes sur les autres. Un voyageur avide & ignorant croyant y découvrir quelque trésor, enyvra le Garde du Temple, & profita du temps de son yvresse pour visiter ce qui étoit caché sous un si grand nombre d'enveloppes; il fut bien mortifié, ne trouvant qu'une pierre Pyramydale, de voir son avidité trompée & ses espérances déçûës; mais le récit qu'il a fait de cette avanture, nous a découvert un autre trésor qu'il ne cherchoit pas, en nous faisant voir une Divinité des premiers temps du Paganisme, couverte des peaux des victimes qui lui étoient offer-

tes. Nous avons plusieurs témoignages des Auteurs qui nous assurent que les Amazones & plusieurs peuples de l'Orient n'avoient dans leurs Temples que de ces sortes de pierres Coniques Pyramydales ou informes, qui leur représentoient la Divinité. Sur ce principe, c'étoit aussi sans doute la Divinité que les Egyptiens vouloient représenter dans leurs Obélisques, & dans ces superbes Pyramides qui ont fait gémir sous le poids de leur travail les Nations entiéres qu'on y employoit, & qui bravent encore aujourd'hui aprés une nombreuse suite de siécles les outrages du temps, lequel consumant toutes choses, semble ne pouvoir pas venir à bout de les détruire. Peut-être aussi vouloient-ils figurer en même temps la Divinité, & ce qui leur restoit d'idées du Mystére de la Sainte Trinité dans les trois faces de ces Pyramides; du moins est-ce ainsi qu'aux Indes un Brame paroissoit concevoir les choses, & s'expliquer d'aprés les Anciens. » Il faut, disoit-il, » se représenter Dieu & ses trois noms diffé- » rens, qui répondent à ses trois principaux » attributs, à peu prés sous l'idée de ces Py- » ramides triangulaires, qu'on voit élevées » devant la porte de quelques Temples. *

Les Abénaquis qui habitent sur les côtes de la Nouvelle France, entre l'Arcadie, ou Nouvelle Ecosse, & la Nouvelle Angleterre, ont eu un Arbre célébre, dont ils racontent plusieurs merveilles, & qui étoit toûjours chargé de leurs vœux. Cet Arbre étoit extrêmement vieux, & la Mer ayant beaucoup miné les terres, il s'étoit soûtenu pendant plusieurs années contre la violence des flots; ce qui servoit à entretenir l'idée, qu'il

* *Lettre du P. Bouchet à M. Huet ancien Evêque d'Avranches.*

y avoit en lui quelque chose de Divin, ou qui tenoit du prodige; il tomba néanmoins à la fin, & subit le sort ordinaire aux choses caduques, soit que ce fût un effet du hazard, soit, ainsi que le porte la tradition, qu'il eût été déraciné par un Capitaine, qui l'avoit fait amarrer à son Vaisseau, & avoit gagé avec les Sauvages, qu'il le culbutteroit. Les descendans de ces Sauvages, qui aujourd'hui font tous profession du Christianisme, disent que leurs Ancêtres furent extrêmement surpris de cette chûte, qu'ils avoient crû impossible; mais que malgré cet accident ils ne laissérent pas de conserver un respect religieux pour cet arbre renversé, & que toutes les fois qu'ils passoient par cet endroit, ils attachoient encore des Offrandes au bout des branches, qui s'élevoient sur la surface des eaux.

Jean de Laet * écrit que les Peuples du Brésil tâchent d'appaiser leurs Dieux, en plantant un pieu en terre, & y mettant au bas quelques Offrandes. Tous les Sauvages ont des Monumens à peu prés semblables. Pour ce qui est des Statuës & des Idoles, outre celles qui étoient adorées dans le Pérou, & dans l'Empire du Méxique, il y en avoit encore dans quelques Temples des Nations des Indes Espagnoles, & dans ceux de la Virginie: Parmi ces Idoles il y en avoit de Symboliques, qui étoient des composez monstrueux, ou des figures horribles, sous lesquelles le Démon, disoient-ils, s'étoit souvent apparu à eux, & qu'ils honoroient par crainte †. D'autres n'étoient que des figures grossiéres d'hommes ou de femmes. En quel-

* *Hist. Occid. Indiæ, Lib. 15. cap. 2.*
† *Du Tertre, Traité 7. cap. 1. §. 3.*

ques endroits ces Idoles n'étoient que de petits marmousets de cotton ou de bois, que les Peuples superstitieux conservoient avec vénération, ou bien les ossemens de leurs Chefs & de leurs Devins, selon le témoignage d'Antoine Ruis *. Ce qui paroîtra plus surprenant, c'est qu'il y en avoit aussi qui adoroient des Priapes, & les Phalles célébrés par les Mystéres de Bacchus, & qui en portoient des figures penduës au col. † On peut dire néanmoins en général, que le grand nombre des Peuples Sauvages n'a point d'Idoles, & qu'ils n'ont pas donné dans cet excés comme l'aveugle Antiquité, ou les Nations Idolâtres des Indes Orientales; mais en matiére d'autres superstitions, elles vont toûjours en croissant parmi eux, & ils en ont poussé aussi loin l'extravagance & la grossiéreté, que les Nations les plus infatuées du Paganisme.

Du Culte.

Le sentiment de la Divinité emporte nécessairement avec soi un Culte religieux, c'est-à-dire, un assemblage de devoirs, par lesquels l'homme reconnoissant la supériorité d'un Dieu, lui fait un humble aveu de sa dépendance, par les hommages qu'il rend à la dignité de son Estre, par son obéïssance à se soûmettre aux Loix qu'il lui prescrit, par sa reconnoissance pour les biens qu'il tient de lui, & par le recours qu'il est obligé d'avoir à lui, pour ceux qu'il en attend, ou qu'il en espére. Toutes les Nations ayant eu le même objet, ainsi que nous venons de le montrer, ont eu aussi à peu prés le même culte. Celui

* *Antoine Ruis. Conq. Espirit. Del Paraguay, &c.*
† *Lopés de Gomara. Lib. 3. c. 22.*

des Anciens étoit renfermé dans les Orgies de Bacchus & de la Mere des Dieux. C'eſt maintenant ce Culte réduit à certains points principaux que je vais développer, en faiſant ſentir ſa reſſemblance avec celui des Peuples barbares de l'Amérique.

De la Pyrolatrie, ou du Culte du Feu.

La premiére choſe qui ſe préſente dans les Orgies de Bacchus & de la Mere des Dieux; c'eſt la Pyrodulie, ou la Pyrolatrie, c'eſt-à-dire, le Culte du Feu ſacré.

Le Feu, comme le plus vif de tous les Elémens, qui repréſente le mieux cette ſuprême intelligence dégagée de la matiére, dont la puiſſance eſt toûjours active, & qui d'ailleurs ſemble être un écoulement de la ſubſtance du Soleil même, fut regardé comme le ſymbole de l'un & de l'autre, & leur fut ſinguliérement conſacré.

Dans les Saintes Ecritures Dieu nous eſt repreſenté ſous ce ſymbole dans ces paroles du Deutéronome*: *Le Seigneur vôtre Dieu eſt un feu dévorant.* Il s'eſt montré diverſes fois aux Patriarches du milieu des flâmes, comme du Thrône de Sa Majeſté. C'eſt ainſi qu'il apparut à Moyſe † au milieu du Buiſſon ardent, & qu'il eſt apperçû par les Prophétes ¶ dans leurs viſions extatiques. Nous voyons même que Dieu faiſoit deſcendre quelquefois le feu du Ciel, qui conſumoit la victime, lorſqu'il agréoit les ſacrifices que les hommes lui offroient avec un cœur pur, & qu'il vouloit leur donner des marques ſenſibles qu'il les recevoit en odeur de ſuavité. §.

* *Deut. cap. 4. v. 24.* † *Exod. cap. 3.* ¶ *Ezech. cap. 1.* § *Reg. 3. cap. 18.*

C'est delà sans doute que les hommes aprirent à avoir pour le feu un respect religieux, que Dieu ne desapprouva pas tandis qu'il fut réglé, puisqu'il ordonna à Moyse d'entretenir un feu sacré, qui brûlât toûjours en sa présence*. *Le feu, dit le Seigneur, brûlera toûjours sur l'Autel; le Prêtre aura soin de l'entretenir, & chaque jour il y mettra le bois nécessaire pour son entretien. C'est le feu perpétuel qui ne manquera jamais sur l'Autel.* On peut voir dans les Livres Saints avec quel soin les Lévites cachérent ce feu sacré, qui demeura enséveli pendant les 70. années de la captivité des Juifs, & qui se ralluma par un miracle évident, quand Esdras & Néhémias † ayant réparé les ruïnes du Temple, allérent chercher ce dépôt sacré dans le lieu où ils l'avoient caché, pour le ranimer de ses cendres.

Ce Culte ordonné dans la Loi écrite, n'étoit que renouvellé de la Loi de nature, d'où il avoit passé à toutes les Nations. Les Chaldéens dont l'Antiquité est si reculée, étoient célébres par ce Culte religieux, qui avoit donné le nom à leur principale Ville, que l'Ecriture Sainte apelle *Ur Chaldæorum*, ce qui est interprété *Feu des Chaldéens.* C'est de cette Ville que Dieu retira Abraham, lorsqu'il le choisit pour être le Pere d'un Peuple fidelle. Peut-être même que ce Culte étoit déja idolâtrique chez eux.

¶ Le sçavant M. Huet fait une longue énumération des Peuples qui entretenoient ce Feu sacré & il cite par tout ses autorités, desorte qu'il paroît qu'il n'y avoit point de Partie du Monde connu, où ce Culte ne fût

* *Levit. cap. 6. v. 12.* † *Macch. 2. c. 1. v. 19. & seq.*
¶ *Vide Huet. Dem. Evang. Prop. 4. c. 5. p. 77.*

univerſellement répandu. Dans l'Aſie, outre les Juifs & les Chaldéens dont nous venons de parler, outre les Peuples de Phrygie, de Lycie, & de l'Aſie-Mineure, il étoit encore chez les Perſes, les Médes, les Scythes, les Sarmates, chez toutes les Nations du Pont & de la Cappadoce, chez toutes celles des Indes, où l'on ſe faiſoit un devoir de ſe jetter dans les flammes, & de s'y conſumer en Holocauſte, & chez toutes celles des deux Arabies, où chaque jour à certaines heures on faiſoit un Sacrifice au feu, dans lequel pluſieurs perſonnes ſe dévoüoient. Dans l'Afrique il étoit non-ſeulement chez les Egyptiens, qui entretenoient ce Feu immortel dans chaque Temple, ainſi que l'aſſure Porphyre, mais encore dans l'Ethiopie, dans la Lybie, dans le Temple de Jupiter Ammon, & chez les Atlantiques, où Hiarbas Roy des Garamantes & des Gétules avoit dreſſé cent Autels, & conſacré autant de Feux, que Virgile appelle des Feux vigilans & les Gardes éternelles des Dieux. Dans l'Europe le Culte de Veſta étoit ſi bien établi, que, ſans parler de Rome & de l'Italie, il n'y avoit point de Ville de la Gréce qui n'eut un Temple, un Prytanée, & un Feu éternel, ainſi que le remarque Caſaubon dans ſes Notes ſur Athénée.

Les Temples célébres d'Hercule dans les Eſpagnes & dans les Gaules, celui de Vulcain au Mont-Ethna, de Vénus Erycine, &c. avoient tous leurs Pyréthes ou Feux ſacrez. On peut citer de ſemblables témoignages des Nations les plus reculées dans le Nord, qui étoient toutes originaires des Scythes & des Sarmates. Enfin M. Huet prétend, qu'il n'y a pas encore long-temps que

ce Culte a été aboli dans l'Hybernie & dans la Moſcovie ; qu'il eſt encore aujourd'hui, non-ſeulement chez les Gaures, mais encore chez les Tartares, les Chinois, & dans l'Amerique chez les Mexiquains. Il pouvoit encore en ajoûter d'autres.

Ce Feu ſacré étoit connu dans l'Antiquité ſous le nom de *Veſta*, nom que les ſçavans font venir de diverſes racines, ou d'un mot de la Langue des Scythes Araméens, qui ſignifie le Feu, ſelon les Talmudiſtes, ou du Grec Ἑστία, qui a la même ſignification, ou bien de l'Hébreu, אש יה qui ſignifie un Feu conſacré à Dieu. C'eſt ce qu'Ovide a compris, quand il nous a dit, que, par le nom de *Veſta*, on ne devoit ſe répréſenter autre choſe qu'une flamme vive & pure :

¶ *Nec tu aliud Veſtam, quàm vivam intellige flammam.*

Les Anciens vouloient exprimer par-là, ou qu'ils concevoient Dieu comme un Feu toûjours actif, ou que ce Feu qui lui étoit conſacré, étoit le Simulachre de la Divinité, & approchoit le plus de la Nature des Dieux, ainſi que § Maxime de Tyr & Porphyre le rapportent de l'opinion des Perſans.

Neanmoins, ſelon l'idée commune priſe du fonds de la Théologie Payenne, Veſta eſt une Divinité qu'on fait Mére de tous les Dieux, à qui l'on donne auſſi les noms d'Iſis, de Cérés, d'Ops, de Cybéle, de Rhée & pluſieurs autres, leſquels ſont tous ſynonimes en ce ſens, qu'ils ſe rapportent tous à un même ſujet.

¶ *Ovid. Faſt.* 6.
§ *Max. Tyr. Serm.* 38. *Porph.* περὶ ἀπεχ. *Lib.* 2.

Par cette Divinité on entend quelquefois la Nature, ou, pour mieux dire, l'Auteur de la Nature, l'Ame de cet Univers, & l'intelligence ſuprême qui gouverne toutes choſes, qu'Apulée * fait parler au Liv. XI. de ſes Métamorphoſes ſous le nom de cette Déeſſe. Quelquefois auſſi on entend une Divinité particuliére, dont on raconte pluſieurs faits hiſtoriques, ou, pour mieux dire, un long tiſſu de fables.

Mais ſous le nom de *Veſta*, & ſous la plûpart des autres noms qu'on donne à cette Mere des Dieux, la Mythologie † Payenne

* *Lucius Apuleius, Lib.* XI. *Metamorph. p.* 378. *Veſtam ſic loquentem inducit.* En aſſum, tuis, Luci, commota precibus, rerum natura parens, Elementorum omnium Domina, ſæculorum progenies initialis, ſumma Numinum, Regina Manium, prima Cœlitum, Deorum Dearumque facies uniformis: quæ Cœli luminoſa culmina, maris ſalubria flamina, Inferorum deplorata ſilentia, nutibus meis diſpenſo: cujus Numen unicum, multiformi ſpecie, ritu vario, Numine multijugo, totus veneratur orbis. Me primigeniti Phryges peſſinunticam nominant Deûm matrem: hinc Autochtones Attici Cecropiam Minervam, illinc fluctuantes Cyprii Paphiam Venerem; Cretes ſagittiferi Dyctinnam Dianam; Siculi trilingues Stygiam Proſerpinam; Eleuſinii vetûſtam Deam Cererem, Junonem alii, alii Bellonam, alii Hecaten, Rhamnuſiam alii, & qui naſcentis Dei ſolis inchoantibus radiis illuſtrantur Æthiopes, Ariique, priſcâque doctrinâ Pollentes Ægytii, cæremoniis me prorſus propriis percolentes, appellant, vero nomine Reginam Iſidem.

† *Calepinus Paſſeratii Edit. Lug. an.* 1647. *de Veſta ſeu Veſtra ſic habet.* Veteres autem duas eſſe Veſtas affirmabant: unam Saturni matrem; alteram ejus filiam, de qua, *Ovid Faſt.* 6.

Ex Ope Junonem memorant Cereremque creatas,
Semine Saturni tertia Veſta fuit.

Confundunt tamen has Pœtæ, alteram pro altera ponentes. Id tamen obſervandum eſt, cùm Veſtam pro terra accipiunt, de matre Saturni id eſſe intelligendum: quando ve-

nous laisse discerner deux personnes ; l'une, qu'on fait la Mere ou l'Epouse de Saturne, & l'autre leur fille. On donne à l'Epouse de Saturne une trés-grande fécondité, qui l'établit Mere ou grand-Mere de tous les Dieux de la Gentilité, & on en rapporte bien des choses qui font honte à la pudeur : L'autre au contraire est Vierge par état & par choix, & a cependant une espéce de fécondité.

Quoi-que dans les derniers tems du Paganisme, lorsque la Religion n'étoit plus qu'un cahos énorme d'absurdités, qui la rendoient méprisable & inintelligible, on ait confondu ces deux Divinités, ou ces deux personnes en une seule : il faut cependant se garder de les confondre, puisque nous sommes fondez dans l'Antiquité même à les discerner ; cela est même nécessaire pour ce que nous avons à dire dans la suite.

Comme on avoit confondu ces deux personnes, on avoit aussi confondu leurs Symboles.

rò Virginem nominant, de filia ejus esse intelligendum, quam ignem esse voluêre. Hanc unam esse volunt ex Diis Penatibus, quos Æneas in Italiam advexit. *Virg. Lib. 2. Æneid.*

Sic ait & manibus Vittas, Vestamque potentem,
Æternumque adytis effert penetralibus ignem.

Lil. Gyraldi Hist. Deor. Syntagm. 4. *T. Vesta.* Porrò duas Vestæ nomine quidam statuunt, alteram Saturni uxorem, alteram filiam : hanc ignis, illam terræ Symbolum gerere, ut suprà meminimus.

Vossius au Liv. I. *de l'Origine & du progrés de l'Idolâtrie, chap.* XVIII. *prouve par plusieurs traits de ressemblance rapprochez de l'Antiquité, que le Saturne des Anciens étoit nôtre premier pere Adam, ce qui n'empêche pas qu'on n'ait apliqué à cette Divinité quelques autres traits qui conviennent à Noë & à Abraham.*

boles. Il y a cependant apparence que la Terre étoit le Symbole de la premiere, qu'on representoit pour cette raison sous la figure d'une femme couronnée de Villes & de Tours : & il est probable que le Symbole de la seconde étoit le feu sacré, qui, à cause qu'elle étoit Vierge, devoit être entretenu par des Vierges; & quoi-que le culte de l'une & de l'autre soit confondu dans les Orgies de la Mere des Dieux, à cause du rapport qu'il y avoit entre elles; il est pourtant à observer, que celle à qui le Feu saint étoit consacré, n'est jamais, ou presque jamais representée comme l'Epouse de Saturne : Elle n'avoit pas même de Simulachre à Rome, ainsi † qu'Ovide nous en rend un célébre témoignage dans l'endroit que je viens de citer:

Esse diu stultus Vestæ Simulachra putavi;
Mox didici curvo nulla subesse tholo;
Ignis inextinctus Templo celatur in illo,
Effigiem nullam Vesta nec ignis habet.

Les Perses, du tems même ¶ d'Hérodote, n'avoient ni Temples, ni Autels, ni Simulachres, & ils regardoient comme une folie d'en avoir; La raison qu'en apporte cet Auteur est la même que celle que j'ai déja indiquée : C'est qu'ils ne pensoient pas comme les Grecs, que les Dieux fussent faits de la même maniére que les hommes. Cependant le Feu étoit sacré chez eux dés les premiers tems. Cela me feroit croire, que d'abord ni eux, ni les Barbares n'avoient point d'autres

† *Ovid. Fast. 6.* ¶ *Herod. Lib. 1. n. 131.*

Temples que leurs maisons, ni d'autres Autels que leurs foyers. Les Perses eurent néanmoins dans la suite des Temples où le feu immortel étoit entretenu.

Les Romains dans les premiers temps, avoient des Temples, mais non pas des Simulachres. ¶ Plutarque, dans la Vie du Numa Pompilius, dit, que ce Prince avoit défendu à ses Sujets de réprésenter les Dieux sous la forme des Hommes ou des Bêtes. En effet, continuë-t'il, il n'y avoit chez eux aucune Image des Dieux, ni en peinture, ni en relief; & pendant les 170. premiéres années, ils n'ont eu que des Temples vuides & sans figures, dans la pensée que les grandes choses ne pouvoient être représentées, comme il faut, par les moindres qui sont toûjours défectueuses, & que l'idée de Dieu étant abstraite, on ne peut le concevoir autrement que par l'esprit. Les Romains dans la suite se relâcherent infiniment sur ce point de leurs Loix, & au temps d'Ovide, où néanmoins ils n'avoient point encore de Statuë de Vesta, ils en avoient de tous les autres Dieux.

Chez les Grecs, Vesta avoit des Simulachres, du moins en quelques endroits & sur la fin des tems. § Pausanias dit qu'il y avoit dans le célébre Prytanée d'Athénes une Statuë de la Paix, une autre de Vesta, & celles de quelques Hommes Illustres. On voit aussi quelques figures de Vesta dans les Médailles des Empereurs Romains; si l'on n'aime mieux dire que Vesta est désignée par le feu qui brûle sur l'Autel, & que la figure represente une Vestale.

* Les Prytanées des Grecs étoient la mê-

¶ *Plutarc. in Num.* § *Pausanias in Atticis. p. 16.*
* *Dyonis. Halyc. Ant. Rom. Lib. 2. p. 95.*

me chose que les Curies Romaines, ainsi que l'explique Denys d'Halycarnasse, c'est-à-dire, que c'étoient des Temples ou des maisons, dans lesquelles se tenoit le Sénat, ou le Conseil de ceux qui étoient préposez au Gouvernement de l'Etat & des Villes. On y gardoit le Trésor public, & on y tenoit toutes les Assemblées qui demandoient quelque grande solemnité, comme les Sacrifices & les Festins publics.

Tous les Prytanées étoient dédiez à Vesta: parce que, comme le dit le § Scholiaste de Pindare, c'étoit dans les Prytanées qu'étoient établis les Feux publics, * qui étoient eux-mêmes ce Feu sacré. On donnoit le nom de πρύτανες à ceux qui avoient en main l'autorité & les rênes du Gouvernement; & pour marquer cette autorité, Eschile, dans les femmes supliantes, fait ainsi parler le Chœur au Roi d'Argos: » Vous êtes le peu» ple, vous êtes toute la puissance du peu» ple, vous êtes le Chef qui ne dépendez de » personne, & qui, au gré de vôtre volonté, » gouvernez l'Autel & le feu de la terre des » Argiens. « C'étoit sans doute dans cet esprit que les Rois des Perses, & les Empe-

§ *Scholiast. Pyndari. Nem. Odex.*

* Vesta erat propriè Focus Urbis publicus. Unde Cicero in 2. de Legib. *Virgines Vestales in Urbe custodiunto ignem foci publici sempiternum.* Item 3. de Legib. *Cumque Vesta quasi focum Urbis, ut Græco nomine est appellata, complexa sit.* Et 2. de Natura Deorum. *Vesta nomen sumptum est à Græcis, visque ejus ad Aras & focos pertinet.*

Julius Firmicus Matern. Lib. de Prof. Relig. Error. Vesta autem quid sit discite. Ne putetis antiquum aliquid, aut cum summo terrore inventum? Ignis est domesticus qui in focis, quotidianis usibus servit.

reurs Romains à leur imitation, † * faisoient porter devant eux une espéce d'Autel portatif & de feu sacré, comme un Symbole de leur Souveraineté.

On commettoit à la garde du feu sacré & à son entretien, des personnes consacrées elles-mêmes au service des Autels, & qui, par cette raison, devoient soûtenir, par la pureté de leurs mœurs, & par des vertus relevées au-dessus du commun, la sainteté de leur ministére. On leur donna à Rome le nom de Vestales, du nom même de Vesta; elles devoient être Vierges, ou du moins vivre dans la continence pendant tout le temps qu'elles étoient attachées au culte des Dieux; elles étoient séparées du monde, pour être éloignées des occasions, qui pouvoient exposer ce Trésor, qu'elles portoient dans des vases fragiles.

Rien n'étoit plus respectable au reste des hommes, que ces Vierges exactes à remplir leurs devoirs; mais rien n'étoit plus rigoureusement puni, que l'outrage que faisoient à leur pudeur celles qui lui étoient infidelles. Les exemples de sévérité à leur égard sont trop connus par les histoires, aussi-bien que le reste de leurs fonctions & de leurs prérogatives, pour m'y arrêter. Mon but est de montrer l'ancienneté de leur institution, que je crois devoir raporter à des temps plus éloignez, que la corruption du Paganisme, à qui je ne crois pas, qu'on doive faire l'honneur d'avoir mis en estime une vertu d'une

† *De Persis Xenophon Lib. 8 Cyropædiæ. Quinct. Curt. lib. 4.*
* *Ammian. Marcell. Lib. 23. de Magis.* Feruntque etiam, si justum est credi, ignem cœlitus lapsum, apud se sempiternis foculis custodiri: cujus portionem exiguam, ut faustam, præisse quondam Asiaticis Regibus dicunt.

ſi haute perfection, & ſi digne de ceux qui approchent de Dieu, que l'eſt la Virginité, quoiqu'il ait conſacré des Vierges, malgré ſa corruption.

Ce n'eſt point à Numa qu'on doit l'Inſtitution des Veſtales. Elles étoient établies chez les Albains avant la fondation de Rome : & Romulus qui en fut le Fondateur ou le Reſtaurateur, ne devoit ſa naiſſance qu'au crime d'une de ces Vierges folles, qu'on avoit fait Veſtale magré elle, & à qui il ne ſervit de rien de prétexter, qu'elle étoit enceinte du Dieu Mars, pour excuſer ſa faute.

Cette inſtitution eſt donc beaucoup plus ancienne. En effet, on trouve des veſtiges de cette profeſſion de Virginité dans des temps ſi reculez, & chez tant de Nations, qu'il ſemble, qu'on ne peut ſe tromper, en remontant juſqu'à ces temps, où la Religion ſainte & pure, répréſentant Dieu ſous l'idée de la pureté même, ſembloit demander dans ceux qui étoient ſpécialement conſacrez à ſon ſervice, qu'ils fuſſent purs & ſans tache de corps, de cœur, & d'eſprit.

J'appelle les temps les plus reculez, les temps de la fable, où la Virginité de la jeune Veſta, de Diane, de Minerve, de Venus Uranie, & celle des Compagnes de Diane, des Muſes, des Sibylles, ſont une preuve de la profeſſion qu'on en faiſoit alors : profeſſion marquée par la réſiſtance & par la chûte de tant de Nymphes, qui avoient à ſe défendre des embûches des Dieux, des Satyres, & des Héros, dont les Poëtes ont fait de grands Libertins.

Dans des temps un peu moins reculez, Medée ſur le Phaſe fut Prêtreſſe d'Hécate. * A-

* *Apollon Rh. Lib. 3.*

pollonius de Rhodes nous dit, qu'elle vivoit dans un appartement séparé de la maison de son pere : qu'elle avoit douze filles Vierges comme elles pour la servir : qu'elle ne sortoit que pour aller au Temple : que ses suivantes couroient aprés son char & l'y accompagnoient : que le Peuple dans les ruës de la Ville s'écartoit quand elles passoient, & détournoit les yeux, pour ne pas jetter la vûë sur la fille du Prince. L'amour qu'elle conçût pour Jason, fut extrêmement combattu par celui de sa profession; & quand ce qu'elle avoit fait, pour le rendre maître de la Toison d'Or, ne lui permit plus de rester chez elle en sûreté, & l'eut obligée de prendre le parti de la fuite, elle laissa dans son lit un nœud de ses cheveux, pour servir de témoignage à sa mere, qu'elle avoit toûjours conservé sa virginité sans tache.

* Iphigenie fut Prêtresse d'Hécate dans la Tauride, comme Medée à Colchos. La fable de son sacrifice n'est qu'une allégorie de celui qu'elle fit, en consacrant sa virginité à Diane. Il y a beaucoup de rapport entre Iphigenie & la fille de Jephté; † la même histoire peut bien être arrivée en deux endroits.

Il y avoit des Vestales chez les Orientaux. ¶ L'Histoire porte, qu'Artaxerxés Memnon voulant épouser Aspasie concubine de Cyrus le jeune, son fils Darius, à qui il avoit remis les rênes de l'Empire, la lui demanda ; le pere ne pouvoit la refuser, selon les Loix : § mais s'étant repenti de la promesse qu'il lui en avoit faite, & voulant trouver un prétexte

* *Ovid. Metam. 12. Euripid, Iphig. in Tauris.*
† *Jud. xi. cap.*
¶ *Justin. Lib. x. cap. 2.*
§ *Plutarch. in Artaxer.*

honnête pour y manquer, il la fit Prêtresse du Soleil, ainsi que le marque Justin, ou de Diane, comme l'a écrit Plutarque.

* Dans la Grece, la plûpart des Prêtresses d'Hercule, de Minerve, de Diane, étoient obligées à la continence : quelques-unes à une virginité perpetuelle, comme la Prêtresse d'Hercule, chez les Thespiens. † La Prêtresse chez les Tégéates, étoit une fille qui étoit obligée d'abdiquer le Sacerdoce avant que d'être nubile. ¶ A Calaurée, dans le Temple de Neptune, où étoit le Tombeau de Demosthéne, & en quelques autres endroits, les filles étoient Prêtresses, jusqu'à ce qu'elles pussent se marier; § Aristocrate ayant fait violence à une Prêtresse de Diane Hymnia, ce sacrilége fut lapidé par les Arcadiens, & il fut alors établi, que la Prêtresse seroit mariée; mais on ne permettoit ni à l'Epoux, ni à l'Epouse, aucune societé avec le reste du peuple; il ne leur étoit pas même permis d'aller aux bains, beaucoup moins encore d'entrer dans les maisons des particuliers: ** Plutarque assure, qu'à Athénes & à Delphes, aussi-bien que dans le reste de la Gréce, où l'on conservoit le feu sacré, on choisissoit, non pas des filles, mais des Veuves d'un âge avancé. Cela pouvoit se faire en quelques endroits; mais Plutarque se trompe, s'il fait de cela une regle generale, qui est contredite par les autres Auteurs. A Athénes le Temple de Pallas étoit appellé *Parthenon*, non-seulement parce que Pallas étoit Vierge, mais

* *Pausanias in Bœoticis. p. 303.*
† *Idem. in Corinth. p. 76.*
¶ *Idem. p. 225. 234.*
§ *Idem. in Arcadicis, p. 247.*
** *Plutarch. in Numa.*

parce qu'on y entretenoit quantité de Vierges pour le service du Temple & de la Déesse. La signification propre du mot *Parthenon* représente une Communauté de filles. Pausanias parle * d'un Temple dans l'Achaïe, † dont le Sacerdoce étoit conferé à une femme mariée, qui étoit obligée dés ce moment à vivre dans la continence. Quand elle étoit soupçonnée d'avoir manqué en ce point, on l'éprouvoit, en lui faisant boire du sang de Taureau, qui, dit cet Auteur, ne lui faisoit aucun mal si elle étoit innocente, & la faisoit mourir, si elle étoit coupable.

On ne consacroit pas seulement des femmes & des filles au service de Vesta, il y avoit aussi des hommes destinez à son Culte, qui faisoient également profession de Virginité; tels étoient les Corybantes, les Saliens, ceux qu'on nommoit *Galli* & *Archigalli*; mais quelques-uns l'ayant mal gardée, on les obligea de se faire chastes par nécessité; Rien n'est plus connu que la fable d'Atys, la profession des Prêtres de Cybéle, & la *Testa Samia* qui servoit à cet usage. Ils étoient habillez en femmes, comme je l'ai déja dit, & en affectoient toutes les maniéres, aussi bien que chez les Orientaux, ces Prêtres de Venus Uranie, dont j'ai déja parlé sur le témoignage de Julius Firmicus.

Feu sacré en Amérique.

Le Feu a eu quelque chose de sacré de tout

* *Pausanias in Achaicis*, p. 233.

† *Cœlius Rhodigin. Lib.* 29. *cap.* 22. Parthenon dicebatur Minervæ Templum, Auctore Pausania & Plutarcho: quamquam est propriè Parthenon, Virginum conciliabulum & conventus, Virginis autem vocabulo Minervam intelligebant.

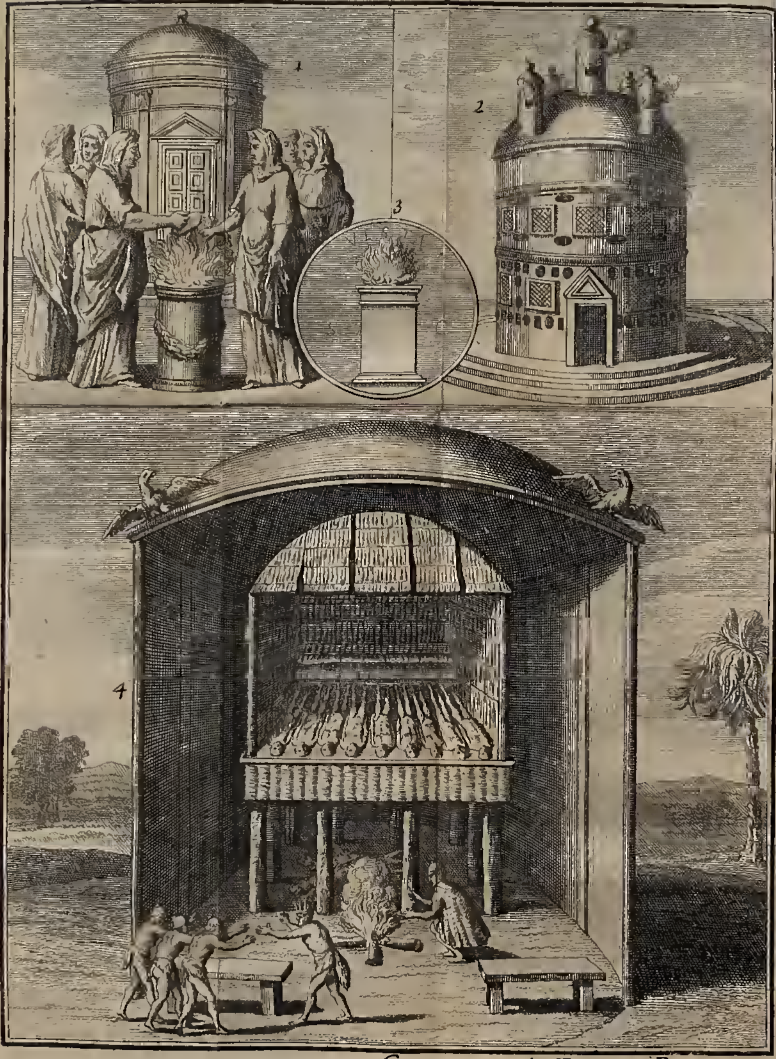

6. Tom. I. Pag. 152.

temps chez toutes les Nations de l'Amérique qui en ont l'uſage ; mais les Nations errantes, & la plûpart des ſedentaires, n'ont point de Feu perpétuel, ni de Temple pour le conſerver.

Je ne ſçais ſi jamais les Iroquois & les Hurons ont eu des Temples. Il n'en paroît aujourd'hui aucun veſtige, non plus que dans les anciennes Rélations ; mais le feu de leurs foyers, dont les Anciens avoient fait leurs Dieux domeſtiques, leur tient lieu d'Autel, & leurs Cabanes de Conſeil, leur ſervent de Temples, comme aux anciens Perſans, & elles ne différent en rien des Prytanées des Grecs, ou des Curies Romaines. Dans leurs expreſſions métaphoriques, le Feu de Conſeil a quelque choſe de trés-ſacré ; il eſt cenſé toûjours allumé ; il eſt même comme le Symbole de toutes les affaires, qui ont connexion avec la Religion & le Gouvernement.

Les Nations les plus voiſines de l'Aſie, & qui paroiſſent être entrées les derniéres dans l'Amérique, ont des Temples où le Feu ſaint eſt entretenu, & qui ne ſont deſtinées qu'aux uſages de Religion. Ces Temples, pour la plûpart, ſont fait en rotonde, comme l'étoient ceux de Veſta, dont la figure étoit le Symbole de la Terre ou du Monde.

Dans la Louiſiane, les Natchez ont un Temple, où une Garde veille ſans ceſſe à la conſervation du Feu perpetuel, qu'on a grand ſoin de ne jamais laiſſer éteindre. Trois buches appointées ſervent à l'entretenir, ſans que jamais on en augmente, ou qu'on en diminuë le nombre : ce qui ſemble dénoter quelque myſtere. A meſure qu'elles ſe conſument, on a ſoin de les approcher, juſqu'à ce qu'il

faille en ſubſtituer d'autres. C'eſt dans ce Temple que ſont mis en dépôt les cadavres des Chefs, & de ceux de leur famille. Le Chef va tous les jours à certaines heures à l'entrée de ce Temple, où ſe courbant à demi corps, & étendant les bras en croix, il fait un certain murmure confus de la bouche, ſans prononcer aucune parole diſtincte; C'eſt-là la marque du devoir qu'il rend au Soleil, comme à l'Auteur de ſon origine. Ses Sujets obſervent la même cérémonie à ſon égard, & à l'égard de tous les Princes de ſon ſang, toutes les fois que ceux-ci parlent, pour honorer en eux par ce ſigne extérieur de leur reſpect, le Soleil dont ils les croyent deſcendus. Les Parthes rendoient le même honneur au Soleil, * & Jules-Ceſar Boulanger témoigne qu'ils n'alloient jamais au combat, ſans avoir ſalué cet aſtre par une eſpéce de hurlement. Il eſt ſingulier que, quoique toutes les Cabanes des Natchez ſoient rondes, leurs Temples ſont en long tout au contraire de ceux de Veſta. On voit au ſommet à ſes deux extrémités deux figures d'Aigle, oiſeau conſacré au Soleil parmi les Orientaux, comme il l'étoit à Jupiter dans tout l'Occident.

Les Oumas, ou quelques Peuples de la Virginie & de la Floride, ont auſſi des Temples, & à peu prés les mêmes devoirs de Religion. Ceux de la Virginie y ont même une Idole qu'ils nomment *Oki* ou *Kiouaſa*, laquelle veille à la garde des morts. J'ai oüi-dire pourtant, que les Oumas, depuis l'arrivée des François qui profanérent leur Temple, l'on

* *Bulling. de licitâ & vetitâ Magiâ, Lib. 1, cap. 4. p. 452. citans Herodian, Lib. 4.*

laiſſé tomber, & ne ſe ſont pas mis en peine de le relever.

Perſonne n'ignore, combien les Temples du Perou étoient célébres ſous le Regne des Rois Incas; mais ce qui doit cauſer de l'admiration, ce ſont ces Communautés de Veſtales qu'ils avoient fondées, avec des Loix à peu prés ſemblables, & plus ſévéres encore que celles des Veſtales Romaines. * L'Inca Garcilaſſo de la Véga, dans l'Hiſtoire qu'il nous a laiſſée des Rois ſes Ayeux, écrit, qu'ils avoient établi des Communautés de filles, obligées à voüer une Virginité perpetuelle, & à ſe conſacrer au Soleil en qualité d'Epouſes. Dans Cuſco Capitale de leurs Etats, il y avoit plus de 200. de ces Vierges renfermées, qui gardoient une clôture ſi étroite, que non-ſeulement elles ne pouvoient ſortir, mais que pas un homme n'étoit ſi hardi, que d'oſer en approcher. Le Souverain lui-même quoiqu'au deſſus de la Loy, s'abſtenoit de leur rendre viſite, pour donner l'exemple à ſes Sujets du reſpect qu'ils leur devoient. On n'admettoit dans celui-là que des filles de la race du Soleil, pour lui donner des Epouſes dignes de lui, & on les lui conſacroit avant l'âge de 8. ans, pour s'aſſurer qu'on les lui préſentoit pures.

L'ordre de toutes ces Maiſons étoit fort beau; on y gardoit une régularité trés exacte; on ne s'y occupoit qu'au ſervice des Autels. Si quelqu'une de ces filles tranſgreſſoit ſon vœu, la Loy ordonnoit qu'elle fut enſevelie toute vivante: & la peine de celui qui l'avoit ſéduite, devoit s'étendre non-ſeulement ſur lui & ſur toute ſa famille, mais

* *Garcilaſſo, Comment. Reales Lib. 4. cap. 1. & ſeq.*

encore sur toute la Ville, où il étoit né; on en faisoit périr absolument tous les Habitans, & on n'y laissoit pas pierre sur pierre; mais ces sortes de cas étoient sans exemple, tant les motifs de la Religion, & les ordres des Souverains, avoient de force sur l'esprit des Peuples.

* Les Temples du Mexique, & le Feu éternel qu'on y conservoit, n'étoient pas moins célébres que ceux du Pérou. Ces Temples avoient de grands appartemens destinez pour des Vierges qui les desservoient. On y mettoit toutes les filles généralement dés qu'elles avoient atteint l'âge de 12. à 15. ans. Elles n'étoient obligées, à la rigueur, que d'y passer une année, pendant laquelle elles vivoient en continence: mais il semble qu'il y en avoit d'autres qui s'y consacroient pour le reste de leurs jours, & du nombre desquelles on tiroit les Matrones, qui étoient Supérieures de ces sortes de Monastéres: Elles mangeoient en commun, & couchoient dans de grandes salles. † Lopes de Gomara semble pancher à croire qu'elles ne se deshabilloient que pour être plus à portée d'accourir au service des Autels, si le besoin le demandoit. Elles se levoient la nuit, & assistoient au Chœur, comme nos Religieuses à Matines: Elles avoient soin de balayer le Temple & de l'entretenir: Elles travailloient à différentes sortes d'ouvrages d'une grande propreté, qui devoient servir à l'ornement des Autels: Elles faisoient tous les jours les pains, qu'on présentoit devant les Idoles, & dont les Prêtres seuls avoient droit de se

* *Acosta, Hist. Mor. de las Indias, Lib. 5. cap. 15.*

† *Lopes de Gomara, Hist. Gen. de las Indias, Lib. 2. Cap. 82.*

nourrir, pour elles, elles ne s'entretenoient que d'aumônes, menant une vie trés-rude & trés-austére, étant obligées de tirer souvent du sang de leur corps pour en faire des Oblations & des Sacrifices, & ayant toutes sortes de pratiques d'une trés-grande mortification; aussi ne leur donnoit-on pas d'autre nom, que celui de *filles de la Pénitence*. D'ailleurs leurs moindres fautes étoient punies avec une extrême sévérité, & il y en avoit de capitales, qui ne s'expioient que par la mort des coupables.

* Pierre Martyr rapporte, qu'il se trouve quelques Isles dans l'Amérique, qui ne sont habitées uniquement que par des femmes. Quelques-uns, ajoûte cet Auteur, se sont persuadez que ces femmes avoient les mêmes Loix & la même forme de Gouvernement que les Amazones; mais ceux qui en jugent plus sainement, & qui ont examiné la chose avec plus de maturité, croyent que ce sont des filles animées d'un esprit de Religion, qui se plaisent dans le célibat & dans la retraite, de la même maniére que les Religieuses de nos jours, que les Vestales de l'ancien tems, & celles, qui en plusieurs endroits, étoient consacrées à la bonne Déesse. Les hommes de leur voisinage passent chez elles en certaines saisons, non pas pour en avoir des enfans, mais pour leur rendre quelques services nécessaires, pour travailler à leurs champs & à leurs jardins, & pour leur faciliter ainsi les moyens de vivre dans leur solitude. Il peut bien se faire que, comme les Esséniens parmi les Juifs, composoient un Peuple tout particulier, parmi lequel il n'y avoit point de femmes: un Peu-

* *Petr. Martyr. Nov. Orb. Dec. 4. cap. 4.*

ple qui vivoit dans la continence, chez qui on ne voyoit naître personne, & chez qui cependant la multitude des hommes ne manquoit jamais, il y ait eu aussi dans l'Antiquité un Peuple de filles séparé des hommes, & dévoüé à la chasteté par état & par profession. Je ne serois pas éloigné de croire, que telles ont été les Amazones dans leur premiere origine. Leur état aura été austére dans les commencemens; mais l'esprit de Religion ou de ferveur venant à se perdre, elles se seront relâchés, & auront pris pour leurs Maris les Peuples voisins, qui alloient leur porter quelques secours, en gardant neanmoins leur forme du Gouvernement, & ne les voyant qu'au temps ordinaire, où ils avoient coûtume de passer chez elles.

Je ne connois pas assez en détail les mœurs des différentes Nations de l'Amérique, même de la Septentrionale, pour dire avec certitude, si toutes ont eu leurs Vestales. S'il y en a à la Floride & à la Louisiane, ce ne sont point elles, non plus que ces hommes déguisez en femmes, & qui font profession du célibat, qui veillent à l'entretien du Feu sacré, ce sont des espéces de Prêtres, à qui ce soin est commis, & qui couchent dans les Temples sur des peaux étenduës à terre, comme les Payens, lorsqu'ils alloient dormir dans les leurs, par esprit de Religion, sur les peaux des Victimes égorgées.

Pour ce qui est des Iroquois, que je connois un peu mieux, ils ont eu certainement leurs Vestales, qu'ils nommoient *Ieouinnon*, & qui étoient Vierges par Etat. Je ne puis pas dire, qu'elles étoient proprément leurs fonctions de Religion. Tout ce que j'ai pû

tirer des Iroquois, c'eſt qu'elles ne ſortoient jamais de leurs Cabanes, qu'elles s'y occupoient à de petits ouvrages, uniquement pour s'occuper; le Peuple leur portoit du reſpect, & les laiſſoit tranquilles; un petit Garçon, choiſi par les Anciens, & qui étoit comme le *camillus* ou *caſmilus* des Payens *, leur portoit les choſes néceſſaires : mais on avoit ſoin de le changer avant que l'âge eut pû rendre ſes ſervices ſuſpects.

Elles vivoient en Communauté, autant que j'en puis juger par la Rélation que fait † Jacques Carthier de quelques Coûtumes des habitans d'Hochelaga, qui étoient une Nation des Langues Iroquoiſes & Huronnes, établie dans l'Iſle de Montreal; car il dit, qu'il y avoit vû des Cabanes publiques, déſtinées pour les jeunes filles qu'on y mettoit, dés qu'elles étoient en âge d'être pourvûës, & qui en étoient pleines, comme le ſont en Europe les Ecoles, où l'on envoye les Enfans pour être inſtruits dans les belles Lettres. Il eſt vrai que Jacques Carthier eſt bien éloigné de penſer, que ces filles fuſſent des Veſtales : il en parle même d'une maniére bien oppoſée; mais ce qu'il en rapporte, eſt ſi contraire aux uſages des Peuples de l'Amérique Septentrionale, qu'on juge aiſément, à ſa Rélation, qu'il n'en avoit formé des jugemens ſi deſavantageux, que parce qu'il ne ſçavoit pas aſſez de Langue pour s'éclaircir ſur une Coûtume auſſi ſin-

* Camille ou Caſmile étoit le nom que les anciens Romains donnoient aux jeunes gens occupez au ſervice des Prêtres. De-là vient, que les Etruriens donnoient à Mercure ce nom, parce qu'il étoit le Miniſtre des Dieux & qu'il étoit répréſenté ſous la figure d'un jeune homme.

† Jacq. Carthier, 2, Rélation dans le Recuëil de Ramuſius, Tom. 3.

guliére. † C'eſt ſans doute de ces Veſtales Iroquoiſes, que Vincent le Blanc a voulu parler, quand il dit, qu'il y a des Sauvages dans le Canada, mangeurs de chair humaine, qui courent juſqu'au grand fleuve de Hochelaga, & ſe ſervent de barques faites d'écorce d'arbre ; & qui, quand ils arrachent ces écorces, uſent de beaucoup de cérémonies & de priéres, auſquelles aſſiſtent quelques Vierges, dédiées à leurs Dieux, comme nos Religieuſes.

Je ne ſçais pas, s'il y avoit des peines deſtinées pour celles qui faiſoient affront à leur Etat ; mais il me ſemble qu'elles s'étoient aſſez bien ſoûtenuës juſqu'à l'arrivée des Européens, qui en firent des Vierges folles, en leur donnant de l'eau de vie. A Onnontagué elles ſortirent de leur retraite dans leur yvreſſe, & firent mille extravagances dans le Village ; à Agnié elles firent la même choſe, & quelques-unes ayant contrevenu à leur profeſſion avec trop d'éclat, les Anciens en eurent tant de honte, qu'on réſolut dans le Conſeil de ſéculariſer ces filles irrégulieres, dont le ſcandale avoit deshonoré la Nation. Ainſi finirent les Veſtales Iroquoiſes.

Les Iroquois avoient auſſi leurs Vierges parmi les hommes. Il ſe peut faire, que dans les temps anciens quelques-uns aïent vécu en Communauté, comme les Eſſeniens parmi les Juifs, * & peut-être le plus grand

† *Vincent de Blanc, 3. part. chap. 6.*

* Parmi les Juifs il y avoit deux ſortes de Prophétes ; les uns, l'étoient par Etat & par Profeſſion, & les autres par une vocation extraordinaire : les premiers vivoient en Communauté dans les montagnes & dans la ſolitude, comme les Eſſéniens, ménant une vie pénitente, trés-réguliére, & toute occupée de Dieu, ainſi que l'a fort bien obſervé M.

nombre des Prophétes, les Plyftes chez les Daces, les Criftes chez les peuples de Thrace, les Bonzes, les Talapoints & les Pénitens des Indes. Je croirois néanmoins plus vraisemblable, qu'ils se retiroient dans la solitude à quelque distance de leurs Villages, où ils vivoient séparément, comme des Hermites, n'ayant qu'un domestique, qui leur portoit les choses nécessaires. J'ai lieu d'en juger ainsi par une histoire ou fable, qu'ils m'ont rapportée d'un de ces solitaires, laquelle je rapporterai dans la suite, en parlant de leurs Superstitions ; ils faisoient profession de ne point se marier, de se retirer des affaires publiques, & de garder leurs retraites.

Nous avons vû dans nôtre Mission du Sault-Saint Loüis un Huron qui avoit vécu de la sorte ; il y avoit été fait esclave par les Iroquois, & on lui avoit donné la vie. Quelqu'un l'ayant ensuite engagé à tuër un homme, il prit la commission, s'enyvra, ou en fit semblant, pour exécuter son dessein, & y réüssit. Cette action l'obligea de quitter le païs, & à se réfugier à la Prairie de la

l'Abbé Fleury dans son Livre des Mœurs des Israëlites. Parmi les Prophétes il y en avoit de mariés, & qui avoient des enfans ; mais ceux-là semblent avoir été du nombre de ceux qui étoient inspirez d'une maniére extraordinaire, comme Samuël, David, Isaïe, &c. Les Prophétes par Etat & par Profession, qui vivoient en Communauté, paroissent y avoir vécu dans le célibat & dans la continence : tels étoient Elie & Elizée. Il est vrai qu'ils sont nommez quelquefois Prophétes & fils de Prophétes : mais par ce terme de fils, on peut entendre celui d'Eleve & de Disciple. On peut dire aussi que cet état n'étant peut-être pas perpétuel, ceux qui étoient élevez dans les Communautez, pouvoient en sortir, se marier, & conserver l'esprit de Prophétie ; mais il n'est guéres probable qu'ils fussent mariez, vivant en Communauté.

Magdelaine, où nous avions jetté les fondemens de nôtre Miſſion naiſſante; il s'y établit, & ſuivant le conſeil qu'on lui donna, il s'y maria avec une Huronne avec qui il a toûjours vécu depuis en bonne intelligence & en bon Chrétien: je l'ai vû, & je dois lui rendre cette juſtice; mais cet homme conſervant encore quelque choſe de ſon inclination pour la ſolitude, n'a jamais voulu prendre part aux affaires, & entrer dans le Conſeil des Anciens.

† Le Pére de la Neuville dit des Pyaïes, qui ſont les Devins parmi les Carabïes, qu'ils demeurent ordinairement ſeuls, ſans femmes ni enfans, ſur le ſommet des Montagnes, ou ſur le bord des Riviéres & des Marais, où leurs maiſons, ſemblables à des ſépultures, ne ſont que des foſſes creuſées profondément en terre, & couvertes de quelques peaux de Biches ou de Tigres; & c'eſt dans ces antres qu'on va les conſulter. Il ſe peut faire, que parmi ces Pyaïes, il y en ait, qui faſſent profeſſion de chaſteté pendant toute leur vie, mais cela n'eſt pas univerſellement vrai de tous; il n'y a que certains temps, où ils ſont obligez de vivre dans la continence, comme nous le dirons ci-aprés.

Des Sacrifices.

Aprés la Pyrolatrie ou le Culte du Feu ſacré, qui étoit un culte permanent, & comme le fonds de celui de Veſta, ou de la Mere des Dieux, viennent les Sacrifices qu'on peut regarder comme un Culte paſſager, tels que ſont les Priéres qui les accompagnent, les Offran-

† *Seconde Lettre du P. de la Neuville dans les Mémoires de Trévoux, Mars 1723.*

des de toute eſpéce, & les Fêtes, leſquelles quoique réglées par la coûtume ou par la dévotion, ont leurs momens marquez, & ne durent pas toûjours.

Le Sacrifice eſt un acte de Religion, une Offrande faite à la Divinité par les mêmes motifs, qui ſont compris dans l'obligation qu'ont les hommes de lui rendre en général le Culte qui lui eſt dû, & ſur-tout par le motif de la reconnoiſſance des biens qu'ils en reçoivent, & qu'ils avouënt tenir de celui qui en eſt le maître. Il eſt auſſi ancien que la Religion même, & auſſi étendu que les Nations ſoûmiſes à la Religion, n'y en ayant pas une ſeule chez qui le Sacrifice n'ait été en uſage, & chez qui il ne ſoit en même temps une preuve de ſa Religion.

Ces Sacrifices étoient ſimples, ſur-tout dans des commencemens; quelques animaux pris dans les troupeaux, les plantes, les fruits de la Terre, quelques herbes, quelques racines, dont les hommes faiſoient leur nourriture, & qui leur ſervoient à quelque uſage, en étoient la matiére: matiére moins agréable à Dieu par elle-même, que par l'intention droite & pure des cœurs qui les lui préſentoient.

Cette ſimplicité dura long-temps, aprés même que la Religion eut commencé à être altérée par la Superſtition. Ovide nous dépeint bien la pauvreté des Sacrifices des anciens Romains. On n'avoit point encore apporté, dit-il, l'encens des bords de l'Euphrate, ni le Coſtus des extrémités de l'Inde; on ne connoiſſoit point encore le ſafran, qui ſe diviſe en filamens de couleur rouge; on ſe contentoit de mettre ſur l'Autel des herbes, telles qu'on les trouvoit dans le pays des Sa-

bins, & du laurier, qui en brûlant petille, & fait beaucoup de bruit.

Thura nec Euphrates, nec miserat India Costum,
Nec fuerant rubri cognita fila Croci.
Ara dabat fumos herbis contenta Sabinis,
Et non exiguo laurus adusta sono. *

Les Peuples qui n'avoient point d'Animaux domestiques, suppléoient à ce défaut, en offrant ceux qu'ils avoient pris à la chasse. C'est ainsi que les Argonautes voulant faire un Sacrifice à Apollon, se dispersent pour chasser, & à leur retour font l'Offrande de quelques Chévreüils. Les Sacrifices devinrent plus magnifiques, & pour l'appareil, & pour la matiére, quand les Peuples furent devenus plus riches; on immola alors les Animaux par hécatombes: mais en quelque état que l'on fût, on sacrifioit toûjours ce qu'on avoit de plus précieux; & la superstition poussa les choses si loin, qu'on en vint jusqu'à immoler ses propres enfans, & à se faire victime soi-même.

Suivant cette méthode antique, les Sauvages offrent encore le bled de leurs campagnes, & les animaux qu'ils ont pris en chassant; ils jettent du Tabac & d'autres herbes dont ils se servent en guise de Tabac, dans le feu à l'honneur du Soleil; ils en jettent aussi dans les Lacs & dans les Riviéres à l'honneur des Génies qui y président. La *Cassave* & l'*Onicou*, que les Caraïbes exposent sur une espece d'Autel au fond de leurs Cabanes, ou qu'ils mettent devant certains pieux qu'ils enfoncent en terre, sont les présens de Bacchus & de Cérés, leur vin & leur pain, qui sont la matiére de

* Ovid. Lib. 1. Fast. † Apoll. Rhod. Lib. 2. v. 700.

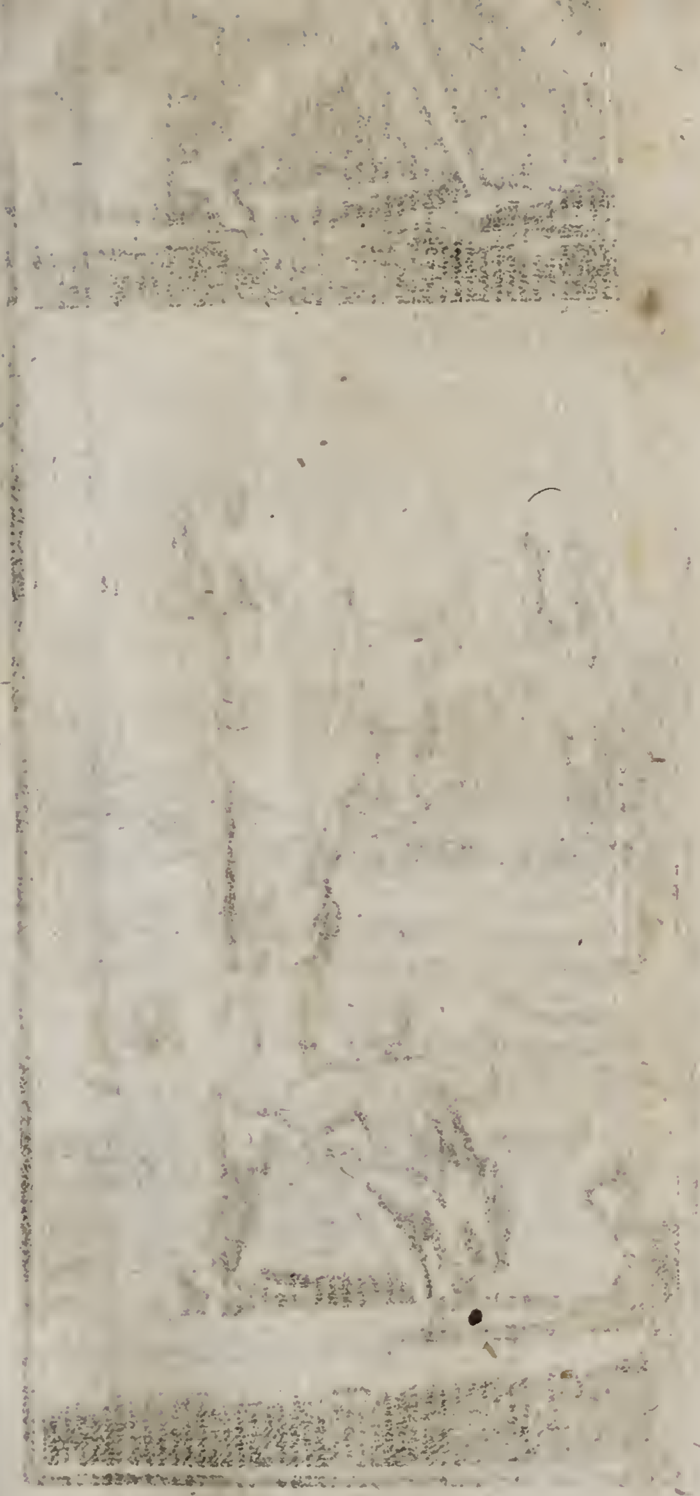

7.

leurs Sacrifices. Nos Iroquois exposent quelquefois à l'air au sommet de leurs Cabanes, des branches & des coliers de porcelaine, des tresses de leur bled d'Inde, & des Animaux même qu'ils consacrent au Soleil. Les Montagnais & les Peuples du Nord élevent au haut des perches des Chiens vivans attachez à des nœuds coulans & ils les laissent expirer en cet état à l'honneur de leurs Divinitez. Les Nations errantes attachent des peaux de Bêtes sauvages aux arbres, qu'ils honorent d'un Culte religieux : & les François qui trouvent ces sortes d'Offrandes en courant les bois, ne les regardant point comme sacrées, ne se font pas aussi un scrupule de s'en accommoder. Les Floridiens, selon nos premiéres Relations, élevoient toutes les années au haut d'un poteau, la dépoüille d'un Cerf, qu'ils remplissoient de toutes sortes de fruits, & qu'ils ornoient de guirlandes & de couronnes champêtres. La maniére néanmoins d'offrir des sacrifices la plus commune, c'est de jetter dans le feu l'Offrande ou la partie de la victime offerte à la Divinité ; aprés la lui avoir présentée par une espece d'harangue ou de priére.

Les Méxiquains * offroient en sacrifice plusieurs Victimes humaines. Parmi les autres Peuples barbares, ces sortes de Sacrifices n'étoient pas si ordinaires, ni si marquez, à moins qu'on ne regarde comme un Sacrifice, le supplice qu'ils font souffrir à leurs esclaves, ou prisonniers de guerre ; ce que je crois assez probable. Du reste, je ne trouve dans les Relations anciennes de l'Amérique Septentrionale, qu'une autre espéce de Sacrifice, semblable à celui que les Chananéens offroient à

* *Acosta, Hist. Moral. de Indias, Lib. 5. cap. 19.*

Moloch. Car il est certain, selon la Relatic du Sieur le Moyne de Mourgues, que dai cette partie de la Floride qui avoisine la Vi ginie, & où les François abordérent sous conduite du Sieur de Laudonniere, les Peu ples de ces pays-là, qui regardoient lei Chef comme fils du Soleil, & qui en cett qualité lui rendoient des honneurs divins lui faisoient un sacrifice solemnel de leui premiers nez. Les François furent eux-mê mes une fois les témoins de cette triste céré monie. Voici comme la chose est rapporté

» C'est une coûtume de ces Peuples d'offri
» au Roi les premiers nez en Sacrifice. Le jou
» ayant été choisi pour cette action, & ayan
» été agréé du Prince, il se transporte dans l
» place où doit se faire cette solemnité, & o
» on lui a préparé un banc qui lui tient lie
» de Thrône; au milieu de la place on me
» un billot de deux pieds de diamétre, & d
» la même hauteur, devant lequel la mere d
» l'enfant qui doit être immolé, vient se pla
» cer, assise sur ses talons, couvrant son visa
» ge de ses mains, & déplorant le sort de cet
» te infortunée victime; une des femmes des
» plus considérables entre les parentes, ou en
» tre les amies de cette mere malheureuse
» prend l'enfant, & vient le présenter au Roi
» toutes les autres femmes commencent alors
» une danse ronde, au centre de laquelle
» celle qui tient l'enfant, va danser aussi
» chantant quelque chanson à l'honneur du
» Prince; pendant cette danse de Religion,
» six Indiens choisis se tiennent à un coin de
» la Place, ayant au milieu d'eux le Sacrifi-
» cateur armé d'une massuë, & magnifique-
» ment paré: aprés la danse & les autres cé-
» rémonies usitées en ces sortes d'occasions,

le Sacrificateur prend l'enfant, & l'aſſomme ſur le billot.

Il y a des Sacrifices qu'on peut regarder omme particuliers, que chacun fait ſelon ſa évotion, ou pour mieux dire, ſelon ſa ſuperſtition, dans le ſecret, ou ſans que les aſſtans y prennent beaucoup de part Tel fut, ar exemple, le Sacrifice que fit Enée*, quand prés avoir vû pendant la nuit les Images de es Dieux Pénates, qui l'éclaircirent ſur un Oracle d'Apollon, il ſe leva ſur le champ, & allumant le feu de ſon foyer, il y fit brûler à leur honneur quelques grains d'encens, ou quelque autre choſe, que le Poëte n'a point exprimée. Telles étoient encore les Libaions que faiſoient les Anciens avant que de manger ou de boire, en jettant à terre ou dans e feu quelques morceaux des mets qu'on leur ſervoit, ou en verſant quelques goutes de la liqueur qu'on leur préſentoit, ainſi que fit Didon † au feſtin où elle avoit invité les Troyens ſes nouveaux Hôtes, avec les plus conſidérables de ſes Sujets. C'eſt ce que font encore les Sauvages en toute occaſion.

Mais il y en a parmi eux de publics, qui ſe font avec ſolemnité, & où tout le Peuple prend part. Ceux-là méritent véritablement de l'attention, à cauſe des traits caractériſtiques qui s'y trouvent de reſſemblance avec les Bacchanales, ou les Orgies de Bacchus & de la Mére des Dieux.

Bacchanales des Anciens.

L'idée qui nous reſte des Bacchanales, par une ſuite de la corruption des derniers temps du Paganiſme, c'eſt de ces Fêtes qu'on célé-

* *Virg. Æneid. Lib. 3.* † *Virgil. Æneid. Lib. 1. ſub fin.*

broit à l'honneur de ces premiers Législateur, qui poliçant les mœurs farouches des hommes, leur apprirent à cultiver la terre, à tailler les vignes, & à faire usage des bleds & des vins pour leur nourriture. Les Peuples, pour conserver la mémoire de ces bienfaits, appliquant à ces premiers Législateurs, sous les noms de Bacchus & de Cérés, d'Isis & d'Osiris, tout ce que la fable nous apprend d'un côté de leurs courses, & de leurs prétendus triomphes; & de l'autre, tous les rapports aux effets du vin & à l'Agriculture, instituérent ces Fêtes, qui étoient comme une représentation au naturel de ces Législateurs, parcourans le monde sur un char traîné par des Tigres, des Panthéres & des Onces, accompagnez des Curétes, des Corybantes, des Pans, Faunes, Satyres, des Bacchantes, des Ménades, & enfin de tout cet attirail de peuples, qu'on suppose à la suite de Bacchus, & qui pleins d'un Enthousiasme bacchique, célébroient leurs Orgies, armez de Thyrses, environnez de Pampres, couronnez de Lierre, dansant la Pyrrhique, faisant retentir toutes les montagnes de Thrace & des Indes, de leurs acclamations & du son de leurs instrumens, buvant toûjours à pleines coupes la douce liqueur du vin, dont on les croyoit si bien abreuvez, qu'on se les représentoit toûjours yvres.

On peut voir dans Athénée, dans Thucydide, dans Plutarque, & dans plusieurs autres Auteurs Grecs & Latins, des descriptions de la pompe de ces Fêtes, où il se mêla tant de débauches & de choses honteuses*, qu'à Rome on fut obligé de les défendre sous de trés-

* *Tite-Liv. Li. 9. de la 4. Décade*, raporte fort au long les abominations secretes des Orgies de Bacchus ; la recherche

ès griéves peines, & qu'un Poëte Grec cité
ar Cicéron*, étoit d'avis qu'il falloit chasser
: bannir de la Gréce ces Divinitez comme
:rangéres †. Malgré ces défenses néanmoins
les subsistérent, ou se renouvellérent. Rien
'égala jamais la pompe bacchique de Ptolo-
iée Philadelphe, dont Athenée ¶ nous a
issé une description magnifique; un Antio-
ius & un Mithridate rendirent ces Fêtes
és-superbes chez les Asiatiques; aussi bien
ue parmi les Romains Antoine & Caligula,
ui se firent un plaisir l'un & l'autre de paroî-
e dans l'équipage, & sous la ressemblance
: Bacchus. Cependant nous voyons que
resque par-tout on avoit un souverain mé-
:is pour ces misérables Prêtres de Cybéle,
: pour ces femmes effrontées qui se cou-
:ant de peaux de Panthéres, & courant tou-
s échévélées sous le nom de Bacchantes,
isoient un métier si contraire aux régles de
modestie & de la pudeur, qui convient si
ien à leur sexe.

Mais, comme nous avons déja observé
i'on avoit confondu les Législateurs avec
Divinité, ou avec le Soleil qui en étoit le
mbole le plus expressif, ce n'étoit pas par
onsequent ces Législateurs quels qu'ils puis-
nt être, qui devoient être l'objet du culte
:s Orgies. Il n'y avoit pas d'apparence en
fet qu'ils se fissent adorer comme des
ieux, & qu'ils voulussent passer pour tels

H

i en fut faite par ordre du Sénat, & les défenses qui fu-
it portées à cette occasion.

Aristoph. apud citer. lib. 2. de Legib.

Cicero 2. de Legib. Novos verò Deos, & in his colendis
cturnas pervigilationes, sic Aristophanes facetissimus
ëta veteris Comediæ vexat, ut apud eum Sabazius & qui-
m alii Dii, peregrini judicati, è Civitate ejiciantur.

¶ *Athen. Lib. 4. & 5.*

dans l'esprit des peuples de leur tems, lesquels ne pouvoient pas s'aveugler jusqu'au point de ne pas voir qu'ils étoient hommes comme eux, & sujets aux mêmes foiblesses. Il faut donc par une autre conséquence aussi naturelle, que leurs Orgies eussent un autre esprit que celui des Bacchanales des derniers tems, qui n'étoient qu'une altération énorme des premieres.

C'est cet esprit d'un culte Religieux que ¶ Strabon a parfaitement bien démêlé dans le même endroit que j'ai cité au commencement; quand aprés avoir examiné les différens sentimens des Auteurs, & aprés avoir rapporté en général ce qu'il y a de principal dans les Orgies, il passe à la considération de ces Orgies payennes. Les paroles de cet Auteur sont remarquables: » C'est, dit-il, une » chose commune aux Grecs & aux Barbares » de rendre leurs Sacrifices célébres par des » Fêtes. Il y en a quelques-unes où il entre » de la fureur, & d'autres qui se passent » tranquillement: quelques-unes où l'on » chante, & d'autres où l'on ne chante point: » quelques-unes où il y a du mystére, & où » tout se fait dans le secret; d'autres au con- » traire où tout est public & solemnel. La » nature & la raison le veulent ainsi; car les » Fêtes retirant l'homme de ses occupations » ordinaires, son esprit en a plus de liberté » pour s'appliquer aux choses de Dieu: » L'Enthousiasme tient de l'inspiration Di- » vine, & appartient à la Divination: Le » secret des Mystéres concilie du respect à » la Divinité, en imitant de plus prés son » Essence, laquelle se dérobe à nos sens: En- » fin la Musique jointe à la mesure des vers,

¶ *Strab. Lib. 10. p. 322.*

» nous unit encore davantage à Dieu par un
» charme attaché aux agrémens & à la varié-
» té de cet art. On pense trés-bien, quand
» on dit que les hommes n'imitent jamais
» mieux la Divinité que lorsqu'ils se répan-
» dent en bienfaits; mais on parleroit enco-
» re mieux, si l'on disoit que c'est, lorsqu'ils
» l'honorent comme il faut, ce qui se fait
» par une joye sainte, par des Fêtes en
» l'honneur des Dieux, par l'application à
» l'étude de la sagesse, & en s'exerçant à la
» Musique; car si les Musiciens ont avili
» leur art en le faisant servir à des plaisirs
» prophanes, en le prostituant dans les fe-
» stins de débauche, & sur la Scéne des
» Théâtres, ce n'est point à cet art qu'on
» doit s'en prendre, mais il faut examiner
» la nature des autres arts dont il est le prin-
» cipe. C'est pour cette raison que Platon &
» les Pythagoriciens qui l'ont précédé, n'ont
» point donné d'autre nom à la Philosophie
» que celui de Musique; qu'ils ont enseigné
» que le Monde consistoit dans une certaine
» harmonie, & que toutes les choses dans
» lesquelles on voit des accords & de l'ordre,
» étoient l'ouvrage de Dieu. C'est aussi pour
» la même raison qu'ils ont attribué à la
» Musique l'éducation & la réforme des
» mœurs, jugeant qu'il n'y avoit rien qui
» approchât davantage de la Divinité que
» ce qui contribuë le plus à purifier l'ame de
» ses erreurs & de ses vices. «

Suivant cette explication, que je pose comme un principe, je vais détailler maintenant ce qui se passoit dans la solemnité des Sacrifices des Peuples, qu'on apelle de la suite de Bacchus. Le détail nous donnera une

connoiſſance plus exacte du véritable eſprit des Orgies.

Avant celà, il eſt bon de remarquer que la ſainte Ecriture fait une exacte énumération des différens Sacrifices que le Peuple d'Iſraël devoit offrir au Seigneur, des différens motifs pour leſquels on devoit les offrir, & des différentes cérémonies qu'on y devoit obſerver. On y voit une diſtinction d'Animaux mondes & immondes. Ce n'étoit pas ſeulement les Animaux qui étoient la matiére du Sacrifice, mais encore des gerbes de bled, des farines, des boüillies différemment cuites, & diverſes ſortes d'aromates. Dans quelques-uns de ces Sacrifices on ne touchoit point à la Victime : tout en étoit conſumé par le feu; dans d'autres on ne devoit répandre que le ſang autour de l'Autel, & brûler les graiſſes qui entouroient les Viſcéres. C'étoit là communément la part du Seigneur dans les Hoſties pacifiques, le reſte étoit mangé. On obſervoit ſur cela même beaucoup de Loix; car il y avoit des choſes où les Prêtres ſeuls avoient droit de toucher; d'autres où ils n'avoient qu'une portion. Il y en avoit qu'il falloit manger dans la préſence du Seigneur, ſelon ces paroles qui ſe trouvent ſouvent dans la ſainte Ecriture: *Comedetis in conſpectu Domini. Epulaberis coram Domino. Comedet Sacerdos in loco ſancto, &c.* Il y en avoit auſſi qu'on pouvoit emporter chez ſoi. Il ſemble même, que, ſoit chez les Iſraëlites, ſoit chez les Gentils, tout ce qui étoit de l'uſage de la nourriture ordinaire, ſur-tout les chairs des Animaux, étoit offert à Dieu, ou bien aux Idoles; & de-là vient l'attention qu'avoient les vrais Fidéles, lorſqu'ils ſe trouvoient dans les terres des Païens

de ne point manger de viandes qu'ils pussent soupçonner avoir été offertes aux fausses Divinitez.

De cette sorte on doit conclure que dans les Temples, ou dans les lieux destinez aux Assemblées de Religion, il devoit y avoir diverses places marquées, les unes pour égorger les Animaux, d'autres pour les faire cuire, & d'autres pour manger; ceci est sensible par ce qui est rapotté de la prévarication des enfans d'Heli. » C'étoient des enfans de Bélial, * dit l'Ecriture, qui ne » connoissoient point le Seigneur, ni le de- » voir des Prêtres à l'égard du Peuple; car » qui que ce soit qui eût immolé une Victi- » me, le serviteur du Prêtre venoit pendant » qu'on en faisoit cuire la chair, & tenant à » la main une fourchette à trois dents, il la » mettoit dans la chaudiére ou dans le chau- » dron dans la marmite ou dans le pot, & » tout ce qu'il pouvoit enlever avec la four- » chette, étoit pour le Prêtre. Ils traitoient » ainsi tout le peuple d'Israël qui venoit à » Silo. Avant qu'on fit aussi brûler la graisse » de l'Hostie, le serviteur du Prêtre venoit, » & disoit à celui qui immoloit : donnez- » moi de la chair, afin que je la fasse cuire » pour le Prêtre; car je ne recevrai point de » vous de chair cuite, mais j'en veux de cruë. » Celui qui immoloit lui disoit : qu'on fasse » auparavant brûler la graisse de l'Hostie se- » lon la coûtume, & aprés cela prenez de la » chair autant que vous en voudrez, mais le » serviteur lui répondoit : non, mais vous en » donnerez presentement, ou j'en prendrai » par force. Ainsi le péché des enfans d'Heli » étoit trés-grand, parce qu'ils détournoient

* *Reg. 1. cap. 2. v. 12. & seq.*

» les hommes du Sacrifice du Seigneur. «
Venons maintenant à la considération des Sacrifices des Gentils.

Apollonius de Rhodes nous donne la description des Sacrifices des Peuples de la suite de Bacchus, en décrivant ceux des Argonautes. Il ne devoit pas y avoir de différence, si l'Orphée qui avoit suivi Bacchus, & qui avoit fait retentir les montagnes de Thrace des sons de sa Lyre, étoit le même Orphée, qui suivit Jason à la conquête de la Toison d'Or. Je crois néanmoins que celui-ci est beaucoup postérieur au premier, mais la forme des Sacrifices ne devoit pas avoir beaucoup changé. Les Argonautes donc voulant satisfaire leur Religion, » aprés avoir invo-» qué Apollon*, suivant l'avis de leurs De-» vins, firent sans perdre de tems, le Sacri-» fice dans le feu de leur foyer. « C'étoient les Héros eux-mêmes qui offroient le Sacrifice, quand ils le jugeoient à propos; comme on peut voir par quantité d'exemples. Les Devins servoient seulement à les diriger, & c'étoient eux qui ordonnoient touchant la matiére & la forme du Sacrifice, sur-tout dans les occasions importantes. On ne conduisoit pas toûjours la Victime pour être égorgée au pied des Autels. Cela est certain des Animaux qui avoient été tuez à la chasse. L'Animal même n'étoit pas offert tout entier aux Dieux: les cuisses étoient le morceau qui leur étoit destiné, ainsi que ¶ Pausanias l'a remarqué en général des Sacrifices des Grecs. On les couvroit bien de graisse, & on les faisoit brûler sur un petit feu clair, de bois coupé par éclats. » Ils

* *Apoll. Rhod. Lib.* 1. *v.* 495.
¶ *Pausanias in Atticis, p.* 22. *In Arcad, p.* 269.

» égorgent, dit ailleurs le même § Apollo-
» nius, les deux bœufs, ils les écorchent, ils
» les coupent par quartiers & ensuite par
» morceaux, ils en séparent les cuisses voti-
» ves, & les ayant bien couvertes de l'*Omen-*
» *tum*, qui étoit bien gras, ils les font gril-
» ler sur des éclats de bois. « Il n'y avoit point à cela d'autre façon dans les premiers tems.

Le reste du corps de l'Animal étoit réservé pour le festin, qui accompagnoit toûjours le Sacrifice solemnel, & qui en faisoit partie. * Athénée nous assure même, que jamais les Anciens ne faisoient de festin public, que ce ne fût en l'honneur des Dieux.

Ces festins se faisoient avec beaucoup de tempérance chez les Egiptiens, selon le même Auteur. * C'étoit la même chose chez le commun des autres Peuples. Il n'y avoit pas jusqu'aux Phéaciens, qui passoient pour un Peuple déja fort gâté par le luxe, dont les festins ne fussent plus modestes, que ceux des Philosophes Grecs. Chez les Perses, & chez la plûpart des Peuples de la Gréce, selon le témoignage de † Plutarque, c'étoit un tems sacré, où ils traitoient des affaires les plus importantes de l'Etat, de la même maniére que les Héros de l'Iliade au festin d'Agamemnon.

Ce qui paroîtra plus surprenant, c'est que plusieurs Peuples qui avoient les Bacchanales ignoroient, ou du moins ne faisoient aucun usage du vin. Il seroit facile de prouver de plusieurs Nations, qu'elles ne sçavoient ce que c'étoit que de cultiver la vigne. Cela

§ *Apoll. Rhod. Lib. 1. v. 432.* * *Athen. Lib. 5 p. 192.*
* *Idem ibid.* † *Plutarch. Sympofiacon. Lib. 7. qu. 9.*

est certain des Perses, qui du temps de Crésus, ne buvoient que de l'eau, selon le témoignage d'Hérodote. ¶ On peut dire la même chose des Nations du Pont, de la Cappadoce & des Scythes; Car quoique chez les Auteurs, ils aïent eu la réputation d'avoir été de grands yvrognes, ils n'avoient pourtant point de vignes chez eux, comme on peut s'en convaincre par les paroles d'Anacharsis à son Roy. Car étant de retour dans son païs, du voyage qu'il avoit fait en Gréce, * où il avoit merité d'être mis au nombre des Sages, il lui dit, en lui montrant des sarmens de vignes: » Ils se seroient » étendus jusques ici, si les Grecs n'avoient » soin chaque année de les tailler.

Cela est encore plus vrai des temps plus éloignez; car, comment les Arcadiens qui ne vivoient que de gland, comment tant de Nations de Troglodytes, d'Ichtyophages, de Lotophages qui s'enséveliſſoient dans des cavernes, dans des troncs d'arbre au milieu des plus sombres forêts; & qui n'avoient point de lieux fixes, eussent-t'elles pû avoir les soins que demande la culture des vignes?

Les autres Peuples qui avoient la connoissance du vin, étoient fort sobres sur son usage. § Plutarque rapporte que dans la Ville d'Héliopolis en Egypte, les Prêtres n'osoient en porter dans leurs Temples. Les autres Prêtres Egyptiens en buvoient, mais peu, encore s'en abstenoient-ils absolument dans le tems de leurs Purifications. Les Rois même n'en bûvoient qu'une certaine mesure prescrite par les Livres de leur Religion. Ce fut au tems de Psammeticus qu'ils commencerent

¶ *Hérodot. Lib. 1. n. 71.* * *Athen. Lib. x. p. 428.*
§ *Plutarch. de Iside & Osiride.*

à en boire. Avant lui ils n'en usoient point du tout, & n'en offroient point aux Dieux, croyant qu'il ne leur étoit point agreable, parce qu'ils étoient persuadez que le vin étoit le sang des Titans, qui anciennement avoient fait la guerre au Ciel, & que ce sang mêlé avec la terre, aprés que Jupiter les eut écrasez de ses foudres, produisit la vigne. Voilà qu'elles étoient sur le vin, s'il en faut croire cet Auteur, les pensées des Peuples instruits par Osiris, qui étoit le Bacchus Egyptien.

Nous lisons dans Athénée, que dans la Gréce même & dans l'Italie le vin y étoit anciennement détesté. L'usage s'en introduisit pourtant peu à peu, mais de maniére qu'en certains endroits on ne s'en servoit que dans les * Libations, qu'en d'autres il étoit interdit absolument aux femmes & aux jeunes gens jusqu'à l'âge de trente ans: ceux à qui il étoit permis, le trempoient beaucoup, & y mettoient au moins les deux tiers d'eau. Il a sur cela plusieurs beaux traits de la tempérance des anciens, & plusieurs préceptes des Philosophes, qui paroîtroient aujourd'hui trop sévéres, sur-tout aux Peuples Septentrionaux de l'Europe.

† Cet Auteur accuse Eschile d'avoir corrompu les mœurs de la Gréce en ce point; ce misérable Bateleur traînant aprés soi une troupe d'yvrognes, comme lui, fit le premier de Bacchus un Biberon, & rendit la Religion ridicule, en produisant sur la Scene un Dieu, qui avoit moins de force que le vin dont il étoit enyvré. Les Poëtes qui parurent aprés Eschile, marchérent sur ces

* *Athen. Lib.* 10. *p.* 419.
† *Idem. Ibid.*

traces, & consacrérent l'yvrognerie par l'autorité & les exemples de cette ¶ Divinité, laquelle fut si fort décriée chez les Barbares, que les Scythes & les Nations qui n'avoient point l'usage du vin, regardoient le Bacchus des Grecs comme l'Auteur de la démence des hommes, & n'en parloient qu'avec horreur & avec exécration.

Du Chant & des Danses qui accompagnoient les Sacrifices.

Les Sacrifice & le Festin étoient suivis du Chant & des Danses militaires. Il semblera d'abord surprenant, que des choses qui nous paroissent aussi prophanes que la Danse, & aussi éloignées de l'esprit de Religion que l'est la guerre, ayent été jointes presque inséparablement avec la solemnité des Sacrifices. C'étoit cependant une Religion bien entenduë dans son principe & dans son origine, puisque d'une part nous voyons dans l'Ecriture * Sainte la Danse sanctifiée dans la personne de David dansant devant l'Arche, & dans quelques autres exemples; & que de l'autre, nous sçavons qu'un des principaux noms de Dieu, & qui lui est donné le plus souvent dans les Livres saints, c'est celui du Seigneur Dieu des Armées.

Soit donc que les hommes, dans leurs Chants & dans leurs Danses militaires, voulussent réprésenter l'ordre & † l'harmonie qui regnent dans ce monde, lequel est l'ouvrage de Dieu, & le cours des Etoiles & des Planétes dans lesquelles il nous manifeste sa

¶ *Idem. Ibidem.*
* *Reg. Lib. 2. cap. 6. v. 14.*
† *Lucian. de Saltatione.*

puissance : soit qu'ils voulussent honorer en Dieu cette autorité suprême qu'il a sur l'une & sur l'autre Milice, celle du Ciel, & celle de la Terre : soit enfin qu'ils eussent un besoin continuel des secours de sa main propice, pour les défendre de l'injustice, & des torts que leur faisoient de mauvais voisins : il est constant que leurs premieres idées de Religion furent des idées guerriéres ; qu'un des prémiers attributs qu'ils donnérent à Dieu, ce fut celui du Dieu des Batailles, & que ce fut-là l'origine du Sabaïsme, ou le Sabaïsme lui-même, du mot hébreu *Sabaoth*, qui signifie une armée.

Les Nations prophanes conçurent les mêmes idées guerriéres de la Divinité, & chez elles la Guerre étoit un des principaux attributs d'Apollon, de Bacchus, de Mars, &c. Avant qu'on leur eut élevé des statuës, leur Symbole étoit quelque instrument militaire. Un cimeterre, ou un casse-tête chez les Scythes, une lance chez les Romains, &c. Enfin on les répresenta avec l'arc & la fléche ; l'on poussa les choses si loin, que tous les Simulachres des Dieux étoient armez jusqu'à celui de Venus, & qu'à Lacédemone il y avoit une Loy, qui défendoit qu'on les répréséntât autrement.

Mais l'Arés des Peuples de Thrace, le Jupiter, ou le Bacchus Sabazius des mêmes Peuples, étoient plus particuliérement encore le Dieu de la Guerre, si l'on fait attention à l'étymologie de ce mot *Sabazius*.* » Comme nous » donnons, dit Vossius, au Dieu que nous ado- » rons, le nom de Dieu *Sabaoth*, ou de Dieu » des Armées, parce qu'il exerce une pleine

* *Vossius, de Orig. & Prog. Idol, Lib. 2. cap. 14. p. 193.*

» puissance sur l'une & sur l'autre Milice du
» Ciel & de la Terre, c'est-à-dire, sur toute
» créature; les Nations insensées s'avisérent
» aussi de donner le même nom à la créature,
» c'est-à-dire, au Soleil & au Ciel, qu'elles
» avoient mis à la place de Dieu. « Vossius prétend ainsi, que le nom *Sabadius*, *Sabazius*, ou *Sebadius*, vient de celui de *Sabaoth*, & cela paroît assez bien fondé. † Le Bacchus Sabazius, chez Diodore de Sicile, n'est pas le même, que celui qu'on apelle, le petit-fils de Cadmus : mais un autre beaucoup plus ancien que le dernier, auquel il attribuë néanmoins à peu prés les mêmes choses qu'on raconte de ceux qui ont porté le même nom, & qui ont été confondus dans la même personne. Mais, comme par Cadmus * je suis persuadé qu'on doit entendre nôtre premier Pere Adam, ainsi que par Cécrops, le Bacchus Sabazius doit être apellé son petit-fils, & être le Type du Libérateur, ce que j'expliquerai plus au long dans la suite. On voit bien aussi dans l'origine du mot *Sabazius*, qu'originairement c'étoit le vrai Dieu.

Les Chants des Anciens, connus sous le nom de *Paanes*, étoient des Hymnes en l'honneur d'Apollon, & du Soleil qui étoit pour cette raison le Dieu de la Musique & de la

† *Diodor. Sic. Lib.* 3. *pag.* 148.

* La racine Hebraïque du nom de Cadmus, explique sur cela ma pensée, & la fortifie; car ce nom, signifie l'ancien *Antiquus*, *Primævus ætate*, ce qui certainement ne peut mieux convenir à personne qu'à Adam, le Pere de tous les hommes. Plusieurs auront pû porter ce même nom, selon l'usage qu'on avoit dans l'Antiquité de ressusciter les noms, & de faire revivre en quelque sorte les morts, comme c'est l'usage parmi nos Sauvages. Ce premier Cadmus sera alors bien différent du fils d'Agénor, qui passa dans la Gréce pour y aller chercher sa sœur Europe, & qui fonda la Ville de Thébes dans la Béotie.

Danſe, comme il l'étoit de la Guerre. » * Les
» Grecs, dit Strabon, pour la plûpart, ont
» aſſocié les Muſes à Bacchus, à Apollon &
» à Hécate. Ils regardent Apollon comme le
» Conducteur des Muſes; ils l'apellent *Mu-*
» *ſagétes*, & toute la Poëſie qui chante la
» loüange des Dieux, lui eſt attribuée. « On donnoit auſſi à Bacchus & à Hercule l'épithéte de *Muſagétes*, & ils préſidoient aux Muſes de la même maniére que les Muſes préſidoient avec Cérés aux Orgies, aux Bacchanales, aux Chœurs, aux Initiations & aux Myſtéres. C'eſt pour la même raiſon que toutes les montagnes de Thrace, le Pinde, le Parnaſſe, l'Olympe, les Monts Piérius & Lybéthre, &c. ſont conſacrez ſpécialement à Bacchus & aux Muſes, parce qu'on ſuppoſe que les Muſes & les fameux Devins, Orphée, Mopſus, Thamyris, Eumolpe, les ont fait retentir de leurs chanſons. Dans le Parnaſſe même il y avoit, ſelon le témoignage de † Macrobe, des autres dédiés à Bacchus, ou de deux ans, on célébroit les Bacchanales.

Il eſt à remarquer, que le nom de *Muſagétes* qu'on donne à Bacchus, à Apollon & à Hercule, & qui eſt compoſé de μȣσα & de αγω, *duco*, *fero*, *perfero*, eſt un mot que les Grecs avoient pris des Peuples de Thrace & des Barbares, ainſi qu'ils en avoient pris pluſieurs autres qui avoient raport à la Religion, & en particulier à la Muſique, & aux inſtruments de Muſique, laquelle, ſelon le témoignage de ¶ Strabon, avoit pris ſon origine dans la Thrace & dans l'Aſie; &

* *Strabo. loco cit. Lib.* 10.
† *Macrob. Saturn. Lib.* 1. *cap. de Libero, &c.*
¶ *Strabo, ibid. pag.* 324.

cet Auteur a fort bien observé, que la plûpart des noms des instrumens de Musique, comme *Nablum*, *Sambuca*, *Barbitos*, *Magades*, *&c.* étoient tous des noms barbares. Je n'aurois pas de peine à croire, que le mot αγω, lequel se trouve dans les Langues Iroquoise & Huronne, le même que celui de *Gageion*, avec la même forme & la même signification, vient aussi de la même racine. De la même maniére que les Grecs disent, *Musagetes*, *Archagetes*, *Ebdomagetes*, *&c.* Nos Iroquois disent aussi *Nondoutageté*, *Hosken-ageté*, *&c.*

Il est à remarquer encore, que les montagnes de Thrace consacrées à Bacchus, à Apollon & aux Muses, étoient plus célébres par la Fontaine Hypocréne dont les Muses buvoient, que par leurs vins; ainsi ce n'étoit pas la liqueur Bacchique qui inspiroit l'Enthousiasme, mais cette eau si vantée par les Poëtes, & que Pégase fit sortir d'un coup de pied.

Je ne sçais pourquoi les Muses étant consacrées à Apollon & à Bacchus, qui étoient les Dieux de la Guerre, Vossius qui a avoüé cela lui-même, a cependant eu de la peine qu'on fit des Muses des Déesses guerriéres; il me semble au contraire, que les Muses & les Bacchantes étant la même chose sous divers noms, il pouvoit leur faire cet honneur; ces filles Lymphatiques valoient mieux, que beaucoup d'hommes dans les travaux de Mars. * On les invoquoit, selon Plutarque, & on leur faisoit des Sacrifices dans la Gréce avant que de donner bataille.

Les Hymnes & les Danses étant subordonnées à la Guerre, dont on faisoit un acte de

* *Plutarch. in lacon Apophr.*

Religion pour animer davantage les Peuples par l'impreſſion que la Religion fait ſur les cœurs, * Lucien a eu raiſon de définir la Danſe. » Un exercice de Religion Divin & » Myſtique, qui ſe faiſoit en l'honneur des » Dieux. « Il pouvoit définir la Muſique de la même maniére, d'autant mieux, qu'anciennement elles n'étoient qu'une même choſe. Les Anciens avoient inſtitué l'une & l'autre, dans la perſuaſion où ils étoient, que la Muſique & la Danſe contribuoient infiniment à fortifier le courage, & à endurcir le corps par les travaux & les exercices militaires.

Cette opinion des Anciens, que la Muſique & la Danſe fortifioient le courage, & rendoient le corps plus propre aux travaux de Mars, étoit ſi univerſellement reçûë, qu'on regardoit comme une trés-grande vertu de s'en bien acquitter & un grand vice de s'en acquiter mal. † Socrate ne fait pas difficulté de dire, que ceux qui honorent plus parfaitement les Dieux par la Danſe & par la Muſique, ſont ceux qui ſe comportent le plus vaillamment dans les combats. Il étoit même de l'uſage ordinaire de dire, qu'un homme avoit perdu la cadence, pour ſignifier qu'il avoit marqué de la lâcheté dans quelque action militaire, où il falloit payer de ſa perſonne.

Les Poëtes en ont fait une perfection de leurs Dieux même; ¶ Arctinus, ou plûtôt Euméle, fait danſer dans l'Olympe le Pére des Dieux & des Hommes. § Pindare donne à Apollon le titre de Beau-Danſeur. Lyco-

* *Lucian. de Saltat.*
† *Socrat. apud Athen. Lib. 14. pag. 628.*
¶ *Arctin. apud Athen. ibid.*
§ *Pindar. apud Athen. Lib. 1. pag. 22.*

phron, * dans son Poëme de Cassandre, donne la même épithéte au Dieu Mars, parce que, ajoûte son Scholiaste, les Chants militaires étoient trés-propres à animer les Guerriers. Il n'est pas nécessaire de recourir aux autorités pour prouver la même chose de Bacchus, qu'on fait aller toûjours dansant au milieu de ses Satyres, & de ses Bacchantes, armées de Thyrses.

Sur ce principe, de la même maniére qu'Athénée dit qu'il n'y avoit point de festin chez les Anciens qui ne se fît en l'honneur des Dieux, Lucien a crû devoir dire aussi, qu'il n'y avoit ni Fête ni Festin, qui ne fussent célébrez par quelques Danses. † Ce n'étoient pas seulement les Latins, les Peuples de la Gréce & les Asiatiques qui avoient ces usages, les Egyptiens dansoient autour de leurs Simulacres §. Les Indiens n'étoient pas plûtôt levez le matin, que se tournant vers l'Orient ils salüoient le Soleil levant, & trépignoient des pieds avec un mouvement qui sembloit imiter celui de ce Dieu. Ils faisoient la même chose tous les soirs réguliérement. Cette Danse des Satyres étoit si agréable aux Peuples de l'Ionie, & aux Nations reculées du Pont, que quelquefois lorqu'il leur en prenoit envie, laissant à part toute autre occupation, ils se tenoient assis un jour tout entier à regarder les Satyres, les Bouviers & les Corybantes; les Chefs mêmes, & les plus considérables de la Nation, étoient les premier qui se mêloient parmi la Danse, & ils estimoient plus ces exercices, que tous leurs anciens titres de Noblesse. C'étoit, en un mot un usage général de toute la Gentilité; & l'E-

* *Lycophron, Cassan. p. 122.* † *Lucian. de Saltat.*
§ *Lucian. ibid.*

criture Sainte rapporte des Iſraëlites, que lorſqu'ils voulurent adorer le Veau d'or, le peuple s'aſſit pour boire & pour manger, & qu'il ſe leva enſuite pour joüer, c'eſt-à-dire, pour danſer & pour chanter; car c'eſt ainſi que les Interprétes expliquent ce paſſage, * *Sedit Populus manducare & bibere, & ſurrexerunt ludere.*

Le chant étoit quelquefois ſéparé de la Danſe: Tandis qu'on étoit aſſis autour des feux, un Chantre de la troupe entonnoit la Théogonie au ſon de quelque inſtrument, & chantoit les éloges des Dieux, reprenant les choſes depuis le Chaos, & enchaînant l'une à l'autre les fables de la Mythologie, & les belles actions des Héros.

Le Chant étoit auſſi mêlé de danſes & de mouvemens. Quoiqu'il y ait eu une infinité de noms de ces Danſes qui ſont rapportées par Athénée & les autres Auteurs, le plus commun & par le plus caractériſtique pour les Orgies, eſt celui de Pyrrhique, qui leur avoit été donné du nom d'un certain Pyrrhichius, l'un des anciens Curétes, qui en étoit, dit-on, l'Inventeur, ou qui y avoit excellé; peut-être auſſi le pourroit-on faire venir du nom de Pyrrha, femme de Deucalion ¶. Il y en avoit de deux ſortes.

La premiére n'étoit proprement que la Danſe des pieds, & conſiſtoit dans une maniére grave & noble de s'avancer pour aller au combat, ou de repréſenter quelque action militaire. Elle fut inventée la premiére, & elle étoit particuliére & perſonnelle aux hommes. C'eſt celle que danſoient les Curétes & les Corybantes, auſſi-bien que ceux qu'Homére appelle *Cybiſtetéres*, & *Bétarmo-*

* Exod. ch. 32. v. 6. ¶ Strab. Lib. x. p. 324.

nes * †. Ils dansoient seuls à seuls, ils se rele voient les uns les autres, & se mêloient quel

* *Homer. Odyss. 4. v. 18. Idem Odyss. 8. v. 250.*

† Les Sçavans ont tâché d'approfondir la signification du mot *Cybistéres* ou *Cybistetéres*, en cherchant son étymologie, pour déterminer quelle espéce de Danse dansoient ceux à qui Homére donne ce nom. Ils le font venir de κυβιστῶ *in caput mittere*, *saltare* ou *caput rotare*. Sur quoi ils disent que, *in caput saltare*, c'étoit danser sur sa tête, ce qu'ils faisoient en pliant les pieds & les bras d'une maniére qui m paroît inconcevable, & qui ne convient point à la Pyrrhique dont Homére a voulu parler. Le *caput rotare*, disen les autres, marque une Danse Limphatique où de fureur dans laquelle entroient les Prêtres de Cybéle, & qui leu faisoit tourner la tête comme une toupie, ou qui les faisoit danser en tournoyant sans cesse, comme font aujourd'hui parmi les Turcs les Dervis, lesquels ont une Danse sacrée, où ils tournoyent ainsi pendant un tems trés considérable. C'est sans doute ce qui a déterminé l'Interpréte Latin d'Orphée, d'expliquer le mot grec ῥόμβητα dans l'Hymne des Curétes, par le mot *Vertiginatores*, au lieu de *caput rotantes*, on lit quelquefois *crinem rotantes*, en parlant des Corybantes; ce qui convient à la maniére dont ils portoient les cheveux, razant le devant de la tête, & coupant tout le tour en rond, à la façon des couronnes de Moines. Autrefois en France, dés qu'on étoit fait Chevalier, on coupoit ses cheveux à peu prés de la sorte, & on appelloit cela avoir les cheveux *rondés*. Mais toutes ces étymologies sont fort trompeuses, & c'est se donner une peine inutile, que de courir aprés. La Pyrrhique étoit une danse de Religion, mais dont il y avoit plusieurs espéces, & où il n'entroit point de fureur. Elle nous est encore aujourd'hui représentée par la Morisque qui en est une suite. Les Danses Lymphatiques & de fureur étoient aussi des Danses de Religion, mais qui n'étoient que du ressort de la Divination. Il est vrai que l'une & l'autre étoient personnelles aux Curétes & aux Corybantes: mais il faut prendre garde que ces mots ont une signification plus ou moins étenduë; car quelquefois ils signifient tous les différens états des personnes qui étoient à la suite de Bacchus & de la Mére des Dieux. Quelquefois ils ne signifient que des Prêtres de Bacchus & de la Mére des Dieux. Or, comme il y avoit différens états & différens exercices dans leurs Orgies, il ne faut pas croire qu'ils fussent toûjours en fureur, laquelle ne convient qu'à l'état, où on les suppose possedez de l'esprit d'Enthousiasme & de Divination.

quefois deux ou trois enſemble.

La ſeconde étoit celle qu'on nommoit χειρονομία ou la Danſe des mains. C'étoit auſſi une eſpéce de Pyrrhique, qu'Athénée † nomme Hyporchematique, parce que tout le Chœur y chantoit, & y danſoit, & qu'elle étoit commune aux hommes & aux femmes. Le mouvement dans celle-ci étoit plus violent, & conſiſtoit dans une action véhémente des pieds & des mains, qui étoit toûjours conforme à la cadence. Lucien ¶ appelle les chants de certaines Danſes, des Hyporchemes.

Inſtrumens de Muſique.

Parmi la multitude des inſtrumens qu'on a inventez pour animer la Danſe & la Muſique, il eſt aſſez difficile de décider, quels étoient ceux de la premiére inſtitution. Ils ont changé ſelon les temps, & ſelon le goût des Peuples. D'ailleurs ils ont eu de différens noms, & les mêmes noms peuvent avoir été donnez ſucceſſivement à divers inſtrumens, qu'on peut avoir ſubſtituez aux premiers.

Ceux néanmoins qui caractériſoient les Orgies de Bacchus & de la Mere des Dieux, paroiſſent réduits à deux ſortes, dont les Auteurs les plus anciens nous ayent donné connoiſſance.

L'un étoit une eſpéce de Tambour, appellé *Tympanum*, & l'autre une machine ſphérique, nommée *Rhombos*, à cauſe de ſa figure, & qui faiſoit un certain bruit, lequel lui fit donner les noms de *Crotalum* & de *Crepitaculum*: C'eſt ce qu'Apollonius de Rhodes * nous explique dans ce paſſage: » Les Phrygiens

† *Athen. Lib. 14. p. 631.* ¶ *Lucian. de Saltat.*
* *Apol. Rh. Lib. 1. v. 1138.*

» prirent de-là occasion d'établir à perpétui
» l'usage d'appaiser la Déesse Rhéa avec
» Rhombe & avec le Tympanum. Il y avo
aussi un autre instrument fort célébre dai
l'Antiquité, appellé χελυς à χελώνη ur
Tortuë. Il étoit de l'invention de Mercure
qui en fit présent à Apollon, duquel il reçi
le Caducée en échange. Aratus * dit que Me
cure changea ce nom de *Tortuë*, & ordonn
qu'il seroit appellé la *Lyre*. Il étoit tellemen
consacré à la Religion, & sur tout à la Di
vination, que Nonuius a feint dans ses Dio
nysiaques, que la Lyre Cèleste prédit d'elle
même, & sans être touchée par aucune main
la victoire de Jupiter sur les Titans.

Enfin leur Danse étoit mêlée, aussi-bie
que leur Musique, des acclamations de *Ie
Hies*, *Evæ*, *Sabæ*, *Atte*, *Evoe*, *Evohe*, & de
toutes les autres qui sont connuës sous le nom
générique de l'Evasme des Bacchantes, dont
on trouve des autoritez dans tous les Auteurs.

Il me semble avoir déja si bien dépeint nos
Sauvages dans ce que je viens de décrire des
Sacrifices & des solemnités des Anciens, que
je ne croirois pas avoir besoin d'ajoûter rien
davantage, si je parlois à des gens de qui ils
fussent un peu connus.

La passion de tous les Sauvages la plus marquée, c'est la Guerre. Le grand Esprit, le Ciel, le Soleil, qui sont leur Divinité commune, sont aussi pour eux le Dieu des combats; c'est lui qu'ils invoquent dans toutes leurs expéditions militaires, & à qui ils recommandent tout le succez de leurs entreprises.

L'*Agreskoui* des Hurons, & l'*Agriskoue* des Iroquois, est tellement le Dieu des Guerriers,

* *Aratus φαινομ. v. 268* † *Nonn. Dionys. 1. v. 156.*

u'ils ne se servent presque point d'autre nom ans leurs invocations, quand ils ont levé la ache, & que c'est principalement en cette ccasion qu'ils l'invoquent sous ce nom. J'ai éja dit, que je croyois que c'étoit le Mars e la Thrace, connu des Grecs sous le nom 'Αρης. Il n'y a qu'un trés-petit changement faire dans le mot *Areskoui*, pour le réduire celui d'*Ares*, la finale *oui* ne se prononçant resque pas par les Hurons; desorte qu'il ne este qu'*Aresk*, dont ils font sifler la derniére ettre. Les Grecs à qui ce mot étoit étranger, uront retranché le *k* qui leur aura paru trop ude. Ce changement aura été moins difficie que celui du même mot *Ares* en celui de *Mars*, en ajoûtant une *m* au commencement, cause de l'Euphonie, & faisant une crase, aquelle retranche l'*e* entre la lettre *r*, & la ettre *s*.

Cette conjecture paroîtra d'autant plus probable, que le verbe grec Αρεγω qui signifie porter du secours à la Guerre, faire la guerre, vient de la même racine que le mot Αρης & e trouve dans la Langue Iroquoise avec la même signification; le verbe *Aregouan* voulant dire faire la guerre, & se conjuguant de cette maniére *Garego*, *Sarego*, *Harego*, je fais, tu fais, il fait la guerre, &c. La preuve est d'autant plus sensible, qu'il n'y a dans la Langue Iroquoise que sept ou huit mots tout au plus qui se trouvent aussi dans la Langue Grecque, mais qui sont tellement caractérisez dans cette derniére, qu'on peut presque démontrer qu'elle les a adoptez des Langues Barbares avec lesquelles elle n'a aucune analogie, comme je le dirai plus au long dans le dernier Article.

De ce nom *Areskoui* ou *Ares*, que les Peu-

ples de Thrace donnoient à leur Dieu de Armées, les Anciens avoient formé le non *Areïa*, qui fut celui de la Thrace dans le premiers temps, selon la remarque d'Estienne*. Il est probable cependant, que ce n'étoi que le nom de la Thrace Asiatique, ou mêm seulement de ceux de ces petits Peuples d l'Asie Mineure, qui se servoient du nom d'*Arés*. Strabon† fait mention de deux Province dans l'Asie, qu'il ne faut pas confondre en une seule, ainsi que Casaubon § l'a fort bien remarqué dans ses notes sur cet Auteur. L'une est nommée *Areïa*, qui étoit dans le Mont Taurus, & l'autre *Areiana*, dont les Peuples se soûlevérent contre Alexandre. Cette derniére étoit une Province trés-vaste, mais trés-déserte, entre les Portes Caspiennes, la Perse, la Carmanie & la Gédrosie. C'étoit sans doute le même Peuple de Thrace, qui avoit conservé son premier nom, & qui des extrémitez de la Lycie, où commence le Mont Taurus, s'étoit glissé des deux côtez de cette chaîne de montagnes, & s'étoit ensuite divisé en plusieurs branches, dont les deux principales avoient formé ces deux Provinces, lesquelles étoient voisines & limitrophes. Ce qui sert encore à fonder ma conjecture sur cela, & sur le mot *Ares*, c'est que les noms d'un Peuple de l'Areïane, des fleuves de l'Arie, & de la Ville Capitale de cette Province, sont des noms Iroquois, ausquels il n'y a nul changement à faire que dans le dernier de ces noms, où il faut transposer quelques lettres, laquelle transposition n'altére presque point le mot, ainsi que je le montrerai dans l'Article de la Langue, où je

* *Stephan. de Vrbib.* Θρᾴκη. † *Strab. Lib.* 15.
§ *Casaubon, Comm. & Castig. in Lib.* 14. *Strab. p.* 206.

envoye ces étymologies, aussi-bien que mes
conjectures sur l'Arioch Roi de Pont, qui fut
un des quatre Rois qu'Abraham vainquit,
aprés qu'ils eurent vaincu eux-mêmes les
cinq Rois des Villes criminelles, que Dieu
consuma par le feu du Ciel.

Avec le même Dieu des Armées, & le même Esprit des Peuples de Thrace, nos Iroquois & généralement tous les Sauvages, conservent encore le même caractére dans leurs Sacrifices, dans leurs Festins, dans leurs Danses, dans leur Musique, dans leurs Acclamations, & dans les Instrumens dont leur Musique est soûtenuë.

Leur forme de Sacrifice ne différe absolument en rien de celle que nous a décrit Apollonius de Rhodes. Ce sont les cuisses d'un Chevreüil, d'un Ours, ou de quelque autre Bête sauvage que ce soit, qu'ils jettent au feu, qu'ils couvrent, & qu'ils arrosent de graisse, priant le Soleil d'accepter cette offrande, d'éclairer leurs pas, de les conduire, & de leur donner la victoire sur leurs ennemis; de faire croître les bleds de leurs campagnes, & de leur faire avoir une chasse, ou une pêche heureuse, accompagnant ces sortes d'Harangues de figures & de Métaphores, dont leur style de conseil est rempli, & qui portent avec elles tout le goût de l'Antiquité.

Le Festin, le Chant & la Danse, sont aussi toûjours de la partie dans les solemnités des Sauvages: mais comme je dois en faire une description assez ample dans l'Article de leur Gouvernement, où je parlerai fort au long de leurs Assemblées, je remets à cet endroit à en faire sentir la conformité avec les Festins, les Danses, le Chant, & les Acclamations des Anciens. Je me contenterai seulement ici de

montrer cette conformité avec leurs instrumens de Musique.

Ils sont absolument les mêmes qu'Appollonius de Rhodes nous a dépeint. Ils ont une sorte de Tambour, qui répond au Tympanum des Prêtres de la Déesse de Phrygie, & qu'on voit souvent dans les Monumens anciens entre les mains de Cybéle. Ils ont aussi une Machine Sphérique, qui n'est point différente du Rhombe. *

† » Le Tambour, dit le Pere le Jeune, est » de la grandeur d'un Tambour de Basque. » Il est composé d'un cercle large de trois ou » quatre doigts, & de deux peaux étenduës » bien roides de part & d'autres; ils mettent » dedans de petites pierres, ou petits cail- » loux,

* Le Rhombe & le Rhomboïde dans la Géometrie, sont des figures parallelogrammes. La premiére a quatre côtés égaux, & composez de lignes égales paralléles, deux angles opposez aigus, & deux autres obtus. La seconde est aussi quadrangulaire. Ses angles opposez sont égaux, & ses côtés opposez égaux & paralléles; mais dont il y en a deux plus grands, & deux autres plus petits. C'est peut-être à cause de cela, que quelques Sçavans se sont persuadez, que le Rhombe dont les Anciens se servoient dans les usages de Religion, étoit aussi une figure quadrilatére, dont les côtes étoient égaux, selon cette définition qu'en donne Calépin : *Rhombus græca vox est significans figuram tetrapleuron, id est quadrilateram, cujus latera omnia sunt æqualia, anguli verò obliqui. Utebantur eo maleficæ mulieres ad deducendam Lunam.* Il est vrai qu'il y en avoit de figure quarré, ou de quarré long, & j'en ai fait graver un; mais la figure la plus commune du Rhombe, étoit sphérique. En effet on appelloit Rhombe le Turbot dont la figure est ronde, & la Toupie dont la figure est aussi ronde, & le mouvement turbinaire. L'Interpréte Latin d'Orphée a expliqué le mot ῥομβηταὶ dans l'Hymne des Curétes par celui de *Vertiginatores*, faisant peut-être autant allusion à la figure du Rhombe, qu'à l'esprit de fureur, qui faisoit tournoyer les Corybantes. Je croirois cependant le mot ῥομβηταὶ mieux expliqué par *Rhombum versantes, agitantes.*

† *Relation de Canada pour l'an* 1634. *ch.* 4. *p.* 66.

» loux, pour faire plus de bruit. Le diamé-
» tre des plus grands Tambours est de deux
» palmes, ou environ. Ils ne battent point
» comme on fait en Europe; mais ils le tour-
» nent & l'agitent pour faire bruire les cail-
» loux qui sont dedans, ils en frappent la
» terre, tantôt du bord, tantôt quasi du
» plat.

Quelquefois leur Tambour est comme une
naniére de Tymbale, faite d'une peau bien
endüe sur une Marmitte, ou sur une chau-
iére. Souvent ils se contentent de battre sur
ne peau séche de castor, laquelle sert de ré-
ompense à celui qui en a joüé.

* Les Brésiliens font leur Rhombe d'un cer-
ain fruit qu'ils nomment *Maraca*, qui est de
a grosseur d'un œuf d'Autruche. Ils percent
'écorce de ce fruit lorsqu'il est sec; & l'ayant
uidé, ils le remplissent de petites pierres,
u bien de grains de leur bled d'Inde. Ils en
ouchent les ouvertures, en passant au tra-
ers un bâton d'un pied & demi de long, qui
eur sert à le tenir, & à l'agiter; enfin ils l'or-
ent de plusieurs belles plumes de diverses
ouleurs.

† Thévet, Hierôme Staad, & le Sieur de
éri, qui nous ont donné les premiéres Re-
ations des Mœurs des Brésiliens, ¶ paroissent
ersuadez que ces Peuples regardent ces *Ma-
aca* ou *Tamaraca*, comme un espéce de Divi-
ité: qu'ils les honorent d'un culte religieux: §
u'ils s'en servent dans toutes les occasions
ù la Religion a quelque part: que chaque
ménage a le sien, à qui il offre constamment

* *Jean de Lery, Hist. du Brésil, ch. 16.*
† *Trévet, Cosmogr. Univ. tom. 2. p. 929.*
¶ *Hiéron. Staad. Hist. Bræsil, cap. 23.*
§ *Jean de Lery, ch. 15.*

des offrandes ; & ſur-tout que leur uſage eſ tellement conſacrée à la Divination, que ce Sauvages ſemblent croire que ces *Maraca* ſon le ſiége, & le lieu de la réſidence de l'eſpri qui les inſpire, & qui de-là leur parle d'un maniére claire, diſtincte, & leur fait ſça voir toutes ſes volontés. Les Anciens avoien de la même maniére un reſpect religieux pou le Siſtre d'Iſis. Pour la Lyre d'Appollon, & pour le Rhombe de la Déeſſe de Phrygie parce qu'ils étoient les Symboles, par leſ quels ces Divinités étoient véritablemen repréſentées. Le Siſtre, le Rhombe, la Lyre étoient auſſi ſpécialement conſacrez à la Di vination, ainſi que je l'ai obſervé ci-deſſu plus particuliérement de la Lyre. Enfin pour montrer une plus grande conformité d ces *Maraca* avec le Siſtre d'Iſis, c'eſt qu'il n'y en a preſque point où ils ne peignent la figu re d'un croiſſant, qui étoit le Symbole l plus marqué de cette Déeſſe.

Le ſon que rend cet inſtrument, eſt ſembla ble à peu prés, dit le Sieur de Léry, à celu que feroit une veſſie de cochon pleine d pois. Il eut pû trouver une reſſemblance plu parfaite & plus propre, avec certains joüet qu'on fait encore en Europe pour divertir le enfans. J'ai fait graver un Siſtre, que j'a trouvé ſur un Monument ancien, qui y re vient, excepté qu'il eſt d'une figure quarrée J'ai vû un autre Siſtre plus ſemblable encor entre les mains de la Déeſſe *Clatra*, qui eſ une Iſis, ainſi que le témoignent le ſerpen qu'elle a autour du bras droit, & la meſur de l'inondation du Nil qu'elle tient de la mai gauche. Ce Siſtre m'a paru trés-ſingulie & trés-curieux à cauſe de cette conformité Cette Figure ſe trouve dans les Antiquités d

8. Tom. I. Pag. 194.

Spon, * & eſt priſe d'un Monument Etruſque, gravé ſur une planche d'airain, qu'il dit être à Rome *apud Phalerios*.

† Le R. P. Dom Bernard de Montfaucon a donné une figure de la Déeſſe *Clatra*, un peu différente de celle qu'en a donné M. Spon, & en particulier il en a changé le Siſtre. Il ne rend point de raiſon de ce changement, ſi ce n'eſt qu'il prétend l'avoir fait graver ſur un meilleur deſſein. Il croit auſſi que cette Déeſſe *Clatra* eſt une Diane, & non pas une Iſis, ainſi que M. Spon l'avoit penſé.

Pour décider entre ces deux Auteurs, il faudroit avoir l'original devant les yeux : mais quelques ſoins que je me ſois donné pour le faire chercher à Rome, on n'a pû découvrir ce Monument, ni en avoir aucune connoiſſance. Je ſuis néanmoins perſuadé que la vraïe figure du Siſtre de *Clatra*, eſt celle que M. Spon nous a répréſenté, & que ce Siſtre eſt le Rhombe des Anciens. Ce qui fortifie ma conjecture, c'eſt ce qu'ajoûte M. Spon, qu'encore aujourd'hui en langage Flamand, on appelle *Clater*, d'un nom tiré de celui de la Déeſſe, ces joüets d'enfant, dont j'ai déja parlé, qui étoient une maniére de Rhombe. Le Pere de Montfaucon en a repréſenté ailleurs une autre figure ſans la connoître. Ce Rhombe eſt à la figure 1. de la Planche 28. du Tome 2. laquelle répond à la pag. 314. c'eſt, dit le Pere de Montfaucon, une machine ronde comme un Globe, percée d'un bâton que le Dieu Anubis tient à la main droite, avec un Caducée à la gauche. Il aura été facile à ceux qui ont tiré le deſſein

* *Spon in Miſcell. Erudit. Antiquit. Sect. 3. p. 87.*
† *Antiquité expliquée, tom. 1. plan. 53. p. 166.*

de la figure de la Déesse *Clatra*, de se trom-
per au sujet de ce Sistre qu'a donné le R. P.
de Montfaucon, comme on peut s'être trom-
pé par raport à celui d'Anubis. Car, dans la
même planche que je viens de citer, on voit
un Anubis, *Figure 6.* dans la même attitude
que celui de la Figure premiére; mais dont
le Sistre, au lieu de représenter un Globle
ceintré, tel qu'étoit le Rhombe, n'est qu'un
Sistre ordinaire, c'est-à-dire, une espèce de
cercle avec des barres de traverse, dont on
voit ailleurs plusieurs exemples. Car il suffit,
pour prendre l'un pour l'autre, de se conten-
ter de tracer les principales lignes, les lignes
extrêmes, sans graver celles qui peuvent
marquer de la convexité.

Je ne sçais point au reste, d'où vient que
le R. P. de Montfaucon dispute à M. Spon,
que sa Déesse *Clatra* soit une Isis. Il est certain
que tous les Symboles de cette Figure lui
conviennent; le Sistre, le Serpent, la fleur
de *Lotos*, la pomme de pin, la proüe de Vais-
seau, & le bâton qu'elle tient de la main gau-
che, que M. Spon conjecture fort bien être
une mesure de la cruë des eaux du Nil. L'uni-
que Symbole qui pût caractériser Diane,
c'est le croissant que *Clatra* a sur la tête, & la
position de son simulachre à côté de celui du
Soleil; mais, selon le témoignage de Diodo-
re de Sicile, * on mettoit sur la tête d'Isis un
croissant, ou bien des cornes, parce que cet-
te Divinité, chez les Egyptiens, représentoit
la Lune, laquelle se montre souvent sous cette
forme dans ses diverses phases, & parce que
le Bœuf lui étoit consacré en Egypte. Ainsi
il est évident que la Figure donnée par M.
Spon, réprésente Osiris ou le Soleil, d'une

* *Diod. Sic. Bibl. Lib. 1. p. 7.*

part, & Isis ou la Lune, de l'autre. Il est vrai que l'Osiris & l'Isis des Egyptiens, sont l'Apollon & la Diane des Gres; mais le Sistre & les Symboles ont plus de rapport aux Divinités Egyptiennes, qu'à celle des Grecs, lesquelles ne sont pas accompagnées d'ordinaire de tant de figures énigmatiques.

* Le Pere Kirker ne sçachant pas ce que pouvoit être le Globe ceintré qu'on voit entre les mains d'Anubis, s'est persuadé que c'étoit une Sphére, & a changé cette figure en Sphére; de maniére que le bâton de traverse paroît dans toute la longueur du Globe, au lieu qu'il est caché par le Globe, dans Montfaucon & dans Boissard; mais ce Pere étoit sur ce point dans une grande illusion.

Les Iroquois & les autres Sauvages de l'Amérique Septentrionale, font leur Rhombe de deux maniéres. Les nôtres nomment l'une & l'autre *Astaouen*, & ceux de la Langue Algonquine, *Chichikoué*. La premiére est une Calebasse ronde, ou en poire; & la seconde est une Tortuë séche & vuidée proprement sans endommager la tête, la queuë, les pattes, & la peau de cet animal, qui unit les deux écailles; de sorte qu'elle paroît entiére. Ils remplissent le vuide de ces Calebasses, ou de cette Tortuë, de quelques grains de leur porcelaine, & les enchâssent dans un bâton, ainsi que les Brésiliens en usent pour leur *Maraca*, & s'en servent pour la même fin.

Il y a beaucoup d'apparence que cette Tortuë de nos Sauvages est la même, que la *Testudo* des Poëtes, où la Lyre d'Apollon. Mer-

* *Kirker Obelis. Pamph. Montfaucon loco citato. Boissard tom. 4. Ant. Rom.*

cure fut l'Inventeur de la Lyre, selon la fable; il y a sur cela différentes versions. La plus suivie est celle qui porte, que les eaux du Nil s'étant retirées dans leur lit, Mercure trouva sur ses bords une Tortuë séche, dont les nerfs étant restez tendus sous la peau & sous l'écaille, rendirent un son lorsque Mercure la prit, & la toucha; ce qui lui donna occasion d'en faire un instrument de Musique, qu'on a depuis appellé la Lyre. On conçoit bien aisément, comment les Viscéres desséchez dans le corps d'une Tortuë, peuvent avoir rendu un son semblable à celui que rendent les pepins dans un fruit sec, ou bien les grains de porcelaine, & le bled d'Inde dans la Tortuë de nos Sauvages; mais il paroît inconcevable, que les nerfs ayant pû rester tendus dans le corps de cette Tortuë sous l'enveloppe de sa peau & de ses écailles, de maniére que cela pût inspirer à Mercure la pensée d'en faire un violon, ou un autre instrument semblable. La Lyre Céleste * étoit

* La Lyre Céleste étoit représentée sous la figure d'une Tortuë de Mer entiére, dont la tête étoit tournée vers l'Eclyptique, ce qui lui a donné lieu à lui donner les noms d'*Aquila Marina*, ou de *Vultur cadens*. Joseph Scaliger, sur le 5. Livre de Manilius, pag. 579. a une note fort étenduë sur la forme de la Lyre des Anciens. Il avouë qu'elle étoit extrêmement différente de celle qu'on voit sur quelques antiques entre les mains d'Arion & d'Hercules Musagétes. Il donne ensuite une explication de la Lyre & de ses parties, telle qu'elle est dans Homere, ou pour mieux dire, dans l'Auteur de l'Hymne à l'honneur de Mercure, lequel, d'une Tortuë de montagne vuidée, & couverte d'un parchemin, en fait un instrument de Musique, peu différent d'un violon; au lieu, dit-il, qu'Hygin parlant de la Lyre Céleste, décrit une Tortuë marine entiére avec ses écailles, sa tête & ses pattes, autrement ses aîles ou ses nageoires. Ce qu'on peut penser sur ces différences, c'est que, selon le proverbe *facile est inventis addere*, on aura ajoûté à la Lyre, si bien

9.

peinte dans les Globes Aſtronomiques ſous la figure d'une Tortuë entiére. On voit encore ſur quelques monumens antiques, & ſur quelques médailles à côté de la tête des Muſes, & aux pieds de Mercure une figure de Tortuë entiére pour déſigner la Lyre. J'ajoûte ici une figure d'un Sauvage Huron, devin ou jongleur de profeſſion, gravée à la tête du grand voyage des Hurons du Frere Sagard Recollet, laquelle ne reſſemble pas mal à un Mercure. Cela pourroit ſervir de confirmation de ce que j'ai dit, à ceux qui ſçavent, que le Mercure, l'Anubis, * ou l'*Hermés* des Anciens, n'étoit autre choſe qu'un Devin; & que le mot *Hermes* ſignifie un Devin en Langue Celtique.

Mais ſi cette Tortuë des Sauvages eſt la même choſe que la Lyre d'Apollon; la Lyre, les Siſtres & le Rhombe des Anciens, n'étoient pas différens les uns des autres, quant au ſon & à l'effet. Qu'il me ſoit permis de dire, que ſi c'étoit la Lyre d'Apollon, les Poëtes ont bien perdu leur tems à nous vanter ſi fort ſa Muſique, laquelle étoit bien inférieure à celle du plus miſérable Ménêtrier de Village. Ils n'ont pas moins de tort de l'invoquer avec ſes Muſes, ſi leurs chanſons & leurs cris de *Hie, Evohe, &c.* n'étoient auſ-

qu'elle aura été changée. La Lyre de la premiére inſtitution eſt celle que dépeint Hygin, & dont ſe ſervent aujourd'hui nos Sauvages. On ajoûta au corps de cette Tortuë ſept cordes, & on en fit un violon : c'eſt celle que décrit l'Auteur de l'Hymne à l'honneur de Mercure. Enfin on ôta le corps de cette Tortuë comme inutile, & il ne reſta plus que les cordes enchâſſées dans une eſpece de cadre ; & c'eſt la Lyre des derniers temps de l'Antiquité, qu'on voit ſur les Antiques entre les mains d'Apollon, d'Arion, & d'Hercules Muſagétes.

* *Pezron, Antiq. des Celtes, p. 399.*

ſi que les *Hé, Hé, Evoé*, que nos Sauvages tirent du fonds de leurs goſiers; car certainement je ne ſçache pas au monde de Muſique plus déteſtable.

Les Caraïbes ſe ſervent encore de conques marines pour donner le ſignal & aſſembler leur monde, telles qu'on les repreſente entre les mains des Tritons, & telles que celle dont ſe ſert Amycus dans Théocrite,* pour appeller les Bébryciens, lorſque les Argonautes abordent ſur ſes terres; ils ſe ſervent auſſi de cornets à bouquin, tels qu'on les voit peints ſur les Médailles entre les mains des Satyres; & de grelots, comme ceux qu'on attache aux jambes & aux habits de Momus. Quelques-uns ont une eſpece de violon & des flûtes. Entre ces flûtes il y en a qui n'ont qu'un trou; mais étant d'une groſſeur inégale, on dit que pluſieurs Sauvages joüant enſemble, forment divers tons d'une Muſique aſſez gratieuſe. Entre tous ces inſtrumens les plus reſpectables, & qui ont une connexion plus eſſentielle avec la Religion, ce ſont ceux dont j'ai parlé d'abord.

Des Miniſtres de Bacchus.

Si nous conſidérons maintenant les Miniſtres de Bacchus, ou les différens états des Peuples de ſa ſuite, nous y pouvons trouver encore des reſſemblances qui paroîtront trés-juſtes. Je crois donc que les Muſes, que les Poëtes ſuppoſent chaſtes & vierges, ſont ce qu'étoient les Compagnes de Diane, & les Veſtales Romaines & Amériquaines: Les Bacchantes, les Ménades, étoient les femmes ordinaires, qui faiſoient auſſi leur partie

* *Théocrit. Idyll.* 22, v. 67.

dans les Orgies, ainsi que le commun peuple : nous avons déja trouvé aux Corybantes leurs semblables dans ceux qui font profession de renoncer aux droits de leur sexe. Orphée, Eumolpe, Thamyris & les autres Devins s'accordent fort bien avec nos Jongleurs, dont nous allons donner bien-tôt une plus ample connoissance. Les Silénes avancez en âge, & qu'on apelle les Nourriciers de Bacchus, representent nos vieillards, & sur-tout ceux qui étoient chargez d'instruire la jeunesse dans les Initiations des Orgies : Les Satyres & les Curétes, à qui le soin étoit commis de danser la Pyrrhique, & qui étoient distinguez par un âge moins avancé & moins sage, étoient ce que sont nos Guerriers.

Il y a encore des Peuples en Amérique qui rasent leurs cheveux sur le devant de la tête, & qui les coupent en rond par derriére d'une oreille à l'autre, comme les Curétes & les Corybantes. Enfin le reste de l'attirail de Bacchus leur convient encore. L'image en est toute naturelle dans ce nouveau monde. Mais ceci se fera sentir beaucoup mieux dans la suite de l'Ouvrage. Aprés avoir exposé ce qui étoit du culte public, entrons dans les Mystéres, qui sont sans contredit ce qu'il y a de plus difficile á développer.

Des Mystéres.

Les Mystéres étoient ce qu'il y avoit de plus respectable dans la Religion des Anciens, c'étoit aussi ce qu'il y avoit de plus caché ; ainsi que le porte le nom même de Mystére. On ne les révéloit qu'à ceux qui s'y faisoient initier, & qui passoient par toutes

les épreuves ; en les leur révélant, on exigeoit d'eux un ſecret inviolable, & on les lioit par des ſermens ſi redoutables, que les impies même n'étoient pas aſſez hardis pour les violer ; & que s'il s'en trouvoit d'aſſez téméraires pour le faire, ils avoient dés-lors à craindre la juſtice des Dieux & des Hommes ; ils devenoient dans ce moment un objet de l'horreur publique, en ſorte qu'on n'eût oſé les fréquenter, beaucoup moins ſe mettre en voyage, ou vivre avec eux ſous le même toit, dans la crainte d'être enveloppé dans la vengeance que les Dieux en devoient prendre.

Les plus célébres de ces Myſtéres parmi les Anciens, étoient compris dans les Orgies d'Iſis & d'Oſiris en Egypte ; de Bacchus & de la Mére des Dieux dans la Thrace ; d'Atys & de Cybéle en Phrygie ; de Venus & d'Adonis en Chypre & en Phénicie ; de Cerés à Eleuſine, de Diane en Scythie ; du Dieu Mithra chez les Perſes, des Cabires dans la Samothrace, des Telchines à Rhodes, de Jupiter en Créte, & de Minerve à Athénes, &c. Mais, comme j'ai déja dit, qu'originairement c'étoit par-tout chez les différentes Nations la même Divinité, & le même fonds de Religion, ainſi que je viens de le montrer dans ce que je viens de dire du Culte public : c'étoit auſſi à peu prés les mêmes Myſtéres cachez & les mêmes Initiations ; de ſorte que je puis dire de tous en general, ce que dit * Diodore de Sicile, des Myſtéres d'Iſis & d'Oſiris, de Bacchus & de Cerés. » Les Initiations, ou les Myſtéres » d'Oſiris, ſont les mêmes que ceux de Bac- » chus, & ceux d'Iſis ſont entiérement ſem-

* *Diod. Sic. Lib. 1. p. 60.*

» blables à ceux de Cérés, en sorte qu'il n'y » a de différence que dans le nom. » Je ne répéterai point ce que j'ai déja dit du sentiment de Strabon, qui les confond tous ensemble.

Les Initiations aux Mystéres étoient une Ecole pratique de Religion & de vertu, instituée par les Anciens, pour apprendre aux hommes à vivre selon les principes de la raison & de la sagesse. Telle est en effet l'idée que nous en donne Cicéron *, quand il dit, que par les Mystéres, les mœurs farouches des hommes sont adoucies & civilisées de la maniére qu'il convient pour le bien de la société. C'étoit aussi sous la même idée d'une Ecole, que les Saints Péres eux-mêmes représentoient les Mystéres de la Religion Chrétienne, lorsque parlant devant les Cathécumenes, qui commençoient à se faire instruire, & à qui ils ne vouloient pas révéler ces Mystéres, que la prudence les obligeoit de tenir encore cachez, pour ne pas les exposer à la prophanation des Payens; ils ne s'expliquoient qu'à mots couverts, ne faisant qu'indiquer à ceux qui étoient déja instruits, ce qu'ils vouloient taire aux autres, & se contentant de dire, *les Initiés nous entendent*. Il n'y avoit en effet qu'eux seuls à qui on ne faisoit mystére de rien.

En se faisant initier, il falloit, ce semble, oublier qu'on eût vécu jusqu'alors, comme si en effet toute la vie de l'homme, qui n'est pas guidée par la Religion & par la sagesse,

* *Cicero, Lib. 2. de Legib.* 2. Mysteriis ex agresti immanique vita exculti ad humanitatem, & mitigati sumus. Initia, ut appellantur, ita revera principia vitæ cognovimus. Neque solum cum lætitia vivendi rationem accepimus, sed etiam cum spe meliore moriendi.

ou qui avoit été trop dépendante des ſens & des préjugez de l'enfance, n'étoit pas, à proprement parler, une vie, & n'en méritoit pas le nom. C'eſt ce que nous ſignifie le terme même d'*Initiation*, c'eſt-à-dire, *le principe, le commencement, & l'entrée de la vie*, ainſi que Cicéron s'en explique dans l'endroit que j'ai cité. Il falloit commencer ſur nouveaux frais, & compter pour rien tout le paſſé, qui n'avoit pas été animé de la vie de l'eſprit.

Les Initiations aux Myſtéres étant donc une Ecole, devoient renfermer tout l'eſſentiel & tout l'eſprit de la Religion, dont ceux qui n'étoient pas initiez, ne voyoient que l'écorce & les dehors : c'eſt-à-dire, qu'elles renfermoient une explication de toute leur Théologie ſymbolique, & de toute la Mythologie payenne : une expoſition de tous les principes de la Morale, qui devoit regler la vie des hommes, & de la fin qui leur étoit propoſée comme le motif, & comme le terme de cette étude pénible, & de la pratique conſtante de tous les devoirs, où cette Morale les aſſujettiſſoit.

Ce qu'on doit obſerver dans les Myſtéres.

Il ſe préſente donc à examiner ſur ce plan, trois ou quatre choſes dans les Initiations des Myſtéres de Bacchus, & de la Mére des Dieux. La premiére, ce ſont les Symboles qu'il nous importe de bien entendre, parce qu'ils renferment tout l'eſprit des Myſtéres. La ſeconde, ce ſont les épreuves des Initiations, qui nous conduiront à une plus ample connoiſſance de leur morale; & la troiſiéme enfin, ce ſont les Myſtéres de la

Theürgie, qui avoient comme un double objet, ou une double fin, dont l'une concernoit la communication des esprits dés cette vie, dans les secrets de la Divination; & l'autre portoit ses vûës jusques sur l'état de l'ame aprés la mort.

Des Symboles des Mystéres.

La Théologie symbolique avoit comme deux parties: l'une Physique, & l'autre Historique. La prémiére regardoit la Divinité dans son essence, dans ses attributs, & dans ses effets, par où sa toute-puissance se manifeste aux hommes. La seconde renfermoit, comme dans un corps d'histoire ou de fables, certains évenemens, certains faits importans où la Religion avoit part, & qui concernoient, ou la manifestation des Dieux aux hommes, ou l'histoire des hommes qui s'étoient le plus signalez par leur pieté envers les Dieux, au nombre desquels ils avoient mérité d'être mis.

Comme il s'est trouvé, parmi les Anciens même, des Sçavans, tels que Macrobe, qui considérant la Théologie par rapport à cette partie Physique, ont rapporté tous les Symboles & toutes les Divinités du Paganisme, au Soleil, ou à cet Estre supérieur, dont le Soleil n'est que le Hiérogliphe; il s'est trouvé aussi des Sçavans parmi les Modernes, qui ont rapporté à Moïse toute la Théologie Historique, & toutes les Divinités de la fable.

Le sçavant * M. Huet s'attache à prouver fort au long, dans sa Démonstration Evangélique, que Moïse étoit figuré dans la

* *Huet, Prop. 4. cap. 10.*

personne de tous les Dieux ; & Séphora son épouse, dans celle de toutes les Déesses. † Vossius de son côté prétend aussi, que Moïse étoit le Bacchus Arabique ou Indien, qu'il appelle *Osiris* ou *Liber*. Il le distingue de deux autres, dont il croit que le prémier étoit Mitsraïm ; & le second, un des plus célébres Capitaines des Egyptiens. Pour prouver ensuite ce qu'il avance, il compare l'Histoire de Moïse avec celle des Gentils de leur Dieu Bacchus.

L'un & l'autre de ces Sçavans ne manque pas d'apporter bien des raisons de convénance, qui ne sont pas toûjours concluantes à la vérité, dont quelques-unes même sont trop génériques ; mais qui dans leur tour sont assez plausibles, & font une espéce de conviction. M. Bochard*, dont la science n'est pas moins respectable que celle des deux autres, ajoûte aux raisons de Vossius de nouvelles similitudes, & de nouvelles preuves de ressemblance, qui semblent fortifier son opinion. Il n'est pas néanmoins de son sentiment. En effet, si l'on considére que les Israëlites, dont Moïse étoit le Conducteur, étoient généralement ennemis de toute la Gentilité : qu'aprés la mort de leur Législateur ils furent long-temps le fleau de leurs voisins, à qui ils ne se faisoient connoître que par des exemples de terreur, & par une hostilité qui n'épargnoit ni âge, ni sexe ; il est d'autant moins vraisemblable que ceux qui échappérent à leur glaive, ayent fait de Moïse une Divinité qu'ils ayent adoptée, que c'étoit alors la coûtume chez tous les peuples, qui avoient guerre les uns avec les autres, de charger

† *Vossius, Orig. & Prog. Idol. Lib. 1. cap. 30.*
* *Bochart. Geogr. Sacr. Lib. 1. cap. 18. col. 445.*

d'imprécations & de malédictions les Dieux Indigétes de leurs ennemis, bien loin d'en faire un objet de vénération.

S'il m'étoit permis de parler aprés de si grands hommes, je croirois effectivement qu'on pourroit dire, qu'il se trouve plusieurs traits caractéristiques dans l'Histoire de Moïse, que les Poëtes & les Historiens auroient pû adopter dans la suite du temps, & insérer dans la fable de leurs différens Bacchus, dont selon leur coûtume, ils confondent toutes les actions en un seul. Mais s'il y a des traits dans cette histoire fabuleuse qui conviennent à Moïse, il n'est pas le seul objet où tout se rapporte; & sans se donner beaucoup de peine pour la pénétrer, on y trouvera beaucoup de choses qui conviendroient encore mieux à Noé, à Abraham, à Joseph, & à beaucoup d'autres Législateurs particuliers, antérieurs à lui. Il en est encore moins le premier & le principal objet; ainsi supposé que les Poëtes ayent pris quelque chose de son Histoire, & qu'ils ayent voulu le figurer dans leurs fables, ils l'auront confondu lui-même avec quelque autre plus ancien, qui faisoit une sensation plus générale, & qui les touchoit de plus prés que lui.

Ce premier objet de la Théologie Historique, ce sont nos premiers Peres Adam & Eve, qui sont incontestablement les premiers Législateurs, qui avoient un droit bien fondé de prescrire des Loix, & de les faire observer. Ce sont eux, dis-je, qui sont désignez dans les Orgies, plûtôt que Moïse & Séphora. Je ne sçai si ce sentiment paroîtra particulier; mais il me semble bien fondé dans l'Antiquité, & dans le fonds même des Symboles & des Initiations des Orgies.

Saint Clement d'Alexandrie * dans ſon Exhortation aux Gentils, nous aſſure poſitivement que l'Evaſme des Bacchantes regardoit Eve comme la Mere de tous les hommes; cette Eve qui fut ſéduite par le ſerpent infernal, & qui entraîna avec elle la perte de toute ſa poſtérité. Voici ſes paroles: » Ils célébrent, » dit-il, Dionyſius Mœnole dans les Orgies » de Bacchus; ils entrent dans une eſpéce d'en» thouſiaſme & de fureur de Religion, en » mangeant des chairs toutes cruës; ils ont la » tête couronnée de ſerpens, en faiſant le » partage de ces viandes coupées, & ils font » retentir dans leurs éjulations le nom d'Eve; » cette Eve par qui l'erreur & le péché ſont » entrez dans le monde. Le Symbole même » des Myſtéres Bacchiques c'eſt le ſerpent ini» tié: & ſi l'on veut pénétrer la force du ter» me Hébreu, le mot *Heve*, prononcé avec » une aſpiration forte, ſignifie la femelle du » ſerpent.

Saint Clement d'Alexandrie ne nous dit point où il a puiſé cette doctrine; mais il ſemble la ſuppoſer comme connuë, & tirée du fond même des Myſtéres. En effet, les Orgies de la Mere des Dieux conviennent parfaitement à cette Eve, que l'Ecriture nomme *la Mere des vivans* †, & qu'on peut auſſi appeller *la Mere des Dieux* dans le ſens de l'Ecriture, qui dit que nous ſommes tous *des Dieux, & les fils du Trés-Haut* §: Les Orgies de la Déeſſe Veſta, ou Cybéle, dont le Symbole étoit la terre, conviennent parfaitement à cette Eve, l'épouſe de l'homme prévaricateur à qui il fut dit pour lui & pour toute ſa poſtérité, qu'il *étoit terre & pouſſiér* ¶ *& qu'il retourneroit en terre & en*

* *Clem. Alex. in Protrep. p.* 11. † *Gen, cap.* 3, *v.* 20. § *Pſal,* 81, *v.* 6. ¶ *Gen.* 3. *v.* 19.

1
2
3
VOTA PVBLICA
4
5
KL
6
ΚΥΔΑΣ
ΚΡΗΤΑΡΧΑΣ
7
ΜΑΓΝΗΤΩΝ ЄΒΔΟΜΗΤΗCΑCΙΑC.
8
ASIA
9
ΙΩΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ
ΓΛΥΚΩΝ
10
11
ΔΗΜΗΤΡ
ΘΕΑ
ΝΕΙΚΑΙΕΙC

poussiére. Les Orgies de Cérés, d'Isis & d'Osiris, qui avoient appris aux hommes l'art de l'Agriculture, conviennent parfaitement à cette Eve mere de Caïn, que l'Ecriture nomme un Laboureur,* *Vir Agricola*, & l'épouse de cet Adam pécheur, à qui il fut dit qu'en punition de son péché, *la Terre ne lui produiroit que des ronces & des épines, & qu'il seroit obligé de manger son pain à la sueur de son front*†. Les Orgies de la Mere des Dieux, *Reine des Manes*, d'Hécate, Cérés & Proserpine, *Déesses des Enfers*, conviennent parfaitement à cette Eve, qui par son péché donna entrée à la mort, laquelle établit son empire généralement sur tous ses descendans, sujets à la Loi indispensable de mourir.

Le serpent initié dans les Mystéres de Bacchus & de la Mere des Dieux, n'a point un premier & principal rapport avec le serpent d'airain, ni avec les serpens de feu, que Dieu envoya dans le désert pour punir son Peuple,§ ainsi que le disent M. Huet & Vossius. Il faut remonter à une origine plus éloignée, pour comprendre la signification de ce Symbole.

Le serpent a été dans tous les temps du Paganisme un Symbole de Religion. Il n'y avoit guéres de Simulachres de Divinitez où il ne fut attaché. On le voit aux Egides de Pallas, au bâton de Jupiter & d'Esculape, au Caducée de Mercure, &c. Dans la plûpart des médailles, où il est représenté seul, il y est le Hiéroglyphe de la Divinité. Il l'étoit en particulier d'Isis & d'Osiris, & de tous les Dieux ou Déesses, qui avoient rapport aux Orgies; & c'est pour cette raison qu'on en voit toûjours deux attelez au char de Cérés. Dans les

* *Gen. 4. v. 2.* † *Gen. c. 3. v. 17. 18. 19.* § *Num. cap. 21.*

Initiations, le serpent faisoit un principal personnage; on en jettoit une figure dorée dans le sein des Initiez*, qu'on retiroit ensuite par en bas. Les Bacchantes en couronnoient leurs têtes, & s'en faisoient des ceintures. On ne se contentoit point des peaux & des figures de serpens, il y avoit des serpens réels qui étoient enchantez & apprivoisez, comme celui que Daniel † fit mourir: il y en avoit, dis je, dans plusieurs Temples de Vesta, dans celui de la bonne Déesse à Rome, qu'on appelloit *Dea salus*, & dans presque tous les Temples à Oracles; on les nourrissoit dans ces Temples, on les manioit sans crainte d'être blessé, parce qu'ils ne faisoient point de mal aux hommes, ainsi que l'assurent plusieurs Auteurs †.

On ne doit pas être étonné que les Nations insensées qui avoient transporté au Démon le Culte qu'elles devoient à Dieu, eussent fait un Symbole de la Divinité, de ce qui n'étoit que le Symbole du Démon. Car si les Orgies se rapportent à Eve, & à nôtre premier Pere Adam, ainsi qu'il n'y aura peut-être pas lieu d'en douter par ce qui me reste à en dire, le serpent initié n'étoit qu'une figure du serpent séducteur; mais que le Démon attentif à profiter de l'ignorance & de la corruption des hommes, avoit fait changer en un objet de vénération, au lieu qu'il ne devoit être qu'un objet d'horreur. J'ai vû néanmoins des gens habiles dans la science Hiéroglyphique des

* *Julius Firmicus Maternus Lib. de Prof. Relig. errore c.* 2. Sebasium colentes Jovem, anguem, cùm initiantur, per sinum ducunt; adhuc primi erroris vitia grassantur, & quidquid hominem perdidit, colitur, & funesti anguis callida crudelitas adoratur.

† *Dan. cap.* 14. *v.* 26. ¶ *Suidas*, Ὄφεις παρεΐας.

Anciens, qui prétendent que dans la Théologie Symbolique des premiers temps, il falloit distinguer deux serpens, Symboles de deux principes opposez; Symboles, l'un de Dieu, & l'autre du Démon. La preuve qu'ils en apportent, c'est qu'on voit le serpent attaché à toutes les Divinitez bienfaisantes qui ont rapport aux Orgies & que dans la Sainte Ecriture même, le serpent d'airain étoit le Symbole du Liberateur. Cela pourroit encore se prouver par quelques médailles où l'on voit deux serpens, dont l'un dévore l'autre. Ce point mériteroit d'être éclairci par les Sçavans, & pourroit servir de clef pour expliquer plusieurs choses de la Mythologie.

C'étoit un événement trop considérable, que celui de la désobéïssance de nos premiers Peres, qui avoit d'une part des suites trop funestes dans les effets du péché, & qui de l'autre, leur laissoit concevoir des espérances trop flâteuses, en conséquence des promesses qui leur avoient été faites, pour ne pas conserver aux générations futures la mémoire de leur chûte fatale, laquelle avoit été la cause de si grands maux, & l'occasion d'un plus grand bien. Dépositaires de la foy & de la révélation, réglant pour l'avenir, selon les ordres de Dieu, ce que les hommes devoient faire pour lui plaire; ils renfermérent sous divers Symboles & dans l'usage de plusieurs pratiques saintes, ce qui devoit sans cesse leur mettre devant les yeux la perte qu'ils avoient faite, l'horreur du péché qui l'avoit causée, l'attente & les mérites d'un Libérateur, l'ordre de la vie surnaturelle & de la grace, avec les douces espérances de la gloire.

C'est ce que j'ai dit dés le commencement qu'on pouvoit recüeillir des Religions étran-

géres, qui toutes vitiées & monstrueuses qu'elles sont, nous fournissent encore assez de preuves, qu'elles se sont entées sur la véritable, où elles ont causé une affreuse altération.

En effet, c'est ce qu'on peut inférer des fables emblématiques de la Mythologie, dont la plûpart ont rapport aux Orgies, qui font toutes allusion à ces premiéres & grandes véritez. Minerve mettant entre les mains de Pandore * la boëte fatale, ou confiant aux filles de Cécrops le panier dans lequel étoit renfermé Erychton, avec défense de l'ouvrir, ne nous represente-t'elle pas le précepte qu'un esprit de curiosité & d'orgüeil fit transgresser? Le serpent Python poursuivant Latone sans relâche pour dévorer son fruit, n'est-il pas une figure des embûches que le serpent infernal tendit à Eve? Saturne dévorant ses enfans, à l'exception de Jupiter, & des autres qui furent sauvez par le bruit que faisoient les Corybantes dans leurs Orgies, ne marque-t'il pas le tort que fit le premier homme à sa postérité, & Dieu appaisé en quelque sorte par le repentir de nos premiers

* Pausanias dans ses Attiques fait mention d'une statuë de Minerve qui étoit à Athénes dans le Temple des Vierges consacrées à son service Dans la description qu'il fait de cette statuë, " au bas de la lance qu'elle tient à la main, est » un Dragon, dit il, qu'on pourroit penser être Erychton. » Sur le pied d'estal, continuë-t'il, on voit travaillé en bas » relief tout ce qu'on raconte de la naissance de Pandore, » qu'Hésiode & les autres Poëtes disent avoir été la premié» re de toutes les femmes. Si l'on veut réfléchir sur les paroles de cet Auteur, on pourra y découvrir qu'elles peuvent servir à autoriser le sentiment que j'ai, que les fables de Minerve, de Pandore, de Cécrops & d'Erychton, font une allusion manifeste à la premiére origine des hommes, à la chûte de nos premiers Peres, & aux Mystéres de nôtre Religion.

11.

Tom. I. Pag. 212.

eres, & par le culte établi pour le fléchir? Toutes sortes de maladies qui causent la mort, sortant de la boëte de Pandore: † cet enfant, moitié homme & moitié serpent, qui se trouva dans le panier des filles de Cécrops quand elles l'ouvrirent, & dont le Symbole étoit encore conservé dans les Initiations des Mystéres: Cadmus & Hermione métamorphosez en serpens pour avoir violé le Temple de Minerve: Les Législateurs, ou les premiers Auteurs de l'origine de quelques Peuples, comme Cécrops, Erychton, & cette femme dont les Scythes se disoient être descendus, & qu'on suppose tenir de l'homme & du serpent: les hommes sortis des dents du dragon, qui s'entre-détruisent aussi-tôt qu'ils sont nez, ne nous signifient-ils pas les tristes & funestes effets du péché originel, & le desordre de la concupiscence? Até chassée du Ciel; l'Arbre du Jardin des Hespérides, gardé par un Dragon toûjours veillant, ne sont-ils pas des allégories de nos premiers Peres bannis du Paradis de délices, & privez du fruit de l'Arbre de vie, auquel ils ne purent plus toucher aprés leur faute? Enfin Hercule étouffant deux Dragons dans son berceau, triomphant de l'Hydre à sept têtes

† Antigone Carystien au chap. 2. de son Recüeil d'Histoires merveilleuses, ne dit pas comme les autres Auteurs anciens, que les filles de Cécrops en ouvrant la boëte, que Minerve leur avoit confiée, eussent trouvé qu'Erychton fût moitié homme, & moitié serpent; mais seulement qu'elles virent cet enfant entouré de deux serpens. C'est ce qu'on peut encore observer sur quelques médailles, où l'on voit au-dessus du panier des Orgies appellé *Cysta*, un enfant, & un ou deux serpens; ce qui fonde une nouvelle preuve, que le serpent des Orgies fait allusion à la faute de Pandore, la premiére de toutes les femmes, selon les Payens, ou pour mieux dire, à la chûte de nos premiers Peres, & au miserable état où le péché originel avoit réduit leur postérité.

Symbole remarquable à cause du Dragon de l'Apocalypse; le même Hercule descendant aux Enfers, & enchaînant le Cerbére : Apollon vengeur de Latone, & perçant le serpent Python de ses fléches*: Minerve triomphante de Méduse par le moyen de Persée, ne font-ils pas allusion à la victoire que le Rédempteur devoit remporter sur le Démon & sur la mort?

Je pourrois encore trouver d'autres emblêmes qu'il seroit facile d'appliquer à ce Libérateur; la sagesse incréée, dont la Génération éternelle, figurée dans la naissance de Minerve, sortant du cerveau de Jupiter, étoit aussi désignée pour le tems dans les prédictions des Sybilles, dans la Vierge qui devoit enfanter, & à laquelle les Druydes avoient érigé des Autels. Qui sçait même si la jeune Vesta, la jeune Isis, Minerve, Diane, Proserpine, Venus Uranie, Dictynne, Britomartys, *Dea salus*, ou la bonne Déesse, qui sont la même Divinité sous plusieurs noms, & dont la virginité étoit si vantée: Si la Vierge, qui est au nombre des Signes célestes dans le Zodiaque, n'étoient pas des ombres & des figures énigmatiques de cette

* Le serpent Python est évidemment le Symbole du Démon, selon le systême des Payens mêmes, si l'on considére que l'esprit de Python est le principe de la Divination des Gentils, laquelle étant un effet de la Magie, ne pouvoit être que l'ouvrage du Démon. Il est vrai qu'Apollon étoit aussi selon les Payens, le Dieu de la Divination, & que toute la Divination des Gentils se réduisant à la magie, l'esprit d'Apollon & l'esprit de Python n'étoient dans le fonds qu'un même esprit & un même principe. Il paroît néanmoins manifestement par la fable d'Apollon, qui perce le serpent Python de ses fléches, & qui triomphe de cet ennemi, que c'étoient dans l'origine deux principes opposez, dont Apollon nous met devant les yeux ce Libérateur, qui est le Soleil de Justice, Auteur de ces lumiéres pures qui ont éclairé les Prophétes, & qui a été lui-même l'objet de leurs prophéties,

Vierge sans tache, laquelle devoit mettre au jour le Rédempteur du Monde sans préjudice de sa virginité ; Et si cette profession de chasteté si bien marquée dans tous les tems, n'étoit pas instituée pour faire honneur en quelque sorte à cette virginité, qui contre toutes les régles de la nature, devoit être féconde. *

La Vierge Mere du Rédempteur, a un rapport si essentiel avec le Rédempteur même, qu'il y a bien de l'apparence que l'un & l'autre furent compris dans la révélation qui fut faite à nos premiers Peres du Mystére de la Rédemption ; de sorte que ce Mystére fut non-seulement révélé en substance, mais encore avec quelques-unes de ses circonstances principales.

* Depuis peu il m'est tombé entre les mains quelques manuscrits composez par des Missionnaires, qui ont passé une longue suite d'années à la Chine, où ils se sont rendus trés-habiles dans la Langue, & dans la connoissance des caractéres anciens de cet Empire. Ce sont de petits Traitez faits sur quelques endroits extraits des cinq Livres Classiques, lesquels renferment tout le précis de la Religion ancienne des Lettres, que les Chinois respectent, comme nous respectons les Livres de Moïse, & dans lesquels ils reconnoissent une Antiquité si vénérable, qu'ils ne les croient pas moins anciens que leur Monarchie. Dans ces Extraits, il est parlé d'une Mere Vierge & de son Fils, d'une maniére si caractérisée en tant de points, qui ont rapport avec ce que nôtre Religion nous en enseigne, qu'il semble qu'on ne puisse les méconnoître. Supposé que ces Extraits fussent fidéles & bien authentiques, rien ne soûtiendroit mieux mon systême sur la Mythologie. J'espére que dans la suite ces Missionnaires mettront au jour leurs découvertes & leurs connoissances, & qu'ils leur donneront, & la juste étenduë & la certitude qu'elles méritent. Alors les lumiéres qu'ils donneront au Public sur la Religion des premiers tems, auront d'autant plus de force, qu'ils les auront prises dans des monumens existans, & conservez avec soin depuis les tems les plus reculez, & qu'elles paroîtront dérivées d'une source bien plus sûre, que ne le sont des restes de coûtumes, que la barbarie des Amériquains a beaucoup altérées,

J'ai déja remarqué dans l'Article de la Pyrolatrie, qu'on distinguoit deux Déesses Vesta; l'une la Mere; l'autre la Fille : que ces deux personnes confonduës sous le nom de la Mere des Dieux, l'étoient aussi dans presque tous les autres noms qu'on donne à cette Mere des Dieux; de sorte que dans la Mythologie on trouve deux Vesta, deux Isis, deux Cérés, deux Rhées, deux Ops, deux Cybéles, &c. J'ai dit que celle qui est supposée être la Fille, est regardée comme faisant profession d'une virginité si parfaite, que cette virginité fait sa plus excellente prérogative. On attribuë à celle-ci deux places dans le Ciel, l'une dans le Zodiaque au Signe de la Vierge, & l'autre dans la Lune, dont on a fait une Divinité, à qui la chasteté étoit en singuliére vénération; mais cette virginité étoit jointe à une sorte de fécondité, comme le porte le nom d'*Erigoné* * qu'on lui donne. Cette Vierge du Zodiaque n'étoit pas seulement representée, comme on la dépeint encore tenant un épy à la main, qui est un des symboles d'Isis & de Cérés; on la representoit anciennement avec un enfant qu'elle allaitoit, ainsi qu'on la voit encore dans un Antique que j'ai fait graver. Vesta, fille de Saturne, quoi-que Vierge, étoit nourrice de Jupiter. Venus Uranie, qui étoit

* *Goropius Becanus, Lib. 4. cui Titul. Chronia.* Dicitur autem hæc Virgo nomine prorsus admirabili, & tali ut in se duo maximè contraria concludere videatur. Quid enim ad audiendum alienius, quàm eam Virginem vocari, quæ ab insigni & excellentissimo partu nominatur? Quisquis enim Græcæ Linguæ non est imperitus, dùm *Erigonem* audit, satis intelligit ab excellentia sobolis, sive partus nomen derivari : nam γονος γνήσιον, id est, legitimum filium significat, non adoptivum, non putatitium, non illegitimum, sed propriè cuique, & naturaliter suum.

12. Tom. I. Pag. 217.

oit Vierge aussi, étoit Mere de l'Amour; & cette Isis, sur la tête de qui on voit un croissant, est souvent peinte, allaitant Horus Apollon sous la forme d'un enfant qu'elle tient entre ses bras, & sous la forme d'un Taureau, ou du Dieu Apis.

Bacchus est le même qu'Horus: mais Bacchus dans la Mythologie, est aussi appellé le fils d'une Vierge. Bacchus n'est pas plûtôt né, que Mercure le porte à des Nymphes pour le nourrir. Or, par le nom de Nymphe, on entendoit dans l'Antiquité les personnes du sexe qui n'ont jamais enfanté. Cœlius Rhodiginus *, sur quelques Auteurs

* *Cœlius Rhodigin. Lect. Antiq. Lib. 2. cap. 15.* A ... ionysius meus quem Latini tui, in secundo Alexandri ge... orum, Jove, ac Cora satum reddidere, qualisnam tibi detur? Aut quam putas Coram istam? Ego. ... demum supinatâ Librorum Sylvâ, hæc proruisse sum visus. Co... m quidem variè capi in Auctoribus; primumque, Mo... flosorum gentem eo nomine puellas decenter formâ conspi... tas nuncupare, propterea que eorumdem Rex *Ades*, sive *idoneus*, uti est apud Plutarchum, filiam appellavit Co... m, quam rapere adortus sit Pyrithoüs: Sed & pro Vir... ne capi Coram adnotavit Eustachius ἀπὸ τοῦ κορεῖν, ... uod ornare indicat, sed & repurgare quorum utrumque ... tati congruit incorruptæ, ac puræ....... Disparari ... men ab Cora & Partheno Nympham, invenias: quippe ... arthenon intelligunt insciam prorsus virilis concubitûs ... ympham, quæ paulò ante viro juncta, nondum tamen ... pererit, Gynen verò dicunt quæ Partum jam susceperit. ... erum & Coras Pœtæ Naves dicunt Protoploos, id est, ... imum in aquam conjectas, tanquam planè Virgines sint. ... oram item Græci pupillam in oculo vocant..... Pro... rpinam ita ab Græcis nuncupari nemo in litteris tam fe... atus qui nesciat....... Scribit Clemens Jovem commu... tum in anguem intulisse Proserpinæ filiæ vitium, undè sit ... tus Dionysius, quo argumento etiam Sabaziorum mysti... Draconem præferunt in orbem complicatum. Hinc & ... œtæ, Draconem Tauri patrem dùm concelebrant, symbo... cè opertèque Jovem innuunt ex quo & filia natus sit hic, ... auri specie. Quare ab Lycophrone Taurum vocari scimus.

qui ont écrit la vie d'Alexandre, & où il est dit, que Bacchus est né de Jupiter & de Cora, demande ce que c'étoit que Cora & l'explique. Les Auteurs ont pris, dit-il, ce mot en divers sens. Car premierement, la Nation des Molosses apelloit ainsi les filles qui étoient remarquables par une beauté pudique & modeste : c'est pour cela que le Roi de cette Nation, * *Ades* ou *Aidoneus*, ainsi que le nomme Plutarque, donna le nom de Cora à sa fille, que Pyrithoüs s'efforça d'enlever. Mais Eustathe, ajoûte-t'il, a remarqué que Cora se prend toûjours pour une Vierge, du Grec ἀπὸ τῦ κορεῖν, ce qui signifie orner & purifier, l'un & l'autre convenant parfaitement à cet âge pur & sans tache. Rhodiginus apporte quelques autres explications du mot *Cora*, dont la plus propre est que chez les Grecs, on nommoit ainsi la prunelle de l'œil, qu'on peut apeller Vierge en ce sens, qu'elle ne peut souffrir la moindre tache, & que la moindre chose la blesse. Cet Auteur ajoûte ensuite, que personne de ceux qui sont tant soit peu versez dans les Lettres, n'ignore qu'on donnoit le nom de *Cora* à Proserpine, & que Bacchus étoit fils de Proserpine & de Jupiter. C'est du nom de cette Déesse *Cora*, Vierge & Mere de Bacchus, qu'ont sans doute été nommez les Corybantes; & c'est ce que Strabon ¶ a presque conjecturé, quand il fait venir ce nom de celui de κόραι qu'on donnoit aux jeunes filles, parce que les Corybantes en portoient les habits.

* Ce prétendu Roi des Molosses, *Ades* ou *Aidoneus*, est le Pluton de la fable, le Dieu des Enfers : & ce nom *Aidoneus* paroît formé d'*Adonai*, qui est l'un des noms du vrai Dieu dans la Langue Hébraïque.

¶ *Strabo, Lib. 10. p. 321.*

Proſerpine eſt la même Divinité que Diane, que Minerve, que la jeune Veſta, & la jeune Iſis, à qui la chaſteté étoit en ſi grande recommandation. Saint Clement d'Alexandrie a écrit que Jupiter s'étant déguiſé en ſerpent, lui fit violence, & qu'il en eut Bacchus, autrement Dionyſius; que c'eſt pour cette raiſon que dans les Orgies de Sabazius, le ſerpent entortillé étoit le ſymbole des Myſtéres. C'eſt pour cette raiſon auſſi que les Poëtes, lorſqu'ils célébrent dans leurs vers le Dragon, Pere du Dieu Taurus, ou Bacchus, ils déſignent manifeſtement Jupiter, duquel & de ſa fille Proſerpine, Bacchus eſt né ſous la forme d'un Taureau : ce qui fait voir encore, que Bacchus, Horus & Apis étoient la même Divinité.

N'y a-t'il donc pas aſſez de fondement pour dire que dans toutes ces fables allégoriques de la Théologie Symbolique des premiers tems, ſont figurées l'une & l'autre Eve, dont la premiere, Mere de tous les hommes, fut auſſi fatale à ſa poſtérité, que la ſeconde lui fut utile par ſa Virginité, laquelle mérita en quelque ſorte de donner au monde un Libérateur ? On doit obſerver auſſi, que dans les Livres ſaints, la Lune eſt le ſymbole de cette Vierge, comme elle l'étoit dans l'Antiquité prophane de celle dont je viens de parler.

Bacchus, Apollon-Horus & Apis, qu'on voit allaitez par Iſis, étoient le Soleil dans l'Antiquité prophane. Ne pourroit-on pas dire qu'ils étoient le Type du Libérateur, lequel eſt le vrai Soleil de Juſtice ? Mais ſi Bacchus, Horus & Apis, ſont des figures du Libérateur, il ſera facile d'expliquer la double naiſſance de ces Dieux : pourquoi dans

les Mystéres on pleuroit d'abord leur mort, & on célébroit ensuite leur résurrection? Pourquoi on representoit Apis sous la forme d'un Taureau, entre les cornes duquel on voit un globe signifiant la Lune, sur lequel sont representez Osiris & Isis sous la forme de moitié hommes & moitié serpens, & au col de qui on attachoit une croix Isiaque ou Hermétique? Pourquoi dans la figure symbolique d'Horus, on le represente tenant une longue croix à la main, surmontée d'une têfe d'Eprévier, symbole de la Divinité, avec une équerre, symbole de la Justice, & le *Lituus* ou Bâton Augural, symbole du Sacerdoce : pourquoi enfin on representoit aussi Bacchus avec un Thyrse formé en croix, comme je le montrerai ci-aprés, en parlant de ce symbole, qui étoit sacré chez les Egyptiens. Ces figures sont parlantes, & les symboles paroissent s'y expliquer par eux-mêmes.

* Goropius Becanus parlant de la fécon-

* *Goropius Becanus, Lib. 4. cui Titulus Chronia.* Quid inter cætera illo mirabilius, stellam illam quæ nascente Christo in Oriente erat primâ magnitudine insignis, & ad femina Virginis collocata, à Chaldæis nomen accepisse, quo illud significatur, quod latinus diceret, *signum cibi sustentatis confirmantis & elevantis.* ... Quis hic non admiretur præcipuam hanc stellam, cum Christo nascente exorientem, hoc nomen obtinuisse quo indicaretur eum, qui nasceretur cibum esse elevantem, sustentantem atque confirmantem..... bene igitur Asimon, Alacel, Asimech, nominatur stella hæc quam σταχυν Græci, Latini spicam vocaverunt, eâdem, quam exposui ratione, eo quod spica non solum cibus sit, sed cibus vivus, è quo rursus alius, & alius cibus nasci queat, & ita cibus fieri perennis, ac perpetuo hominem sustentans...... Nec ociosè aut frustra Virgo hanc spicam manibus suis tenet, eo quod cibus ille de pura Virgine nasceretur, quo comesto ad Libram justitiæ æternæ procederemus, nihil amplius veriti condemnationem, Christo longè peccatis nostris præponderante,

dité d'Erigoné, ou de la Vierge du Zodiaque, trouve dans l'épy qu'elle tient à la main, un Symbole magnifique, pour répréſenter le Liberateur, qui devoit être le Pain deſcendu du Ciel, le Pain de vie, le Pain des forts. Pourquoi ne dirions-nous pas que dans Bacchus qu'on prend ſouvent dans l'Antiquité pour le vin même, comme Cérés pour le froment, étoit auſſi déſigné celui qui devoit être le vin, lequel engendre les Vierges ? Et que dans l'oblation du pain & du vin, laquelle étoit un Symbole de l'Eucharistie dans la Loy de nature, qui ſe trouvoit auſſi le même dans les myſtéres de Cérés & de Bacchus, étoit répréſenté en figure ce Sacrifice perpétuel, dont Jeſus-Chriſt nous a donné la réalité, & où il eſt lui-même l'Hoſtie & le Sacrificateur ? Ceci n'eſt point contraire à ce que j'ai dit cy-deſſus des Bacchanales des Anciens ; car quoique le vin dans ce ſens, paroiſſe devoir être de l'eſſence de ce Sacrifice, il eſt conſtant néanmoins, par le témoignage de ſaint Juſtin, ¶ que dans les myſtéres de Mithra, où ce Pere prétend trouver une reſſemblance avec l'auguſte Sacrement de nos Autels ; on ne faiſoit pourtant cette oblation qu'avec du pain, & une coupe d'eau ; & il eſt probable que c'étoit la pratique des Nations qui n'avoient pas l'uſage du vin.

* Tout ceci peut être confirmé par un paſ-

K 3

¶ *Juſtin. Apolog. 2. pro Chriſt. p. 98.*

* *Huet in Origenis Opera, Tom. 2. Not. Part. 2. Col. 21* Hos fefellit Albumazar vetus Aſtrologus Arabs, qui Imagines recenſens, quæ cum Virgine aſcendunt (juxta Perſarum, Indorum & Ægyptiorum doctrinam, qui cum ſingulis ſignorum decanis Imagines quaſdam aſcendere figurabant) in primo Virginis decano, Virginis Imaginem col-

sage que M. Huet rapporte d'un ancien Auteur Arabe. † M. Huet, dans ses Notes sur Origéne, parlant au sujet des Astrologues, qui avoient prétendu former l'horoscope de Nôtre-Seigneur, Jesus-Christ sur la disposition du Ciel, dit ces paroles remarquables : » Ils ont été trompez par Albumazar » ancien Astrologue Arabe, qui faisant la » description ou le dénombrement des Ima- » ges qui montent avec la constellation de » la Vierge, (suivant la doctrine des In- » diens, des Perses, & des Egyptiens, les- » quels supposent certaines Images, qui » montent à chaque décan, c'est-à-dire, à » chaque dixiéme degré des Constellations) » place au premier décan de la Constellation » de la Vierge du Zodiaque, l'Image d'une » Vierge fort belle, qui tient un enfant » qu'elle allaite. Elle nourrit l'enfant, dit » l'Auteur Arabe dans un lieu, qui s'apelle » *Abrye*, & une certaine Nation donne à cet » enfant le nom de Jesus, ce qui est inter- » preté en Arabe *Eice*, & l'Etoile éternelle de » la Vierge monte avec cette Image. « M. Huet a raison de blâmer ces faiseurs d'horoscope ; mais il s'ensuit néanmoins des paroles de cet ancien Auteur Arabe, que cette Vierge nourrissant un enfant, étoit dans l'ancien systême astronomique des Perses, des Indiens, & des Egyptiens ; & que les Chrétiens de son temps, qu'il désigne par ces paroles (une certain Nation) croyoient que l'enfant, que nourrit cette Vierge, étoit Jesus, ou le Type de Jesus, le Sauveur du

locat formosæ, puerum gestantis & lactentis. Nutrit puerum, inquit, in loco qui dicitur *Abrye*, & vocat ipsum puerum quædam gens Jesum, cujus interpretatio est arabicè *Eice*, & ascendit cum eâ stella Virginis æterna,

Monde, d'où il nous est aisé de conclure, qu'il avoit été figuré dans les Orgies des Anciens.

Quoiqu'on ne puisse peut-être pas pénétrer si avant les vestiges qui nous restent de la * Religion ancienne des Sauvages, quelques-unes de leurs fables désignent néanmoins un Dieu Créateur, & un Dieu réparateur. Mais celle qui a le plus de rapport à la Mere des Dieux des Orgies, c'est cette femme chassée du Ciel dont j'ai déja parlé, & à qui ils rapportent l'origine des hommes. Les Hurons la nomment *Ata-entsic*: c'est un nom composé d'*Ata*, qui désigne la personne, & de *Entsi*, qui dans la composition, signifie un excés de longueur, ou d'éloignement de temps & de lieu, ou qui est un superlatif en matiére de bien ou de mal. Ce nom d'*Ata* n'est point different de l'*Ata* ou l'*Até* d'Homére, & de l'*Atté* de l'Evasme des Bacchantes. Cette femme est l'ayeule de *Tharonhiaouagon* leur Dieu, qu'ils supposent être né aussi dans le temps, & avoir vécu parmi les hommes; mais bien différente de son petit-fils, qui ne cherche qu'à faire du bien; elle est d'un trés-mauvais naturel; elle ne se nourrit que de la chair des serpens & des vipéres; elle préside à la mort; elle succe elle-même le sang des hommes, qu'elle fait mourrir de maladie & de langueur; elle est la Reine des Manes, qui lui doivent le tribut de tout ce qui a été enséveli avec leurs corps, & elle les oblige à la divertir en dansant devant elle; car ils mettent toute la félicité dans ces danses, qui ayant été un des principaux devoirs du Culte religieux,

* *Vid. Crexium, Hist. Canad. Lib. 1.*

doivent aussi avoir été l'objet de la Béatitude.

Ne diroit-on pas en effet, que dans cette femme d'un mauvais naturel, qui ne se nourrit que de la chair des serpens, & à qui tous les hommes vont faire hommage aprés leur mort, qu'on voit cette Eve pécheresse, laquelle écouta trop facilement les discours séducteurs du malin esprit, qui lui parloit par la bouche du serpent, & qui par-là donna entrée à la mort, dont son péché fit à tous ses enfans une nécessité & une loy? Il est remarquable d'un autre côté, qu'ils ne nomment entre leurs Divinités humanisées, que cette femme, & son fils ou petit-fils, sans faire aucune mention de pére, par où il semble qu'ils ont confondu comme les Anciens, l'une & l'autre Vesta, ou pour mieux dire l'une & l'autre *Até*.

Je dis l'une & l'autre *Até*; car, comme les noms de la Mére des Dieux conviennent à l'une & à l'autre Eve, on peut dire la même chose du nom *Até* en particulier. Non-seulement c'étoit le nom de cette Eve coupable, qui fut chassée du Ciel, mais c'étoit encore le nom de celle qui étoit Vierge; & il y a apparence que c'est de ce mot *Até*, qu'ont été formés ceux d'*Atté*, *Athene*, *Athena*, *Athrena*, *Atheronia*, premiers noms † de Minerve: ceux d'*Atergatis*, *Adargatis*, *Athargatis*, *Athara*, *Athyr*, *Astur*, *Astarte*, noms de la Déesse

† Phornutus ou Cornutus, dit qu'il est trés-difficile, à cause de l'éloignement des temps, de trouver l'étymologie du nom de Minerve, qu'il apelle *Athrena*. On peut dire la même chose de presque tous les noms des Dieux; car les étymologies qu'on en a faites, étant beaucoup postérieurs au temps où ces noms ont été donnez, doivent avoir été presque toutes fautives.

de Syrie. *Acte*, *Attis*, *Actea*, *Attica*, * sont des mots dérivez de la même racine, & se rapportent tous au tems de Cécrops l'époux de Pandore, c'est-à-dire au temps de nos premiers Péres, au temps d'Adam, dont le nom signifiant l'Homme, convenoit à l'Epoux & à l'Epouse, & a pû être appliqué à des hommes & à des femmes; mais qui aura été rendu méconnoissable par les mots avec lesquels il sera entré dans la composition, & par d'autres altérations, lesquelles sont néanmoins assez ordinaires & faciles, y ayant mille exemples du changement de l'A en E, du D. en T. *Atahocan* † est le Dieu Créateur dans l'histoire fabuleuse des Algonquins. Dans celle des Brésiliens, ¶ il est aussi fait mention d'un certain *Ata*, Devin trés-célebre, dont ils racontent bien des choses qui sont au-dessus des forces humaines, & qui étoit le petit-fils d'une Vierge, laquelle l'avoit mis au monde sans préjudice de sa Virginité. Ce n'est pas le seul exemple qu'il y ait en Amérique d'une Vierge Déesse. Les Peuples du Pérou en avoient placé une dans l'air, qui étoit la Dispensatrice des pluïes, & des autres influences du Ciel. * On trouve

K 5

* Pausanias fait Actée premier Roy d'Athénes, & lui donne pour Successeur Cécrops, qu'il suppose avoir été son Gendre. Et il dit que du nom d'*Attis*, fille de Cranaüs, qui sucéda à Cecrops; le païs des Atheniens fut nommé Attique, au lieu qu'il s'appelloit auparavant Actée, du nom de son premier Roy. Mais comme le torrent des Auteurs fait Cécrops premier Roy des Athéniens, il faut qu'il ait eu aussi le nom de Actée, nom qui paroît dérivé de celui d'Adam, & qui convient fort bien à celui que nous avons supposé être le même que nôtre premier Pere.

† *Du Creux, Hist. Canad. Lib. 1.*

¶ *Thevet Cosmogr. Univ. Lib. 21. cap. 6.*

* *Garcilasso, Comment. Reales, Lib. 2. cap. 17.*

encore dans leur Histoire quelques restes de Poësie, où il en est fait mention. Chez les Peuples des Isles Espagnoles, un des noms de la † Mére des Dieux est celui d'*Atabeira*, qui paroît être dérivé de celui d'*Atabirius* qu'on donnoit à Jupiter.

Le Serpent a quelque chose de mystérieux chez tous les Idolâtres des Indes Orientales, de la Chine & du Japon, comme chez les anciens Payens; c'est aussi la même chose chez tous les Sauvages de l'Amérique.

¶ Le Pére Bouchet, dans une de ses Lettres à M. Huet Evêque d'Avranches, dit, qu'il est rapporté dans l'Histoire des Indiens: „ Qu'un fameux Serpent nommé *Cheïen*, „ s'apperçût que l'Arbre de vie avoit été „ découvert par les Dieux du second Ordre. „ Comme apparemment on avoit confié à „ ses soins la garde de cet Arbre, il conçût „ une si grande colére de la surprise qu'on „ lui avoit faite, qu'il répandit sur le champ „ une grande quantité de poison. Toute la „ la terre s'en ressentit, & pas un homme „ ne devoit échapper aux atteintes de ce „ poison mortel; mais le Dieu *Chiven* eut „ pitié de la nature humaine, il parut sous „ la forme d'un Homme, & avala sans fa- „ çon tout le venin, dont le malicieux Ser- „ pent avoit infecté l'Univers. „ Le Libérateur est assez bien désigné dans cette fable, aussi-bien que la chûte générale des hommes; mais le Libérateur est encore mieux marqué dans le Sacrifice, que les mêmes Indiens font d'un Mouton, & où (dit le Pére Bouchet dans la même Lettre) on récite une es-

† *Lil. Gr. Gyraldi, Hist. Deor. Synt. 2. de Jove.*

¶ *Letteres édifiantes & curieuses des Missions de la Comp. de Jesus, 9. Recueil, 1. Lettre.*

péce de priére, dans laquelle on dit à haute voix ces paroles : *Quand sera-ce que le Sauveur naîstra? Quand sera-ce que le Rédempteur paroistra?*

Le Pére du Tertre, le Ministre Rochefort, le Pére le Breton, & plusieures autres Auteurs, assurent, que les Sauvages Méridionaux ont à peu prés les mêmes idées qu'on a dans les grandes Indes, touchant le Dragon qui veut dévorer la Lune pendant son éclypse ; ce qui semble dénoter quelque mystére symbolique, de la même maniere que le bruit que font les uns & les autres avec leurs *Maraca*, ou bien en frappant sur des écorces, sur des tymbales, ou des chaudrons, désigne manifestement un Culte religieux, qui est un reste de celui des Croybantes.

„* Quand il se fait une Eclypse de Lune, „ dit le Pére du Terre, ils (les Caraïbes) „ s'imaginent que le *Maboya* (c'est-à-dire le „ Démon) la mange. Ce qui fait qu'ils „ dansent toute la nuit, tant les jeunes, „ que les plus âgés, les femmes, que les „ hommes, sautelant les deux pieds joints, „ une main sur la tête, & l'autre sur la „ fesse, sans chanter ; mais jettant dedans „ l'air certains cris lugubres & épouvanta„bles. Ceux qui ont commencé une fois à „ danser, sont obligez de continuer jus„qu'au point du jour, sans oser quitter „ pour quelque néceßité que ce soit. Cepen„dant une fille tient en sa main une cale„basse dans laquelle il y a quelque petits „ cailloux enfermez, & en la remuant, elle

* *Hist. Nat. des Antilles, Traité 7. cap. 1. §. 3.*

„ tâche d'accorder sa voix grossiére avec ce
„ tintamarre importun.

*L'Inca Garcilasso dit, que les Péruviens s'imaginoient que la Lune tomboit alors en défaillance, en danger de se laisser mourir. Ils ne se contentoient pas de faire beaucoup de bruit, de priéres, & d'autres cérémonies superstitieuses, pour l'exciter à sortir de cet état de langueur; mais ils frappoient encore les chiens pour les faire crier, parce qu'ils étoient, dit-il, persuadez, que la Lune les aimoit, & qu'elle se laisseroit toucher en les entendant aboyer. Les Anciens eussent-ils pensé autrement de leur Diane chasseresse?

Ce sont aussi les mêmes idées à peu prés dans l'Amérique Septentrionale; & un ancien Missionnaire, à ce qu'on m'a assuré, avoit appris des Hurons, qu'ils avoient anciennement chez eux & la même opinion, & le même usage.

Dans l'Astronomie on appelle les nœuds, où se forment les Eclypses du Soleil & de la Lune, la tête & la queuë du Dragon. Seroit-ce ce qui auroit fondé l'opinion ridicule des Indiens, qui croyent qu'un Dragon veut les dévorer, & qui dans cette persuasion font alors & beaucoup de priéres, & un grand bruit de tambours & de chaudrons pour l'appaiser, ou pour l'effrayer? Les Anciens avoient aussi dans l'idée, † que le Soleil & la

* *Garcilasso, Comment. Reales, Lib. 2. cap. 23.*

† *Cœlius Rhod. Lect. Ant. Lib. 19. cap. 10.* Æs porro in sacris & excantationibus magnam habuisse Veteribus auctoritatem ac vim, scribit Theocriti Interpres in Poëtæ Pharmaceutriâ, propter eâque in Lunæ deliquiis adhiberi solitum καὶ σ'πὶ τοῖς κατοιχομένοις, id est, & hominum morte: purius enim cæteris habebatur καὶ ἀπελαστικὸν τῶν μιασμάτων, id est, pollutionum expiatorium. Inde eo utebantur in Purificationibus universis, ut in Libro de Diis scripsit

13. Tom. I. Pag. 228.

Lune souffroient pendant ce temps-là; & pendant que les Magiciennes faisoient leurs opérations magiques, ils se persuadoient la secourir avec leurs Cymbales d'airain, qui retentissoient alors de tous côtés. Pour moi, je crois entrevoir un reste de l'esprit de la Religion des Corybantes, dans le son de ces Cymbales consacrées aux Orgies, & au Culte de Cérés & d'Isis. Les premiers Auteurs du Culte Religieux auroient-ils voulu que les Eclypses fussent des Epoques, qui sous les idées énigmatiques d'un Dragon, lequel veut dévorer la Lune & le Soleil, rappellassent à l'esprit des hommes les efforts que l'esprit de ténébres a fait pour les perdre; le succés qu'il eut en trompant nos premiers Peres, & la victoire que devoit remporter sur lui un Libérateur, né d'une Mere Vierge?

*Ce qu'il y a de certain, c'est que saint

Apollodorus. Quin & Coræ seu Proserpinæ Sacerdos Athenis Æneum pulsare instrumentum assuerat, quod ἠχεῖον vocant. Apud Laconas Rege defuncto lebetibus obtinnire fuit veteris instituit..... Æris porro sonos, ceu rem potentissimam multis rebus Græcorum vetustissimos adhibuisse palam est. Cur vero æris dissono crepitu deficienti Lunæ auxiliarentur Antiquiores, quod & Manilius significat, sed & Ovidius:

Te quoque Luna traho, quamvis
Temesæa labores,
Æra tuos minuant.

Alexander etiam rationem affert ejusmodi; æs & ferrum, inquit, quatiunt mortales, quod inde abigi dæmonas creditum sit, quo tempore sydera hæc vim suam ad terras non perducant, quæ hominibus prosit, & improbos retrudat dæmonas. Moris hujus item meminit Titus Livius ab Urbe condita 26. Campanorum Imbellis multitudo, cum æris crepitu, qualis in defectu Lunæ silenti nocte fieri solet, edidit clamorem. Et ut Plinium præteream, etiam Thebaidos sexto Papinius: procul auxiliantia gentes æra crepant, &c.

* *Apocal, cap.* 12.

Jean dans son Apocalypse, nous répresente la même chose, sous un Symbole à peu prés semblable dans cette femme revêtuë du Soleil, qui a la Lune sous ses pieds, & un Diadême surmonté de 12 Etoiles. Cette femme est au terme de l'enfantement; le Dragon à sept têtes, couronné d'autant de Diadêmes, & dont la queuë entraîne la troisiéme partie des Etoiles du Ciel, attend le moment, où elle se délivrera de son fruit pour le dévorer; mais cette femme met au jour un fils, qui doit être le maître de toutes les Nations. Ce fils est aussi-tôt porté au Trône de Dieu, & la femme conduite dans la solitude, au lieu que Dieu lui avoit préparé. Quelle est cette femme? Quel est ce fils? Quel est ce Dragon? On en peut juger évidemment par la suite; car il est dit immédiatement aprés, qu'il se fit un grand combat dans le Ciel entre Michel & ses Anges d'un côté, & le Dragon & ses Anges de l'autre. Le Dragon, l'ancien Serpent, c'est-à-dire, le Démon & Satan, qui séduit tout le monde, y fut vaincu & chassé pour jamais du Ciel avec toute sa suite.

On sera d'autant plus persuadé que ce Dragon, lequel dans l'opinion des Indiens, veut dévorer la Lune, n'étoit dans l'Antiquité qu'une figure du Serpent infernal, * que Plutarque & Alexandre Aphrodysien rendent témoignage, † que les Anciens ne faisoient retentir leurs Cymbales d'airain, que dans la persuasion où ils étoient de l'efficacité de ces Cymbales, ¶ pour chasser les malins esprits, Démons, ou Manes, dont la Lune

* *Plutarch. de facie in orbe Lunæ.*

† *Alexander Aphrodis. Lib. 1. Prob. 46.*

¶ *Item Lib. 2. Probl. 43.*

étoit pleine ou investie, & qui jettoient d'épouventables cris pendant son Eclypse. Cette persuasion & cet usage de l'Antiquité ne furent pas d'abord détruits & abolis par-tout où le Christianisme fût reçû, ainsi que nous l'apprenons de saint Maxime de Turin, § à qui cette opinion ridicule des Chrétiens de son temps, causa une indignation, qui l'obligea de composer une Homélie sur ce sujet, dans laquelle il se mocque des Clameurs, & du bruit qu'il leur avoit entendu faire pendant le temps d'une Eclypse, » comme si, » dit-il, ils eussent voulu donner du se- » cours au Créateur; & si Dieu qui a fait les » Astres, n'étoit pas en état de les soûtenir & » de les défendre. Quoique l'Eglise n'ait jamais adopté les opinions des Anciens, toûjours mêlées de superstitions ou d'erreurs, elle a pourtant sanctifié quelques-unes des usages de l'Antiquité & c'est peut-être pour cette raison d'œconomie, qu'elle a établi de benir les Cloches pour mettre les Démons en fuite, * aussi-bien que les ombres, les phantômes, & toutes les puissances Aëriennes, qui pourroient nous nuire.

Le plus grand nombre des Nations Sauvages a une extrême horreur des serpens, tandis qu'il y en a d'autres au contraire qui s'en nourissent. Il n'est presque pas néanmoins de Sauvages qui n'en fassent peindre, ou graver quelques figures sur leur corps. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les os & les peaux des serpens entrent dans presque tous les Mystéres de leurs sorts. Leurs Devins s'en font des couronnes, & des ceintures comme les Bacchantes, & s'accommodent

§ *D. Maxim. Taurin Homil. de defectu Lunæ.*
* *V. le Pontifical de la Bénédiction des Cloches.*

de la maniére dont on nous peint la tête de Méduse sur l'Egide de Pallas. Ils n'ignorent pas aussi l'art de les enchanter; & il n'est pas extraordinaire de leur voir manier des serpens à sonnette, dont le venin est trés-présent, & les porter dans leur sein, comme s'ils n'en avoient aucun danger à craindre.

Revenant à présent sur tous ces Symboles de la Théologie Payenne dont je viens de parler, je crois que si mes conjectures paroissent bien fondées, on peut en effet en recueïllir ce que j'ai avancé d'abord; sçavoir que ce qu'il y a de principal dans cette Théologie symbolique des Payens, a une véritable connexion avec tout ce qu'il y a d'essentiel dans nôtre créance; le fonds de nos Mystéres se rapportant presque tout entier à la faute de nos premiers Peres, & à sa réparation.

J'avouë que les Payens avoient étrangement confondu toute leur Théologie symbolique; qu'on se sent naturellement une véritable horreur de comparer une Religion aussi monstrueuse, que l'étoit la leur, & à laquelle ils n'entendoient plus rien eux-mêmes, avec une Religion aussi pure que la nôtre; & qu'on ne pourroit faire cette comparaison sans scandale, si l'on concevoit leurs Divinités aussi vitieuses, que les ont dépeintes Hésiode, Homére, & aprés eux tous les Poëtes. Distinguons dont deux temps dans le Paganisme; séparons des prémiers temps toutes ces fables grossiéres, que les derniers temps ont inventé, & qui ont fait de Jupiter un Adultére, & un Libertin outré: de Bacchus un Yvrogne dans le dernier excés: de Vénus le modéle de toutes les prostituées, & de Mercure un Patron des Voleurs, &c. Remontons à ces premiers siécles, où les premié-

res idées ſymboliques étoient moins corrompuës.

Il eſt vrai que nous y trouverons encore quelque confuſion ; car ſous les mêmes noms, ſous les mêmes Symboles, nous découvrons différentes perſonnes, différens objets. Bacchus & Oſiris, par exemple, ſont la Divinité, le Soleil, nôtre premier Pere, & les Types du Libérateur : de la même maniére, Veſta, Cérés, Iſis, &c. ſont la Divinité, le Soleil & la Lune, & ſe confondent en une perſonne, en qui l'on voit des attributions contradictoires ; comme d'être Meres, & d'être Vierges. Cependant ces choſes, dans la comparaiſon qu'on en peut faire avec nôtre Religion, ſont faciles à débroüiller, à ceux qui la ſçavent ; au lieu que nôtre Religion même cauſeroit de ſemblables embarras à ceux qui ne l'entendroient point ; car il eſt certain qu'on y parle du Rédempteur comme d'un Dieu, parce qu'il eſt Dieu en effet ; on en parle comme d'un Homme-Dieu, à cauſe de l'alliance qui ſe trouve en lui de la Nature Divine & de la Nature Humaine ; on en parle comme d'un Homme, quand on ne fait attention qu'à l'Humanité ; & cet Homme eſt confondu dans le nom d'Adam avec nôtre premier Pere & avec toute ſa Race : Il y eſt confondu avec l'Homme pécheur, parce qu'il s'eſt chargé de toutes iniquités : enfin on lui applique pluſieurs Symboles qui conviennent avec ceux de la premiére Antiquité, comme d'être le Soleil de Juſtice, la lumiére du Monde, le Pain Céleſte, &c. Les termes dont on ſe ſert pour honorer ſa ſainte Mere, ſemblent en faire une eſpéce de Divinité, & la confondre avec Dieu ; car le titre de Reine des Anges, & une infinité d'autres

qu'on lui attribuë, reviennent à ceux qu'on donnoit à la Mere des Dieux des Payens. L'Eglise elle-même lui applique, dans l'Office de ses Fêtes, les paroles de l'Ecriture Sainte, qui ne conviennent proprement qu'à la sagesse increée, que les Payens sembloient aussi avoir figurée dans la naissance de Minerve. La comparaison qu'on fait d'elle avec Eve, dont on lui donne aussi le nom, à cause du rapport qu'il y a entre l'une & l'autre, pourroit donner lieu à les confondre toutes deux, & à leur faire soûtenir dans une même personne des attributions qui paroîtroient contradictoires; comme d'être Vierge, & d'être la Mere des Hommes. Enfin, entre plusieurs Symboles de la Religion des premiers temps, on lui applique plus particuliérement ceux de ces Divinités qui semblent la figurer; on la peint souvent, ainsi que je viens d'en apporter l'exemple, revêtuë du Soleil, élevée sur la Lune, & écrasant la tête du Serpent infernal. Le Serpent, Symbole d'Isis, lui est tellement attaché, que c'est en elle & dans son fils que se vérifient les paroles que Dieu dit au Serpent au sujet d'Eve pécheresse: * ,, Je mettrai une inimitié éternelle entre toi & la femme, ta postérité & la sienne; tu dresseras des embûches à ses pieds, & elle écrasera ta tête.

De la même maniére que tous les Symboles de la Religion avoient pour principal objet la faute de nos premiers Peres, & la réparation qui devoit en être faite; il falloit pareillement que ce fût au même objet que se rapportassent toutes les pratiques les plus essentielles de la Religion, & c'est ce qu'il est encore nécessaire de montrer.

* Gen. cap. 3. v. 15.

Pratiques de Religion.

La coûtume qu'avoient les Tybaréniens de se mettre au lit aux couches de leurs femmes, est une pratique de Religion, qui semble avoir une connexion naturelle avec le péché originel, & qui paroît être une pénitence pour les parens, instituée pour l'expiation de ce peché. Cette coûtume s'explique par celle desGalibis,des Caraïbes,des Brésiliens,& des autres Sauvages Méridionaux. Les rigueurs de cette pénitence volontaire, qui consiste dans des jeûnes austéres, & dans beaucoup d'autres superstitions, commencent, dés que leurs femmes se sont déclarées enceintes: mais dés qu'elles sont délivrées de leur fruit, ces austérités sont beaucoup plus rigoureuses; car alors le mari suspendant son Hamach vers le toit de la Cabane, bien loin de s'y faire traiter avec délicatesse par son épouse, ainsi que quelques Auteurs l'ont écrit des uns & des autres, il s'y ensevelit dans la retraite & dans le silence, & observe un jeûne de six semaines si rigide, qu'au bout de ce temps-là il en sort décharné comme un squelette; aprés quoi il est obligé d'aller tuër un certain oiseau pour sa relevée. C'est ce qu'en a écrit le Sieur Biet; * le Pere du Tertre ajoûte, qu'aprés les 40. jours expirez de ce jeûne austére, ils font un festin à leurs parens & à leurs amis, † des extrémités des pains de Cassave qu'ils ont entamez pendant leur jeûne, & dont, selon l'usage, ils ne peuvent manger que le milieu. Avant que de commencer à manger, tous les

* *Biet, Voyage de la Terre Equinoxiale, Liv. 3. chap. 13.*
† *Du Tertre Hist. nat. des Antil. Traité 7. c. 1. §. 4.*

invités découpent la peau de ce misérable avec des dents d'Acouti, * & tirent du sang de toutes les parties de son corps, en sorte qu'ils en font, dit-il, un malade réel d'un malade de pure imagination. Ce n'est pas tout; car aprés cela ils prennent soixante ou quatre-vingt gros grains de piment, ou poivre d'inde, le plus fort qu'ils peuvent trouver; & aprés l'avoir bien broyé dans l'eau, ils lavent avec cette eau pimentée les playes & les cicatrices de ce pauvre malheureux, lequel ne souffre guéres moins que si on le brûloit tout vif; cependant il ne faut pas qu'il dise un seul mot, s'il ne veut passer pour un lâche & un infâme.

Cette cérémonie achevée on le ramene à son lit, où il demeure encore quelques jours, tandis que les autres vont faire bonne chere, & se réjoüir à ses dépens. Son jeûne dure encore l'espace de six mois; pendant lesquels il ne mange ni oyseaux, ni poissons, dans la persuasion où ils sont, que cela feroit mal à l'enfant, & que cet enfant participe-

* L'Acouti, selon cette description qu'en donne le Ministre Rochefort, „ est un animal de couleur brune tirant „ sur le noir; il a le poil rude, clair, & une petite queuë „ sans poil: il a deux dents à la machoire d'en-haut, & autant en celle d'en bas. Il tient son manger entre ses „ deux pattes de devant comme l'Escureüil, il jette un cri, „ comme s'il disoit distinctement *Coüyé.* On le poursuit „ avec les chiens, parce que sa chair, quoiqu'elle sente un „ peu le Sauvagin, est estimée de plusieurs, autant que „ celle du Lapin. Quand il est chassé, il se sauve dans le „ creux des arbres, d'où on le fait sortir avec la fumée, aprés „ qu'il a crié étrangement. Si on le prend jeune, il s'apprivoise aisément; & lorsqu'on le met en colére, le poil de „ dessus son dos s'hérisse, & il frappe la terre de ses pattes „ de derrieres, comme font les Lapins. Il est aussi de même „ grosseur; mais ses oreilles sont courtes & rondes, & ses „ dents sont tranchantes comme un razoir. *Rochefort, Hist. naturelle des Isles Antilles, chap. 12, art. 4.*

soit à tous les défauts naturels des animaux, dont le Pére auroit mangé.

Ce jeûne si long & si rigoureux, ne se garde qu'à l'occasion des premiers nez; ils en sont quittes à meilleur marché pour les autres qui doivent suivre. * Théver assure, que pendant ce temps-là les femmes Brésiliennes, qui ont accouché, font une abstinence plus longue & plus austére que leurs maris. Selon le Pére du Tertre, † celles des Carabïes des Isles sont traitées avec moins de rigueur. Je ne sçache pas que dans l'Amérique Septentrionale, les maris imitent en ce point ceux de la Méridionale; mais pour ce qui est de leurs femmes, il est certain qu'aprés leurs couches, elles observent un régime, qui a tout l'air d'une pénitence.

Le remede établi dans la Loy de nature pour effacer la tache du péché originel, n'interessoit pas uniquement les parens de l'enfant. Cet enfant, coupable par le malheur de sa naissance, devoit expier la faute qu'il avoit hérité de ses Péres. Quoiqu'on ne sçache pas en quoi consistoit ce remede; on convient cependant qu'il y en avoit un, & que ce remede étoit nécessaire. Peut-être étoit-ce une espéce de Baptême & de Purification légale; en effet c'étoit un usage de presque toute la Gentilité, comme c'est encore celui de toute l'Amérique, de plonger les enfans nouveaux nez dans l'eau, souvent même dans des Riviéres glacées; & cette pratique me semble avoir toûjours été regardée comme un usage de Religion. Il y avoit outre cela un temps marqué pour donner un nom

* *Thevet Cosmogr. Univ. Liv. 21. cap. 5. p. 916.*

† *Du Tertre, loco citato.*

aux enfans. C'étoit un temps de solemnité où toute la parenté étoit invitée, & où l'on faisoit un festin, qui étoit peut-être originairement un Sacrifice. Chez plusieurs Nations qui avoient l'usage de la Circoncision comme les Juifs, ou quelque chose de semblable, il en coûtoit du sang à l'enfant, qui devoit passer necessairement par cette opération douloureuse. Ce temps n'étoit pas réglé par-tout également. C'étoit chez les Hébreux le huitiéme jour aprés la naissance, à moins que d'autres raisons n'obligeassent de différer cette cérémonie.

Il est constant qu'il y avoit, & qu'il y a encore quelque chose d'approchant chez les différentes Nations de l'Amérique, comme on peut s'en assûrer par le témoignage de différens Auteurs qui en ont écrit. Je me contenterai de rapporter ce que disent sur cela le Pére du Tertre & le Sieur Nicolas Perrot. » Huit jours aprés (les six mois de » ces jeûnes rigoureux) dit le Pere du Ter- » tre,* le pere invite un de ses plus intimes » amis pour être le Parrain de l'enfant, ou » une Marraine si c'est une fille, qui aprés » avoir une peu banqueté à leur mode, cou- » pent un peu de cheveux au-devant de la » tête de l'enfant, lui percent le gras des » oreilles, l'entredeux des narines, où l'on » passe deux ou trois fils de coton, de peur » qu'elles ne se rebouchent, & la lévre de » dessous. S'ils croyent que l'enfant soit » trop foible pour supporter cette douleur, » ils différent jusqu'au bout de l'an, se con- » tentant de lui couper les cheveux. Cela » fait, ils lui donnent le nom qu'il doit por- » ter toute sa vie, ils ne laissent pourtant

* *Du Tertre, la même.*

pas d'en prendre d'autres ; mais celui-là demeure toûjours ; & en reconnoissance le pére & la mére de l'enfant oignent le col, & la tête du Parrain, de la Maraine, avec de l'huile de Palmiste.

„ † Quand un enfant, dit le Sieur Perrot, soit mâle, soit femelle, est parvenu à l'âge de cinq ou six mois, le pére & la mére font un festin de ce qu'ils ont de meilleur, auquel ils invitent un Jongleur avec cinq ou six de ses Disciples. (Ce Jongleur est ce qu'étoient autrefois les Sacrificateurs.) Le pére de famille, en lui adressant la parole, lui dit, qu'il est invité pour percer le nez & les oreilles de son enfant, & qu'il offre ce festin au Soleil, ou à quelque autre Divinité prétenduë, dont il déclare le nom, la priant d'avoir pitié de son enfant, & de lui conserver la vie : Le Jongleur répond ensuite selon la coûtume, & fait son invocation à l'esprit que le pere a chosi. On lui présente à manger, & à ses Disciples ; & s'il reste quelques mets, il leur est permis de les emporter avec eux. Quand on a fini de manger, la mére de l'enfant met devant les conviez des pelletéries, des chaudiéres, ou d'autres marchandises, & remet son enfant entre les mains du Jongleur, qui le donne à tenir à un de ses Disciples. Aprés avoir fini sa chanson à l'honneur de l'esprit invoqué, il tire de son sac un poinçon plat, fait d'un os, & une grosse alêne. Du poinçon il perce les deux oreilles de l'enfant, & de l'alêne il perce le nez. Il remplit les cicatrices des deux oreilles avec de petits rouleaux d'écorce ; & dans

† *Memoires manuscrits du Sieur N. Perrot.*

„ le nez il met un petit bout de plume qu'i
„ y laiſſe juſqu'à ce qu'il ſoit guéri, ave
„ un certain onguent, dont il le penſe. Quan
„ il eſt guéri, il y met du duvet de cigne
„ ou d'outarde.

Les ſéparations des femmes & des filles au temps de leurs ordinaires, & leurs purifications, qui étoient en uſage chez les Gentils, comme chez les Juifs, ont eu encore la Religion pour principe, & paroiſſent avoir été établies, comme des remédes au péché. Elles ſont trés-rigoureuſes en Amérique, * où on leur fait des Cabanes à part, comme à ceux qui étoient attaquez de la lépre parmi les Juifs. Elles paſſent alors pour être ſi immondes, qu'elles n'oſent toucher à rien, qui ſoit d'uſage. La premiere fois que cela leur arrive, elles ſont trente jours ſéparées du reſte du peuple, & chaque fois on éteint le fèu de la Cabane d'où elles ſortent; on en emporte les cendres, qu'on jette hors du Village, & on allume un feu nouveau, comme ſi le premier avoit été ſoüillé par leur préſence. Chez les peuples, qui habitent les bords de la Riviére de la Plata, on les coût dans leur Hamach, comme ſi elles étoient mortes, † ſans y laiſſer qu'une petite ouverture à la bouche pour ne leur pas ôter l'uſage de la reſpiration. Elles reſtent dans cet état, tandis que cela dure; aprés-quoi elles entrent dans les épreuves par où doivent paſſer toutes celles qui ont atteint l'âge de puberté, dont nous allons donner le détail ci-aprés.

¶ Chez les Gaures, » dés que les femmes
» ou

* *La Poterie, Hiſt. de l'Amériq. Sept. Tom. 3.*

† *Antonio Ruis Conquiſt. eſpiritual del Paraguay. ʃ. 10.*

¶ *Tavernier, Voyage de Perſe, Liv. 4. chap. 8.*

» ou filles sentent qu'elles ont leurs ordinai-
» res, elles sortent promptement de leur
» logis, & vont demeurer seules à la cam-
» pagne dans une petite hutte, faite de
» clayes avec une toile penduë au-devant,
» & qui sert de porte. Pendant le temps
» que cela dure, on leur porte tous les jours
» à boire, & à manger; & quand elles en
» sont quittes, chacune, selon ses moyens,
» envoye au Prêtre un Chèvreau, ou une
» Poule, ou un Pigeon pour offrande; aprés
» quoi elles vont aux bains, & puis invitent
» quelques-uns de leurs parens à un repas
» qu'elles leur donnent.

Les Négres de Guinée, & de la Côte d'Or en Afrique, ont une semblable Loy de Purification, & de séparation pour le sexe; mais au lieu de bâtir à chaque femme ou fille une Cabane particuliére, ils en ont une publique, qui est comme une grande Halle, où toutes celles qui ont cette incommodité, peuvent se retirer, & vivre ensemble. Voici ce qu'en rapporte le R. P. Godefroy Loyer * dans sa Relation du Royaume d'Issini. †

» Il y a une certaine coûtume, digne de re-
» marque, établie de tout temps parmi les
» Négres de cette Côte: c'est que chaque
» Village a une Case écartée des autres d'en-
» viron cent pas, qu'ils appellent *Bourna-*
» *moi*, dans laquelle toutes les filles & les
» femmes, sans exception, sont obligées
» de se retirer, séparées de la conversation
» de tout le monde, jusqu'à ce que leurs

* Cette Relation du P. Godefroy Loyer Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, a été imprimée à Paris en 1714. par les soins du R. P. de la Place Religieux du mê. & Docteur de Sorbonne.

» purgations ſoient entiérement ceſſés, aprés » quoi il leur eſt libre de retourner à leur » ménage. On leur y porte ce qui eſt néceſ- » ſaire pour la vie, comme ſi elles étoient » peſtiferées, & elles n'oſeroient, pour tou- » tes choſes, céler cette infirmité, lorſ- » qu'elle leur arrive, parce qu'il n'y va pas » moins pour elles que de la vie, ſi l'on s'ap- » percevoit qu'elles accommodaſſent à man- » ger pour leurs maris pendant ce temps-là. » Auſſi leur fait-on manger la *Fetiche*, † & » jurer qu'auſſi-tôt qu'elles en auront la » moindre atteinte, elles le déclareront à » leurs maris, & ſe retireront au Bourna- » mon.

La premiére choſe que font les Caraïbes, & tous les Sauvages Méridionaux, le matin dés qu'ils ſont levez, c'eſt d'aller ſe baigner, tous ſans exception, hommes & femmes ſéparément, dans la mer, ou ce qui eſt encore mieux, dans quelque riviére, s'ils ſont à portée de le faire. Cela paroît être une Loi de Purification, qu'ils obſervent inviolablement.

† La *Fetiche* eſt une eſpéce de Taliſman, ou quelque choſe qui répond au *Manitou* des Amériquains. Ces Négres Idolâtres de l'Afrique ont des uſages bien ſemblables à ceux qu'on voit répandus dans l'Amérique, ſur-tout dans les choſes qui concernent la Religion. On voit encore une même conformité de mœurs parmi quelques Peuples barbares des Indes Orientales avec les Amériquains ; mais je n'en vois point, où cette conformité ſoit plus parfaite, qu'elle l'eſt chez les Barbares de l'Iſle Formoſe au voiſinage de la Chine & du Japon. J'en ai été extrêmement frappé, aprés avoir lû la Rélation qu'en donne un Miniſtre Hollandois nommé George Candidius ; & aprés avoir vû ce qui en eſt écrit dans les Recueils des Lettres curieuſes & édifiantes des Miſſionnaires de nôtre Compagnie. La Rélation du Miniſtre Candidius ſe trouve dans le Voyage de Rechteren aux [illegible] Orientales.

Initiations aux Mystéres.

Mais toutes les véritez de la Religion étoient exprimées plus clairement & d'une maniére plus significative, dans les cérémonies, & dans les épreuves des Initiations aux Mystéres, que dans les Symboles, & dans quelques usages détachez dont nous venons de parler; car quoiqu'il s'y fût mêlé des abominations & des choses honteuses, comme les Phalles, les Ityphalles, & les débauches secretes où l'on s'abandonnoit, dit-on, pendant ces Mystéres nocturnes, & ces Fêtes cachées dans le silence de la nuit; on découvre évidemment, que c'étoient des abus qui s'y étoient glissez, & qui étoient diamétralement opposez à l'esprit de leur Institution, lequel étoit un esprit de mort à soi-même, de pénitence, & de sanctification.

On ne peut donner de détail de ce qui se passoit dans les Initiations à raison du secret inviolable qui étoit ordonné sur cette matiére. Les Auteurs prophanes * eux-mêmes, lorsque l'occasion se présente naturellement d'en parler dans leurs Histoires, s'arrêtent avec respect, se bornent à un silence religieux, & font profession de se taire sur ces choses de Religion, sur lesquelles nôtre curiosité voudroit plus être instruite, & se sent piquer davantage. Il y en a pourtant certaines qu'ils ne nous ont pas laissé ignorer, sans entrer dans un détail qui eût exposé, ou é-

* *Apuleius Lib. 11. Metamorph. de Mysteriis.* Quæras forsitan satis anxiè, studiose Lector, quid deinde dictum, quid factum? Dicerem, si dicere liceret; cognosceres, si liceret audire: sed parem noxam contraherent aures & linguæ temerariæ curiositati.

venté le secret de ces Mystéres. On peut conclure de ce qu'ils disent, que les Initiations renfermoient & un assez long espace de temps, & une multitude d'actions diverses, qu'on peut réduire à certains points capitaux, qui prouvent le systême que j'ai avancé.

Les Initiations avoient comme deux différens états. Le premier étoit un état d'expiation, & le second un état de sanctification & de perfection; & c'est peut-être ces deux états, qui faisoient la distinction de ce qu'on appelloit *les grands & les petits Mystéres.*

Dans l'état d'expiation, qui étoit véritablement un état de pénitence, on se tenoit dans la retraite & dans le silence: on jeûnoit rigoureusement; on se sévroit des plaisirs permis du mariage; on faisoit un aveu de ses crimes; on passoit par plusieurs purifications, qui représentoient l'état d'une mort mystique, & une régénération: enfin on subissoit des peines, qui paroissent être une pénitence & une satisfaction pour les péchez passez.

Pour ces sortes d'Initiations il falloit se retirer des occupations du monde, qui auroient pû distraire de l'application dûë aux choses de Dieu. Il y avoit pour cela des lieux de retraite destinez à cet usage, où l'on n'avoit point de communication avec le monde prophane. Ces azyles étoient probablement, ou dans les Bois consacrez aux Dieux, ou dans l'enceinte des Temples, dans lesquels habitoient ceux qui étoient destinez au service des Autels.

Le Jeûne étoit nécessairement requis dans les Initiations des Mystéres, comme il paroît par la réponse solemnelle que l'Initié *

* *Arnobius Lib.* 5. Eleusiniorum vestrorum notas & origi-

étoit obligé de faire *Jejunavi*. Ces jeûnes étoient extrêmement rigoureux, & quoiqu'on ne sçache pas précisément en quoi ils consistoient, il semble néanmoins qu'en certains endroits ils duroient très-long-temps; qu'on s'abstenoit, non-seulement de tout ce qui avoit eu vie, mais encore de beaucoup d'autres choses qui eussent pû flâter tant soit peu la délicatesse. Les Anciens étoient persuadez que le jeûne dégageant l'ame de la matiére, la rendoit plus propre à communiquer avec les Dieux.

Il en étoit de même de la continence, dans laquelle il falloit avoir vécu pendant un certain temps. On appelloit cela, *in casto esse*, & il falloit que l'Initié rendît un témoignage solemnel qu'il avoit passé par cette épreuve. Ceux à qui la continence étoit difficile, amortissoient l'aiguillon de la chair en bûvant de la ciguë; d'autres mettoient sous leurs nattes de certaines plantes qu'ils croyoient avoir la vertu de conserver la chasteté. Cette Loi avoit plus ou moins d'étenduë selon les lieux & les différens états des Initiez. Quelques-uns n'y étoient obligés que pour le tems des Initiations; d'autres en faisoient une profession pour toute leur vie; mais les Prêtres de Cybéle étoient contraints de cesser d'être hommes.

Dans les expiations des crimes particuliers,

nes produnt Urbes, & antiquarum elogia litterarum; ipsa denique Symbola, quæ rogati sacrorum in acceptionibus respondetis. Jejunavi, atque Ebibi cyceonem, ex cystâ sumpsi, & in calathum misi, accepi rursùs, in cystulam transtuli. *Julius Firmicus, Lib. de Errore Prof. Relig.* In quodam templo, ut in interiores partes homo moriturus possit admitti, dicit, de Tympano manducavi, de Cymbalo bibi, & Religionis secreta perdidici. Quod Græco sermone dicitur. *ἐκ τυμπάνου βέβρωκα, ἐκ κυμβάλου πέπωκα, γέγονα μυστικός.*

qui paroissent indépendantes du cours des Initiations aux Mystéres sacrez, les coupables devoient avoir recours à quelqu'un qui pût les expier, & ils devoient déclarer leur crime du moins en général. Apollonius de Rhodes * nous en donne l'exemple dans Médée & dans Jason, qui furent se faire expier chez Circé. Circé les ayant introduits chez elle, & les ayant invitez à s'asseoir, tout d'un coup ils se jettent avec impétuosité au bord de son feu, & s'y tiennent dans l'état ordinaire des supplians ; Médée couvre son front de ses deux mains, & Jason enfonce dans la terre l'épée dont il a tué le malheureux Absyrte. Pendant tout le temps, l'un & l'autre roulent leurs yeux dans leur tête d'une maniére extraordinaire, & n'ont aucun regard assuré & tranquille. A ce signe, Circé comprend qu'ils sont coupables d'un meurtre, & la crainte de Jupiter, qui prend les supplians sous sa protection, l'oblige à les expier selon la forme usitée.

Elle prépare d'abord tout ce qui étoit nécessaire pour le sacrifice, & fait apporter un petit cochon de lait. Aprés l'avoir égorgé, elle frotte de son sang les mains des deux coupables ; ce qu'elle accompagne de Libations propitiatoires à l'honneur de Jupiter, vengeur des Parricides, & leur expiateur. Ses suivantes, lesquelles avoient accoûtumé de la servir de leur ministére dans ces occasions, emportent & jettent dehors tout ce qui avoit servi à l'expiation, tandis qu'elle fait consumer sur l'Autel des gâteaux sacrez, & qu'elle fait des priéres pour appaiser la colére des fieres Euménides, pour réconcilier Jupiter à l'un & à l'autre, & pour le leur rendre

* *Apoll. Rhod. Lib. 4. v. 662.*

favorable, soit qu'ils eussent trempé leurs mains dans le sang étranger, soit qu'ils les eussent soüillées dans celui de leurs proches, ou de leurs concitoyens.

La cérémonie étant finie, Circé les fait asseoir sur des Thrônes, & s'étant assise vis-à-vis, elle leur fait différentes questions, en général sur le motif de leur navigation; mais plus particuliérement encore sur le sujet qui les avoit obligez de venir se faire expier chez elle. Médée raconta à Circé ce qui s'étoit passé; elle cacha néanmoins les principales circonstances de la mort d'Absyrte. Circé, à qui probablement les Dieux les avoient révélées, ne les ignoroit pas; mais touchée de compassion pour cette malheureuse, qui versoit beaucoup de larmes, elle se contenta de lui faire des reproches généraux sur sa fuite, & sur ses crimes, & elle chassa ensuite l'un & l'autre de sa présence & de chez elle, sans leur faire aucun autre mal.

Dans les Mystéres de Samothrace, ceux qu'on initioit devoient, durant le cours des expiations, déclarer les péchez qu'ils avoient commis, au moins celui de leur vie, qui étoit le plus considérable. Nous devons le conclure de ce que Plutarque raconte de Lysander*. Le Prêtre lui ayant déclaré qu'il devoit lui confesser le crime, qui chargeoit le plus sa conscience; Lysander qui ne se sentoit pas cette dévotion, voulut sçavoir si c'étoit lui ou les Dieux qui lui commandoient de le faire; le Prêtre répondit que c'étoient les Dieux. Eh bien! reprit Lysander, retire-toi donc en arriére, & je le dirai aux Dieux s'ils me le demandent.

Le même Auteur raporte encore un ou deux

* *Plutarch. in Lacon. Apoph.* † *Plutarch. ibid.*

faits semblables de quelques Lacédemoniens, qui se faisoient initier aux Mystéres, & qui ne se trouvant pas d'humeur à déclarer leurs péchez au Myste, refusérent d'obéïr, ou éludèrent sa demande par de semblables réponses.

Les Lustrations & les Purifications étoient comme une espece de Baptême, qui en ôtant les immondices du corps, étoient en même temps une figure du soin qu'on devoit prendre de purifier l'ame des soüillures qu'elle pouvoit avoir contractées, de maniere qu'elle fût comme régenerée à une nouvelle vie. Ces Lustrations consistoient en de fréquentes ablutions de tout le corps, ou simplement des mains. Quelques-unes se faisoient par aspersion, & d'autres par immersion. On n'y employoit pas seulement l'eau, mais encore les sels, le sang des victimes, & le feu. Il y avoit des Lustrations expiatoires, & d'autres préparatoires : les unes supposoient un crime volontaire, ou même involontaire, comme la vûë, & l'attouchement d'un cadavre, &c. Les préparatoires étoient seulement une disposition à une plus grande perfection ; car quelque pur que l'on fût, l'ame, selon la pensée des Payens mêmes, pouvoit & devoit toûjours se purifier davantage, pour se rendre plus digne d'approcher des Dieux.

Ce n'étoit pas seulement la Loi de Moïse, qui usoit de ces purifications extérieures ; les autres Nations en avoient un trés-grand nombre de légales, sur-tout pour les Prêtres. Ceux des Egyptiens l'emportoient par-dessus les autres ; car ils razoient jusqu'à leurs sourcils pour contracter moins d'impuretez, & pour avoir plus de facilité à se purifier ; c'étoit là-même le motif de leur Circoncision.

Mais il y avoit dans le cours des Initiations des Lustrations plus ſacrées & plus ſacramentelles encore, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, que les ordinaires qu'on réïteroit ſouvent. Tertullien rend un beau témoignage de ces Initiations*, par une eſpece de Régeneration & de Baptême, dans les Myſtéres de Mithra, d'Apollon, d'Iſis, & de la Déeſſe d'Eleuſine. On appelloit Ὑδρανός, ou le verſe-eau, celui qui avoit charge de faire cette ſorte de Luſtration †.

Les Miſtéres de Mithra repreſentoient encore plus naturellement une mort myſtique, une maniere de Régénération à une nouvelle vie, ou une eſpece de Réſurrection, ainſi que le dit le même Tertullien ¶, que ne faiſoient les autres Myſtéres. Celui qui ſe faiſoit initier, faiſoit ſemblant de préférer la mort à la couronne, pour témoigner qu'il ne vouloit point d'autre couronne que le Dieu même, à qui il ſe conſacroit; & celui qui l'initioit, feignoit auſſi de l'immoler. Ce n'étoit qu'une repréſentation ſimple & myſtique; & Lampridius dans la vie de Commode, reproche à cet Empereur d'avoir ſoüillé les Myſtéres de Mithra § par un véritable homicide; ce Barbare ne s'étant pas contenté d'une mort ſymbolique pratiquée dans ces ſortes d'occaſions.

* *Tertull. de Baptiſmo, cap.* 5. Nationes ſacris quibuſdam per lavacrum initiantur, Iſidis alicujus aut Mithræ. Ipſos etiam Deos ſuis lavationibus efferunt, cæterùm villas, domos, templa, totaſque urbes aſpergine circumlatæ aquæ expiant paſſim. Certè ludis Apollinaribus & Peluſiis (legendum Eleuſiniis) tinguntur: idque ſe in regenerationem & impunitatem perjuriorum ſuorum, agere præſumunt.

† Heſychius Υ.

¶ *Tertullianus de Baptiſmo, cap.* 5.

§. *Ælius Lampridius de Commodo Imperatore.* Sacra Mithriaca homicidio vero polluit, cùm illic aliquid ad ſpeciem timoris vel dici, vel fingi ſoleat.

Enfin il y avoit une flagellation, qu'on peut regarder comme une sorte de satisfaction. Elle étoit sûrement dans les Mystéres d'Eleusine. Voici ce que Pausanias * nous en apprend. » Chez les Phénéates, il y a, dit-» il, un Temple de Cérés, surnommée *Eleu-» sine*, où les Initiations se font absolument » avec des Rites, tous semblables à ceux » d'Eleusine même; & ils prétendent que » c'est chez eux, & non pas à Eleusine, que ces Initiations ont été instituées » Auprés de ce Temple de Cérés Eleusine, est un autre monument, où l'on conserve une Image de »Cérés Cidarie. La Prêtresse mettant sur elle » cette Image de la Déesse, comme la répré-» sentant elle-même, à certains jours mar-» quez pendant le cours des grandes Initia-» tions, frappe avec des verges ceux du païs, » qui se font initier, selon la coûtume établie » parmi eux.

Le même Auteur † dit, qu'à Alée, Ville de l'Arcadie, il y avoit un Temple de la Diane d'Ephese, un autre de Minerve-Alée, & un troisiéme de Bacchus avec un simulachre, où toutes les années on célébroit des fêtes, dans lesquelles les jeunes filles étoient déchirées à coups de verges, de la même maniere que les jeunes gens l'étoient à Sparte devant l'Autel de la Diane Orthie; ce qui me feroit croire que c'étoit aussi une cérémonie d'une sorte d'Initiation chez les Lacédemoniens, que cette flagellation des jeunes gens, qui entroient dans l'âge de puberté.

Rien ne seroit plus incroyable que cette cruelle flagellation, si elle n'étoit circonstanciée par un grand nombre d'Auteurs, dont le

* *Pausanias in Arcadic, p. 249.* † *Pausanias in Arcadic, pag. 254.*

témoignage ne peut être récusé, & dont plusieurs parlent comme témoins oculaires.

Toutes les années donc les Lacédemoniens célébroient une fête, nommée Διαμαστίγωσις, à l'honneur de Diane Orthie. On produisoit devant l'Autel de la Déesse un certain nombre de jeunes gens, qui devoient être initiez; & tandis que la Prêtresse tenoit entre les mains le simulachre de cette Divinité, on flagelloit ces jeunes gens avec tant de cruauté, que le sang ruisseloit de toutes les parties de leur corps. On ne les ménageoit en aucune maniere; & Pausanias * assure, que si quelqu'un touché de leur noblesse, les épargnoit tant soit peu, le simulachre de la Déesse, quoique trés-petit, devenoit si pésant entre les mains de la Prêtresse, qu'elle ne pouvoit plus le soûtenir. Les parens n'étoient point touchez de compassion de voir leurs enfans mis en pieces par la violence des coups; ils appréhendoient davantage de leur voir donner quelque signe de foiblesse, que de les voir expirer, & ils les exhortoient incessamment à montrer jusqu'à la fin la force d'un courage insurmontable. Ces jeunes gens eux-mêmes ne paroissoient pas sensibles à ce qu'ils souffroient; & Ciceron dit †, que non-seulement la violence de la douleur n'avoit jamais arraché un cri à pas un d'eux, mais pas même un soûpir. Lorsqu'ils étoient dans un état si pitoyable, qu'on ne frappoit plus que sur des membres déchirez, & qu'on ajoû-

* *Pausan. in Laconicis*, *p.* 98.

† *Cicero Tuscul. quæst.* 2. Spartæ pueri ad aram sic verberibus accipiuntur, ut multus è visceribus sanguis exeat; nonnunquam etiam, ut quum ibi essem audiebam, ad necem. Quorum [illegible]

toit playe ſur playe, il s'élevoit entr'eux u[n] combat d'émulation à qui ſouffriroit davan-tage, & témoigneroit mieux ſa conſtanc[e]. Ils s'eſtimoient heureux de mourir dans ce[t] exercice pénible de ſouffrance, à cauſe d[e] l'honneur qui devoit leur en revenir, & à leu[r] famille. Car s'il arrivoit que quelqu'un mou-rût, avant que d'avoir reçû le nombre de coups déterminé, il étoit enſéveli aux frais du Public; on le portoit au tombeau, ayant une couronne ſur la tête, & on lui dreſſoit une ſtatuë qui l'immortaliſoit dans les ſiécles à venir: honneur pour un Lacédemonien pré-ferable à la plus longue vie.

Dans les Initiations des Lupercales, dont les Myſtéres étoient à peu prés ſemblables à ceux de Samothrace, & dont l'uſage avoit été porté en Italie par les Arcadiens qui ſui-virent Evandre, les filles étoient auſſi frap-pées avec des laniéres de cuir. Ce qu'Ovide* nous exprime au ſecond des Faſtes en cette maniere.

Juſſæ ſua terga Puellæ
Pellibus exectis percutienda dabant.

L'Ame ayant été régénerée à une vie nou-velle, devoit paſſer à l'état de perfection, ſignifiée dans le mot τελετὴ, qu'on appli-quoit à ces Myſtéres, à cauſe de la perfection qu'ils étoient cenſez donner, ou bien à la-quelle ils engageoient. Cette perfection con-ſiſtoit dans un dégagement parfait de toutes les choſes ſenſibles, à quoi il falloit renoncer de cœur; dégagement des plaiſirs de la ſo-cieté dans la retraite, des biens de la terre par un exercice de pauvreté volontaire, en demandant l'aumône, & vivant de l'Autel

lon la profeſſion qu'on en paroiſſoit faire ans les paroles ſolemnelles de *Tympano manducavi* : enfin il falloit mettre l'ame dans cet tat d'indifférence, que rien au monde ne ût la toucher. * Suidas dit, que perſonne e pouvoit être initié, qu'il n'eut paſſé ſucceſſivement par l'épreuve de pluſieurs tourmens, & qu'il n'eut donné des témoignages uthentiques qu'il avoit acquis la perfection e la ſainteté, une apathie, & une inſenſibiité parfaite pour toutes choſes. Saint Grégoire de Nazianze † parle de ces épreuves ar le fer, par le feu, &c. qu'on ſubiſſoit ans les Myſtéres de Mithra ; & il leur oppoſe enſuite un bel exemple de la conſtance hrétienne dans la perſonne de Marc d'Aréhuſe, vénérable vieillard, qui ſe laiſſoit raîner par les cheveux, fouler aux pieds, etter dans les cloaques, & qui ſouffroit outes ſortes d'indignités auſſi ignominieuſes que ſenſibles, ſans faire paroître le moindre ſigne de déplaiſir.

Ces épreuves différentes étoient comme utant de degrez par où il falloit monter des unes aux autres. Saint Grégoire de Nazianze n'en compte que douze ; mais quelques autres en comptent juſqu'à quatrevingt, dans leſquelles il falloit avoir montré une conſtance imperturbable, pour marquer qu'on étoit enfin parvenu à cet état de docilité parfaite, que demandoit la ſituation d'un homme, qui vouloit être entiérement initié, & admis au commerce des Dieux.

Elles étoient comme une profeſſion de

* Suidas μίθραν.

† Nazianz. 3. adv. Julian. p. 89.

guerre ouverte contre soi-même, & contre ses passions; & c'est peut-être pour cette raison, que Tertullien apelle les Initiés aux Mystéres de Mithra, *les Soldats de Mithra*; mais des Soldats à l'aveuglement desquels il porte compassion, parce qu'ils combattoient sous les enseignes du Démon dans le Champ des Ténébres, comme il parle, *in Castris verè Tenebrarum*: & parce que, pour être instruits des principes de l'erreur, ils souffroient autant que des Martyrs, & n'étoient cependant que les Signes du Martyre.

L'Ange séducteur, qui est le premier Auteur de l'altération de la Religion, a porté les hommes à toutes sortes d'excés; abusant de l'Attrait même qu'ils se sentent naturellement pour la vertu, & pour la vertu la plus héroïque, afin d'aggraver le joug qu'il imposoit à ses Adorateurs, & les conduire parlà au précipice. Le sort de ces malheureux esclaves de Satan, étoit sans doute bien déplorable de courrir à leur perte à de si grands frais. Mais Tertullien * a bien eu raison d'opposer le courage de ces pauvres aveugles, dans les terribles épreuves qu'ils subissoient volontairement, en marchant dans

* *Tertull. de Coronâ Militis.* Erubescite commilitones ejus, jam non ab ipso judicandi, sed ab aliquo Mithræ milite, qui cum initiatur in spelæo, in Castris verè Tenebrarum, coronam interposito gladio sibi oblatam, quasi Martyrii, dehinc capiti suo accommodatam, monetur obviâ manu à capite pellere, & inhumerum, si forte transferre, dicens Mithram esse coronam suam; atque exinde numquam coronatur, idque in signum habet & probationem sui, sicubi tentatus fuerit de Sacramento; statimque creditur Mithræ miles, si dejecerit coronam, si eam in Deo suo esse dixerit. Agnoscamus ingenia Diaboli, idcirco quædam de divinis affectantis, ut nos de suorum fide confundat & judicet.

es voyes de l'erreur, à la lâcheté, & à la fausse délicatesse des Chrétiens, qui conduits dans les sentiers du salut par une Religion sage & raisonnable, laquelle ne demande aussi rien d'eux qui ne soit proportionné à leurs forces, & conforme à la droite raison, ont cependant tant de peine à s'acquitter des devoirs de Religion les moins pénibles, & comptent pour rien une Eternité, dés qu'il s'agit de se faire la moindre violence. Certainement, comme dit ce Pére, le Démon aura un grand avantage au jour du Jugement sur ces Chrétiens lâches pour les confondre sans réplique, par la comparaison qu'il fera du peu qu'ils ont souffert pour Jesus-Christ, avec ce qu'ont souffert pour lui ses Adorateurs & ses Esclaves. Il ne faudra en effet point d'autre Juge pour les condamner qu'un de ces Esclaves abusés.

Dans les Initiations il y avoit comme différens ordres; on ne demandoit pas, ce semble, à tous de si rudes épreuves; mais aussi la science des Mystéres n'étoit pas communiqué à tous également. Les Devins, les Pythonisses, les Prêtres des Idoles, qui devoient avoir par état une communication plus intime avec les Dieux, achetoient aussi leur science par de plus rudes épreuves; le temps de leur Initiation devoit être beaucoup plus long; & lors même qu'ils étoient initiez, ils étoient obligez à une plus grande austérité de vie, à cause de la dignité & de la sainteté de leur Ministére.

Au reste, tous se faisoient initier. En quelques endroits on initioit les enfans; mais il semble que l'âge le plus compétent étoit celui de la puberté. Ceux qui avoient négligé de le faire à cet âge, ne manquoient pas de le

faire au moins avant la mort. Ceux qui n'étoient pas initiez, étoient regardez comme des prophanes, exclus du Temple de Cérés, & c'étoit un crime capital pour eux que d'y entrer.

La Guerre étant un acte de Religion, & où l'on est plus exposé que dans les autres états de la vie, les Héros & les Guerriers n'avoient garde de manquer à se faire initier. Jason, Castor & Pollux, Hercule, &c. furent initiez dans les Mystéres des Cabires, ainsi que Diodore de Sicile * nous l'enseigne. Cet Auteur nous dit qu'un des motifs de leurs Initiations étoit, qu'ils croyoient avoir le secours des Dieux, plus présent en toutes sortes de périls, & qu'ils se flâtoient d'en être plus saints & plus justes. Il semble même que communément on n'osoit endosser le harnois, sans s'être fait initier auparavant. Il y a sur cela un trait dans l'Ecriture Sainte, qui paroît le prouver †; car quand Abraham choisit son monde pour aller combattre les Rois vainqueurs de Sodôme, la Vulgate porte §, qu'il choisit trois cens dix-huit de ses gens propres pour le combat, *trecentos decem & octo expeditos Vernaculos*; mais quelques autres Versions ont des termes qui répondent à celui d'*Initiales*.

* *Diod. Sic. Lib. 5. p. 224.*
† *Gen. cap. 14. v. 14.*
§ *Vid. Polyglotta & Bibl. Max. in cap. XIV. Gen.*

Fin du premier Tome.

MŒURS
DES
SAUVAGES
AMERIQUAINS,
COMPARE'ES AUX MOEURS DES PREMIERS TEMPS

Par le P. LAFITAU, *de la Compagnie de Jesus.*

Ouvrage enrichi de Figures en taille-douce.

TOME SECOND.

BIBLIOTHECA SOC. JESU FELDK. JHS

A PARIS,

Chez { SAUGRAIN l'aîné, Quay des Augustins prés la ruë Pavée, à la Fleur de Lys. CHARLES-ESTIENNE HOCHEREAU, à l'entrée du Quay des Augustins, au Phœnix.

MDCCXXIV.

AVEC APROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

EXPLICATION DES PLANCHES ET FIGURES CONTENUES DANS LE SECOND TOME.

LA PLANCHE XIV. est distribuée en deux sujets. 21

Le premier représente les épreuves d'un Capitaine chez les Caraïbes, & le second celles d'un Chef ou Capitaine, expliquées à la *pag*. 297. *& suiv.*

PLANCHE XV. 57

Initiation finale d'un Devin Caraïbe.

Les deux Planches suivantes se rapportent au symbole de la Croix chez les Anciens avant la venuë de Jesus-Christ.

PLANCHE XVI. 149

1. Toute cette premiere ligne représente les differentes Figures de Croix qui se trouvent sur les Obelisques, excepté la seconde, qui est un caractere Chinois, lequel signifie le nombre de dix. *Kirker, Obelisc. Pamp. pag*. 306. Le caractere Chinois est aussi pris la même *pag*. 233.

2. Quatre Figures de Divinités Egyptiennes tenant la Croix à la main, prises de la Table Isiaque qu'on trouve dans l'Oedipe de Kirker. *Tome*. 3. *pag*. 78.

3. Monument Egyptien tiré de Paul Lucas, *Tom*. 2. *Liv*. 4. *pag*. 130. Ce monument est singulier,

Horus Apollon y eſt aſſis tenant l'Equerre & le Lituë. Iſis eſt debout derriere lui tenant la Croix Hermetique de la main droite ; devant eux eſt un Egyptien qui paroît les invoquer. Au ſommet eſt un Symbole de la Divinité repréſentée par un Globe aîlé, entouré d'un ſerpent à deux têtes mal formées, tout près deſquelles on voit prendre deux Croix très-bien marquées.

4. Main hieroglyphyque du Cabinet de ſainte Geneviéve. Elle ſe trouve auſſi dans Frideric Adolphe Lampe, *de Cymbalis Veter. pag.* 150. Cet Auteur prétend que ce ſont des Cymbales, dont la poignée eſt une Croix très-bien exprimée.

5. Prêtre Egyptien tenant une Croix. *La Chauſſe, Muſ. Rom. Sect. Tab.* 36.

6. Croix Hermetique ou Iſiaque du Pere Ath. Kirker, expliquée dans le ſens de ce Pere, *Tom.* 2. *de l'Oedipe, part.* 2. *pag.* 24.

PLANCHE XVII. 147

1. Horus Apollon avec ſes ſymboles Hieroglyphyques, qui ſont une longue Croix ſurmontée d'une tête d'Eprevier ſymbole de la Divinité, avec l'Equerre ſymbole de la Royauté & de la Juſtice, & le Lituë ou Bâton augural, ſymbole du Sacerdoce. Cette Figure eſt priſe de la Table Iſiaque.

2. Prêtre Egyptien tenant un Autel tiré des Pierres de Leonardo Agoſtini, de l'Edition de Gronovius, *Pl.* 30.

3. Table du même Autel, détaillée plus en grand dans le même Auteur, *Pl.* 38. & où l'on voit les dons qui y ſont offerts, ſçavoir une corbeille au milieu, dans laquelle ſont des fruits ou des pains en pyramide, deux gerbes de bled inclinées l'une vers l'autre, deux phioles à bec, contenant quelque liqueur, & ſurmontées d'une Croix. Dans le bas on voit une petite Coupe à ance pour boire la liqueur contenuë dans les phioles.

4. Deux Autels tirés de la bordure de la Table

ſiaque, ſur leſquels ſont repréſentés deux vaſes ſacrés ſurmontés d'une Croix. La liqueur coule du premier dans deux vaſes Nilotiques, un Egyptien aïant un genou en terre, tient à la main une coupe Nilotique qu'il ſemble tenir prête pour prendre de cette liqueur, ou pour faire une libation. Le ſecond eſt expoſé, ce ſemble, à la veneration entre deux bouquets de fleurs.

5. Veſtale avec un collier de pierres précieuſes, auquel eſt attaché une Médaille, où les pierres précieuſes ſont diſpoſées de maniere qu'elles forment une Croix. C'eſt un Antique qu'on voit dans Juſte Lipſe, *Tom. 3. de Veſtâ & Veſt. pag.* 621. Il ne reſte que les veſtiges des pierres du collier, & la Veſtale eſt ſans tête, mais le Graveur a jugé à propos d'y en mettre une de ſa façon.

6. Figure de Jupiter Ammon ſous la figure d'un Belier, ayant un ſerpent ſur la tête, & une Croix Hermetique au col ſous la forme du T. *Spon, Miſc. Erud. Ant. Sect. 9. pag. 306. Tor.* 8.

7. Canopus ſur un Griffon, qui tient ſa patte élevée ſur un Bouclier ſur lequel eſt une Croix. *Gemme di Leonardo Agoſtino, Tab.* 205

8. Ptolomée Dionyſus ſous la forme d'un Bacchus, dont le Thyrſe eſt formé en Croix. *Foy Vaillant de Num. Ptolem, p.* 146. Il ſe trouve dans le même Auteur, *pag.* 162. une Médaille plus petite du même Prince, ſemblable à la premiere.

9. Bacchante priſe d'une Urne cineraire qui ſe trouve dans Spon. *In Miſc. Erud. Ant. Sect. 2. tom. 1. pag.* 29. Cette Bacchante tient à la main droite une Médaille dans laquelle eſt gravée une Croix Iſiaque.

Les Figures, *Num.* 10. 11. 12. 13. ſont des Figures où l'on voit Aſtarté Déeſſe de Syrie, une longue Coix à la main. La Médaille, *Num.* 10. & d'Elagabale avec les paroles, *Colonia Aurelia Pia Metropolis Sidoniorum.* La Déeſſe y eſt repréſentée

debout dans un Temple à quatre Colomnes, tenant une longue Croix à la main, au pied de laquelle est un homme en petit, & au côté gauche une Colomne sur laquelle est une Victoire, dans la main gauche de laquelle, on voit une palme, & à la droite une Couronne qu'elle porte sur la tête de la Déesse. Dans l'Exergue est un Autel & un coquillage mal formé, de ceux qui ont rendu Tyr & Sidon si célébres par le commerce des laines teintes en pourpre. *Vaillant, in Num. Imper. tom.* 2. *p.* 126. La Médaille, *Num.* 4. est de Julia Mammæa, avec l'Inscription *Nerviæ Trajanæ Alexandrianæ.* Elle a été frappée à Bostre en Arabie, comme il paroît par l'Exergue. Astarté s'y tient debout dans un Temple semblable à celui de la Médaille précedente ; elle tient d'une main une grande Croix, & de l'autre une Corne d'abondance : à ses pieds sont deux Centaures enflant deux Conques marines, semblables à celles qu'on peint entre les mains des Tritons. *Vaillant, tom.* 2. *pag.* 187. La Médaille, *Num.* 13. est de Salonina, avec l'Inscription *Colonia Julia Augusta felix.* Elle a été frappée à Berite, ainsi que l'Exergue le porte. Astarté y est peinte sous la forme d'une femme debout sur une prouë de vaisseau ; d'une main elle releve sa robe, & de l'autre elle tient une longue Croix ; une Victoire sur une Colomne étend une Couronne sur sa tête. Cette Médaille a été mal prise par le Graveur, elle est mieux dans Vaillant, *Tom.* 2. *pag.* 353.

La Médaille, *Num.* 12. est d'autant plus curieuse, qu'elle est frappée assez long-temps avant la Naissance de Jesus-Christ, comme le marque l'Ere Grecque qui s'y voit. Astarté y est debout sur une Galere. De sa main droite coule une rosée, symbole des biens qu'elle répandoit sur les hommes ; de sa gauche qu'elle passe derriere le dos, elle tient une longue Croix pommetée & des mieux mar-

quées. Cette Médaille eſt d'Alexandre ſecond Roy de Syrie. Elle eſt dans Beger. *Theſ. Brand. tom.* 2. *p.* 24. M. Vaillant dans ſon Hiſtoire des Rois de Syrie, a deux Médailles ſemblables de Demetrius ſecond. Dans la premiere Aſtarté, le Boiſſeau ſur la tête, ſe tient debout étendant la main droite, & ſoûtenant de la gauche une longue Croix. On y lit ces paroles ſur le côté droit, Β Α. Δ Η. qui ſont les initiales des mots. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΗΡΙΟΥ. *pag.* 272. La ſeconde eſt à la *pag.* 278. La Déeſſe tête nuë, eſt debout ſur une galere, étendant le bras droit, & tenant une Croix de la main gauche qui eſt paſſée derriere ſon dos. Derriere elle ſont gravés quelques caracteres Syriaques ou Phéniciens.

14. Médaille d'Auguſte repréſentant le Bonnet du Souverain Pontife de la Déeſſe des Sidoniens, & un Sympule; elle eſt frappée à Accis. Les quatre Lettres qui y ſont gravées, ſont les initiales des mots *Colonia Julia Gemella Accitana.* Vaillant, *Tom.* 2. *pag.* 2. Il y a encore d'autres Médailles ſemblables avec differentes Inſcriptions.

Je n'oublierai pas de dire qu'il y a dans Triſtan, *Tom.* 2. *pag.* 338. une Médaille d'Elagabale, où l'on voit la jeune Iſis, ou, comme il dit, la Déeſſe de Syrie, qui tient d'une main un Siſtre, & de l'autre une Croix Iſiaque que Kirker appelle *Anſata.* L'Auteur fait la réflexion que cette Croix & le cercle qui la tient, eſt le caractere Aſtronomique de la Planete de Venus laquelle eſt la troiſiéme place qu'on avoit aſſignée dans le Ciel à la Vierge féconde, ce qui marque que Venus-Uranie & la Déeſſe de Syrie ſont la même Divinité. Cet Auteur paſſant enſuite à la conſideration de cette Croix, tombe dans la penſée de Marſile Ficin, & croit qu'elle fait alluſion au Myſtere de nôtre Redemption.

J'aurois pû encore faire graver des Etendarts Romains, au ſommet deſquels on voit des Croix

très-bien formées, que Tertullien fait remarquer lui-même aux Gentils, ennemis de la Croix.

PLANCHE XVIII. 217

Danses Iroquoises, appellées *Te-Iennonniakoua* & de l'*Athonront*, expliquées à la page qui y répond.

PLANCHE XIX. 262

1. Cérémonies du Mariage. Deux femmes portant le bois de Mariage dans la Cabane du mari. *B.* Femme qui se promene dans le Village, portant son enfant dans un berceau derriere le dos.

Fin de l'Explication des Planches & Figures du second Tome.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le second Tome.

V. *DU Gouvernement Politique.* pag. 157

VI. *Des Mariages & de l'Education.* 208

Fin de la Table du second Tome.

MŒURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS, COMPARÉES AUX MOEURS DES PREMIERS TEMPS.

Suite des Mystéres & Initiations. *

SI j'avois à montrer la conformité de ces Initiations, & de ces Mystéres des Anciens avec les Religions des Indes Orientales, du Japon & de Chine, ou même avec celles des Nations policées de l'Amérique, telles qu'étoient les Mexiquains & les Péruviens, j'aurois un champ vaste où je pourrois m'étendre; car rien n'est mieux marqué que la doctrine des

* Application aux Amériquains de ce qui a été dit des Initiations des Anciens.

Prêtres du Mexique & du Pérou, mais surtout que celle des Brachmanes, des Bonzes & des Talapoins, que je crois être les successeurs des Prêtres Egyptiens, Disciples d'Isis & d'Osiris, & qui le sont certainement des Gymnosophistes des Indes dépositaires des Orgies de Bacchus; rien n'est mieux marqué, dis-je, que leur doctrine de la purification des ames toute conforme aux idées Platoniciennes; rien n'est mieux caracterisé que leurs sentimens touchant le péché; touchant la maniére de l'expier par les Lustrations, par une sorte de confession, qui se trouve également chez les Gaures en Perse, chez les Brames, chez les Japonois, chez les Siamois, & chez les Péruviens; & touchant la perfection à laquelle ils aspirent par la profession d'une vie austére, pénitente, passée dans les jeûnes, l'abstinence, la chasteté, la pauvreté, la mortification, & enfin dans la pratique des vertus; vertus dont ils n'ont à la verité que les dehors, mais qui dans ces dehors sont un argument d'une origine toute sainte. On a du plaisir à lire dans les Auteurs, qui en ont parlé, de quelle maniére la jeunesse étoit initiée dans les Ecoles des Bonzes. Il y avoit au Mexique des Communautés d'hommes & de femmes, où les jeunes filles d'une part, & les jeunes gens de l'autre, sans exception, étoient instruits pendant un an, & vivoient d'une maniére si sévére & si rigide, qu'il n'y a point de Noviciat d'Ordre Religieux en Europe, qui puisse faire une comparaison de ses épreuves avec les leurs.

Mais ayant à parler des Barbares, chez qui l'on est prévenu qu'il n'y a point de Religion, & où effectivement il y a peu de Religion apparente, il m'est bien plus difficile de

montrer cette conformité dans leurs mœurs, & dans leurs usages. Je ne laisserai pas neanmoins d'en rapporter ici des traits assez sensibles.

Avant de parler des Iroquois & des Hurons, je vas commencer par les Nations, qui ont moins perdu de leurs coûtumes anciennes, ou de qui les Auteurs des Relations ont mieux recueïlli les usages avant qu'elles les eussent entiérement laissé perdre. Je ne ferai presque autre chose que rapporter les paroles de mes Auteurs, sur lesquelles je me contenterai de faire quelques réflexions.

*L'Auteur de l'Histoire de Virginie est celui qui nous donne une connoissance plus parfaite de ce qui se pratiquoit sur cela parmi les Barbares de l'Amérique Septentrionale, & qui nous met plus en voye d'en faire la comparaison avec les Initiations des Anciens. Voici comment parle son Traducteur.

» Les Indiens ont des Autels, & des lieux » destinez aux Sacrifices. On dit même qu'ils » sacrifient quelquefois de jeunes enfans; mais » ils le nient, & prétendent qu'ils ne les écar- » tent de la societé que pour les consacrer au » service de leur Dieu. Smith nous donne la » Relation d'un de ces Sacrifices célébré de » son temps, sur le raport de quelques per- » sonnes qui en étoient les témoins oculaires. Voici ce qu'il en dit.

» Ils peignirent de blanc quinze jeunes hom- » mes des mieux faites, qui n'avoient pas » plus de 12. à 15. ans; & aprés les avoir » amenez dehors, le peuple passa toute la » matinée à danser, & à chanter au-tour d'eux » avec des sonnetres de serpent à la main. L'a-

* *Hist. de Virginie traduite de l'Anglois, imprimée à Orléans 1707. p. 272.*

» prés-midi ils les placérerent tous sous un
» arbre, & l'on fit entre-eux une double haye
» de gens armés de petites cannes attachées
» ensemble. On choisit alors cinq jeunes
» hommes, qui allérent prendre tour à tour
» un de ces garçons, le conduisirent à travers
» la haye, & le garantirent à leur propre dam,
» avec une patience merveilleuse, des coups
» de canne qu'on fit pleuvoir sur eux. Pen-
» dant ce cruel exercice, les pauvres méres
» pleuroient à chaudes larmes, & préparoient
» des nattes, des peaux, de la mousse, & du
» bois sec pour servir aux funérailles de leurs
» enfans. Aprés que ces jeunes garçons eurent
» ainsi passé par les baguettes, on abbatit l'ar-
» bre avec furie, on rompit en piéces le tronc
» & les branches, l'on en fit des guirlandes
» pour les couronner, & l'on para leurs che-
» veux de ces feüilles.

» Mes témoins ne purent voir ce que devin-
» rent ces enfans; mais on les jetta tous les
» uns sur les autres dans une vallée, comme
» s'ils étoient morts, & l'on y célebra un
» grand festin pour toute la compagnie.

» Le Werovvance (c'est-à-dire le Devin)
» interrogé sur le but de ce sacrifice, répon-
» dit, que les enfans n'étoient pas morts;
» mais que l'Okée ou le Diable, suçoit le
» sang de la mamelle gauche de ceux qui lui
» tomboient en partage, jusqu'à ce qu'ils
» fussent morts; que les cinq jeunes hommes
» gardoient les autres dans le desert l'espace
» de neuf mois; que durant ce temps-là, ils
» ne devoient converser avec personne; & que
» c'étoit de leur nombre qu'ils tiroient leurs
» Prêtres & leurs Devins. (*Là finit la Relation du Capitaine Smith.*)

» Je ne sçais, continuë l'Auteur, si le Ca-

» pitaine Smith a été mal informé dans cette
» Relation, ni si le conte de l'Okée, qui suc-
» ce le sang de la mammelle gauche, est un
» tour du Médecin, ou du Prêtre, qui est
» toûjours Médecin, pour sauver sa réputa-
» tion, en cas qu'il y ait quelqu'un de ces
» enfans, qui vienne à mourir sous sa disci-
» pline. Mais je croirois plûtôt le dernier que
» ce beau Roman de l'Okée, du moins
» l'Histoire du Capitaine Smith ne paroît
» autre chose qu'un exemple de leur *Huscan-*
» *navvement*. (Ce mot répond à celui d'*Initia-*
» *tion*,) & il ne s'est trompé sur quelqu'une
» des circonstances, que parce qu'alors cet-
» te cérémonie lui étoit tout-à-fait incon-
» nuë.
» On ne la célébre d'ordinaire qu'une fois
» en quatorze, ou en seize années, à moins
» que leurs jeunes hommes ne se trouvent plus
» souvent en état d'y être admis. C'est une
» discipline par laquelle tous leurs jeunes
» hommes doivent passer, avant qu'ils soient
» reçûs au nombre des grands Hommes, ou
» des *Cocharouses* de la Nation ; au lieu que
» s'il en faut croire le Capitaine Smith, ils
» n'étoient mis à part que pour suppléer à
» l'ordre de la Prêtrise. Voici de quelle ma-
» niére on *huscanawe*.
» Les Gouverneurs de la Ville choisissent
» les jeunes hommes les mieux faits, & les
» plus éveillez qu'il y ait, & qui ayent amas-
» sé quelque bien par leurs voyages, & à la
» chasse, pour être *huscanawés* ; en sorte que
» ceux qui refusent cette épreuve, n'oseroient
» demeurer avec leurs Compatriotes. On fait
» d'abord quelques-unes de ces folles céré-
» monies que le Capitaine Smith a rappor-
» tées : mais la principale est la retraite de

» ces jeunes hommes dans les Bois, où on
» les enferme plusieurs mois de suite, sans
» qu'ils y ayent aucune societé, ni d'autre
» nourriture, que l'infusion ou la décoction
» de quelques racines qui bouleversent le
» cerveau. En effet ce breuvage, qu'ils ap-
» pellent *Wisoccan*, joint à la sévérité de la
» discipline, les rend fous à lier, & ils con-
» tinuënt dans ce triste état dix-huit ou vingt
» jours; on les garde enfermez dans un en-
» clos bien fort, fait exprés pour cet usage,
» & dont j'en vis un en l'année 1694. qui ap-
» partenoit aux Indiens de Paumaünkie. Il
» avoit la figure d'un pain de sucre, & il
» étoit ouvert par-tout en guise de treillis,
» pour donner passage à l'air. Il n'y avoit pas
» encore un que treize mois jeunes hommes y
» avoient été *buscanawés*, & qu'on les avoit
» mis en liberté; d'ailleurs on débite à cette oc-
» casion, que ces pauvres malheureux boivent
» tant d'eau du fleuve Léthé, qu'ils en perdent
» le souvenir de toutes choses, de leurs pa-
» rens, de leurs amis, de leur bien, & même
» de leur Langue. Lorsque les Medecins trou-
» vent qu'ils ont assez bû de ce *Wisoccan*, ils
» en diminuënt peu à peu la doze jusqu'à ce
» qu'ils les ayent ramenez à leur premier
» bon sens. Mais avant qu'ils soient tout-à-
» fait bien rétablis, ils les conduisent à leurs
» différentes Villes. Aprés avoir essuyé une si
» cruelle fatigue, ces jeunes hommes n'osent
» pas dire qu'ils se souviennent de la moin-
» dre chose, dans la crainte qu'on les *busca-*
» *naweroit* une seconde fois; & alors le trai-
» tement est si rude, qu'il n'en échappe gue-
» res la vie sauve. Il faut qu'ils deviennent
» sourds & muets, & qu'ils apprennent tout
» à nouveaux frais. Je ne sçais si leur oubli

» oubli eſt feint ou réel ; mais il eſt ſûr qu'ils
» ne veulent rien connoître de ce qu'ils ont
» ſçû autrefois, & que leurs Gardiens les
» accompagnent juſqu'à ce qu'ils ayent tout
» appris de nouveau. C'eſt ainſi qu'ils re-
» commencent à vivre aprés être morts en
» quelque maniére, & qu'ils deviennent
» hommes en oubliant qu'ils ayent jamais
» été enfans. Si quelqu'un d'eux vient à mou-
» rir dans ce cruel exercice, je m'imagine
» qu'alors la fable d'Okée, que Smith rap-
» porte, ſert d'excuſe pour le cacher; car,
» dit-il, Okée devoit avoir ceux qui lui tom-
» boient en partage, & l'on diſoit que ceux-
» là avoient été ſacrifiez.

» Ma conjecture eſt d'autant plus proba-
» ble, que je ſçais de certitude qu'Okée n'a
» pas toûjours part à chaque *huſcanawement*.
» En effet, ſi les Indiens de Paumaünkie ne
» ramenérent pas deux de leurs jeunes hom-
» mes de cette cruelle cérémonie, qu'ils fi-
» rent en l'année 1694. D'un autre côté,
» les Appamatuks (ci-devant une puiſſante
» Nation, mais qui eſt aujourd'hui bien af-
» foiblie) ramenérent toute la jeuneſſe qu'ils
» avoient envoyée en 1690. à ce terrible ap-
» prentiſſage.

» La peine, que les Gardiens de ces jeu-
» nes gens ſe donnent, eſt ſi extraordinaire,
» & ils doivent obſerver un ſecret ſi reli-
» gieux durant tout le cours de cette rude
» diſcipline, que c'eſt la choſe du monde
» la plus méritoire de ſe bien acquitter de cet-
» te Charge, & le moyen le plus ſûr de par-
» venir aux plus grands emplois du Païs,
» dés la prémiére diſtribution qui s'en fait;
» mais auſſi peuvent-ils compter ſûrement
» d'être bien-tôt expédiez à l'autre monde,

» si par legéreté, ou par négligence, ils man-
» quoient tant soit peu à leur devoir.

» J'ai remarqué d'ailleurs, que ceux qu'on
» avoit *buscanawés* de mon temps, étoient
» de beaux garçons bien tournez, pleins de
» feu, de l'âge, de quinze à vingt ou vingt-
» cinq ans, & qui passoient pour riches. Ce-
» la me faisoit croire d'abord, que les vieil-
» lards avoient trouvé cette invention pour
» s'emparer des biens de la jeunesse, puis-
» qu'en effet ils les distribuënt entre eux,
» où ils les destinent à quelque usage public,
» & que ces jeunes hommes sont réduits à
» brusquer de nouveau la fortune.

» Les Indiens abhorrent cette pensée, &
» ils prétendent qu'on n'employe un reméde
» si violent, que pour délivrer la jeunesse
» des mauvaises impressions de l'enfance, &
» de tous les préjugés qu'elle contracte avant
» que leur raison puisse agir. Ils soûtiennent,
» que mis alors en pleine liberté de suivre
» les loix de la nature, ils ne risquent plus
» d'être les dupes de la coûtume ou de l'é-
» ducation, & qu'ils sont plus en état d'ad-
» ministrer également la justice, sans avoir
» aucun égard à l'amitié, ni au parentage.

L'application de ce qui est contenu dans le fonds de cette narration, à ce que j'ai déja dit ci-dessus, est si naturelle & si aisée, que je crois devoir la laisser faire au Lecteur. Je dirai seulement, que l'Auteur en nous représentant parmi ces Sauvages, des Villes, des Gouverneurs, de Grands emplois, & de grands biens, s'éloigne beaucoup de l'idée qu'on en devroit donner; leurs Villes n'étant que de misérables Bourgades, leurs Gouverneurs que des Chefs peu distinguez du reste du peuple, & leurs grandes biens

qu'une pauvreté générale, qui se fait sentir en tout.

D'ailleurs, si c'est une loy générale que tous doivent être initiés ou *huscanawés* sans exception, ainsi qu'il le dit, n'y a-t'il point de contradiction à assurer, comme il fait, que les Gouverneurs choisissent les mieux faits & les plus riches? Il pourroit aussi s'être trompé, en confondant avec la sienne, la Relation du Capitaine Smith, où il est parlé d'une cérémonie, laquelle ne concernoit que ceux qui étoient destinez pour suppléer à l'Ordre de la Prêtrise. Car, quoique la loy de l'Initiation soit générale, il peut fort bien, & il doit même y avoir quelque distinction, selon les différens Etats des Initiés, telle qui se trouve chez les Caraïbes, sous le nom desquels je comprens tous les Peuples Barbares de l'Amérique Méridionale, dont les mœurs sont par-tout assez semblables, & différent en trés-peu de chose.

Initiations des Caraïbes.

On trouve des vestiges des Initiations parmi les Caraïbes, accompagnées de jeûnes trés-rigoureux, & d'autres épreuves extraordinairement difficiles à soûtenir, pour les filles & pour les garçons, qui entrent dans l'âge de puberté; pour admettre un jeune homme au rang des Guerriers; pour faire passer un Guerrier dans l'ordre des Capitaines; pour l'installation d'un Chef Général, & pour l'inauguration des Devins. Il est fâcheux que les Auteurs ne nous ayent donné de toutes ces choses qu'un détail grossier & imparfait. On ne laisse pas d'y reconnoître un caractére de Religion, mais dont il ne

reste plus néanmoins qu'une vaine ombre.

J'ai déja parlé des Purifications des personnes du sexe au temps de leurs ordinaires, & j'ai déja insinué que la premiére fois que cela leur arrive, elles commençoient à entrer dans les épreuves des Initiations. * Thevet, qui a été lui-même le témoin de toutes ces épreuves, nous donne un détail de ce qui se passe à cette occasion parmi les Peuples du Brésil. Je rapporterai ici en substance ce qu'il en dit.

Initiation des filles adultes.

Ce n'est pas sans sujet qu'on a donné, dit-il, à cette premiere purgation, un nom qui signifie *Peur échuë ou advenuë*; car les filles ont véritablement raison d'apprehender ce terrible moment, qui est comme le signal d'un véritable martyre pour elles. On commence donc par leur brûler les cheveux, ou par les leur couper avec une dent de poisson, le plus prés de la tête que cela se peut. Aprés cela on les fait tenir debout sur une pierre platte, qui leur sert de grez pour travailler leur porcelaine, & pour polir les pierres vertes, dont ces Nations font divers ornemens; & avec une dent d'Acouti, on leur tranche la chair depuis le haut des épaules jusqu'au dos, faisant une croix de biais, & plusieurs autres découpures, de maniére que le sang en ruisselle de toutes parts. On s'apperçoit bien de la douleur que ressentent ces pauvres filles par leurs grincemens de dents, & par leurs différentes contorsions; mais la honte les retient, & pas une n'ose laisser échapper un seul cri. On

* *Thevet, Cosmog. Univ. Tom. 2. Liv. 21. p. 946.*

frotte enſuite toutes ces playes avec de la cendre de courge ſauvage, qui n'eſt pas moins corroſive que de la poudre à canon, ou du ſalpêtre; en ſorte que jamais les marques ne s'effacent; aprés quoi on leur lie les bras & tout le corps d'un fil de coton; on leur pend au col les dents d'un certain animal, & on les couche dans leur Hamach, ſi bien enveloppées que perſonne ne peut les voir. Elles y ſont au moins trois jours entiers ſans pouvoir en deſcendre, & paſſent tout ce temps-là ſans parler, ſans boire, ni manger.

Ces trois jours étant expirez, on les fait deſcendre de leur Hamach pour les délier, & on leur fait poſer les pieds ſur ce même grez, où on leur a fait la premiére opération de les inciſer, afin que d'abord elles ne touchent point la terre de leurs pieds. De-là elles ſont remiſes dans leur lit, où elles ſont nourries de quelques racines cuites, & d'un peu de farine & d'eau; ſans qu'elles puiſſent uſer de quelque autre viande, ou de quelque autre breuvage que ce ſoit. Elles ſont dans cet état juſqu'à la ſeconde purgation, aprés laquelle on leur découpe tout le reſte du corps depuis la tête juſqu'aux pieds, d'une maniere encore plus cruelle que la premiére fois. On les remet de nouveau dans leur Hamach, où elles ſont un peu moins génées à la verité pendant le ſecond mois, & où elles font une abſtinence un peu moins auſtére; mais elles ne peuvent encore ſortir, ni converſer avec qui que ce ſoit de la Cabane, & ne s'occupent qu'à filer, & à éplucher du coton. Le troiſiéme mois on les frotte d'une couleur noire, faite d'huile de Jénipat, & elles commencent à ſortir pour aller aux champs.

Quoique * Thevet ne parle point d'instruction, il y a cependant apparence que c'est pendant ce temps-là qu'on les instruit du fonds de leur fausse créance. Cet Auteur ajoûte, qu'un vieux Portugais, qui étoit du nombre de ceux qui avoient découvert les prémiers ce Païs-là, lui avoit dit qu'ils avoient tâché d'ôter cette superstition à ces Peuples; mais que les Pagés, ou Devins, ayant été consultez, s'y étoient opposez fortement, en disant, que s'ils cessoient d'observer cette coûtume, *Maire Monan* les feroit tous périr. *Maire Monan* est le nom qu'ils donnent à un Estre, auquel ils attribuënt à peu prés les mêmes perfections que nous donnions à Dieu, qui n'a, disent-ils, ni commencement, ni fin : qui a créé le Ciel, la Terre, & toutes choses; mais qui pourtant s'est incarné, & changé en Enfant pour soulager par ses enseignemens la nécessité de son Peuple.

Le même Auteur † parle d'une autre cérémonie de Religion pratiquée à la Floride, laquelle paroît avoir été instituée dans le même esprit, & interesser les jeunes filles de la même maniére. Les Floridiens, ont, dit-il, » des Fêtes qu'ils célébrent en certains » temps, avec des cérémonies fort étranges. » Le lieu où se fait la Fête, est un grand circuit de terre bien uni, fait en rond, prés » de la maison du Roy, de laquelle ceux qui » sont députez pour la solemnité d'icelle, » sortent peints, & emplumez de diverses » couleurs, & s'acheminent jusqu'au dit lieu. » Là, où étant arrivez, ils se rangent en ordonnance, & suivent trois autres, lesquels

* *Thevet, Cosmogr. Univ. tom. 2. Lib. 21. p. 913. & 918.*
† *Thevet, Cosmogr. Univ. Liv. 23. ch. 1. p. 1004.*

ſont différens à eux, tant en peintures, qu'en façons de faire. Chacun de ces trois porte une Tabouraſſe en ſon poing, lorſqu'ils commencent à entrer au milieu du rond, leſquels danſant & chantant fort piteuſement, ſont ſuivis des autres, qui leur répondent. Mais aprés qu'ils ont chanté, danſé, & tournoyé ce rond par trois fois, ils ſe prennent à courir par le milieu des épaiſſes forêts, tout ainſi que des chevaux débridez: Et lors les femmes continuënt tout le reſte du jour en pleurs ſi triſtes & lamentables, que rien plus; & en telle furie elles ſaiſiſſent les bras des jeunes filles, leſquels elles inciſent fort cruellement avec des écailles de moules bien aiguës; de ſorte que le ſang en découle, lequel elles aſpergent en l'air avec une branche ou rameau d'arbre, s'écriant *Hé Toya! Toya! Toya!* par trois fois. Ces trois qui commencent la Fête, ſont nommez *Iaonas*, & ſont comme les Prêtres ou Sacrificateurs, auſquels ils ajoûtent foy & créance, partie, pour autant que de race ils ſont ordonnez aux ſacrifices, & en partie auſſi, d'autant qu'ils ſont ſi ſubtils Magiciens, que toute choſe égarée, eſt incontinent recouverte par leur moyen. Au bout de deux jours, ceux qui s'en ſont ainſi fuïs parmi le Bois, retournent en la place: puis étant arrivez, ils commencent à danſer d'une gayeté de cœur, & à réjoüir leurs peres, leſquels pour leur antiquité trop grande, ou bien pour leur naturelle indiſpoſition, ne ſont appellez à cette Fête. Les danſes finies, ils ſe mettent à manger d'une avidité ſi grande, qu'ils ſemblent plûtôt dévorer la viande que la manger; d'autant que le jour de

» la Fête, ni les deux jours en ſuivant qu'ils
» ſont dedans les Bois, ils ne boivent, ni ne
» mangent choſe du monde.

Jean * de Leri parle d'une maniére vague & génerale de ces cruelles inciſions, qu'on fait dans le Bréſil aux filles qui entrent dans l'âge de puberté, dont il a même été le témoin; mais n'ayant pas apperçû le motif de Religion, qui a été le principe & l'origine de cette cérémonie, il ſe perſuade qu'elle eſt pratiquée comme un remède naturel, qui peut les délivrer entiérement de ces ſortes d'infirmités pour leſquelles elle paroît avoir été inſtituée. Mais il eſt dans l'erreur ſur ce point; & n'en ayant pû deviner la raiſon véritable, il en a imaginé une, qui n'eſt pas même vraiſemblable.

C'eſt au même âge de puberté qu'on donne les brodequins aux filles des Caraïbes des Antilles, ce qu'on peut apeller un vrai ſuplice, & qu'on leur perce les oreilles auſſi-bien qu'aux garçons. J'ai vû le détail de cette cérémonie dans un manuſcrit d'un P. Jéſuite Miſſionnaire des Iſles; mais n'ayant pû r'avoir ce manuſcrit; quand j'ai voulu en faire un Extrait, je ne puis en dire davantage.

† Le Miniſtre Rochefort donne la Relation qui ſuit, de la maniére d'admettre un jeune homme dans le Corps des Guerriers.

Initiation d'un Guerrier.

„ Avant que les jeunes gens ſoient mis au
„ rang de ceux qui peuvent aller à la guerre,
„ ils doivent être déclarez ſoldats en preſence
„ de tous leurs parens & amis, qui ſont con-

* *Leri, hiſt. du Bréſil, ch.* 17.
† *Rochefort, hiſt. Morale des Antilles, p.* 508.

„ viez d'assister à une si solemnelle cérémo-
„ nie. Voici donc l'ordre qu'ils observent en
„ ces ocasions. Le Pere qui a auparavant con-
„ voqué l'assemblée, fait seoir son fils sur un
„ petit siége, qui est posé au milieu de sa
„ Case, ou du Carbet; & aprés lui avoir re-
„ montré en peu de paroles, tout le devoir
„ d'un généreux soldat Caraïbe, & lui avoir
„ fait prometre qu'il ne fera jamais rien qui
„ puisse flétrir la gloire de ses Prédécesseurs,
„ & qu'il vengera de toutes ses forces l'an-
„ cienne querelle de leur Nation, il saisit par
„ les pieds un certain oyseau de proye qu'ils
„ apellent *Mansfenis* en leur Langue, & qui
„ a été préparé long-tems auparavant pour
„ être employé à cet usage, & il en déchar-
„ ge plusieurs coups sur son fils jusqu'à ce
„ que l'oiseau soit mort, & que sa tête soit
„ entiérement écrasée. Aprés ce rude traite-
„ ment, qui rend ce jeune homme tout é-
„ tourdi, il lui * scarifie tout le corps avec
„ une dent d'Acouti; & pour guérir les cica-
„ trices qu'il a faites, il trempe l'oiseau dans
„ une infusion de grains de piment, & il en
„ frotte rudement toutes ses blessures; ce qui
„ cause au pauvre patient une douleur trés-
„ aiguë & trés-cuisante : mais il faut qu'il
„ souffre tout cela gayement sans faire la
„ moindre grimace, & sans témoigner aucun
„ sentiment de douleur. On lui fait manger
„ ensuite le cœur de cet oiseau, & pour la
„ clôture de l'action, on le couche dans un
„ lit branlant, où il doit demeurer étendu de
„ son long, jusqu'à ce que ses forces soient
„ presque toutes épuisées à force de jeûner:
„ aprés cela il est reconnu de tous pour sol-

* *Scarifier*, est un terme de Chirurgie qui signifie, dé-
couper, taillader.

„ dat, il ſe peut trouver à toutes les aſſem-
„ blées du Carbet, & ſuivre les autres dans
„ toutes les guerres qu'ils entreprennent con-
„ tre leurs ennemis.

* Le Sieur Biet, dans ſon Voyage de la France Equinoxiale en l'Iſle de Cayenne en l'année 1652. parle ainſi de la maniére de faire un Capitaine parmi les Galibis, qui ſont les Caraïbes de la Terre-Ferme.

Initiation d'un Capitaine.

„ Premiérement celui qui veut être fait
„ Capitaine, vient d'abord dans ſa Caſe
„ avec une rondache ſur la tête, baiſſant les
„ yeux ſans regarder, & parler à perſonne &
„ ſans en rien témoigner même à ſa femme
„ ni à ſes enfans. Il ſe va mettre dans un coin
„ de la Caſe juſqu'à ce qu'on lui ait fait un
„ petit retranchement, comme une priſon,
„ où à peine ſe peut-il remuer. On lui pend
„ ſon lit au haut de la Caſe, afin qu'il ne par-
„ le à perſonne. Il ne ſort de ce lieu que pour
„ aller à ſes néceſſitez, & pour ſubir les ru-
„ des épreuves que lui font reſſentir les au-
„ tres Capitaines ſes voiſins.
„ Secondement, on lui fait garder un jeû-
„ ne trés-rigoureux pendant ſix ſemaines,
„ que les Chrétiens auroient bien de la peine
„ à faire pour l'amour de Dieu. On ne lui
„ donne qu'un peu de millet boüilli, & bien
„ peu de caſſave, de laquelle il ne mange
„ que le milieu. Pendant ce tems là, les Ca-
„ pitaines voiſins le viennent viſiter ſoir &
„ matin, ils le font venir devant eux, lui
„ repreſentent avec leur éloquence naturelle,
„ que s'il veut parvenir à la gloire de Capi-

* *Liv. 3. chap. 10. p. 376.*

taine où il aſpire, il doit être courageux, & qu'il doit ſe comporter généreuſement dans toutes les rencontres où il ſe trouvera parmi ſes ennemis ; qu'il ne doit craindre aucun danger pour ſoûtenir l'honneur de ſa Nation, & pour prendre vengeance de ceux qui ne manquent pas de les maltraiter, quand ils les ont pris en guerre, &c.

Cette Harangue, qu'il a écoutée attentivement, étant finie, on lui fait reſſentir combien il souffriroit s'il étoit pris par leurs ennemis, par le moyen des coups qu'ils lui donnent à l'heure-même. Il ſe tient debout au milieu du Carbet les mains ſur la tête. Chaque Capitaine lui décharge ſur le corps trois grands coups d'un foüet, qui n'eſt pas moindre que le foüet d'un Cocher. Il eſt fait de racines de palmiſte, les jeunes gens ſont employez durant ce temps-là à les faire. Il ne reçoit que trois coups d'un même foüet, de ſorte qu'il en faut un pour chaque Capitaine, & ainſi il en faut beaucoup. L'on fait cela deux fois le jour pendant ſix ſemaines. Il eſt frapé en trois endroits de ſon corps : le premier coup autour des mammelles : le ſecond au milieu du ventre, & le troiſiéme environne les cuiſſes ; & comme ces coups ſont donnez avec grande roideur, & de toute la force, chaque coup environne le corps, & en fait ruiſſeler le ſang à groſſes goutes ; pendant lequel temps il ne faut pas que le Capitaine prétendant ſe remuë tant ſoit peu, & donne aucun ſigne de la douleur qu'il ſouffre. Si le nombre des Capitaines eſt grand, ce ſont autant de bras tous frais, qui ont de la force pour lui faire ſentir de furieuſes atteintes. Aprés avoir

» été ainsi traité, il se retire dans sa Case-
» matte, se couche dans son lit, au haut du-
» quel on met tous les foüets, desquels il a
» été foüetté, pour marque de son Trophée.
» Les six semaines de cette prémiére & trés-
» rude épreuve, dans laquelle il a fait paroî-
» tre une constance admirable, étant passées,
» on lui en prépare une autre, capable de fai-
» re mourir les plus forts & les plus robustes.
» Pour le mettre dans cette épreuve, on fait un
» grand vin, (c'est-à-dire un festin à boire)
» auquel, au jour préfix, tous les Chefs de
» la Contrée viennent avec leur équipage;
» tous en bonne conche & bien parez. Ils
» mettent pied à terre devant l'habitation.
» Etant tous arrivez en vüë de la Case, ils se
» mettent dans les buissons ou halliers, où
» tous ensemble ils font des cris & des hurle-
» mens horribles, puis ils entrent dans la
» Case, ayant tous la fléche sur l'arc. Ils vont
» prendre le Capitaine prétendant, déja tout
» extenué, à cause du jeûne exact qu'on lui a
» fait faire, & des coups de foüet qu'on lui
» a fait ressentir; ils l'apportent dans son lit
» qu'ils attachent à deux arbres, & d'où ils
» le font lever. On l'encourage comme au
» commencement; & pour éprouver s'il sera
» courageux, chacun des Chefs lui donne
» un coup de foüet de toute sa force. Il se
» remet dans son lit, & on amasse quantité
» d'herbes trés fortes & trés-puantes qu'ils
» mettent autour de son lit. On y met le feu,
» en sorte qu'il ne le touche pas, mais qu'il
» en sente seulement la chaleur. La fumée de
» ces herbes puantes, avec la chaleur du feu;
» lui fait souffrir d'étranges maux, il est à
» demi-fol dans son lit où il demeure con-
» stamment, il y tombe dans des pâmoisons

si grandes, que l'on diroit qu'il est mort. Quand on le voit dans cet état, on lui donne à boire pour le faire revenir à soi. Etant revenu, on l'exhorte derechef à être courageux, on redouble son feu qui dure beaucoup de tems.

Pendant que ce pauvre misérable est dans ces souffrances, les autres boivent,& mangent comme des pourceaux ; & le voyant enfin presque mort, ils lui donnent un étrange remede pour le faire revenir à lui. Ils lui font un collier & une ceinture de palmiste, qu'ils remplissent de gros fourmis noirs, dont la piqueure d'un seul se fait ressentir trois ou quatre heures. On lui met ce collier & cette ceinture, qui le fait bien-tôt revenir, à cause des cuisantes douleurs que cela lui fait souffrir. Il se leve, & quand il est debout, on lui verse un canari plein de *Palinot*, qui est une de leurs boissons, sur la tête, au travers d'un *manaré*, ou crible du païs. Il se va aussi-tôt laver dans la plus prochaine fontaine ou riviére ; & étant rentré dans sa Case, il se remet derechef dans sa retraite, & afin que tous les enfans de la Case, & tous ceux qui en sont, se souviennent de cette cérémonie, on les foüette tous sans exception, sans épargner même les femmes, si elles ne s'enfuïent bien promptement.

On fait recommencer au Capitaine prétendant un nouveau jeûne, mais non pas si rigoureux que le premier ; car quelqu'un des Capitaines ses voisins a soin de lui aller tuer quelques petits oiseaux. Le temps de ce jeûne étant expiré, il est proclamé Capitaine ; on lui baille un arc tout neuf, & des fléches, avec tout ce qui lui est nécessaire.

Ce n'est-là cependant encore qu'un petit Capitaine ; car pour être un grand Chef, il faut des épreuves bien plus rigoureuses, que le Sieur Biet a ignorées, que le Sieur de Rochefort n'a fait qu'éflcurer imparfaitement, & que j'ai tirées des Lettres * du Pere de la Neuville Jésuite, lequel ayant demeuré quelque temps dans l'Isle de Cayenne au voisinage de ces Peuples, a été à portée d'avoir de bons Mémoires de leurs mœurs. Voici ce qu'il en dit.

Initiation d'un Capitaine Général.

» Le Gouvernement des Gayanois est mo-
» narchique. Ils n'ont qu'un Chef auquel
» ils obéïssent aveuglément. C'est ordinai-
» rement le plus ancien de la Nation qu'on
» choïsit, si d'ailleurs il a toutes les qualités
» nécessaires pour soûtenir cette dignité,
» c'est-à dire, s'il a de la valeur, de la force,
» de l'adresse ; s'il est actif, laborieux, sobre,
» patient, fécond en ressources & en strata-
» gêmes ; enfin s'il connoît le païs, & s'il
» sçait les chemins qui conduisent chez tou-
» tes Nations. Le plus ancien manque-t'il
» de ces qualités, ils en choïsissent un autre,
» qu'ils éprouvent par un rude Noviciat,
» pour s'assurer qu'il est tel qu'ils le souhai-
» tent. Ils commencent d'abord par le faire
» jeûner plus de neuf mois d'une maniére
» trés-rigoureuse, ne lui donnant par jour
» qu'autant de mil qu'il en peut contenir
» dans sa main. Ils lui font porter des far-
» deaux énormes : ils l'obligent de faire sen-
» tinelle presque toutes les nuits à l'entrée

* *Lettre du P. de la Neuville : Mémoires de Trévoux Mars 1723.*

14.

Tom. II. Pag. 20.

Ce
Capi
faut
le Si
chef
& qu
Neu
que
ge d
bons
qu'il

» I
» na
» il
» re
» ch
» n
» c'
» de
» pa
» gi
» ſç
» te
» de
» q
» p
» te
» je
» ti
» c
» c
» d
» t

Ma

du Carbet : ils envoyent des Députez à la découverte, ou chez les Nations voisines, puis à leur retour ils contraignent le Prétendant d'aller sur les traces des Députez afin de l'accoûtumer à connoître toutes les routes. Il n'est point de borne ou de fontaine un peu marquées, dont il ne doive sçavoir la situation, prêt de le prouver en y portant une branche cassée au premier ordre. Enfin il doit avoir en tête la Géographie naturelle de tout son païs. Pour le familiariser à la douleur, on l'enterre souvent jusqu'à la ceinture dans une fourmiliére pleine de ces grosses fourmis, dont la piqueure donne des fiévres de vingt-quatre heures aux François, & on l'y laisse un temps considérable ; d'autrefois on se contente d'enchâsser trois ou quatre cens de ces fourmis dans des feüilles, de maniére que leur tête passe d'un côté, & le corps de l'autre ; on coût toutes ces feüilles animées en guise de colliers, de bracelets, de ceintures, de jarretieres & de couronnes, dont on orne le Roy novice. Je laisse juger avec quelles douleurs. C'est ainsi qu'on le forme à la Royauté.

Quand on le juge assez éprouvé, on fait l'inauguration en cette maniére. Toute la Nation assemblée va chercher le Prétendant, qui est à une lieuë, ou plus, caché sous des feüillages, comme pour faire entendre qu'il fuït les honneurs ; ou bien, comme me l'ont dit deux de ces Rois, afin de lui faire connoître qu'on l'a tiré de la poussiére pour l'élever sur le Trône ; ce qui se confirme par une autre cérémonie : car chacun des assistans va en cadence mettre le pied sur sa tête, aprés quoi on le le-

„ ve, & tous ſe proſternent, & jettent leurs
„ arcs & leurs fléches à ſes pieds. Le Roy à
„ ſon tour met le pied ſur la tête de ſes ſu-
„ jets, puis on le ramene en triomphe au
„ Carbet, où il trouve un grand feſtin pré-
„ paré par les femmes. Avant que de man-
„ ger, il faut qu'il donne encore une preuve
„ de ſon adreſſe, en lançant une fléche dans
„ une taſſe de la groſſeur d'un œuf, attachée
„ ſur le haut du toit. Cela fait, chaque fem-
„ me lui ſert tour à tour une taſſe de *Ouicou*
„ qu'il eſt obligé de boire, afin de montrer
„ qu'il a autant de force pour boire que tren-
„ te hommes, de même qu'il en a eu aſſez
„ pour ſe contenter durant trente jours de
„ la nourriture qu'un homme pourroit aiſé-
„ ment prendre en un ſeul jour. Comme il
„ eſt contraint de vomir ſouvent, ce repas
„ a plus l'air d'une rude queſtion, que d'un
„ feſtin. Du reſte, ſes ſujets l'imitent parfai-
„ tement; & ne ceſſent de boire & de man-
„ ger, que toutes les proviſions ne ſoient
„ épuiſées.

„ La cérémonie finie, le nouveau Capitai-
„ ne eſt cenſé avoir plein pouvoir & entiére
„ autorité ſur toute la Nation, qui ne fait
„ plus rien que par ſes ordres & par ſon
„ mouvement. C'eſt lui qui fait la paix ou
„ la guerre à ſon gré, &c.

On ne doit pas ſe perſuader, que toutes ces rigoureuſes épreuves qu'il faut ſubir chez ces Peuples Barbares pour être admis au rang des Guerriers, des Capitaines, & de Chef général de la Nation, ne ſoient que des coûtumes purement civiles, & des uſa-ges établis par les Légiſlateurs, afin de for-mer le corps aux exercices les plus pénibles, & de rendre l'ame capable des plus hau-

tes entreprises, en la mettant dans la nécessité par ces épreuves volontaires, de se faire un courage à toute épreuve. La Religion en est certainement le principe, comme elle l'étoit dans l'Antiquité pour les soldats de Mithra, pour les Lacédémoniens, qu'on flagelloit devant l'Autel de la Diane Orthie, & pour les Héros, qui se faisoient initier aux Mystéres de Samothrace, ou d'Eleusine. Nous devons juger de ce qui se faisoit chez les Caraïbes, où il y a peu de Religion apparente, par ce qui se pratiquoit pour des sujets semblables au Pérou, & au Mexique, où la Religion étoit si bien marquée, qu'il n'y a peut-être jamais eu de Nations Idolâtres, où la Religion payenne ait été plus en régle.

Quoique je ne me sois pas proposé de traiter des Mœurs des Mexiquains & des Péruviens, lesquelles ont été bien écrites par l'Inca Garcilasso, par Acosta, Lopés de Gomara, Oviédo, Herréra, & plusieurs autres Auteurs Espagnols, je ne laisserai pas de dire ici quelque chose de leurs Initiations militaires, pour montrer que la Religion ayant été le motif de leurs épreuves, on doit aussi se former la même idée de celles, dont j'ai déja parlé.

Initiations des Incas du Pérou.

On n'admettoit à ces Initiations, dans le Pérou, que les enfans de la race du Soleil, c'est-à-dire, les fils des Incas, qui composoient une famille nombreuse, & étenduë dans l'Etat, & qui étant celle des Rois & des Princes de leur sang, devoit aussi se distinguer des familles populaires par des ver-

tus propres de leur origine célefte, & bien fupérieures à celles du commun des hommes.

On les commençoit à l'âge de 15. à 16 ans *, & elles étoient d'une condition abfolument requife pour fortir de l'enfance, pour recevoir les marques honoraires de l'âge viril, & joüir de fes prérogatives, fur-tout pour être habile à porter les armes, & à exercer quelque Charge dans l'Empire. Elles étoient en même temps un Novitiat des plus rigoureux, dans lequel on les exerçoit à fupporter toutes fortes de travaux, & à fe rendre capables de foûtenir toutes les difgraces de la fortune. Il étoit pour ces Novices d'une extrême confequence de fortir de ces épeuves avec honneur ; car fi pendant le cours de cet examen, ils laiffoient paroître de la foibleffe, ou de la lâcheté, il en rejailliffoit fur eux, & fur leurs parens les plus proches, une infamie qui les deshonoroit. Auffi les péres, les méres, les frères, les fœurs, les oncles, & les tantes de ces jeunes gens, ne ceffoient-ils de faire pendant ce temps-là des vœux continuels au Soleil, qu'ils accompagnoient de facrifices, de jeûnes, de mortifications, & de toutes fortes d'exercices de Religion, afin que le Soleil leur donnât la force & le courage néceffaire, pour fournir avec gloire la pénible carriére de ces violentes épreuves.

Chaque année donc ou de deux en deux ans, on faifoit le choix des jeunes Princes, propres à être initiés, & on les mettoit dans une maifon confacrée à cet ufage, fous la conduite de quelques vieillards expérimen-

* *Garcilaffo de la Véga, Comment. Réal. Lib. 6. Cap. 24. 25. 26, 27.*

tez,

tés, qui étoient les maîtres de ces Novices, & qui avoient charge de les éprouver, & de les instruire.

Les épreuves commençoient par des jeûnes de plusieurs jours de suite, pour leur apprendre à souffrir la faim & la soif. On les réduisoit presque à l'inanition, & on ne leur donnoit à certains temps marqués que quelques poignées de bled d'Inde, & de l'eau pure. On doubloit le temps de ces jeûnes, à mesure qu'ils se montroient plus capables de les supporter, & on les leur faisoit pousser aussi loin, que cela se pouvoit presque sans mourir.

De la même maniére qu'on leur avoit appris à dompter le corps par la faim & par la soif, on les accoûtumoit aussi à le matter par les veilles. On les mettoit en sentinelle des dix & douze jours de suite, pendant lesquels les surveillans les visitoient exactement; & si on en trouvoit quelqu'un endormi, on le renvoyoit, en disant, qu'il étoit encore trop enfant pour être admis aux honneurs.

Le temps de ces prémiéres épreuves étant passé, on les exerçoit à la course. On les conduisoit pour cet effet à un lieu sacré parmi eux, d'où cette course commençoit, & se continuoit jusqu'au pied de la Citadelle, laquelle en étoit éloignée d'une lieuë & demie, & où étoit planté un étendard, qui étoit le prix destiné à celui qui arrivoit le premier, qu'on choisissoit aussi pour être à la tête des autres. Les derniers, & ceux à qui le cœur avoit manqué dans la course, étoient notés d'infamie, & renvoyés avec honte. Les parens qui aprehendoient ces sortes d'affronts, couroient avec leurs enfans, ou se plaçoient sur le chemin de distance en distan-

ce, & les excitoient par tous les motifs les plus propres à réveiller en eux les ſentimens de l'honneur.

On leur apprenoit à travailler de leurs mains, à faire tout ce qui étoit néceſſaire pour leurs beſoins, ſur-tout leurs armes, leurs ſouliers, & tout ce qui eſt de l'équipage d'un ſoldat. On leur montroit enſuite à ſe ſervir de ces armes, en les ſtilant à toutes ſortes d'exercices militaires, à lancer le javelot, tirer de l'arc & de la fronde, porter de grands fardeaux, & donner toutes ſortes de preuves, de force, & d'adreſſe.

Souvent on les faiſoit lutter les uns contre les autres. Quelquefois on les diviſoit en deux troupes; on leur faiſoit attaquer & défendre une place, & dans ces ſortes de combats où l'animoſité & l'émulation les excitoient, ils ſe piquoient quelquefois ſi vivement qu'ils ſe faiſoient de cruelles bleſſures, dont il y en avoit qui mouroient.

Quelquefois un de leurs maîtres prenant un bâton à deux bouts, ou une eſpéce de pique, ſe mettoit au milieu d'eux, faiſoit le moulinet, s'eſcrimant avec une vîteſſe & une legéreté incroyable, portant ce bâton ou cette pique, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, juſqu'à leurs yeux, comme s'il vouloit les percer, ou ſur leurs jambes, comme s'il avoit intention de les rompre. Ceux qui baiſſoient tant ſoit peu la vûë, ou qui retiroient le pied, étoient auſſi-tôt mis hors des épreuves; parce qu'on diſoit, que s'ils aprehendoient ſi fort des armes qu'ils ſçavoient bien ne devoir pas leur nuire, ils ne ſçauroient ſoûtenir l'aſpect de celles de leurs ennemis, qui ne cherchent point à porter des coups à faux, & qui ne viſent qu'à ôter la vie.

On exerçoit d'autrefois leur patience, en frapant leurs bras & leurs jambes nuës, avec de grandes branches d'osier, pour voir quelle figure ils feroient en recevant ces coups ; & s'ils y paroissoient trop sensibles, on les rejettoit, en disant, que puisqu'ils ne pouvoient pas souffrir les coups de ces branches si tendres & si fragiles, ils seroient encore moins à l'épreuve des blessures, & des coups violens, qui partiroient de la main de leurs ennemis.

Pendant tout ce Noviciat, on ne les exerçoit pas seulement aux armes, mais on les formoit à toutes les vertus nécessaires pour remplir les différentes Charges de l'Etat ; & on les mettoit en situation de souffrir toutes sortes de besoins & de nécessitez, afin qu'ils eussent éprouvé par eux-mêmes toutes les miséres où étoient exposez les peuples, ausquels ils devoient ensuite rendre justice, & donner le bon exemple.

Les Maîtres de ces Novices leur donnoient tous les jours des leçons, leur representant sans cesse l'honneur qu'ils avoient d'être de la race du Soleil ; ils leur mettoient sans cesse devant les yeux, les vertus & les actions héroïques de leurs Ancêtres, leur Religion, leur pieté, leur amour pour la justice, leur zéle contre le vice, leur valeur contre leurs ennemis, leur clémence & leur douceur pour leurs sujets, leur modération dans le Gouvernement de leur Empire, leur tendresse envers les pauvres, leur libéralité, leur magnificence Royale, comme dignes fils du Soleil, qui répand continuellement ses trésors sur la terre ; & ne se montre que pour faire du bien ; & ils les exhortoient à ne point dégénerer de tant de vertus.

L'héritier présomptif de la Couronne, bien

loin d'être diſpenſé de toutes ces épreuves, étoit traité avec encore plus de rigueur que ſes Connovices ; ils diſoient que c'étoit plûtôt par ſes vertus qu'il devoit mériter de régner, que par un foible droit d'aîneſſe ou d'héritage, qui ne ſupoſoit en lui aucun mérite perſonnel. On le faiſoit coucher ſur la dure, jeûner, veiller, travailler, ſouffrir, comme le moins conſideré d'entr'eux ; on humilioit ſans ceſſe ſon orgüeil, & il étoit toûjours le plus mal vétu, afin que lorſqu'il ſeroit ſur le Trône, & environné de toute la ſplendeur d'un Dieu ſur la terre, il ne mépriſât pas les pauvres ; & que ſe ſouvenant qu'ayant été comme l'un d'eux, il apprit à avoir compaſſion des miſérables, à faire des graces & à mériter le nom de *Huachacuyac*, qu'ils donnoient à leurs Rois ; nom qui ſignifie l'*Amateur, & le Bienfaiteur des pauvres*.

Aprés qu'on avoit fourni la carriére de cette rigoureuſe épreuve, le Souverain leur faiſoit la cérémonie de leur percer les oreilles & les narines. Les principaux Princes de ſa Cour qui l'aſſiſtoient, leur donnoient les autres marques de dignité : ils étoient alors déclarez véritables Incas, ou véritables fils du Soleil ; & cette ſolemnité étoit terminée par des Sacrifices, & par les autres marques de réjoüiſſance, qui ont coûtume d'illuſtrer les plus grandes fêtes.

L'Inca Garcilaſſo, de qui j'ai tiré la ſubſtance de tout ceci, dit qu'il avoit vû faire la plûpart de ces choſes, dont il donne le détail autant qu'il peut s'en ſouvenir ; mais il ajoûte, que ce qu'il avoit vû pratiquer de ſon tems, n'étoit que l'ombre de ce qui ſe paſſoit anciennement, durant la ſplendeur du Régne de ſes Ayeux.

Initiation des Chevaliers au Mexique.

Outre les épreuves que devoient ſubir dans leurs Temples généralement tous les Mexiquains, de l'un & de l'autre ſexe à un certain âge, il y en avoit encore parmi les Nobles pour différens dégrez d'élevation par où ils paſſoient, afin de parvenir juſqu'au Trône du Souverain, dont la dignité étoit éle{ct}ive, & non pas héréditaire. * Ces degrez d'élévation pour les militaires, étoient comme divers Ordres de Chevalerie, ſupérieurs les uns aux autres, & qui étoient diſtinguez par différens noms, & différentes marques, ou habits d'Ordre. Ces Ordres avoient auſſi leurs Initiations; & voici ce que j'en ai pû recuëillir des Auteurs.

† Pour être fait *Tecuitle*, qui étoit l'Ordre de Nobleſſe, le prémier aprés le Roi, il faloit être du ſang des Seigneurs les plus qualifiez de l'Etat, & s'être diſtingué par des actions extraordinaires. Celui qui aſpiroit à cet honneur, s'y préparoit de longue main, & faiſoit avertir de ſon deſſein, trois ans auparavant, tous ſes parens, tous ſes amis, tous les Seigneurs, & *Tecuitles* de ſa Province.

Tous étant aſſemblez, & les augures ayant été pris pour le choix d'un jour heureux, tout le peuple accompagnoit le Proſelyte au Temple le plus ſuperbe de la Ville, où étoit révérée la plus célébre Divinité du païs, qui étoit, ſelon le témoignage de § Solis, le

* *Acoſta, Hiſt. Moral. de las Indias, cap. 26.*

† *Lopez de Gomara, Hiſt. Gener. Lib. 2. cap. 78.*

§ *De Solis, Conquiſta de la nueva Eſpagna, Lib. 3. cap. 13. page 230.*

Dieu des Armées. Les parens, les amis, & les Seigneurs invitez, le conduisoient pardessous les bras, lui faisoient monter l'escalier du Temple jusqu'à l'Autel, où il se mettoit dans la posture que demandoient la pieté, l'humilité & la patience. Le Grand-Prêtre alloit se presenter à lui, lorsqu'il étoit dans cet état, & avec un os pointu de Tigre, ou bien un ongle d'Aigle, il lui perçoit le nez de plusieurs petits trous, où il mettoit quelques morceaux d'ambre noir, pour empêcher les chairs de se réjoindre. Il lui faisoit ensuite un discours trés-odieux, où il lui disoit les choses du monde les plus desagréables, les injures les plus atroces; & ne se contentant pas de l'insulter purement de paroles, il le frappoit ignominieusement, & le dépoüilloit tout nud, autant que la bienséance pouvoit le permettre, & que la pudeur n'en fût point blessée.

Le Proselyte, ainsi dépoüillé, se retiroit tout honteux, seul dans une salle du Temple, où il s'occupoit seul à la priére, & à d'autres exercices de Religion, tandis que ceux qui l'avoient accompagné, faisoient un sacrifice dans le goût des Anciens; c'est-à-dire, un festin mêlé de chant, de danses, & d'autres marques de réjoüissance, après lesquelles chacun se retiroit sans dire mot au Novice, qu'on laissoit seul dans sa retraite.

A l'entrée de la nuit, on lui apportoit tout ce qui lui étoit nécessaire pour les quatre jours qu'il devoit y séjourner; quelques haillons grossiers pour se couvrir, un peu de paille, quelques ais pour s'asseoir, des couleurs pour se peindre en noir, des poinçons pour se percer, & pour faire diverses incisions sur son corps; de l'encens, & un en-

censoir pour encenser les Idoles, & on le commettoit à la garde de trois personnes expérimentées pour l'instruire de ce que devoit sçavoir un homme de sa profession. Quelques-uns de ces Novices passoient tout ce temps sans manger, & sans prendre le moindre repos. On leur donnoit néanmoins quelques épis de bled, & un peu d'eau pour se soûtenir dans l'extrême foiblesse. On leur permettoit aussi de dormir, pourvû que ce fût étant assis. Hors des momens marqués, les surveillans leur en faisoient passer l'envie, en les perçant avec des especes d'halênes d'un bois fort pointu, & dont les atteintes étoient fort vives. Vers la minuit, le Novice alloit encenser les Idoles, & leur offroit quelques goutes de son sang; il alloit aussi autour de l'enclos du Temple, & en quatre endroits différens, il creusoit la terre, & y ensevelissoit des cannes de roseau, teintes du sang qu'il avoit tiré de sa langue, de ses mains, de ses pieds, &c.

Ces quatre jours ètant écoulez, il demandoit permission au Grand-Prêtre d'aller continuer ses épreuves dans les autres Temples, & alloit ainsi pendant le cours d'une année de Temple en Temple, où c'étoient toûjours de nouvelles épreuves, sans qu'il eût la liberté, pendant ce temps-là, d'approcher de sa maison, de rendre des visites à ses parens, & d'en recevoir, toûjours obligé de vivre dans la continence, dans la retraite, & dans de continuelles austérités.

Enfin l'année étant révoluë, & un jour heureux ayant été choisi dans leur Calendrier pour achever la cérémonie, les Tecuitles, les Seigneurs, les parens, & les amis du Novice, venoient le prendre, le lavoient, le décras-

soient, & le ramenoient avec pompe dans le Temple où il avoit été conduit la premiére fois. Là, au pied de l'Autel, on le dépoüilloit de ses vieux haillons, on lioit ses cheveux sur la nuque du col avec un cuir rouge, d'où pendoient plusieurs belles plumes; on le couvroit d'un manteau trés-fin, par-dessus lequel on en mettoit encore un autre trés-riche, qui étoit l'habit particulier de l'Ordre; on lui mettoit aussi en main un arc & des fléches; & le Grand-Prêtre faisant un long discours au nouveau Chevalier sur ses obligations, l'exhortoit à prendre des sentimens propres de l'état où il venoit d'être élevé; état, qui le mettant beaucoup au-dessus des hommes du commun, demandoit aussi des vertus, qui ne fussent pas communes, un zéle extraordinaire pour le maintien de la Religion, pour la défense de la Patrie, pour la conservation des siens, & une valeur intrépide pour attaquer les ennemis de l'Empire, ou pour leur résister; devant se montrer à leur égard comme un Aigle, ou comme un Tigre, n'oubliant pas qu'on lui avoit fait l'honneur de lui percer le nez avec les os, & les ongles de ces animaux, afin de lui remettre sans cesse dans l'esprit, qu'il devoit être l'imitateur de leur courage. Il lui changeoit ensuite son nom, & le bénissoit.

La cérémonie se terminoit par un grand sacrifice, ou superbe festin; par des danses, des chansons usitées dans ces sortes de fêtes; par le son des instrumens, & par les acclamations du peuple; aprés-quoi les Seigneurs invitez étoient gratifiez de quelques presens de la part du nouveau Chevalier, & chacun se retiroit chez soi.

Les Initiations des Rois du Mexique.

Les Initiations étoient aussi trés-dures pour ceux qui entroient dans les grandes Charges, comme étoient celle du Souverain de tout l'Empire, des Rois ses tributaires, & des Caciques, ou Gouverneurs des Provinces. Il sufira de raconter succinctement ce qui se passoit à l'égard du Souverain.

Le Royaume du Mexique étant électif *, dés qu'on avoit rendu les derniers devoirs au Roi défunt, les Rois & Princes Electeurs † s'assembloient pour faire choix, parmi les jeunes gens du rang des Militaires, d'un sujet propre à être élevé à cette dignité suprême. Ce choix étant fait, il y avoit deux temps, qui étoient comme deux fêtes marquées, celui de son Election, & celui de son Couronnement.

Au moment même de l'Election, & aprés que celui qui avoit été élû, avoit accepté, on le dépoüilloit presque tout nud, & on le conduisoit au Temple, accompagné d'une grande foule de gens de tous les Ordres du Royaume. Deux Seigneurs lui aidoient à en monter les degrés jusqu'aux Autels. Il étoit précédé des deux Rois premiers Electeurs, revêtus des marques de leurs dignités, & suivi de quelques personnes nécessaires à la cérémonie. Tout le reste se tenoit en bas avec respect. Le Roy étant monté adoroit l'Idole en touchant la terre de l'un de ses doigts, & le baisant. Il se mettoit ensuite devant elle en posture de suppliant.

* *Acosta Lib. 6. cap. 24.*
† *Lopes de Gomara, Lib. 2. cap. 77.*

Le Grand-Prêtre revétu de ses ornemens, accompagné d'un grand nombre de Prêtres, vétus de longues aubes, comme les Prêtres Egyptiens, venoit oindre le corps du Prince élû, & le frottoit d'un jus extrêmement noir; il faisoit aprés cela sur lui quelques aspersions, & lui jettoit sur la tête un manteau semé de têtes de mort; sur ce premier, un second de couleur noire, & sur ce second un troisiéme de couleur bleuë, tous semez de têtes de mort comme le premier: il lui pendoit au col certains lacets rouges, avec d'autres plus petits, ausquels étoient attachez quelques symboles qui avoient tous leur signification mystique. Il lui mettoit aussi sur les épales une phiole pleine d'une poudre, dont l'effet étoit de garantir contre toute sortes d'enchantemens & de sortiléges. Il attachoit à son bras gauche un sachet d'encens, & lui mettoit ensuite à la main droite un encensoir. Le Roy élû se levoit alors, encensoit l'Idole, & s'asseïoit.

Le Grand-Prêtre s'approchant de lui de nouveau, lui faisoit un long discours, & lui faisoit prêter serment qu'il maintiendroit la Religion de ses peres, qu'il observeroit les Loix de ses Prédécesseurs; qu'il feroit une guerre vive aux ennemis de l'Etat, & qu'il rendroit la justice à ses sujets. Prenant ensuite un style métaphorique, il lui faisoit promettre qu'il feroit paroître le Soleil toûjours clair & serein; que les nuées ne répandroient leurs pluïes que selon la mesure de la nécessité, & que la terre produiroit ses fruits en abondance.

Le Roy élû, ayant prêté ce serment, se recommandoit aux priéres des Ministres des Dieux, & à celles de tous les spectateurs.

Les mêmes Seigneurs qui l'avoient conduit, le ramenoient au milieu des acclamations du peuple, qui lui ſouhaitoit toutes ſortes de proſpérités, & lui offroit diverſes ſortes de preſens. On le conduiſoit delà dans un appartement du Temple ſéparé, qui lui étoit deſtiné, & où il y avoit un lit prêt, & on l'y laiſſoit ſeul.

Il paſſoit quatre jours dans cette ſolitude, ſans ſortir du Temple, s'occupant à des priéres, des ſacrifices, & d'autres exercices de Religion & de pénitence. Quoi-qu'il lui fût permis de manger de la chair & d'autres mets qui convenoient à ſa dignité, il jeûnoit néanmoins trés-auſtérement; il ſe baignoit trois fois le jour pour s'expier, & une autrefois la nuit, dans une grande cuve d'eau, dans laquelle il faiſoit couler de ſon ſang, qu'il offroit en ſacrifice au Dieu des eaux, aprés lui avoir preſenté de l'encens; il encenſoit auſſi pluſieurs fois les autres Dieux du Temple, leur offrant du pain, des fruits, des fleurs, des aromates, & des pointes ou alênes, teintes du ſang de ſa langue, de ſes narines, de ſes oreilles, & généralement de toutes les parties de ſon corps.

Il y a apparence que c'eſt ce qui ſe paſſoit d'abord à la premiére fête, qui étoit celle de ſon Election, laquelle a été confonduë mal-à-propos par quelques Auteurs, avec celle de ſon Couronnement. Ces quatre jours d'épreuve n'étoient auſſi probablement que le commencement des Initiations du Roi Novice. Le cours de ces Initiations étoit ſans doute beaucoup plus long; & quoi-que les Auteurs ne nous en ayent pas donné de détail, on peut le préſumer de ce que j'ai déja dit des Initiations des Tecuitles, & des paro-

les du Pere Acosta, qui parlant de Monteçuma, dit qu'avant son Couronnement, il passoit la plus grande partie du tems dans un appartement séparé qu'il avoit dans le Temple, où l'on disoit qu'il conversoit familiérement avec son Dieu, semblable en tout, ajoûte son Interpréte Latin, à un *homme Initié*; paroles trés-remarquables. *Plerumque autem in certo quodam Templi Vitzilipuzli loco agebat, ubi, ut fama erat, cum suo Deo conversabatur, initiato per omnia similis.*

* La fête du Couronnement ne se célébroit point qu'aprés que le nouveau Roy, à l'issuë de ses épreuves, eut entrepris quelque expédition heureuse sur ses ennemis; qu'il eut remporté en personne quelque celebre victoire, soûmis quelque Province rebelle, & amené plusieurs captifs en triomphe, qui devoient s'attendre à être immolés pour honorer cette fête.

Le jour de son arrivée, tout le peuple sortoit en foule au-devant de lui. Le Grand-Prêtre d'une part, suivi de tous les Ministres des Autels, les Electeurs & les grands Seigneurs de l'autre, alloient à sa rencontre en ordre de procession. L'air retentissoit cependant des acclamations de joye, & du son des instrumens, au milieu desquels le Monarque victorieux, enflé de ses succès, faisoit son entrée publique, accompagné des gens de guerre, qui conduisoient les prisonniers, & portoient les dépoüilles des ennemis vaincus. Il alloit droit au Temple, où aprés avoir offert le sacrifice, entendu l'éloge de ses belles actions & de sa valeur, on lui donnoit alors solemnellement, & pour la premiere fois, les marques de l'Empire ou de la Dignité Royale. On le revêtoit d'habits trés-précieux; on atta-

* *Paralip. Americæ, In iæ Occid. part.* 12. *folio* 130.

choit à ſes oreilles & à ſes narines des pierres d'nn trés-grand prix; on mettoit dans ſa main droite un eſtoc d'or armé d'une pierre à feu, ſymbole de la juſtice; dans ſa gauche, un arc & des flêches pour ſignifier qu'il étoit l'arbitre de la paix & de la guerre; & ſur ſa tête un ornement, qui n'étoit ni une couronne, ni un diadême, mais une eſpéce de mître, ronde ſur le devant, qui s'allongeoit en arriére, perdant un peu de ſa rondeur, & qui revenoit en pointe vers ſon ſommet. C'étoit le Roy de Teſcuco, qui, comme prémier Electeur, avoit le droit de la lui poſer ſur le front; honneur le plus grand que puiſſe avoir un ſujet. Le Monarque ſe plaçoit alors ſur ſon Trône pour y recevoir les hommages de tous les Ordres de l'Empire, & pour écouter les harangues que lui faiſoient tous les Corps. Le Roy de Teſcuco commençoit à parler le premier. On nous a conſervé dans les hiſtoires la harangue que fit le Prince, qui couronna Monteçuma dernier Roi de Mexique. Elle m'a paru ſi belle, que quoiqu'elle doive allonger cette narration, & peut-être paroître hors d'œuvre; je ſuis perſuadé neanmoins qu'on me ſçaura gré de l'avoir rapportée toute entiére, telle que je l'ai trouvée dans le Pére Joſeph Acoſta de nôtre Compagnie.

* » Jeune Prince, le bonheur qu'a ce Royau-
» me de vous voir monter aujourd'hui ſur le
» Thrône de ſes Souverains, ſe fait bien ſen-
» tir par l'empreſſement avec lequel nous
» avons concouru à vôtre Election, & par la
» joye extrême que le Public en a témoigné.
» Cette joye eſt ſans doute bien fondée, puiſ-
» que les Etats du Mexique ſont ſi vaſtes & ſi
» étendus, que pour gouverner cet Empire,

* *Acoſta, loco citato.*

» qui eſt comme un monde entier, il ne faut » pas moins de force & de courage qu'il s'en » trouve dans vôtre cœur généreux & magnanime : ni moins d'application, de capacité, de ſageſſe, & de prudence que vous » en avez. Je vois bien clairement que le » Tout-puiſſant aime cette Monarchie, puiſqu'il a daigné l'éclairer de ſes plus vives lumiéres, pour faire un choix qui convient » ſi bien à nôtre félicité. Qui peut en effet » raiſonnablement douter qu'un Prince, lequel avant que de regner, avoit percé les » neuf cœurs des Cieux par la vivacité de » ſon eſprit, & par la ſublimité de ſon génie » pour en découvrir les beautés les plus cachées, à preſent qu'il eſt obligé de veiller » au bien de ſes ſujets par les devoirs de la » Royauté, n'ait pas aſſez de pénétration » pour découvrir dans les choſes de la terre » celles qui pourroient leur être utiles ? Qui » pourroit croire que la grandeur d'ame que » vous avez fait paroître en tant d'occaſions » ſignalées, ſe rallentit à préſent qu'il eſt néceſſaire plus que jamais de faire briller, & » qu'elle ne ſe manifeſtera pas au contraire » avec bien plus d'éclat que par le paſſé ? » Qui ſe perſuadera que, pendant le regne » d'un Prince ſi juſte & ſi magnifique, la veuve & l'orphelin puiſſent manquer de protection & de ſoulagement ? Qui eſt-ce qui » s'imaginera que la grandeur de cette Monarchie ne doive pas monter avec vous au » plus haut point de ſa gloire, puiſque le » Créateur a raſſemblé en vous tant de perfections, qu'à vous voir ſeulement, on ſe » perſuade qu'on y eſt déja parvenu.

» Felicitez-vous donc, Peuples heureux, » d'avoir un Roi, qui ſera la colomne & l'ap-

» puy de cet Etat, qui vous tiendra lieu de
» Tuteur & de Pére, & dont le ſein paternel,
» toûjours émû ſur vous, ſera prêt à s'armer
» contre tout ce qui pourroit troubler la tran-
» quillité de ſes chers enfans, & à leur com-
» muniquer à eux-mêmes tous les tréſors qui
» y ſont renfermez. Vous êtes aſſurez d'avoir
» un Roi, qui ne prendra point occaſion de
» ſon pouvoir ſuprême pour en abuſer, pour
» languir dans un lâche repos, pour faire
» conſiſter ſon bonheur à ſe régaler ſplendi-
» dement, pour ſe livrer aux vices & aux
» plaiſirs. Bien loin de-là, ſoyez convaincu,
» qu'au plus fort de ſon ſommeil, ſon cœur
» attentif à vos beſoins, le réveillera ſouvent
» en ſurſault; & que dans les repas les plus
» ſomptueux cette même attention à vos be-
» ſoins, ſuſpendra en lui le ſentiment du goût
» & de la bonne chére. N'ai-je donc pas raiſon
» de vous féliciter, & de vous exhorter à vous
» réjoüir d'avoir un Roi ſi digne de l'être ?
» Et vous, Prince magnanime, nôtre Souve-
» rain & nôtre maître ayez confiance & bon
» courage ; puiſque le Créateur de toutes
» choſes a chargé vos épaules d'un ſi peſant
» fardeau, ſoyez certain qu'il vous donnera
» les forces néceſſaires pour pouvoir le ſoû-
» tenir; puiſqu'il a été ſi libéral & ſi magni-
» fique à vôtre égard juſqu'à préſent, vous
» pouvez bien vous aſſurer qu'il répandra ſur
» vous ſes dons les plus précieux, & ſes béné-
» dictions les plus abondantes, dans cet Etat
» de la plus haute élevation où il vous a mis ;
» & dont je ſouhaite qu'il vous faſſe joüir avec
» toutes ſortes d'avantages pendant une nom-
» breuſe ſuite de longues & d'heureuſes an-
» nées.

Le Roi ayant entendu ces ſortes d'harari-

gues, répondoit avec majesté, d'une maniére qui faisoit connoître combien il se croyoit peu digne du rang où on l'élevoit ; combien il étoit sensible à l'obligation qu'il avoit à ceux qui l'avoient choisi ; & quelles étoient les dispositions où il étoit de gouverner ses Peuples, selon les Loix de la bonté & de l'équité : aprés-quoi il étoit conduit avec pompe dans son Palais, & de toutes parts on s'abandonnoit à la joye que méritoit une semblable fête.

Initiations de l'ancienne Chevalerie d'Europe.

Tout ce que j'ai rapporté des Initiations des Guerriers chez les Nations barbares & policées de l'Amérique, doit faire concevoir à ceux qui ont quelque idée de l'ancienne Chevalerie des Peuples de nôtre Europe, que les épreuves que devoient subir ceux qui aspiroient à l'honneur d'être faits Chevaliers, étoient à peu prés semblables á celles dont je viens de donner le détail, dans le temps que les Peuples, encore barbares, étoient plongez dans les ténébres de l'Idolâtrie.

Je suis d'autant plus fondé à faire ce parallelle, que du Cange l'a commencé avant moi; * car á l'occasion du Bain où l'on faisoit entrer les Chevaliers avant leur réception, il remarque que Joseph Acosta rapporte que les Prêtres Mexiquains lavoient & purifioient les enfans des Nobles, avant de leur faire la cérémonie de les rendre habiles à porter les armes.

Le même Auteur parlant de cette Chevalerie, dont la Religion étoit certainement le principe, dit aussi, ce que j'ai dit ailleurs

* *Du Cange, Gloss. verb. Miles.*

moi-même de quelques autres usages; sçavoir,
„ que l'Eglise qui a toûjours eu une sage œco-
„ nomie pour ses enfans, lesquels sont enco-
„ re tendres dans la foy, ne croyant pas pou-
„ voir abolir tout d'un coup les coûtumes,
„ dans lesquelles les Peuples nourris dans le
„ sein du Paganisme ont été élevez, s'étoit
„ contentée de purger toutes ces coûtumes de
„ l'esprit de superstition, de tout culte ido-
„ latrique, & se les étoit renduës propres en
„ les sanctifiant. Car, comme je l'ai remar-
„ qué, continuë cet Auteur, en parlant des
„ autres espéces d'adoption, c'est ce qu'elle
„ a fait en particulier par rapport à cette
„ adoption, dont l'alliance se contractoit par
„ la tradition des armes; car l'ayant purifiée
„ de tout rit, & de toute cérémonie payenne
„ & barbare, elle a ordonné que les armes
„ seroient benies par un Prêtre, & que celui
„ qui seroit fait Chevalier, s'étant disposé
„ par les veilles & par les jeûnes à cette ac-
„ tion, seroit ceint de l'épée pendant le tems
„ des saints Mystéres, &c.

Ce rang de Chevalier étoit en si haute esti-
me, que les plus grands Rois & les plus
grands Princes se faisoient honneur de l'être,
& passoient volontiers par toutes les épreuves
nécessaires pour y parvenir. Aujourd'hui
même nos Rois sont armez Chevaliers à la
cérémonie de leur Sacre.

Il semble qu'on démêle dans l'Antiquité
deux sortes de personnes, qui y étoient éle-
vées. Les jeunes gens de la premiére No-
blesse, qui avoient atteint l'âge de 21. an ou
environ, à qui jusques alors il n'avoit pas été
permis de ceindre l'épée, de se trouver à au-
cune bataille, & qui devoient nécessairement

être déclarez hommes * parfaits par les cérémonies militaires, & d'autres qui avoient servi, & porté les armes pour le Prince, ou qui avoient suivi quelque Chevalier renommé pendant le nombre de sept années; ou bien ceux enfin qui s'étoient distinguez par quelque action éclatante: † comme » s'être battu » en combat singulier à toute outrance avec » l'épée tranchant & poignant: avoir jousté » à fer émoulu, & fait vuider les arçons à » son ennemi, ou l'avoir transporté: être » monté le prémier sur une échelle à l'assaut » d'une place: être entré le prémier par la » brêche ou par la mine: avoir sauté le pré» mier dans un vaisseau ennemi, & s'en être » rendu le maître: avoir gagné dans une ba» taille l'Etendart du Général de l'armée en» nemie: avoir fait quelque prisonnier de » grande considération: avoir sauvé la vie » à son Prince, ou à son Général, &c.

Les prémiers étoient connus sous les différens noms d'Infans, Varlets, Damoysels, Bacheliers, & Ecuyers. Non-seulement ils ne pouvoient ceindre l'épée, ou porter les armes; se trouver aux batailles pour y combattre, ou jouster dans les tournois; mais ils ne pouvoient manger à la table des Cheliers, ni se vétir des mêmes couleurs, & étoient obligez de se tenir debout derriére eux. Ils avoient encore des épreuves rigoureuses à subir; & quoiqu'on ignore quelles étoient ces épreuves, il est pourtant certain qu'il y en avoit; car dans le Roman de Per-

* *Lambertus Ardensis apud Cargium, verb. Alapa Militaris* Ei Militatem non repercutiendus dedit alapam, & militaribus eum in virum perfectum dedicavit Sacramentis.

† Vulson de la Colombiere, Théâtre d'honneur, tom. 1. chap. 2.

ceforest * on lit au Liv. 4. où il parle des épreuves aux boucliers & aux bâtons : „ que „ Blanche la Fée faisoit exercer les jeunes Ba-„ cheliers, qui prétendoient à l'Ordre de „ Chevalerie, pour entre tous iceux prendre „ les meilleurs, & les faire battre, puis a-„ prés l'un contre l'autre, pour sçavoir qui „ vaincroit son compagnon, & qui empor-„ teroit le harnois complet qu'elle donnoit au „ mieux faisant. » Il semble néanmoins par-là, que cette épreuve consistoit dans un dur apprentissage qu'on faisoit du métier de la guerre dans des Académies un peu plus austéres, que ne sont celles d'aujourd'hui ; il falloit même s'être distingué dans ces exercices : car on n'élevoit à ce degré d'honneur personne qui ne l'eut bien mérité, † & qu'aprés qu'on avoit donné bien des preuves qu'on en soûtiendroit parfaitement la gloire. Je crois pourtant que toutes austéres que pussent être ces épreuves, l'Eglise les avoit beaucoup mitigées par comparaison, à ce qu'elles étoient avant ce qu'elle en avoit ordonné. Car Ingulphe ¶ parlant de la Consécration des Chevaliers, selon le rit des Chrétiens, dit, » que les Normans, ou les Peuples du „ Nord, avoient cette Consecration en hor-„ reur, & regardoient un Chevalier fait de „ cette sorte, comme un intrus dans l'Ordre „ de Chevalerie, comme un lâche, & comme

* *V. Vulson de la Colomb. Theatre d'honneur. tom. 1. chap. 14. pag. 226.*

† Per arma posse fieri filium, grande inter gentes constat esse præconium, quia non est dignus adoptari, nisi qui fortissimus meretur agnosci. *Senator. Lib. 4. Epist.* 2.

¶ *Ingulphus apud Cangium, loco cit.* Hanc consecrandi Militis consuetudinem Normanni abominantes, non militem legitimum, sed socordem Equitem & Quiritem degenerem deputabant.

„ un homme effeminé, qui avoit degener
„ de l'antique proüesse.

Le Damoysel qui avoit fini le temps de se premieres épreuves, venoit se presenter a Roy, ou bien alloit chercher au loin quelqu grand Prince ou Chevalier de grand renom qui voulut bien *l'adouber Chevalier* lui-même c'est-à-dire, l'adopter. Car le nouveau Chevalier contractoit une alliance & une espéc d'obligation de fils à pere, envers celui qu lui faisoit l'honneur de l'armer, & il dépendoit, sur-tout pendant un certain temps, d ses ordres absolus. C'est pour cela que le Souverains ont sagement ordonné, que leur sujets ne prissent nul engagement d'Ordre d Chevalerie de la main d'aucun Prince étranger, sans leur permission expresse.

A la réception de ces Chevaliers, lorsqu'ell se faisoit pendant la guerre, on se dispensoi de rigueurs du cérémonial, dont on n'observoit que les choses les plus essentielles, sur tout à la veille d'une bataille : mais en plein paix il falloit garder tout l'ordre du cérémonial, lequel étoit fort long, & fort mystérieux.

Les principales de ces cérémonies consistoient dans le bain où le Chevalier entroit ce qui fit donner à ces Chevaliers le nom d Chevaliers du bain ; dans la retraite en chambre noire, où il se mettoit immédiatement aprés à la garde de deux Ecuyers-Gouverneurs qui devoient l'instruire ; dans le jeûne ; l veille d'armes qu'il faisoit dans une Chapelle où il passoit en prieres toute la nuit, qui précedoit sa réception ; dans la confession de se pechés, & la sainte Communion ; dans le serment qu'il faisoit d'être fidelle à Dieu, à sa Religion, à son Prince, & à toutes les Loix le

lus austére de la Chevalerie ; dans la béné-
iction des armes ; le soufflet militaire ; l'ac-
olade ou la colée ; dans les habits d'Ordre,
& dans les armes, dont on les revêtoit de
pied en cap, lesquelles choses avoient toutes
in sens mystique, qui avoit rapport à la Re-
igion, à l'Etat où il entroit, & aux obliga-
ions dont il se chargeoit, sous peine de dé-
gradation & d'infamie.

On trouvera dans du Cange & dans d'au-
res Auteurs, qui ont traité de la Chevalerie
ancienne & de la science Héraldique, le dé-
ail de toutes ces cérémonies, de toutes ces
oix, & la signification de tous ces symboles.
J'en ai dit de reste pour confirmer ce que j'ai
avancé dans le commencement, qu'un des
premiers attributs sous lequel les hommes
avoient rendu des hommages à Dieu, étant
celui du Dieu des armées, ils avoient aussi fait
de la guerre un des grands objets de la Reli-
gion, & un de ses exercices les plus pénibles.
Revenons maintenant à nos Sauvages, & pas-
sons à la considération de leurs Devins, qui
appartiennent plus immédiatement à la Reli-
gion dont ils sont les Interpretes.

* L'Auteur du Voyage de la France Equi-
noxiale nous décrit ainsi la maniére dont les
Caraïbes font un Devin.

Initiation d'un Devin chez les Ameriquains Meridionaux.

„ Celui qui aspire donc à être Piaye, c'est-
„ à-dire, Devin, est prémiérement mis chez
„ un Ancien. Il y demeure fort l'ong-temps
„ pour être instruit de lui, & faire comme
„ son Noviciat, quelquefois l'espace de 10 ans,
„ pendant lesquels il le sert fort exactement.
„ Le Piaye ancien l'observe, pour remarquer

* *Voyage de Cayenne, Liv. 3. ch. 12. p. 385.*

» s'il a en lui les qualités néceſſaires à celui
» qui veut être Piaye. Ils ne l'élévent point à
» cette dignité qu'il ne ſoit âgé de vingt-cinq
» ou trente ans.
» Quand le temps eſt venu qu'on doit le
» mettre dans les épreuves, on le fait pré-
» miérement jeûner avec autant de rigueur
» que le Capitaine, & bien plus; car il ne
» mange que du millet boüilli un an durant,
» & bien peu de caſſave; ce qui les extenuë
» de telle ſorte, qu'ils ſemblent des ſquelet-
» tes, qui n'ont que la peau étenduë ſur les
» os, & deviennent preſque ſans force. Les
» anciens Piayes s'aſſemblent aprés ce long
» jeûne, ſe renferment dans une Caſe, &
» aprennent au Prétendant la façon d'apeller
» le Démon, & de le conſulter. Au lieu
» qu'on foüette le Capitaine prétendant, on
» fait tant danſer celui-ci, qu'il en eſt ſi
» las à cauſe de la foibleſſe que lui a cauſé le
» jeûne, qu'il tombe tout pâmé & évanoüi
» ſur la terre. Pour le faire revenir, on lui
» met des ceintures & des colliers de ces
» groſſes fourmis noires, qui font tant de
» douleur. On lui ouvre la bouche par force,
» dans laquelle on met une eſpéce d'enton-
» noir, dans lequel on jette plein un grand
» vaiſſeau de jus tiré de Tabac. Cette étrange
» médecine le fait aller haut & bas, & lui fait
» vuider le ſang. Cela dure pluſieurs jours.
» Aprés des remédes ſi violens, des jeûnes
» ſi rigoureux, il eſt fait Piaye, & a la puiſ-
» ſance de guerir les maladies, & d'évoquer
» le Diable. Mais afin qu'il le faſſe comme il
» faut, on lui ordonne un jeûne de trois ans.
» La premiére année il mange du millet &
» du pain. La ſeconde il mange quelques Cra-
» bes avec ſon pain; & la troiſiéme il mange
» quelques petits oiſeaux. Ils ſont ſi exacts à

garder ces jeûnes, qu'encore que les autres boivent dans leurs vins & assemblées, & fassent bonne chére, ceux-ci n'en boivent pas un coup davantage, ayant l'opinion que s'ils rompoient leur jeûne, ils n'auroient aucun pouvoir sur les maladies, ni sur les Diables pour les faire venir.

.... Ces misérables Médecins sont obligez de s'abstenir de tems en tems de certaines choses, & de boire souvent cette rude potion de Tabac. Ils en boivent quelquefois autant qu'un grand yvrogne peut boire de vin. Leur estomach, sans doute, s'accoûtume à cette sorte de boisson, puisqu'il le peut suporter.

Dans les paroles solemnelles de l'Initiation, les Initiez étoient obligez d'assurer qu'ils avoient bû un certain breuvage apellé *Cyceo, Cyceonem ebibi.* Je ne sçai quel breuvage cela pouvoit être; mais comme il étoit mis au rang des épreuves, je supose avec raison, qu'il devoit être aussi difficile à boire, que le reste étoit difficile à souffrir; & par conséquent que ce breuvage étoit différent de celui dont parle * Athénée sous le même nom, & qui, selon les remarques de Dalechamp ¶ sur cet Auteur, étoit un composé de farine & de vin épais, ou bien un mélange de plusieurs herbes, & selon d'autres, du vin mêlé avec du miel.

Ce qui me porte à en juger ainsi, c'est l'usage de cette boisson de Tabac, laquelle n'est pas particuliére aux Caraïbes, mais qui est commune à toutes les Nations de l'Améri-

* *Ath. Lib. 9. p. 380*

¶ *Dalechamp in notis margin. ad Lib. 9. Athen. pag. 380.* κυκεὸν Potio ex farina & vino crasso : aliis, ex multis herbis : aliis, οἰνόμελι ex vino & melle.

que, chez qui le Tabac passe pour avoir des vertus trés-singuliéres, & qui ont un rapport essentiel avec la Religion.

Cette boisson avoit quelque chose encore de plus affreux chez les Mexiquains; car avec le Tabac ils mêloient des Serpens, des Salamandres, des Lézards, des Araignées, des Chenilles, des Vers, & d'autres insectes venimeux, mais dont le Tabac corrigeoit le poison. Ils réduisoient le tout en cendres, le faisant brûler dans le feu sacré qu'ils entretenoient devant leur Idole, & en faisoient ensuite une liqueur qu'ils conservoient dans leur Temple, & qu'ils apelloient la nourriture des Dieux, leur nectar & leur Ambrosie. * Acosta, qui en donne la Relation, dit qu'ils s'en oignoient, dans la persuasion où ils étoient, que le Tabac qui y dominoit, avoit la vertu d'apaiser les mouvemens desordonnez de la concupiscence de la chair. Ils en bûvoient aussi; & quoi-que cela leur renversât la tête, de maniére à les faire devenir fous, ils croyoient que cela les rendoit propres à l'inspiration divine, & à avoir des visions extatiques.

Les Nations des Moxes, situées dans le Centre de l'Amériqne Méridionale en deçà des montagnes du Pérou & du Chili, apellées les Andes, & les Nations de la Riviére de la Plata, ont aussi des épreuves trés-rudes pour leurs Prêtres ou Devins.

Initiation d'un Devin chez les Moxes & les peuples du Paraguay.

„§ On trouve parmi les Moxes, dit Urbain „de

* *Acosta, Hist. Mor. de Indias, Lib. 5. cap. 26.*

§ *Lettres édifiantes, Relation de la Mission des Moxes Recüeil 10.*

„de Matha Evêque de la Paix, deux ſortes
„de Miniſtres pour traiter les choſes de la
„Religion. Il y en a qui ſont de vrais En-
„chanteurs, dont l'unique fonction eſt de
„rendre la ſanté aux malades ; d'autres ſont
„comme les Prêtres deſtinez à apaiſer les
„Dieux. Les premiers ne ſont élevez à ce
„rang d'honneur qu'aprés un jeûne rigou-
„reux d'un an, pendant lequel ils s'abſtien-
„nent de viande & de poiſſon. Il faut, ou-
„tre cela, qu'ils ayent été bleſſez par un Ti-
„gre, & qu'ils ſe ſoient échapez de ſes grif-
„fes ; c'eſt alors qu'on les révére comme des
„hommes d'une vertu rare, parce qu'on ju-
„ge qu'ils ont été reſpectez & favoriſez du
„Tigre inviſible, qui les a protégez contre
„les efforts du Tigre viſible, avec lequel ils
„ont combattu.

„Quand ils ont exercé long-tems cette
„fonction, on les fait monter au ſuprême
„Sacerdoce. Mais pour s'en rendre dignes,
„il faut encore qu'ils jeûnent une année en-
„tiére avec la même rigueur, & que leur
„abſtinence ſe produiſe au dehors par un
„viſage havre & extenué. Alors on preſſe
„certaines herbes fort piquantes pour en ti-
„rer le ſuc qu'on leur répand dans les yeux ;
„ce qui leur cauſe des douleurs trés-aiguës :
„& c'eſt ainſi qu'on leur imprime le cara-
„ctére du Sacerdoce. Ils prétendent que par
„ce moyen leur vûë s'éclaircit ; ce qui fait
„qu'ils donnent à ces Prêtres le nom de *Ti-*
„*haraugui*, qui ſignifie en leur Langue, *celui*
„*qui a les yeux clairs.*

¶ Celui qui a donné un Voyage aux Indes Occidentales ſous le nom de François Coréal, s'explique ainſi au ſujet des Indiens de Rio

¶ *Voyage aux Indes Occid. ſeconde part. c. 10 pag. 241.*

de la Plata : » pour être Prêtre ou Médecin » parmi eux, il faut avoir jeûné long-temps ; » & souvent ; il faut avoir combattu plusieurs » fois contre les bêtes sauvages, principale- » ment contre les Tigres, & en avoir été » mordu, ou égratigné tout au moins. Aprés » cela on peut obtenir l'Ordre de Prêtrise ; » car chez eux le Tigre est un animal presque » divin, & l'imposition de sa sainte griffe leur » vaut autant, que chez nous le Bonnet » Doctoral reçû à l'Université de Salaman- » que. Ensuite on leur verse sur les yeux le suc » de certaines herbes distilées; & c'est-là l'on- » ction Sacerdotale, aprés laquelle ces nou- » veaux Prêtres sçavent apaiser les esprits de » toutes les choses sensibles & matérielles, » avoir des relations sécrétes avec ces esprits, » & participer à leurs vertus.

Initiations des Peuples Barbares de l'Amérique Septentrionale.

Les Hurons, les Iroquois & les Nations Algonquines ont aussi leurs Initiations qu'ils pratiquent encore. Tout ce que j'en sçai, c'est qu'elles commencent avec l'âge de puberté ; qu'ils se retirent dans les Bois, les jeunes gens sous la direction d'un Ancien ou d'un Devin, & les jeunes filles sous la conduite d'une Matrône. Ils jeûnent pendant ce temps-là fort sévérement ; & tandis que leur jeûne dure, ils se noircissent le visage, le haut des épaules, & de la poîtrine. Ils observent en particulier trés-soigneusement leurs rêves, & en font un raport exact à ceux qui les dirigent. Ceux-ci examinent avec un soin scrupuleux la conduite de leurs disciples, & conferent souvent de ce qui les regarde, ou de ce qui

leur arrive avec les Anciens & les Anciennes, pour statuër sur cela ce qu'ils doivent prendre pour leur *Oïaron*, ou leur *Manitou*, d'où doit dépendre le bonheur de leur vie. Ils en tirent aussi des conséquences pour sçavoir à quoi ils doivent être propres pour la suite; de sorte que c'est comme une épreuve pour connoître qu'elle doit être leur vocation.

Je ne doute point que leurs Initiations & leurs épreuves ne fussent à peu prés semblables à celles des Peuples de la Virginie, dont nous avons parlé d'abord; mais soit qu'ils eussent déja perdu beaucoup de leurs coûtumes, lorsque les Européens ont commencé à les fréquenter; soit qu'ils se cachassent d'eux soigneusement pour leurs mystéres, qui demandent un secret aussi inviolable que ceux des Anciens, sans quoi ils sont persuadez que leurs épreuves seroient inefficaces & inutiles; soit enfin que les Européens n'ayent pas été assez attentifs à les examiner, ou assez capables de bien pénétrer l'esprit de ce qu'ils leur voyoient faire; nous n'en avons point de détail exact dans les Relations anciennes, & il ne nous reste que quelques traces & quelques connoissances générales, mais qui sont suffisantes néanmoins pour en former des conjectures assez probables.

Le Pere le Jeune & le Pere de Brebeuf* font mention de leurs jeûnes & de leurs retraites. Le premier parle ainsi.

» Ils gardent par fois un jeûne trés-rigou» reux, non pas tous, mais quelques-uns qui » ont envie de vivre long-temps. Mon Hôte » voyant que je ne mangeois qu'une fois par » jour pendant le Carême, me dit, que quel» qu'uns d'entr'eux jeûnoient pour avoir une

* *Relation de la nouv. France pour l'an* 1634. *p.* 84. 85.

„ longue vie ; mais il m'ajoûta qu'ils se reti-
„ roient tous seuls dans une petite Cabane
„ à part, & que là ils ne buvoient, & ne
„ mangeoient quelquefois huit jours, quel-
„ quefois dix jours durant. D'autres m'ont
„ dit qu'ils sortent comme des squelettes de
„ cette Cabane, & que par fois on en rap-
„ porte à demi morts. Je n'ai point vû de
„ grands jeûneurs, si bien de grands dîneurs.
„ Vrai est que je n'ai point de peine à croire
„ cet excés ; car toutes les fausses Religions
„ sont pleines de puerilitez, ou d'excés, ou
„ de saletez.

„ J'ai vû, dit le même Auteur, faire une
„ autre dévotion au sorcier, laquelle, com-
„ me je crois, n'appartient qu'à ceux de sa
„ profession. On lui dresse une petite Cabane
„ éloignée d'un jet de pierre ou de deux, des
„ autres. Il se retire là-dedans pour y demeu-
„ rer seul, huit jours, dix jours, ou plus ou
„ moins. Or vous l'entendez jour & nuit
„ crier, hurler, & battre son tambour. Mais
„ il n'est pas tellement solitaire, que d'autres
„ ne lui aident à chanter, & que les femmes
„ ne le visitent. C'est-là où il se commet de
„ grandes saletez.

Le Pere le Jeune n'entendoit que trés-imparfaitement le langage des Sauvages, comme il l'avouë lui-même. Il rapporte bien ce qu'il a vû, mais il étoit obligé de deviner les réponses qu'on donnoit aux questions qu'il faisoit. Ceux qui en sont-là, debitent plûtôt les choses comme ils les conçoivent, que comme elles sont en effet.

Les Sauvages peuvent fort bien abuser de leurs retraites pour couvrir leurs abominations. Les Anciens en ont fait autant dans leurs Bacchanales; mais c'est alors un abus

contraire à l'eſprit de leur retraite même, dont la continence eſt une des conditions les plus eſſentielles; car outre ce que j'ai dit de leurs Veſtales & de leurs Solitaires, il eſt certain qu'ils avoient parmi eux un certain temps qui lui étoit, & qui lui eſt encore conſacré.

Ils ont une grande opinion de la Virginité, & chez toutes les Nations Sauvages il y a quelque choſe, ou dans les mœurs, ou dans la langue, qui marquent l'eſtime qu'ils en font. Le terme qui ſignifie une Vierge dans la langue Abénaquiſe, c'eſt *Couſſihouskoue*, lequel rendu litteralement, veut dire, *celle qu'on reſpecte* à *Couſſiban*, terme qui ne marque pas ſeulement un reſpect d'eſtime intérieure, mais un reſpect d'action, & témoigné extérieurement. Le terme *Gaouinnon*, qui dans la langue Iroquoiſe ſignifie auſſi une Vierge, eſt ſi ancien, qu'on ne ſçait plus la force de ſa racine.

Ils attribuënt à la virginité & à la chaſteté certaines qualitez & vertus particuliéres; & il eſt certain que ſi la continence leur paroît une condition eſſentielle pour donner du ſuccez à ce que leur ſuperſtition leur ſuggére, ils la garderont avec un trés-grand ſcrupule, & n'oſeront la violer le moins du monde, de peur que leurs jeûnes, & tout ce qu'ils pourroient faire d'ailleurs, ne fût abſolument inutile par cette inobſervation.

Ils ſont perſuadez que l'amour de cette vertu s'étend juſqu'au ſentiment naturel des plantes; de ſorte que parmi elles, il y en a qui ont un ſentiment de pudeur, comme ſi elles étoient animées; & que pour opérer dans les remédes, ou même ils n'ont point recours à leurs Devins, elles veulent être employées, & miſes en œuvre par des mains chaſtes ſans

quoi elles n'auroient aucune efficace. Plusieurs m'ont dit souvent, au sujet de leurs maladies, qu'ils sçavoient bien des secrets pour les guérir; mais qu'étant mariez, ils ne pouvoient plus s'en servir.

* Le Pere de Brébeuf parle ainsi de leurs Devins.» Autrefois ces Officiers d'*Arendiouann*
„ (c'est-à-dire, Devins) étoient à plus haut
» prix qu'à présent. Ils les ont à présent à for-
„ ce de festins. Un temps fut qu'il falloit
„ jeûner les trente jours entiers dans une Ca-
„ bane à l'écart, sans que personne en appro-
„ châț qu'un serviteur, qui pour être digne
„ d'y porter du bois, s'y disposoit lui-même
„ en jeûnant.

C'est-à-dire, que du temps du Pere de Brébeuf, ils avoient déja perdu beaucoup de leurs usages, ou que le Pere de Brébeuf lui-même ne comprenoit pas tout ce qui se passoit devant ses yeux. En effet tous ces festins dont il parle, ne sont point contraires au jeûne de celui pour lequel ils sont faits. Il nous cite aussi un exemple, dont il fut le témoin, & qui approche fort de ce qui se faisoit dans l'ancien temps; puisqu'il est question d'un Sauvage, qui avoit rêvé, dit-il, qu'il seroit *Arendiouann*, s'il avoit jeûné trente jours, & qui tint pendant tout ce temps-là
» toute la nation en haleine. Il en jeûna dix-
» huit, sans manger autre chose que du Petun.
Le Pere de Brébeuf croit qu'il étoit fou, & que ce jeûne acheva de perfectionner sa folie. Néanmoins il y eut plusieurs fêtes à son sujet; & dans la derniére, dont il se dispense de donner le détail par la crainte qu'il a d'être trop long; il ajoûte, qu'il lui suffit pour

* *Relation de la Nouvelle France pour l'an 1636. 2. part. chap. 5.*

» le present de dire en général, que jamais » les Bacchantes forcenées du temps passé, » ne firent rien de plus furieux dans leurs » Orgies.

Les Sauvages ont encore plus perdu de leurs coûtumes depuis ce temps-là ; ils le reconnoissent eux-mêmes, & y ont regret ; car dans les malheurs qui leur arrivent, ils disent qu'ils ne doivent pas s'en plaindre, & que c'est une punition pour avoir abandonné l'usage de leurs retraites & de leurs jeûnes.

De la Theürgie, ou communication avec les Dieux.

Les expiations & toutes les épreuves des Initiations ayant détaché l'ame de toutes les choses corruptibles, grossiéres & charnelles ; cette ame purifiée de ce qu'il y avoit en elle de terrestre par la contagion des sens, & renduë en quelque sorte à sa nature spirituelle, étoit admise à la communication intime avec les Dieux, qui se manifestoient à elle en plusieurs maniéres, ou dans les songes, ou dans la contemplation, ou enfin dans les secrets mystéres de la Theürgie & de la Divination.

C'étoit-là la fin premiere, & le but des Initiations des Orgies, dans lesquelles on en donnoit aussi quelques symboles, ou quelques preuves réelles. Car aprés avoir passé plusieurs jours dans la retraite, comme ceux qui se disposoient à descendre dans l'Antre de Trophonius, dont parle Pausanias * ; aprés avoir passé dans cette retraite par divers genres d'expiations ; aprés avoir été lavez & régenerez dans les eaux du fleuve Hercynas ; aprés avoir fait plusieurs sacrifices pour se rendre les Dieux propices ; aprés

* *Pausanias, in Bœoticis, p. 313. 314.*

avoir bû le Cycéon, ou les eaux du Lethé & de Mnemosyne, dont les unes avoient la proprieté de faire oublier tout le passé, & les autres celle de fortifier la mémoire pour retenir tout ce qu'on apprenoit de nouveau; aprés avoir été instruit de tous les principes, qui devoient faire renoncer aux préjugez de l'enfance, & avoir été imbu des secrets des mystéres : aprés, dis-je, tous ces préparatifs, on descendoit dans l'Antre de Trophonius, ou dans quelqu'autre sanctuaire semblable, ou sous des Images sensibles & énigmatiques, qui n'étoient que des representations mystérieuses, ou qui se faisoient réellement par la voye des enchantemens, on étoit censé communiquer avec les Dieux, & apprendre d'eux les choses qu'il importe le plus à l'homme de sçavoir pour se conduire à sa fin.

Dion Chrysostome * nous represente un homme initié dans cet état de vision mystérieuse; aux oreilles de qui plusieurs voix se font entendre, sous les yeux duquel se presentent en spectacle plusieurs Scenes différentes, où les choses les plus cachées dans la nature sont mises en évidence; qui jcüit tour à tour de la lumiére & des ténebres, & devant qui enfin se passent plusieurs choses extraordinaires. Apulée † aprés avoir été initié, rapporte la même chose de lui-même : » J'ai » aproché, dit-il, des portes de la mort; je » suis entré dans le sanctuaire de Proserpine, » & aprés avoir été porté sur tous les élé» mens, je suis revenu : j'ai vû au milieu des » ténébres de la nuit, le Soleil brillant des » plus vives lumiéres : je me suis approché » des Dieux du Ciel & des Enfers, & je les » ai adorez de prés.

* *Dio Chrysost. Orat. 12. pag. 202.*
† *Apulejus Lib. Metam. 11. prope finem.*

Platon & ses Sectateurs étoient extrêmement entêtez du pouvoir imaginaire de Initiations des Orgies, & des Mystéres de la Theürgie. Ils croyoient que par leur vertu l'ame étoit purifiée, & que les sacrifices magiques la rendoient capable de recevoir l'impression des Génies & des Esprits subalternes, par le moyen desquels ils croyoient parvenir à la vision des Dieux supérieurs, & du premier ordre. Mais les Orgies ayant reçû presque toutes les altérations du Paganisme, antécedemment à Platon & à ses Disciples,* les Saints Peres se sont appliquez à renverser toutes les idées platoniciennes sur ce sujet; & à montrer que toute l'opération divine de la Theürgie n'étoit rien autre chose que la magie la plus criminelle, condamnée par toutes les Loix divines & humaines; que les merveilles que voyoient ceux qui s'étoient purifiez par les enchantemens, & par les sacrifices magiques, supposé qu'il n'y eut point de fraude de la part des hommes, n'étoient que des illusions des Démons & des Esprits de ténébres transformés en Anges de lumiére, pour s'attirer les adorations & les hommages, qui n'étoient dûs qu'au seul vrai Dieu.

Rien ne nous fait connoître plus clairement quelles étoient sur cela les pensées des payens, que la cérémonie qui termine les Initiations des Caraïbes, & qui met comme la derniére forme aux épreuves nécessaires pour faire un Piaye ou un Devin. J'ai tiré la description que j'en vas donner du Pere du Tertre, & d'une Relation manuscrite plus détaillée du Pére le Breton Jésuite Missionnaire, qui avoit passé plusieurs années entre les Caraïbes dans l'Isle Saint-Vincent où il étoit en-

* *V. Aug. Liv. 10. de Civ. Dei, cap. 10.*

core, lorſqu'il compoſa ce petit ouvrage, qui m'a été communiqué.

Initiation finale d'un Devin Caraïbe.

Aprés donc que le jeune Proſélyte, qui veut être fait Devin, a fourni la longue carriére de pluſieurs années d'épreuves ſous la conduite d'un ancien Piaye, qui en eſt tellement le maître, que ſes plus proches parens & amis n'ont pas même la liberté de le voir, & de lui parler; aprés avoir ſoûtenu les rigueurs de ces potions abominables de jus de Tabac, de ces jeûnes affreux, & des aſſauts fréquens que lui livrent pendant la nuit les autres Devins, qui lui dechiquétent tout le corps avec des dents d'Acouti tranchantes comme des razoirs, pour l'accoûtumer à ces inciſions volontaires qu'ils doivent faire ſur eux-mêmes en certaines occaſions, ſelon l'uſage qu'en avoient les Prêtres de Baal; enfin le Myſte vient trouver ſon diſciple à l'entrée de la nuit, qui doit couronner ſon invincible patience, & mettre fin à ſes épreuves. Il lui repréſente fort au long la dignité du rang où il va être élevé; il lui exaggére l'honneur & les avantages qu'il recevra, ayant un eſprit familier, qui lui ſera affecté, qu'il pourra évoquer quand il lui plaira, & dont il pourra ſe ſervir ſelon les divers beſoins qu'il en aura; il lui explique enſuite tout l'ordre de ce qui doit ſe paſſer dans le cours de cette nuit, & il l'exhorte à ne point ſe laiſſer épouvanter par les choſes extraordinaires, qui doivent lui arriver.

Cependant les femmes, par ordre du Devin, nétoyent une Cabane. Elles y ſuſpendent trois lits ou Hamacs, l'un pour l'Eſprit,

15. Tom. II. Pag. 58.

c
ç

ê
d
d
l
n
l
e
e
l

l
e.
a
v
m
ti
re
il
le
fa
év
ſe
au
ce
n
v
d

vi
d

le second pour le Piaye, & le troisiéme pour le Prosélyte. Elles dressent ensuite avec des paniers, ou de petites tables d'osier & de latanier, qu'elles mettent les unes sur les autres, une espéce d'Autel à l'extrémité de la Cabane, sur lequel on met quelques pains de Cassave, & un Canari ou Vaisseau plein d'*ouicou*, pour l'Esprit à qui on en fait le sacrifice.

Vers le milieu de la nuit le Devin & son disciple entrent seuls dans la Cabane. Le premier, aprés avoir fumé une feüille de Tabac roulée, entonne de toutes ses forces, & presque en hurlant une chanson magique, qui est suivie à l'instant, s'il faut s'en rapporter au recit de ces Barbares, d'un bruit horrible dans les airs, mais qui est encore assez éloigné. Le Devin l'ayant entendu, éteint le feu, & en couvre jusqu'à la moindre étincelle; car les Esprits, à ce qu'ils assurent, n'aiment que les ténébres & l'obscurité.

Aussi-tôt que les feux sont éteints, le Maboya, ou l'Esprit, entre dans la Cabane par le toit, avec la même véhémence, & le même éclat que fait la foudre, qui tombe au plus fort d'un violent orage. Le Devin & son Prosélyte lui rendent leurs devoirs dans ce moment, & il se lie entre eux une conversation, dont ceux qui sont dans les Cabanes voisines, attentifs à ce qui se passe, ne perdent pas une parole.

L'Esprit commence à parler le premier d'une voix contrefaite, semblable à la voix de ceux qui font parler les Marionnettes. Il demande au Devin quel est le sujet pour lequel il l'a évoqué; il l'assure en même tems qu'il est prêt à l'écouter, & à exaucer tous ses désirs. Le Devin le remercie, & le prie en

peu de paroles de prandre place auparavant, & de toucher au festin qui est préparé pour lui ; aprés-quoi il garde pendant quelque temps un profond silence.

Le Démon répondant, comme il faut, à cette invitation, prend d'abord possession de son Hamac, avec une agitation qui fait trembler toute la Cabane ; il se dispose ensuite à manger, & on entend un cliquetis violent de dents & de machoires, comme si en effet il mangeoit, & dévoroit tout ce qui lui est présenté. Ce n'est-là cependant qu'un jeu, & on ne manque jamais de trouver aprés la cérémonie, les pains aussi entiers, & le canari aussi pleins, qu'ils l'étoient, lorsqu'on les a mis sur l'Autel. Les Caraïbes neanmoins sont persuadez que l'Esprit en prend ce qui lui convient, & ce qui en reste, & qui paroît entier, est comme sacré, ainsi que l'étoient les pains de proposition qu'on offroit dans le Temple au vrai Dieu : il n'y a que les anciens Piayes qui puissent en manger, encore faut-il qu'ils se soient purifiez pour cela, & qu'ils ayent une certaine netteté de corps, qui les en rende dignes.

Ce bruit des dents étant fini, le Devin quitte son Hamac, & se met à terre en posture de suppliant, assis sur ses talons à la maniére des Caraïbes, & parle de cette sorte.

» Je t'ai appellé, non-seulement pour te » rendre les devoirs de mon respect, & de » mon obéïssance ; mais encore pour mettre » sous ta protection ce jeune homme qui est » ici présent. Fais donc en sorte qu'il descende ici tout maintenant un autre Esprit semblable à toi, afin que ce jeune homme le » serve, & s'engage à lui aux mêmes conditions, & pour la même fin, pour laquelle » je te serts depuis tant d'années.

Je le veux, répond l'Eſprit, avec des marques d'une joye ſenſible : vous allez être exaucez dans le moment. En effet, un ſecond Eſprit donne des ſignes à l'inſtant de ſa préſence, un bruit auſſi effroyable que celui qu'avoit fait le prémier à ſon arrivée. Leurs ſens ſont alors faſcinez pendant un aſſez long eſpace de temps, par des preſtiges ſans nombre, qui les mettent preſque hors d'eux-mêmes.

Le jeune Proſélyte effrayé & preſque mort de peur, ſaute alors de ſon Hamac en en terre, & ſe mettant auſſi en poſture de ſuppliant, dit ces paroles d'une voix tremblante : » Eſprit, qui veux bien me prendre » ſous ta protection, ſois favorable, je te prie, » à mes deſſeins : je ſuis perdu ſans ton ſe» cours, ne me laiſſe pas mourir miſérable» ment, & rends-toi propice à mes deman» des, de maniére que je puiſſe t'évoquer » toutes les fois que je le voudrai, & que » cela ſera néceſſaire pour le bien de ma Na» tion.

» Prens courage, répond l'Eſprit invoqué, » ſois-moi fidelle, je ne t'abandonnerai point » dans tous tes voyages de Terre & de Mer, » & je ſerai à tes côtés dans tous les dangers » où tu te trouveras ; mais ſçache auſſi que ſi » tu ne me ſers pas avec fidelité, & de ma» niére à me contenter, tu n'auras pas de plus » cruel ennemi que moi. Cela dit, les Eſprits s'évanoüiſſent, faiſant retentir toute la Cabane, & tout le voiſinage d'un coup éclatant de Tonnerre, qui met le comble à l'effroy de ces deux malheureux eſclaves de Satan.

On accourt alors ſans perdre de temps de toutes les Cabanes voiſines avec de la lumiére ; on entre en foule dans celle où vient de ſe

paſſer toute cette ſcene, & on enléve dans leurs lits ces miſérables qu'on trouve renverſez par terre, tremblans, demi-morts, & preſque ſans ſentiment; leurs parens & leurs amis mettent tout en uſage pour les faire revenir; on les réchauffe par le grand feu qu'on allume; & on apporte un reméde préſent à la faim qu'ils ont ſoufferte, pendant un long jeûne, en les faiſant boire & manger. Mais quelque choſe que l'on faſſe, on a de la peine à guérir leur imagination bleſſée, des impreſſions qu'y a fait le Démon, auquel ils ne ſont ſi ſervilement attachez, que parce qu'ils éprouvent ſouvent, diſent-ils, de terribles effets de ſa tyrannie.

Traits d'Antiquité remarquables dans l'Initiation du Devin Caraïbe.

Dans ce détail de l'Initiation finale des Caraïbes, les Sçavans peuvent diſcerner pluſieurs traits curieux & ſinguliers de la Religion des Payens. Ces traits ſont les ſignes de la préſence de l'Eſprit : l'*Epulum Deorum*, ou le feſtin des Dieux : le *Lectiſternium*, ou le lit préparé pour la Divinité : l'ofrande du pain & du vin : le pain chaſte : le Van ¶ myſtique : la voix contrefaite des Oracles, & une maniére de les rendre immédiatement, & indépendemment des Pythoniſſes, des Devins, & des Idoles.

Le Démon, qui eſt un eſprit de ténébres, ne ſe plaiſoit que dans l'obſcurité, & rendoit ſes Oracles dans des antres & dans des cavèrnes, dans les réduits obſcurs des Temples inacceſſibles au jour, ou bien même pendant les horreurs de la nuit.

¶ Voyez ci-aprés pag. 65.

Tout ce qui manifestoit sa présence, inspiroit de l'effroi. La Terre mugissoit sous les pieds; les Lauriers étoient violemment agitez; les Temples, ou les Antres, étoient ébranlez jusqu'aux fondemens; les Spectateurs étoient saisis de crainte; les Devins & les Pythonisses même, aprehendoient extrêmement l'impression de l'Esprit, qui s'emparoit de leurs organes, & les faisoit extraordinairement souffrir. ¶ Lucain nous fait connoître les signes ordinaires de la présence du Dieu, par le défaut de ces mêmes signes, qui n'ayant pas paru dans l'occasion dont il parle, firent connoître que la Pythie avoit trompé les Spectateurs, ayant redouté l'effort & les mouvemens convulsifs, que devoit lui causer l'esprit de Pithon.

Non rupta trementi
Verba sono, nec vox antri complere capacis
Sufficiens spatium, nulloque horrore comarum
Excussæ laurus, immotaque culmina Templi,
Securumque nemus, veritam se credere Phœbo
Prodiderant.

Les Anciens étoient intimement persuadez que les Dieux prenoient leur part aux sacrifices; qu'ils se repaissoient du sang & de la chair des victimes; qu'ils savouroient avec plaisir jusqu'à la fumée des viandes qu'on leur presentoit. C'étoit pour cela qu'il y avoit des fêtes instituées, qu'on apelloit le festin des Dieux, *Epulum Deorum*, lesquelles consistoient dans des repas superbes, qui leur étoient offerts. Ceux qui avoient charge d'ordonner ces repas, & qui en mangeoient la meilleure partie, à laquelle les Dieux n'a-

¶ *Lucan, Pharf. Lib. 5.*

voient pas touché, étoient nommez *Epulones*. Les saints Peres ont raillé cruellement les Payens sur leurs Divinitez, qui avoient toûjours les yeux ouverts sur la terre, & le nez à l'air, pour sentir d'où venoit le vent des chairs rôties, & qui faisoient de grandes courses en Ethiopie, & par-tout ailleurs, pour se nourrir de l'odeur des os grillez, & des viandes cuites. Les Juifs, toûjours enclins à penser comme les Gentils, n'étoient pas éloignez d'une idée si peu convenable à la Divinité. C'étoit pour la corriger, ou pour les précautionner contre cette idée, que Dieu leur dit, * qu'il ne mangera point la chair des Taureaux, & qu'il ne boira point le sang des Boucs; mais qu'il veut être honoré par le sacrifice de loüange, le sacrifice du cœur, & de l'esprit.

Comme c'étoit la coûtume chez les Anciens de manger, étant couchez sur des lits, ainsi que c'est encore la coûtume des Sauvages Méridionaux, qui, quoi-qu'ils ayent de petits siéges à trois pieds, comme les sellettes des Cordonniers, sur lesquels ils mangent ordinairement, prennent aussi leur repas assez souvent, couchez dans leurs Hamacs, aussi-bien que ceux de l'Amérique Septentrionale, qui mangent assis sur les mêmes nattes où ils couchent; c'étoit aussi l'usage de dresser des lits pour les Dieux & pour les Déesses à l'honneur de qui on faisoit le festin; & pour cette raison-là même on apelloit ces Fêtes, *Lectisternia*. † Il y avoit des lits de différentes sortes: il y en avoit de suspendus, comme les bransles des vaisseaux, & les

* *Psalm.* 49.

† *Vid. Joan. Alstorphium de Lectis Veterum, cap.* 10. *de Lectistern.*

lits de coton des Caraïbes : Il y en avoit aussi d'autres, qu'on voit peints dans les médailles, & qui ne ressemblent pas mal aux nattes des Cabanes Iroquoises. Quelques-uns ont crû qu'on couchoit les statuës des Dieux dans ces lits : d'autres ont pensé, qu'on se contentoit de les suspendre, ou de les dresser devant les Idoles. On ordonnoit le *Lectisternium* pour différens motifs : mais sur-tout pour engager les Dieux à se manifester par des signes extraordinaires : ¶ *Prodigiorum procurandorum causâ*, dit Tite-Live.

L'offrande du pain & du vin, ou bien de l'eau, chez les peuples qui ne connoissoient point l'usage du vin, est une offrande bien mistérieuse, & bien marquée dans l'Antiquité. Elle a été un symbole de l'Eucharistie dans la Loi de nature, ainsi qu'il paroît par le sacrifice de Melchisedech. Saint Justin, Tertullien, & d'autres Peres de l'Eglise, nous assurent, que le Démon, qui est le singe de la Divinité, avoit aussi un symbole représentatif de ce divin Sacrement, dans les mistéres du Paganisme.

† C'est sans doute ce pain, dont parle Arnobe, & qu'on apelloit *le pain chaste*, parce qu'il n'y avoit que les Prêtres actuellement occupez au service des Autels, les Initiez, durant le cours des Initiations, & ceux qui étoient préparez par une certaine pureté de cœur & de corps, qui pussent s'en nourrir : ainsi qu'il est aussi rapporté des pains de proposition, que le Prêtre Achimélech distribua à ceux qui accompagnoient David, * lorsqu'il fuïoit devant Saül, aprés que ce Prince l'eut assuré, que lui & ses gens avoient passé quelques jours dans la continence.

¶ *Tite-Live, Lib.* 22. † *Arnob. Lib.* 5.
* *Reg. Lib.* 1. *cap.* 21. *v.* 4. & 5.

Le Van eſt aujourd'hui, pour ſa figure, un inſtrument d'oſier à deux ances, courbé, & replié en rond par le derriere ; mais dont le creux diminuë inſenſiblement ſur le devant en forme de coquille. Il ſert à nétoyer le grain battu, en le remuant, & en le jettant en l'air. Le Van étoit un ſymbole myſtique dans les myſteres de Cérés & de Bacchus. Les Anciens ne nous ont pas aſſez expliqué ſa forme, ni aſſez dévelopé quelle étoit la ſignification de ce ſymbole. Quelques-uns ont penſé, qu'il répréſentoit aux Initiés, qu'ils devoient purifier leurs ames de toutes leurs imperfections, comme on purge le bled, en le vannant, de toutes les immondices qui ſe trouvent mêlées avec le grain. Je crois néanmoins plus probable, que le Van étoit une eſpece d'Autel fait d'oſier & de jonc, comme ces petites tables plattes, faites d'oſier & de feüilles de latanier, que les Caraïbes nomment *Matoutou*, dont ils font auſſi une eſpéce d'Autel, ſur lequel ils mettent les pains de Caſſave, & le vaiſſeau d'*ouicou*, dont ils font un ſacrifice au Démon. Ce ſentiment eſt favoriſé par † Junius Phylargirus, Nonius, Papias, & Servius. Je raporte les paroles de ce dernier en note.*

Les Démons, ſoit qu'ils rendiſſent les Oracles par eux-mêmes dans les évocations magiques, ou par la bouche des Pythies & des Devins, affectoient une voix contrefaite, & qui n'étoit pas naturelle. On en peut juger par les vers de Lucain, que je viens de citer,

† *Joan. Phylargir. in* 1. *Géorg. Virg. P.* 3. *Nonius in Evannetur Papias. Vannus. Servius in* 1. *Géorg. p* 73.

* *Servius in* 1. *Georg. p.* 73. Alii myſticam ſic accipiunt, ut vannum, vas vimineum latum dicant, in quod ipſi opțiti capacitatem congerere ruſtici primitias frugum ſoleant, & libero & liberæ ſacrum facere, inde myſtica.

& par plusieurs autres expressions des Auteurs, qui marquent ou une espéce de murmure, ou une maniére de siflement.

Causes & origine de la Magie.

Le fondement de toutes les superstitions du Paganisme a été cet esprit de curiosité, qui porte les hommes à vouloir pénétrer dans l'avenir, ou dans le secret des choses, que Dieu a voulu cacher dans les secrets de sa sagesse, & dont la connoissance étant au-dessus des forces de la nature, ne nous peut venir que de lui-même par un effet de sa bonté, quand il veut faire aux hommes des graces extraordinaires, ou de la part des Anges de ténébres, par sa permission divine, & en vertu du pouvoir qu'il leur en a laissé.

Dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament nous lisons, que Dieu s'est souvent manifesté aux hommes par les songes, surtout aux gens de bien & d'une vertu extraordinaire. Dans la conduite de son Peuple choisi, il avoit ses Prophêtes inspirez de son Esprit que ce Peuple alloit consulter dans tous ses besoins: quand il étoit question de retrouver des choses égarées, comme quand Saül alla vers Samuël * pour avoir des nouvelles des ânesses de son pere: pour sçavoir le succés d'une guerre, ainsi qu'il est rapporté de Josaphat Roy de Juda †, qui demanda un Prophete du Seigneur, pour l'interroger sur l'évenement du combat, que le Roy d'Israël & lui devoient livrer au Roy de Syrie: pour apprendre les suites d'une maladie, comme il est marqué de Jeroboam, lequel envoya son Epouse pour consulter sur celle de son fils

* *Reg. 1. cap. 9.*
† *Reg. 3. cap. 22. & Paral. cap. 8. Lib. 2.*

un Prophete, qui lui prédit la mort de ce enfant. L'application de l'Ephod, l'Urim & le Tummim, faisoient rendre de véritables oracles ; & l'Ecriture Sainte nous ¶ apprend, que David s'est servi avec succés du premier, pour consulter Dieu sur les cas douteux. Il y avoit aussi des sorts infaillibles pour connoître les choses occultes, aussi-bien que les volontés de Dieu, ainsi que le prouve l'exemple d'Achan, dont le larcin avoit attiré la malédiction du Seigneur sur Israël § pour vérifier l'infidelité des Epouses adultéres, &c.

Le Démon, jaloux de la gloire de Dieu, & du bonheur de l'homme, a toûjours été attentif à dérober à l'un le culte qui lui est dû, & à perdre l'autre, en le rendant son adorateur. Pour cela il a érigé Autel contre Autel, & a affecté de maintenir le culte qu'il vouloit se faire rendre par les effets d'une puissance sur-humaine, qui imposassent par le merveilleux, & qui fussent imitez & copiez d'aprés ceux dont Dieu donnoit à son Peuple des témoignages si autentiques, par l'évidence des miracles qu'il faisoit en sa faveur. Dieu, pour punir l'homme infidéle, ou pour éprouver le fidéle même, n'a pas resserré le Démon dans des bornes aussi étroites qu'il pouvoir, & qu'il devoit le faire dans la Loy de grace. Il lui a en quelque sorte lâché la main pour tenter l'homme, & pour tâcher de le séduire, & le Démon en a bien profité par nôtre faute. L'Astrologie, dit Lactance*, les Augures, les Oracles, la Nécromantie, & l'art magique, sont des ruses de ce malin esprit, par lesquelles il a réüssi véritable-

¶ *Reg. 1. cap. 23. v. 9.* § *Josue 7. v. 18.*
* *Lactant. Div. Inst. Lib. 2. cap. 17.*

ient à entraîner les Nations, & en faire ses sclaves.

Quel qu'ait été le Zoroastre des Anciens, 'est à lui qu'on rapporte l'origine de la Maie. Selon le témoignage de Berose, Noé eut : malheur de voir le monde infatué de noueau par l'un de ses enfans, que le Déluge, ont il avoit été si miraculeusement préservé, 'avoit pû rendre homme de bien. A mesure ue ce saint Patriarche travailloit à établir le ılte de Dieu, Cham de son côté pervertisoit les hommes, leur enseignoit à invoquer :s Démons, les attachoit à leur culte par les :traits de la Magie; & c'est ce méchant omme que nous devons regarder comme auteur de cet art détestable, qui gagnant omme la gangréne, infecta toutes les Naons.

Quoiqu'il en soit du sentiment de Berose, ont l'Antiquité trop reculée devient aussi op suspecte, il est pourtant certain que dés s premiers temps le Démon eut par tout ses racles, son culte, ses mystéres, ses devins, s enthousiastes, & que les hommes séduits ır l'ignorance ou par leurs passions, y firent rvir jusqu'aux rigueurs de la Religion, jus-ı'aux vertus les plus austéres, ou du moins squ'aux apparences, & aux plus beaux deors de ces vertus.

Diverses sortes de Divination.

Bien que tous les peuples s'attachassent à Divination, il y avoit cependant différens maniéres d'y parvenir, que chacun suivoit selon son goût; car tandis que les Cariens, ainsi que le rapporte * Saint Clé-

* Clem. Alex. Strom. Lib. 2.

» ment d'Alexandrie, s'appliquoient à prédire
» par la combinaison des Astres ; les Phry-
» giens, par le vol des oiseaux ; les Peuples
» voisins de l'Italie, par les entrailes des vi-
» ctimes ; que les Isauriens & les Arabes s'at-
» tachoient à la science des Augures ; les Tel-
» missiens, peuples de Lycie, s'adonnérent
» principalement à cette espéce de Divina-
» tion, qui se fait par les songes.

Ce fut Lycus, fils de Pandion, qui étoit l'un des Telchines de Rhodes, lequel travailla fortement parmi les Lyciens à y établir le culte d'Apollon, les Orgies de Bacchus & des grandes Déesses. Pausanias dit †, que ce fut un Devin insigne, qu'on conservoit de lui quelques oracles, & peut-être que ce fut lui que les Lyciens adorérent dans la suite sous la forme d'un Loup, & sous le nom d'Apollon Lycien.

Si les Iroquois descendoient des Lyciens, ils n'auroient pas démenti leur origine ; car ils sont bien infatuez de leurs songes : mais cependant cela ne leur est pas particulier, & cette infatuation est commune à tous les autres Peuples de l'Amérique, qui ne sçavent pas trop d'ailleurs ce que c'est que prédire par l'aspect des Astres, & qui ne paroissent pas faire grande attention aux Augures par le vol des oiseaux, & par la considération des entrailles des victimes, si l'on en excepte ceux du Pérou & du Mexique.

Idée de l'Ame.

Mais comme la communication des hommes avec les esprits, & tout ce qui est de la dépendance de la Divination, suppose une

† *Pausanias in Phocicis, p. 328. in Messen, p. 111. & 130.*

connoiſſance de l'Ame & de ſa nature, il faut que je diſe avant toutes choſes ce que les Anciens en ont penſé, & ce que les Sauvages en penſent aujourd'hui.

Je n'entre point ici dans un examen critique des différentes penſées qu'ont eu les Payens au ſujet de l'Ame & de ſon Eſſence; s'ils ont eu des idées juſtes de ſa ſpiritualité, de ſon indiviſibilité, de ſon immortalité. L'idée de l'eſprit étant au-deſſus des ſens, & les ſens cependant ayant toûjours eu beaucoup de part à la maniére de penſer des hommes, il eſt difficile que cette idée n'ait été bien altérée par l'imagination, & qu'ils ne ſe ſoient repreſenté l'eſprit ſous des images ſenſibles, ſujettes à la corporéité, à la diviſibilité, & aux autres propriétez de la matiére.

Mais que ces idées ayent été juſtes, ou non, il eſt toûjours vrai qu'ils ont reconnu de tout temps dans l'homme une Ame réellement diſtinguée de ſon corps: une Ame, qui étoit une ſubſtance extrêmement ſubtile & déliée, au-deſſus de ce qu'ils connoiſſoient ſous le nom de pure matiére: une Ame qui étoit de la même nature que ce qu'ils appelloient Eſprits ou Génies, & un écoulement, ou une portion même de la Divinité: une Ame qui étoit en lui le principe de la vie, de ſes penſées, de ſes volontez, & de toutes ſes opérations: une Ame enfin dont le corps pouvoit périr, ſans qu'elle pérît pour cela elle-même, & qui ſurvivoit à la pouſſiére du tombeau.

Je crois bien qu'un Iroquois, & tout autre Sauvage ſeroit bien embarraſſé de dire nettement ce que c'eſt que ſon ame, & d'en donner une définition claire & préciſe. Ils la ſpiritualiſent néanmoins, autant ou plus que

nous. Ils ne ſe contentent pas de la regarder comme une ſubſtance capable de penſer; mais ils la confondent tellement avec la penſée, qu'ils n'ont que les mêmes termes pour exprimer l'une & l'autre.

Ces termes parmi les Iroquois, ſont *Gannigonr-ha*, & *Erienta*. Quoiqu'ils les employent indifféremment pour exprimer les opérations de l'Ame, cependant le premier ſe rapporte proprement aux opérations de l'eſprit & de l'entendement, & le ſecond ſert à exprimer celles du cœur & de la volonté. Ces termes viennent ſouvent dans le diſcours, & il n'eſt pas permis de s'y méprendre. En certaines phraſes le terme eſt fait pour ſignifier la penſée actuelle; ces penſées qui ſe ſuccedent les unes aux autres, & qui ſont des modifications de l'Ame; en d'autres, ils ſignifient la penſée habituelle, la ſubſtance qui eſt le principe de nos penſées, qui eſt l'Ame elle-même. Quand ils employent d'autres termes, ce ne ſont proprement que des periphraſes, qui déſignent l'Ame par ſes autres facultez, comme quand ils diſent, que c'eſt ce par quoi nous nous mouvons, nous agiſſons, nous vivons, & le reſte.

S'ils s'expliquent comme Deſcartes touchant l'Ame des hommes, ils ſont bien éloignez de penſer comme lui ſur celle des bêtes. Bien loin d'en faire des automates & de pures machines, ils jugent par leurs opérations qu'elles ont beaucoup de raiſon, & beaucoup d'eſprit. Ils prétendent ſe connoître à leur langage; ils les font ſurvivre à leurs corps, & ils croyent que chaque eſpéce a dans le Ciel ou dans le païs des Ames, le Type & le modéle de toutes les autres, qui ſont contenuës dans cette eſpéce; ce qui revient aux

idées de Platon. Ils donnent cependant aux hommes une grande ſupériorité ſur tout le reſte des animaux.

C'eſt par une ſuite des erreurs du Paganiſme, & de la corruption de la Religion, que nos Sauvages, à l'imitation des Anciens, ont ſpiritualiſé l'ame des bêtes, & qu'ils leur ont attribué une eſpéce d'immortalité, pareille à celle qu'ils attribuënt à la leur. Les Payens en effet ſemblent avoir été perſuadez, que les ames des bêtes ſurvivoient à leurs corps, & avoient leur place marquée dans ce que nous appellons l'Enfer des Poëtes. C'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'ils prenoient grand ſoin de la ſépulture de celles qui leur avoient été chéres. On découvre encore tous les jours en Egypte des Cavernes ou Catacombes, où l'on trouve dans des Urnes quantité de mumies d'oiſeaux, & d'autres ſortes d'animaux, enveloppées de bandelettes, & embaumées avec autant de ſoin & de préparation, qu'on en prenoit pour les cadavres des hommes. Quoique je ne croye pas que cette erreur ait été auſſi commune parmi les Latins, qu'elle l'étoit parmi les Egyptiens, il s'en trouve néanmoins encore quelques veſtiges dans quelques Urnes cinéraires d'oiſeaux, & dans quelques Epitaphes d'Animaux chéris. On peut voir celle d'un Roſſignol, qui eſt trés-curieuſe dans le troiſiéme Volume du Nouveau Voyage d'Italie de Monſieur Miſſon.

L'Ame des Sauvages eſt bien plus indépendante de leur corps, que n'eſt la nôtre, & prend bien plus de liberté; elle s'en ſépare, quand elle juge à propos, pour prendre l'eſſor, & aller faire des excurſions, où bon lui ſemble, ſans qu'elle en perde la direction, & qu'elle ceſſe de l'animer. Les grands

voyages ne lui coûtent rien ; elle ſe tranſporte dans les airs ; elle paſſe les mers ; elle pénétre dans les lieux les plus inacceſſibles, & les mieux fermés, rien ne l'arrête, parce qu'elle eſt eſprit.

* Une opinion auſſi abſurde coûta cher autrefois à Hermotime, ou Hermodore de Clazoméne. Ce pauvre homme étoit ſujet à des foibleſſes, qui le faiſoient paroître comme mort pendant une aſſez longue durée de tems. Le bruit ſe répandit, que durant cette eſpéce de ſommeil, ſon ame ſe détachoit de ſon corps, & alloit ſe promener ailleurs. Ce fut ſon épouſe elle-même qui révéla ce ſecret, dont ſes ennemis profitérent ; car l'ayant ſurpris dans cet état, ils ſe hâterent de lui rendre les derniers devoirs, & le firent brûler tout vif, ſans que la bonne Dame, qui n'aimoit pas ſon mari, plus que de raiſon, y mît aucun oſtacle. Les habitans de Clazoméne, pour conſoler Hermotime, lui bâtirent un Temple, & ils défendirent, qu'aucune femme y pût entrer, pour le venger de la faute qu'avoit fait la ſienne.

Divination par les ſonges.

Ce principe, qui a encore plus d'étenduë chez nos Sauvages, leur donne un entêtement pour leur Songes, qui paſſe toute imagination. Comme ils n'ont pas aſſez de Phyſique pour les expliquer, ils ſe perſuadent, qu'effectivement leur ame voyant le corps plongé dans le ſommeil, profite de ces momens pour aller ſe promener ; après quoi elle revient à ſon gîte, ou bien que l'eſprit avec qui ils ſont en commerce, s'appliquant à l'ame immédia-

* *Plutarch. de genio Socrat. Tertullian. de Animâ, cap.* 44.

tement dans une eſpéce d'extaſe, lui fait connoître ce qui lui eſt néceſſaire. A leur réveil ils croyent qu'elle a vû réellement ce qu'ils ont penſé dans leurs Songes, & ils agiſſent conſequemment.

Tous les Songes ne ſont pas égaux. Il y en a de plus myſtérieux les uns que les autres. Il y en a qui ont une eſpéce de fatalité; & qui ſont pour eux d'une extrême conſéquence, par la connexion qu'a avec leur vie ce à quoi ils ont rêvé, parce qu'ils croyent qu'elle y eſt tellement attachée, qu'elle dépend abſolument de ſa poſſeſſion, tant par rapport à ſon terme, que par rapport à toutes les circonſtances du temps, & des choſes qui peuvent la rendre bienheureuſe. Quand ils ont vû cette choſe fatale, il faut qu'ils l'ayent à quelque prix que cela puiſſe être; & s'ils ſont aſſez heureux pour l'obtenir, ils la conſervent auſſi chérement, que leur vie même. Ceux, dont la vie eſt attachée à quelque être inanimé, ſont moins à plaindre, que ceux qui la font dépendre de la deſtinée de quelque animal; car celui-ci venant à mourir, ils courent eux-mêmes riſque du même ſort; & ils ſe perſuadent tellement qu'ils ont peu à vivre, que pluſieurs ont en effet vérifié l'Oracle de leur imagination, étant morts peu de temps aprés, de la perſuaſion où ils étoient qu'ils mourroient.

Cette connexion de choſes, qui, quoique étrangéres à l'homme, ont cependant une telle liaiſon avec ſa vie, vient d'un mouvement de l'ame, d'une impulſion ſecréte & d'un déſir naturel, qui la tranſporte vers cette choſe, & fait entre les deux une proportion & une ſympathie, d'où dépend, ou la tranquillité dans ſa poſſeſſion, ou une inquiétu-

de dans ſon éloignement qui fait que l'ame s'agite, & que s'impatientant dans le corps qu'elle anime, elle lui cauſe diverſes maladies, & ſouvent la mort même.

Ce déſir eſt différent des déſirs paſſagers & volontaires, qui ſuppoſent une connoiſſance de l'objet vers lequel la volonté ſe porte. Celui-ci eſt inné, intrinſéque à l'ame, & ne ſuppoſe aucune connoiſſance dans celui-là même, qui auroit tant d'intérêt à connoître ce que ſon ame ſouhaite, & qui peut fort bien néanmoins ne le connoître pas, ſi ſon ame ne s'en explique par les ſonges.

Les conſéquences auſquelles on ſeroit expoſé, ſi l'on ne donnoit point à l'ame ce qu'elle ſouhaite, les oblige à obſerver tous leurs ſonges avec grand ſoin, & engage non-ſeulement celui qui a rêvé; mais encore tous ſes Compatriotes, à lui procurer toute la ſatisfaction qu'il peut déſirer pour l'accompliſſement de ſes ſonges; de ſorte que dans ces occaſions, non-ſeulement ils ne refuſent rien de ce qu'on demande, ce qui ſeroit la plus haute infamie, mais qu'ils vont même audevant de ce qui peut faire plaiſir, & ſacrifient ce qu'ils ont de plus précieux.

Un ancien Miſſionnaire m'a raconté, qu'un Sauvage ayant rêvé que le bonheur de ſa vie étoit attaché à la poſſeſſion d'une femme mariée à l'un des plus conſidérables du Village où il demeuroit, il lui fit faire la même propoſition, qu'Hortenſius eut le courage de faire autrefois lui-même à Caton d'Utique. * Le mari & la femme vivoient dans une grande union, & s'entre-aimoient beaucoup; la ſéparation fut rude à l'un & à l'autre; cependant ils n'oſérent refuſer. Ils ſe ſéparérent

* *Plutarch. in Caton, Min.*

donc. La femme prit un nouvel engagement; & le mari abandonné, ayant été prié de se pourvoir ailleurs, il le fit par complaisance; & pour ôter tout soupçon, qu'il pensât encore à sa premiére épouse. Il la reprit néanmoins aprés la mort de celui qui les avoit desunis, laquelle arriva peu de temps aprés.

S'il est difficile d'accomplir le songe, & que son execution ait des conséquences fâcheuses, ou une extrême bizarrerie, les parens de celui qui a rêvé, cherchent alors à l'éluder, en contrefaisant la chose désirée, ou en faisant semblant de l'accomplir de quelque maniére que ce soit. J'ai lû dans une de nos Relations, qu'un Sauvage ayant rêvé qu'il étoit pris prisonnier par les ennemis, voulut que ses amis vérifiassent le songe, en le surprenant comme un ennemi de guerre, & le traitant en esclave. Il se laissa fort bien brûler assez long-temps, & crut éluder ainsi la prédiction d'un songe si funeste.

Si, quand ils ont rêvé à quelque chose de fâcheux, dont on ne voudroit point l'accomplissement, on voit en eux une obstination forte à en vouloir l'exécution, on joint les présens à la maniére usitée d'éluder ces songes capricieux, pour fléchir par-là leur mauvaise volonté. Mais ceux-ci ne se contentent pas toûjours de cela. Un Sauvage choqué de ce qu'on avoit donné la vie à un esclave dans sa Cabane, contre son inclination, en conserva une haine mortelle pour lui, qu'il couva pendant plusieurs années. Enfin ne pouvant plus dissimuler, il dit, qu'il avoit rêvé qu'il mangeoit de la chair humaine; & peu aprés il déclara, que c'étoit de la chair de l'esclave en question. On chercha vainement à éluder ce songe barbare; on fit plusieurs

bons hommes de pâte, qu'on fit cuire sous les cendres ; il les rejetta : on n'omit rien pour le faire changer de pensée ; il ne se rendit point, & il fallut faire casser la tête à l'esclave.

Cette liberté qu'ils ont de demander, & d'obtenir tout ce qu'ils souhaitent, par respect pour les songes, fait que souvent il s'en trouve qui en abusent, & qui demandent hardiment ce qu'ils ont rêvé, en veillant. Un Sauvage ayant vû à un François, qui étoit esclave parmi eux, une couverture assez bonne & meilleure que la sienne, y rêva tout aussi-tôt, & la lui demanda. Le François, qui n'étoit pas bête, la donna de bonne grace, comptant bien d'avoir sa revanche. Peu de jours aprés, il alla dans la Cabane de son homme, & ayant apperçû une belle robe de bœuf ilinois, il feignit d'y avoir rêvé ; le Sauvage la livra sans se faire prier. Cette alternative de rêves dura quelques temps, le Sauvage rêvant toûjours, & le François faisant paroli à tout, sans se méprendre dans l'objet de son rêve. Enfin le Sauvage s'ennuya le premier. Il alla trouver le François, & le fit convenir qu'ils ne rêvroient plus à rien, qui pût appartenir à l'un ou à l'autre. Le François y consentit & perdit plus que le Sauvage à ce Traité.

Fête des Songes

Outre cette liberté qu'ils ont de demander en particulier tout ce qui a été l'objet de leurs rêves, ils ont encore une Fête générale, qui est comme la Fête des Songes, ou des Désirs. Elle tient quelque chose de la coûtume ancienne des Orientaux, de se tenter par

des énigmes, & par des emblêmes allégoriques, & elle est en même temps une suite des Bacchanales & des Saturnales, dont nous avons conservé un reste dans les mascarades, & les déguisemens du Carnaval. Elle commence à peu près dans le même tems, & dure quelquefois des trois & quatre semaines de suite. Nos Sauvages la nomment *Onnonhouaroïa*, *la folie*, *ou le renversement de tête*, parce qu'ils paroissent alors être véritablement fous, & avoir la tête en écharpe. Tout le Village entre dans une espece d'accés de phrénésie. Chacun se déguise à sa maniére. Ils se font des masques d'écorce d'arbre, tels que ceux dont parle Virgile * ¶, ou d'un sac qu'ils percent à l'endroit des yeux & de la bouche. Ils se peignent, & s'habillent d'une maniére extraordinairement bizârre. En cet équipage ils courent comme des forcenés de Cabane en Cabane, rompant, brisant, & renversant tout, sans que personne y puisse trouver à redire, & pense même à s'en plaindre. Les plus sages cependant s'écartent dans les champs; car c'est un temps dont on profite pour satisfaire les haines, & les vengeances particuliéres. Ils crient à pleine tête qu'ils ont rêvé, laissent deviner à ceux à qui ils se présentent, quel est l'objet de leurs rêves, qui sont désignés, partie dans les différens emblêmes de leur déguisement hiéroglyphique, & partie dans quelques paroles énigmatiques qu'ils lâchent dans leurs chansons. C'est à celui, qui a deviné, de payer, & de satisfaire le désir du masque, ce qu'ils font avec plaisir, chacun se faisant un sujet de

* *Virg. Georg.* 2.

¶ *Virgil. Lib.* 2, *Georg.* Oraque Corticibus sumunt horrenda cavatis.

gloire d'avoir pû donner la ſolution de leur difficulté. On les charge ainſi de préſens de toutes ſortes, & on les voit ſortir chargés de haches, de chaudiéres, de porcelaine, de meubles, en un mot, de tout ce qui peut ſatisfaire leur envie, ſur-tout de viandes, qui ſervent à entretenir la Fête, laquelle enfin ſe termine par aller jetter, diſent-ils, la folie hors du Village, à peu prés comme le bas Peuple en Europe, va enſévelir Carême-prenant. Aprés la Fête on rend à chacun tout ce qu'il a donné, qui n'étoit pas le mot de l'énigme.

Comme la plûpart des Fêtes des Sauvages ſe célébrent pendant la nuit, & qu'à celle-ci on les voit courir par le Village & dans les Cabanes, portant des tiſons à la main, ou des flambeaux d'écorce de bouleau, j'ai quelque ſoupçon que celle-ci doit ſa premiére origine aux courſes Lymphatiques qu'on faiſoit à l'honneur de Bacchus, de Pan, de Cérés, de Vulcain, de Prométhée, de Minerve, &c. & qu'on appelloit la Fête des Torches, ou des Lampes, dont nous trouvons pluſieurs veſtiges dans les monumens anciens, & dans les Auteurs qui en ont parlé ſous divers noms, & dont on rapporte l'origine à des temps ſi reculez, qu'on en attribuoit l'inſtitution, ou aux Dieux mêmes, ou bien aux hommes indigénes. Les plus célébres de ces Fêtes étoient les Panathénées à Athenes, à l'honneur de Minerve; les Lupercales à Rome, à l'honneur de Pan, & la Fête des Lampes en Egypte, en mémoire d'Iſis. Je ne doute point que la Fête des Lanternes, qui ſe fait avec tant de pompe chez les Chinois, & dont nous avons une deſcription ſi magnifique dans les Mémoires du Pere le Comte, ne ſoit auſſi un reſte de ces Fêtes Payennes.

Bien que chacun en ſon particulier ait la liberté de rêver à ſon aiſe, & puiſſe recevoir par les ſonges des connoiſſances, que leur ame, où les génies lui révelent pour ſon propre intérêt; ce n'eſt pourtant qu'aprés que l'ame a été préparée par les épreuves des Initiations, par la retraite, par le jeûne, par la continence, &c. à recevoir ces connoiſſances ſublimes, & ſi intéreſſantes, dont la vie dépend: Ce n'eſt qu'aprés que détachée de la matiére & des ſens, où les plaiſirs & les beſoins du corps la tenoient comme enſévelie, qu'ayant acquis une vûë plus perçante, & que s'étant approchée des eſprits, elle découvre par leur moyen cette choſe eſſentielle, laquelle a connexion avec tous ſes déſirs, & que les Sauvages nomment leur *Oïaron*.

Cet *Oïaron*, qui leur eſt montré dans un de ces ſonges myſtérieux, conſiſte dans la premiére bagatelle qui aura paſſé dans leur imagination, dereglée par le ſommeil, ou altérée par un long jeûne. Un calumet, un coûteau, une peau d'ours, une plante, un animal, en un mot quelque choſe que ce puiſſe être, c'eſt-là l'*Oikon*, l'*Okki*, le *Manitou*, c'eſt-à-dire, l'Eſprit: non pas qu'ils croyent que ce ſoit réellement un eſprit, mais plûtôt c'en eſt le ſymbole, le ſigne du pacte, ou le terme de l'union morale qui eſt entre leur ame & ce génie qui s'attache à eux, par qui ils doivent tout connoître, & tout opérer; car en vertu de cet *Oïaron*, ils peuvent ſe métamorphoſer, ſe tranſporter, & faire ce qui leur plaît. Leur idée ſur ce point répond à celle que nous avons de la Lycantropie. L'*Oïaron* eſt la bête qui ſert à leurs tranſports, à leurs enchantemens, ſoit qu'ils croyent ces tranſports réels, ſoit qu'ils ſoient perſuadez que c'eſt l'ame

ſeule qui ſe détache, ou le génie qui agit conformément à leur intention, & ſelon leur gré.

Tous n'ont pas la même vertu dans la même étenduë. Ils croyent qu'il y a des perſonnes que les eſprits favoriſent davantage, qui ſont plus éclairées que le commun, dont l'ame ſent non ſeulement ce qui les concerne perſonnellement, mais qui voyent juſques dans le fonds de l'ame des autres, qui percent à travers le voile qui les couvre, & y apperçoivent les déſirs naturels & innés qu'elle a, quoique cette ame elle-même ne les ait pas apperçûs, ou qu'elle ne les ait pas déclarez par les ſonges, ou bien que ceux qui auroient eu ces ſonges, les euſſent entiérement oubliez. C'eſt ce qui leur a fait donner le nom de *Saïotkatta* par les Hurons, & d'*Agotſinnachen* par les Iroquois, c'eſt-àdire, *voyans*, parce qu'ils voyent les hommes dans leur intérieur. L'Ecriture Sainte donne le même nom aux Prophetes du Seigneur. Mais comme ils ajoûtent à cette ſcience des choſes cachées, le pouvoir de faire encore d'autres merveilles par le moyen de leurs chanſons & de leurs danſes Lymphatiques, ils leur donnent auſſi le nom d'*Arendiouannens*, c'eſt-à-dire, de Chantres Divins, que l'aveugle antiquité donnoit à Orphée, & à tous ceux qui étoient remplis de l'eſprit de Divination. Enfin le commerce qu'ils ont avec les Eſprits, leur fait attribuer le nom d'*Agotkon*, qui eſt le même qu'ils donnent aux Eſprits & aux Génies du ſecond Ordre, avec qui on ſuppoſe qu'ils ont une étroite liaiſon. Les noms de *Piayes*, *Boyés*, *Pagés*, &c. qu'on leur donne chez les différens Peuples de l'Amérique, reviennent à ces mêmes ſignifications.

Divination par l'Enthousiasme, & ce qu'on en doit penser.

Les Devins, dans tous les temps du Paganisme, ont été regardez comme des sages, qui avoient la connoissance des choses divines & humaines, qui connoissoient l'efficace des plantes, des pierres, des métaux, de toutes les vertus occultes, & de tous les secrets de la nature; non seulement ils sondoient le fonds des cœurs, mais ils prévoyoient dans l'avenir; ils lisoient dans les Astres, dans les Livres des destinées, & ils entretenoient un commerce intime avec les Dieux, dont le reste des hommes n'étoit pas digne; ce qui joint à une austérité de vie, & une régularité de mœurs, au moins apparente, & hors d'atteinte & de censure, les rendoit respectables à tout le monde qui venoit les consulter comme des Oracles, & comme les organes de la Divinité.

Les *Arendiouannens* ou *Agotsinnachens*, qui sont les Successeurs de ces Devins, sont aussi des gens extraordinaires que leur état rend considérables, & fait consulter en toutes choses, comme des sources de vérité; car non-seulement ils expliquent les songes, & exposent les désirs secrets de l'ame, mais il n'est rien, sur quoi leur science ne se porte. Les prédictions de l'avenir, le succès d'une guerre, d'un voyage, les causes secrettes d'une maladie, ce qui peut faire le bonheur d'une chasse ou d'une pêche, les choses détournées par le larcin, les sorts & les maléfices; enfin tout ce qui a rapport à la Divination, est absolument de leur ressort, & doit passer par leurs mains, pour qu'ils puis-

ſent découvrir la ſource du mal, le conjurer, le détourner, & y apliquer le reméde convenable; Auſſi ne s'épargnent-ils point à faire valoir leur métier.

Ils ont encore une autre eſpéce de perſonnes extraordinaires, qu'ils nomment auſſi *Agotkon*, ou Eſprits. Ce ſont celles qui jettent des ſorts ou des maléfices. Le nombre en eſt aſſez grand de l'un & de l'autre ſexe. Les femmes ſur-tout ſont ſoupçonnées de ſe mêler de ce petit métier, qui n'ayant pour but que de faire du mal & d'en donner, les fait regarder avec horreur, les oblige à ſe cacher pour leurs myſtéres d'iniquité, & ſert à accréditer les Devins, dont la principale occupation eſt de découvrir ces ſorts, d'en faire connoître les Auteurs, & d'y apporter reméde.

C'eſt une induſtrie des Athées, & un effet de cet eſprit d'irréligion, qui fait aujourd'hui des progrés ſi ſenſibles dans le monde, d'avoir détruit en quelque ſorte dans l'idée de ceux même qui ſe piquent d'avoir de la religion; qu'il ſe trouve des hommes, qui ayent commerce avec les Démons par la voye des enchantemens & de la magie. On a attaché à cette opinion une certaine foibleſſe d'eſprit à la croire, qui fait qu'on ne la tolére plus que dans les femmelettes & dans le bas peuple, ou dans les Prêtres & dans les Religieux, qu'on ſupoſe avoir intérêt à entretenir ces viſions populaires, qu'un homme de ſens auroit honte d'avoüer.

Pour établir cependant cet eſprit d'incrédulité, il faut que ces prétendus eſprits forts veuillent s'aveugler au milieu de la lumiére, qu'ils renverſent l'ancien & le nouveau Teſtament; qu'ils contrediſent toute l'Antiquité, l'Hiſtoire Sacrée, & la Prophane. On

trouve par tout des témoignages de ce commerce des hommes avec les Divinitez du Paganisme, ou pour mieux dire, avec les Démons; & bien loin que les Gentils eux-mêmes se soient jamais avisez de détruire cette opinion, ils commencérent au contraire à se plaindre dés la naissance du Christianisme, de ce que ce commerce devenoit moins sensible, & moins fréquent: d'où il arrivoit un grand préjudice au culte de leurs Dieux, que tout le monde abandonnoit, comme ils paroissoient eux-mêmes abandonner tout le monde.

Il est vrai qu'il y a eu des incrédules dans tous les tems aussi-bien que des gens simples & trop crédules. Mais le faste de l'incrédulité des uns, & la sotise de la crédulité des autres, ne doivent pas préjudicier à la vérité. Il est vrai aussi que parmi les Prêtres des Idoles, qui avoient plus de liaison avec les maîtres qu'ils servoient, & qui avoient intérêt de soûtenir leur réputation par le merveilleux, il s'est trouvé de grands fourbes & de purs charlatans, qui suppléoient au défaut des Démons, quand ceux-ci se taisoient, & qui trompoient par des subtilitez & des tours de passe-passe; mais cela n'étoit pas tellement universel, qu'il n'y eût aussi de la réalité, de vrais sorts, de vrais maléfices, de vrais enchantemens, de vrais enthousiastes, des gens saisis & inspirez de l'esprit de Python, qui étoient les organes vivans & animez, par lesquels les Démons s'expliquoient, & rendoient leurs Oracles. Ce seroit rendre le monde trop sot, que de vouloir le supposer pendant plusieurs siécles, la dupe de quelques misérables joüeurs de gobelets.

Ce qui s'est fait autrefois, & qui étoit même si avéré, peut se faire encore aujour-

d'hui ſans répugnance, & ſans contradiction. Quoi-qu'aprés la venuë de Jeſus Chriſt les Oracles euſſent commencé à ceſſer, & que les Démons perdiſſent beaucoup de leur pouvoir, où le Chriſtianiſme prenoit racine, ils ne ceſſérent pourtant pas abſolument, & l'Hiſtoire Ecclésiaſtique nous fournit beaucoup d'exemples de cette ancienne communication avec les Eſprits de ténébres; que les Saints & les Succeſſeurs des Apôtres ont ſouvent obligé de rendre juſtice à la vérité contre eux-mêmes, pour ſervir de témoignage à la Religion qu'ils annonçoient.

Aujourd'hui même les Relations des Païs nouvellement découverts, où l'Idolâtrie eſt dans toute ſa force, nous font connoître que Dieu permet encore que le Démon y exerce ſon pouvoir d'une maniére ſenſible ſur les Infidéles; qu'il rende des Oracles par la bouche de quelqu'un de ces malheureux, à qui il fait payer chérement l'honneur qu'il lui fait de ſe ſervir de lui comme de ſon organe; & les Miſſionnaires ont ſouvent eu la conſolation d'apprendre que la ſeule préſence d'un Chrétien l'a rendu muet, & a arrêté l'effet des ſuperſtitions du Paganiſme.

Pour ce qui eſt des Sauvages de l'Amérique, on en a parlé aſſez diverſement. Ceux qui ont écrit des Relations de l'Amérique Méridionale & du Méxique, diſent tous, ſans exception, même les Proteſtans, comme le Miniſtre de Leri & le Miniſtre Rochefort, que le Démon leur apparoît ſous diverſes formes, qu'ils ont avec lui un commerce ſenſible, & qu'ils l'appréhendent au-delà de tout ce qu'on peut dire, parce qu'il exerce ſur eux un empire cruel, qu'il les bat étrangement, & leur laiſſe ſouvent des marques

visibles des coups qu'il leur a donnez. Je ne sçache point d'Auteurs de Relations qui ayent parlé autrement des Mexiquains & des Amériquains Méridionaux.

Il s'en trouve aussi quelques-uns qui disent la même chose des Barbares de la Nouvelle France ; & nous lisons dans les premiéres Relations, que le célébre Membertou Chef des Souriquois, si connu par les Voyages du Sieur de Champlain, de Lescarbot, & du P. Biard, & qui avoit été un Devin célébre, se convertit, & aportoit pour motif de sa conversion, que le Démon, qui lui avoit souvent apparu, ne pouvoit être qu'un mauvais maître, parce qu'il ne lui avoit jamais commandé que de mauvaises actions.

Le plus grand nombre des Auteurs parle néanmoins autrement des Sauvages de l'Amérique Septentrionale. Les Missionnaires de la Nouvelle France, qui ont eu le plus à souffrir de la part de ces espéces de Devins, lesquels entretenant les peuples dans leurs superstitions anciennes, formoient le plus grand obstacle à leur conversion, examinérent d'abord avec grand soin, si le Démon avoit part à leurs sorts, & à leurs autres pratiques superstitieuses ; mais quelque peine qu'ils ayent pû prendre, ils ne pûrent rien découvrir, sur quoi ils pussent appuyer un jugement assuré. Ils prirent donc le parti, dans cette incertitude, de condamner leurs superstitions, lesquelles sont certainement mauvaises, & de ne conférer le Baptême qu'à ceux qui feroient une profession ouverte de les condamner, & d'y renoncer ; mais ils crurent devoir regarder ce qu'ils disent eux-mêmes de leurs sorts & de leur divination, comme des inepties, & ils n'envisagérent

dans leurs prétendus Devins que de purs charlatans, & d'assez mauvais médecins, qu'on a toûjours depuis apellés *Jongleurs*, comme si tout leur art n'étoit que pure forfanterie.

Il ne m'appartient pas de décider cette question, & je veux bien croire que tout ce que ces Jongleurs font de merveilleux, n'a rien, dans le fonds, que de naturel, non pas tant à cause que leurs prédictions sont suspectes, & souvent contraires à l'évenement, ainsi qu'on le prétend, (car le Démon a été de tout tems le pere du mensonge, & a précipité les hommes dans l'erreur par des Oracles faux & ambigus) que parce qu'en effet il n'y a guére de moyens d'illusions & de prestiges, qu'on ne puisse imiter par des tours d'adresse; de sorte qu'il est presque impossible de discerner la réalité d'avec la fourbe.

Malgré tout cela néanmoins, il y a certaines choses qui m'ont frappé, & que je crois mériter une attention particuliére.

La prémiére, c'est cette conformité d'idées & d'opérations des Jongleurs, ou de ceux qui jettent des sorts, avec ce que nous lisons dans les Anciens, de la nature de leurs enchantemens, & de leur divination, dans les temps que les puissances des Esprits de ténébres, pour ces mystéres d'iniquité, étoient plus reconnuës, & moins révoquées en doute.

Les Jongleurs, & ceux ou celles qui jettent des sorts, sont regardez, ainsi que je l'ai déja dit, comme des *Agotkon*, ou des Esprits, à cause du commerce qu'on prétend qu'ils ont avec les Esprits ou les Génies. Ils ne différent en apparence les uns des autres, que par le motif qui les fait agir: ceux qui jettent des sorts, n'ayant d'autre but que de nuire, & de

faire du mal, les Jongleurs au contraire, quoiqu'ils puissent aussi abuser de leur art, ne se proposant que le bien public, & de porter un remède au mal que les autres pourroient faire, ou auroient déja fait.

Le pouvoir de faire des choses extraordinaires, vient du même principe dans les uns & dans les autres, c'est-à-dire, de la communication avec les Esprits. L'estime que les Sauvages ont pour leurs Jongleurs, & l'extrême aversion qu'ils ont pour ceux qui jettent des sorts, me fait croire qu'ils mettent néanmoins quelque différence entre les Esprits avec lesquels ils croyent communiquer, de maniére qu'ils pensent que les bons sont la cause des merveilles que font leurs Devins, & que les méchans au contraire sont les auteurs des maléfices & des sortiléges. Les Anciens étoient dans les mêmes principes; car, bien que nous devions regarder toutes les opérations de la Theürgie comme l'ouvrage de l'Esprit de ténébres, aussi-bien que la magie la plus noire, il ne paroît pas que les Anciens eussent cette opinion de leur Theürgie. Celle-ci est célébrée par les grandes loüanges qu'ils lui donnent; elle étoit enseignée dans le cours des Initiations, & étoit le fruit des épreuves pénibles, par où passoient ceux qui se faisoient initier; au lieu que la magie étoit si abhorrée, que comme il falloit avoir le cœur pur & net pour entrer dans les Initiations, elle étoit mise au nombre de ces crimes énormes, dont il suffisoit d'être coupable, ou même soupçonné, pour être à jamais exclus du Temple de Cérés, & de la participation à ses mystéres.

* Héliodore a fort bien distingué ces deux

* Heliodor. Hist. Æthiop. Lib. 3.

ſortes de magie des Anciens ; voici comment il fait parler, ſur ce ſujet, un Prêtre Egyptien : » Pluſieurs ſe perſuadent que la ſcience » de la Divination, chez les Egyptiens, eſt » par tout la même dans ceux qui s'en mê- » lent, & ils ſont ſur ce point dans une gran- » de illuſion ; car il y a une magie vulgaire, » laquelle, pour ainſi parler, rampe toûjours » à terre, eſt ſervilement atachée aux ombres » des morts, & rode continuellement au-tour » des cadavres. Elle pâlit ſur l'étude des ſim- » ples, s'adonne toute entiére aux enchante- » mens, n'ayant par elle-même aucune bon- » ne fin, ne pouvant y conduire ceux qui s'y » appliquent, & s'abuſant au contraire ſou- » vent dans ſes principes. Elle ne laiſſe pas » d'avoir quelques effets prodigieux, com- » me de faire paroître des phantômes de cho- » ſes qui ne ſont pas, comme ſi elles étoient » réellement & de fait, de fruſtrer les hom- » mes dans l'attente de ce qu'ils eſpéroient, » inventant tous les jours de nouveaux cri- » mes, & flâtant ſans ceſſe les paſſions les » plus ſales, en procurant les moyens de ſe » plonger dans les plus infâmes voluptez.

» Mais l'autre, qui eſt la vraye ſageſſe, dont » cette premiére tâche vainement d'em- » prunter un faux éclat pour ſe déguiſer, & » dons nous autres Prêtres, & tous ceux qui » ſont de race ſacerdotale, faiſons profeſſion » dés l'âge le plus tendre, s'éléve par la con- » templation au-deſſus des choſes céleſtes ; » elle converſe familiérement avec les Dieux, » elle participe en quelque ſorte à la nature » divine ; elle s'étudie à la connoiſſance du » mouvement des Aſtres, & mettant à pro- » fit toutes les lumieres qu'elle acquiert en » pénétrant dans l'avenir, elle s'applique à

» écarter de la vie des hommes tout ce qui » peut nuire au corps & à l'ame, & elle dirige en même temps toutes ses vûës à les porter au bien & à la vertu »

* Le même Prêtre Egyptien refusant à Chariclée la permission qu'elle lui demandoit de consulter sur le sort de son amant, une Magicienne, à qui ils voyoient faire ses opérations magiques pendant les horreurs de la nuit, lui fait connoître combien cette magie devoit être abhorrée, en lui disant, » que » c'étoit une action impie & détestable, » dont la vûë même étoit interdite, à moins » qu'on ne fut forcé d'en soûtenir le spectacle, comme il l'étoit lui-même dans les » circonstances presentes. Car, ajoûtoit-il, » il n'est pas permis aux Prêtres de prendre » plaisir à ces sortes d'enchantemens, ni de les » approuver par leur presence : d'autant que » le pouvoir qu'ils ont eux-mêmes de faire » des prodiges, & de prédire les choses futures, leur vient de la sainteté des sacrifices légitimes, non pas des conjurations sacriléges, & des évocations impies des Manes, que font ceux, qui, comme cette miserable Egyptienne, que le hazard nous » fait voir, errent toûjours au-tour des sepulchres.

Leurs sorts & leurs remedes aux sorts ont le même caractére que ceux des Anciens, & la même disproportion avec le mal qu'ils veulent donner, ou guérir. Cüeillir les herbes à certains temps de la Lune, à certaines heures de la nuit ; observer avant de les cüeillir, & en les cüeillant, mille cérémonies superstitieuses ; proférer, en les arrachant, des paroles confuses & magiques ;

* Heliod. Hist. Æthiop. Lib. 6.

faire des figures de pâte, ou de feüilles de bled d'Inde, ou de fil de coton, qu'ils supposent pour la personne que le sort regarde: les percer avec des épines, les frapper avec de petites fléches proportionnées à la grandeur de la figure; croire que ces sorts ainsi préparez puissent agir, & avoir leur effet par la seule direction d'intention, en les ensévelissant sous un seüil, de porte, sous une natte, ou même dans les sépulchres; tout cela, dis-je, est de l'idée & du caractére de ces sorts; cela en fait comme la proprieté essentielle, & en est la condition absolument nécéssaire. Cela se trouve en même temps si conforme à ce que nous lisons des sortiléges des Anciens, & à ce que nous trouvons dans les Livres qui traitent de la Nécromantie, que nos Sauvages ne feroient pas mieux, s'ils les avoient étudiez.

Le Pere Garnier avoit entre les mains plusieurs de ces sorts, que les Sauvages qu'il avoit convertis, lui avoient remis. Un jour j'excitai en lui une curiosité qu'il n'avoit pas encore eüe, & je le priai que nous les examinassions ensemble. Il y en avoit une asse[z] grande quantité; c'étoient des paquets de cheveux entrelassez, des os de serpens, ou d'animaux extraordinaires, des morceaux de fer, ou de cuivre, des figures de pâte, ou de feüilles de bled d'Inde, & plusieurs autres choses semblables, qui ne pouvoient avoir par elles-mêmes aucun rapport avec l'effet qu'on s'étoit proposé, & qui ne pouvoient opérer, que par une vertu au-dessus des forces humaines, en conséquence de quelque pacte formel, ou tacite.

Les Jongleurs ont en eux quelque chose qui tient encore plus du divin. On les voi

ntrer manifeſtement dans cette extaſe, ui lie tous les ſens, & les tient ſuſpenlus. L'eſprit étranger paroît s'emparer d'eux l'une maniére palpable & ſenſible, & ſe renlre maître de leurs organes, pour agir en eux lus immédiatement. Il les fait entrer dans 'entouſiaſme, & dans tous les mouvemens onvulſifs de la Sibylle; il leur parle au fonds le la poîtrine, ce qui fit donner aux Pythoiſſes le nom de *Ventriloques*; il les enleve uelquefois en l'air, ou les fait paroître plus rands que leur ſtature naturelle.

Dans cet état d'entouſiaſme, leur eſprit paoît abſorbé dans celui qui les poſſede; ils ne ſont plus à eux-mêmes, ſemblables à ces Devins dont parle Jamblique, en qui l'eſprit étranger opéroit de telle ſorte, que non-ſeuement ils ne ſe connoiſſoient point, mais u'ils ne ſe ſentoient pas même, & ne recevoient aucun dommage de tout le mal qu'on ouvoit leur faire pendant ce temps-là; de naniére qu'on pouvoit impunément leur ppliquer le feu, les percer avec des broches rdentes, leur donner des coups de haches ſur es épaules, & leur découper les bras avec des azoirs. En effet dans ces extaſes on leur voit valer les feu, marcher ſur les charbons arlens, ſans en être bleſſez; * comme ceux, lont parle Virgile, qui étoient inſpirés d'Apollon au Mont-Soracte, ou comme ceux, ¶ dont Strabon fait mention, qui devinoient par l'impreſſion de la Déeſſe Féronie, ou comme les femmes de Caſtaballe dans la Cilicie, dont parle le même Auteur, leſquelles étoient conſacrées à Diane Péraſia. Outre cela ils enfoncent de longs morceaux de bois

* *Virg. Æneid.* 9. *Plin. Lib.* 7. *cap.* 2.
¶ *Strab. Lib.* 5. *p.* 156. *Id. Lib.* 12. *p.* 370.

dans leur gosier, ils roulent des serpens vivans dans leur sein, & font mille autres choses, qui paroissent tenir du merveilleux.

C'est pendant qu'ils font ces merveilles, qu'ils voyent les choses au-dedans d'eux mêmes, ou qu'elles leur sont representées au dehors d'une infinité de maniéres différententes; car ils ont à peu prés les mêmes maniéres de deviner par la Pyromantie, l'Hydromantie, & les autres qu'on peut voi dans les Auteurs qui ont traité de la Magie & de la Divination. L'esprit agit aussi en eux, comme dans l'Antiquité, à certains signaux, tels qu'étoient le son des Cymbales d'airain, ou de quelque autre instrument de Musique, certaines potions, les baguettes divinatoires, la farine, les calculs, & le reste.

Un Officier François qui parle la Langue Huronne, comme les Hurons mêmes, parmi lesquels il a vécu dés son bas âge, & qui connoît fort bien le génie des Sauvages, m'a raconté un fait dont il a été le témoin, & que je rapporte ici parce que le trait est singulier, & peut faire juger des autres. Quelques Sauvages intriguez au sujet d'un parti de sept Guerriers de leur Village, & dont tout le monde commençoit à être en peine, priérent une vieille Sauvagesse de *jongler* pour eux. Cette femme étoit en grande réputation, & on avoit vérifié plusieurs de ses prédictions: mais on avoit beaucoup de peine à la déterminer à faire ces sortes d'opérations, quoiqu'on la payât bien, parce qu'elle souffroit beaucoup. Comme elle avoit de l'amitié pour moi, dit cet Officier, & que même elle avoit *jonglé* autrefois à mon occasion, je me mis de la partie avec les sauvages, ajoûtant néanmoins trés peu de foy à ces sortes de choses,

e la priai trés-fortement, & je fis tant qu'elle s'y résolut.

Elle commença d'abord par préparer un espace de terrain qu'elle nettoya bien, & qu'elle couvrit de farine, ou de cendre trés-bien bluttée (je ne me souviens pas exactement laquelle des deux.) Elle disposa sur cette poudre, comme sur une Carte Géographique, quelques paquets de buchettes, qui representoient divers Villages de différentes Nations, observant parfaitement leur position, & les rhumbs de vent. Elle entra ensuite dans de grandes convulsions, pendant lesquelles nous vîmes sensiblement sept bluettes de feu sortir des buchettes qui representoient nôtre Village, tracer un chemin sur cette cendre ou farine, & aller d'un Village à l'autre. Aprés s'être éclypsées pendant un assez long-temps dans l'un de ces Villages, ces bluettes reparurent au nombre de neuf, tracérent un nouveau chemin pour le retour, jusqu'à ce qu'enfin elles s'arrêterent assez prés du Village, ou paquet de buchettes, d'où les sept premiéres étoient d'adord sorties. Alors la *Sauvagesse*, toûjours en fureur, troubla tout l'ordre des buchettes, foula aux pieds tout le terrain qu'elle avoit préparé, & où cette scene venoit de se passer. Elle s'assit ensuite, & aprés s'être donné le temps de se tranquilliser & de reprendre ses esprits, elle raconta tout ce qui étoit arrivé de singulier aux Guerriers, la route qu'ils avoient tenuë, les Villages par où ils avoient passé, le nombre des prisonniers qu'ils avoient fait; elle nomma l'endroit où ils étoient dans ce moment, & assura qu'ils arriveroient trois jours aprés au Village; ce qui fut vérifié par l'arrivée des Guerriers, qui confirmérent de

point en point ce qu'elle avoit dit.

Les Abénaquis & les Algonquis sont fort adonnez à la Pyromantie ou Divination par le feu. Ils font un charbon de bois de cédre qu'ils broyent & réduisent en poudre presque impalpable, & qu'ils disposent d'une certaine façon; aprés-quoi ils y mettent le feu, & devinent par la maniére dont le feu court. Quoiqu'aujourd'hui les Abénaquis fassent tous profession du Christianisme, ils ne laissent pas encore d'avoir quelquefois recours à cet art qu'ils ont reçû de leurs peres. Ils s'en confessent néanmoins à cause de l'horreur qu'on leur en a inspirée; mais il s'en trouve quelques-uns qui cherchent à le justifier, comme s'il n'y avoit rien en cela qui pût être blâmable. Une Sauvagesse disoit à un Missionnaire, qui tâchoit de lui faire concevoir sa faute: Je n'ai jamais compris qu'il y eût à cela aucun mal, & j'ai peine à y en voir encore; écoute: Dieu a partagé differémment les hommes; à vous autres François il a donné l'Ecriture, par laquelle vous apprenez les choses qui se passent loin de vous, comme si elles vous étoient presentes; pour ce qui est de nous, il nous a donné l'art de connoître par le feu les choses absentes & éloignées; suppose donc que le feu, c'est nôtre Livre, nôtre Ecriture; tu ne verras pas qu'il y ait de différence, & plus de mal dans l'un que dans l'autre. Ma mere m'a appris ce secret pendant mon enfance, comme tes parens t'ont appris à lire & à écrire; je m'en suis servie plusieurs fois avec succez, avant d'être Chrétienne; je l'ai fait quelquefois avec le même succez, depuis que je la suis; j'ai été tentée, & j'ai succombé à la tentation; mais sans croire commettre aucun péché.

La

La seconde chose qui m'a frappé, c'est l'intime persuasion où ils sont tous, du pouvoir que le Démon a sur eux, de l'efficace des sorts, & de la vertu qu'ont leurs Jongleurs pour connoître & pour découvrir ceux qui les ont donnez. Est-il bien probable que depuis leur origine qu'ils sont infatuez de ces opinions, ils n'ont pas découvert la fourbe, s'il n'y avoit que pure forfanterie ? Chacune de ces nations étant peu nombreuse, la fraude en est plus aisée à connoître, & les Anciens, les Considérables, ceux enfin qui sont les plus sensez, étant instruits, cela eût été plus que suffisant pour détruire une pareille prévention. Mais cette persuasion est si générale & si incarnée, qu'il n'y a pas une Nation de l'Amérique dans toute son étenduë, qui n'ait ses Devins ou ses Jongleurs, pas une qui n'apprehende les sorts, pas une où personne refuse de recourir aux Jongleurs, & ne subisse volontiers toutes les épreuves des Initiations, pour être fait Jongleur soi-même.

Dans l'Amérique Méridionale tous les Peuples craignent le Démon ; & parce que le feu a quelque chose de sacré chez eux & de divin, & que depuis un temps immémorial ils sont accoûtumez à le regarder comme un remede efficace contre l'insulte des malins esprits, ils ont soin d'entretenir un feu allumé pendant toute la nuit autour de leurs Hamacs ; les Devins eux-mêmes hors les cas de leurs opérations magiques, n'oseroient faire un seul pas dans l'obscurité, sans porter un tison ardent de ce bois, qu'on appelle pour cette raison, *Bois de Chandelle*, moins pour se conduire, que pour se garantir de la rencontre des mauvais génies. Généralement toutes ces Nations Barbares sont dans une défiance

continuelle de ceux qui peuvent les enſorceller, des yeux qui pourroient les faſciner; elles ont mille ſuperſtitions puériles pour détourner l'effet des ſorts, & ſe mettre à l'abri du charme. On peut dire auſſi, univerſellement parlant, qu'il n'y a point de plus mauvaiſe réputation parmi eux, que celle de donner des maléfices, & que cette réputation eſt par-tout ſuivie de la fin tragique du plus grand nombre de ceux qui ſe la ſont faite.

Dans le païs des Iroquois cette opinion des ſorts cauſe ſouvent des ſcenes funeſtes, & lorſqu'ils en viennent aux éclairciſſemens, la multitude des accuſations eſt ſi grande, qu'ils ſont obligez de faire des preſens, & de jetter des colliers de porcelaine pour en arrêter les ſuites. Parmi ceux qui ſont Chrétiens, on doit regarder comme un acte héroïque, quand dans leurs maladies ils n'ont point recours aux Jongleurs, ſur-tout s'il y a quelque apparence, ou quelque ſonge, qui faſſe naître un ſoupçon de ſortilége.

Quoique je n'aime pas à rapporter leurs fables, dont l'abſurdité me choque, je vais cependant en raconter une que j'ai appriſe d'eux-mêmes, & qui fera connoître plus clairement l'idée qu'ils ont de ceux qui jettent des ſorts. Je parlerai dans la ſuite de la maniére dont les Jongleurs tâchent d'en guérir, en parlant de leur médecine.

Il y avoit autrefois parmi eux un célébre Solitaire, nommé *Shonnonkouiretſi*, ou *la trés-longue chevelure*, dont la mémoire eſt encore en vénération. De ſon temps le Village où il étoit né, fut attaqué d'une mortalité publique, qui s'attachoit aux têtes les plus conſidérables, & les moiſſonnoit les unes aprés les autres. Toutes les nuits un oiſeau funébre

volant au-dessus des Cabanes, secoüoit ses aîles avec grand bruit, & poussoit plusieurs cris lugubres; ce qui augmentoit l'allarme & la consternation. On ne doutoit point que ce ne fût l'*Oïaron*, ou la Bête de celui qui jettoit des maléfices; mais on ne sçavoit à qui s'en prendre pour aller à la source du mal, & les Devins consultez ne voyoient goute dans leur art. Dans cette terrible extrémité le Conseil des Anciens députa trois des plus considérables à *Shonnonkouiretsi*, pour le prier d'avoir pitié d'eux; son état ne lui permettoit pas de quitter sa retraite, & il ne put jamais condescendre à en sortir pour aller au Village. Il se laissa pourtant fléchir en quelque chose, & il donna jour aux Députez pour revenir apprendre de lui sa derniére résolution. Ils revinrent au temps marqué. Le Solitaire leur montra trois fléches qu'il avoit travaillées dans leur absence, & sans leur rien communiquer de son dessein, il leur dit seulement de les bien examiner, afin de pouvoir les reconnoître.

Le soir, vers le coucher du Soleil, *Shonnonkouiretsi* alla se mettre en embuscade sur un petit coteau, qui étoit assez prêt du Village. L'oiseau prétendu sortit du tronc d'un arbre à l'entrée de la nuit, secouant ses aîles à l'ordinaire, il nomma distinctement quelques-uns des principaux, qu'il destinoit à mourir le lendemain. Dés que le Solitaire l'apperçût, il s'avance peu à peu, lui décoche une de ses flêches, & se retire, assuré de l'avoir bien blessé.

Le jour suivant, le bruit se répandit dans le Village, qu'un certain jeune homme, qui étoit seul dans une pauvre Cabane avec une bonne femme de mere, étoit fort mal. Les

Anciens, attentifs à tout ce qui se passoit, l'envoyerent visiter secrétement, & comme sans dessein, par les trois Députés, qui avoient été vers *Shonnonkouireisi.* Le malade étoit trop pressé de son mal pour pouvoir le dissimuler ; il avoit une fléche qui lui entroit bien avant dans le côté. La flêche du Solitaire fut reconnuë. On avoit donné des instructions secrétes à ceux qui devoient traiter le malade ; & ceux ci s'étant mis en devoir, comme pour ôter la flêche, ils la dirigérent si bien, qu'ils percérent le cœur à ce misérable.

La Vieille encore plus coupable que son fils, n'ignoroit pas d'où partoit le coup, & s'apperçût bien de l'office que les Anciens lui avoient rendu. Elle étoit femme, & n'étoit pas d'humeur à démentir son sexe sur l'article de la vengeance ; elle résolut de s'immoler le Solitaire pour premiére victime. Son crime ne fut pas conduit avec tant de secret, malgré ses différentes métamorphoses, qu'il ne fut enfin découvert. On la fit brûler avec tout le raffinement de la cruauté Iroquoise ; elle avoüa que son fils & elle irrités, avoient voulu se venger, de ce qu'au retour d'une chasse, on les avoit négligés dans une distribution publique de viandes ; elle soûtint les tourmens les plus affreux, en riant, en insultant, en menaçant.

Aprés sa mort, les maux précédens récommencérent. Les Devins consultés répondirent, que cette malheureuse Vieille en étoit la cause qu'elle avoit été métamorphosée en sifleur ou marmotte, qui étoit son *Oïaron*, ou sa bête durant sa vie. On l'épia, & on s'apperçut qu'elle se retiroit dans un taniére, au pied du côteau, où son fils se métamor-

phosoit lui-même, & avoit été blessé. On y appliqua le feu, & la fumée l'ayant contrainte de sortir, on la tua. Les Iroquois Agniez montrent encore l'entrée de cette taniére toute enfumée, comme un monument autentique de la vérité de cette belle fable.

Le nom de *Shonnonkouiretsi*, qui signifie la *trés-longue chevelure*, me fait croire que cet homme vivoit comme les Pénitens des grandes Indes, qui laissent croître leurs cheveux, & qui les ont de plusieurs brasses de longueur, de maniére que leur tête en est chargée comme d'un pesant fardeau. Il y en a de cette sorte en Amérique, & ils étoient du nombre de ceux qui s'habilloient en femmes. * Acosta raconte la même chose des Prêtres Mexiquains.

Il semble qu'on peut recueillir de tout ceci, que ce sont-là des restes de l'Idolatrie, & une suite de la séduction des hommes, trompés par les prestiges des Démons, ou par les fourberies de ses Ministres. Ces femmes accusées de jetter des sorts, sont ce qu'étoient la Canidie d'Horace, les Hôtesses d'Apulée & de Lucien, les empoisonneuses de Thessalie, & les femmes connuës sous les noms de *Lamiæ*, *Sagæ*, *Veneficæ*, qui étoient l'exécration des payens même; les Jongleurs au contraire & les Pythonisses employés & honorés dans leurs employs, sont ce qu'étoient, ainsi que je l'ai dit, Orphée, Mopsus, Thamyris, Eumolpe, Calchas, la plûpart des Prêtres & des Prêtresses des faux Dieux; & ceux, qui, dans l'Ecriture, sont nommés *Magi* & *Arioli*, que les Payens connoissoient aussi sous les differens noms de Devins, Mages, Chaldéens, Aruspices, Hiérophantes,

a *Acosta, Hist. Moral. de Indias, Lib.* 4. *cap.* 26.

Saliens, Druides, & semblables, dont la profession ayant été long-temps en honneur, commença à tomber avec le culte des Idoles lorsque le Christianisme s'établissant sur leur ruine, dévoila aux yeux des Peuples la vanité de leurs fausses Divinités.

De l'état de l'Ame aprés la mort.

Les mystéres d'Eleusine, des Cabires, & les autres, regardoient l'état de l'Ame aprés la mort, comme leur fin derniére & leur principal objet. C'étoit pour cette raison sans doute, que chez les Egyptiens Cérés & Bacchus, sous les noms desquels Hérodote a voulu signifier Isis & Osiris, * étoient les premié Divinités des Enfers; de même que dans les mystéres de Samothrace, Hécate, Pluton, & Proserpine. C'est aussi ce que Diodore de Sicile a voulu signifier, ¶ en parlant d'Orphée. Car, aprés avoir dit, qu'il avoit apporté d'Egypte dans la Gréce les cérémonies des Initiations, il ajoûte tout de suite aux Initiations toute la Mythologie des Enfers, à cause de la liaison inséparable qu'il y avoit entre ces Initiations, les mystéres, & l'Ame considerée dans son Eternité.

En effet cette mort mystique des Initiations, ces expiations, ces lustrations, l'Evasme des Bacchantes, qui étoient de vrayes éjulations, aussi-bien que les pleurs qu'on versoit dans les mystéres d'Atys, d'Adonis, & d'Osiris; les fables même énigmatiques d'Adonis & d'Osiris, morts, & ensuite ressuscités; la régénération, la vie nouvelle des Iinitions les épreuves de rigueur & de péni-

* *Hérod. Lib. 2. n. 123.*
¶ *Diodor. Sic. Lib. 1. p. 60.*

tence ; l'état de perfection qu'on enseignoit dans les grands mystéres; tout cela, dis-je, réüni, ne pouvoit pas avoir pour objet unique cette vie perissable, pour laquelle tout eût été inutile & insensé, si tout devoit périr avec elle.

Les mystéres donc, & leurs Initiations, portoient les vûës de l'homme au-delà du trépas, pour lui faire envisager une fin bien plus heureuse, à laquelle celle-ci, qui est caduque & mortelle, ne tenoit lieu que de passage & de préparation.

Les Payens eux-mêmes se sont bien expliqués sur le sens de ces mystéres, & sur le but qu'ils avoient. * Platon assure, que ceux qui descendent aux Enfers, sans être expiés & initiés, y sont ensévelis dans la bouë & dans la fange ; au lieu que ceux qui l'ont été, y habitent avec les Dieux. ¶ Sophocle déclare, que ceux qui ont été initiés, ont seuls dans les Enfers une vie heureuse, & les autres rien que de la misére & de la souffrance. § Isocrate & Cicéron disent aussi positivement, que ceux qui ont participé aux Initiations, ont des espérances plus consolantes, & d'une mort plus douce, & d'une plus heureuse fin. Mais pour cela même il falloit avoir passé par les Initiations, en prenant leur véritable esprit. Car les Initiations, † ainsi que le dit Arrien, ne devenoient utiles, qu'autant qu'on étoit entré dans la pensée des Anciens, qui les avoient instituées, pour instruire & pour corriger les mœurs.

Tous ces témoignages des Auteurs payens nous font assez comprendre la sainteté du

* *Plato, in Phædone, p. 52*
¶ *Socrates apud Plutarch. de audiend. Poëtis, p. 21.*
§ *Isocrates, in Panegyr. Cicero, loc. cit.*
† *Arrien, in Epictet. Lib. 3. cap. 21.*

motif de ceux qui avoient établi ces pratiques de Religion, avant que l'idolâtrie & la superstition les corrompissent. Et qui étoient ceux qui les avoient établies, si ce n'est nos prémiers Péres eux-mêmes, qui, n'ignorant pas cette vie heureuse, dont un Libérateur devoit leur ouvrir l'entrée, consacrérent leur pénitence, & toutes les actions de la vie des hommes par des actes de Religion, qui aboutissoient tous à cette fin, qu'il étoit si important à toute leur postérité de bien connoître, pour pouvoir y arriver?

Ce que la Foi nous enseigne de nôtre derniére fin, c'est qu'ayant été creés pour Dieu, nous devons tous tendre, & nous réünir à lui, comme au centre de nôtre bonheur : que l'homme étant tiré de la poussiéré, doit retomber en poussiére; mais que son ame, immortelle de sa nature, n'est pas plûtôt délivrée des liens, qui la tenoient captive dans son corps, qu'elle est portée au Tribunal du Souverain Juge, qui condamne aux flammes éternelles ceux qui sont morts dans le crime, & qui destine d'éternelles récompenses à ceux qui ont vêcu dans la justice, aprés néanmoins qu'ils auront expié les taches légéres, qui ne les rendent pas ennemis de Dieu à la verité, mais qui leur ferment encore, pour quelque temps, ce lieu de délices, où rien de soüillé & d'impur ne peut entrer.

Cette même Foy nous fait connoître encore, que le Ciel ayant été ouvert par les mérites d'un Rédempteur, devant qui ces Portes éternelles s'ouvrirent, quand il y entra en triomphe, accompagné des ames des justes, qui avoient été detenuës dans les Lymbes jusqu'au jour heureux de leur délivrance;

le Ciel s'ouvrira derechef à la fin des siécles, pour faire paroître le même Rédempteur, en vertu des merites duquel tous les hommes ont pû être sauvés, & qui viendra alors juger les vivans & les morts, lesquels ressuscitant dans leur propre chair, recevront avec un nouvel arrêt de salut ou de condamnation, une nouvelle récompense dans la justice, qui sera renduë à leurs vertus à la face de tout l'Univers, ou une nouvelle punition dans l'étonnante humiliation qu'ils seront obligés de subir, en soûtenant les reproches accablans qu'auront mérité leurs crimes.

Enfer des Poëtes.

Quelque travesties que soient ces verités dans les fables des Payens, & dans les imaginations des Philosophes, on y découvre néanmoins presque tout le fonds de cette doctrine, qu'on peut recüeillir, ce semble, de l'Enfer des Poëtes, de la rigueur de ses Juges, des differens étages de tartare, des restes d'expiation par l'air, par l'eau, & par le feu, dont les gens de bien même ne sont pas exempts, des plaisirs des champs Elysiens, des Apothéoses des Dieux & des Héros, de l'opinion de la Métempsycose de la Palingénésie, ou renaissance & transmigration successive des ames en d'autres corps aprés une longue révolution de siécles. Ces idées en effet sont comme une suite de la connoissance claire qu'on avoit euë de la nature de l'ame, & de son immortalité, d'un Législateur, qui ordonne le bien, & qui défend le mal, qui destine des récompenses aux bons, & qui réserve des châtimens aux méchans. Pour peu qu'on veüille les approfondir, on verra qu'el-

les ſont dérivées des ſources pures de la vérité, ſources corrompuës enſuite par l'ignorance; mais qu'elles n'ont pû être tellement altérées, que la verité ne ſe faſſe encore quelque jour à travers les ténébres dont elle eſt enveloppée.

Tous les Barbares ſont intimement perſuadés, que l'ame ne meurt point avec le corps, & ils imaginent un païs des Ames, que les Iroquois & les Hurons nomment *Eskennanne*, ou le païs des Ancêtres, lequel a tout l'air de l'Enfer des Poëtes.

Ceux-ci s'étoient figurés un endroit ſoûterrain, où les ames ſe retiroient aprés leur ſéparation d'avec le corps. Celles à qui on avoit rendu les derniers devoirs, devoient paſſer l'Averne ou le Stix dans la barque de Charon. Elles ſubiſſoient le jugement de trois Juges redoutables, & elles étoient ſéparées ſelon les divers ordres de leurs crimes dans différens lieux deſtinez à punir les coupables, ou ſi elles étoient innocentes, elles alloient joüir d'une douce tranquillité dans les champs Elyſiens.

Cette Fable avoit pris ſon origine, diſent les Auteurs, de ce qui ſe pratiquoit en Egypte à l'égard des corps morts. Aprés qu'on les avoit préparez pour la ſépulture, on les embarquoit ſur le Nil dans un bâteau, dont le Nocher s'apelloit Charon dans leur Langue. Avant de dépoſer les corps dans leur tombeau, on faiſoit leur procés dans les formes. Des Juges deſtinés à recevoir les accuſations, examinoient avec rigueur ce que chacun étoit en pleine liberté de dire contre les défunts, & prononçoient aprés cet examen, condamnant à de trés-rigoureux ſuplices les accuſateurs s'ils accuſoient faux, ou

privant de sépulture celui qui étoit accusé, si les crimes qu'on lui imputoit, étoient juridiquement prouvez.

Cette pratique des Egyptiens, dont, comme nous l'avons déja observé, toute la Religion étoit hiéroglyphique, pouvoit fort bien être une Image symbolique de ce qui se passe à l'égard de l'ame, laquelle, au moment même de la mort, est presentée au Tribunal du Juge redoutable, pour y recevoir la décision de son état pour l'Eternité. Il est même trés-vraisemblable, que le Peuple n'en usoit ainsi, que pour fraper les esprits davantage par un jugement bien plus à craindre que ne l'étoit celui dont ils donnoient l'exemple, en prononçant sur l'état d'un cadavre, auquel il est trés-peu important, en quel lieu; & de quelle maniére il pourisse.

Il est aussi probable que cette méthode n'étoit pas particuliére aux Egyptiens, & qu'elle étoit commune à presque toutes les Nations dont il n'y en a aucune qui n'ait une idée que l'ame survivoit à son corps, & qui n'ait imaginé un Enfer à peu prés semblable à celui des Poëtes, que chacune a placé en divers lieux, selon sa fantaisie. Car ce n'étoit pas seulement en Egypte qu'étoient les Palus Achérusiennes, les Juges infernaux, & les fleuves redoutables aux Dieux mêmes. On les plaça auprés de Thébes dans la Bœotie, à Tartesse dans les Espagnes, auprés de Cumes en Italie, dans les Isles Britanniques, & dans les Canaries, apellées Fortunées, parce qu'on croyoit qu'elles étoient le séjour d'une heureuse immortalité. Il semble néanmoins que les vrayes Isles Fortunées des Anciens étoient les Isles de la Mer Egée, désignées par le nom de Champs Elysiens, parce que ces Isles é-

toient tombées dans le partage des enfans d'Elisa, petit-fils de Japhet. L'Isle de Créte, qui en étoit la principale, fut apellée l'*Isle des Bienheureux*. Minos & Rhadamante qui y avoient regné, étoient pour cette raison Juges des Enfers; le Léthé, & les autres Fleuves infernaux, étoient des Riviéres ou des Fleuves de cette Isle. Enfin les Isles Fortunées étoient celles où Rhée avoit enfanté Jupiter, que la fable fait naître & mourir en Créte, où pendant long-tems les Crétois ont montré son Tombeau.

C'est du côté de l'Oüest, d'où les Sauvages prétendent être venus, qu'ils placent le Païs des Ancêtres, ou des Ames. C'est, disent-ils, un pays trés-éloigné, & où chacun est contraint de se rendre aprés son trépas, par un chemin fort long & fort pénible, dans lequel il y a beaucoup à souffrir, à cause des Riviéres qu'il faut passer sur des ponts tremblans & si étroits, qu'il faut être une ame pour pouvoir s'y soûtenir; encore trouve-t'il au bout du pont un chien, qui, comme un autre Cerbére, leur dispute le passage, & en fait tomber plusieurs dans les eaux, dont la rapidité les roule de précipice en précipice. † Celles qui sont assez heureuses pour franchir le pas, trouvent en arrivant, un grand & beau pays, au milieu duquel est une grande Cabane, dont Tharonhiaouagon leur Dieu occupe une partie, & Ataentsic son Ayeule occupe l'autre. L'appartement de cette Vieille est tapissé d'une quantité infinie de colliers de porcelaine, de bracelets & d'autres meubles, dont les morts qui sont sous sa dépendance, lui ont fait present à leur arri-

† *P. de Brebeuf. Relation de la Nouv. France pour l'A. 1636. 2. part. ch. 2. p. 75.*

vée. Ataentsic est maîtresse de la Cabane, selon le stile des Sauvages; elle & son petit-fils dominent sur les Manes, & font consister leur plaisir à les faire danser devant eux. Il y a une infinité de versions sur le pays des ames: mais ce que je viens d'en raporter, en est comme le fonds, où tout le reste se réduit.

Cette fable, ou le récit fabuleux de ce pays des Ancêtres, est confirmé par une autre fable, laquelle est presque absolument semblable à celle d'Orphée, qui descendit aux Enfers pour en retirer Euridice son épouse.

C'étoit un jeune homme au desespoir de la mort de sa sœur qu'il aimoit avec une extrême affection. L'idée de la défunte lui revenoit sans cesse à l'esprit. Il résolut donc d'aller la chercher jusqu'au pays des Ames, & il se flâta de pouvoir la ramener avec soi. Son voyage fut long & trés-laborieux; mais il en surmonta tous les obstacles, & en dévora toutes les difficultez. Enfin il trouva un Vieillard solitaire, ou bien un génie, qui l'ayant questionné sur son entreprise, l'encouragea à la poursuivre, & lui enseigna les moyens d'y réüssir. Il lui donna ensuite une petite calebasse vuide pour y renfermer l'ame de sa sœur, & il l'assura qu'à son retour il lui donneroit son cerveau, parce qu'il l'avoit en sa disposition, étant placé là en tître d'office, pour garder le cerveau des morts. Le jeune homme profita de ses lumiéres; il acheva heureusement sa course, & arriva au pays des Ames, qui étoient fort étonnées de le voir, & fuyoient en sa présence.

Tharonhiaoüagon le reçût fort bien, & le défendit, par les conseils qu'il lui donna, des embûches de la Vieille son ayeule, laquelle, sous les apparences d'une amitié feinte, vou-

loit le perdre, en lui faiſant manger de la chair des ſerpens & des vipéres, dont elle fait elle-même ſes délices. Les Ames étant enſuite venuës pour danſer à leur ordinaire, il y reconnut celle de ſa ſœur. *Tharonhiaouagon* lui aida à la prendre par ſurpriſe ; il n'en ſeroit jamais venu à bout ſans ſon ſecours ; car lorſqu'il s'avançoit pour la ſaiſir, elle évanoüiſſoit comme un ſonge de la nuit, & le laiſſoit auſſi embarraſſé, que l'étoit Enée, lorſqu'il s'efforçoit d'embraſſer l'ombre de ſon pére Anchiſe. Cependant il l'a prit, il l'enferma ; & malgré les inſtances & les ruſes de cette ame captive, qui ne ſongeoit qu'à ſe délivrer de ſa priſon ; il la rapporta par le même chemin, par où il étoit allé, juſqu'à ſon Village. Je ne ſçai s'il ſe ſouvint de prendre la cervelle de ſa ſœur, ou s'il la jugea peu néceſſaire : Mais dés qu'il y fut arrivé, il fit déterrer le corps, & le fit préparer, ſelon les inſtructions qu'il avoit reçûës, pour le rendre propre à recevoir l'ame, qui devoit le ranimer. Tout étoit prêt pour la réüſſite de cette reſurrection, lorſque la curioſité impatiente de quelqu'un de ceux qui étoient préſens, en empêcha le ſuccés. L'ame captive ſe ſentant libre, s'envola, & le voyage devint entiérement inutile. Le jeune homme n'en rapporta point d'autre avantage, que celui d'avoir été au païs des Ames, & d'en pouvoir dire des nouvelles ſûres, qu'on a eu ſoin de tranſmettre à la poſtérité.

Ce païs des Ames a auſſi ſes différens étages, & tous n'y ſont pas également bien. C'eſt ce que conclut un de nos Miſſionnaires, de ce qu'il entendit dire à une jeune Sauvageſſe. Cette fille voyant ſa ſœur mourante, par la quantité de ciguë qu'elle avoit priſe dans un

dépit & déterminée à ne faire aucun reméde pour se garantir de la mort, pleuroit à chaudes larmes, & s'efforçoit de la toucher par les liens du sang, & de l'amitié qui les unissoit ensemble. Elle lui disoit sans cesse : c'en est donc fait, tu veux que nous ne nous retrouvions jamais plus, & que nous ne nous revoyions jamais ? Le Missionnaire frapé de ces paroles, lui en demanda la raison. Il me semble, dit-il, que vous avez un païs des Ames où vous devez tous vous réünir à vos Ancêtres; pourquoi donc est-ce que tu parles ainsi à ta sœur ? Il est vrai, reprit-elle, que nous allons tous au païs des Ames; mais les méchans, & ceux en particulier, qui se sont détruits eux mêmes par une mort violente, y portent la peine de leur crime; ils y sont séparez des autres, & n'ont point de communication avec eux : c'est-là le sujet de mes peines. † Virgile assigne de la même maniére un quartier séparé dans les Enfers à Didon & à quantité d'autres, qui avoient été les malheureuses victimes de leur propre desespoir.

Les Sauvages sont assez éclairez pour discerner le bien d'avec le mal. La conscience ne laisse ignorer l'un & l'autre à personne. Il n'est pas surprenant qu'ils ayent connu comme tous les autres, qu'il y avoit des peines réservées pour le crime, & des récompenses destinées à la vertu.

Séjour des Ames dans la Galaxie, ou Voye Lactée.

Je me persuade que l'opinion qu'avoient les Anciens sur les Champs Elisées, & tous ces lieux soûterrains, ou marquez en diffé-

† *Virgil. Æneid. Lib. 6.*

rens endroits de la terre pour le séjour des Manes, étoit dérivée de la Tradition ancienne des Lymbes des Saints Peres, dont les Ames, ne pouvant monter au Ciel, avant qu'un Libérateur leur en eût ouvert l'entrée, étoient détenuës comme captives, soûpirant sans cesse aprés le moment de leur délivrance. Car quelque sentiment qu'ayent eu les Anciens sur les Champs Elisées, & quelques fables qu'ils ayent débitées sur ce sujet, il semble qu'ils ne les regardoient que comme un lieu de passage, d'où les Ames devoient monter au Ciel, pour se rejoindre aux Dieux.

¶ Plutarque a placé ce séjour des Ames dans la Lune. Mais, selon la plus commune opinion, elles s'élevoient jusqu'au Firmament, qui étoit le lieu de leur origine. Car, selon le systême de la Mythologie payenne elles en descendoient, † premiérement pour animer leur corps, & elles y remontoient ensuite aprés une longue période d'années pendant lesquelles elles se purifioient de toutes les soüillures qu'elles avoient contractées dans ces corps impurs & corruptibles. Les Anciens avoient imaginé pour cela deux portes aux deux points fixes des Solstices, ou la Galaxie, autrement la Voye Lactée, est coupée par le Zodiaque. L'une de ces deux portes étoit apellée la porte des Hommes, & l'autre étoit nommée la porte des Dieux, des Héros ou des Morts. La premiére étoit située au tropique du Cancer, & donnoit entrée dans ce bas Monde; la seconde étoit placée au Tropique du Capricorne, & laissoit le retour libre vers les Dieux. De cette

¶ *Plutarch. de facie in orbe Lunæ.*

† *Vide Manilium Astronom. Lib.* 1. *Et Cœlium Rhodigin. Lact. Antiq. Lib.* 15. *cap.* 23. *p.* 700. *Col.* 2.

orte toute la Voye Lactée étoit de la Jurisliction de Pluton ; & il y a apparence qu'elle n'étoit nommée la Voye de Laict, que parce qu'elle étoit comme la voye de l'enfance, soit qu'il fallût naître sur la terre, soit qu'il fallût renaître au Ciel.

Cette opinion des Anciens nous est encore representée aujourd'hui dans l'Astronomie des Sauvages, plusieurs Nations de l'Amérique ne donnant point d'autre nom à la Voye Lactée, que celui de chemin des Ames, à quoi se raporte l'opinion populaire, ou le proverbe, qui a encore lieu parmi le bas peuple en quelques Provinces de France, chez qui la Voye Lactée est apellée *le chemin de S. Jacques*, où, dit-on, il faut aller vivant ou mort. Pierre Martyr, & Gonzales d'Oviédo ont aussi écrit, que les Sauvages de l'Isle Espagnole, qui se faisoient mourir à la mort de leurs Caciques, n'étoient ainsi cruels à eux-mêmes, que par l'espérance qu'ils avoient de monter jusqu'au Soleil & dans le Ciel, où ils seroient heureux, & par la crainte que s'ils manquoient à cet usage de leur pays, leur ame ne mourût avec le corps, & ne fût réduite au néant.

Félicité des Ames.

Le chant & la danse étoient un des principaux objets de la béatitude du séjour des Ames heureuses, soit dans les Champs Elysiens, soit dans les Cieux ; mais c'étoit surtout dans les Cieux qu'elles joüissoient de cette félicité parfaite, en participant à l'harmonie & à la cadence des Esprits, qui animent les corps célestes. La doctrine de l'Antiquité étoit curieuse sur ce point. Il nous en reste encore

des vestiges bien marqués dans les Livre
des Platoniciens.

Les Anciens donc imaginoient une harmonie divine universellement répanduë dan tout le Monde, laquelle consistoit dans un mouvement cadencé de tous les corps célestes & dans un son mélodieux qui en résultoit. Dieu en étoit le principe comme prémier Moteur, & les Divinités subalternes, lesquelles présidoient à tous les corps, dont brille le Firmament, y concouroient avec lui, formant autant de chœurs différens, qu'il y avoit de différentes Sphéres. C'est pour cette raison, dit * Cœlius Rhodiginus, qu'on donnoit le nom de Muses aux ames motrices de ces corps célestes, & qu'on disoit, qu'Apollon étoit le conducteur des Muses.

Les Ames destinées à habiter la terre, étant créées, selon leurs principes, long-temps avant que d'informer les corps qu'elles devoient animer, ayant entendu cette harmonie divine, & y ayant participé, avoient toûjours une secrete inclination pour elle, quoiqu'elles fussent absorbées dans ces corps matériels, lesquels par leur opacité, les empêchoient de pouvoir l'entendre. Cependant comme la Musique, le son des instrumens, & les danses de religion, rendoient les Dieux sensibles aux priéres des hommes, elles opéroient aussi cet effet merveilleux, qu'elles réveilloient dans les Ames des hommes l'idée, & les espéces de ce qu'elles avoient entendu autrefois de l'harmonie divine, & que, sur tout lorsqu'on étoit disposé par les Initiations, le souvenir de cette divine harmonie les ravissoit hors d'elles-mêmes, & les faisoit entrer dans cette

* *V. Cœl. Rhodigin. Lect. Antiq. Lib. 7. cap. 1. p. 271. Col. 2.*

fureur lymphatique, néceſſaire à l'aflation, à la divination, & au commerce avec les Dieux, pendant lequel elle ſe faiſoit mieux entendre. Mais comme c'étoit un don extraordinaire que les Dieux faiſoient aux hommes, la communication n'en étoit accordée, pendant cette vie mortelle, qu'avec une certaine meſure, & une certaine proportion fort bornée & fort limitée. Ce n'étoit qu'aprés que l'ame, dégagée des liens d'une chair corruptible qui l'apéſantit, étoit renduë à ſa prémiére liberté. Ce n'étoit qu'aprés qu'elle s'étoit purifiée de la contagion du corps, que remontant à ſa Sphére, elle entendoit de nouveau ces divins concerts, qui entretiennent la beauté de cet Univers, & qui font la félicité des Dieux.

Quoique les Sauvages n'ayent pas pouſſé ſi loin la ſubtilité d'une doctrine ſi déliée, ils ſemblent avoir raiſonné ſelon le même ſyſtême, qu'ont ſuivi depuis Platon & ſes Sectateurs; car non ſeulement le chant & la danſe entrent dans toutes leurs réjoüiſſances, dans toutes leurs fêtes de Religion; mais dans l'idée de tous les Sauvages de l'Amérique, elles font encore le bonheur des Ames aprés la mort.

Aprés que les Ames ont dévoré, diſent-ils, toutes les difficultés de leur pénible voyage, & qu'elles ont ſurmonté tous les obſtacles qui ſe rencontrent, avant que d'arriver au ſéjour de leurs Ancêtres, elles entrent enfin dans un païs charmant, qui leur préſente par-tout ce qui peut contribuer à leur felicité, felicité matérielle à la vérité, de la maniére dont ils la conçoivent, &

* *Jamblich. de myſter. Ægyp. Segm. 3. cap. 9.*

dont ils l'expriment ; mais qui n'est poin différente de celle que * Virgile nous décri: Il leur reste alors peu de chemin à fair pour arriver au lieu , où le tambour & l son de la Tortuë marquent la cadence de Morts avec un charme propre à enlever le cœurs. Elles n'ont pas plûtôt entendu le prémiers tons de cette Musique ravissante qu'elles se sentent transportées d'un plaisir extrêmementvif,qui les entraîne & les fait couri avec ardeur vers cette douce mélodie,laquell devenant plus sensible , à mesure qu'elle aprochent du terme , & animée de la joye que les Ames qui dansent , expriment par de acclamations continuelles , augmente encore en elles un nouveau sentiment de plaisir beaucoup plus flateur. Lorsqu'elles sont bien prés de cet heureux séjour , plusieurs Ames se détachent pour venir à leur rencontre , & leur témoigner la joye qu'elles ont de leur arrivée. Ces Ames les conduisent ensuite à la Cabane d'Ataentsic , & au milieu de l'assemblée où se tient la danse. Là , aprés tous les complimens, & aprés s'être rassasiées de tous les mets les plus délicieux , elles se mêlent parmi les autres pour danser , & joüissent ainsi alternativement de tous les plaisirs dont la danse est toûjours le principal , sans être jamais plus sujetes au chagrin , à l'inquiétude , aux infirmités , ni à aucune des vicissitudes de la vie mortelle.

Bien que leur doctrine , sur le séjour des Ames dans le Ciel , ne soit pas bien claire , la danse & la musique y ont aussi lieu parmi les Ames heureuses, & les Iroquois nomment la Constellation des Pleïades , *Te jennonnia-*

* *Virgil. Æneid. 6.*

ua, c'est-à-dire, les Danseurs & les Danseuses.

Métempsycose.

Comme les Ames au sortir de leurs corps 'étoient pas dignes de joüir de la félicité arfaite, & qu'il n'y avoit de félicité parfaite que lorsqu'elles étoient élevées au rang des Dieux, elles avoient bien des épreuves, par esquelles il leur falloit passer, avant que tout e qu'il y avoit d'impur & de soüillé en elles, ût entiérement épuré. C'est ce qui a donné ieu à la Palingénésie, à la Métempsycose Pyhagoricienne, ou transmigration successive les ames en plusieurs corps. On voit encore les idées parmi les Sauvages de cette Métempsycose; mais ils n'en ont pas poussé si oin l'extravagance, que les Disciples de Pyhagore, & les Gymnosophistes des Indes. Une opinion de cette nature leur seroit trop préjudiciable; car sans la châsse & la pêche, la plûpart mourroient de faim. Je ne crois pas non plus que quelque opinion qu'ils ayent euë de cette Métempsycose, ils ayent jamais appréhendé qu'en tuant quelque bête à la chasse, ils délogeassent de son corps l'ame de quelqu'un de leurs Ancêtres, ni qu'ils ayent jamais estimé assez quelque animal que ce puisse être, pour souhaiter que leur ame passe de droit fil dans son corps, comme pensent les Brachmanes des Indes, qui s'estiment heureux de mourir, en tenant la queuë d'une vache. Il me reste encore quelque chose à dire sur l'opinion des Anciens & des Sauvages, sur l'état de l'ame aprés la mort, que je remets à la fin de cet Ouvrage, où je traiterai de leur sépulture. Examinons maintenant les vestiges du Judaïsme & du Christianisme,

qu'on a trouvez en Amérique, depuis le tems qu'on en a fait la découverte.

Des signes de Judaïsme & de Christianisme trouvez en Amérique.

Les Peuples de la grande Peninsule du Jucatan, & quelques autres de leurs voisins, étoient circoncis. » Nous en avons tant de » témoignages, dit le sçavant Grotius *, qu'il » faut n'avoir point de pudeur pour le nier. » Pierre Martyr ajoûte le Baptême à la Circoncision. Herréra dit, continuë cet Au» teur, que le Baptême avoit chez eux le nom » de Régénération. On le donnoit aux en» fans à l'âge de trois ans. Les parens se dis» posoient à cette cérémonie par le jeûne & » par la continence. Ils avoient aussi une ma» niére de Confession, l'Onction au front, » une honnête sépulture, & la croyance du » Jugement universel.

Grotius raisonnant sur tous ces signes de Judaïsme & de Christianisme mêlez ensemble, s'en sert pour appuyer sa conjecture sur l'origine des Peuples de l'Amérique Méridionale, qu'il croit descendus des Chrétiens d'Ethiopie. De Laet † a fort bien refuté le sentiment de ce grand homme, ainsi que je l'ai déja

* *Grotius, Dissert. 1. de origine Gent. Americ.* Circumcisos fuisse, cùm Hispani in illas terras venerunt, Jucatanenses & vicinos quosdam populos, tam multos testes habemus, ut id negare non sit hominis modesti ac verecundi. Baptismum addit Martyr: Baptismo datum nomen regenerationis: administratum infantibus anno ætatis tertio: parentes ad id se parasse jejunio & secubatione: confitendi morem, Unctionem in fronte, honestam sepulturam: fidem de Judicio universali, Herrera. Hæc simul juncta aliò referre non possum quàm ad Æthiopas Christianos.

† *Joan. de Laet, Respons. ad utramque Grotii Dissertat.*

t, & je ne crois pas devoir m'y arrêter davantage.

Il reste néanmoins quelques doutes sur ces vestiges, pour sçavoir si les Juifs ou des Peuples instruits de la Loy de Jesus-Christ, n'auroient point passé anciennement en Amérique.

Pour ce qui regarde les Juifs, plusieurs se sont persuadez, que les dix Tribus d'Israël transportées en captivité dans la Médie par les Rois des Assyriens, ceux en particulier dont il est parlé au quatriéme Livre d'Esdras ¶, s'étoient fait un chemin pour aller dans ce nouveau monde. Ils se fondent non seulement sur ce que je viens de dire, & sur ce que quelques Auteurs ont écrit au sujet de la Circoncision; mais encore sur plusieurs traits de ressemblance qui se trouvent entre les observances légales, & d'autres coûtumes civiles des Juifs, & entre les usages des Américains. J'ai vû moi-même plusieurs Missionnaires sur qui cela avoit fait impression, & qui n'étoient pas éloignez de croire que tous les Amériquains en général étoient originaires du Peuple Hébreu.

Mais aprés avoir bien examiné ce sentiment, je le crois entiérement insoûtenable; je ne crois pas du moins qu'on puisse rien apporter d'assez solide, sur quoi l'on doive s'appuyer.

Acosta * nie formellement ce que les autres Auteurs ont avancé de la Circoncision, & Herréra n'en parle point. Ces deux Auteurs,

¶ *Esdras, Lib. 4. cap. 13. à v. 40. ad 49.*

* *Acosta Histor. Natural. de Indias, Lib. prim. cap. 23.* Los Indios poco ni Mucho no se retajan, ni han dado jamas en essa ceremonia como Muchos de Ethiopia y del Oriente.

tous deux dignes de foi, & qui ont le mieu traité des mœurs de ces Peuples, forment u trés-fort préjugé contre les premiers. Il n'y pas d'appprence qu'étant aussi-bien instrui qu'ils le paroissent, ils eussent ignoré, o contredit un article aussi essentiel & aussi sen sible. Je crois que les Auteurs qui ont crû ap percevoir cette Circoncision, auront ét trompez sur l'usage qu'avoient les Méxi quains & les Peuples de leur voisinage, d tirer du sang des différentes parties de leu corps, aussi bien de celles de la génératio que des autres, dans leurs pratiques de Religion, & sur-tout dans le cours des Initiations pour en faire le sacrifice à leurs Divinitez.

Mais quand même il seroit vrai que la Circoncision eût été en usage parmi les Peuples de la Peninsule du Jucatan, & parmi leurs voisins, cette coûtume ne caractériseroit point tellement les Juifs, qu'elle ne fût encore usitée & reçûë chez les Egyptiens, les Ethiopiens, les Ismaëlites, les Troglodytes, les Arabes, les Syriens, les Phéniciens, & les Peuples de la Colchide, ainsi qu'on peut le vérifier par les Auteurs.

Le quatriéme Livre d'Esdras, sur lequel on s'appuye pour le passage de ces Israëlites, ne mérite pas qu'on le refute; & l'endroit qu'on en cite, bien examiné, se détruit par lui-même. Car où trouver aujourd'hui parmi les Peuples de l'Amérique, ou de quelqu'autre partie du monde que ce soit, des traces de ce Peuple fidéle, que Dieu doit ramener dans

Idem Histor. Moral. de Indias, Lib. 5. cap. 26. Los Mexicanos tenian tambien sus bautismos, con esta ceremonia, y es que a los Recien Nacidos les scarificavan las orejas, y el miembro viril que en Alguna manera remedavan la Circoncision de los Judios. Esta ceremonia se hazia principalmente con los Hijos de los Reyes y señores.

à Terre promise, & qui se soit si bien conservé dans la pureté de son culte, qu'il puisse mériter que Dieu ouvre derechef pour lui le sein de l'Euphrate, & qu'il fasse le même miracle qu'il fit d'abord, pour le conduire dans ce pays d'Arsareth, où il falloit une année entiére pour se rendre ; pays si caché, qu'il n'a jamais eu de place que dans l'imagination des Rabbins, accoûtumez à se repaître de pareilles chiméres.

Il y avoit des pratiques de Religion, des observances légales qui étoient communes à tous les Peuples, que les Gentils avoient aussi bien que les Juifs. Il n'y a qu'à faire comparaison de ce que j'ai déja dit de la Religion des Payens, avec ce que j'ai apporté de la Loy de Moïse. On ne peut rien conclure de ces pratiques générales ; mais les Juifs en avoient une infinité de particulieres & de détaillées, que ceux qui seroient de leur lignée auroient mieux conservées, que n'ont pas fait les Amériquains.

Je dis la même chose des usages de la vie civile. Il y en avoit de communs à tous les hommes, que les Juifs pouvoient avoir comme les autres, & qu'ils avoient sans doute. Mais pour ceux qui sont caractéristiques dans l'Amérique, tels que sont la Ginécocratie de plusieurs Nations, l'ordre des Successions, des Généalogies, des héritages, &c. ils sont absolument opposez à ceux qui étoient essentiels au Gouvernement des Israëlites ; ainsi à moins que ceux-ci n'eussent absolument perdu leur langue, leurs loix, leurs coûtumes les plus marquées, pour embrasser la Religion & tous les usages qu'ont eus de tout temps les Gentils, parmi lesquels ils eussent été confondus, on ne peut point assu-

rer qu'aucun des Israëlites ait passé dans cette partie du monde. Grotius & Laet qui se sont fait vivement la guerre sur l'origine des Ameriquains, sont parfaitement d'accord sur ce point-ci.

Ce que Pierre Martyr & Herrera disent de cette espece de Baptême & des autres Sacremens, de la Foy de la Resurrection, &c. ne conclut rien pour qu'on en puisse dire que la Religion Chrétienne y ait été annoncée, quoi-que ces sortes de Sacremens & cette croyance paroissent y être si conformes.

Les Sacremens de la nouvelle Loy avoient dans celle de Moïse, & dans la Loy de nature, leurs ombres & leurs figures, dont ils sont la réalité & l'accomplissement par la grace du Rédempteur, de qui ils reçoivent toute leur vertu & toute leur efficace; & c'est en quoi consiste tout l'avantage que la Loy de Jesus-Christ a sur les autres qui l'ont précédée. Le Démon qui a toûjours été le singe de la Divinité, avoit affecté de faire retenir aux Idolâtres les usages qu'ils avoient pris de la vraie Religion, & qu'ils avoient héritez de générations en générations, en remontant jusqu'à l'origine des hommes. Mais ces usages saints en eux mêmes & dans leur institution, cessoient de l'être, & devenoient criminels par la superstition qui les altéroit, par l'application que les Payens en faisoient, & par les abominations qu'ils y mêloient.

Nous avons déja remarqué que les Peres de l'Eglise avoient reconnu cette vérité, & cet artifice de Satan; mais il est bon d'en dire encore ici quelque chose. * Tertullien

* *Tertullian. de præscrip. Hæretic. cap.* 40. Sequetur, à quo intellectus interpretetur eorum quæ ad Hæreses faciant? à Diabolo scilicet, cujus sunt partes intervertendi

arlant contre les Hérétiques, qui faisoient omme une nouvelle Religion dans le Christianisme, en corrompant les Dogmes, & étournant un peu le sens des paroles de l'Ecriture Sainte, dit qu'ils suivoient en cela exemple du Démon, lequel avoit corrompu la Religion des premiers tems, en copiant cette Religion même dans les mystéres des fausses Divinitez. Il fait ensuite une numération des Sacremens imitez. » Le » Démon, dit-il, baptise quelques-uns de » ceux qui croient en lui, & qui sont ses fi» déles serviteurs, & il leur promet la ré» mission de leurs péchez en vertu de ce ba» ptême. Si je m'en souviens bien encore, » Mithra signe & marque au front ceux qui » se font initier, pour être ses soldats; il fait » une Fête de l'offrande du pain, il donne » une representation mystique de la Résur» rection, & il rachette la Couronne sous le » glaive. Que dirai-je encore de ce qu'il a » fait une Loi à son Souverain Pontife de ne » se marier qu'une fois? Il a aussi ses Vierges » & ses Adorateurs, qui font profession de » continence. † Saint Justin, saint Jean-Chrysostome, & quelques autres saints Peres, reconnoissent une espéce de Baptême dans ces mystéres des Gentils dont nous ve-

veritatem, qui ipsas quoque res Sacramentorum Divinorum, idolorum mysteriis æmulatur. Fingit & ipse quosdam, utique credentes & fideles suos: expositionem delictorum de lavacro repromittit; & si adhuc memini, Mithra signat illic in frontibus milites suos: celebrat & panis oblationem, & imaginem Resurrectionis inducit, & sub gladio redimit coronam. Quid quod & summum Pontificem unis nuptiis statuit; habet & Virgines, habet & continentes.

† *Justin, Apol, 2, pro Christ, p. 24.*

nons de parler; & ¶ saint Justin, ainsi qu
je l'ai dit, fait ailleurs une comparaison de
mystéres de Mithra avec le Trés-Saint Sa
crement de l'Eucharistie, comme si ces my
stéres eussent été une image de ce Pain céle
ste. * Saint Augustin fait plus; car il di
qu'en conséquence de l'offrande du pain &
du vin, plusieurs des Payens croyoient qu
les Chrétiens adoroient Cérés & Bacchus
Nonnulli nos propter panem & calicem, Cererei ac Liberum colere existimant.

Ce n'est point certainement en conséquen
ce de l'établissement de la Religion Chré
tienne, que les Gentils auroient changé le
rites & les cérémonies de leurs mystére
pour en faire une imitation de nos Sacre-
mens. La haine que les Payens avoient pou
les Chrétiens, ne nous permet pas de croire
qu'ils ayent voulu copier des gens qu'ils ab-
horroient, & qu'ils persécutoient à toute
outrance par le fer, par le feu, & par tou-
tes sortes de supplices.

Ce que nous avons déja dit des Orgies &
des Initiations, des Expiations, des Lustra-
tions, des Régénérations, & d'une espéce
de Confession, dont nous avons parlé sur
le témoignage de Plutarque, marque, que
ces Institutions étoient anciennes, & d'une
antiquité même si reculée que nous avons
eu raison d'en conclure, qu'elles étoient des
altérations de la premiére Religion que Dieu
ait donnée aux hommes; Religion, dont les
allusions mystérieuses ont eu leur entiére
vérification dans celle que le Rédempteur
du monde, figuré dans la Loi de Nature, &
dans la Loi écrite, nous devoit transmettre

¶ *Justin. Apol. 2. pro Christ. p. 98.*
* *Aug. contra Faust. Lib. 1. cap. 13.*

ans la Loi de grace, laquelle doit subsister
squ'à la consommation des siécles.

Nous devons raisonner des Religions des
ndes Orientales & Occidentales de la même
maniére qu'ont raisonné les Saints Peres sur
s mystéres des Anciens. Rien de plus fré-
uent dans l'une & dans l'autre Inde, que
s Purifications Lustrales, en guise de Bap-
ême pour l'expiation des pechez, & rien de
nieux établi dans la Doctrine des Brames,
ue l'efficace qu'ont leurs prétenduës eaux
alutaires, & la vertu qu'ils attribuënt au
Gange, & à certaines autres Riviéres, pour
purifier les Ames des soüillûres qu'elles ont
contractées. La Confession des péchez est
une des pratiques des plus anciennes & des
plus constantes de leur Religion. Leurs
Dieux même n'étoient pas exempts de cette
obligation; & le P. Bouchet, * dans sa Let-
tre à M. d'Avranche, raporte sur cela une de
leurs fables qui est trés-curieuse. † Taver-
nier dit, » que quand les Gaures sont mala-
» des, ils apellent leurs Prêtres, à qui ils
» font une espece de Confession, & les Prê-
» tres leur ordonnent de faire des aumônes &
» autres bonnes œuvres, pour avoir le par-
» don de leurs péchez. La Confession est en-
core en usage au Royaume de Siam & au
Japon, aussi-bien que dans plusieurs Etats
des Indes. ¶ Celle que faisoient au Japon
certains dévots qui alloient en pélerinage
s'expier sur la montagne d'Oçaca, a quel-
que chose de si affreux, qu'on ne peut lire
qu'avec horreur, comment ils avoient le

* *Lettres édifiantes de la Compagnie*. IX. *Receüil. Lettre* I.
† *Tavernier*, *Voyage de Perse*, *Liv.* 4. *chap.* 8.
¶ *Acosta*, *Hist. Moral. de Indias*, *Lib.* 5. *cap.* 25.

courage de se mettre dans le plat d'une balance au-dessus du plus affreux des précipices, & restoient suspendus en l'air dans cet état, jusqu'à ce qu'ils eussent entiérement déchargé leur conscience publiquement & tout haut, par un aveu général des plus détaillez, des plus sincéres & des plus humilians. ¶ La Confession étoit pareillement en usage au Pérou, & avoit ses rigueurs, ses pénitences proportionnées, & ses cas reservez. Les filles consacrées au Soleil, & qui avoient atteint un certain âge, y confessoient aussi-bien que les Prêtres, & avoient leur Jurisdiction comme eux. L'Inca seul ne se confessoit qu'au Soleil; & aprés sa confession faite, il alloit se baigner dans une Riviére, la priant de porter ses péchez à la Mer, de maniére qu'ils fussent entiérement oubliez.

* Le Pere Bouchet, dans la même Lettre que j'ai citée, dit, qu'il n'avoit jamais rien remarqué dans la Religion des Brachmanes, qui eût raport à la divine Eucharistie, mais qu'un Brame converti lui fit faire attention, il y a quelques années, à une circonstance trés-digne de remarque » C'est, dit-il, que » les restes des sacrifices, & le Ris qu'on » distribuë dans les Temples, conserve chez » les Indiens le nom de *Prajadam.* Ce mot » Indien signifie en nôtre Langue, *divine* » *Grace*, & c'est ce que nous exprimons par le terme *Eucharistie.* »

Il y avoit quelque chose de mieux marqué au Pérou, & qui paroît avoir encore plus de rapport avec le divin Sacrement de nos Autels. Toutes les années on y célébroit deux Fêtes. † La prémiére commençoit au mois de

¶ *Acosta loc. cit.* * *Lettres édifiantes*, IX. *Receüil. Let.* 21
† *Acosta, Hist. Moral. de Indias, Lib.* 5. *cap.* 23.

Décembre, qui étoit le premier de leur Calendrier. Cette Fête duroit plusieurs jours, lesquels se passoient en sacrifices, & autres cérémonies de Religion dans la Ville de Cusco, où l'on ne permettroit á aucun étranger d'assister. Ce n'étoit qu'à la fin & le dernier jour, qu'on leur ouvroit les portes, & qu'on leur permettroit de participer à la conclusion de cette Fête : ce qui se passoit en cette sorte. Les filles consacrées au Soleil, faisoient de petits pains avec de la farine de Maïs, pêtris dans le sang des Agneaux blancs & sans tache, qu'on offroit ce jour-là en sacrifice. Les étrangers de toutes les Provinces étant entrés dans la Ville, on les rangeoit en haye. Des Prêtres du Soleil, qui devoient être d'une certaine famille, destinée à faire cette cérémonie, portoient dans des plats d'or & d'argent ces pains idolatriques, coupés par morceaux, & en donnoient une particule à chaque étranger, en l'exhortant d'être toûjours fidelle á l'Inca, ou au Soleil, que l'Inca répréséntoit, ajoûtant en même temps, que ce morceau de pain serviroit de témoignage contre lui-même, si son intention n'étoit pas pure & conforme à ce qu'il devoit à son Dieu & à son Souverain. Chacun recevoit, & mangeoit ces particules de pain avec de grandes démonstrations de reconnoissance, & de fortes protestations, qu'ils ne penseroient, & ne feroient jamais rien contre le Soleil & contre l'Inca, disant, que ce morceau qu'ils mangeoient, seroit dans leur corps un témoignage & un garant de leur fidelité. La seconde Fête se célébroit au dixiéme mois, qui répond à nôtre mois de Septembre, à peu prés de la même maniére. On envoyoit aussi ces pains de la Ville

Capitale dans tous les Temples, & dans tous les lieux ſacrez de l'Etat, & par-tout on les recevoit avec beaucoup de marques de reſpect & de Religion. L'Agneau avoit quelque choſe de bien myſtique dans la Religion des Péruviens. Ils en plaçoient un dans la Voye Lactée, qu'une brebis allaitoit. † Garcilaſſo dit que tandis qu'il étoit encore enfant, on s'efforçoit de lui faire voir l'un & l'autre ; » mais moi, ajoûte-t'il, je voyois » bien les taches de la Voye Lactée qu'on » me montroit, mais je ne voyois ni figure » d'Agneau, ni figure de Brebis, apparem» ment parce que je n'avois pas l'imagina» tion aſſez forte pour pouvoir me les repre» ſenter.

Rien n'eſt auſſi plus frappant que ce qui ſe paſſoit au Mexique en cette matiére. ¶ Toutes le années on y célébroit une Fête, qui étoit la plus ſolemnelle de toutes celles de l'Etat, parce qu'elle étoit proprement celle de leur Dieu. Deux jours auparavant les filles conſacrées dans le Temple, préparoient une grande quantité de farine, faite avec la ſémence de bête, & avec du Maïs rôti & pilé. Elles la pêtriſſoient dans un eau miellée, & en formoient une idole de la grandeur de celle de bois, qui étoit adorée dans le Temple. Elles préparoient en même temps avec la même farine de petits pains faits en forme d'oſſemens humains, & qu'on apelloit les oſſemens du Dieu *Vitzilipuitzli*. Le jour de la céremonie étant arrivé, on portoit cette idole en proceſſion, dès le grand matin, avec une pompe, une magnificence, & une grande quantité de céremonies, dont Acoſta

† *Garcilaſſo, Comment. Reales, Lib. 2. cap. 23.*
¶ *Acoſta, Hiſt. Moral. de Indias, Lib. 5. cap. 24.*

onne tout le détail, auquel je renvoye le Lecteur; Et de la même maniére que les Juifs mangeoient l'Agneau Paschal en équipage de Voyageurs, & avec beaucoup de précipitation, parce que c'étoit le passage du Seigneur, *Phase*, ou *transitus Domini*; on faisoit aussi cette procession avec une extrême celérité, & on l'apelloit *le court chemin du Dieu Vitzilipuzli.* Le chemin ne laissoit pas cependant d'être fort long; mais il ne le paroissoit pas, à cause de la vîtesse avec laquelle on le parcouroit. Au retour de cette procession, on mettoit dans le Temple où l'on avoit rapporté cette idole, tous ces pains faits en forme d'ossemens; & aprés beaucoup de sacrifices où l'on immoloit des victimes humaines, aprés beaucoup de chants, de danses & de cérémonies, lesquelles étoient comme une consécration de cette idole & de tous ces pains; tout le peuple qui devoit être à jeun, depuis les enfans de l'âge le plus tendre jusqu'aux plus âgez, alloit se dépoüiller de tous les ornemens qu'il avoit pris, pour rendre cette Fête plus superbe. Cependant les Prêtres dépoüilloient l'idole, & la coupoient ensuite par morceaux, avec tous ces pains faits en forme d'ossemens, & qui étoient aussi sacrez que l'idole même; le peuple étant ensuite revenu, & tous venant se presenter de rang, hommes & femmes, grands & petits, riches & pauvres, on leur départissoit tous ces morceaux, que chacun recevoit avec un respect qui causoit de l'admiration, & avec une dévotion qui alloit jusqu'aux larmes, disant qu'ils mangeoient la chair & les os de leur Dieu, & se regardant comme indignes d'une si grande faveur. La cérémonie finissoit par un

discours, qu'un Prêtre des plus anciens faisoit sur le sujet de la Fête.

Acosta s'attache de cette maniére à prouver que le Démon a pris soin de procurer en toutes choses que les Idolâtres lui rendissent les mêmes devoirs que Dieu même s'est fait rendre. Il montre cette conformité de culte dans la Religion des Indiens du Méxique & du Pérou, non seulement par rapport aux choses qui peuvent répondre à chacun de nos Sacremens, mais encore à tout le détail de la Religion. Cependant il ne lui vient pas seulement en pensée, que ces choses ayent été empruntées du Christianisme, & que jamais les Peuples du Pérou & du Méxique ayent eu connoissance de nôtre Religion. C'étoient en effet de purs Idolâtres, dont l'Idolâtrie étoit aussi marquée que l'est celle des Brachmanes & des Bonzes des Indes Orientales, que nous ne soupçonnons pas d'avoir tiré leurs cérémonies de la Religion Chrétienne; autrement il faudroit dire que la Religion Chrétienne a été copiée & changée en Idolatrie par toutes les Religions Payennes qui ont subsisté jusqu'aux derniers temps, & qui, pour la plûpart, subsistent, encore.

Du Culte de la Croix en Amérique.

Il est bien plus étonnant de voir le Signe adorable de la Croix en honneur dans l'Amérique, avant la venuë des Européens. Quoique le Démon puisse abuser de tout, croiroit-on néanmoins qu'il eût proposé à la vénération de ces adorateurs ce Signe de nôtre salut, dans lequel il a été vaincu, qui a été d'ailleurs un objet de folie pour les Gentils, comme il a été un sujet de scandale pour les

uifs ? Ou bien seroit-ce une preuve que le Christianisme eût pénétré en Amérique avant a découverte des derniers temps ? Examinons l'abord les témoignages des Auteurs qui en ont parlé, pour voir ensuite ce qu'on en doit penser.

Pierre Martyr dit *, que les Espagnols qui abordérent les premiers dans le Jucatan, y virent des Croix ; & qu'ayant interrogé sur cela les gens du Pays par leurs Interpretes, quelques-uns avoient répondu qu'il avoit passé chez eux un homme d'une trés-grande beauté, qui leur avoit laissé ce Signe, pour les engager à se souvenir de lui ; que d'autres avoient dit, qu'un certain homme plus brillant que le Soleil y étoit mort, en faisant un ouvrage tout semblable. Pierre Martyr ajoûte pourtant, qu'en tout cela il n'y avoit rien de bien assuré.

Lopés de Gomara raconte aussi †, que les Espagnols y trouvérent des Croix de léton & de bois, dressées sur les sépultures des gens du Pays, que quelques-uns s'étoient persuadez à cause de cela, que plusieurs Espagnols chassez de leur pays par les Maures du temps du Roy Rodrigue, s'étoient refugiez dans celui-là ; mais qu'il ne pouvoit pas le croire, parce qu'on ne trouvoit point de Croix semblables dans les Isles qui sont sur le passage, & où ç'eût été une nécessité de toucher avant que d'arriver jusques-là.

Le même Auteur ¶ parlant de l'Isle d'Acuzamil, vulgairement nommée *Gozumel*, assûre que les habitans avoient une espece de petit Temple bâti de pierre, dans lequel il y

* *Petr. Martyr, Ocean. Decad. Lib. 4. cap. 1.*
† *Lopes de Gomara, Hist. Gener. de Ind. Lib. 3. cap. 2.*
¶ *Idem Lib. 2. cap. 17.*

avoit une Croix haute de dix palmes, qu'ils adoroient comme une Divinité : qu'ils l'invoquoient pour obtenir de la pluye, & la portoient en procession : qu'on ne sçavoit pas d'où leur étoit venuë cette dévotion, mais qu'elle avoit été cause qu'ils en avoient eu plus de facilité à embrasser le Christianisme.

Il rapporte encore dans les coûtumes des Cumanois *, qu'il avoient entre plusieurs Idoles, une Croix faite comme celle de Saint André, & un Signe comme ceux des Notaires Apostoliques, qui sont quarrez, serrez, avec des Croix de Bourgogne traversées les unes dans les autres : qu'ils se munissoient par le moyen de cette Croix contre les visions nocturnes, & contre les phantômes de la nuit, & qu'ils l'appliquoient aux enfans qui ne faisoient que de naître.

L'Inca Garcilasso assure †, que les Rois du Pérou avoient dans une de leurs Maisons Royales une Croix d'un jaspe christallin, mêlé de blanc & d'incarnat, dont il donne une description exacte, l'ayant examinée lui-même dans la Sacristie de l'Eglise Cathédrale de Cusco, où les Espagnols l'avoient mise, aprés s'être rendus les maîtres de cet Etat. Les Incas conservoient cette Croix dans l'un de ces appartemens qu'on nommoit *Huaca* en langue du Pays, & qui étoient un lieu sacré. Ils n'adoroient point cette Croix anciennement, mais ils lui portoient un grand respect, sans sçavoir néanmoins, ni depuis quel temps ils la possédoient, ni quel étoit le motif de ce respect qu'ils avoient pour elle. Ils l'adorérent dans la suite, dit-il, aprés l'arrivée des Espagnols, & la tinrent en plus gran-

* *Idem, Lib. 3. cap. 32.*
† *Comment. Real. Lib. 2. cap. 30.*

le vénération, au sujet de ce qui arriva à Pierre de Candie, & qui est rapporté ailleurs par le même Auteur.

Le Pere Antoine Ruiz * fait mention d'une Croix miraculeuse qu'on trouva dans cette partie du Paraguay, qu'on a depuis appellée de Sainte Croix, probablement en mémoire de cette découverte. Ce Pere regarde cette Croix comme une des preuves qu'il apporte pour confirmer l'opinion qu'on avoit, que Saint Thomas Apôtre avoit annoncé l'Evangile dans le Brésil, dans le Paraguay, & dans le Pérou. La Tradition du pays porte, dit-il, qu'anciennement un homme blanc ayant une grande barbe, y étoit venu d'au-delà de la mer, pour y faire connoître Dieu : qu'il portoit par-tout avec lui cette grande Croix, faite d'un bois singulier, lequel ne se trouve point dans tous ces quartiers-là : qu'à la vûë de cette Croix les Démons devinrent muets, & que les Oracles cessérent ; le saint Homme fut cependant trés-maltraité des Gentils, qui lui attribuoient le silence de leurs Dieux ; ils enlevérent sa Croix & l'enfoüirent auprés d'un Lac, où elle s'est conservée sans aucune corruption pendant plus de quinze siécles, à ce que croit cet Auteur ; & elle est aujourd'hui si entiére & si solide, qu'il n'y a pas même apparence qu'elle puisse jamais pourrir & se corrompre.

Ce qu'on raconte d'une autre petite Nation de Sauvages établis vers Gaspé dans le fonds du Golphe Saint Laurent ; sur une petite Riviére, qu'on nomme la Riviére Sainte-Croix, & ausquels on a donné le nom de Porte-Croix, ou de Cruciantaux, a quelque chose

* *Conquista Espiritual del Paraguay, &c.* §. 23. & 25.

d'aussi surprenant, & qui est encore mieux, particularisé.

Le Pere Chrétien le Clerc †, qui, à ce que je crois, a eu le premier la gloire de cette découverte, prétend que le culte de la Croix est si ancien chez ces Sauvages, que » c'est une » matiére suffisante pour nous faire conjectu- » rer & croire même que ces Peuples n'ont » pas eu l'oreille fermée à la voix des Apôtres » dont le son a retenti par toute la terre. Cela ne doit pas néanmoins se conclure tout-à-fait, de la maniére dont il en rapporte l'établissement.

» La Tradition de leurs Ancêtres, porte, « dit-il, que leur pays étant afligé d'une ma- » ladie trés-dangereuse & pestilentielle, qui » les réduisoit à une extrême disette de toutes » choses, & qui en avoit mis déja plusieurs » dans le tombeau ; quelques Vieillards de » ceux qui étoient les meilleurs, les plus sa- » ges, & les plus considérables, s'endormi- » rent tout accablez de langueur & de cha- » grin, de voir une désolation si générale, & » la ruine prochaine de toute la Nation Gas- » pesienne, si elle n'étoit promptement soula- » gée par un puissant secours du Soleil, qu'ils » reconnoissoient, comme nous avons dit, » pour leur Divinité. Ce fut, disent-ils, dans » ce sommeil plein d'amertume, qu'un hom- » me beau par excellence leur apparut avec » une Croix à la main, qui leur dit de pren- » dre bon courage, de s'en retourner chez » eux, de faire des Croix semblables à celle » qu'on leur montroit, & de les presenter » au Chef des familles, les assurant que s'ils » les recevoient avec estime, ils y trouve- » roient indubitablement le remede à tous

† *Relation de la Gaspasie, ch. 9. & 10.*

» leurs maux. Comme les Sauvages sont cré-
» dules aux songes jusqu'à la superstition ; ils
» ne négligerent pas celui-ci dans leur extrê-
» me nécessité. Ainsi ces bons Vieillards re-
» tournérent aux Cabanes, d'où ils étoient
» partis le jour précedent. Ils firent une as-
» semblée générale de tout ce qui restoit d'u-
» ne Nation mourante, & tous ensemble con-
» clurent d'un commun accord, que l'on re-
» cevroit avec honneur le sacré Signe de la
» Croix, qu'on leur presentoit du Ciel pour
» être la fin de leur misére, & le commence-
» ment de leur bonheur, comme il arriva en
„ effet, puisque la maladie cessa, & que tous
„ les afligez qui portérent respectueusement
„ la Croix, furent guéris miraculeusement.

» La Croix fut dans leur païs comme
» l'Arc-en-Ciel, que Dieu fit paroître autre-
» fois à la face de tout l'Univers pour conso-
» ler le Genre Humain, avec promesse de ne
» plus le punir d'un second déluge ; & c'est
» ainsi que la Croix arrêta tout court ce tor-
» rent de maladies & de mortalité qui déso-
» loit ces Peuples, & leur fut un signe effi-
» cace, & rempli d'une merveilleuse fécon-
» dité de graces & de bénédictions. Les avan-
» tages miraculeux qu'ils en reçûrent, leur
» en fit espérer de bien plus considérables dans
» la suite ; c'est pourquoi ils se proposérent
» tous de ne décider aucune affaire, ni d'en-
» treprendre aucun voyage sans la Croix.

» Aprés donc la résolution prise dans le
» Conseil, qu'ils porteroient toûjours la
» Croix, sans en excepter même les petits
» enfans, pas un Sauvage n'eut jamais osé
» paroître devant les autres, sans avoir en sa
» main, sur sa chair, ou sur ses habits ce sa-
» cré Signe de leur salut : ensorte que s'il

» étoit question de décider quelque chose de » conséquence touchant la Nation, soit » pour conclure la paix, soit pour déclarer » la guerre contre les ennemis de la patrie; » le Chef convoquoit tous les Anciens, qui » se rendoient ponctuellement au lieu du » Conseil, où étant tous assemblés, ils éle- » voient une Croix haute de neuf à dix » pieds; ils faisoient un cercle, & prenoient » leur place avec chacun leur Croix à la » main, laissant celle du Conseil au milieu » de l'Assemblée. Ensuite le Chef prenant » la parole, faisoit ouverture du sujet, pour » lequel il les avoit convoqués au Conseil; » & tous ces Porte-Croix disoient leurs » sentimens, afin de prendre des mesures » justes, & une derniére résolution sur l'af- » faire dont il s'agissoit. Que s'il étoit ques- » tion d'envoyer quelque Député à leurs » Voisins, ou à quelqu'autre Nation étran- » gére, le Chef nommoit, & faisoit entrer » dans ce cercle celui de la jeunesse, qu'il » connoissoit le plus propre pour l'execution » de leur pojet; & aprés lui avoir dit pu- » bliquement le choix qu'on avoit fait de sa » personne, pour le sujet qu'on lui commu- » niquoit; il tiroit de son sein une Croix » admirablement belle, qu'il tenoit envelop- » pée dans ce qu'il pouvoit avoir plus de pré- » cieux; & la montrant avec révérence à tou- » te l'Assemblée, il faisoit, par une harangue » préméditée, le récit des graces & des bé- » nédictions, que toute la Nation Gaspésien- » ne avoit reçûës par le secours de la Croix. » Il ordonnoit ensuite au Député de s'appro- » cher, & de la recevoir avec révérence, & » la lui mettant au col: Va, lui disoit-il, » conserve cette Croix, qui te préservera de

tous dangers auprés de ceux ausquels nous t'envoyons. Les Anciens approuvoient par leurs acclamations ordinaires de *hoo*, *hoo*, *hoo*, ce que le Chef avoit dit, souhaitant toute sorte de prospérités à ce Député dans le voyage qu'il alloit entreprendre pour le service de sa Nation.

Cet Ambassadeur donc sortoit du Conseil, la Croix au col, comme la marque honoraire, & le caractére de son Ambassade. Il ne la quittoit que le soir pour la mettre sous sa tête, dans la pensée qu'elle chasseroit tous les méchans esprits pendant son repos. Il la conservoit toûjours avec soin jusqu'à l'accomplissement de sa négociation, qu'il la remettoit entre les mains du Chef avec les même cérémonies, qu'il l'avoit reçüë en plein Conseil, & devant toute l'Assemblée il faisoit rapport de son voyage.

Enfin ils n'entreprenoient rien sans la Croix. Le Chef la portoit lui-même à la main en forme de bâton, lorsqu'il marchoit en raquettes, & il la plaçoit dans le lieu le plus honorable de sa Cabane. S'ils s'embarquoient sur l'eau dans leurs petits canots d'écorce, ils y mettoient un Croix à chaque bout, croyant religieusement qu'elle les préserveroit du naufrage.

Voilà quels étoient les sentimens d'estime & de vénération de nos anciens Gaspésiens pour la Croix, qui subsistent encore aujourd'hui religieusement dans les cœurs de nos Porte-Croix, puisqu'il n'y en a pas un, qui ne la porte dessus ses habits, ou dessus sa chair. Les langes & les berceaux des petits enfans en sont toûjours ornés; les écorces de la Cabane, les canots,

» & les raquettes en sont toutes marquées.
» Les femmes enceintes la figurent avec
» le Porc-épic dessus l'endroit de la couver-
» ture qui cache leur sein ; pour mettre leur
» fruit sous la protection de la Croix. Enfin
» il n'y en a guéres qui ne conserve précieu-
» sement, en son particulier, une petite
» Croix faite avec de la porcelaine & de la
» rassade, qu'il garde ; & qu'il estime à peu
» prés, comme nous faisons les Reliques ;
» jusques-là même que ces Peuples la préfé-
» rent à tout ce qu'ils ont de plus riche & de
» plus précieux.
» On connoît assez les lieux de la sépultu-
» re de ces Peuples par les Croix qu'ils plan-
» tent sur leurs Tombeaux, & leurs Ciméti-
» tieres distingués par ce signe de salut, pa-
» roissent plûtôt Chrétiens, que Sauvages :
» cérémonie qu'ils observent autant de fois,
» qu'il meurt quelqu'un de la Nation des
» Porte-Croix, fut-il éloigné de cent lieuës,
» de l'endroit où se fait ordinairement leur
» sépulture.
» Les lieux de pêche & de chasse les plus
» considérables, sont distingués par les Croix
» qu'ils y plantent ; & on est agréablement
» surpris, en voyageant dans leur païs, de
» rencontrer de temps en temps des Croix
» sur le bord des Riviéres, à deux & à trois
» croisées, comme celles des Patriarches.
» En un mot ils font tant d'estime de la
» Croix, qu'ils ordonnent qu'elle soit en-
» terrée avec eux dans une même cercuëil,
» aprés leur mort, dans la croyance que cette
» Croix leur fera compagnie dans l'autre
» monde, & qu'ils ne seroient pas connus
» de leurs Ancêtres, s'ils n'avoient avec eux
» la marque & le caractére honorable, qui

„ distingue les Porte-Croix de tous les autres
„ Sauvages de la Nouvelle France.

*La même chose a été écrite, quant au fonds & à la substance, quoiqu'avec des circonstances un peu différentes, par une personne d'une autorité bien plus respectable, que ne peut être celle du Pere Chrestien le Clerc. Mais cette personne n'ayant parlé que sur le rapport de ce Pere, ou de gens qu'il avoit instruits, ce n'est point à elle à garantir un fait de cette nature, lequel peut être faux; & qu'elle a pû cependant écrire sur la probité & sur la bonne foy de ceux qui le lui ont attesté.

Si l'origine de culte de la Croix devoit être rapporté à des songes, ou à des visions mystérieuses, ce seroit-là une solution de la difficulté, qui nous épargneroit la peine de faire d'autres recherches; mais il y a bien peu à compter sur ces sortes de traditions de la bouche des Sauvages, & quelquefois bien moins encore sur le merveilleux qui se trouve dans certains faiseurs de Relations.

La plûpart des Auteurs embarrassez de ce que Pierre Martyr & les Ecrivains Espagnols ont raconté de ce culte de la Croix, ne pouvant d'ailleurs se persuader que les Amériquains ayent jamais eu aucune teinture de nôtre Religion, & aucun commerce avec des Chrétiens, ¶ avant les derniers temps, prennent le parti de nier ces faits. Jean de Laet les nie trés-fortement, & cite pour lui Oviedo qui traite tout cela de fable.

Le respect que je dois à la mémoire du Pere le Clerc, & à son Ordre, m'empêche d'en

* *Lettre imprimée en* 1688.

¶ *Joan. de Laët Annot. in. Dessert. Hugon. Grot. Oviedo. Lib.* 17. *cap.* 3.

faire autant de sa Religion : quoique considérée en elle-même, & dans la maniére dont elle est écrite, elle ait tout l'air d'un pieux Roman. Quoi donc ? seroit-il bien possible, que ce culte de la Croix, dont la découverte est assez récente, & ne remonte pas au-delà du temps du Pere Chrestien le Clerc, eût été inconnu pendant plus d'un siécle & demi ? Depuis le regne de François premier, les François ont voyagé presque sans relâche vers ces côtes maritimes de l'Amérique ; ils ont commercé avec tous les Sauvages de ces cantons Canadiens, Micmacs, Souriquois, Gaspésiens, Etéchemains, Almouchiquois, ils ont visité tous les Havres & tous les Ports, depuis la Floride jusqu'au païs de Labrador ; seroit-il probable qu'ils n'eussent point eu connoissance de ce culte de la Croix, ou qu'en ayant eu connoissance, ils n'en eussent pas dit un seul mot dans leurs Relations, lesquelles sont pleines de choses bien moins importantes ? Celle-ci étoit assez singuliére, & rien ne devoit les frapper davantage. Cependant ni Thevet, ni Lescarbot à qui rien n'échappe, ni Champlain qui nous a donné une description exacte de tous ces païs-là qu'il a visités en personne, ni les Sieurs de Mons & de Poitrincourt, qui en ont eu des concessions de nos Rois : ni aucun des Missionnaires Recollets, Capucins, & Jésuites, n'en ont jamais parlé, ni rien écrit avant le Pere le Clerc. * Il est vrai que le Sieur de Champlain rapporte, que visitant les Ports de la Baye Françoise, il trouva en l'un de ces Ports trois ou quatre lieuës au Nord du Cap de Poitrincourt, » une Croix

* *Voyage du Sieur de Champlain, Lib. 1. chap. 16. Edition de Paris 1613.*

„ qui étoit fort vieille, toute couverte de „ mousse, & presque toute pourrie. „ Mais le Sieur de Champlain bien loin de regarder cette Croix comme l'ouvrage des Sauvages, dit expressément, „ qu'elle montroit un si„ gne évident qu'autrefois il y avoit eu des „ Chrétiens. „ Il paroît évident en effet qu'elle avoit été plantée par les Européens, qui avoient navigué vers ces côtes plus de cent ans avant le Sieur de Champlain. L'attention de cet Auteur à observer cette Croix, nous est un sûr garant qu'il eût raisonné autrement, & qu'il n'auroit pas manqué de parler du culte de la Croix parmi les Sauvages de ces quartiers-là, si ce culte eût été aussi étendu & aussi marqué, que l'assure le Pére le Clerc.

* Le Pere Hierôme l'Allemand, Supérieur des Missions de nôtre Compagnie dans la Nouvelle France, donne dans sa troisiéme Lettre, écrite l'an 1658. un état des Missions, que nous avions dans ces quartiers-là. Il distribuë celles du bas de la Riviére S. Laurent, & des côtes maritimes, en trois districts, qui sont Rigibouctou, Miscou, & le Cap Breton. Dans le distrist de Miscou, il comprend les Sauvages de Gaspé & de Miramichi, qui sont les Sauvages en question; & il ajoûte ces paroles: „ Voilà le païs que nos „ Peres ont cultivé depuis l'an 1629. & où „ présentement travaillent le Pére André „ Richard, le Pére Martin Lyonne, & le „ Pere Jacques Frémin. „ On voit dans la Relation de 1660. & 1661. un extrait de Lettre du Pere André Richard, écrite de ce païs-là même. Il y parle de ces Sauvages, & de quelques-unes de leurs coûtumes; mais il n'y

* *Relation de la Nouvelle France pour l'an 1657. & 1658.*

dit rien de ce culte de la Croix. Auroient-ils pû l'ignorer lui, & les autres Missionnaires, étant au milieu des ces Barbares, & auroient-ils pû s'en taire, s'il ne l'avoient pas ignoré? Véritablement ce silence auroit de quoi surprendre. Enfin ces Sauvages ne sont autre chose que les Micmacs, ou les anciens Souriquois. Or certainement les Micmacs n'ont point eu anciennement le culte de la Croix. Cela est hors de toute dispute; & il n'y a pas le moindre doute à former sur cet article. Ceux dont on parle, sont établis à la Riviére de Miramichi. C'est le vrai nom de cette Riviére; & le Pere le Clerc avouë que c'est lui-même qui a changé son nom, quand il dit: » nous l'avons honorée du titre de sainte » Croix, au bruit du canon, & de mille ac- » clamations de joye & de réjoüissance, tant » des François, que des Sauvages. * Le Pere le Clerc semble d'ailleurs contredire tout ce qu'il a déja dit dans le même Chapitre que j'ai extrait, en avoüant, » que ces Sauvages » s'étoient insensiblement relâchés de la fer- » veur de leurs Ancêtres; & que quand il fut » dans le païs pour commencer sa Mission, » ¶ il ne trouva que des peuples, qui n'a- » voient plus que l'ombre de la coûtume de » leurs Ancêtres, & qui manquoient de res- » pect pour la Croix, & avoient aboli l'usa- » ge de leurs Assemblées croisées; & ils se » felicitent de l'avoir rétabli.

Cependant, comme je ne voudrois pas penser, que ce que le Pere le Clerc dit du culte de la Croix chez les Gaspésiens, fût une fable de son invention, je crois devoir dire, pour l'excuser, que ces Sauvages qui avoient

* *Relation de la Gaspesie, chap. 9*

¶ *Relation de la Gaspesie, chap. 10.*

pratiqué long-tems les François avant le Pere Chrestien le Clerc; qui avoient eu chez eux des Missionnaires de nôtre Compagnie, pendant plusieurs années auront conservé pour la Croix parmi eux quelque respect, que ces premiers Missionnaires leur avoient inspiré; que la superstion des songes aura accredité ce culte, pendant quelque temps, aprés quoi il aura commencé à languir; & que le Pere le Clerc allant rétablir cette Mission, qu'on avoit été obligé d'abandonner, & ayant trouvé quelque reste de ce culte, aura été persuadé, ou sur ces apparences, ou sur le récit trompeur de quelque Sauvage, que ce culte étoit de temps immémorial.

* Ce que je dis, est fondé sur une Lettre qui se trouve dans nos Relations, où le Pere Perrault, parlant de ces Sauvages, assure, » qu'ils font volontiers le signe de la Croix, » comme ils nous voyent faire; levant les » mains & les yeux au Ciel, prononçant » *Jesus Maria*; comme nous, jusques-là, » qu'ayant remarqué l'honneur que nous ren» dons à la Croix, les pauvres gens se la pei» gnent au visage, à l'estomac, aux bras, & » aux jambes, sans en être priez. Je veux » bien, ajoûte-t'il, qu'ils fassent tout cela » en ces commencemens, par une simplicité » naturelle, qui les porte à imiter tout ce » qu'ils voyent, plus que par aucune autre » meilleure considération, si est-ce qu'avec » le temps ils en peuvent être aidés, & ils » ne seront pas les premiers, quand ils vien» dront à pratiquer ce qui leur a été en usa» ge, comme par rencontre & par hazard. Quoiqu'il en soit, il n'est plus question aujourd'hui de Porte-Croix ou de Cruciantaux;

* *Relation de la Nouvelle France pour l'an 1635. pag. 214.*

& un Missionnaire des Abénaquis, qui son leurs Voisins, m'a assuré que ces Sauvage ne different en rien des autres.

Le témoignage de l'Inca Garcilasso m frappe plus que tout le reste. Il ne peut gue res être nié, ni expliqué. Car, quoiqu'il n soit venu au monde, que quelque temp aprés la décadence & la chûte de ce gran Empire, dont ses ayeux étoient les maître & que par consequent il doive être cens ignorer plusieurs choses des anciens usage de son païs; c'est toûjours cependant un Au teur né dans ce même païs, dont il parle issu de la race de ses Rois, & qui doit êtr mieux instruit que des étrangers. Il paroî être de bonne foi dans toute ce qu'il rappor te, & il rend ici un témoignage sur une cho se qu'il a vûë de ses propres yeux: c'est pour quoi, supposant l'antiquité de ce culte de l Croix, & la verité de tous les faits rapporté par les Auteurs que j'ai cités; je crois devoi dire deux choses sur ce sujet.

La premiére, c'est que quoique la Croi soit le Signe du Chrétien, elle n'est pourtan pas une marque infaillible du Christianisme & de la Prédication de l'Evangile. Elle étoi un symbole sacré dans la Religion des An ciens, & sur-tout dans les Mystéres d'Isis dont nous avons parlé jusqu'à present, ains que l'ont remarqué Juste-Lipse *, Gretser † Pignorius ¶, & plusieurs autres Sçavans, e particulier, le Pere Athanase Kirker. Celui ci en parle fort au long dans son Oedipe & dans son Obélisque de Pamphile. Entre le Hiéroglyphes des Egyptiens, il n'en voi point de plus saint, de plus efficace, & d

* *Lipsius de Cruce, Lib. 1. cap. 8.* † *Gretser, de Cruce Lib. 1. cap. 51.* ¶ *Pignorius in expos. mensæ Isiacæ.*

plus

parfait, que sa Croix Hermétique, ou
que, dont il attribuë l'invention à Mer-
Trismégiste *. Je ne m'arrête point à
tes les explications qu'il en donne, les-
lles peuvent avoir quelque chose d'Idéal,
les Sçavans pourroient lui disputer. Ce
il y a de certain, c'est que selon le témoi-
ige de Ruffin, la Croix étoit au nombre
lettres Hiératiques, ou Sacerdotales des
yptiens, lesquelles étoient sacrées, ainsi
e le mot le porte. Il falloit que ce caractére
t regardé comme d'une grande sainteté &
une grande perfection, puisqu'on le voit
avé sur presque tous les monumens qui
ous restent de la magnificence de l'ancienne
gypte : qu'il est réïteré plusieurs fois sur
Obelisques, & qu'il n'est presque point
Divinité qui ne tienne ce symbole à la
ain, ou bien à qui il ne soit en quelque
aniére attaché. J'ai choisi parmi ces monu-
iens ceux qui m'ont frappé davantage, &
les ai fait graver pour les mettre ici sous
s yeux du Public, qui sera plus en état d'en
orter son jugement. Je crois qu'il y verra
vec plaisir cette Croix entre les mains d'Ho-
us Apollon, au col du Dieu Apis, de Jupi-
er Ammon, & au Thyrse de Bacchus, que
e crois être les Types du Liberateur: au col

* *Athan. Kirker Oedipi Ægypti Class. 10. cap. 4. & Obe-
lisc. Pamphil.* Hermes Trismegistus . . . . . caracterum Hie-
roglyphicorum Institutor, ut, quæ in mundo occultissima
latent, mirifico à se excogitato symbolo exponeret, omnia
unico caractere quem & Crucem Hermeticam appellant (nos
Isiacam seu Ansatam, eo quod in nullis ferè simulachris
Ægyptiacis manu gestatus non spectetur appellamus,) ex-
pressit. Quem quidem caracterem in tanta veneratione habe-
bant, ut nihil sine eo rectè confici posse existimarent, erat-
que Amulentum potentissimum, & caracter ad naturæ
exemplar mirabili ingenii subtilitate fabricatus, ad viam
felicitatis demonstrandam unicus Dux & lumen, &c.

des Vestales : aux Vases sacrez, qui cont noient les liqueurs qu'on offroit aux Dieu sur les Autels : aux Cymbales des Corybai tes, &c. Ce n'étoit pas seulement en Egypt que ce symbole étoit sacré, il l'étoit chez le Phœniciens ; & j'ai fait graver quelques mé dailles, où la Déesse de Syrie est representé avec une longue Croix à la main, toute droi te ou renversée sur l'épaule. C'est sans dout ce qui a obligé quelques Auteurs à dire qu les Américains, chez qui l'on avoit trouvé la Croix en vénération, avoient reçû ce culte des Chartaginois, lesquels étoient originaires de Phénicie. Ainsi Hornius * auroit eu tort de les contredire, precisément par cet endroit, en prétendant mal à propos qu'avant Jesus-Christ on n'a rendu nulle part aucun honneur à la Croix, & que le supplice de la Croix étoit en Phénicie un supplice trés-honteux.

Saint Jerôme † assure, que dans les anciennes lettres Hébraïques, dont les Samaritains, dit-il, se sont servis jusqu'à present, le *Tau* qui est la derniére, a la figure d'une Croix. Le *Tau*, de la maniére dont le forment encore les Grecs & les Latins, est une espece de Croix. Dans les mêmes Hiéroglyphes Egyptiens, le *Tau* & la Croix sont employez indifféremment. Et selon le témoignage de Socrate ¶, de Sozomene §, de Ruffin *a*, & de Suidas *b*, ceux qui entendoient mieux leur

* *Hornius*, *Lib.* 2. *de origine Gent. Americ. cap.* 13. Ritum Crucis à Chartaginensium mercatoribus Americanos accepisse quidam prodiderunt, quod vel propterea falsitatis manifestum, quia nullus Crucis ante Christum natum honos, & quia Crux fœdissimum apud Pœnos supplicium.

† *Hieron. in Ezech. c.* 9. ¶ *Socrat. Lib.* 5. *Hist. Ecclesiast.* § *Sozomen. Hist. Eccles. Lib.* 7, *c.* 15. a *Ruffin. Lib.* 2. *cap.* 29. *Suidas* σταυρός. b

16.

Tom. II. Pag. 146.

d
n
ſ
t
q
p
d
a
te
ce
le
C
de
de
de
di
Je
h
C
l

n
d
q
L
l
C
p
di
cr
S

tu
acc
ma
no:
†
ſ:
32.

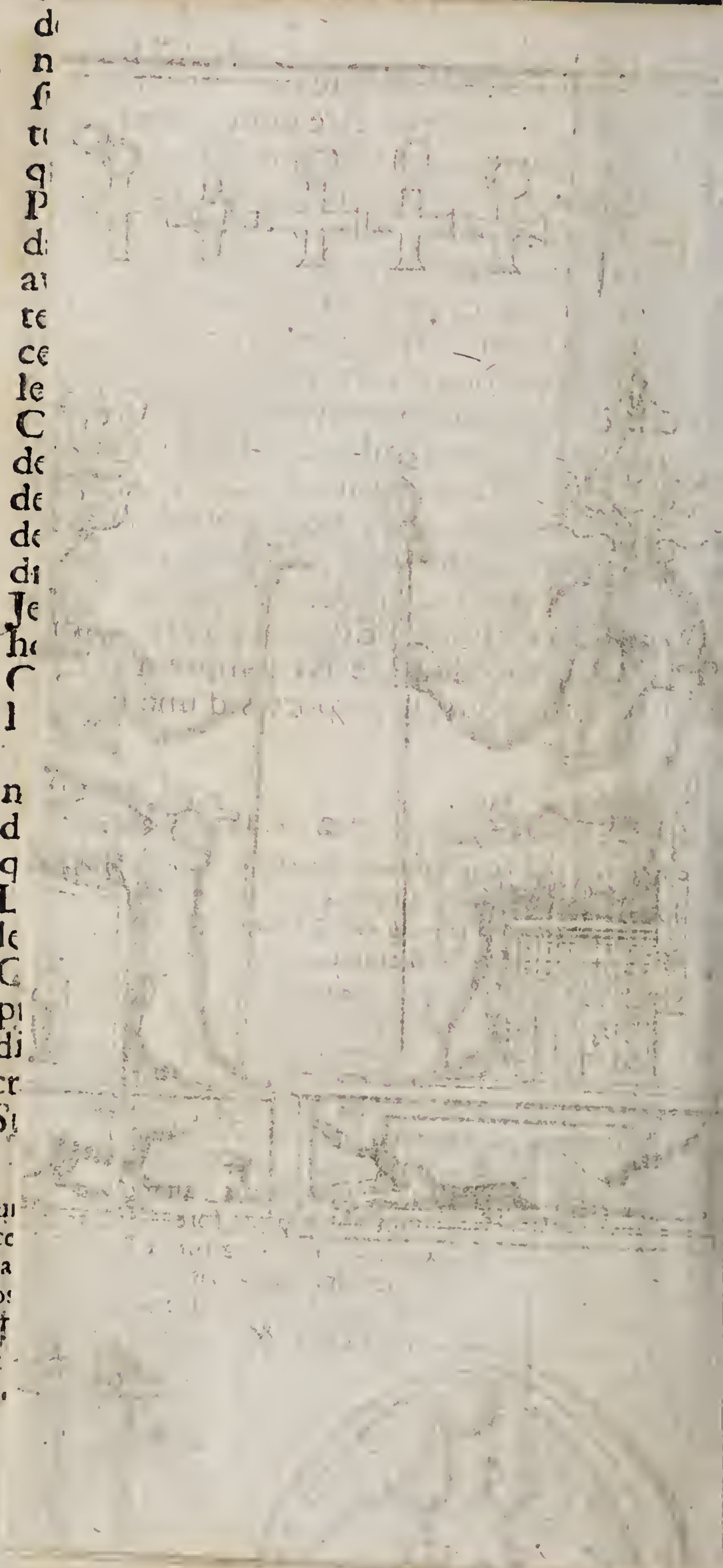

ence Hiéroglyphique, assuroient que c'é-
t chez eux le symbole de la vie future †:
ous voyons même que dans les saintes Let-
s il est le caractére marqué sur le front des
édestinez C'étoit peut-être pour cette rai-
n qu'il étoit la derniére lettre de l'Alphabet,
Béatitude étant le dernier terme où nous
vons viser, & où nous devons tâcher d'abou-
. Le *Tau* étoit aussi une lettre de salut &
heureux présage chez les Grecs; & pour un
iminel elle étoit la marque qu'il étoit ren-
oyé absous, au lieu que le *Theta* étoit un si-
ie infaillible de condamnation & de mort*.
On pourroit, ce semble, inferer de-là,
ie dans les premiers temps & dans la révé-
tion qui fut faite d'un Rédempteur à nos
emiers Peres, la maniére de la Réd mption
ur fut aussi révélée; la Croix qui étoit le
mbole de la vie de l'Eternité, ayant aussi
é l'instrument dont le Rédempteur s'est
rvi pour nous ouvrir les portes d'une Eter-
ité heureuse.

† *Alex. ab Alex. Lib. 3. cap. 7.*

* *Franciscus de Mendoça Soc. Jesu, Virid. Lib. 8. cap. 7.* ræci Θ utebantur cùm aliquem supplicio capitis addice-ant. Quò alludit Persius, *Satyra* 4.

Et potis es nigrum vitio præfigere Theta.

Martialis. Item Lib. 7. & Ausonius.

Hujus rei causa illa est, quia θάνατος apud Græcos mor-em significat, ideoque prima hujus vocabuli littera ad mor-em indicandam sumebatur. Cæterùm cùm aliquem liberum bire permittebant, *Tau* utebantur. Quam ob rem verò T absolutionis nota poneretur, à nemine, quem legerim, xplicatur; nisi fortè arcanum aliquod mysterium in hoc eterum consensu latere arbitremur, qui Crucis notam, quam T repræsentat pro salutari usurpabant, animo videli-et præsagientes Crucis signum nobis saluti fore. Certè apud Hebræos littera *Tau* salutaris erat, ut colligitur ex Ezechie-le c. 9. vel quia in Crucis figuram effingebatur, vel quia cùm ultima esset Alphabetici Hebraïci, Christum significa-bat, qui rerum omnium finis dicitur, &c.

Tout ceci peut être juſtifié & confirm
par ce qui ſe paſſa du temps de Théodo
le Grand, & qui eſt rapporté par Socrate †
que j'ai cité ci-deſſus. Car comme on détru
ſoit & qu'on dépoüilloit le Temple de Sera
pis, on trouva dans ce Temple pluſieurs Hié
roglyphes gravez ſur la pierre, parmi leſque
il y en avoit pluſieurs qui avoient la form
d'une Croix. Ce fut une matiere de contro
verſe entre les Chrétiens & les Gentils. Le
Chrétiens diſoient que cette Croix étant l
ſigne ſalutaire de la Paſſion du Sauveur, étoi
caractériſtique pour leur Religion, laquell
y étoit comme annoncée & prophétiſée. Le
Gentils au contraire avoüoient que la Croi
étoit commune á Jeſus-Chriſt & à Serapis
mais ils prétendoient en même temps qu'ell
avoit une ſignification toute autre chez le
Egyptiens, que celle qu'elle avoit dans le
Chriſtianiſme. Pendant que cette diſpute
étoit ainſi échauffée, pluſieurs Gentils qui ſe
convertirent alors, & qui entendoient parfai-
tement la ſcience Hiéroglyphique de l'Egy-
pte, fortifiérent la prétention des Chrétiens,
& aſſurerent que ce Hiéroglyphe étoit le
ſymbole de la vie future. Les Chrétiens ſe
ſentirent fort encouragez par cette déciſion;
mais quand on eut enſuite découvert par ces
mêmes Hiéroglyphes, que lorſque ce ſigne
de la Croix paroîtroit, le Temple de Serapis
ſeroit détruit; il y eut encore un plus grand
nombre de Gentils qui ſe convertirent à la
Foy de Jeſus-Chriſt, & reçûrent le Baptê-
me, reconnoiſſant les égaremens de leur vie
paſſée. Voilà, dit Socrate, ce que je me ſou-
viens d'avoir oüi dire au ſujet du ſymbole de
la Croix. Il eſt vrai que cet Auteur ajoute en-

† *Socrat, Lib. 5. Hiſt. Eccleſ. cap. 17.*

ite qu'il ne croyoit pas que les Egyptiens n faisant graver la figure de la Croix sur ces ierres, eussent jamais eu l'idée des mystéres ui devoient s'accomplir dans la personne de ésus-Christ. Il cite même saint Paul pour oûtenir en cela son opinion. Car, dit il, si Apôtre assure que le mystére de la Rédemtion a été inconnu aux siécles & aux génértions, s'il a été caché aux Démons mêmes, combien plus forte raison a-t'il été caché à s Ministres, tels qu'étoient les Prêtres Egyptiens ? Mais il arriva, dit-il, alors, ce qui toit arrivé autrefois à ce grand Saint. Car yant apperçû à Athenes un Autel avec cette nscription, *Au Dieu inconnu*, il profita de cette ouverture pour annoncer Jésus-Christ, & onvertit plusieurs personnes à la Foi. De a même maniere les Chrétiens saisirent cete occasion de la découverte de la Croix, & s'en prévalurent ; à moins, ajoûte-t'il, qu'on ne veüille dire que le Verbe Divin avoit operé sur les Prêtres Egyptiens ce qu'il opéra dans Balaam & dans Caïphe, qu'il avoit rendus Prophétes contre leur intention, & sans qu'ils sçussent qu'ils eussent prophétisé. Ce sentiment de Socrate prouveroit trop si l'on vouloit en inférer que le mystére de la Rédemption n'eût pas été révélé à nos premiers Peres, & aux Patriarches qui ont précédé Moïse; mais il est vrai dans ce sens que les Egyptiens qui avoient conservé la plûpart des symboles de Religion, avoient oublié les motifs de l'Institution premiére de ces Symboles ; & que quoiqu'ils regardassent celui-ci comme le symbole de la vie future, ils ignoroient parfaitement le mystére de la Rédemption, quant au fonds, & quant à la maniére.

Les Egyptiens avoient placé la Croix da
les Altres, & nous voyons encore cette Cro
dans les figures que l'Antiquité nous a tran
mises du plus grand nombre des Planéte
mais comme dans les derniers temps on avo
expliqué tous les Hiéroglyphes Egyptie
du monde Physique, plusieurs Auteurs, ma
chant sur leurs traces, ne se sont pas élev
au-delà, & favorisent ainsi l'Athéïsme. Bie
loin de raisonner comme eux, nous devon
penser, ainsi que l'a fait avant nous Marsi
Ficin, dont je cite ici les belles paroles ave
plaisir. » Pour moi, dit-il, ¶ je ne crois pa
„ qu'on doive regarder le degré d'excellenc

¶ *Marsil. Ficinus*, *Lib.* 3. *de vitâ Cœlitus propaganda cap.* 18. Antiquiores autem quemadmodum in quodam Arabum Collegio legimus, figuram Crucis cunctis anteponebant, quia corpora per virtutem agunt ad superficiem jam diffusam. Prima verò superficies Cruce describitur. Sic enim imprimis habet longitudinem atque latitudinem. Primaque hæc figura est, & omnium recta quam maximè, & quatuor rectos Angulos continet. Effectus verò Cœlestium maxime per rectitudinem radiorum Angulorumque resultant. Tunc enim stellæ magnoperè sunt potentes, quando quatuor Cœli tenent Angulos imo Cardines, Orientis videlicet Occidentisque, & medii utrimque. Sic verò dispositæ, radios ita conjiciunt in se invicem, ut Crucem, inde constituant. Crucem ergo veteres figuram esse dicebant, tum stellarum fortitudine factam, tum earumdem fortitudinis susceptaculum, ideoque habere summam in Imaginibus potestatem, ac vires & spiritus suscipere Planetarum. Hæc autem opinio ab Ægyptiis, vel inducta est, vel maximè confirmata; inter quorum caracteres Crux una erat insignis, vitam eorum more futuram significans, eamque figuram pectori Serapidis insculpebant. Ego verò, quod de Crucis excellentia fuit apud Ægyptios ante Christum, non tam muneris stellarum testimonium fuisse arbitror, quam virtutis præsagium, quam à Christo esset acceptura. Astrologos autem qui statim post Christum fuerunt, videntes à Christianis miranda per Crucem fieri, nescientes autem, vel nolentes in Jesum tanta referre, in Cœlestia retulisse, quamquam considerare debebant per Crucem ipsam, absque nomine Jesu miracula minimè perpetrari.

5
les
un
des
ica-
ist.
eu-
ant
ıtre
ıs,
ırist
e la
ı'ils
eil-
, &c

ouve
phi-
gyp-
ym-
nbre
que
e de
An-
phes
ére,
rfait
dans
xpli-

, dit
tand-

ferentiæ
. Certè
gyptios
ecus ac
ectionis

17. Tom. II. Pag. 14

„ & d'honneur, où étoit la Croix chez les
„ Egyptiens avant le Messie, tant comme un
„ témoignage de l'influence bienfaisante des
„ Etoiles, que comme un présage de l'effica-
„ ce qu'elle devoit avoir par Jesus-Christ.
„ Mais les Astronomes, qui fleurirent peu
„ aprés la naissance du Christianisme, voyant
„ les merveilles que la Croix opéroit entre
„ les mains des Chrétiens, ne sçachant pas,
„ ou ne voulant pas avoüer que Jesus-Christ
„ en fût l'Auteur, en ont rapporté toute la
„ vertu à l'influence des Astres, quoiqu'ils
„ eussent dû faire attention, que ces merveil-
„ les ne s'operoient pas par la Croix seule, &
„ sans le nom de Jesus.

Chez les Chinois, § la Croix se trouve aujourd'hui dans leurs lettres Hiéroglyphiques, comme anciennement chez les Egyptiens. Elle y est, comme chez eux, le symbole de la perfection, & signifie le nombre de dix. Cela me fait faire attention, que dans l'ancien chiffre romain, le nombre de dix est répréfenté par une Croix de saint André. La Croix est aussi dans les Hiéroglyphes Mexiquains, dans le centre d'un caractére, qui représente le plus haut & le plus parfait de tous leurs chiffres, aussi-bien que dans leur Calendrier séculaire, ainsi que je l'expliquerai dans la suite.

* Le Pere d'Avril, dans ses Voyages, dit une chose très-singuliére, en parlant du grand-

§ *Athan. Kirker Chinæ Illustr. parte 6. cap. 4. differentiâ inter Sinenses & Hieroglyphicos Ægyptiorum caracteres.* Certè inter Sinenses caracteres, Crux quæ tanto apud Ægyptios honore habebatur, sæpissimè spectatur; quæ non secus ac apud Ægyptios denarium numerum significat, perfectionis symbolum.

* *Voyage de la Chine, Lib. 3. p. 194.*

Prêtre des Tartares, qui est comme une espéce de Divinité en terre, pour laquelle tous les Orientaux ont une extrême vénération. „ Ce qu'il y a de remarquable, ajoûte „ t-il, c'est qu'il porte le nom de *Lama*, qui „ en Langue Tartare signifie *la Croix*, & les „ *Bogdoi*, qui conquirent la Chine en 1644, „ & qui sont soûmis au *Dalaé-Lama* dans „ les choses de la Religion, ont toûjours des „ Croix sur eux, qu'ils appellent aussi *La-* „ *mas*, & pour lesquelles ils ont un respect „ tout-à-fait extraordinaire. Mais comme ces Peuples sont extrêmement idolâtres, & que leur Religion est trés-ancienne, je crois que ce Pere tire delà une conclusion peu convainquante, † quand il dit, que cela marque „ assez qu'ils ont été autrefois instruits du „ sacré mystére, dont ce signe adorable nous est un mémorial éternel.

J'ajoûte à tous les témoignages que je viens d'apporter, les magnifiques paroles de S. Romain dans le Poëte Prudence, comme une nouvelle preuve de tout ce que j'ai dit de l'antiquité du culte de la Croix avant la Naissance de Jesus-Christ, & du rapport que ce culte avoit au Libérateur.

** Crux ista Christi, quam novellam dicitis,*
Nascente mundo factus ut primum est Homo
Expressa signis, expedita est litteris.
Adventus ejus mille per miracula
Prænunciatus ore vatum consono.
Reges, Prophetæ, Judicesque & Principes,
Virtute, bellis, cultibus, sacris, stilo,
Non destiterunt pingere formam Crucis.
Crux prænotata, Crux adumbrata est prius;

† *Idem. ibid.*
* *Fulgent. Hymn. 14. 621.*

Crucem vetusta combiberunt sæcula.
Tamdem retectis vocibus Propheticis,
Ætate nostrâ comprobata antiquitas
Coram refulsit ore conspicabilis;
Ne fluctuaret veritas dubiâ fide,
Si non pateret, teste visu, comminus.

La seconde chose que j'ai à dire sur ce sujet du culte de la Croix en Amérique, c'est qu'il pourroit bien se faire, que quelqu'une des Nations qui l'habitent, n'eut passé dans cette partie du Monde, que quelques siécles aprés la mort de Jesus-Christ, & aprés que les Apôtres & leurs Successeurs eurent annoncé l'Evangile dans la Cappadoce, dans la Scythie, dans la Perse, dans la Médie, dans la Bactriane, & dans les grandes Indes; & que ces Nations, à qui l'Evangile eût été prêché, n'eussent retenu que cette marque du Christianisme, comme on le présume des Socotorins, qu'on croit avoir été instruits par saint Thomas. Peut-être aussi que la vraye Croix, captive chez les Perses sous l'Empire de Chosroës, y fit des prodiges & des merveilles, qui furent connuës, de toutes les Nations voisines, & qu'elle s'attira un respect, lequel aura perséveré jusqu'aux derniers temps, parmi ces Nations idolâtres, dont quelques-unes peuvent avoir passé des derniéres dans ce nouveau Monde. Ce ne sont-là que des conjectures assez peu probables à la verité; mais qui le paroissent toûjours davantage que l'opinion, qui fait aller quelqu'un des Apôtres en Amérique pour y annoncer Jesus-Christ.

Il est vray que les Auteurs conviennent assez, qu'il y avoit parmi les Peuples, qui sont à l'extrémité de l'Amérique Méridona-

le, une Tradition constante, qu'un étranger qui paroît devoir être parti des côtes Occidentales de l'Europe, y avoit fait des prodiges, dont la mémoire s'étoit conservée, non seulement dans l'idée des Peuples, mais encore dans plusieurs vestiges assez sensibles. * Le Pere Antoine Ruis, aprés un certain Religieux de l'Ordre de saint Augustin, a ramassé sur cela tout ce qu'il a cru pouvoir faire preuve pour établir le sentiment de ceux, qui croyent que saint Thomas a prêché la Foy dans le Brésil, dans le Paraguay, & dans le Pérou, aussi bien que dans les Indes Orientales; mais, outre que toutes ces preuves sont foibles, équivoques, & peu avantageuses à ce sentiment, ce qu'on en pourroit inférer tout au plus, c'est qu'il se peut faire effectivement, que dans le temps que les Portugais commencérent à naviguer vers les Indes Orientales, quelque vaisseau emporté par la rapidité des tempêtes, fréquentes vers le Cap-Verd, aura été, faire naufrage au Brésil; & que quelque saint Religieux qui se sera sauvé de ce naufrage, aura jetté dans ce pays-là quelques semences de l'Evangile. C'est, à ce que je crois, tout ce qu'une critique juste & prudente permet de dire.

Conclusions de l'Article de la Religion.

J'aurois pû entrer dans un plus grand détail pour faire sentir davantage la conformité, qui se trouve entre la Religion des Anciens, & les restes de cette même Religion, laquelle s'est perpetuée parmi les Barbares de

* *Anton. Ruis, Conquista, Espiritual del Paraguay. §, 23. & seq.*

l'Amérique ; mais cette matiére trés-vaste par elle-même, m'a déja mené trop loin. L'application est par-tout aisée à faire. Il ne manque rien, ce semble, pour donner un plus grand jour à la comparaison, si ce n'est que ceux, qui ont écrit sur les Mœurs des Sauvages, les eussent un peu mieux entenduës, & que ceux qui ont vécu parmi eux, eussent pû pénétrer plus avant dans les fonds des pratiques de Religion, dont ils n'ont apperçû que l'écorce ; qu'ils eussent pû apprendre d'eux mêmes la fin, & le motif de ces pratiques, le sens qu'ils donnent à leurs fables, & à leurs mystéres ; & en général quel est l'esprit de tout ce qu'ils ont reçû en ce point d'une Tradition ancienne. Mais il est vrai que comme ils ont perdu une assez grande quantité de leurs premiéres coûtumes, sur-tout depuis que les Européens les ont fréquentés, on peut croire aussi qu'ils n'en sçavent guéres davantage, que ce qui paroît à l'œil, & qu'ils ont altéré de leur côté, par des idées charnelles & grossiéres, ce que les Anciens avoient corrompu du leur par une infinité de fables & de superstitions.

La Religion influoit autrefois dans tout ce que faisoient les hommes, sur-tout dans les actions publiques, où tout étoit de son ressort. Cela seroit aisé à démontrer dans les Anciens, & les vestiges en paroissent encore dans toutes les soleinnités des Sauvages. Mais aujourd'hui le sentiment de Religion étant presque effacé, ces actes de Religion ne sont plus que des usages, des coûtumes purement civiles, dont ils ne voyent presque plus d'autre motif pour les retenir, & pour les observer encore, si ce n'est qu'ils les ont reçûës de leurs Ancêtres, & que leur Terre est ainsi

faire, pour m'exprimer comme eux. Jusqu'à quel point Dieu ne permet-il pas, que les hommes, quelque esprit qu'ils ayent d'ailleurs, s'aveuglent, quand ils font céder les lumiéres de la raison à la cupidité, & à la brutalité de leurs passions.

C'est pour cette raison que je me contenterai de rapporter ailleurs, dans le détail de leurs mœurs, bien des choses que j'aurois pû ranger sous cet Article, par la liaison qu'elles devroient naturellement avoir avec la Religion; mais qu'elles n'ont plus, ce semble, par le peu de part que la Religion paroît avoir avec tout ce qu'ils font.

J'en ai dit assez néanmoins, pour faire voir, que l'Auteur de la Nature ne s'est pas tellement caché aux Nations, qu'il ait permis qu'il y eût des Peuples entiers qui l'ignorassent de telle maniére, qu'on n'y vît aucun sentiment de Divinité, & aucun culte: j'en ai dit assez, pour faire voir que la Religion n'a eu qu'une même origine pour tous les Peuples; qu'elle a été pure & sainte dans cette origine, austére dans ses pratiques, relevée dans sa fin, & supposant un Estre supérieur à tout; un Dieu, qui n'étoit pas, ou ce Monde palpable & une matiére insensible, ou une intelligence indifférente à la conduite des hommes. On n'eût pas établi des pratiques de Religion si rigoureuses pour une chimére, ou pour honorer un Dieu, qu'on supposeroit ne se soucier de rien. L'ignorance & les vices ont corrompu cette Religion; mais le vice & l'ignorance prescrivent-ils contre la Religion, & cela même n'est-il pas une preuve de cette Religion, & de sa sainteté?

Les Sauvages ont erré, comme les An-

ciens, dans l'objet, dans la fin, & dans tous les devoirs du Culte Divin. Les ſuites de la mort font aujourd'hui trés peu d'impreſſion ſur leurs eſprits, & ſur leurs cœurs, quoiqu'ils croyent l'ame immortelle. Leurs ſuperſtitions ſont groſſiéres & criminelles; ils en ajoûtent tous les jours de nouvelles aux anciennes; mais ſont-elles plus criminelles & plus groſſiéres, que celles des Grecs & des Romains, qui ayant porté les Sciences & les Arts à la plus haute perfection, n'ont retiré de leurs lumiéres, & de toute leur Philoſophie, d'autre fruit, que celui d'avoir gâté la Religion par une multitude infinie de fables trés-ridicules & trés-inſipides, & d'avoir honoré des Dieux, plus mépriſables, que les hommes qui les encenſoient: ou bien d'être parvenus à une eſpece d'Athéïſme pratiqué, qui ſuivoit de l'abſurdité de leurs fables mêmes, en conſéquence de quoi ils refuſoient de cœur à leurs Idoles, les honneurs que la bienſéance & la politique les obligeoient de leur rendre à l'extérieur dans leurs Temples.

DU GOUVERNEMENT POLITIQUE.

Diverſes formes de Gouvernement. *

ON n'a pas fait une moindre injuſtice aux Sauvages de l'Amérique, en les faiſant paſſer pour des Barbares ſans loix & ſans police, qu'en diſant, qu'ils n'avoient aucun ſentiment de Religion, & qu'on n'en trouvoit chez eux aucun veſtige. Chaque Nation a ſa forme de Gouvernement. Chez quelques-uns on voit l'Etat Monarchique dans ſa perfection, avec un grand reſpect pour leurs Rois, & une dépendance abſoluë de toutes leurs volontés. Au Mexique, & au Pérou, les Souverains étoient reſpectés juſqu'à l'adoration. Quelques Peuples de la Louiſiane & de la Floride paroiſſent encore aujourd'hui honorer leurs Chefs d'un culte Religieux & divin, comme les Images de la Divinité, & comme des Divinités mêmes. Il n'eſt pas juſqu'aux Chefs des Nations errantes de la Langue Algonquine, & des Barbares de l'Amérique Méridionale, qui n'affectent une autorité deſpotique, dont ils ſont ſi jaloux, qu'ils aiment mieux s'expoſer à être détruits, que de s'unir enſemble, de peur de perdre quelque choſe de cette autorité. Chacun de ces petits Rois,

* Gouvernement Monarchique.

forme un Etat d'une petite Riviére à l'autre ; cette Riviére porte souvent le nom du Chef & de son Village, ce qui selon que je l'imagine, étant à peu prés sur le même pied dans l'Antiquité, fonda l'opinion de la Métamorphose de ces Rois en fleuves, à qui l'on donna l'épithete de *cornigeri*, pour marque de leur Souveraineté.

Gouvernement Olygarchique & Aristocratique.

L'Etat Olygarchique & Aristocratique me paroissent aussi être assez répandus dans l'Amérique. C'est cette forme de Gouvernement (car l'un revient assez à l'autre) laquelle me semble avoir été la plus ancienne chez les Barbares, qui occupérent la Grece avant les Cadmonéens, dont les premiers fondemens furent jettés dans l'Isle de Créte, parce que ce fut-là où l'on commença à la mettre en régle ; & qui fut ensuite adoptée par les principales Villes de la Gréce, comme Athénes, Sparte, & les autres qui se sont renduës si célébres dans les histoires, & qui se maintinrent avec honneur pendant plusieurs siécles.

Le prémier Fondateur de ce Gouvernement Olygarchique dans l'Isle de Créte, fut un homme d'une grande probité, nommé Rhadamante * lequel, de la même maniére que Cécrops avoit aprivoisé les mœurs farouches des hommes dans l'Attique, voyant aussi que ces hommes qui se multiplioient de jour en jour, avoient besoin de frein, leur donna des Loix, qu'il feignit avoir reçûës de la bouche de Jupiter. Long-temps aprés,

* *Ephor. apud. Strab. Lib.* 1. *p.* 328. *Diod. Sic. Lib.* 5. *p.* 183.

Minos marchant ſur les mêmes traces, ſe cacha pendant neuf ans dans l'antre de ce Dieu, & perfectionna cette forme de Gouvernement, agiſſant en homme inſpiré, qui avoit eu de grandes communications avec Jupiter même. § Les peuples l'écoutérent, & ſe ſoûmirent d'autant plus volontiers, qu'il mettoit la liberté pour fondement de leur aſſociation, & qu'il ſubordonnoit le Gouvernement à la Religion, & aux ordres de la Divinité.

Il y en a eu pluſieurs, qui ont porté ce nom de *Minos*. ¶ Diodore de Sicile en compte deux; Strabon, qui a été embarraſſé à les démêler, & qui ſemble les confondre en une ſeule perſonne, ſelon l'uſage des Auteurs Grecs qui n'ont pas eu une connoiſſance aſſez diſtincte de ces premiers temps, a eu cependant de la peine à ſe perſuader, que ce ſage Légiſlateur fût ce Minos Pére d'Ariadne & de Phédre, lequel eſt le plus connu. En effet le regne de ce dernier fut plûtôt violent & tyrannique que juſte & moderé. Il eſt donc probable que Minos le Légiſlateur étoit beaucoup plus ancien que celui-ci. On ne ſera pas ſurpris qu'on ait ainſi confondu pluſieurs perſonnes d'un même nom dans une ſeule, ſi l'on fait attention à la méthode qu'avoient les Anciens, & que les Sauvages ont encore de reſſuſciter les morts, & de faire revivre leurs noms aprés un certain tems.

† Cette forme de Gouvernement ſe conſerva plus long-tems à Sparte, que dans toutes les autres Villes de la Gréce. Ce fut Ly-

§ *Strab. ibid. Plato, Valer. Max. & alii.*
¶ *Diodor. Sic. loco citato. Strabo, loco citato.*
† *Plutarch. in Lycurgo.*

curgue qui l'établit dans cette Ville. Ce Prince qui étoit Tuteur du fils de ſon frere, ſur quelque parole mal digerée qui lui avoit été dite, s'exila lui-même de ſon propre pays, & ſe mit à voyager pour aprendre les mœurs & les coûtumes des Nations. Il ſéjourna long-tems dans l'Iſle de Créte, où Thalès travailloit alors à compoſer des Hymnes à l'honneur des Dieux, & à perfectionner les loix de Minos, comme Minos avoit travaillé lui-même ſur celles de Rhadamante. Lycurgue profita beaucoup de la converſation de ce grand homme; & en formant ſa République, il s'attacha tellement à ſe mouler ſur les idées des premiers Légiſlateurs de l'Iſle de Créte, qu'il n'y avoit rien de plus ſemblable que les Loix des Crétois & les Loix des Lacédemoniens. Lycurgue étant revenu à Sparte, y fut trés-bien reçû des ſiens, & il fut aſſez heureux pour y faire accepter ſon plan de Gouvernement. Il leur inſpira ſur toutes choſes un reſpect infini pour l'Antiquité, une horreur extrême pour les innovations; & il ſçut ſi bien faire revivre les mœurs des premiers peuples, que ſa forme de République ſe conſerva plus de 700. ans aprés lui, ſans preſque aucune altération, à cauſe de ce reſpect qu'il avoit inſpiré pour l'Antiquité.

Ceux des Barbares qui furent obligez en divers tems de ſortir de l'Iſle de Créte & des autres païs de la Gréce, pour aller fonder ailleurs des Colonies, porterent les Loix de leur païs dans ceux où ils s'arrêtérent. Sarpédon, par exemple, établit celles de l'Iſle de Crète chez les Termiles dans la Lycie. C'eſt pour cela qu'Hérodote ¶ a écrit que

¶ *Herod. Lib. 10. n. 173.*

les Lyciens se gouvernoient par les Loix des Crétois & des Cariens, qui avoient la même origine.

Cela n'empêchoit pas que les peuples ainsi transplantez, ne s'accommodassent aussi aux Loix des païs où ils abordoient, & qu'ils ne fissent un mélange de celles qui leur étoient propres, avec celles de leurs hôtes ou des voisins à qui ils s'allioient.

Gynécocratie.

La Gynécocratie ou Empire des femmes, qui étoit le fondement de celui des Lyciens, pourroit bien avoir été commune autrefois à presque tous les Barbares de la Gréce, puisqu'elle se trouvoit assez communément répanduë chez presque tous les peuples qui en étoient sortis, ainsi que je l'ai prouvé des Cantabres, des peuples d'Espagne, & de ceux de l'Asie Mineure. Il se pourroit faire aussi qu'elle fût venuë des Amazones, dont l'Empire eut une si vaste étenduë. Il est assez vraisemblable que ces femmes, dont quelques-unes se fixerent dans la Lycie, où elles furent vaincuës par Bellérophon, & ensuite par les Grecs, lassées enfin d'être toûjours en guerre, & voyant leur décadence & leur ruïne prochaine, composerent enfin avec leurs ennemis; qu'elles les reçûrent dans les Villes qu'elles avoient bâties, conservant d'une part le domaine dont elles étoient déja en possession, soit des champs qu'elles cultivoient, soit des enfans qu'elles élevoient; & que d'autre part elles firent aussi honneur aux hommes, en faisant un mélange des coûtumes de ceux-ci avec les leurs, & leur laissant le soin des affaires, de maniére qu'ils

n'en euſſent que l'honneur & elles tout le ſolide.

Gouvernement des Lyciens.

Le ſoin des affaires étant ainſi entre les mains des hommes, comme par voye de procuration, chez les Lyciens, ils formerent de divers petits peuples de leur voiſinage, & dont chacun étoit maître chez ſoi, ¶ un corps de République, qui ſe gouvernoit par des coûtumes, & non par des Loix écrites, ainſi que le témoigne Héraclide le Pontique. Ils avoient, * dit Strabon, vingt-trois Villes: chacune avoit ſes Magiſtrats & ſa police en particulier; mais quand il s'agiſſoit de l'intérêt commun du pays, de faire la guerre ou la paix, de contracter des alliances, &c. ils tenoient une Aſſemblée générale dans une des Villes les plus commodes pour cet effet: chaque Ville particuliére y envoyoit ſes Députez avec droit de ſuffrage, & tout s'y paſſoit avec la derniére équité: ils reconnoiſſoient dans ces Aſſemblées un Chef général, qu'ils nommoient *Lyciarque*, & choiſiſſoient d'autres Magiſtrats ſubordonnez; ce qu'ils faiſoient avec une telle proportion, & un tel égard au bien commun, qu'il n'y avoit point de Ville qui n'eût part aux charges & aux honneurs.

Leur République fut toûjours floriſſante juſqu'au tems des Romains, qui s'étant rendus maîtres de l'Aſie, ne laiſſerent aux Lyciens que ce qui ne pouvoit pas préjudicier à leur ſouverain domaine; mais du reſte ils les traiterent favorablement, leur permettant de ſe gouverner ſelon les Loix & les

¶ *Heraclid. loco cit.* * *Strabo, Lib. 14. p. 457.*

Coûtumes qu'ils avoient reçûës de leurs Ancêtres, avec la subordination qu'exigeoit le droit suprême de leur vainqueur.

Ce fut-là même une récompense de la modération de ces peuples, qui ayant compris, ainsi que les Spartiates, qu'un Empire fondé sur une juste médiocrité, étoit plus durable que celui qui se laisse enfler par l'avidité des richesses, lesquelles donnent lieu à l'ambition & à la jalousie des Nations voisines; s'étoient contentez de leur pauvreté, quoiqu'ils eussent été maîtres de la Mer jusqu'en Italie, par les avantages qu'ils avoient remportez sur leurs Ennemis. Ils avoient vû depuis sans s'émouvoir, les Crétois, les Ciliciens, les Pamphiliens, les Pisidiens & les Cariens infester la Méditerranée par leurs pirateries, sans vouloir prendre part à leur commerce & à leurs injustices; ce fut-là en effet la cause pour laquelle les Romains les traiterent beaucoup mieux que tous les autres qui s'étoient attirés leur indignation.

On voit par-là combien * Héraclide de Pont a eu tort de dire qu'ils vivoient de vol & de brigandage; ils avoient au contraire le vol si fort en horreur, selon ce qu'en assure ¶ Nicolas de Damas, que si parmi eux, une personne libre étoit convaincuë de ce crime, elle en étoit punie par l'esclavage, pour marquer par cette séverité que ce vice est un de ceux qui deshonorent le plus l'homme, & qu'il ne convient proprement qu'à la plus vile canaille, tels que sont les esclaves.

Les Lyciens avoient sans doute beaucoup policé leurs mœurs, & perfectionné leur Gouvernement jusqu'au tems des Romains, par le voisinage & la communication des

* *Heraclid. loco citato.* ¶ *Nicol. Damas. loco citato.*

euples de la Gréce; mais les changemens u'ils y avoient apportés, n'avoient point ltеré le fonds même, & l'essence de leur République, qui a toûjours subsisté la même usqu'au tems du bas Empire.

Gouvernement des Iroquois & des Hurons.

Quelle que soit l'origine des Iroquois & les Hurons, ils ont conservé cette même orme de Gouvernement dans sa premiere implicité. Car, outre cette Gynécocratie, qui est absolument la même que celle des Lyciens, & où le soin des affaires n'est entre es mains des hommes, que comme par voye de procuration, tous les Villages se gouvernent de la même maniére par eux-mêmes, & comme s'ils étoient indépendans les uns des autres. On voit dans chacun la même distribution des familles, les mêmes Loix de police, le même ordre; en sorte que qui en voit un, les voit tous. Mais quand il s'agit des affaires qui intéressent le Corps de la Nation, ils se reünissent dans un Conseil général, où se rendent les Deputez de chaque Village; ce qui se fait avec tant d'égalité, de zéle pour le bien commun, qu'il en résulte un concert & une union admirable, qui fait le salut de la Nation, & que par cette raison, rien n'est capable de rompre.

Des Familles ou Tribus.

Ce n'est-là qu'une idée générale de leur Gouvernement. Pour venir maintenant à un détail plus particulier, chaque Village est distingué en trois familles, ainsi que je l'ai dit; sçavoir, la famille du Loup, celle de

l'Ours, & celle de la Tortuë. Chaque famille a ſon Chef, ſes Agoïanders, ſes Anciens, ſes Guerriers. Tous réünis enſemble, compoſent le corps du Village, & forment l'Etat de leur République.

Ces familles ſont ce qu'étoient autrefois les Tribus, & nous nous ſervirons quelquefois de ce nom pour les ſignifier. L'origine des Tribus eſt trés-ancienne, & le terme dans ſa ſignification marque le nombre des diviſions qui étoient dans les premiers tems, chez la plus grande partie des peuples; ſoit qu'on voulût diſtinguer par-là trois branches différentes d'une même ſouche, ce qu'on pourroit rapporter aux trois enfans de Noé, dont la Poſterité ſe mêla, & ſe confondit en pluſieurs endroits; ſoit que ce fuſſent en effet trois peuples différens qui ſe fuſſent réünis, comme † dans la fondation de Rome, les Rhamnéſiens, les Tatiens, les Lucériens, dont les Chefs étoient Romulus, Tatius & Lucumon.

Cette diviſion étoit anciennement dans l'Iſle de Créte, * & en général dans toute l'Iſle que Minos diſtribua en trois parties, & en particulier chez les Doriens, chez qui on voyoit ce même partage, ce qui donna lieu de les apeller τριχάικες, c'eſt-à-dire partagés en trois.

Elle étoit auſſi dans l'Aſie Mineure chez les Solymes, chez les Amazones & chez les Lyciens.

¶ Chez les Solymes, cette diſtinction des Tribus fonda dans la ſuite la fable de la chimére, qu'Homére nous dépeint comme un

† *Aſcon. Pedian. in Orat. 3. con. Verrem.*
* *Strabo, Lib. x. p. 328.*
¶ *Homer. Iliad. 6. v. 180.*

omposé monstreux de trois animaux diffé-
ens, dont la tête jusqu'aux épaules, étoit
'un Lyon, le milieu du corps d'une Chévre
auvage, & la queuë d'un Dragon : ou qui
nême, selon * Hésiode, sur un assemblage
ussi informe, avoit une tête de chacun de
es animaux.

Je n'ignore pas que l'explication commune
u'on donne à cette fable aprés Nympho-
ore, est que les Anciens entendoient par-là
ne montagne de la Lycie, au sommet de
iquelle il y avoit un Volcan qui ne s'y voit
lus, & quantité de bêtes féroces, telles que
ont les Lyons; vers le milieu, d'agréables
âturages où paissoient plusieurs troupeaux
e Chèvres, & au pied grand nombre de
erpens & d'insectes venimeux.

† D'autres l'expliquent de trois Nations
ue vainquit Bellorophon, à sçavoir, les
olymes qui sont comparez aux Lyons à
ause de leur courage; les Amazones sem-
lables aux Chévres sauvages, à cause de leur
egereté à courir en chassant sur les monta-
nes; & les Lyciens representés par les Dra-
ons, à cause des embûches qu'ils lui dres-
erent.

¶ Plutarque donne une autre explication,
 dit que Bellorophon vainquit un célébre
irate nommé Chimare, qui infestoit les
ôtes de Lycie, & qui avoit sur son vaisseau
our devise, un Lyon à la prouë, une Ché-
re sur les flancs, & un Dragon à la pouppe.

§ Mais l'explication la plus naturelle, est
elle que donne M. Bochard au Livre pre-

* *Hesiod. in Theog. v. 321.* † *Homer. Iliad. 6.*
¶ *Plutarch. de Virtutib. Mulier.*
§ *Geogr. Sacr. Lib. 1. cap. 6.*

mier de sa Géographie Sacrée, où il dit que c'étoient trois Chefs des Solimes, nommés *Arsalus*, *Arios* & *Trosibis*, c'est-à-dire (comme il prétend l'expliquer, en rapportant ces noms à des racines Phéniciennes, sur lesquelles il ne compte pourtant pas trop, à cause que les Auteurs varient sur ces noms, & sur la maniére de les écrire) *Arsalus*, le Chevreüil, *Arios*, le Lyon, & *Trosibis*, le Serpent, ou la tête de Serpent.

Quand les Tribus des Solymes eussent été distinguez par les noms de ces animaux, & que leurs Chefs eussent porté chacun le nom de sa Tribu, il n'y auroit en cela rien d'extraordinaire, & qui ne se justifie aujourd'hui par l'exemple des noms sauvages, & de la distinction des trois familles Iroquoises & Huronnes, du Loup, de l'Ours & de la Tortuë, par les noms desquelles les Chefs sont aussi désignez comme les familles mêmes, ainsi que je l'expliquerai encore plus au long. Les Sauvages qui habitent vers la source du fleuve Saint-Laurent & vers le Missisippi, qu'on comprend en Canada sous le nom des Nations d'en haut, sont tous distinguez par Tribus, & chaque Tribu porte le nom de quelque animal; & c'est sans doute pour la même raison que la plûpart des noms des premiers peuples Asiatiques & d'Egypte sont aussi des noms d'animaux qui étoient chez eux les Symboles de la Divinité.

¶ Ce sont ces mêmes Chefs, *Arios*, *Arsalus* & *Trosibis*, dont Plutarque écrit que les Solymes firent des Dieux, aprés que Saturne les eut fait mourir. Homére dit que les Lyciens ennemis des Solymes, chargeoient ces Dieux d'imprécations, ce qui ne signifie au-

¶ *Plutarch. de defectu Oracular. Homer.*

: chose, sinon que par les noms de ces
hefs, étoient representez les Solymes &
ır païs, que ceux des Lyciens, qui étoient
guerre avec eux, (car alors tous les peu-
es de Lycie n'étoient pas unis en un corps
Nation) déteſtoient par mille malédi-
ions, selon l'usage qu'ont encore les Sau-
ges de dire mille choses outrageantes de
urs ennemis dans leurs chansons guerrié-
s, en nommant seulement les Chefs, par
ii ils entendent, & la terre & le corps de
Nation à qui ils veulent faire la guerre.
† Apollonius de Rhodes assure que les
mazones n'habitoient pas dans une même
ille, mais qu'elles étoient séparées par
ribus, & distinguées en trois; sçavoir les
hémiscyréenes, les Chadésiennes, & les
ycastiennes.

¶ Strabon écrit aussi que les Lyciens é-
ient distinguez en trois parties. Mais il dit
ue cette distinction étoit selon le rang des
'illes, qu'il distribuë en trois ordres, dont
s plus grandes avoient droit de trois suf-
ages dans leurs Assemblées, les moyennes
e deux, & les plus petites d'un seul.

* Les Amazones avoient bâti plusieurs
'illes, comme Ephése, Cumes, Myrrhine,
&c. Il est probable que dans toutes ces Vil-
es, elles étoient distinguées par Tribus; en
orte que dans chacune il y en avoit égale-
nent de toutes les trois, & les Lycastiennes,
insi que je l'ai déja dit, se raportent entiére-
nent à la famille du Loup des Hurons & des
roquois.

† *Apoll. Rhod. Lib. 2. v. 998.*
¶ *Strabo, Lib. 14. p. 457.*
* *Diod. Sic. Lib. 3. p. 132. Strabo, Lib. XI. p. 348.*

Apollonius de Rhodes & Strabon peuven bien avoir confondu ce que l'éloignemen des tems pouvoit avoir changé, ou que l distance des lieux ne leur laissoit pas connoître à fonds.

Dans la suite des années, le nom de Tribu a été employé indifféremment pour signifie toutes les branches d'une même famille, en quelque nombre qu'elles fussent, comme on s'en est servi aussi pour marquer dans les Villes, non plus, la division des Peuples, mai les différens quartiers de ces mêmes Villes dont le monde s'étoit considérablement multiplié.

Pour les Iroquois, comme ils ont toûjour été en petit nombre, & que la nécessité de s transporter ailleurs, quand leurs terres son usées, les a obligés de se séparer en plusieur Villages, plûtôt que de s'affamer par la multitude dans un seul, ils ont conservé leu division ancienne; & il n'y a que la famille de la Tortuë, qui s'est sous-divisée en grande & petite.

Des Chefs

Chaque Tribu a son Chef, qui est parmi eux ce qu'étoient les Rois, ou les Archagétes des deux familles des Héraclides à Sparte, ou bien les Chefs des trois Peuples, Romulus, Tatius, & Lucumon à Rome. Les noms qu'on donne à ces Chefs, marquent leur prééminence sur la Tribu, à la tête de laquelle ils sont. Car, outre les noms qu'ils portent comme les autres particuliers, ils en ont encore d'autres, qui sont des noms de dignité, & de Jurisdiction.

Le prémier de ces noms est celui de *Roïan-*

der Gôa, c'est-à-dire, le Noble par excellence de *Gaïander*, terme usité pour marquer la Noblesse. Le second est celui des Tribus mêmes qu'ils représentent, & qui sont comme rassemblées dans leur personne. C'est dans ce sens qu'ils disent l'*Hogouaho*, l'*Hoskereouak*, l'*Hannvouara*, c'est-à-dire, le Loup, l'Ours, la Tortuë, a dit, a fait, & le reste. Par cette maniére de parler, ils signifient également & sans équivoque, les Chefs, les Tribus & les terres qui en dépendent. Ces noms nous paroîtront sans doute ridicules; mais si l'on considére que dans l'Antiquité les noms des peuples étoient, ainsi que nous l'avons dit, les noms de la Divinité, & que ces noms étoient des noms des animaux qui en étoient le symbole, cela fera sans doute une autre impression. Chez les Mendésiens, par exemple, où Pan étoit représenté sous la figure d'un bouc, dire Mendes a dit, c'étoit dire la même chose que Pan a dit, Dieu a dit; & il me semble que rien n'est plus capable de nous donner idée de la Royauté ou de l'autorité des Chefs des peuples, que l'idée & les expressions mêmes dont les peuples se servoient, parlant de leurs Chefs, comme s'ils parloient de la Divinité en son nom. Le troisiéme nom est celui de *Kokssen Gôa*, qui signifie le Vieillard ou l'Ancien par excellence. Ce nom ne convient pas toûjours à l'âge de celui qui est en place, car ce n'est souvent qu'un enfant; mais il convient au caractére dont il est revêtu, auquel ils veulent concilier du respect & de la vénération par un nom qui marque la maturité, la sagesse, & toutes les autres qualitez que doivent avoir ceux qui par leur rang & par leur prééminence, sont comme les Péres ou les

Pasteurs des peuples, ainsi ¶ qu'Homére les apelle. Enfin ils prennent aussi le nom propre de la Terre même : c'est ainsi que parmi les Onnontagués, Sagosendagétes, & parmi les Tsonnontouans, *Tsonnonkeritaoui* & *Tesonninnokaraouen*, sont des noms affectez au pays, & à quelques-uns des Chefs, particuliérement à celui qui est le maître du Village.

Car, quoi-que les Chefs paroissent avoir une autorité égale, qu'ils soient tous d'une attention extrême à ne pas paroître vouloir attirer à soi les affaires, & se rendre despotiques, il y a toûjours néanmoins quelque prééminence des uns sur les autres ; & c'est, autant que j'en puis juger, ou celui dont la Cabane a fondé le Village, ou bien celui dont la Tribu est la plus nombreuse, ou bien encore celui qui est le plus considéré par sa capacité. J'avoue pourtant que c'est ce que je ne puis pas bien décider.

La dignité de Chef est perpétuelle & héréditaire dans sa Cabane, passant toûjours aux enfans de ses tantes, de ses sœurs, ou de ses niéces du côté maternel. Dés que l'arbre est tombé, il faut, disent-ils, le relever. La Matrone qui a la principale autorité, aprés en avoir conferé avec ceux de sa Cabane, en confére de nouveau avec ceux de sa Tribu, à qui elle fait agréer celui qu'elle a choisi pour succéder, ce qui lui est assez libre. Elle n'a pas toûjours égard au droit d'aînesse, & d'ordinaire, elle prend celui qui paroît le plus propre à soûtenir ce rang par ses bonnes qualitez. Le choix en étant déterminé, la proposition s'en fait dans le Village par des colliers de porcelaine. On y produit celui qui

¶ *Homer. frequenter.*

eſt élû, qu'on ne fait ſimplement que montrer, & il eſt ſur le champ proclamé & reconnu. On le proclame de la même maniére, & on le produit dans les autres Villages de la Nation Iroquoiſe, & chez toutes les autres Nations alliées; & cette action eſt toûjours accompagnée de fêtes & de ſolemnitez. C'eſt à peu prés la même choſe chez les autres Nations, quant à la maniére de faire reconnoître un Chef.

L'arbre étant ainſi redreſſé, ſi celui qui eſt élû eſt encore jeune, & incapable de gérer les affaires par lui-même, on ajoûte à l'arbre des racines pour le ſoûtenir, & pour l'empêcher de tomber: * c'eſt-à dire, qu'on lui donne ce que les Spartiates appelloient ΠΡΟΔΙΚΟΣ, un Tuteur ou un Régent, comme on fait encore aujourd'hui dans les Etats Monarchiques pendant les minorités. Ce Tuteur eſt reconnu & proclamé par tout en même-tems que ſon pupille, & il eſt chargé perſonnellement, au nom de ce pupille, de tout ce que celui-ci devroit faire pour le bien public, ſi ſon âge l'en rendoit capable.

L'autorité des Chefs s'étend proprement ſur ceux de leur Tribu, qu'ils conſiderent comme leurs enfans, ils les nomment communément leurs neveux, & il eſt rare qu'ils ſe ſervent de termes qui répondent à celui de ſujets. Quoi-qu'ils ayent une autorité réelle, dont quelques-uns ſçavent bien ſe ſervir, ils affectent néanmoins de donner tellement à la liberté, qu'on diroit à les voir qu'ils ſont tous égaux. Tandis que les petits Chefs des Etats Monarchiques ſe font porter ſur les épaules de leurs ſujets, & ſe font rendre

* *Plutarch. in Lycurgo.*

beaucoup de devoirs; ceux-ci n'ont aucune marque distinctive, ni Couronne, ni Sceptre, ni Gardes, ni haches Consulaires, qui puissent les faire discerner du commun peuple. Leur pouvoir ne paroît avoir rien d'absolu, & il ne semble pas qu'ils ayent aucune voye de coaction pour se faire obéïr en cas de résistance. On leur obeït cependant, & ils commandent avec autorité; leur Commandement à force de priéres, & l'obéïssance qu'on leur rend, paroît entiérement libre. Cette liberté sert à retenir les Chefs; elle les engage à ne commander rien qui puisse faire de la peine, & être suivi d'un refus; elle sert aussi à engager les inférieurs à exécuter de bonne grace les ordres qu'on leur donne, en sorte qu'ils puissent se persuader à eux-mêmes, qu'ils obéïssent moins parce qu'on leur commande, que parce qu'ils veulent bien faire ce qui leur est commandé. Le bon ordre se soûtient par ce moyen; & dans l'exécution des choses, se trouvent réellement la correspondance des Chefs & des Membres, & une subordination telle qu'on pourroit la desirer dans l'Etat le mieux réglé.

Bien que les Chefs n'ayent aucune marque de distinction & de supériorité, qu'on ne puisse pas les distinguer de la foule par les honneurs qu'on devroit leur rendre, à l'exception de quelques cas particuliers, on ne laisse pas d'avoir pour eux un certain respect; mais c'est sur-tout dans les affaires publiques que leur dignité se soûtient. Les Conseils s'assemblent par leurs ordres, ils se tiennent dans leurs Cabanes, à moins qu'il n'y ait une Cabane publique, destinée uniquement pour les Conseils, & qui est comme une Maison de Ville: Les affaires se traitent en leur nom;

s président à toutes sortes d'assemblées ; ils nt une part considérable dans les festins & ans les distributions générales ; on leur fait ouvent des présens ; enfin ils ont certaines utres prérogatives, qui suivent la prééminence de leur Etat, comme aussi ils ont certains devoirs onéreux, qui servent à contrebalancer les foibles avantages qu'ils peuvent voir d'ailleurs.

Des Agoïanders.

De peur que les Chefs n'usurpassent une autorité trop grande ; & ne se rendissent trop absolus ; on les a comme bridez, en leur donnant des Adjoints qui partagent avec eux la Souveraineté de la Terre ; & se nomment *Agoïanders.* Ces Agoïanders sont à peu prés, ce qu'étoient dans leur origine les Ephores à Lacedemone, & les Cosmes dans l'Isle de Crete ; je dis dans leur origine ; & avant que ceux-ci eussent usurpé une autorité, qui anéantit celle des Rois. Les Agoïanders sont subordonnez au Chef qui est à leur tête, & nommé *Roïander Gôa*, pour marquer sa prééminence. Dans chaque Tribu, chaque famille particuliére & distincte en a un, qui représente pour elle ; les femmes les choisissent, & le sont quelquefois elles-mêmes. Leur emploi est de veiller plus immédiatement aux interêts de la Nation ; d'avoir l'œil au Fisk ou Trésor public ; de pourvoir à sa conservation, & de présider à l'usage qu'on doit faire de ce qui y est contenu. On les fait reconnoître dans les Conseils, quand on les a choisis; mais on ne les produit pas chez les Nations alliées, ainsi qu'on a coûtume de le pratiquer pour les Chefs.

Le Sénat.

Aprés les Agoïanders vient le Sénat, composé des Vieillards, ou des Anciens, nommez dans leur langue *Agokstenha* : le nombre de ces Sénateurs n'est point déterminé : chacun a droit d'entrer au Conseil pour y donner son suffrage, lorsqu'il a atteint cet âge de maturité, auquel on attribuë la prudence & la science des affaires comme une prérogative ; & chacun, comme par-tout ailleurs, sçait s'y faire estimer, selon qu'il a plus ou moins d'habileté.

Les Guerriers.

Le quatriéme & le dernier Corps, est celui des *Agoskenrhagetes*, ou des Guerriers, composé des jeunes gens en état de porter les armes. Les Chefs des Tribus sont ordinairement à leur tête, quand ils ont fait leurs épreuves d'exercices militaires, & qu'ils sont capables de les commander. Mais outre cela ils reconnoissent encore pour Chefs de guerre, ceux qui s'y sont rendus recommandables, & qui ont pardevers eux des preuves de valeur, de conduite, & de service.

Associations.

On m'a assuré qu'il y avoit entr'eux plusieurs autres sortes d'Associations particuliéres, comme des especes de confraternité ; mais n'en étant pas assez instruit, je ne sçaurois dire si ce sont des liaisons de pure amitié, ou dépendantes du Gouvernement & de la Religion.

Dans tous les Etats on a été obligé de mul-

tiplier les Charges, quelque forme qu'ait eu le Gouvernement, à mesure que le peuple se multiplioit, & devenoit plus difficile à gouverner par le grand monde. C'étoit alors une nécessité de partager l'autorité avec la subordination requise, entre différentes mains, pour contenir les sujets dans le devoir. Les Iroquois ayant toûjours été peu nombreux, n'ont pas eu besoin de cette multitude de Magistrats subalternes, qui ne doivent leur origine qu'au besoin indispensable qu'on en a eu ailleurs. Leurs Chefs & leur Sénat leur ont toûjours suffi, comme ils ont suffi à tous les peuples dans leurs premiers commencemens. Ils peuvent tous avoir part au Gouvernement sans s'embarrasser; aucun n'est exclû du Sénat, dés que son âge lui donne entrée au Conseil; & ils sont par-là à l'abri des inconveniens qui naissent de l'ambition & de brigues, pour entrer dans des Charges, dont le peuple est souvent la victime.

Des Conseils.

Les femmes sont toûjours les premiéres qui déliberent, ou qui doivent déliberer, selon leurs principes, sur les affaires particuliéres, ou communes. Elles tiennent leur Conseil à part, & en conséquence de leur détermination, elles donnent avis aux Chefs des matiéres qui sont sur le tapis, afin qu'ils en déliberent à leur tour. Les Chefs sur ces avis font assembler les Anciens de leur Tribu, & si la chose dont on doit traiter intéresse le bien commun, tous se reünissent dans le Conseil général de la Nation.

Les Guerriers ont aussi leur Conseil à part pour les matiéres qui sont de leur compéten-

ce; mais tous les Conseils particuliers sont subordonnez à celui des Anciens, qui est comme le Conseil supérieur.

Ce Conseil a des séances qui sont secretes, & d'autres qui sont publiques. Les premiéres se tiennent pour déliberer sur leurs différens interêts, de quelque nature qu'ils puissent être; & les secondes, pour déclarer publiquement ce qui a été résolu, ou pour toutes les autres affaires de la Nation, qui demandent quelque solemnité, comme recevoir des Ambassadeurs, leur répondre, chanter la guerre, pleurer les morts, faire festin, &c.

On avertit en particulier pour le Conseil secret, ceux qui doivent s'y rendre; le feu de Conseil est toûjours allumé, ou dans la Cabane publique, ou dans celles des Chefs, qui pour cette raison sont ordinairement de cinq, ou même de sept feux, c'est-à-dire, de quatre ou de six longueurs plus grandes, que celles qui n'ont qu'un feu.

Quoiqu'il n'y ait point de temps reglé pour la tenuë de ces Conseils, on s'y rend plus communément à l'entrée de la nuit. Ce Sénat n'a certainement rien de la majesté auguste qu'avoit la République Romaine immédiatement avant les Césars; mais je crois bien qu'il ne céde en rien à celui de Rome même, au temps qu'elle alloit retirer de la charuë les Serrans & les Cincinnats, pour les faire Consuls & Dictateurs. C'est une troupe de crasseux assis sur leur derriére, accroupis comme des singes, & ayant leurs genoux auprés de leurs oreilles, ou bien couchez differemment le dos, ou le ventre en l'air, qui tous la pipe à la bouche, traitent des affaires d'Etat avec autant de sang froid & de gravité, que la Jonte d'Espagne, ou le Conseil des Sages à Venise.

Il n'y a guéres que les Anciens qui assistent à ces Conseils, & qui y ayent voix déliberative. Les Chefs & les Agoïanders auroient honte d'y ouvrir la bouche, s'ils ne joignoient à leur dignité le bénéfice de l'âge, & s'ils y assistent, c'est plûtôt pour écouter & pour se former, que pour parler. Ceux même des Chefs qui sont les plus accréditez, & par leur capacité & par leur âge, déferent tellement par respect à l'autorité du Sénat, qu'ils ne font qu'exposer par eux-mêmes, ou par des gens qui sont à eux, le sujet qui doit être mis en déliberation : aprés quoi ils concluënt toûjours, en disant, « Pensez-y, vous autres » Anciens, vous êtes les maîtres : ordonnez.

La maniére de déliberer se fait avec beaucoup d'attrempance & de maturité. Chacun des opinans reprend d'abord la proposition en peu de mots, & étale toutes les raisons qui ont été alleguées pour & contre, par ceux qui ont opiné les premiers ; il dit ensuite son sentiment particulier, & finit par ces paroles : « Voilà ma pensée touchant le sujet de nôtre Conseil. » A quoi ceux de l'Assemblée répondent, *Hoo*, ou bien, *étho* ; c'est-à-dire, voilà qui est bien. N'importe qu'il ait bien, ou mal dit.

Aprés leur déliberation, sur quelque chose que ce soit, il n'y a presque point de raison du pour & du contre, qu'ils n'ayent vûë & pésée : & quand ils veulent rendre compte de leur décision, ils la rendent si plausible, qu'il est difficile de ne pas donner dans leur sens. En général, on peut dire qu'ils sont plus patiens que nous pour examiner tous les tenans & tous les aboutissans d'une affaire : ils s'écoutent avec plus de tranquillité, quand ils parlent les uns les autres : ils ont plus de

déférence & de politesse à l'égard de ceux qui ont avancé des sentimens opposez aux leurs, ne sçachant ce que c'est que couper la parole à celui qui parle, encore moins disputer avec chaleur : ils ont plus de sang froid, moins de passion, du moins apparente, & se portent tous avec plus de zéle pour le bien public : aussi est-ce par une politique des plus raffinées qu'ils ont pris le dessus sur les autres Nations ; qu'ils ont surmonté les plus belliqueuses, aprés les avoir divisées ; qu'ils se sont rendus formidables aux plus éloignées, & qu'ils se maintiennent aujourd'hui dans une neutralité tranquille entre les François & les Anglois, dont ils sçavent se faire craindre, & se faire rechercher.

Ce que je dis de leur zéle pour le bien public, n'est cependant pas si universel, que plusieurs ne pensent à leurs interêts particuliers, & que les Chefs principalement ne fassent joüer plusieurs ressorts secrets pour venir à bout de leurs intrigues. Il y en a tel, dont l'adresse joue si bien à coup sûr, qu'il fait déliberer le Conseil plusieurs jours de suite, sur une matiére, dont la détermination est arrêtée entre lui & les principales têtes, avant d'avoir été mise sur le tapis. Cependant comme les Chefs s'entre-regardent, & qu'acun ne veut paroître se donner une supériorité qui puisse piquer la jalousie, ils se ménagent dans les Conseils plus que les autres ; & quoiqu'ils en soient l'ame, leur politique les oblige à y parler peu, & à écouter plûtôt le sentiment d'autrui, qu'à y dire le leur ; mais chacun a un homme à sa main, qui est comme une espece de Brulot, & qui étant sans conséquence pour sa personne, hazarde en pleine liberté tout ce qu'il juge à propos,

ſelon qu'il l'a concerté avec le Chef même pour qui il agit, avant que d'entrer dans le Conſeil.

Des Orateurs.

Ce ſont communément les Orateurs qui font ce perſonnage ; les Chefs ſçavent ſe prévaloir avec avantage de leur eſprit, & de la facilité qu'ils ont à parler, & à dire tout ce qu'ils veulent.

Mais c'eſt principalement dans les Conſeils publics, & dans les actions ſolemnelles, que les Orateurs paroiſſent avec éclat. Eux ſeuls y parlent : leur emploi conſiſtant proprement à énoncer toutes les affaires qui ont été agitées dans les Conſeils ſecrets, à déclarer le réſultat de toutes les déliberations, & à porter la parole avec autorité au nom de tout le Village, ou de toute la Nation.

Ce caractére n'eſt pas aiſé à ſoûtenir. Il demande une grande capacité, la ſcience des Conſeils, une connoiſſance entiére de tous les uſages de leurs Ancêtres, de l'eſprit, de l'expérience & de l'éloquence. On n'examine point dans le choix qu'on en fait, s'ils ſont d'une Cabane conſidérable ; on ne fait attention qu'à leur mérite perſonnel, & à leurs talens. Il eſt rare de trouver des ſujets qui rempliſſent ce poſte dignement ; à peine s'en trouve-t'il un ou deux dans un Village qui l'occupent d'une maniére paſſable ; ſouvent ils ſont obligez de recourir à ceux des autres Villages, & ils ne négligent rien pour attirer ceux des Etrangers qui ſont capables de bien exercer cet emploi, & qui s'y ſont fait quelque réputation.

Les diſcours de ces Orateurs ne conſiſtent point en de longues harangues compoſées ſur

le modéle de celles de Demosthene, ou de Ciceron : les Iroquois, comme les Lacédémoniens, veulent un discours vif & concis ; leur style est cependant figuré & tout métaphorique : il est varié selon le différent caractére des affaires : en certaines occasions, il s'éloigne du langage ordinaire, & ressemble à nôtre style du Palais : en d'autres, il est soûtenu d'une action plus vive que celle de nos Acteurs sur le Thâatre : ils ont en cela quelque chose de fort mimique ; ils parlent autant du geste que de la voix, & ils représentent les choses si naturellement, qu'elles semblent se passer sous les yeux des Auditeurs.

L'Orateur a autour de lui un ou deux personnes pour lui rappeller ce qu'il doit dire, pour lui raffraîchir la mémoire sur ce qui a été conclu, & pour veiller à ce qu'il dise les choses de suite & par ordre ; ce qui se fait néanmoins avec décence, & sans qu'on l'interrompe.

Mais lui-même, durant son discours, il a soin de demander de temps en temps à l'Assemblée, s'il a bien énoncé les choses de la maniére dont on doit les entendre, & qu'elles ont été arrêtées ; & quelques-uns du Conseil lui répondent par un *etho* d'approbation. Il profite aussi de quelques pauses pour consulter ses Assesseurs. Aprés son rapport suit le *nio-hen*, qui est le cri général de consentement. Il se pratique de cette sorte. Un des Anciens crie *nio-hen* ? Tous les autres répondent *nio*. Cela se fait ainsi trois fois au nom de chaque Tribu. C'est-là un espéce de formule pour demander à tout le monde s'il est content : mais elle n'est proptement que pour la forme ; car tout le monde répond qu'oüi. Elle semble pourtant instituée, de maniére

qu'elle puisse donner lieu à ceux qui jugeroient à propos de faire quelque acte de représentation ou de protestation.

Les femmes ont leurs Orateurs, qui parlent pour elles dans les Conseils publics. Quelquefois aussi elles choisissent un Orateur parmi les hommes, qui parle comme s'il étoit une femme, & qui soûtient le personnage : mais cela ne se fait gueres que dans les Ambassades, ou dans les Assemblées des Nations.

Lorsque les Orateurs ont de l'esprit & du sçavoir faire, ils acquiérent beaucoup de crédit & d'autorité. Le célébre Garakontié, qui a si bien servi la Religion, & la Colonie Françoise, n'étoit qu'un Orateur à Onnontagué : & cet homme étoit si respecté des siens qu'il manioit les cinq Nations Iroquoises à son gré. Nous lisons des Lyciens qu'ils avoient parmi eux de semblables Orateurs, lesquels étoient pareillement fort accrédités, lorsqu'ils avoient assez de mérite pour se faire valoir. Du temps de la guerre des Triumvirs, ce fut un de ces Orateurs, * nommé Naucratés, qui empêcha les Lyciens d'entrer dans l'alliance de Brutus, & de Cassius, qui les obligea à défendre l'entrée de leur païs, par la force des armes, aux troupes de ces deux célébres meurtriers de César ; & qui par-là fut cause de la ruine des Xanthiens, dont nous avons déja parlé.

Des Affaires.

Les hommes étant par-tout les mêmes, & naissant avec les mêmes qualités bonnes ou mauvaises, les affaires qui se traitent dans le

* *Plutarch. in M. Bruto.*

Conseil des Sauvages, sont aussi à peu prés de même nature, que celles qui occupent en Europe nôtre Jurisprudence & nôtre politique. Il y en a de purement civiles & de police, de criminelles, & d'autres qui sont proprement des affaires d'Etat : comme faire la guerre, ou la paix, envoyer des Ambassadeurs, ou en recevoir, contracter de nouvelles alliances, ou affermir les anciennes.

Affaires Civiles.

Par bonheur pour eux, ils ne connoissent ni Code, ni Digeste, ni Avocats, ni Procureurs, ni Sergens : si, avec cela, ils n'avoient point leurs Jongleurs, qui sont de trés-mauvais Médecins, ne seroient-ils pas les gens du monde les plus heureux ? S'ils ont des procés, ils n'en mangent pas le fonds en chicannes ; ayant peu à gagner ou à perdre, ils ont peu d'interêt à plaider ; ils n'ont aussi personne ; qui trouve son profit à immortaliser leurs querelles par des longueurs affectées ; leurs petits démêlés sont bien-tôt vuidés par arbitrage. Mais il faut leur rendre cette justice ; leurs demêlés sont rares ; quand ils arrivent, ils finissent en peu de temps, ou par la raison, à laquelle ils se rendent dés qu'on la leur fait connoître, ou par déférence pour les personnes, qui s'entremêlent pour les raccommoder, ou même en cédant volontiers leurs droits, plûtôt que de s'obstiner à contre-temps, sur-tout quand ils ont affaire à des esprits, qui veulent l'emporter de hauteur.

Le respect humain qui les fait beaucoup agir, ne sert pas peu à entretenir leur union. Un chacun regardant les autres comme maî-

tres de leurs actions, & d'eux-mêmes, les laisse se conduire à leur guise, & ne pense qu'à soy. Je les ai souvent admirés sur ce point, & il faut convenir qu'ils évitent par ce moyen une infinité de querelles. Ils ont outre cela un sang froid admirable, & ne sçavent ce que c'est qu'éclater en injures : je ne me souviens pas de les avoir vûs en colére, particuliérement les hommes, qui croiroient se dégrader s'ils laissoient paroître de l'émotion. Ils poussent la chose si loin, qu'un homme de sens rassis se laissera battre par un yvrogne, à toute outrance, sans se défendre le moins du monde, sur-tout s'il est apperçû, & parce qu'il croit indigne de lui de se fâcher, & encore plus indigne d'imputer à un autre une action, dont il ne le croit pas le maître, parce qu'il n'est point à soy.

Ce n'est pas qu'il n'arrive parmi eux du desordre, que l'envie, la cupidité, la vengeance, & les autres passions ne les fassent mouvoir comme les autres hommes ; mais cela est peu frequent ; encore faut-il, quand ils ont quelque mauvais coup à faire, qu'ils s'enyvrent, ou fassent semblant de s'enyvrer pour executer leur dessein. Ils croyent avoir alors une excuse légitime, en disant, qu'ils n'avoient point d'esprit, qu'on doit s'en prendre moins à eux qu'à la bouteille, qui le leur a ôté, & cette excuse est assez communément reçûë.

Affaires Criminelles.

La décision des Affaires Criminelles appartient immédiatement à ceux de la Cabane des coupables, par rapport aux coupables mêmes, quand quelqu'un d'une Cabane en a tué un

autre de la même Cabane. Comme on suppose qu'ils ont droit de vie & de mort les uns sur les autres, le Village semble ne prendre nul interêt au desordre qui est arrivé. On présume que celui qui a été tué, l'a été légitimement : qu'il ne devoit être plus cher à personne qu'au meurtrier, & par consequent que celui ci ne s'est porté à cet excés que par des raisons fortes, qu'il n'est pas permis d'examiner à ceux qui lui sont étrangers. On lui porte même compassion d'avoir été dans la triste nécessité d'user de cette violence contre son propre sang ; & s'il y a en cela quelque faute punissable, c'est au reste de la famille à voir s'ils s'accommodent de ce qui s'est passé, ou s'ils aiment mieux le dissimuler.

Les Juifs avoient sans doute une pareille Jurisprudence dans des cas semblables. Cela paroît par la parabole de cette femme de Thécüé, * dont Joab se servit pour obliger le Roi David à rappeller son fils Absalon, qui étoit en exil depuis le meurtre qu'il avoit commis dans la personne de son frere Amnon. Cette femme suppose qu'elle avoit deux enfans, qui ayant pris querelle, s'étoient battus, de sorte que l'un avoit été tué, & qu'il ne lui restoit plus dans sa viduité, que cet autre malheureux enfant, lequel étoit le meurtrier de son frére ; elle se plaint qu'on ne vouloit pas même lui laisser cette triste consolation ; & que les parens jettant des yeux de convoitise sur un héritage qui devoit leur revenir, la persecutoient afin qu'elle leur livrât ce fils criminel, qui lui restoit, pour le faire mourir, selon le droit qu'ils avoient d'en faire justice ; ce qui l'obligeoit de recou-

* *Lib. 2. Reg. cap. 14*

à l'autorité supérieure du Pere commun, présenté dans le Prince, pour empêcher l'effet d'un Arrêt, lequel l'auroit plongé dans la derniére afliction, & dans une extrême pauvreté.

Dans leurs familles, quoiqu'ils s'entre-aiment beaucoup, & qu'ils ne soûtiennent que par le grand nombre, néanmoins, si quelqu'un d'entr'eux les deshonore, & les rend odieux dans le Village par des actions indignes, ils ne tardent pas à s'en défaire pour se mettre à couvert de la haine publique.

Ce droit de vie & de mort, que ceux d'une Cabane semblent avoir les uns sur les autres, est encore plus sensible dans la coûtume qu'ils avoient, il n'y a pas long-temps, & qu'ils n'ont pas encore entiérement perduë, de tuer leurs vieillards, lorsque l'âge les rendoit tout-à-fait inutiles. * C'étoit une Loy générale chez certains Peuples Barbares de l'Antiquité, comme les Cyaniens, les Tybaréniens, & les Erules, les Massagétes, &c. de les faire mourir avant l'âge de soixante ou soixante dix, ans, soit qu'ils ne voulussent point parmi eux conserver des mortes-payes, qui consumassent le peu qui restoit aux autres pour vivre : soit qu'ils se persuadassent rendre service à ceux qu'ils faisoient ainsi mourir, en leur épargnant par une mort prompte & courte, la tristesse & les ennuis d'un âge avancé, dont les infimités peuvent être regardées comme une mort continuelle. Cela a été, dit-on, une Loi générale parmi quelques Peuples de l'Amérique, & une des dernieres Relations porte, qu'il y a une

* *Ælian. de Cois, Lib. 3. Sext. Emp. de Tybaren. Procop. de Erulis, Lib. 2. de bello Gothico. Stobæus de Massag. Serm. 122.*

Nation, où il n'est pas même permis de laiſ
paſſer aux femmes l'âge de trente ans ; ce q
paroîtra ſans doute bien rigoureux à cel
qui veulent encore être jeunes dans un â
bien plus avancé.

Quoique ce ne ſoit pas un uſage ſi gén
ral & ſi univerſel parmi les Peuples Sa
vages que nous connoiſſons, cela arrive néa
moins aſſez ſouvent dans l'Amérique Septe
trionale.

Il déplaît dans les familles, que ces Vie
lards, qui n'ont plus d'eſprit que pour la v
animale, aillent de Cabane en Cabane, ſo
le prétexte de rendre viſite, y chercher
manger, comme s'ils n'en avoient point ch
eux, ce qui ſouvent eſt trés-vrai ; car ils l
laiſſent manquer de tout, & alors ils ne ſe fo
point un ſcrupule d'en délivrer le monde, ſo
le ſpécieux prétexte que ces Vieillards ne fo
plus que ſouffrir, & être incommodes à eu
mêmes, & aux autres. On m'a aſſuré cepe
dant que cela ne ſe pratiquoit que dans l
Cabanes pauvres, & à l'égard des miſérabl
qui n'ont point de protection.

Les Algonquins, & les autres Nations e
rantes, ſont beaucoup plus ſujettes à cette in
humanité, parce qu'étant preſque toûjou
en voyage, & plus ſouvent réduites à la faim
l'incommodité de ces Vieillards qu'il fa
porter & nourrir, ſans qu'ils puiſſent s'aide
en rien, devient alors plus ſenſible. Ces pau
vres malheureux ſont ſouvent les premiers
dire à celui qui les porte, mon petit fils, j
te donne bien de la peine, je ne ſuis plus bo
à rien, caſſe moi la tête. On ne les écoute pa
toûjours ; mais quelquefois auſſi il arriv
que le jeune homme épuiſé de laſſitude & d

im, répond froidement : tu as raison, mon and-pere. Il décharge en même temps son quet, prend sa hache, & casse la tête au n homme, qui sans doute est fâché intéurement d'être pris au mot.

L'affaire change bien de nature, si le eurtre a été commis à l'égard d'une person- d'une Cabane différente, d'une autre Tri- , d'un autre Village, & encore plus d'une ation étrangére; car alors cette mort funes- intéresse tout le Public; chacun prend fait cause pour le défunt, & contribuë en elque chose pour *refaire l'esprit*, (c'est leur pression) aux parens aigris par la perte 'ils viennent de faire; tous s'intéressent ssi pour sauver la vie au criminel, & pour ettre les parens de celui-ci à couvert de la ngeance des autres, qui ne manqueroit pas éclater tôt ou tard, si on avoit manqué faire la satisfaction prescrite, dans des s semblables, par leurs loix, & par leurs ages.

On fournit donc aussi-tôt jusqu'à soixante ésens, qu'un des Chefs présente lui-même, isant un discours à chaque présent qu'il ffre. Une partie de la journée se passe à tte cérémonie. De ces soixante présens, les euf prémiers se mettent entre les mains es parens pour ôter de leur cœur toute aireur, & tout désir de vengeance. Les autres ont suspendus à une perche au-dessus de la te du mort. Les neuf premiers présens ont les plus considérables, & quelquesois de mille grains de porcelaine chacun. e Capitaine haussant la voix, & parlant au om du coupable, dit, tenant en main le rémier présent : Voilà avec quoi je retie la hache de la playe, & je la fais tomber

de la main de celui qui voudroit venger c
te injure. Au second, il dit : Voilà avec q
j'essuye le sang de la playe. Ces deux p
sens sont pour témoigner le regret qu'a
meurtrier de l'avoir tué, & qu'il seroit p
de lui rendre la vie aux dépens de la sienn
si cela étoit en son pouvoir. Ensuite, co
me si la Patrie elle-même, avoit reçû
coup mortel, qui a frappé le défunt,
ajoûte au troisiéme présent : Voilà po
remettre le païs en état. Au quatriéme
Voilà pour mettre une pierre au-dessus
l'ouverture, & de la division de la terre, c
s'étoit faite par ce meurtre : c'est-à-dir
qu'ils prétendent par ces deux présens ré
nir les cœurs, & les volontés qui avoie
été divisées. Le cinquiéme présent se fait po
applanir les chemins, & pour en ôter les bro
sailles, afin qu'on puisse désormais aller
venir d'un lieu à un autre, en toute suret
& sans craindre aucune embûche.

Les quatre autres s'adressent immédiat
ment aux parens pour les consoler, & essuy
leurs larmes. Voilà, dit-il, au sixiéme,
quoi donner à fumer du Tabac, lequel
la vertu de tranquilliser ceux qui pre
nent le principal intérêt à cette mort. A
septiéme : Voilà pour leur remetre entièr
ment l'esprit Le huitiéme est pour donn
une médecine à la mère du défunt, & po
la guérir de la maladie que lui cause la mo
de son fils Le neuviéme enfin, est pour l
étendre une natte, sur laquelle elle puis
reposer doucement, pendant le temps d
son deüil.

Les présens qui sont étalés sur la perche
sont comme une surcroît de consolation,
representent toutes les choses dont le mo

: servoit pendant sa vie. L'un s'appelle sa ro-
e, l'autre son arc, ses flêches, son carquois,
on sac à petun, son canot, son aviron, &
insi du reste.

Des que les présens sont acceptés, les pa-
ens se regardent comme pleinement satis-
aits. Mais s'il arrive, qu'avant le temps de
a satisfaction, ils se vengent sur le meurtrier,
u sur quelqu'un de sa famille, toute la peine
etombe de leur côté. Les premiers sont déli-
rés de leur obligation, & c'est à eux qu'on
st en devoir de satisfaire par autant de pré-
ens, qu'ils en auroient faits eux-mêmes.

* Le Pére de Brébeuf, de qui j'ai recueilli
out ce que je viens de raporter, qu'il avoit
vû pratiquer lui-même pendant son séjour
chez les Hurons, assure que les Loix étoient
utrefois beaucoup plus rigoureuses; &
qu'outre les soixante présens quon faisoit au
nom du coupable, celui-ci étoit obligé de su-
bir une peine personnelle, qui étoit presque
aussi insupportable que la mort même. On é-
tendoit le corps du mort sur des perches en
l'air, & le meurtrier étoit contraint de se tenir
dessous, & de recevoir sur soi le pus qui dé-
couloit du cadavre. On lui mettoit un plat à
côté de lui pour sa nourriture, lequel étoit
bien-tôt rempli de l'ordure qui tomboit d'en-
haut; & pour obtenir que ce plat fût un peu
écarté, il lui en coûtoit un présent d'un col-
lier de sept cens grains de porcelaine Enfin
il restoit lui-même dans cette violente situa-
tion, autant de temps qu'il plaisoit aux pa-
rens du défunt, à qui il falloit faire encore
un présent nouveau, aprés avoir obtenu leur
consentement pour en sortir.

Cette coûtume ne s'observoit plus du tems

* *Relation de la nouvelle France 1636, 2. Part. ch. 2.*

du Pére de Brébeuf. Aujourd'hui même l nombre des présens est diminué Le coupabl est en sureté dés que les présens sont accep tés ; mais s'il est sage, il ne tarde point à s'ab senter, sur-tout si la famille du défunt est puis sante, afin d'éviter les occasions qui pour roient causer un nouvel incident. Il prend le prétexte d'aller en guerre pour remplace le défunt par un esclave, & ne revient qu'a prés que le temps a diminuë la sensibilité d la perte qu'il a causée.

Un homme, qui pense que le crime qu'i va commettre, doit interesser tout son Vil lage par le nombre des présens qu'on est obli gé de fournir, & où tout le Public contri buë, doit s'il est capable de réflexion, avoi bien de la peine à se déterminer à une action qui devient onereuse à tout le monde ; & cet te espece de satisfaction paroîtra sans doute l'effet d'une admirable politique, laquelle est capable de contenir les hommes les plus emportés.

Lorsque les parens ne veulent pas se contenter des présens destinés pour la satisfaction, une regle assez universellement suivie chez le plus grand nombre des Nations de l'Amérique Septentrionale, c'est en essuyant les larmes, & en faisant les présens accoûtumés, de livrer encore aux parens du mort le meurtrier, pour tenir chez eux la place qu'y occupoit celui qu'il a tué : c'est-à-dire, qu'on le leur livre comme un véritable esclave, dont on leur met la vie entre les mains. Quoique ceux-ci semblent par-là être les maîtres de le faire mourir, ils n'en viennent pourtant jamais à cette extrémité, dont le Village pourroit leur sçavoir mauvais gré. Il s'en trouve aussi, qui se contentent de la présentation

:ntation de l'esclave, & de la soûmission u'on leur en fait, en se dépoüillant du droit u'on avoit sur lui, & qui refusent de le receoir, pour ne pas avoir toûjours devant les eux un objet aussi desagréable, que doit être, par exemple, pour une mere, l'assasn de son fils; mais le plus grand nombre es femmes adoptent véritablement ces sores d'esclaves, & commencent à les regarder és qu'ils leurs sont livrés avec les mêmes eux qu'elles regardoient cet enfant qu'elles nt perdu, qui étoit tout ce qu'elles avoient le plus cher, & tout le soûtien de leur Caane; & elles ont pour eux dans la suite les nêmes égards que si c'étoit leur propre fils. ,es Sauvages Méridionaux ont, dit-on, une Jurisprudence à peu prés semblable. Le meurrier d'un homme établi, étant obligé d'éoûser sa veuve, & d'adopter les enfans de on premier mari. Je ne garantirai rien sur et article par rapport aux Sauvages Caraïes; les Auteurs étant peu entrés dans le détail de leur Gouvernement, & de leur Police.

Il est des occasions où le crime est si noir, qu'on n'a pas tant d'égard pour garantir le meurtrier, & où le Conseil usant de son autorité suprême, prend soin d'en ordonner la punition. Il me souvient à ce sujet d'une petite avanture qu'ils m'ont racontée eux-mêmes, & qui servira à mieux faire connoître, quelle est sur cela leur pratique.

Une jeune femme broüillée avec son mari, pour je ne sçai quel sujet, en fut abandonnée. Le temps de la chasse étant venu, n'ayant plus de mari qui pût l'y conduire, elle pria ses fréres de vouloir bien la mener avec eux, ce qu'ils firent volontiers. Un jour que cette

femme alloit puiser de l'eau à une fontaine qui étoit au pied d'un grand rocher escarpé à pic, & peu éloignée de son Cabanage, elle apperçût dans la clarté des eaux de cette fontaine la tête d'un homme, qui débordoit du haut du rocher où il étoit couché en sentinelle. Elle reconnut bien son mari, & se retira sans faire semblant de rien. Dés qu'elle fut de retour dans sa Cabane, elle raconta à ses freres ce qu'elle avoit vû. Ceux-ci soupçonnérent aisément, que le mari n'étoit-là que pour se venger de sa femme, & qu'ainsi ils recevroient bien-tôt quelque insulte de sa part. En effet ils furent attaqués la nuit suivante pandant leur sommeil. La femme plus attentive que les autres, ou avoit déja pourvû à son salut, ou se sauva pendant le temps de l'attaque, avec le plus jeune de ses fréres, qui étoit un enfant de 14. à 16. ans. Elle se retira dans le creux d'un arbre, qui joignoit sa Cabane, d'où elle entendit tout ce qui s'y passa. Ses fréres, aprés une légére résistance, furent tous égorgés. Il déplaisoit fort au mari que sa femme lui eût échappée; mais il se flattoit, que quand le jour seroit venu, il la rejoindroit en suivant ses Pistes. Par bonheur pour elle, il la chercha au loin; & aprés avoir visité bien des arbres, & fait bien des pas inutiles, il partit delà avec sa troupe, sans espérance de la trouver.

Aprés leur départ, la femme se mit aussi en marche avec le seul frére qui lui restoit, en coupant par les bois tout droit au Village. Les meurtriers s'y rendoient aussi, parce que la chasse étoit sur sa fin, & qu'ils avoient profité de celle des malheureux qu'ils avoient assassinés. Ils étoient pleins de confiance,

'assurant que quand bien même cette femme pourroit se rendre, elle ne les auroit pas reconnus, & qu'elle les auroit pris pour un parti de Guerriers ennemis.

Cette pauvre malheureuse n'étoit pas tranquille dans sa retraite, la peur lui faisoit prendre toutes sortes de précautions. Elles ne lui furent pas inutiles. Aprés quelques journées de marche, elle monta sur un pin fort touffu avec son frere pour y passer la nuit. Le mari & ses compagnons vinrent un moment aprés cabaner au pied du même arbre. Il survint un incident ridicule qui pensa devenir funeste, & qui lui fit croire, à n'en pouvoir pas douter, qu'elle étoit découverte, ou qu'elle le seroit infailliblement. Dans cette mortelle inquiétude, la nuit lui parut bien longue; cependant elle fut assez heureuse pour échapper à cette nouvelle avanture.

Les Chasseurs décamperent dés le matin, & la femme à qui la crainte donnoit des aîles, prit un autre chemin plus court, & arriva la premiere au Village, où elle donna secretement avis à sa famille de tout ce qui s'étoit passé.

Sur ces nouvelles, on fit assembler le Conseil fort secrettement. La femme y donna des indices certains de la vérité du fait; & elle dit entr'autres choses, que l'un des meurtriers avoit été mordu considérablement à la main par un de ceux qui avoient été tuez. Le crime parut trop horrible, & d'une trop grande conséquence pour le laisser impuni, & la vengeance en fut sur le champ résoluë.

On sçavoit déja au Village que les Chasseurs étoient sur le point d'arriver; ils avoient envoyé avertir ceux de leur famille de venir

au-devant d'eux ſelon la coûtume, pour leur aider à porter leur chaſſe & leur bagage. En même-tems que ceux-ci partirent, on députa par un ordre ſecret du Conſeil, ſous le prétexte de ſe réjoüir de leur retour, & pour les prier de faire diligence, parce que ce jour-là même, un des conſidérables du Village faiſoit feſtin au nom d'un de ceux de leur troupe.

Les Chaſſeurs ne manquerent pas de ſe rendre le ſoir. Ils entrerent dans la Cabane du Conſeil où le feſtin étoit préparé. On leur fit les civilitez ordinaires : on leur demanda leurs avantures : quelqu'un apperçevant en même-tems la main de celui qui avoit été mordu, enveloppée, lui demanda comme ſans deſſein, ce que c'étoit; il répondit froidement qu'il avoit été mordu par un Caſtor. Alors on produiſit la femme & l'enfant, qui étoient cachez au fonds de la natte. La femme raconta publiquement tout ce qui s'étoit paſſé, ſans en oublier la moindre circonſtance. Dés qu'elle eut fini, de jeunes gens apoſtez, & aſſis entre les meurtriers étonnez, les poignarderent ſans qu'ils ſe miſſent en devoir de faire aucune réſiſtance.

Le Conſeil ayant ainſi réſolu la mort de quelqu'un, on le fait mourir de la maniére dont je viens de le dire, en le poignardant ſur la natte même, ou bien à l'entrée de la Cabane, qui eſt un endroit fort obſcur; ou bien on l'attire, ſous quelque prétexte, hors du Village, & on lui caſſe la tête à quelques pas de la paliſſade.

Pour ce qui eſt de ceux qui ſe ſont rendus odieux au Village, pour des raiſons qu'on ne veut pas expliquer, comme quand ils ſe

ſont fait connoître par de fréquens larcins, qu'ils troublent les mariages, la paix des familles, qu'ils ſe mêlent de trop d'affaires, qu'ils entretiennent au dehors quelque correſpondance ſuſpecte, on les accuſe de jetter des ſorts & de donner des maléfices.

Cette réputation étant bien établie, on n'attend plus que l'occaſion favorable d'éclater. Afin de diſſimuler davantage le deſſein qu'on a formé, on ne s'adreſſe pas immédiatement à celui ou à celle dont la perte eſt déterminée; mais le conſeil envoye chercher en premiere inſtance quelques perſonnes qui ayent la même réputation, dont il y a toûjours un bon nombre au Village. On exhorte d'abord celles-ci avec douceur à déclarer leurs crimes & leurs complices. Pour peu qu'elles ſe faſſent prier, on fait mine de leur appliquer les fers rouges, qui ſont une violente queſtion. La crainte des tourmens, ou l'eſpérance de s'en délivrer, leur fait nommer indifféremment innocens & coupables; mais tout ce qu'elles diſent eſt regardé comme autant de calomnies, juſqu'à ce que par hazard ou autrement, elles ayent nommé la perſonne qu'on veut perdre. Alors on ſe ſaiſit de celle-ci, on la traite de la même maniére, pour lui faire avoüer qu'elle eſt coupable; les Accuſateurs ne lui manquent point; elle ſeule a fait tous les maux du Village, elle a tué la mere de l'un, le frere de l'autre, on l'a vûë jetter du feu par la bouche, foüiller dans les ſépultures, roder autour des Cabanes, &c. Il ne lui en faut pas tant pour avoir merité la mort, qu'on lui fait ſouffrir en la brûlant comme une eſclave, ſi par pitié on ne la poignarde, ou on ne l'aſſomme.

Les parens n'oseroient rien dire dans ces sortes d'occasions, & n'ont qu'à se reprocher de n'en avoir pas fait justice eux-mêmes. On a cependant quelquefois cette attention pour eux, qu'on les prévient pour leur demander s'ils abandonnent celui que le Village veut faire mourir; & cela est en même-tems une civilité d'une part, & une politique de l'autre, pour se défaire aussi de ceux-là, s'ils avoient la moindre pensée de s'en ressentir. Les parens à qui l'on fait ces sortes de propositions, n'ont garde de n'y pas donner les mains; & ceux qui ont le courage de tenir ferme, s'il s'en trouve, ou sont poignardez eux mêmes à l'entrée de la Cabane, ou pourvoient à leur sûreté par la fuite pour n'en pas courir le risque.

C'est ainsi que ces peuples, sans avoir de Loix écrites, ne laissent pas d'avoir une justice rigoureuse dans le fonds, & de se tenir en respect les uns les autres, par la crainte qui oblige les particuliers à veiller sur leur propre conduite, pour ne pas troubler l'ordre & la tranquillité publique; ce qui est le but de tout bon Gouvernement.

Des Affaires d'Etat.

Les Affaires d'Etat sont celles qui emportent la principale attention. La défiance continuelle où ils sont de leurs Voisins, leur fait avoir toûjours l'œil au guet pour profiter de toutes les conjonctures favorables, ou de mettre le desordre parmi eux sans y paroître, ou de se les attacher en se rendant nécessaires. Leur prudence a sur ce point des ressorts infinis, qui sont toûjours dans le mouvement & dans l'action: & tandis qu'ils menagent

leurs Alliez par des visites fréquentes, & par tous les devoirs d'une civilité réciproque, ils sont toûjours occupez au-dedans, à réfléchir sur tout ce qui se passe, à observer & à déliberer sans cesse sur les moindres évenemens, à former leurs jeunes gens aux affaires, à leur apprendre le style de leurs Conseils, la Tradition orale qu'ils conservent de l'histoire de leur païs; de la vertu de leurs Ancêtres, & à entretenir en eux cet esprit martial, qui fait leur tranquillité pendant la paix, & leur supériorité pendant la guerre.

De la Porcelaine.

Toutes les affaires se traitent par des branches, & par des colliers de porcelaine, qui leur tiennent lieu de paroles, d'écritures & de contrats.

La Porcelaine dont nous parlons ici, est bien différente de ces ouvrages de Porcelaine qu'on apporte de la Chine & du Japon; ou de ce qu'on apelle en France Porcelaine de Nevers, qui sont des ouvrages factices, & dont la matiére est une terre beluttée & préparée. Celle-ci est tirée de certains coquillages de mer, connus en général sous le nom de Porcelaines, & distinguez par différens noms particuliers que leur donnent les curieux & qui sont déterminez par la diversité de leurs espéces, de leurs figures, & par la variété de leurs couleurs, lesquelles font quelque chose de si agréable à l'œil, qu'elles peuvent être regardées comme une des plus grandes merveilles de la Nature, & comme une des plus charmantes productions de l'Océan. Celles dont nos Sauvages se servent, sont canelées, & semblables pour leur figure

aux coquilles de S. Jacques, excepté néanmoins qu'elles sont un peu plus allongées, qu'elles se terminent un peu plus en pointe, & qu'elles n'ont point ces oreillettes ou avances qui se trouvent à côté de la charniére, où les deux écailles s'emboitent; & se joignent ensemble. La chair en est moins délicate que celle de nos huitres communes & ordinaires; mais en récompense leurs nacres sont si lissées en dedans & en dehors, & leurs couleurs sont si vives & si belles, qu'on ne voit rien de plus beau dans cette espéce.

On les trouve sur les côtes de la Virginie, & de la Nouvelle Angleterre, où les Sauvages qui habitoient sur ces bords, les mettoient en œuvre, & en faisoient un grand commerce. Aujourd'hui, soit que les Eaux-de-vie des Européens ayent presque détruit ces Nations, comme elles en ont anéanti plusieurs autres; soit que les guerres des Iroquois les ayent presque entiérement dissipées, la Porcelaine est devenuë plus rare, & ne se travaille plus aussi proprement qu'autrefois.

Ces coquillages de mer dont la Porcelaine est faite, sont la *Concha Venerea*, ou *Cytherea* des Anciens. Les Grecs les apelloient *χοιρίναι*, & des mots Latins, *Porca*, *Porcella*, on a formé celui de *Porcellana*, Porcelaine; non pas à cause de la figure de ces coquillages, comme le dit Vossius †: mais, à ce que je crois, à cause de l'usage qu'on en faisoit autrefois par modestie, pour cacher sa nudité, dans les tems où les hommes n'étoient presque pas mieux habillez que les statuës qui

† *Vossius de Origin. & Prog. Idolot. Lib. 4. cap. 35. p. 71.*

nous reſtent de la main des Grecs. ¶ Les Sauvages en font encore aujourd'hui le même uſage en pluſieurs endroits de l'Amérique; & ſe ſervent pour cet effet ou des coquillages entiers, ou de Porcelaine travaillée; mais ils en font encore un plus grand uſage pour ſatisfaire à leur vanité, s'en ſervant pour faire divers ornemens, dont ils ont coûtume de ſe parer.

* Le Sieur de Léry, dans ſon Hiſtoire du Breſil, nous fait connoître que de ſon tems la mode etoit encore en France parmi les femmes de porter quelques ornemens faits de ces coquillages de mer travaillez; car aprés avoir décrit de quelle maniére les Bréſiliens mettent en œuvre une groſſe coquille apellée *Vignol*, ou Eſcargot de mer, il ajoûte: » C'eſt à mon avis, ce qu'aucuns apellent » Porcelaines, de quoi nous voyons beau» coup de femmes porter des ceintures par» deçà, & en avoir plus de trois braſſes, » d'auſſi belles qu'il s'en puiſſe voir, quand » j'arrivai en France.

Quoi-que le Commerce ne ſoit encore parmi ces peuples, comme il l'étoit dans ſon origine, qu'un pur troc de denrées contre denrées; cette Porcelaine peut être regardée auſſi comme une eſpéce de monnoye, ainſi que certains petits coquillages de mer le ſont encore en quelques endroits de l'Inde Orientale, & chez les Négres de l'Afrique. Les Sauvages n'ont rien de plus précieux que leur Porcelaine: ce ſont leurs bijoux, leurs pierreries. Ils en comptent juſqu'aux grains,

¶ *Lopes de Gomara, Hiſt. Gener. de Ind, Lib. 3. cap. 18.*

* *Léry, Hiſt. du Bréſil, ch. 8. p. 106.*

& cela leur tient lieu de toutes les richesses.

Il y a de la Porcelaine de deux sortes ; l'une est blanche, & c'est la plus commune. On se sert de celle-là plus universellement pour faire quantité d'ouvrages, dont les hommes & les femmes ont coûtume de s'orner. L'autre est d'un violet obscur, elle est beaucoup plus recherchée que la premiére ; & plus elle tire sur le noir, plus elle est estimée.

La porcelaine qui sert pour les affaires d'Etat, est toute travaillée en petits cylindres de la longueur d'un quart de pouce, & gros à proportion. On les distribuë en deux maniéres, en branches & en colliers. Les branches sont composées de cylindres, enfilez sans ordre, à la suite les uns des autres, comme des grains de chapelet ; la porcelaine en est ordinairement toute blanche, & on ne s'en sert que pour des affaires d'une legére conséquence, ou que comme d'une préparation à d'autres présens plus considérables.

Les Colliers sont de larges ceintures, où les petits cylindres blancs & pourpres sont disposez par rang, & assujettis par de petites bandelettes de cuir, dont on fait un tissu assez propre. Leur longueur, leur largeur, & les grains de couleur se proportionnent à l'importance de l'affaire. Les Colliers communs & ordinaires sont de onze rangs de cent quatre-vingt grains chacun.

Du Fisk, ou Trésor public.

Le Fisk, ou le Trésor public, consiste principalement dans ces sortes de Colliers, qui leur tiennent lieu, ainsi que je l'ai dit, de contrats, d'actes publics, & en quelque sorte de fastes & d'annales, ou de registres. Car les

Sauvages n'ayant pas l'uſage de l'écriture & des lettres, & ſe trouvant par-là expoſez à oublier bien-tôt les choſes qui ſe paſſent parmi eux, & pour ainſi parler d'un inſtant à l'autre, ils ſuppléent à ce défaut en ſe faiſant une mémoire locale par des paroles qu'ils attachent à ces Colliers, dont chacun ſignifie une affaire particuliére, ou une circonſtance d'affaire qu'il repréſente tandis qu'il ſubſiſte.

Ils ſont tellement conſacrez à cet uſage, qu'outre le nom de *Gaïonni*, qui ſignifie ces ſortes de Colliers, & qui eſt le plus uſité, ils lui donnent encore celui de *Garihoua*, qui veut dire une affaire; celui de *Gaouenda*, voix ou parole, & celui de *Gaïanderenſera*, qui répond à celui de grandeur ou de nobleſſe; parce que toutes les affaires déſignées par ces Colliers, ſont de l'appanage & de la compétence des Agoïanders, ou des Nobles; que ce ſont eux qui les fourniſſent, & que c'eſt entr'eux qu'on les repartit, lorſqu'on fait des préſens au Village, & qu'on répond aux Colliers de leurs Ambaſſadeurs.

Pour éviter la confuſion que cauſeroit indubitablement la multitude des affaires, ces Colliers ſont variez, & ces cylindres blancs & pourpres, ſont tellement diſpoſez & entremêlez, qu'ils repréſentent tous differemment. Les Agoïanders & les Anciens ont outre cela la coûtume de les voir ſouvent enſemble, & de partager entr'eux le ſoin d'en remarquer quelques-uns qu'on leur aſſigne en particulier, de ſorte que de cette maniére ils n'oublient rien.

Leur porcelaine ſeroit bien-tôt épuiſée, ſi elle ne circuloit point; mais dans preſque toutes les affaires, ſoit du dedans, soit du dehors, les Loix veulent qu'on réponde pa-

role pour parole, c'eſt-à dire, que pour un Collier on en donne un autre qui ſoit à peu prés de la même valeur, obſervant néanmoins quelque différence d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de grains ; ce qui doit ſe proportionner au rang des perſonnes, ou des Nations avec qui l'on traite.

Ils ne croyent pas qu'aucune affaire puiſſe ſe déterminer ſans ces ſortes de colliers. Quelque propoſition qu'on leur faſſe, ou quelque réponſe qu'on leur donne ſeulement de bouche, l'affaire tombe, diſent-ils, & ils la laiſſent effectivement tomber, comme s'il n'en n'eût jamais été queſtion. Les Européens peu inſtruits, ou ſe ſouciant peu de leurs uſages, les ont un peu dérangez ſur celui-ci, en gardant leurs colliers ſans y répondre par d'autres ſemblables. Pour éviter les inconveniens qui en peuvent naître, ils ont pris le ſtyle de n'en plus donner qu'un fort petit nombre, s'excuſant ſur ce que leur porcelaine eſt épuiſée, & ils ſupléent au reſte par quelques paquets de peaux de Cerf, & de Chevreüil, auſquels on répond par des merceries de peu de valeur ; de ſorte que les négociations entre les Européens & eux, ſont devenuës un commerce.

Quoique toutes les Nations Sauvages de l'Amérique faſſent diverſes ſortes d'ornemens de porcelaine, je crois qu'il n'y a que ceux de l'Amérique Septentrionale, qui s'en ſervent pour les affaires. Je ne puis pas même l'aſſurer de toutes celles-ci.

Le Tréſor public ſe conſerve dans la Cabane des Chefs, & paſſe alternativement de l'une à l'autre. Il n'y a point pour cela de temps déterminé, & il ne reſte dans un endroit qu'autant que la jalouſie peut l'y ſouf-

frir. On compte les années par nuit, pour le Trésor seulement; de sorte qu'on dit qu'il a passé deux ou trois nuits dans une telle Cabane, pour dire qu'il y est resté deux ou trois années.

Outre les Colliers de porcelaine, on porte encore dans le Fisk des Pelleteries, du bled d'Inde, des farines, des viandes fraîches, ou fumées, & généralement toutes les autres choses qui peuvent servir pour les frais communs, & pour toutes les dépenses qui se font au nom du public.

Des Assemblées solemnelles.

Les affaires publiques & solemnelles demandent presque toutes quelque dépense, parce qu'elles sont presque toûjours accompagnées de festin, du chant, & de la danse. Ces actions qui devoient leur origine à la Religion & au culte des Dieux, ainsi que nous l'avons dit, étant indifférentes par elles-mêmes, ne furent pas toûjours tellement annexées au culte religieux, qu'on ne les en séparât dans la suite, & qu'on ne pût les rendre prophanes, en les appliquant à des usages de la vie purement civile & commune. C'est ce qu'Athenée nous signifie lui-même au sujet de certains vers nommez Prosodiaques, Apostoliques & Parthéniques, qui se chantoient sur des airs fort agréables, & qui s'allioient parfaitement bien avec la danse. « Car on s'en sert, dit-il *, quelquefois pour honorer Venus, Bacchus & Apollon, & quelquefois aussi on en use sans faire cette attention aux Dieux. » Mais soit que ce fussent des actions de Religion, comme ils l'étoient cer-

* *Athen. Lib. 14. p. 631.*

tainement dans les premiers temps; soit qu'ils fussent regardez comme de purs divertissemens, les Legislateurs voulurent les établir dans leurs Républiques, comme propres à unir davantage les cœurs, à les faire concourir avec plus de plaisir au bien commun, & à serrer plus étroitement les liens de la societé.

Lycurgue, qui est celui, comme je l'ai remarqué ci-devant, dont la République a retenu plus long-temps les pratiques des Anciens, les avoit ordonnées à son peuple sur le même modéle que celles des Crétois. L'Institution de ces festins & de ces danses, étoit tellement regardée à Sparte comme une chose dont ils étoient redevables à ceux de l'Isle de Créte, que le nom d'Ἀνδρεῖα, qu'ils donnoient à ces festins, étoit commun à l'un & à l'autre peuple; & que quand ils parloient de leurs chants & de leurs danses, ils ne les appelloient pas autrement que chants & danses Crétoises.

On appelloit les festins Ἄνδρεῖα, comme l'écrit Strabon †, ou Ἀνδρῖα, ainsi qu'il est marqué dans Plutarque ¶, parce qu'il n'y avoit que les hommes qui y assistassent. Le terme Ἀνδρία signifie proprement ces grandes halles, où les hommes d'un âge mûr habitoient ensemble, de même que le terme Ἀγέλαι marquoit celles où les jeunes gens qui avoient atteint l'âge de puberté, étoient élevez aussi en commun, mais séparément des hommes faits. Les femmes n'habitoient point, & ne mangeoient jamais dans ces Halles où étoient les hommes & les jeunes gens. On changea depuis ce nom à Lacédémone en celui de συσσίτια, & de φειδίτια, ausquelles on don-

† *Strabo, Lib. 10.*
¶ *Plutarch. in Lycurgo.*

le différentes explications, selon les diverses étymologies où l'on rapportoit ces mots, & dont les plus communes sont qu'ils vouloient signifier un repas frugal, ou un repas propre à concilier la bienveillance.

Les particuliers contribuoient par tête à la dépense de ces festins. Aristote & Athenée* marquent, quoiqu'un peu différemment, ce que chacun étoit obligé de fournir par mois pour son contingent. Ceux qui offroient des prémices aux Dieux, ou qui avoient fait une bonne chasse, avoient soin d'en destiner une bonne partie à l'usage de ces festins.

Une femme avoit la direction du repas avec trois ou quatre personnes qu'elle choisissoit, lesquelles fournissoient aussi deux serviteurs pour porter du bois, & qu'on appelloit *Kalophores*, ou *Xylophores*.

Anciennement on y mettoit à chacun son plat en particulier devant soi; mais ensuite on changea cet usage, & on choisit un nombre déterminé de personnes ensemble, disent les Auteurs, qui pourroient fort bien avoir changé les différentes Halles, ou lieux d'assemblée, en plats. Le principal mets étoit une espéce de boüillie, ou de boüillon noir, appellé *jus nigrum*, fort célébre parmi les Anciens. Les Vieillards s'en contentoient, abandonnant les viandes solides aux jeunes gens, qui avoient de meilleures dents qu'eux. En Créte au contraire, on ne donnoit aux jeunes gens qu'une portion de viande moins grosse de la moitié que celle qu'on donnoit aux Vieillards. La Matrone qui présidoit au festin, faisoit la distribution des plats, & donnoit les meilleurs morceaux à ceux qui s'étoient le plus distinguez par leur prudence,

* *Aristot, Politic. Lib. 2, cap. 10. Athen. Lib. 4. p.* 14*x*.

dans le Conseil, ou par leur bravoure dans les combats, & dans les autres exercices de leurs Gymnases. A la fin du repas on distribuoit des fruits, & des gâteaux faits de farine d'orge. Lorsque le vin commença à être en usage dans la Grece, on en donnoit à boire aux jeunes gens une certaine mesure, qui ne pouvoit pas leur faire du mal, parce que l'eau y dominoit beaucoup. Le vin étoit pareillement bien trempé pour les Anciens, mais il n'étoit pas limité à une certaine mesure, comme pour la jeunesse.

Du temps de Lycurgue, la Ville de Sparte étoit fort peuplée, & peut-être qu'alors tous étoient obligez d'assister à ces festins, excepté ceux qui avoient offert un sacrifice, ou qui étoient allez à la chasse, à moins que les Auteurs n'ayent crû que ceux-là en étoient dispensez, sur ce que peut-être dans l'Antiquité, comme parmi les Sauvages de nos jours, celui qui fait le sacrifice, ou qui a été à la chasse, c'est-à-dire, celui qui fait le festin, & qui en fait toute la dépense, ne mange rien, & sacrifie tout à ceux qu'il invite. Je ne sçai si ce fut de ce temps-là, ou bien si ce fut aprés que la Ville se fut accrûë, que le peuple se partagea en associations, qu'on appelloit Ἑταιρεῖαι, lesquelles reconnoissoient pour le Saint de leur Confairie Jupiter Ἑταιρεῖος, ou l'Associateur, dont la dévotion aboutissoit, comme aujourd'hui, à des repas que se donnoient les confreres.†Pour recevoir quelqu'un dans ces associations, on ballottoit celui qui vouloit être reçû : pour cet effet on procedoit par voye de scrutin, & on mettoit en main à tous les Associez une espéce de fruit, que ceux qui étoient favorables au po-

† *Plutarch. in Lycurgo.*

ſtulant, jettoient entier dans un vaſe que leur preſentoit un eſclave ; ceux au contraire qui avoient des raiſons de l'exclure, le comprimoient, & témoignoient par-là qu'ils ne vouloient point de lui. Il eſt probable que lorſque la Ville de Sparte ſe fut accrûë, il fallut auſſi multiplier ces ſortes d'habitations communes, qu'on appelloit Α'νδρεῖα, & Α'γέλαι, & que chacune formoit une ſocieté, qu'Athenée déſigne par le mot Ε'ταιρεῖαι Ainſi ces aſſociations regardoient principalement la cohabitation.

Outre ces feſtins appellez φειδίτια, il y en avoit encore d'autres, comme le κοπὶς, où aſſiſtoient les Etrangers & les enfans. Celui qu'on appelloit Α'ϊκλον, & pluſieurs autres, dont on peut voir le détail & les differences dans Athenée ¶, & qui étoient tous marquez, ſelon cet Auteur, par quelque motif de Religion.

La frugalité de ces repas n'étoit pas trop attrayante, & les Lacédémoniens ne s'en accommodérent que pendant que les Loix furent obſervées dans toute leur ſévérité. Areüs & Acrotatus * y introduiſirent la délicateſſe & la magnificence ; aprés-quoi il ne fut plus poſſible de revenir à la premiére ſimplicité. Cleomene † tenta en vain de la rétablir, il y perdit ſa peine, & fut la victime de ſon zéle.

Les Lacedémoniens prenoient occaſion de ces repas publics pour animer leur jeuneſſe, & pour exciter leurs Guerriers à imiter la vertu de leurs Ancêtres, qui s'étoient le plus diſtinguez dans les combats. Et ceux-ci s'animoient les uns les autres dans leurs danſes &

¶ *Athen. loco cit.* * *Athen. loco cit.* † *Plutarch. in Cleomene.*

dans leurs chanſons guerriéres, par leſquelle ils s'accoûtumoient à regarder la guerre comme un jeu, & s'exerçoient à affronter la mort ſous l'image du plaiſir, afin que leurs ennemi n'euſſent pas la premiére idée, qu'ils puſſen la craindre.

Athenée écrit ¶, ſur le rapport de Philocore, Auteur ancien, que Tyrtée ſe diſtingu beaucoup par ces ſortes de chanſons & d danſes; de ſorte que quand les Lacédémoniens eurent vaincu les Meſſeniens ſous l conduite de ce Capitaine, ils ordonnéren que dans toutes leurs Aſſemblées pour leur feſtins publics, leurs jeunes gens chanteroien les uns & les autres ſéparément, les chanſon de Tyrtée, en danſant la Pyrrhique; & qu l'un des Rois, ou des Chefs ſeroit le Juge d ce combat d'émulation, aprés lequel il donneroit les meilleurs morceaux du feſtin à celui qui auroit le mieux chanté, pour prix d ſa victoire.

Parmi les feſtins des Iroquois, & des autre Sauvages leurs Voiſins, il s'en trouve auſſi de différentes eſpéces, dont quelques-un ont plus, & les autres ont moins de ſolemnité; quelques uns, où tout le Village à part, & d'autres, qui ſont reſtraints à un plus petit nombre d'invités.

Outre ceux, dont j'ai déja parlé, & qui ſont marqués par le ſacrifice, & par les harangues au Soleil, il y en a encore d'autres, où la Religion n'influë peut-être plus, mais dont la Religion ſemble preſque évidemment avoir été le principe. Tel eſt celui qu'on fait de la premiére bête qu'a tuée un jeune Chaſſeur: feſtin, qui reſſemble aſſez au ſacrifice que

¶ *Athen. Lib. 14. p. 630.*

:s hommes avoient l'obligation de faire
ans la Loy écrite, & peut-être aussi dans
ı Loy de nature, en offrant les premices de
)utes choses à Dieu. Tel est encore le festin
tout manger, qui est une espéce d'holo-
auste, où il n'étoit pas permis de rien
iisser de la victime. Dans celui-ci on doit
arder le silence pendant qu'on mange, &
n doit manger tout ce qu'on présente, on
'en peut rien emporter chez soy, il faut
out consumer sur le lieu; mais il est permis
chacun d'avoir avec soy un Parasite, c'est-
-dire, un second, qui puisse suppléer à son
éfaut. S'il n'en peut trouver, même à force
e présens, & qu'il ne puisse achever, il en
st puni sur le champ; on lui fait un petit re-
tranchement dans un coin de la Cabane, qui
ui tient lieu de prison, & on l'y laisse quel-
uefois les 24. heures entiéres. Il y a souvent
le quoi manger du matin jusqu'au soir. Aprés
jue les viandes sont dévorées, le maître du
estin fait encore servir de grandes piéces de
;raisse d'Ours; ou bien on fait servir le boüil-
on, dans lequel on a fait cuire les viandes,
k qui est extrêmement gras. Si malgré tous
eurs efforts, ils ne peuvent venir à bout de
out, il faut jetter ce qui reste, os & viande,
lans le feu, ensorte qu'il n'en demeure pas la
noindre chose, ainsi que les Juifs en usoient
)our l'Agneau Paschal. Tous ces Peuples
3arbares font un Dieu de leur ventre, ils
nangent jusqu'à crever, & il n'est pas conceva-
)le, où ils peuvent mettre tout ce qu'ils man-
;ent.

L'employ de Parasite étoit anciennement
acré & respectable, selon le témoignage
l'Athénée. Ces sortes d'hommes devoient
eur établissement à la Religion, & ils étoient

donnés comme des Adjoints aux Prêtres, pou
leur aider à manger les victimes, qui étoien
offertes en sacrifice. C'est pour cette raiso
qu'on leur donnoit aussi le nom de *coëpulone*
Nous avons presque la preuve de ce qu'e
dit Athénée, dans ce que je viens de rapor
ter de ces seconds, qui accompagnent les Sau
vages invités au festin à tout manger: & c
que cet Auteur dit, sert en même temps
fortifier l'opinion que j'ai, que c'étoit origi
nairement un véritable sacrifice de ceux qu'o
nommoit Holocaustes, où il ne devoit rie
rester de la victime. Sur la fin des temps, l
qualité de Parasite devint extrêmemen
odieuse; on ne la donna plus qu'à des gen
vils & méprisables, qui se laissoient attire
par l'odeur de toutes les bonnes cuisines, &
faisoient métier de se trouver à tous les bon
repas, à la suite de gens de condition, don
on les appella aussi les Ombres, parce qu'il
les suivoient par-tout, comme l'ombre suit l
corps, souffrant de leur pat toutes sorte
d'indignités, plûtôt que de s'en separer
crainte de perdre leur fortune, attachée au
festins, où les personnes de qualité étoien
invitées.

Bien que l'on puisse danser & chanter
tous les festins, il y en a cependant où l'on
ne chante point, comme il est aussi des occa-
sions où l'on chante, & où l'on danse sans
faire festin. Mais il y en a une espéce, où l'or
ne peut absolument s'en dispenser; & pour
cette raison-là même, on les nomme *Festins
à chanter*. Ceux-là sont les plus ordinaires, les
plus solemnels, & les plus magnifiques. *
Le Pere de Brébeuf rapporte, qu'il avoit vû
chez les Hurons, trois de ces festins, dans

* *Relat. de la Nouv. France 1636. 2. part. ch. 4. p. 92.*

un desquels il y avoit dans les chaudiéres ente Cerfs, dans l'autre vingt Cerfs, & uatre Ours, & dans le troisiéme cinquante oissons, qui valoient bien nos plus grands rochets, & 120. autres de la grandeur de nos aumons.

Voici à peu prés l'ordre qui se garde dans es solemnités. Le jour de la fête, on prépare de bonne heure le festin dans une Cabane de Conseil, & l'on y dispose toutes choes pour l'Assemblée. Pendant qu'on met les chaudiéres sur le feu, on suppute, à proporion des Viandes qu'on a, combien de personne y doivent être appellées. La supputation e fait avec des grains de bled d'Inde, ou avec de petites buchettes, qui leur tiennent lieu de calculs. On envoye ensuite ces buchettes, ou ces grains, dans les différentes Cabanes, où on les jette sur la natte, en disant, *vous êtes invitez.* Ceux de ces Cabanes députent au festin un nombre de personnes, égal à celui des buchettes.

Cependant un Crieur public parcourt le Village à diverses fois, pour avertir que la chaudiére est penduë dans une telle Cabane, & pour marquer l'heure à laquelle il faut s'y rendre. Au moment qu'on doit y entrer, on dépend les chaudiéres, & on les place entre les feux, qu'on a soin d'amortir un peu, afin qu'on n'en soit point incommodé. Les particuliers & les Chefs même, y entrent, portant chacun avec soy leur gamelle, ou leur petite chaudiére. Il ne paroît pas qu'il y ait entr'eux aucune distinction de rang, si ce n'est que les Anciens occupent les Nattes les plus avancées ; * néanmoins le Pere de Bré-

* *Relat. de la Nouv. France, l'an 1636. 2 part. chap. 7. pag. 133.*

beuf assure, que chez les Hurons, il avo
vû s'élever une dispute pour préséance, dan
une occasion assez délicate, mais qui fut bien
tôt assoupie par la prudence de l'un des An
ciens, qui y parla avec beaucoup de sagess
& de fermeté. Les femmes Iroquoises n'assis-
tent point, que je sçache, à ces sortes d
festins, & n'y sont point invitées. Il n'y a
que celles de la Cabane qui y ayent place, &
qui s'y trouvent fort parées. Plusieurs néan-
moins s'y présentent pour satisfaire leur cu-
riosité, elles se placent ordinairement aux
extrémités de la Cabane; les enfans & les jeu-
nes gens, qui ne sont pas encore aggrégés au
Corps des guerriers, montent sur les écha-
faux, qui regnent au-dessus des Nattes, ou
bien au-dessus de la Cabane même, pour voir
par le trou, par où la fumée s'exhale. Les au-
tres qui ne peuvent entrer, ni prendre place,
brisent les écorces, qui servent de mur à la
Cabane, afin d'avoir leur part au spectacle.
Le désordre qu'ils font en cela, est de plein
droit, & personne n'y peut trouver à re-
dire.

Pendant que l'Assemblée se forme, celui
qui fait festin, ou bien celui au nom de qui
on le fait, chante seul, comme celui, qui,
chez les Anciens, chantoit la Théogonie.
C'est comme pour entretenir la compagnie,
de choses qui conviennent au sujet, qui les
assemble. La plûpart de ces chansons roulent
sur les fables du vieux temps, sur les faits
héroïques de la Nation, & elles sont en vieux
style; mais si vieux, qu'ils y disent souvent
bien des choses qu'ils n'entendent, & ne
comprennent point. Ce Chantre a souvent
un Assesseur, qui le reléve lorsqu'il est fati-
gué; car ils chantent de toutes leurs forces,

ette musique ne dure cependant qu'environ
ne demie-heure, & finit lorsque tout le mon-
e est rendu.

Alors l'Orateur ouvre la séance, en de-
andant comme par forme, si tous les invités
ont présens. Il nomme ensuite celui qui fait
 festin, il déclare le sujet pour lequel il le
it, & entre dans le dernier détail de tout ce
ui est dans la chaudiére. A chaque chose
u'il nomme, tout le Chœur répond par des
! *ho*! qui sont des cris d'approbation : coû-
ume ancienne, d'où semble être émanée
elle de la République de Lycurgue, où l'on
aisoit une semblable proclamation, du nom
e celui qui faisoit le festin, & de ce qui en
toit la matiére, afin, dit Athénée, * que
e fût pour lui un sujet de loüange de son
nfatigable application à la chasse, & au tra-
ail; & afin que tout le monde lui sçût gré de
on amour pour sa patrie, & de sa magnifi-
ence envers ses Concitoyens.

Aprés cette premiére déclaration l'Orateur
end raison de tout ce dont il faut que le
Public soit instruit; car ces festins à chanter,
e faisant pour toutes les actions importantes
qui regardent le Village, ou la Nation, c'est-là
proprement le temps des affaires publiques,
de quelque nature qu'elles puissent être,
comme de relever un nom, d'entendre les
Ambassadeurs, de répondre à leurs Colliers,
de chanter la Guerre, &c.

Dés qu'on a cessé de parler, quelquefois
on se met à manger avant de chanter, pour
avoir meilleur courage, quelquefois on chan-
te avant de manger, & si le festin doit durer
toute la journée, une partie de chaudiére se
vuide le matin, l'autre se réserve pour le soir;

Athen. Lib. 4. p. 141.

& dans l'entre-deux, l'on chante, & l'on danſ.

Le maître du feſtin n'y touche point. Il ſe donne ſeulement la peine de faire ſervir, ou ſert lui même, nommant tout haut le morceau qu'il deſtine, & qu'il préſente à un chacun. Les meilleurs morceaux ſe donnent par préférence à ceux qu'on veut diſtinguer, de la même maniére qu'Agamemnon fit ſervir à Ajax une piéce choiſie du rable d'un Bœuf pour lui faire honneur, * & pour récompenſer la valeur qu'il avoit fait paroître en combattant contre Hector. Tout étant ſervi, il n'en eſt point, qui ne mange tout de ſon mieux.

Aprés le repas, le maître du feſtin commence l'Athonront, ou la Pyrrhique, laquelle eſt particuliére aux hommes. Ils ſe relevent dans cet exercice, en commençant par les plus conſidérables, & continuënt ainſi en deſcendant juſqu'aux plus jeunes. Ils ont cette civilité les uns pour les autres, & cette attention, que chacun attend qu'un autre plus digne que lui entre en lice, & prenne le pas. Ils ne ſe font point pour cela des révérences & des complimens à la Françoiſe, mais ils demeurent dans l'inaction, ſans rien faire, de ſorte qu'on eſt obligé d'en nommer quelques-uns, & de les exhorter à ne point laiſſer d'interruption, quand un autre a fini.

Les Anciens & les conſidérables ne font aſſez ſouvent autre choſe, que de ſe lever à leur place, & ſe contentent en chantant, de faire quelques inflexions de la tête, des épaules, & des genoux, pour ſoûtenir leur chant. Les autres, un peu moins graves, font quelques pas, & ſe promenent le long de la Ca-

* *Homer. Iliad. Lib. 7. v. 321.*

17
on
il
nt
1-
si
i,
1-
it
)-
n
es
e
u
,
n
,
y
si
a

18.

pane autour des feux. Chacun a sa chanson particuliére, c'est-à-dire, un air, auquel il ajuste fort peu de paroles, qu'il répéte tant qu'il veut; j'ai remarqué même qu'ils retranchent quelques syllabes des mots, comme si c'étoient des vers, ou des paroles mesurées, mais sans rime. Celui qui veut danser commence en se levant de dessus sa Natte, & tout le monde lui répond par un cri général d'approbation. A mesure qu'il passe devant un feu, ceux qui sont assis sur les Nattes des deux côtés, répondent en suivant la cadence par un mouvement de la tête, & en tirant du fonds de leurs goziers & de leurs poitrines, des *hé*, *hé*, continuels, qu'ils redoublent en certains endroits, où la mesure le demande, avec une justesse si grande, qu'ils ne s'y trompent jamais, & une finesse d'oreille si particuliére, que les François les plus stilés à leurs usages, n'ont jamais pû y atteindre. Quand il passe à un second feu, ceux du premier reprennent haleine; ceux des feux éloignés se reposent aussi, mais la cadence est toûjours soûtenuë par ceux devant qui il s'arrête. La chanson finit par un *hé* ou un *ehoüe*, de tout le Chœur, qui est comme un second cri d'approbation.

Les jeunes gens ont leurs chansons plus vives, & les mouvemens plus forts; ce qui convient mieux à leur âge. Quand la danse est bien animée, ils se mettent à danser deux & trois ensemble, chacun à son feu, & ce mêlange ne cause point de confusion.

Ces danses étant guerriéres, ou de Religion, il seroit de l'ordre qu'ils eussent la Tortuë & les armes à la main, ainsi que les Satyres, & les Corybantes avoient leurs Thirses & leurs Systres. Mais cela ne se pratique qu'en

certaines ocasions. Cela n'est pas non plus nécessaire, & les Anciens dansoient leur Pyrrhique indifféremment, armés ou non armés. Je n'ai vû que les esclaves chanter l'Athonront, la Tortuë à la-main, quand ils arrivent dans le Village, & qu'on les fait danser pour s'en divertir, avant que leur sort soit décidé.

Parmi ces danses, quelques-unes ne sont qu'une maniére simple & noble de marcher à l'ennemi, & d'affronter le danger avec fierté, & avec gayeté.

Une seconde espéce, mais toûjours dans le même genre, est celle des Pantomimes, qui consiste à réprésenter une action, de la maniére dont elle s'est passée, ou telle qu'ils l'imaginent. Plusieurs de ceux qui ont vécu parmi les Iroquois, m'ont assuré que souvent, aprés qu'un Chef de guerre a exposé, à son retour, tout ce qui s'est passé dans son expédition & dans les combats qu'il a livrés, ou soûtenus contre les ennemis, sans en ometttе aucune circonstance, alors tous ceux qui sont présens à ce récit, se levent tout d'un coup pour danser, & réprésentent ces actions avec beaucoup de vivacité comme s'ils y avoient assisté, sans néanmoins s'y être préparés, & sans avoir concerté ensemble. Les François ont été souvent témoins du talent admirable qu'ont ces Nations, pour réprésenter, par une vivacité extraordinaire, & une multitude de gestes qui ne se conçoit pas, tout ce qu'ils veulent exprimer; de maniére qu'ils semblent les metrre sous les yeux, tant ils sont naturels, & expressifs dans leur action. Ils ont des Orateurs qui excellent dans cet art.

Les danses Crétoises étoient encore en honneur à Rome du temps des Césars. Cel-

es des Pantomimes étoient fort célébres. Les gestes en étoient si marqués, & répréſentoient si vivement les mœurs, les affections, & les actions des hommes, que les Auteurs les comparent, pour cette raiſon, à la peinture, & à la Poësie. ¶ On peut juger avec quelle adreſſe ces Pantomimes répréſentoient, par le goût bizarre d'un Prince de Pont, qui prenant congé d'un Empereur Romain, lui demanda, par préférence à tous les préſens qu'il lui offroit, un de ces Pantomimes, dont l'action lui avoit tellement plu, qu'il croyoit pouvoir, ſans le ſecours d'aucun autre Interprête, ſe faire entendre aux Nations Barbares, qui relevoient de ſon Domaine, & dont il ne ſçavoit pas la Langue. Les Aſiatiques, & ſur-tout les Eſclaves qu'on amenoit du Pont & de la Cappadoce, réüſſiſſoient mieux dans cet exercice, & l'emportoient ſur les autres Peuples. Nos Ballets ſont encore un reſte de ces danſes répréſentatives, qui ont donné naiſſance aux piéces de Theatre.

Dans leurs chanſons, ils louënt non-ſeulement leurs Dieux & leurs Héros, mais ils ſe loüent encore eux-mêmes, ne s'épargnant pas les loüanges, & les prodiguant à ceux des aſſiſtans, qu'ils croyent les mériter. Celui qui eſt ainſi loüé, répond par un cri de remerciement, dés qu'il s'entend nommer.

Ils ſe raillent encore plus volontiers, & ils y réüſſiſſent à merveilles. Celui qui danſe, prend alors celui à qui il en veut, par la main, & le met hors de rang au milieu de l'Aſſemblée; à quoi celui-ci obéit ſans réſiſtance. Cependant le Danſeur continuë à

¶ *Lucian, de Salt.*

chanter, & soit en chantant, soit en s'interrompant, il lâche de temps en temps quelque trait de Satyre contre le patient, qui l'écoute sans rien dire. C'est-là une vraye Ecole à bons mots, une abondance surprenante d'ironies fines, de traits spirituels, de facéties plaisantes, de quolibets mordans; & de tours ingénieux, assaisonnés de tout le sel attique. A chaque bon mot s'élevent de grands éclats de rire de toute la gallerie, qui animent ce petit jeu, & qui obligent souvent le patient à faire le plongeon, en envelopant sa tête dans sa couverture. Il n'en est pas quitte pour cela; celui qui lui fait son chapitre, aprés l'avoir bien tourné en ridicule, met le comble à son ignominie, en lui couvrant la tête de cendres, dont il aumône toûjours une partie aux femmes qui sont au bout de la Cabane.

Il est inoüi qu'aucun se fâche des paroles piquantes & de tout ce qu'on peut lui dire, ou faire d'offensant; c'est au contraire un exercice d'un trés grand plaisir, où chacun a son tour, & où celui qui a été patient, s'indemnise avec avantage aux dépens de celui qui l'a mis sur la scéne. On m'a assuré que souvent par pur divertissement, les jeunes gens se trouvant ensemble, même hors du tems de ces Assemblées publiques & solemnelles, chacun prend son Emule; & puis se rengeant en deux files, ils se disent leurs vérités à toute outrance, & à faire pâmer de rire, jusqu'à ce que l'un des deux adversaires baisse pavillon & ne sçache plus que dire, si ce n'est qu'il a son compte, & qu'il s'avouë battu.

C'est sans doute de cette coûtume qu'avoient autrefois les Satyres & les Coryban-

tes, & qu'ont aujourd'hui nos Sauvages, qu'on a donné le nom de Satyre à tous les discours mordans. C'est de-là aussi qu'a tiré son origine la Danse Satyrique, apellée *Sicinnis*, du nom de l'un des anciens Curétes. * Athénée semble encore nous dépeindre cette danse de nos Sauvages, où l'on jette des cendres, par une autre dont il parle ¶ où l'on jettoit des farines, & qu'il met au nombre des danses plaisantes & ridicules. Un Sauvage voulant noter un Officier François assez considérable, qui, selon lui, (car c'est un homme de cœur) s'étoit mal comporté dans quelque occasion, voulant d'ailleurs marquer du respect pour son rang, prit de la farine au lieu de cendre, & lui en couvrit la tête.

† Sycurgue bien instruit des Danses Crétoises, avoit fait une loi de cette Danse Satyrique parmi les siens, commandant expressément que la jeunesse s'y exerçât, & que les enfans même y assistassent, afin d'apprendre à railler sans faire injure, & à soûtenir la raillerie sans emportement, & sans violence.

Dans ce genre de danses de l'Athonront, on en peut compter de plusieurs sortes, qui sont distinguées les unes des autres, plûtôt par le sujet & par le motif qui rend les unes plus graves, les autres plus vives ou plus badines, que par la mesure des pas reglez. Il est cependant difficile à un étranger de les distinguer, de la même maniére qu'il leur seroit difficile à eux-mêmes de discerner nos

K 3

* *Athen. Lib. 14. p. 630.*
¶ *Idem, Lib. 14. p. 629.*
† *Plutarc. in Lycurgo.*

différens menuets, ou de distinguer les menuets des autres espéces de danses, dans lesquelles ceux même des Européens qui n'ont pas appris à danser, ne peuvent rien connoître. Je ne veux cependant pas omettre une circonstance d'une de ces danses, parce qu'il en reste encore quelque chose parmi nous, qu'on peut regarder comme une suite de cet usage; c'est que celui qui danse va donner le bouquet, aprés avoir dansé, à celui qu'il invite de danser aprés lui; c'est-à-dire, qu'il va lui faire un present pour l'engager à répondre à son invitation; ce qui se continuë ainsi de l'un à l'autre, chacun faisant un present selon son goût à celui qu'il invite.

Pendant les festins à chanter, on fait souvent des distributions de Tabac & d'autres choses à ceux qui sont invitez, & ils finissent aussi souvent par celle qui se fait de la sagamité, laquelle est le vrai *jus nigrum* des Anciens. Il est libre de la manger dans la Cabane du festin ou de l'emporter chez soi.

Ils ont une autre espéce de danse, que nos Iroquois nomment *Te 1ennonniakoua*. Elle est hyporchématique; le Chœur y danse, & elle est commune aux hommes & aux femmes. Comme elle est trés-différente des précédentes, on n'en fait point usage dans les festins à chanter. Les Jongleurs l'ordonnent souvent comme un acte de Religion, pour la guérison des malades, & elle est du ressort de la Divination. Elle est aussi un pur exercice de divertissement, qui se pratique dans les fêtes & dans les solemnitez du Village. En voici à peu prés l'ordre. On envoye avertir de bonne heure dans toutes les Cabanes pour cette cérémonie, & chaque Cabane députe quelques personnes, soit hommes,

ſoit femmes, qui ſe parent de tous leurs atours pour y aller joüer leur rolle. Tous ſe rendent à l'heure marquée, dont on eſt averti par un Crieur public, ou dans une Cabane de Conſeil, ou bien dans une place préparée pour cet effet. Au milieu de la place ou de la Cabane, on dreſſe un petit échaffaut, où l'on met un petit banc pour les Chantres qui doivent animer la danſe. L'un tient en main le Tympanum ou Tambour, & l'autre le Rhombe ou la Tortuë. Tandis que ceux-là chantent & accompagnent leur chant du ſon de ces inſtrumens, lequel eſt fortifié encore par les ſpectateurs, qui frappent avec de petits bâtons ſur des chaudiéres ou des écorces qu'ils ont devant eux. Ceux qui danſent, tournent en eſpéce de danſe ronde, mais ſans ſe tenir par les mains les uns les autres, ainſi qu'il ſe pratique en Europe. Chacun d'eux fait diverſes figures des pieds & des mains comme il lui plaît; & quoi-que tous les mouvemens ſoient abſolument différens, ſelon la bizarrerie & le caprice de leur imagination, aucun cependant ne perd la cadence. Ceux qui ſçavent le mieux varier leurs poſtures & ſe donner plus d'action, ſont cenſez danſer mieux que les autres. La danſe eſt composée de pluſieurs repriſes; chaque repriſe dure juſqu'à perte d'haleine; & aprés un inſtant de repos, ils en recommencent une autre. Rien n'eſt plus vif que tous ces mouvemens. Dans le moment ils ſont tous en ſueur; on diroit à les voir, que c'eſt une troupe de furieux & de frénétiques. Ce qui doit encore plus les fatiguer, c'eſt qu'ils ſuivent de la voix auſſi bien que de l'action, la voix des Chantres & des inſtrumens par des *hé*, *hé* continuels, mais un peu

moins forts que ceux de l'Athonront jusqu'à la fin de chaque reprise, laquelle est toûjours terminée par un *ouch* général plus élevé, & qui est comme un cri d'approbation, ce semble, de ce que la reprise a bien réüssi.

Quoique dans cet article du Gouvernement je n'aye parlé proprement que des Nations Iroquoises & Huronnes, que j'ai suivies dans un assez long détail, je puis dire néanmoins que j'ai dépeint en même tems toutes les autres nations barbares de l'Amérique, quant à ce qui est d'essentiel & de principal. Car bien qu'il paroisse y avoir une trés-grande différence entre l'Etat Monarchique, & l'Olygarchique, c'est pourtant par-tout le même esprit de Gouvernement, le même génie pour les affaires, la même méthode pour les traiter, le même usage pour les Assemblées secretes & solemnelles, le même caractére dans leurs festins, dans leurs danses, & dans leurs divertissemens.

Les Chefs les plus absolus se regardent comme les Peres de leurs Peuples. Ce ne sont en effet que de nombreuses familles, distribuées en différens Hameaux qui se réünissent en un Corps de Nation. Quelque autorité qu'ayent ces Chefs, il y a pourtant un Conseil ou Sénat, composé des Anciens, qui délibere sans cesse sur toutes les affaires qui intéressent le bien public; & bien que ce Conseil n'influë peut-être pas par tout aussi efficacement dans la décision des affaires, que chez les Nations Iroquoises, il a néanmoins par-tout un grand crédit, étant toûjours composé de tous les Vieillards, & des principales têtes, qu'on suppose avec raison avoir plus de lumiéres, plus d'expérience & un desir plus sincere & plus desintéressé pour procurer

le bien général. Chaque Nation étant peu nombreuſe, l'union s'entretient par ces Aſſemblées de religion & de politique, où mangeant tous enſemble, & vivant, pour ainſi parler, en commun, animant d'ailleurs par leurs chants & par leurs danſes la joye de ces repas, qui ſont pour eux de véritables fêtes, tous concourent avec plaiſir au but que ſe ſont propoſez les Légiſlateurs, qui eſt de lier les cœurs de leurs peuples, & de les engager eux-mêmes à ſerrer plus étroitement les nœuds qui les attachent les uns aux autres, & qui rendent la ſociete plus douce & plus aimable.

Les Nations de l'Amérique Méridionale avec les mêmes principes de Gouvernement, partagées en différens Carbets, ſous pluſieurs Peres de famille, réünies ſous un Chef général ſont encore plus ſemblables aux Lacédémoniens & aux Crétois, dans leurs habitations, dans leurs feſtins ſolemnels, & dans leurs danſes.

Leurs Carbets ſont de grandes Halles, qui nous repréſentent ce que les habitans de Sparte & de Créte nommoient Α'νδρεῖα & Α'λέγαι. Tous les hommes y habitent enſemble, ſéparément des femmes & des enfans, qui ont leurs Caſes particuliéres. Le Pere de famille, ſemblable au ΠΑΙΔΟΝΟΜΟΣ, établi par Lycurgue, y harangue tous les matins la jeuneſſe, & veille ſur elle, & ſur tous les exercices de ces jeunes gens, dont la vie n'eſt pas moins dure que celle des Spartiates.

Les différens Carbets ſe réüniſſent pour les affaires de quelque conſéquence, & les affaires ne ſe traitent jamais ſans un feſtin général; feſtin qui a tout l'air, dans les motifs pour leſquels on le fait, d'avoir été originairement un ſacrifice. Car les motifs ordinai-

res de ces festins sont la naissance d'un enfant, les différentes Initiations, dont nous avons parlé, pour la pénitence que fait un mari aprés les couches de sa femme : pour un enfant à qui l'on coupe les cheveux, & à qui l'on donne un nom : pour les filles & pour les garçons qui entrent dans l'adolescence : pour mettre un jeune homme dans l'ordre des Guerriers : un Guerrier dans l'ordre des Capitaines : pour installer un Chef général : pour faire un Devin : pour mettre une pyrogue neuve à la Mer : pour commencer de nouveaux champs : pour les semences & les récoltes des fruits : pour déterminer le temps d'une pêche : pour déliberer sur une expédition de guerre : pour faire mourir solemnellement un esclave : pour les mariages : pour la guérison d'une maladie : pour consulter leurs Devins, & évoquer les esprits : pour pleurer les morts, &c.

Ces festins seroient bien nommez Ἀνδρεῖα ; car ce sont les femmes qui en ont la direction, sans que jamais elles y mangent dans le Carbet avec les hommes, n'ayant d'autre soin que celui de les servir, tandis que celui qui fait le festin, n'osant pas y toucher par respect, fait sentinelle à l'entrée du Carbet, un *Boutou*, ou massuë à la main, comme si ce jour de fête étoit pour lui un jour de jeûne.

C'est toûjours en dansant que se fait le festin, & leurs danses ont tout le goût des danses Crétoises : elles se font au son du *Maraca*, & sont animées par des *bé, bé*, semblables à l'Evasme des Bacchantes.

Ces Danses sont de différentes espéces, selon le sujet qui les assemble. le Sieur de Léri * a noté quelques airs des danses Brésiliennes ;

* *Hist. du Brésil, ch. 16.*

elles ne paroiſſent pas différentes des danſes Iroquoiſes. Il donne auſſi le détail d'une, qui étoit une danſe de Religion, & qui paroît être une imitation des Ménades, chantant leur *évohé*. Il y dépeint fort vivement ces Barbares, hurlant leur *hé*, *hé*, d'une maniére horrible, écumant de la bouche, & faiſant des mouvemens ſi violens, que quelques-unes tomboient par terre comme ſi elles euſſent été ſurpriſes du mal caduc, ſi bien qu'il fut d'abord perſuadé qu'elles étoient ſaiſies du malin eſprit, & poſſedées du Démon dans toutes les formes; les hommes danſoient de la même maniére de leur côté, & les enfans de l'autre. C'étoit une muſique affreuſe, ; elle s'adoucit néanmoins peu de temps aprés, & la crainte que ce ſpectacle, qui lui étoit nouveau, lui avoit cauſé, s'étant évanoüie, il en reſſentit enſuite un ſi grand plaiſir, qu'il fut ravi hors de lui-même ; & il ajoûte que toutes les fois qu'il y penſe, il lui ſemble encore entendre la douceur de cette harmonie, qui faiſoit un effet ſi preſent ſur lui, qu'il en reſſentoit toûjours un nouveau plaiſir.

Je n'ai point trouvé, comme le Sieur de Léri, un plaiſir ſi ſenſible aux fêtes de nos Sauvages;& j'ai de la peine à croire que celles des Bréſiliens produiſiſſent ſur tout le monde la même impreſſion que ſur lui. La Muſique & la Danſe des Amériquains ont quelque choſe de fort barbare qui révolte d'abord, & dont on ne peut guéres même ſe former une idée ſans en avoir eu le ſpectacle. On s'y accoûtume néanmoins peu à peu, & dans la ſuite on y aſſiſte volontiers. Pour eux ils aiment ces ſortes de fêtes à la fureur ; ils les font durer des journées, ou des nuits entié-

res ; & leurs *hé*, *hé* font tant de bruit, qu'ils font trembler tout le Village. Dans la violence de ces Danses impétueuses, je n'ai jamais sçû discerner ni finesse ni délicatesse ; mais les Naturels du pays sçavent les distinguer, & leur jeunesse s'y passionne, comme on se passionne à nos spectacles de Théatre.

DES MARIAGES, ET DE L'EDUCATION.

PAR une suite de l'erreur commune, où étoient les Anciens dans les derniers temps du Paganisme, qui s'imaginant que dans chaque païs les hommes indigénes y étoient nez comme des champignons ; les Auteurs persuadez que ces hommes féroces se sentant encore de la bassesse & de l'imperfection de leur origine, ne se distinguoient en rien des bêtes, ont crû en effet que ces hommes avoient été long temps avant que leur esprit se développât, & qu'ils fussent capables de cette docilité que demandent les loix & la police. Athenée * étant dans ce principe comme les autres, a écrit que les hommes des premiers temps n'avoient aucune solemnité pour le Mariage, se mêlant indifféremment comme les animaux, jusqu'au temps de Cécrops qui en régla les loix, obli-

* *Athen. Lib. 17. pag. 555.*

geant ſes Sujets à prendre une épouſe & à ſe contenter d'une.

La contagion des Auteurs ſe communique, & les véritez de la Religion Chrétienne n'éclaîrent pas toûjours un Sçavant, aſſez pour ſe défaire des idées qu'il a priſes dans les Auteurs Payens. Alexandre Sardi a auſſi commencé ſon Ouvrage des Mœurs des Nations, par ſuppoſer ce principe comme une vérité conſtante, diſant qu'il étoit certain que les hommes n'avoient aucunes loix pour le Mariage, qu'ils n'en connoiſſoient point les devoirs & les obligations juſqu'au temps de Jupiter & de Junon, ou bien de Cécrops Roi d'Athenes, à qui il en attribuë l'inſtitution aprés Athénée, & qui furent, ſelon lui, les premiers qui retirérent les hommes de cette barbarie où ils vivoient, ne ſuivant d'autre régle que l'inſtinct.

La prévention de ces Auteurs eſt un effet du peu de connoiſſance qu'ils ont eu des premiers temps, dont ils n'ont pû démêler l'obſcurité. Il me paroît au contraire évident que le Mariage a toûjours été regardé par tous les peuples comme une choſe ſacrée & ſolemnelle, dont les plus barbares même ont reſpecté les droits. En effet, quoiqu'il y ait aujourd'hui une grande multitude de Nations leſquelles ont conſervé toute leur férocité, & qui nous paroiſſent vivre ſans Loix, ſans Religion & ſans Police, nous n'en connoiſſons cependant point qui n'obſervent quelques ſolemnitez dans les alliances qu'elles contractent, & qui ne ſoient jalouſes de la foi conjugale.

Nous avons vû dans l'Article de la Religion, la virginité reſpectée dans les temps les plus reculez, conſacrée dans les perſonnes qui étoient plus ſpecialement dévoüées

au culte des Dieux, & maintenu en honneur parmi les Barbares aprés une longue ſuite de ſiécles, juſqu'à l'arrivée des Européens en Amérique. Cette vertu ne pouvoit s'étendre à toutes les perſonnes pour tout le temps de la vie, à cauſe de la néceſſité de la propagation du genre humain; mais dans cette néceſſité on reſpectoit la chaſteté conjugale, & le mariage, honteux dans ſon uſage, avoit des loix de bienſéance, de modeſtie, de pudeur, & de retenuë, que la nature inſpire, que la raiſon ſoûtient, & qu'elles ont conſervées au milieu de la Barbarie.

Je conviens que, chez quelques Peuples, la dépravation & la groſſiéreté des mœurs, ont introduit ſur ce point des abus, & même des coûtumes honteuſes en divers temps, & en divers lieux. Mais cela n'a pas été univerſel; le gros des Nations s'eſt aſſez bien ſoûtenu; & chés quelques-unes, les Légiſlateurs particuliers, pour fraper l'eſprit des hommes, & réprimer leur licence, ont ajoûté à la premiére ſimplicité, avec laquelle le Mariage ſe contractoit, de nouvelles loix & de nouvelles cérémonies, qui pour être arbitraires, ne laiſſoient pas d'être ſignificatives, & qui rendant le Mariage plus ſolemnel, le rendoient auſſi plus reſpectable.

Si par Cécorps, on entend ce prémier Roi des Athéniens, dont on a fixé l'Epoque, quelques ſiécles aprés le Deluge univerſel, mais avant celui de Deucalion, ce Légiſlateur particulier pouvoit avoir fait de ſemblables Loix pour ſes Sujets; mais Alexandre Sardi pouvoit démontrer, que l'Inſtitution du Mariage étoit antérieure à lui; & en remontant, comme il fait, juſqu'aux Dieux, il pouvoit choſir un autre Auteur de la ſainteté du Mariage

que Jupiter, ou bien nous en donner une idée différente, de celle que nous en ont donnée les Poëtes, qui en ont fait le plus adultére, & le plus libertin de tous les Dieux, quoiqu'il fût obligé d'être plus réglé que tous les autres, à qui il devoit l'exemple, comme leur Roy & leur Pere.

Je crois n'éanmoins, qu'en effet c'est Jupiter & Cécrops, qu'on doit regarder comme les Auteurs de l'Institution du Mariage, & de sa sainteté, pourvû que l'on entende par Jupiter, ce que les Payens ont souvent entendu eux-mêmes; c'est-à-dire, Dieu, & le souverain Estre, Auteur de la Religion, non pas ces Rois impies, qui s'étant arrogé le nom de Dieu même, ont soüillé leur vie par leur crimes, & ont donné lieu aux fables, lesquelles ont deshonnoré la Divinité; & pourvû qu'on veiulle entendre par Cécrops, Adam nôtre premier Pere, qui reglant la Religion selon les ordres de Dieu, a fait des Loix à ses Enfans par rapport au Mariage, comme par rapport à tout le reste de ce qui appartient au culte de Dieu. Ce que je dis, est fondé. Car si l'on a fixé l'Epoque de Cécrops aprés le Deluge universel, c'est l'effet de l'ignorance où l'on étoit sur les premiers temps; c'est que les Athéniens eux-mêmes ayant été des Barbares sans lettres, n'ont point eu d'Annales & de fastes, & que n'ayant conservé que trés-peu de chose d'une Tradition ensévelie, pour ainsi parler, dans l'espace de plusieurs siécles d'ignorance, ils ont rapproché des temps bien éloignés de celui, où ils ont commencé à laisser quelque chose d'eux-mêmes à la postérité. La même chose arriveroit aujourd'hui à tous les Peuples barbares qui existent, s'ils vouloient,

ou si dans la suite ils pouvoient coucher par écrit quelque chose de leur histoire. Ils ont tous une tradition fabuleuse de leur origine, où l'on voit l'histoire des premiers temps déguisée, & ils la rapprocheroient indubitablement des temps où ils écriroient, faute de ne pouvoir rien dire des évenemens arrivés dans un long enchaînement de siécles, qui sont pour eux dans un éternel oubli.

J'ai déja remarqué, dans l'Article de la Religion, que nos premiers Peres avoient été répréséntés sous le symbole du Serpent, & que quelques Peuples rapportoient leur origine à des hommes indigénes, & formés du limon de la Terre, composés de l'assemblage monstreux de l'homme & du serpent. Les Athéniens disoient la même chose de Cécrops. * Il est vrai que Diodore de Sicile dit, que les Athéniens ne sçavoient pas la raison de ce composé bizarre. Lui-même, & plusieurs autres, ont cherché à en donner des explications : mais je suis convaincu qu'il n'en faut point chercher ailleurs, que dans la Théologie Hiéroglyphique des Anciens, où ces symboles mystérieux transmettoient en même temps la connoissance de nos premiers Peres, & celle de leur faute. Ops étoit un des noms de la Mere des Dieux, ou d'Eve; celui de Cécrops s'y rapporte assez bien, pour dire que c'étoit celui de son mari. Ops ne seroit-il point aussi un mot formé par contradiction d'Ὄφις, qui veut dire un Serpent, symbole d'Osiris & d'Isis, que je crois avoir été Adam & Eve ?

* Il manque quelque chose dans l'endroit cité de Diodore de Sicile, *Liv.* 1. *pag.* 17. Le nom même de Crécorps n'y est point ; mais on voit bien que c'est de lui dont il est Parlé.

Quoiqu'il en ſoit, le Mariage a trop de connexion avec la Religion, pour que nos premiers Peres, qui en ont réglé le Culte, n'ayant rien ſtatué ſur cet Article, & que leurs enfans, imbus de leurs maximes, ſoient tombés dans un état de brutalité, à en oublier abſolument toute idée. Si l'on veut ſe donner la peine de foüiller dans l'Hiſtoire ſacrée & dans la prophane, on y trouvera aſſez de preuves pour rapporter l'Inſtitution du Mariage, & ſa saintetеté, à l'origine de la Religion même.

La Monogamie, ou l'obligation de n'avoir qu'une ſeule Epouſe, paroit dériver de ces premiers commencemens, & avoir été obſervée inviolablement juſqu'au Deluge, par Adam & par ſes Enfans, à l'exception de Lamech, ¶ qui étant un homme maudit, oſa violer le premier l'integrité du Mariage en prenant deux femmes, & qui a été regardé comme un adultére par les ſaints Peres, § * pour avoir donné un exemple ſi pernicieux dans une choſe, qui étoit tellement contre l'uſage, qu'on ne trouve que lui ſeul, avant le Deluge, qui ſe ſoit licentié de la ſorte. En effet, la fable des Dieux, qu'on peut faire remonter juſqu'à ces premiers temps, ne nous préſente par-tout qu'une Epouſe en titre. Jupiter n'avoit que Junon pour femme légiti-

¶ *Gen. cap. 4. v. 18. 19.*

§ *Tertul. Lib. de Monogam. cap. 5. Item, Exhort. ad Caſtit. c. 5. Hieron. Lib. cont. Jovin. Innocent. 3. Caſtit. gaudemus. extra. de Divortiis.*

* *Tertullian. Lib. de Exhort. ad Capit. cap. 5.* Numerus Matrimonii à maledicto viro cœpit, primus Lamech duabus maritatus, tres in unam carnem effecit.

Hieron. Lib. 1. contra Jovinian. Primus Lamech, ſanguinarius & homicida, unam carnem in duas diviſit uxores, fratricidium & digamiam eadem cataclyſmi delevit pœna,

mé. En Egypte même, où le Mariage reçût plus d'altération dans la suite des temps, Osiris n'avoit qu'Isis. La fable & l'histoire sont pleines des fureurs de ces épouses négligées, lorsque leurs maris s'abandonnoient à des amours illégitimes. Sous combien de déguisemens honteux, la Théologie payenne ne nous réprésente-t'elle point Jupiter, quand il veut dérober à Junon la connoissance de ses débauches ? Au temps du Deluge, & dans l'Arche, Noé & ses trois Enfans n'avoient chacun que leur Epouse unique ; aussi, lorsque Jesus-Christ a rétabli la Loy du Mariage dans son intégrité, il n'a rien ajoûté à ce qui est marqué dans la Genése.

On peut dire de plus, en faveur de la Monogamie, qu'on a dû remarquer dans l'Antiquité, ce qu'on observe encore dans la plûpart des païs, où le libertinage a introduit la pluralité des femmes ; qu'il y en a toûjours eu une principale, laquelle étoit proprement l'Epouse, & conservoit la prééminence, & certains autres droits sur celles qui ne l'étoient que de la seconde main, ou qui n'avoient rang que de Concubines.

On ne peut douter aussi qu'on n'ait eu de tout temps des égards aux liaisons du sang, qui ont toûjours fait regarder certains mariages comme incestueux, & inspiré de l'horreur pour ceux, qui osoient se les permettre contre les régles ordinaires.

Ce fut le Zoroastre des Assyriens, ou le Saturne Egyptien de Bérose, qui, si l'on en croit cet Auteur, corrompit la * sainteté du Mariage, comme il avoit altéré la Religion, en enseignant aux hommes les mystéres abominables de la Magie, & à consulter

* *Beros. fragm. Lib. 3.*

les Démons, autorisant par ses discours & par ses exemples le déréglement des mœurs, qui avoit irrité la colére de Dieu, & attiré le Déluge. Il introduisit la pluralité des femmes, & disoit hautement, qu'on pouvoit contracter indifféremment avec toutes sortes de personnes, sans aucun égard à la proximité du sang, une mere pouvant épouser son fils, & un frére sa sœur; conduite détestable, qui lui fit donner le nom de *chemesuenus*, c'est-à-dire, ainsi qu'il l'interpréte, d'infâme & d'impudique.

Mais sans nous attacher précisément au sentiment de cet Auteur, quelque autorité qu'on lui suppose, il est constant qu'une partie de ces maximes fut plus généralement reçûë parmi les Peuples de la postérité de Cham, & même de celle de Sem. La Polygamie fut autorisée en Egypte & dans l'Assyrie, par l'exemple des Rois, qui avoient plusieurs femmes titrées & légitimes, sans parler d'un plus grand nombre encore de Concubines. Elle étoit permise, & tolérée chez les Hébreux, & rien n'est plus connu, que ce que la sainte Ecriture dit des femmes d'Abraham, de Jacob, de David, & surtout du prodigieux nombre de celles de Salomon, qui ne s'étant pas contenté des filles d'Israël & de Juda, admit encore les étrangéres, défenduës par la Loy, lesquelles pervertirent son cœur, & le firent tomber dans l'Idolatrie. Les Perses & les Médes se conformérent peut-être en cela aux mœurs des Assyriens qu'ils avoient vaincus.

La postérité de Japhet se conserva plus pure dans l'Europe, & dans l'Asie Mineure. Les Romains, les Germains, les Peuples de Gaule & d'Ibérie, & ce qui me surprend en-

core davantage, les Cadmonéens qui étoient de la postérité de Cham, pouvoient introduire dans leur maison une seconde Epouse du vivant de la prémiére. Que s'il se trouve dans l'Histoire quelques exemples du contraire, * comme celui d'Anaxandride à Sparte, ces exemples sont rares; & bien loin de marquer un usage aussi étendu, qu'il l'a été chez les Egyptiens & chez les Assyriens, & tel qu'il se trouve encore aujourd'hui chez la plûpart des Monarques de l'Asie; ils sont des exceptions, qui servent à confirmer la régle générale, laquelle bornoit les hommes à une seule femme.

Pour ce qui est des liaisons du sang, il n'est pas moins certain qu'il y avoit des dégrés prohibés, dans l'étenduë desquels il n'étoit pas permis de contracter. Mais les Auteurs ne sçachant pas toûjours assez la force des termes, qui étoient en usage chez les différentes Nations, & ne discernant pas assez les dégrés d'affinité, & ceux de consanguinité, nous ont laissé par écrit des choses, qui peuvent avoir été mal entenduës, & qui peuvent souffrir aujourd'hui quelque explication, sans quoi elles nous font de la peine.

C'est ainsi que nous avons quelque horreur de lire, que les Mages épousoient leurs propres méres chez les Chaldéens; que sans cette condition les Rois Parthes ne pouvoient monter sur le Thrône; & que chez quelques autres Peuples, les fréres épousoient leurs propres sœurs. Les Auteurs s'accordent tous à assurer que ç'a été une pratique constante des Egyptiens. † Ils disent que chez eux le Mariage d'Osiris & d'Isis, qui étoient frére &

* *Herod. Lib. 5. n. 39. & seq.*
† *Diodor. Sicil. Lib. 1. p. 1.*

sœur, avoit si bien réüssi, & avoit été si heureux, qu'en conséquence des grands avantages qu'ils avoient reçûs de l'un & de l'autre, c'étoit une Loy parmi eux, que les fréres & les sœurs d'un même lict se mariassent ensemble. Abraham, & Isaac son fils Péres du peuple Juif, donnent le nom de Sœurs à leurs Epouses. * Philon rapporte des Grecs, que Solon avoit permis aux Athéniens le Mariage avec des sœurs issuës d'un même Pére, défendant celui des sœurs d'une même mére; que Lycrugue au contraire avoit fait une Loy, qui permettoit le Mariage avec des sœurs utérines, & avoit défendu celui des sœurs sorties d'un même pere.

Il semble néanmoins qu'on peut assurer universellement, que le Mariage dans la ligne directe du pere à la fille, & du fils à la mére, a toûjours été régardé par-tout comme incestueux, & mis au rang des plus grands crimes. L'histoire d'Oedipe & de Jocaste, dont l'un se creva les yeux, & l'autre se tua de désespoir pour un mariage, qui ne pouvoit leur être imputé, puisqu'ils étoient tous les deux également dans l'erreur, † nous témoigne assez combien ces Mariages incestueux étoient abhorrés. Rien aussi n'en fait mieux sentir l'abomination, que les noires couleurs, & les expressions vives dont se servent les Poëtes, pour nous peindre les horreurs de cette histoire tragique, aussi bien que la détestable passion de Myrrha, fille de Cynire Roy de Chypre, ¶ dont le crime fut à peu prés semblable à celui des filles de Loth.

* *Philo. de Specialib. Legib.*
† *Sophocles in Oedipo, &c.*
¶ *Ovid. Metam, Lib. x.*

¶ Mais parmi les Orientaux même, la passion de Semiramis Reine de Babylone, & de Chaldée, pour son fils Ninyas, causa tant d'indignation à ce Prince, qu'il la fit mourir. Celle de Parisatis pour son fils Artaxerxes, † produisit le même sentiment d'horreur dans le cœur de ce Monarque; mais il ne voulut pas, comme le prémier, ôter la vie à celle de qui il l'avoit reçûë. L'un & l'autre eussent-ils voulu faire un éclat, qui devoit flétrir dans la postérité deux Princesses d'ailleurs si illustres, si les Mages Chaldéens, qui étoient leurs sujets & les arbitres de la Religion, eussent eu l'obligation, ou la liberté d'épouser leurs propres meres; Bien loin que cela fût ainsi, Agathias dit, que le motif d'horreur & d'indignation, qui obligea ce Prince à repousser cette mere effrénée, fut, » que c'étoit une chose également contraire à la pieté, à la coûtume » du païs, & au sentiment commun des » hommes. De maniére, que si les Perses se donnérent ensuite une trop grande liberté sur ce point, ainsi que l'assure ce même Auteur, trompé sans doute sur l'équivoque des termes, c'est une suite de cette étrange corruption de cœur, qui les plongea dans toutes sortes de vices. On pourroit néanmois revoquer en doute ce que dit Agathias, ou justifier qu'il a été trompé sur les termes; * car Tavernier, parlant des Gaures, qui sont descendus des Perses, assure qu'ils ne peuvent se marier jusqu'au troisiéme degré de consanguinité, & que personne ne s'avise d'en demander dispense.

¶ *Justin. Lib. 1.*
† *Agathias, Lib. 2.*
* *Tavernier Voyage de Perse, Liv. 4. ch. 8.*

Il ſemble encore que la nature répugne aux Mariages dans la ligne collatérale, au premier degré, ſur-tout entre les fréres & les ſœurs d'un même pere & d'une même mere; & il ſeroit avantageux de pouvoir montrer que cela n'a jamais été permis, hors les cas de la néceſſité abſoluë, où ſe trouvérent les premiers enfans d'Adam & d'Eve, de maniére que cela ait pû faire une Loy générale pour tout un Peuple, & une Loy de temps immémorial.

Les Auteurs qui nous ont fait le plus de peine, ſont ceux qui nous parlent de la coûtume des Egyptiens, & qui nous citent les exemples d'Oſiris & d'Iſis, de Ptolomée & d'Arſinoé, du dernier des Lagides avec Cléopatre. Car s'il eſt vrai que cette coûtume ait fait loy chez eux depuis le temps d'Oſiris & d'Iſis, elle doit avoir été fondamentale, & auſſi ancienne que la Monarchie. Un fait cependant des plus remarquables de la ſainte Ecriture, m'oblige d'en douter : Le voici, peut-être ne trouvera-t-on pas la conjecture mal fondée.

¶ Abraham deſcendant en Egypte avec Sara ſon épouſe, lui parle de la ſorte. » Je ſçai » que vous êtes belle, & que quand les Egyp- » tiens vous auront vûë, ils diront, c'eſt » ſon Epouſe, & ils me tuëront pour vous » poſſéder ; dites donc, je vous prie, que » vous êtes ma ſœur, afin qu'ils en uſent » bien envers moi en vôtre conſidération & » qu'ils me laiſſent la vie pour l'amour de « vous. Abraham cherche un expédient pour éviter la mort, qu'il a lieu dapprehender de la part des Egyptiens, s'ils peuvent ſoupçonner qu'il ſoit le mari de cette femme, dont

¶ *Gen. cap.* 12. v. 11. 12. 13.

la beauté doit leur donner dans les yeux; il n'en trouve point de plus efficace, que d'engager Sara à dire qu'elle est sa sœur; mais si la coûtume générale & fondamentale de l'Egypte eût été, que les fréres épousassent leurs sœurs, Abraham eut pris le moyen le plus infaillible de tomber dans l'inconvénient qu'il vouloit éviter; car les Egyptiens eussent raisonné juste, en concluant, elle est sa sœur, doncques elle est son Epouse. Il falloit aucontraire, pour les faire tomber dans la pensée d'Abraham, les faire raisonner de la sorte. C'est une chose énorme & inoüie, qu'un frére épouse sa propre sœur, celle-ci est sa sœur, donc elle n'est pas sa femme

On dira peut-être qu'Abraham & Sara étant étrangers, les Egyptiens ne devoient pas juger d'eux par une Loy, qui pouvoit être particuliére à l'Egypte; mais plûtôt par celle du pays de ces Etrangers même, qu'ils ne pouvoient pas ignorer, puisqu'ils étoint leurs voisins. Mais cela même favorise le sentiment que j'ai avancé, car, ou les Egyptiens étoient ignorans des Coûtumes étrangeres, & par consequent ils devoient juger selon celles qui étoient propres de leur Monarchie, ou ils n'ignoroient pas celles des Chaldéens; s'ils n'ignoroient pas celles des Caldéens, Abraham étoit également, ou même plus exposé; car s'ils ne les ignoroient pas, ils eussent sçû que ceux-ci épousoient leurs sœurs. Il y a lieu de croire; du tour que prit Abraham, que les Chaldéens avoient quelque chose de singulier que les Egyptiens n'avoient pas, & même qu'ils ne sçavoient pas, puisque le Roy se plaignit à lui de ce qu'il l'avoit induit en erreur, pour l'en-

l'engager dans un crime aussi énorme que l'est l'adultére, en lui disant qu'elle étoit sa sœur, d'où il ne pouvoit pas s'empêcher d'inférer qu'elle n'étoit pas sa femme. En effet, Abraham avoit pris ses mésures, pour que Pharaon ignorât que Sara fût son épouse. Il ne le trompa pourtant point par un mensonge, non plus qu'Abimélech, chez qui il lui arriva une pareille avanture * car il dit nettement à celui-ci, que Sara étoit non-seulement sa femme, mais qu'elle étoit aussi sa sœur, fille de son pere, mais non pas de sa mere.

Cela me paroît presque démontré par rapport aux Egyptiens, & il n'est personne qui n'en doive tirer une conséquence légitime, qu'au moins en ce temps-là les Mariages des freres & des sœurs, sur-tout d'un même lit, étoient défendus, & inouïs chez eux.

Mais les paroles d'Abraham à Abimelech, nous jettent dans un même embarras par rapport à la Thése que j'ai avancée; car il se trouvera que dans la postérité de Sem, le Mariage étoit licite au premier degré, dans la ligne collatérale, au moins entre les freres & les sœurs de différens lits. Les paroles d'Abraham paroissent fort positives au sujet de Sara. » Au reste, dit-il, elle est vraiment ma sœur, » fille de mon pere, & non pas de ma mere. On doit naturellement inférer de cette maniére de s'exprimer, que Tharé pere d'Abraham l'étoit aussi de Sara; mais que Tharé avoit eu ces deux enfans de diverses femmes.

Néanmoins les Interprétes nient tous assez unaniment que Sara fût propre fille de Tharé. En effet, quand Tharé prit dans sa maison Loth son petit-fils †, dont le pere étoit mort,

* *Gen. cap.* 20. *v.* 12. † *Gen.* 11. *v.* 31.

il prit aussi Sara, laquelle est appellée sa bru, & non pas sa fille; & il semble que delà on doive conclure qu'elle étoit cousine ou sœur de Loth, puisqu'habitant auparavant ensemble dans la maison de Nachor, ils furent reçûs aprés la mort des deux freres Aran & Nachor, tous deux ensemble dans celle de Tharé. Pour expliquer donc les termes de l'Ecriture Sainte, les Interprétes recourent à d'autres exemples de la Sainte Ecriture, où ces termes de fils & de fille, de frere & de sœur, sont évidemment équivoques, & pris en divers sens, selon l'usage de ce temps-là, dans la postérité de Sem. Car sans nous écarter des mêmes temps, Abraham * appelle Loth son frére, quoique manifestement il ne fût que son neveu, fils de son frere Nachor. Isaac, † chez Abimelech Roi de Gérare dans la Palestine, où il lui arriva le même inconvénient, qui y étoit arrivé auparavant à son pere, appelle Rebecca sa sœur, quoiqu'elle ne fût que sa niéce à la mode de Bretagne, étant fille de Bathuël, fils de Nachor, frere d'Abraham. Jaïr est appellé fils de Manassé ¶, bien qu'il ne fût qu'un de ses petits fils. Les Juifs conservérent les mêmes usages jusqu'à la fin. Dans la Génération du Fils de Dieu, il est dit que Joram engendra Osias; cependant entre les deux il manque trois générations, de maniére que Joram § n'étoit que le trisayeul d'Osias, dont il paroît être appellé le pere. Les cousins du Sauveur, dans un degré assez éloigné, sont appellez ses freres *a*, ce qui a donné lieu à des héretiques de dire, que saint Joseph avoit eu d'autres enfans, ou de quelque autre

* *Gen.* 14. *v.* 14. † *Gen.* 26. *v.* 7.
¶ *Numer. cap.* 32. *v.* 41. § *Math.* 1. *v.* 8.
a *Marc. cap.* 3. *v.* 31.

pouse *, ou de la sainte Vierge même. La
ègle générale des Juifs étoit de s'appeller
reres & sœurs, en quelque degré de parenté
u'ils fussent dans les lignes collatérales,
orsqu'ils pouvoient remonter des deux côtez
usqu'à la souche.

La conjecture donc des Interprétes est, que
ara étoit fille d'Aran, & la même qui est
ommée Jescha, laquelle étant niéce d'Abra-
am, pouvoit l'épouser, de la même manié-
e que Melcha, autre fille d'Aran, & sœur de
escha, épousa Nachor frere d'Abraham; &
Abraham pouvoit l'appeller sa sœur, de la
nême maniére qu'il appelloit Loth son frere,
uoiqu'il ne fût que son neveu. Sara pouvoit
ussi fort bien être fille de Nachor, sœur de
oth, & épouse d'Abraham.

Dans les coûtumes des Iroquois, nous trou-
ons des maniéres de parenté un peu diffé-
entes à la vérité de celles des Hébreux & des
Chaldéens, mais qui conviennent avec elles
n ce point, qu'elles peuvent fonder des
quivoques dans les termes, & servir par cet
ndroit-là même, pour corriger les idées que
ous portent à l'esprit ces mêmes termes,
uand nous les trouvons dans les Historiens,
arce que nous ignorons, & que ces Auteurs
gnoroient eux-mêmes comme nous, les sens
ifférens qu'ils avoient chez les peuples,
lont ils ont parlé.

Pour rendre ceci sensible par l'application,
l faut sçavoir que parmi les Iroquois, & par-
ni les Hurons, tous les enfans d'une Cabane
egardent comme leurs méres, toutes les

* Helvidius & les Antidicomarianites ses Sectateurs,
qui étant Arriens, nïant la Divinité de Jesus-Christ, nioient
aussi la Virginité de sa sainte Mere, & desquels saint Jérôme
a dit, *Miraris si errent in fratribus, qui errant in Patre?*

sœurs de leurs meres, & comme leurs oncles tous les freres de leurs meres : par la même raison, ils donnent le nom de Peres à tous les freres de leurs peres, & de tantes à toutes les sœurs de leurs peres. Tous les enfans du côté de la mere & de ses sœurs, du pere & de ses freres, se regardent entr'eux également comme freres & sœurs; mais par rapport aux enfans de leurs oncles & de leurs tantes, c'est-à-dire, des freres de leurs meres, & des sœurs de leurs peres, ils ne les traitent que sur le pied de cousins, quoiqu'ils soient dans le même degré de parenté, que ceux qu'ils regardent comme leurs freres & leurs sœurs. Dans la troisiéme génération cela change; les grands oncles & les grandes tantes redeviennent grands-peres & grandes-meres des enfans de ceux qu'ils appelloient neveux & niéces. Cela se continuë toûjours ainsi endescendant, selon la même régle.

De cette façon il est facile de concevoir, comment les Chaldéens & les Rois Parthes pouvoient épouser leurs meres, c'est-à-dire, des tantes souvent moins âgées que leurs neveux, au lieu que si ç'eût été une nécessité, que les Rois Parthes devinssent les époux de leur propre mere, ç'eût été une nécessité que la même personne eût été la mere & l'épouse de tous les Rois Parthes, ce qui est contre le bon sens. Il est facile de concevoir comment les Egyptiens & quelques autres peuples pouvoient épouser leurs sœurs, c'est-à-dire, des cousines germaines, ou bien même des parentes dans un degré encore plus éloigné.

Je ne nie point qu'il n'y ait quelques exemples par lesquels on pourra prouver, que des Princes se sont licentiez jusqu'à épouser leurs propres sœurs, & que cet exemple n'ait pû

autoriser dans la suite un usage. Tels sont l'exemple de Cambyse fils de Cyrus, celui de ce Ptolomée qui épousa Arsinoé, & celui de ce Ptolomée, qui fut le dernier Roi d'Egypte. Mais la passion de ces Princes, & l'abus qui suivit la liberté qu'ils s'étoient donnée, portent manifestement le caractére de la corruption, & de la nouveauté. C'est ce qu'Hérodote * nous fait connoître évidemment, en rapportant le fait de Cambyse; car il dit en même temps qu'avant lui les Perses n'épousoient point leurs sœurs, & que l'amour de ce Prince avoit quelque chose de si nouveau, que ne pouvant l'autoriser par aucun usage, il voulut au moins être autorisé par une décision des Mages, qui étoient les arbitres de la Religion. Il les assembla donc, & les consulta sur son dessein, les chargeant d'examiner la chose avec maturité. Les Mages qui sentoient bien que c'étoit un piége que leur tendoit ce Monarque, lequel à l'impiété joignoit encore toutes les cruautez d'un regne tyrannique, & voyant bien qu'ils étoient perdus, s'ils décidoient contre l'inclination de leur Souverain, répondirent qu'à la vérité ils ne trouvoient point de Loi, qui permît le mariage d'un frere avec sa sœur; mais qu'il y en avoit une autre, en vertu de laquelle le Roi étoit le maître de faire tout ce que bon lui sembloit. Le Prince à qui cela suffisoit, fut content de cette réponse, & les Mages furent tirez d'intrigue par leur lâcheté.

On trouve également dans toute l'Amérique la Polygamie & la Monogamie. La Polygamie paroît beaucoup plus étenduë dans la Méridionale, que dans la Septentrionale, où elle n'est guéres permise que parmi quelques Nations de

* *Herodot. Lib. 3. num. 31.*

la Langue Algonquine. Les Nations Huronnes & Iroquoises sont adstraintes à une seule Epouse; & ce qui paroîtra plus singulier, c'est que par une suite de la Gynécocratie, la Polygamie, qui n'est pas permise aux hommes, l'est pourtant aux femmes chez les Iroquois Tsonnontouans où il en est, lesquelles ont deux maris, qu'on regarde comme légitimes.

La Polygamie chez les Nations qui se la permettent, est bornée à un petit nombre de femmes, comme de deux ou de trois, si l'on en excepte les Chefs, qui prétendent avoir plus de privilége que les autres. Mais où la pluralité est autorisée, parmi toutes ces femmes, il y a toûjours une principale Epouse, dont le mariage est plus solemnel. Les Algonquins distinguent fort celle qu'ils appellent de l'entrée de la Cabane, où est la place d'honneur, d'avec celles du milieu. Celles ci sont comme les servantes de la premiére, & leurs enfans sont censez comme bâtards & roturiers, en comparaison de ceux qui sont nez de cette premiére Epouse légitime. Parmi les Caraïbes il y en a aussi une qui a la prééminence, & c'est celle qui leur est acquise par un droit de naissance que je vas expliquer, ou bien celle qu'ils ont épousée avec toutes les solemnitez & les formalitez requises. Ils en ont aussi qu'on peut regarder comme des Concubines; telles sont les esclaves qu'ils ont prises en guerre. Quelquefois ils épousent ces esclaves, mais elles conservent toûjours les marques de leur esclavage, c'est-à-dire, qu'elles ne peuvent jamais porter les brodequins, ni les cheveux de la longueur de ceux des autres femmes, qui joüissent du droit de leur liberté.

Ces femmes habitent souvent ensemble

ſous le même toït chez les Nations Algonquines, & elles font aſſez bon ménage. Mais chez les Caraïbes, ou bien elles habitent en différens Villages; ou ſi elles ſont du même Village, les maris leur font des caſes ſéparées, dans leſquelles elles vivent avec leurs enfans.

Il n'étoit permis nulle part dans toute l'Amérique, de contracter au premier degré dans la ligne directe, ou dans la collatérale, excepté aux Incas légitimes héritiers du Trône, le Souverain ſeul épouſant ſa propre ſœur; la vanité de ces Princes qui ſe regardoient comme la Divinité même, les ayant obligez de porter cette Loi, dont ils avoient exclu tout le reſte de leur propre famille, afin que la race du Soleil fût toûjours plus pure dans le ſang du Monarque, étant formé de celui du frère & de la ſœur. L'Inca Garcilaſſo * prétend que cette Loi étoit auſſi ancienne que la Monarchie, & qu'elle avoit été portée par Manco Capac le Fondateur de cet Empire. Mais Acoſta † me paroît plus croyable, en l'attribuant à l'un de ſes derniers Rois, lequel attira par-là la malédiction de Dieu ſur ſa famille & ſur ſes Etats, qui devinrent la victime & la proye de l'invaſion des Eſpagnols.

Chez les Amériquains Méridionaux, ſelon ce qu'en a écrit Thévet ¶, l'oncle maternel a un droit légitime ſur la fille de ſa ſœur; il la leve de terre au moment de ſa naiſſance; & la regarde dés-lors comme ſon Epouſe future. Le pere de cet enfant eſt délivré dés ce moment d'une partie de la ſervitude qu'il

* *Garcilaſſo, Comment. Reales, Lib. 4. cap. 9.*
† *Acoſta, Hiſt. Moral. Lib. 6. cap. 18.*
¶ *Thevet, Coſmog. Univ. Liv.* XXI. *c.* 10. *p.* 932.

devoit aux parens de sa femme ; & à sa femme même, & c'est le futur Epoux de sa fille qui en est chargé. * Les autres Auteurs disent néanmoins que ce droit des Caraïbes regarde les cousins par rapport à leurs cousines germaines du côté de la mere, lesquelles sont leurs Epouses nées. Je ne sçais s'ils ne leur donnent point le nom de sœurs, ainsi que plusieurs autres peuples, chez qui les termes de Germain & de Germaine paroissent avoir la même signification qu'ils ont dans le Latin. En ce cas, on pourroit dire que les Caraïbes épousent leurs propres sœurs, quoique ces sœurs prétenduës ne soient qu'au second degré de la ligne collatérale.

Quel que soit ce droit des Caraïbes sur leurs cousines, ils ne les prennent dans la suite pour Epouses qu'avec l'agrément des parens, & avec les formalitez requises ; & l'obligation de s'épouser n'est point telle que ces filles ne puissent s'en dispenser. Mais ordinairement les filles qui portent des obstacles à l'accomplissement de ces Mariages, en perdent toute leur réputation, & tous les agrémens qu'elles pouvoient attendre dans leur famille.

Les Iroquois n'ayant pas l'obligation de se marier dans leur parenté, comme les Caraïbes ou comme les Hébreux, sont encore plus scrupuleux sur les degrés prohibés de consanguinité que ne l'étoient ceux-ci, au moins avant le tems que Moïse les eût restraints davantage par les Loix qu'il leur impose dans le Lévitique.

Les liaisons du sang sont si fortes dans la Cabane de la mere, à qui les enfans sont censez appartenir de plus prés, qu'ils ne

* *Du Tertre, Traité 7. ch. 1. §. 4. &c.*

peuvent guére s'établir dans cette Cabane à moins qu'ils ne soient dans un degré si éloigné qu'il n'y ait plus d'autre parenté, que celle d'être de la même Tribu. La bienséance n'y permet pas même le mariage avec les esclaves entés dans cette Cabane ; car, comme en leur donnant la vie, on leur fait relever le nom de quelqu'un de cette famille, ils entrent dans tous les droits de l'adoption, & representent ceux ou celles qu'ils ressuscitent ; comme si c'étoient eux-mêmes en personne. Je me souviens qu'un de nos Missionnaires ayant proposé le mariage d'une esclave avec quelqu'un de la Cabane où elle avoit été donnée, les Sauvages en rejetterent la proposition avec horreur ; il fallut que le Missionnaire leur fit entendre raison pour lever le scandale, & s'excusât sur ce qu'il n'avoit pas fait attention aux Loix de l'Adoption.

L'Athonni, ou la Cabane du pere étant comme étrangere à ses enfans ; les liaisons du sang n'y sont pas si étroites. Si le pere avoit des enfans d'un autre lit ; ceux de ce lit seroient encore plus éloignez des enfans du premier, la Cabane de ceux-ci étant encore plus étrangére à ceux du second que celle du pere dont ils sont nez les uns & les autres, à moins que les enfans de ces deux lits différens ne fussent de la même famille. Je ne suis pas assez exactement informé jusques où ils étendent les dégrez de consanguinité prohibez dans ces cabanes, ausquelles ils ne tiennent que par des alliances ; mais je suis assûré qu'ils respectent les liens du sang, quelque part où ils se trouvent, au premier degré de la ligne directe ou collatérale. Je crois même qu'ils ne contractent

point avec ceux du second ; & s'ils se permettent quelque chose de plus de ce côté-là, c'est sur le principe que j'ai déja dit, qu'ils n'y croient point voir une parenté aussi étroite, que dans la Cabane de leur mere.

Ils ne font point tant d'attention aux degrez d'affinité. Les Algonquins, dont quelques-uns ne se font pas une difficulté de la Polygamie, épousent sans façon plusieurs sœurs, & quand l'une est enceinte, ils habitent successivement avec les autres, la régle générale de tous les Sauvages étant de ne point habiter avec leurs femmes dés qu'elles se sont déclarées enceintes. Pour les Iroquois, les Hurons & les autres, chez qui la Polygamie n'est pas usitée, aprés la mort de leur premiere femme, ils en épousent volontiers la sœur, & ceux de la Cabane de la défunte ne manquent pas de proposer cette nouvelle alliance au mari, s'ils ont été contens de lui dans le premier mariage. On peut dire la même chose d'une veuve par rapport aux deux freres, mais sans l'obligation qu'avoient les Hébreux d'épouser la veuve de leur aîné décédé sans enfans. Le passage que j'ai cité de Philon Juif, pourroit peut-être s'entendre des degrez d'affinité, & non pas de consanguinité. Ainsi il aura été permis chez les Lacédémoniens, par les Loix de Lycurgue, non point au frere d'épouser ses sœurs utérines, mais à un étranger d'épouser successivement les deux sœurs, quoi-que nées d'une même mere ; ce que Solon plus rigide, avoit défendu, ne permettant que le Mariage avec les sœurs issuës d'un même pere. On peut expliquer, selon ces différentes maniéres de prendre les termes de frere & de sœur, ce que les Auteurs disent des usages des Cré-

tois, des Cariens, des Parthes, &c.

Outre les Caraïbes qui naissent mariez, pour ainsi parler, en vertu de la destination établie par la Loi, & par le droit que les cousins ont sur leurs cousines germaines, il y a encore plusieurs autres Nations, où les parens des Epoux futurs prennent des engagemens pour leurs enfans dés leur plus tendre enfance, & dés-lors ces Epoux contractent une servitude réelle, à l'égard de la Cabane de leurs Epouses, comme s'ils étoient effectivement mariez : servitude par laquelle ils semblent acheter le droit ou l'honneur de leur alliance, comme ¶ Jacob acheta la sienne en servant Laban son beau-pere, sept ans pour Lia, & sept ans pour Rachel. Cela n'avance pourtant point le tems où le Mariage doit se contracter en effet, le tems où l'on doit faire les propositions dans les formes & manifester par des presens, qu'on ratifie ce que les Loix ont prescrit, ou ce que les parens ont déterminé par les engagemens qu'ils ont pris. On ne pense point au reste à faire ces propositions que les Contractans ne soient d'un âge formé ; qu'ils n'ayent passé le cours de ces Initiations dont j'ai parlé, pour les filles & pour les garçons adultes ; & il est rare parmi les Amériquains Méridionaux, qu'un jeune homme ose parler d'établissement ; ou qu'on ose en parler pour lui, s'il ne s'est fait déja quelque réputation, s'il n'a fait un ou deux prisonniers, ou tué quelque ennemi de la patrie.

Indépendemment de ce droit, ou de ces engagemens pris de si bonne heure, lesquels ne font pas une Loi universelle & sans exception, on peut assurer néanmoins généra-

L 6

¶ *Gen. cap. 29. v. 18. & 30.*

lement parlant, que les Mariages se réglent plûtôt par l'intérêt & par le respect humain, que par l'inclination des Contractans. Suivant la régle commune, on dévroit être toûjours pressé de marier une fille d'assez bonne heure; parce que outre que les femmes soûtiennent les familles, lesquelles ne se fortifient que par le nombre des enfans, la Cabane de la femme y profite encore par le droit que l'Epouse acquiert sur la chasse de son mari; on ne doit point se hâter au contraire de marier les jeunes gens, parce qu'avant qu'ils soient établis, toute leur chasse, tout le fruit de leur industrie & de leurs travaux, appartenant de droit à leur Cabane, ceux de cette Cabane ne peuvent que perdre à leur établissement, par les nouvelles obligations qu'ils contractent envers une Epouse & des enfans, qu'il est de leur honneur de bien entretenir. Et quoi-que la Cabane de l'Epouse contracte aussi quelques obligations à l'égard de celle du mari, les avantages n'en peuvent pas entrer en compensation de ceux que le jeune homme y apportoit avant que d'être marié. C'est-là du moins ce que je crois avoir remarqué parmi les Iroquois.

Cependant comme il seroit contre la bienséance d'agir par cet esprit d'intérêt, & de le laisser paroître; ils sçavent si bien se conduire par un respect humain admirable, que les jeunes gens ne peuvent se plaindre de ceux de leur Cabane, qui ne manquent pas de les solliciter de s'établir, & de jetter des propositions qui puissent leur être agreables. Ceux de la Cabane ont aussi à se loüer des jeunes gens, qui n'étant point pressez de se marier, ou par complaisance, ou par d'autres motifs qu'ils ne disent pas toûjours, ne consentent

aux propositions qu'on leur fait qu'aprés avoir long-tems montré leur indifférence.

Les enfans appartenant à la mere, & les Sauvages paroissant tous égaux, il devroit, ce semble, être également indifférent de s'établir par tout, sans autre régle que l'inclination.

Il y a cependant parmi eux trois Ordres distingués, à quoi ils ne laissent pas de faire quelque attention. Le premier est celui des *Iesendouans*, c'est-à-dire, des familles nobles; le second est des *Agongoueba*, ou des gens du commun; & le troisiéme est celui des *Ennaskoua*, c'est-à-dire, des esclaves à qui l'on a donné la vie, ou qui sont nez de ces esclaves; ils tâchent autant qu'ils peuvent, de s'allier bien; les Sauvages Méridionaux & les Algonquins sont trés-scrupuleux sur cet article; mais les Iroquois passent aisément sur cette délicatesse pour chercher des avantages plus réels, soit dans la Cabane où ils prennent alliance, soit dans la personne de l'Epoux & de l'Epouse. Il y a des Cabanes qu'on redoute, parce qu'elles sont peu nombreuses, & par conséquent pauvres & peu considérées, & d'autres où il se trouve des esprits difficiles à vivre, dont on évite avec soin le commerce. Pour ce qui est des qualités personnelles des Epoux, on cherche dans un jeune homme qu'il soit brave, bon guerrier & bon chasseur; dans une fille, qu'elle soit d'une bonne réputation, laborieuse, & d'un caractére d'esprit docile. On se trompe dans ce choix comme dans tout le reste. Il est peu de maris sans défauts; une bonne femme est un meuble presque aussi rare en Amérique qu'en Europe; mais on fait ce qu'on peut, & on tâche de ne point s'y méprendre.

Ce sont les Matrones d'une Cabane qui sont chargées, ainsi que je l'ai dit ailleurs, du soin de marier les garçons & les filles qui y sont. Il leur seroit honteux de faire aucune avance pour marier une fille, & elles doivent attendre pour leur honneur, & pour celui de la fille même, qu'on la recherche, & qu'on la desire ; mais quand il se trouve des filles qui attendent un peu plus que de raison, les Matrones ne manquent pas de s'intriguer pour tenter sous main tous les partis qui leur conviennent. Par rapport aux garçons, comme il est de la bienséance qu'ils fassent les premieres démarches auprés des parens de la fille qu'on leur destine, on fait ouvertement les premiers pas en leur nom, sans qu'ils y paroissent, & qu'ils fassent de leur côté la moindre démonstration.

La modestie des jeunes filles, à qui il seroit honteux de faire paroître de l'empressement pour le Mariage, ou de témoigner de l'inclination pour un jeune homme, plûtôt que pour un autre, & d'autre part l'indifférence réelle ou affectée des jeunes gens, jointe à une extrême complaisance pour les volontez de leurs parens, autorise beaucoup ceux-ci à ne consulter que leur inclination propre, ou pour le moins à la suivre. Mais ceux & celles qui ont de l'esprit, sans manquer à la déférence qu'ils doivent à leur parenté, ne manquent pas d'industrie pour suggérer les personnes qui leur plairoient, sans paroître y toucher, ni de prétextes honnêtes pour éluder celles qui ne sont pas à leur gré. Cela est rare néanmoins, & la plûpart sont les victimes de leur complaisance aveugle pour leurs parens.

Les Matrones ayant déterminé le choix

d'une Epouſe, & l'ayant fait agréer au jeune homme intéreſſé: elles vont en faire la propoſition aux parentes de ſa fille. Celles-ci tiennent leur conſeil à part de la même maniére: & ſi la propoſition plaît aprés avoir obtenu le conſentement de la future Epouſe, elles rendent bien-tôt une réponſe poſitive, & telle qu'on peut la déſirer.

Cérémonies du Mariage.

Le Mariage n'eſt pas plûtôt réſolu, que les parentes de l'Epoux envoyent un préſent dans la Cabane de l'Epouſe. Ce préſent conſiſte en des colliers de porcelaine, des pelleteries, quelques couvertures de fourrure, & d'autres meubles d'uſage, qui vont aux parens de la fille, à laquelle on ne demande point de dot; mais ſeulement qu'elle veüille accepter l'Epoux qu'on lui offre. Ces ſortes de préſens ne ſe font pas ſeulement une fois, il s'en fait une eſpéce d'alternative entre les deux Cabanes des futurs Epoux, laquelle a ſes Loix preſcrites par la coûtume; mais, dés que les préſens ſont acceptés, le Mariage eſt cenſé conclu, & le Contrat paſſé.

Chez quelques Nations, dit-on, les parens de l'Epouſe la conduiſent tous enſemble chez ſon Epoux. Mais chez les Iroquois, l'Epouſe ne devant point quitter ſa Cabane, elle y attend ſon Epoux, lequel s'y rend à l'entrée de la nuit, accompagné auſſi de toute ſa parenté. A peine y eſt-il entré, qu'on le fait aſſeoir ſur la natte, vis-à-vis le feu; alors la nouvelle Epouſe apporte devant lui un plat de *ſagamité*, ou de boüillie de bled d'inde, & s'aſſied à ſes côtés, non-ſeulement ſans lui rien dire, mais même lui tournant un peu,

le dos, enveloppée dans sa couverture, par pudeur & par modestie. Le mari mange de ce qui lui est présenté, ce qu'il juge à propos, & pour l'ordinaire, peu de temps aprés, il se retire. C'est en cela que consiste toute la cérémonie.

Il ne paroît rien, ce semble, de plus simple; mais je puis dire que tout ceci est comme sacramentel, si j'ose ainsi m'exprimer, & qu'il n'y avoit rien de plus sacré parmi les Anciens. Nous pouvons en juger par tout ce qu'ont écrit les Auteurs de l'usage des Grecs & des Romains. Ceux-ci jaloux des coûtumes de leurs Ancêtres, quoiqu'ils eussent ajoûté plusieurs cérémonies à la solemnité des Nôces, avoient cependant retenu celles qu'ils avoient reçûës de la premiére antiquité; & celles-là étoient regardées comme les plus saintes, & les plus essentielles.

† Les Auteurs, * qui ont traité des Coutûmes des Romains, ont distingué trois sortes de maniéres de contracter le Mariage: la *Coëmption*, la *Confarréation*, & l'*usage*, ou la *Cohabitation*. De ces trois maniéres, les deux

† *Arnob. Lib.* 4. *adv. Gent. Boët. in* 2. *Topic. Cicer. Servius in* 1. *Georg.*

* *Arnobus*, *Lib.* 4. *advers. Gentes de Nuptiis Deorum*, Uxores, inquit Dii habent, atque in conjugalia fœdera veniunt conditionibus ante quæsitis. Usu, farre, & coëmptione genialis lectui Sacramenta conducunt.

Servius ad illud Virgilii Georg. 1. *Teque sibi generum Thetis emat omnibus undis.* Quod ait emat, ad antiquum Nuptiarum pertinet ritum, quo se maritus & uxor invicem emebant, sicut habemus in jure. Tribus enim modis apud Veteres nuptiæ fiebant. Usu; si verbi gratia, mulier anno uno cum viro, licet sine legibus, fuisset: farre; cum per Pontificem maximum & Dialem flaminem, per fruges & molam salsam conjungebantur, undè confarreatio appellabatur, ex quibus Nuptiis patrimi & matrimi nascebantur: coëmptione verò, atque in manum conventione, cum illa in filiæ locum veniebat, &c.

prémiéres, qui étoient, & les plus ſolemnelles, & les plus autoriſées, ſe trouvent dans ce que je viens de dire de nos Sauvages. L'uſage, & la Cohabitation étoit plûtôt une eſpece de concubinage, ſemblable à celui des Sauvages, quand ils prennent une femme de campagne, qu'un mariage légitime. En effet, ces ſortes de mariages n'étoient autoriſés qu'aprés un certain temps marqué par les Loix, car deux ou trois heures même avant l'an révolu, s'il en prenoit fantaiſie aux maris, ils pouvoient chaſſer ces épouſes prétenduës, comme des concubines, ſans qu'elles puſſent avoir action en juſtice contre eux.

Le préſent que fait l'Epoux dans la Cabane de ſon Epouſe, eſt une vraye Coëmption, par laquelle il achette en quelque ſorte l'alliance de cette Cabane. Il y a cette différence, que c'eſt ici le mari qui fait le préſent, au lieu que chez les Romains, † * c'étoit l'Epouſe qui le faiſoit, & qui donnoit trois ſols marqués, comme un ſymbole de cette Coëmption. La cauſe de cette différence, c'eſt que chez nos Sauvages les femmes ſont maîtreſſes, & ne ſortent point de chez elles; au lieu que chez les Romains elles paſſoient dans la maiſon, & dans la juriſdiction de leurs Epoux, de ſorte qu'elles étoient obligées d'acheter d'eux le droit d'être meres de famille. Ce n'eſt pas que chez les Sauvages, les maris n'acquiérent auſſi un droit légitime

† *Varro, de vitâ pop. Rom. Lib. 2.*

* Varro, *de vitâ populi Rom. Lib. 2. apud Nonium, Lib. de Doct. Indagine.* Nubentes veteri lege Romanâ aſſes tres ad maritum venientes ferre ſolitas ait. Atque unum quem in manu tenerent tamquam emendi causâ marito dare, alium quem in pede traherent in foco Larium familiarium ponere, tertium in ſacciperio cum condidiſſent compito vicinali ſolere reſonare.

sur leurs Epouses, mais un droit, qui a ses bornes plus ou moins étenduës, selon les différens usages des Nations.

Dans l'offre que fait l'Epouse du plat de *Sagamité* qu'elle présente à son mari, se trouve la maniére de contracter par la Confarréation. ¶ Pline nous dit, qu'il n'y avoit rien de plus sacré dans les choses qui étoient du ressort de la Religion, que les liens qu'on formoit par la Confarréation ; & que c'étoit pour cette raison, que les nouvelles mariées faisoient porter le *Farreum* devant elles, en allant chez leurs Epoux : *Quin & in sacris nihil religiosius Confarreationis vinculo erat, novæque nuptæ farreum præferrebant.* Les Auteurs qui ont écrit sur les Mœurs des Amériquains, n'ont point fait d'attention à la Gynécocratie établie parmi ces Peuples ; il est certain aussi qu'elle n'a pas des droits également forts par tout ; mais, comme la variété qu'il peut y avoir sur ce point, est difficile à démêler, cela a causé un peu de confusion dans les Auteurs des Relations, qui ont conçû les choses, selon les idées & les usages de l'Europe, par rapport au Mariage comme à tout le reste ; mais soit que les épouses passent dans la Cabane de leurs maris, ce qui n'est pas commun : soit que les époux passent dans celles de leurs femmes, ce sont toûjours les nouvelles épouses, qui présentent, ou font porter le plat de sagamité nuptiale, comme une marque de l'obligation qu'elles ont, de faire les provisions de leurs maris, & de leur préparer à manger.

La Coëmption & la Confarréation n'étoient d'abord que deux cérémonies différentes, mais nécessaires, d'une même alliance.

¶ *Plin. Lib. 18. cap. 3. Hist. Natur.*

Ce ne fut que dans la suite des temps, qu'on se contenta de contracter par l'une, ou par l'autre. † Tacite nous dit, que de son temps la Confarréation, ou n'étoit plus en usage, ou n'étoit pratiquée que par peu de personnes. ¶ Boëce * assûre, qu'elle n'étoit que pour les seuls Pontifes; mais, ou cet Auteur se seroit trompé, ou ses paroles souffrent quelque autre explication.

Les Anciens ne nous donnent pas assez de lumiéres pour discerner entre les plantes frumentacées, qu'elle est celle à qui ils donnoient le nom de *Far*; § (j'aurai lieu d'en parler en traitant de la nourriture des Sauvages.) Mais les Romains se servoient du *Far* dans les sacrifices, & dans les actions de Religion, parce que leurs Ancêtres n'avoient point eu d'autre nourriture, pendant les trois cens premiéres années aprés la fondation de Rome, & que chez les Nations on s'étoit toûjours servi, de temps immémorial, de ce qui étoit le fondement de la nourriture commune, pour serrer les liens de l'hospitalité, de l'amitié, & du mariage. Les Grecs, au lieu de *Far*, se servoient de l'orge, par cette même raison, que l'orge avoit toûjours été leur nourriture ordinaire, ** selon le témoignage qu'en rend Denys d'Halycarnasse, en parlant de la solemnité des Nôces.

Les Hébreux & les Brachmanes des Indes contractoient aussi par la Confarréation.

† *Tacit. Annal.* 4.

¶ *Boëti. in 2. Topic. Ciceron.*

* Rævardus ad leg. XII. Tabul. cap. 21. Boëtium dicentem quod confarreatio solis Pontificibus conveniebat, sic explicat, *per solos Pontifices peragebatur.*

§ *Plin. Lib.* 18. *cap.* 7.

** *Dyonis. Halyc. Lib.* 2. *p.* 95.

Les premiers répandoient à trois diverſes repriſes de l'orge ſur la tête des nouveaux mariés, en diſant, *croiſſez & multipliez*; Et c'eſt-là encore l'uſage de leur Synagogue, dit Seldénus. * Les Brachmanes font cette cérémonie par aſperſion avec du ris. ¶ Le *Farreum* des Romains, étoit un tourteau composé de far, d'huile & de miel, ainſi que le rapporte Feſtus. § Athénée dit, † qu'à Argos on portoit de chez l'Epouſe dans la maiſon de l'Epoux, un tourteau cuit ſur les charbons, qu'il appelle Κρῖλον. ** A Lacédémone, ſelon le même Auteur tandis qu'on ſe préparoit dans la maiſon de l'Epoux à faire le feſtin, & à chanter les éloges de la nouvelle mariée, on portoit de chez elle, tandis qu'elle en ſortoit, une autre eſpece de gâteau, qu'il appelle Κυριβάνας. ¶¶ Seldénus dit, qu'il y a encore beaucoup d'endroits en France & en Angleterre, où l'on a conſervé quelques reſtes de l'ancien uſage de la Confarréation, & où l'on fait ſervir de grands gâteaux nuptiaux.

†† Le Sieur de la Potherie, qui vient de donner au Public une Hiſtoire de l'Amérique Septentrionale, dit que l'Epouſe, aprés avoir apporté dans la Cabane de ſon Epoux *le Bois de Mariage*, dont nous parlerons ci-aprés, y fait porter auſſi le pain, qu'il nomme de la même maniére, *Pain de Mariage*, & qui en eſt, dit-il, comme le Contract. » Elle le fait cuire chez elle dans de l'eau

* *Selden. Uxor. Hebrai. Lib. 2. cap. 15.*
¶ *Huet. Demonſ. Evan. Prop. 4. cap. 6.*
§ *Feſt. Lib. 6.*
† *Athen. Lib. 14. p. 645.*
** *Idem, Lib. 14 p. 646.*
¶¶ *Selden. Uxor. Heb. Lib. 2. cap. 25.*
†† *Hiſt. de l'Ameriq. Sept. Tom. 3. p. 14.*

19. *Tom. II. Pag. 260.*

Le
pri
rié
en
nu
pa
R
fai
re
po
l'E
qu
le
da
à
on
ſo
pa
co
gl
de
oi
tr

do
qu
av
le
ap
m
qu
»

„ boüillante, enveloppé de feüilles de bled „ d'inde, noüé par le milieu d'un filet, qui „ donne la forme d'une calebaſſe. Etant dans le païs, je n'ai appris cette circonſtance particuliére, & n'y ai point fait d'attention. Je n'ai cependant point de peine à croire ce qu'il en dit, d'autant mieux, que rien ne ſe trouve plus conforme, à ce que je viens de rapporter de l'uſage des Anciens. Les Sauvages s'envoyent ſouvent de ces ſortes de préſens de pain boüilli, ou cuit ſous les cendres; mais la circonſtance du Mariage peut fort bien avoir quelque choſe de ſacré, qui ne ſe trouve point dans les autres occaſions, où il n'y a qu'un devoir de bienſéance, & de pure civilité.

Comme les Anciens, dans les premiers temps, ignoroient preſque l'uſage du pain & des gâteaux, ou que du moins ils n'en faiſoient pas un uſage ordinaire, ainſi que Pline l'aſſure en particulier des Romains, & qu'alors ils faiſoient de leurs grains rôtis, & réduits en farine une eſpece de boüillie, qui leur fit donner le nom de *Pultophages*, & qui qui revient aſſez à la *ſagamité* des Sauvages; j'ai quelque lieu de douter, ſi dans la cérémonie du Mariage des Romains, des Grecs, & de la plûpart des autres Nations, ce n'étoit pas auſſi un plat de boüillie, ou de *ſagamité*, que l'Epouſe préſentoit à ſon Epoux. * On doit comprendre que chez les Peuples, qui ne ſemoient point, & qui ne vivoient que de chaſſe & de pêche, l'Epouſe préſentoit un plat de ce qui étoit la matiére de leur nourriture commune.

Par cette nourriture commune, qui leur ſignifioit qu'ils devoient vivre d'une même vie,

* *Vid. Fortun. Licet, Tom. 1. Reſp. x. p. 56.*

ils formoient entr'eux une alliance, dont cette nourriture étoit tellement le symbole, que comme chez les Romains, c'étoit le *far* qui en étoit la matiére, par le seul mot de Confarréation, on entendoit le Mariage, comme le seul terme de Diffarréation exprimoit le divorce, ainsi que l'assûre Festus. ¶

* Chez les Anciens, on faisoit asseoir les Epoux sur une peau, *in lanata pelle*, pour leur répresenter le lit nuptial des hommes des premiers siécles, lesquels n'avoient point d'autre lit que les dépoüilles des bêtes qu'ils avoient prises à la chasse, ou des victimes qu'ils avoient immolées, & qu'ils croyoient propres à leur faire voir des songes, & des présages heureux. † Apollonius de Rhodes fait consister toute la magnificence du lit nuptial de Médée, dans la Toison d'or, que Jason avoit enlevé à Colchos par son moyen.

C'est ainsi que, par la comparaison de ce que font aujourd'hui nos Iroquois, & le plus grand nombre des Sauvages, avec ce que faisoient autrefois les Anciens; nos trouvons, dans ce qui se montre à nous yeux sans mystére, un culte vrayement religieux dans une alliance contractée par ce qui servoit à serrer les liens les plus étroits, & formée sur le lit nuptial en présence des Dieux Domestiques, qui n'étoient autre chose que le feu de leurs foyers, avant que les Payens eussent élevé ces petites Idoles à qui ils donnoient le nom de *Lares*, & qu'ils plaçoient dans leurs cheminées.

On n'oublie pas de rendre les nôces cé-

¶ *Fest. Lib.* 4.
* *Plutarchus Prob. cap.* 30. *Alex. ab Alex. Lib.* 2. *cap.* v.
† *Apoll. Rhod. Lib.* 4. v. 1142.

lébres par des fêtes & des réjoüiſſances, c'eſt-à-dire, par des chants, des danſes, & des feſtins. C'eſt dans la Cabane de l'Epoux que ſe fait le feſtin; mais c'eſt l'Epouſe qui en fait les frais, & qui porte elle même chez ſon mari, les viandes & les farines, qui doivent être mis dans la chaudiere. Pendant que tout le monde ſe réjoüit, & ſe divertit à la nôce, comme on a coûtume de le faire dans les autres ſolemnités publiques, les nouveaux mariés ſemblent n'y prendre point de part, ſur-tout l'Epouſe, qui ne doit ſe parer que de ſa pudeur; preuve encore autentique de l'eſtime que les Payens faiſoient de la Virginité : eſtime ſi marquée dans cette occaſion des nôces, que les Romains & les Grecs vouloient, que les filles fiſſent paroître un tel amour pour elles, qu'il ſemblât qu'elles ne ſe mariaſſent qu'à regret; & qu'il étoit même ordonné, comme une des Loix, ou des cérémonies du Mariage, que l'Epouſe, pour témoigner davantage ce regret, fut enlevée du ſein de ſa mere, & de la maiſon paternelle avec violence, pour être conduit dans celle de ſon Epoux comme par force, & malgré elle.

Il eſt de l'ancien uſage, parmi la plûpart des Nations Sauvages, de paſſer la préniére année, aprés le mariage contracté, ſans le conſommer. La propoſition avant ce temps-là, ſeroit une inſulte fait à l'Epouſe, qui lui feroit comprendre, qu'on auroit recherché ſon alliance, moins par eſtime pour elle, que par brutalité. Et quoique les Epoux paſſent la nuit enſemble, c'eſt ſans préjudice de cet ancien uſage; les parens de l'épouſe y veillent attentivement de leur part & ils ont ſoin d'entretenir un grand feu de-

vant leur natte, qui éclaire continuellement leur conduite, & qui puisse servir de garant, qu'il ne se passe rien contre l'ordre prescrit. Dans les commencemens de l'établissement de la Foy, la coûtume des Missionnaires ayant toûjours été de ne point administrer le Baptême à ces Infidelles, sans les avoir long-temps instruits, & éprouvez, pour ne pas exposer nos Sacremens aux prophanations, & aux inconvéniens de leur inconstance, & de leur legéreté, il arriva, que deux jeunes personnes, de celles qu'on instruisoit, furent ainsi mariées par les parens à la façon du païs. Le mari n'ayant pas l'égard qu'il devoit avoir pour l'ancienne coûtume, voulut se prévaloir de l'exemple des Européans. L'Epouse en fut si outrée & si piquée, que quoique ceux qui avoient fait le mariage, eussent assez consulté son inclination, ils ne purent jamais l'obliger à revoir cet Epoux indiscret. Quelque représentation qu'on pût lui faire, elle ne se rendit point, & l'on fut obligé de les séparer. Un Missionnaire m'a aussi assuré, que quoique aujourd'hui l'ancien usage soit aboli dans le voisinage de la Colonie, une femme, parmi les Abénaquis, qui se trouve enceinte avant la premiere année révoluë, y devient un sujet d'étonnement, & y perd un peu de sa réputation.

La coûtume des Amériquains Méridionaux est, que les hommes & les jeunes gens couchent tous ensemble dans les Carbets, où ils vivent en commun. Les jeunes gens n'en peuvent jamais découcher. Cette régle est aussi générale pour ceux qui sont établis, sur tout pour les nouveaux mariés; de telle sorte qu'ils n'osent aller dans les Cabanes particu-

ticuliéres où habitent leurs Epouses, que durant l'obscurité de la nuit, aux mêmes conditions, que le Législateur de Sparte avoit prescrit aux siens. C'est à peu prés la même régle pour les nouveaux mariés chez les autres Nations,* où les hommes n'habitent point ainsi en commun. Ils n'oséroient aller dans les Cabanes de leurs Epouses qu'à la dérobée, ce seroit un action extraordinaire de s'y présenter de jour. L'ancienne coûtume veut encore qu'ils ne parlent point aux parens de leurs Epouses. Aucun n'a la hardiesse de se présenter devant eux. † S'ils les apperçoivent, ils doivent les éviter, & prendre de longs circuits pour ne pas s'exposer à leur rencontre, comme si l'alliance qu'ils ont contractée, leur eut fait injure, & qu'ils eussent quelque chose à appréhender de leur ressentiment. ¶ Il y en a beaucoup, qui ne leur ont pas parlé avant d'avoir eu un ou deux enfans de leur mariage. Je crois que cette loy ne regarde les parens de l'Epouse que du côté maternel. Mais, comme les Auteurs n'ont pas fait cette distinction, c'est aussi ce que je ne puis assez démêler par rapport à toutes les Nations, où les Loix de la Gynécocratie peuvent être différentes.

Quoique l'Epoux & l'Epouse appartiennent toûjours à la Cabane de leurs meres, & ne soient point censés la quitter, soit qu'ils passent dans la Cabane l'un de l'autre, soit qu'ils en forment une troisiéme, & vivent séparément de leur parenté, ce qui arrive

* *Vid. Craggium de Repub. Lacedem. Lib. 3. Tab. 5. Instit. 4. item Lib. 2. Tab. 4. Inst. 7.*
† *Thever, Cosmograph. Univ. Tom. 2. Liv. 21. pag. 932.*
¶ *Du Tertre Trait. 7. c. 1. §. 4.*

quelquefois, ces Cabanes alliées contractent de nouvelles obligations l'une envers l'autre, à cause de l'alliance. Nonseulement l'Epoux est obligé de donner la nourriture à son Epoux, de faire ses provisions, lorsqu'il va quelque part en voyage, ou en guerre, ou à la chasse, ou en *traitte*, mais elle est encore obligée de secourir ceux de la Cabane de son Epoux, quand on travaille à leurs champs, d'entretenir leur feu, & pour cela il y a des temps marqués, où elle est obligée d'y faire porter une certaine quantité de bois. Elle commence dés que le Mariage a été arrêté, & le présent accepté. Alors toutes les femmes de la Cabane de l'Epouse, aidées d'une grande partie de celles du Village, portent dans la Cabane du mari plusieurs faisceaux de petites buches d'un bois choisi, & coupé par éclats de deux pieds & demi de long, qui servent à entrelarder le gros bois, qu'elle n'est pas obligée de fournir, & qui sont comme l'ame du feu, parce qu'ils font une flamme vive & claire. L'Epouse, pour récompenser celles qui l'ont aidée dans cette corvée, fait chaudiére, & donne à chacune autant de cueilleres de sagamité, avec une grande cüeillére à pot, qu'elle a porté de charges. Cela ne se pratique, que je sçache, que chez les Nations sédentaires de l'Amérique Septentrionale.

* On donne un nom particulier à ce bois dans la Langue des Sauvages, & c'est ce bois que le Sieur de la Potherie apelle *Bois de Mariage*. Comme il s'en faut de beaucoup, que cette petite quantité de bois que doit fournir l'Epouse, suffise pour l'entretien annuel du feu dans la Cabane de son mari, je ne puis

* *Histoire de l'Ameriq. Sept. Tom. 3. p. 14.*

douter que cette institution ne renferme quelque symbole, dont la signification ne sera pas inconnuë à ceux qui sçavent ce qu'étoient dans l'Antiquité *les Torches nuptiales*. Personne n'ignore † que pendant plusieurs siécles, avant qu'on eut mis en usage la cire & le suif, pour éclairer, les flambeaux ordinaires n'étoient que des morceaux d'un bois fort combustible, lequel étoit ou de pin, ou d'un autre espéce d'arbre, qui pouvoit en aprocher, tels que sont dans les grandes Indes le Bambou, dans l'Amérique Méridionale, ce qu'on appelle *Bois de Chandelle*; & dans la Sepentrionale, celui dont je viens de parler. En memoire de l'ancien usage émané de la premiére Antiquité, qui obligeoit les Epouses à faire porter ce Bois dans la Cabane de leurs Epoux, les Grecs & les Romains avoient établi, que les meres des nouvelles mariées, accompagnées de leurs plus proches parentes, portassent des torches de cire à la solemnité des Nôces de leurs filles. §

¶ Joséphe rapporte, qu'en conséquence de l'obligation qu'avoient les Hebreux d'entretenir le feu sacré, il y avoit une fête instituée parmi eux, qu'il appelle Ξυλοφόριος, au temps de laquelle, tout le monde étoit obligé de porter une certaine quantité de bois dans le Temple, où l'on en faisoit un grand amas, afin que le feu saint ne manquât jamais de matiére propre à son entretien. Je me persuade, que le Mariage étant un acte de Religion, & le feu des Cabanes sauvages

† *Vid. Tiraquell. in not. in cap.* v. *Lib.* 2. *Genia dier. Alex. ab Alex.*

§ *Plutarch. Prob.* 2.

¶ *Joseph. de bello Judaico, Lib.* 2. *c.* 31.

ayant quelque chose de sacré, l'obligation qu'avoient, & qu'ont encore les Epouses de porter ce bois, ou ces torches dans les Cabanes de leurs maris, est une obligation, dont on doit aussi rapporter l'origine à la Religion.

De la même maniére que l'Epouse contracte quelques obligations envers la Cabane de son Epoux, l'Epoux contracte aussi quelques obligations envers celle de sa femme. Il est obligé de lui faire une natte, de réparer sa Cabane, ou de lui en faire une nouvelle, lorsque la premiére tombe en ruïne. Toute sa chasse appartient de droit à la Cabane de son Epouse, la premiére année de son Mariage. Les années suivantes, il est obligé de la partager avec elle, soit que sa femme ait resté au Village, soit qu'elle l'ait accompagné. Il est de l'honneur de l'Epoux, que son Epouse & ses enfans soient bien couverts, bien entretenus, & c'est à lui à y pourvoir. En un mot, quand ils vivent bien unis, ils ont soin de rendre à la Cabane l'un de l'autre, non-seulement les services prescrits par l'usage, mais encore tous ceux qui peuvent servir à fomenter leur union, & entretenir une bonne corespondance.

Du Divorce.

Cette correspondance est souvent troublée par les dégouts que le mari & la femme se procurent mutuellement, & ce trouble va quelquefois jusqu'à causer le Divorce. Leur mauvaise humeur, leur peu de complaisance, leur entêtement pour ceux, ou pour celles de leur famille, par qui ils se laissent gouver-

ner ; leurs ombrages , leurs jalousies , & leurs infidélités mutuelles, leurs fournissent diverses occasions de rupture.

Le Mariage est tel dans son institution, & dans les liens qu'il forme, que chez les Nations Barbares même, il paroît établi, de maniére qu'il semble, que quand il a été contracté avec toutes les solemnités, rien ne peut le dissoudre. C'étoit peut-être pour cette raison, que dans les cérémonies du Mariage, les Prêtres du Mexique qui en étoient les Ministres, noüoient les habits de l'Epoux & de l'Epouse, pour leur signifier qu'ils devoient rester ainsi toute leur vie inséparablement unis. Et c'est sans doute en conséquence de cette idée, que chez toutes ces Nations, le grand nombre de ceux qui ont pris cet engagement, ne sçait ce que c'est que de le rompre, & que fomentant mutuellement leur union, ils attendent que la mort les divise, & les sépare.

Mais, comme il se trouve des esprits incompatibles & insociables, & que dans les cœurs qui paroissent les mieux unis, il naît souvent des antipathies & des aversions, qui les divisent encore davantage ; cette même dureté de cœur, qui avoit autorisé Moïse à permettre le Divorce parmi les Hébreux, avoit aussi autorisé les autres Nations à le permettre pour des causes graves, sur-tout pour les causes d'infidélité avérée. Il n'est pas surprenant que les Nations Idolâtres se soient licentiées en ce point, & ayent porté les choses jusqu'aux plus grands abus.

Les Iroquois se font peu de peine du Divorce. Ils n'étoient pas autrefois aussi vitieux qu'ils le sont aujourd'hui ; & je croirois bien par cette raison que les Divorces, quoique

permis, y étoient aussi moins fréquens. Ils m'ont assuré eux-mêmes, qu'ils avoient toûjours vécu avec beaucoup de simplicité & de modestie. J'ai souvent entendu des Anciens & des Anciennes, se plaindre qu'il s'étoit introduit chez eux un déréglement de mœurs, qui leur étoit inconnu, & qui leur faisoit méconnoître leur Nation. Les Hurons, dont les coûtumes sont plus conformes aux leurs, étoient beaucoup plus dérangés; & j'ai oüi-dire à un ancien Missionnaire, qu'aprés leur entiére défaite, ceux qui avoient été incorporés parmi leurs Vainqueurs, n'osérent jamais proposer à Anie & à Tsonnontouan, un festin de débauche, qu'ils pratiquoient dans leurs païs, avant que d'être faits esclaves, & qui est le même, dont parle Hérodote *, dans la description qu'il fait des mœurs des Persans, ils n'oserent, dis-je, jamais le proposer, dans la crainte de révolter les Iroquois, dont les mœurs n'étoient pas assez impures pour tolérer un tel desordre.

Quoiqu'il s'y soit glissé depuis, & qu'ils se soient fort déréglés, ils ont encore néanmoins tous les dehors de la vertu. Leur langue est chaste, & a des termes honnêtes pour s'exprimer avec décence devant les personnes qu'on respecte. Dans leur maniére de s'habiller, ils gardent inviolablement certaines bienséances: leurs jeunes filles évitent avec soin de s'arrêter en public avec des personnes d'un sexe différent, dont la conversation ne manqueroit pas de devenir suspecte: elles marchent av[ec] beaucoup de modestie; & à moins qu'elles ne manquent tout-à-fait de prudence, ou ne soient entiérement dé-

* Herod. Lib. v. n. 1[illegible]

réglées, elles veillent avec soin aux moyens de conserver leur réputation, dans la crainte de ne point trouver à s'établir, chacun voulant avoir une Epouse, qui passe pour sage, & qui le soit.

Un Missionnaire du Bresil que j'ai vû à Rome, m'a assuré, que les Brésiliens étoient si délicats sur la réputation, que si une fille avoit manqué à son honneur, non-seulement elle ne trouveroit plus à se marier, mais elle ne vivroit pas même en sureté au milieu de sa parenté; ce qui paroît d'autant plus admirable, qu'on devroit juger, ce semble, à leur nudité, qui est entiére, qu'ils ne font nul cas de la pudeur. Les Auteurs néanmoins qui ont parlé des mœurs de ces peuples, en parlant d'une maniére bien differente, & semblent supposer, que les filles avant d'être établies, y sont tellement maîtresses d'elles-mêmes, qu'on ne trouve point à redire à leur conduite, de quelque maniére qu'elles se comportent.

Les jeunes gens gardent aussi des mesures en public. Ils se passionnent peu, & ne paroissent pas capables des excés, où l'on est souvent porté par la violence de la passion. Voilà ce que j'ai crû devoir dire pour la justification des Sauvages en general, sur une matiére dont il seroit bon de n'entendre pas même parler, selon le conseil de l'Apôtre; mais j'ai vû avec tant de peine une espéce d'affectation à les décrier, & à leur supposer un débordement général, sans exception, dont on pourroit peut-être tirer avantage pour justifier ses propres désordres, que je me suis crû obligé de leur rendre cette justice. Ce n'est pas que je veüille dire qu'il n'y ait point de libertinage, il y en a sans doute, & doit-on en être sur-

pris ? Est-il étonnant que des peuples Barbares soient corrompus, tandis qu'en Europe, où les motifs de la Religion & de l'honneur, sont bien plus forts, on ne voit presque plus par-tout qu'une licence effrénée, & un scandale sans bornes, qui feroit horreur aux Sauvages mêmes ?

* Le Baron de la Hontan, qui met par-tout beaucoup du sien dans son Ouvrage, donne une liberté sans regle à toutes les filles qui ne sont pas engagées dans le Mariage ; liberté qu'il dit être autorisée par l'usage, & comme de plein droit, & il fait en même temps de toutes les femmes mariées des modéles de vertu. L'un & l'autre est également contre la verité, & contre la vraisemblance. De tous côtés il s'en trouve de sages, & d'autres qui ne le sont pas. Un mari libertin qui voit sa femme enceinte, nourrice, ou bien, dés qu'il est mécontent, prend sans façon une femme de campagne, ou enleve celle de son voisin, sans consulter si sa femme ou le mari, en ont de la peine, ou non. Une femme qui a quelque inclination, ou qui veut se venger de son mari, sçait bien donner rendés-vous à un galant, sans faire attention s'il est libre, ou s'il est marié. Ces sortes de commerces ne sont pas si secrets, qu'il n'en transpire toûjours quelque chose ; médisans & railleurs naturellement, ils n'ont que trop de mauvaises langues, dont le talent est de ne laisser rien ignorer, d'empoisonner tout, & de grossir les objets. Ce n'est pas néanmoins ce qui les arrête, la publicité de leur faute ne sert qu'à les enhardir, & à leur faire franchir les bornes, que leur prescrivoient la honte & la bienséance. Il faut pourtant avoüer que les

* *La Hontan ; Memoires de l'Amer. pag.* 138.

femmes gardent beaucoup plus de meſures, qu'elles n'auroient peut-être fait avant leur établiſſement, & de la même maniére, que dans l'Antiquité elles commençoient à ſe voiler dés le moment qu'elles ſe marioient, ou à prendre quelque autre marque diſtinctive pour marquer leur état ; il y a quelque choſe de cela chez pluſieurs Nations de l'Amérique. Il faut auſſi avoüer que parmi les Iroquois, les femmes étant plus maîtreſſes, craignent auſſi moins un éclat.

Une femme chagrine va au-devant de la concubine de ſon mari au retour d'une chaſſe, elle lui enléve ſans obſtacle la part qu'il lui en a faite. Le mari le ſçait, il le voit, & il n'en dit mot ; la femme a uſé de ſon droit, il n'y prend plus d'intérêt. Mais ſi cette femme en prend occaſion de tourmenter ſon mari par ſa mauvaiſe humeur & par ſes reproches, le mari baiſſe la tête ſans rien dire, il n'oſeroit quereller ſa femme, encore moins la battre ; mais à la fin ennuyé de ſes mauvaiſes maniéres, il la quitte & s'en ſépare.

Si c'eſt la femme qui eſt dans ſon tort, le mari diſſimule ſa jalouſie tant qu'il peut, & ſe fait un point d'honneur de n'en paroître point touché, mais il ne tarde pas de rendre à ſon épouſe avec uſure les infidelitez qu'elle lui a faites, & il la met ainſi dans la néceſſité de ſouffrir avec moins de peine qu'il la quitte & qu'il l'abandonne.

Bien que les Iroquois affectent de n'avoir point de jalouſie, ils ne laiſſent pas d'y être extrêmement ſenſibles, & d'en porter quelquefois la vengeance bien loin. Je rapporterai à cette occaſion un fait que j'ai appris d'eux-mêmes. Un mari mécontent de ſa femme, mais diſſimulant parfaitement ſon

ressentiment, la mena à la chasse au tems ordinaire. L'année étoit bonne, les bêtes fauves en abondance, le mari bon chasseur. Cependant il affectoit de ne rien trouver, & alléguoit pour raison, qu'il falloit qu'on eût jetté quelque sort sur lui pour l'empêcher de rien prendre. La saison s'avançoit, les provisions étoient finies, & la femme souffroit beaucoup de la faim; le mari l'ayant ainsi fatiguée long-tems, feignit d'avoir fait un songe, qui devoit avoir plus d'efficace que le charme qui causoit son malheur, & les exposoit aux derniéres extrémitez. C'étoit, disoit-il, d'attaquer pendant la nuit la Cabane de sa femme, de lui donner l'assaut en ennemi de guerre, de la prendre prisonniére & de la traiter en esclave. La femme qui croyoit qu'on pouvoit éluder ce songe, comme ils ont souvent coûtume de le faire, exhorta son mari de l'accomplir. Il n'y manqua pas. Dès la nuit suivante il surprend la Cabane, fait sa femme esclave, la condamne au feu, la lie à un poteau, allume un grand brasier, & fait rougir les fers. La pauvre malheureuse pensoit que le jeu devoit finir-là; mais ce n'étoit pas un jeu, elle se trompoit. Quand tout fut prêt à la tourmenter, le mari prenant la chose dans le sérieux, lui reproche ses infidélités, vrayes ou prétendues, & la brûla à petit feu, avec une lenteur & une cruauté impitoyable.

Le frere de cette femme, qui étoit resté au Village, & qui l'aimoit tendrement, ne pouvant résister à une certaine inquiétude secrette, qui lui faisoit apprehender qu'elle ne souffrit de la faim, s'étoit mis en chemin pour lui apporter des provisions. Il arriva dans le tems de cette cruelle exécution, & il

fut de loin le ſpectateur de toute cette ſcéne. La Cabane étoit toute ouverte ; & la femme pouſſoit des cris effroyables, n'étant retenuë par aucun reſpect humain. Enfin le jeune homme ayant reconnu le mari & ſa ſœur, ſans être apperçû, prit d'abord ſon parti, il couche le mari en jouë, tire & le tuë. S'étant enſuite approché de ſa ſœur avec les mêmes précautions de modeſtie, que prirent les deux enfans de Noé, lorſque leur pere ſurpris de l'effet inconnu du vin, étoit étendu dans ſa tente, il la délie, & apprend d'elle les ſoupçons de ce mari jaloux, & la cauſe de ſes violences. Cette pauvre femme étoit dans un état à ne pouvoir eſpérer d'en réchaper par aucun remède. Le frere compâtiſſant crut bien faire de l'achever, il la poignarda par pitié, de ſon conſentement ; & aprés lui avoir rendu les derniers devoirs, comme il pût, ſelon l'uſage établi dans ces occaſions, il revint au Village, où il fit le recit de cette triſte avanture.

Ces exemples de jalouſie violente & de vengeance ſont beaucoup plus rares chez les Iroquois, que chez les Nations qui ſont du côté de la Louiſiane, où les maris ne ſe font pas une peine, aprés leur avoir fait pluſieurs inſultes, d'arracher à belles dents le nez & les oreilles à leurs épouſes infidelles, ou même de leur enlever la chevelure, comme on feroit à un eſclave, ſans que perſonne s'en formaliſe, & oſe s'en reſſentir. Les Breſiliens les tuënt ſans façon, & vont dire à leur pere : j'ai tué ta fille, parce qu'elle m'étoit infidéle. Le pere ne répond autre choſe à ce compliment, ſi ce n'eſt : tu as bien fait, elle le méritoit bien.

† Les Caraïbes & les Galibis puniſſent l'adultére avec beaucoup de rigueur, ſoit que ce ſoit l'homme qui l'ait commis, ſoit que ce ſoit la femme. Si c'eſt l'homme qui eſt ſurpris en faute, il eſt apellé en jugement en preſence de toute la Nation; & aprés avoir eſſuyé une verte réprimande, il eſſuye encore pluſieurs vaiſſeaux d'eau boüillante, que chacun a droit de lui jetter ſur le corps; aprés-quoi on le livre à ſon épouſe, ou aux parens de ſon épouſe, qui peuvent le tenir quitte pour ce châtiment ou le faire mourir, s'ils ne ſont pas ſatisfaits. La punition eſt plus dure pour les femmes coupables; car, aprés leur avoir fait dévorer les mêmes affronts qu'on fait ſouffrir à l'homme adultére, on la remet entre les mains de ſes parens, qui rendent tous les preſens au mari, & la font ordinairement mourir du ſupplice des Veſtales, en l'enterrant toute vive. Là, où le ſupplice eſt ſi rude pour l'adultére, on peut croire que le Divorce n'eſt point permis, ou du moins qu'il eſt fort rare.

Dans l'Amérique Séptentrionale, une femme a droit dans le Divorce de dépoüiller le mari qui la quitte, & elle le fait ſans qu'il s'y oppoſe. Pour agir dans les formes, il faudroit rendre auſſi le preſent ou un équivalent de celui qui a été donné pour le Mariage, à moins qu'il ne ſoit rompu ſimplement par la Diffarréation De cette maniére, le Divorce ne ſeroit qu'un ſimple abandon, qui ne leur ôte pas entiérement l'eſpérance de pouvoir ſe réünir dans la ſuite; comme il arrive aſſez ſouvent, ſoit que des amis s'entremêlent pour les raccommoder, ſoit que leur ancienne ami-

† *Lettre du P. de la Neuville, Mémoires de Trevoux 5 Mars 1723.*

tié & leur amour pour leurs enfans, qui font le nœud de leur union, & le plus fort motif de leur retour, se réveillent, soit enfin que le tems ait ôté le sujet de leurs plaintes, ou adouci leur mécontentement. Plusieurs prétendent qu'il n'y a point en effet de véritable Divorce légitime, que ce n'est qu'un simple abandon, qui n'est autorisé par aucune formalité, & que dans leur séparation, quelque engagement qu'ils prennent, on les regarde encore comme les seuls légitimes & véritables époux.

S'ils ont eu des enfans, les maris aprés leur séparation prétendent avoir droit de reprendre les garçons. J'en ai vû venir exprés de fort loin pour les enlever; mais les meres se regardant toûjours comme maîtresses de les laisser aller ou de les retenir, ne manquent point de s'arrêter à ce dernier parti, & de prendre de justes mesures pour tromper leur attente. Les enfans eux-mêmes toûjours élevez sous l'aîle de la mere, ne paroissent sensibles qu'à l'affront que le pere leur a fait en l'abandonnant, & les abandonnant avec elle. Ce droit réel ou prétendu des maris, pourroit venir de l'usage qu'avoient les Amazones, lesquelles ne retenoient pour elles que les filles, & renvoyoient les garçons chez les peuples voisins, où elles avoient leurs époux.

Des Enfans.

Les Nations Sauvages de l'Amérique ne sont pas nombreuses, & ne multiplient pas beaucoup. Les femmes quoi-que d'un tempéramment fort & robuste, n'y ont pas cette fécondité qu'on voit ailleurs, & sur-tout dans le Nord de l'Europe, d'où sont venuës

ces inondations des Barbares, qui l'ont ravagée en divers tems, & qui ont ruïné l'Empire Romain. Je n'en vois point de cause qu'on puisse apporter, laquelle soit aussi générale que l'est cette espéce de stérilité, qui les borne à un assez petit nombre d'enfans.

Les femmes enceintes se ménagent peu pendant leur grossesse, elles travaillent à l'ordinaire; & plus elles approchent de leur terme, plus elles fatiguent. Elles vont aux champs, portent de gros fardeaux sans difficulté, & elles prétendent que ces exercices violens facilitent leurs couches, & rendent leurs enfans plus robustes. On ne peut nier qu'il n'y ait quelque chose de surprenant dans la facilité qu'elles ont à les mettre au monde. Elles se font aider par quelque autre de leur Cabane, sans qu'il y ait pour cela personne en titre d'office. Si elles sont surprises seules en revenant des champs, elles se rendent ce devoir à elles-mêmes, lavent leurs enfans dans la premiére eau froide qu'elles trouvent, retournent à leur Cabane comme si de rien n'étoit, & dès le même jour elles paroissent capables de leurs exercices ordinaires.

C'étoit une chose autrefois commune aux femmes des Celtes, des Ibériens, des Scythes & des Peuples de Thrace, * dit Strabon, qui ajoûte que Possidonius avoit écrit qu'un certain Charmolaüs de Marseille lui avoit raconté dans la Ligurie, qu'ayant gagé pour remuer des terres une quantité d'ouvriers, hommes & femmes, il s'en trouva une qui étant surprise des douleurs de l'enfantement, ne fit que s'écarter tant soit peu;

* *Strabo, Lib. 3. p. 159.*

& aprés s'être délivrée, elle revint sur le champ à son travail, pour ne pas perdre sa journée. Mais qu'ayant apperçû qu'elle s'y comportoit foiblement, & en ayant appris le sujet, il la paya & la renvoya. Qu'alors cette femme alla laver son enfant, l'enveloppa dans quelques hardes qu'elle avoit sur soi & l'emporta chez elle, sans que cet enfant en fût incommodé le moins du monde.

Il ne paroît presque pas qu'elles ayent souffert ou qu'elles soient malades, ce n'est pas néanmoins qu'elles ne souffrent, & que quelques-unes même n'en meurent. Mais elles surmontent leurs douleurs par une force d'esprit admirable ; & s'abstiennent autant qu'il dépend d'elles, de donner la moindre marque de foiblesse. Dans nôtre Mission, quelqu'une ayant un peu trop marqué sa sensibilité, il y a quelques années, une personne entendit les anciennes raisonner sur ce phénoméne, & conclure avec beaucoup de gravité, qu'il ne falloit plus qu'elle eût d'enfans, parce qu'elle ne pouvoit mettre au monde que des lâches.

† C'est encore pis chez quelques Nations de l'Amérique Méridionale ; car si les femmes y ont trop de peine à se délivrer de leur fruit, si elles ne soûtiennent pas les douleurs de l'enfantement avec toute la fermeté ordinaire au sexe dans ces païs-là, la crainte que l'on a que ces enfans n'héritent de la foiblesse de leurs méres, oblige les parens à les faire mourir, afin de n'avoir pas le chagrin de les voir dégénérer de la vertu de leurs Ancêtres. Ils usent de la même rigueur à l'égard de ceux qui naissent contrefaits, & souvent ils font périr la mére avec l'enfant. Ils sacrifient

† *De Laet, Ind. Occid. Lib. 17. c. 15.*

aussi l'un des gémeaux, dans la supposition qu'une mere ne sçauroit suffire à deux, desorte qu'on voit encore parmi eux en vigueur le cruel ordre de Lycurgue ¶, qui ne voulant élever que des hommes propres à rendre service à la République, avoit établi une Loi judiciaire pour les enfans qui venoient au monde, afin de délivrer l'Etat de bonne heure de ceux qui n'auroient pas les qualités corporelles, d'où on pût tirer d'heureux présages, qu'ils pourroient être utiles à leur patrie.

Les Sauvagesses n'ont garde de donner leurs enfans à d'autres pour les nourrir. Elles croiroient se dépoüiller de l'affection de mere & elles sont dans une surprise extrême de voir qu'il y ait des Nations au monde, où cet usage soit reçû & établi. Que s'il arrive que les meres meurent en couche, ou pendant que les enfans sont encore au berceau, on trouve dans ces cas de nécessité des nourrices dans leur famille; & ce qui paroîtra plus étonnant, de vieilles grandes-meres, lesquelles ayant passé l'âge d'avoir des enfans, se font encore revenir le lait, & prennent la place des meres. Les Sauvagesses aiment leurs enfans avec une extrême passion, & quoiqu'elles ne leur donnent pas des marques de leur affection par des caresses aussi vives que le font les Européennes, leur tendresse n'en est cependant pas moins réelle, moins solide, & moins constante. Elles allaitent leurs enfans aussi long-temps qu'elles peuvent, & ne les sévrent que par nécessité. J'ai vû des enfans de trois & quatre ans, reprendre encore le lait avec leurs puînez.

¶ *Plutarc. in Lycurgo.*

Le Berceau.

Le Berceau pour les enfans des Sauvages dans la nouvelle France, eſt tout-à-fait joli & commode. Il conſiſte en une ou deux planches fort minces, d'un bois fort léger, de deux pieds & demi de long, enjolivées par les bords, retrécies par en bas, & arrondies par le pied, pour donner la commodité de bercer. L'enfant enveloppé de bonnes fourrures, y eſt comme collé ſur ces planches unies, & placé debout, de maniére qu'il appuye ſur une petite avance de bois, où ſes pieds portent la pointe tournée en dedans, de peur qu'ils ne ſe bleſſent, & afin qu'ils prennent le ply qu'il faut pour bien porter la raquette. Les langes, ou fourrures, ſont gênez ſur le devant par de larges bandes, d'une peau peinte, qui prête peu, & qui ſont paſſées & repaſſées dans des cordelettes d'un cuir fort, lequel regne des deux côtez du berceau, où elles ſont fortement arrêtées. On fait déborder ces langes conſidérablement au-deſſus du berceau, & on les rejette par derriére quand on veut faire prendre l'air à l'enfant, ou bien on les fait retomber ſur un demi-cercle, qui prend aux deux extrémitez des planches, leſquelles répondent à la tête de l'enfant, & qui en fait le tour par-devant, afin qu'il puiſſe reſpirer plus librement, ſans être expoſé au froid en Hyver, & aux piqueures des Maringoins ou couſins en Eté; & afin qu'il ne reçoive point de mal, au cas que le berceau vînt à tomber. On met ſur ce demi-cercle de petits bracelets de porcelaine, & d'autres petites bagatelles que les Latins nommoient *Crepundia*, leſquelles ſervent d'ornement &

de joüet pour divertir l'enfant. Deux grandes longes d'un cuir fort, qui sortent du berceau par le haut, donnent la facilité aux meres de le porter par-tout avec elles, de le charger au-dessus de tous leurs autres fardeaux quand elles vont aux champs, ou qu'elles en reviennent, & de le suspendre à quelque branche d'arbre, où l'enfant est comme bercé & endormi par le vent, tandis qu'elles travaillent.

Les enfans sont dans ces Berceaux fort chaudement, & fort mollement; car outre les fourrures qui sont fort douces, on y met encore quantité de duvet, tiré de l'épy du roseau, lequel leur sert d'oüatte, ou bien de poudre d'écorce de Peruche, dont les femmes se servent pour dégraisser leurs cheveux, & pour les entretenir. Ils y sont aussi fort proprement, de maniére qu'ils ne peuvent gâter leurs fourrures; & par le moyen d'une petite peau ou d'un linge qu'on fait passer entre les cuisses, & qui pend en dehors sur le devant, ils peuvent pourvoir à leurs besoins naturels, sans que le dedans en soit sali & gâté, excepté le duvet, auquel il est facile d'en substituer de nouveau.

Quelques Nations vers la Louisiane, à qui les François ont donné le nom de Têtes plattes, parce qu'elles font consister leur beauté à avoir le front applati, & le sommet de la tête terminé en pointe, en façon de mître, ont des berceaux à peu prés semblables à ceux que je viens de décrire, mais qui ont, outre cela quelque chose de particulier pour contribuer à leur faire prendre cette forme, dans laquelle elles trouvent un si grand agrément. C'est un trou pratiqué dans le berceau, où la mere fait entrer la tête de l'enfant, lui appliquant sur le front & au dessus de la tête une

masse d'argile, qu'elle serre & lie de toutes ses forces. Elle couche ainsi l'enfant toutes les nuits, jusqu'à ce que la tête ait pris son ply, & que les ossemens du crane ayent acquis assez de consistance. Les enfans souffrent extrêmement dans les premiers essais de cette violente operation; laquelle les fait devenir noirs, & leur fait jetter par le nez, par les yeux & par les oreilles, une liqueur blancheâtre & visqueuse; ils doivent encore beaucoup souffrir dans la suite de la situation gênante où ils sont forcez de passer toutes les nuits les premiers mois de leur enfance; mais il doit en coûter à ceux qui veulent être beaux par artifice, & qui souhaitent avoir des agrémens que la nature leur a refusez.

Les Caraïbes & la plûpart des Sauvages Méridionaux ont aussi le front applati, & la tête pointuë. Leurs meres ont soin de la leur enfoncer avec de petites planches, & de petits coussinets de coton, liez fortement derriére la tête. Mais les enfans n'ont point d'autre berceau que des Hamacs proportionnez à leur petite taille, que les meres peuvent suspendre & transporter fort commodément, & où les enfans sont couchez tout nuds sans aucune gêne. Les Sauvages qu'on nomme en Canada les gens des Terres, *Garhagonronnon*, ont un goût tout différent des Têtes plattes, car ils font consister leur beauté à l'avoir fort ronde; c'est pour cela qu'on les nomme aussi les *Têtes de Boule*.

De l'Education.

Au sortir du Berceau, les enfans commencent plûtôt à se rouler qu'à marcher. Les pa-

rens les laissent assez ordinairement nuds dans la Cabane pendant les premiéres années, dans la persuasion que le corps se forme mieux, ou pour les endurcir de bonne heure aux injures de l'air. Dés qu'ils sont un peu grands, ils suivent leurs meres, & travaillent pour la famille. Elles les accoûtument pour cet effet à aller puiser l'eau à la riviére, à porter de petites provisions de bois proportionnées à leur taille, & qu'on peut regarder plûtôt comme un joüet, que comme une charge. Peu à peu elles les stylent ainsi à rendre les services qui sont de leur compétence. Du reste, ils sont négligez pour leurs personnes, mal vétus, jusqu'à ce qu'ils entrent dans l'adolescence, & qu'ils soient incorporez dans le corps de la jeunesse, qu'il leur est permis alors de s'orner.

Rien n'étoit plus dur que l'Education des jeunes gens dans l'Isle de Créte, & à Sparte. Dés qu'ils avoient atteint un certain âge, on les élevoit dans ces Ecoles publiques, qu'on nommoit Ἀγέλαι & συσσίτια, lesquelles étoient comme de grandes salles, ou des espéces de halles; là ils étoient formez tous ensemble, distribuez par bandes, dont chacune étoit sous la discipline d'un Maître, qui les exerçoit à une vie extrêmment laborieuse & pénible. Les Législateurs qui n'avoient en vûë que l'Art Militaire, seul capable d'agrandir ou de maintenir leur Etat, avoient banni de leur République toutes les Sciences & tous les Arts Libéraux, soit qu'ils ne les crussent pas nécessaires, soit qu'ils les regardassent comme des exercices de gens oisifs, qui cherchent à tromper le temps, ou qu'ils pensassent que ces Arts & ces Sciences n'étoient propres qu'à amollir le cœur, & à introduire

le luxe & la fainéantise. La Guerre étant donc l'unique but où se rapportoit toute leur politique, ils avoient en même temps dirigé à cet objet tous les exercices de la Religion, & de la vie civile.

C'étoit donc pour cette unique fin, qu'au sortir de l'enfance ils apprenoient à leur jeunesse à chanter les loüanges des Dieux & des Héros, à danser la Pyrrhique; qu'ils endurcissoient leurs corps en les faisant coucher sur la dure, marcher nuds pieds & tête nuë, se couvrir de poussiére, & se baigner dans l'Eurotas en toute saison, qu'ils les accoûtumoient à souffrir la faim, la soif, le poids du jour & de la chaleur; qu'ils les faisoient courir sans cesse à travers les rochers & les montagnes, à la poursuite des bêtes féroces; qu'ils les tenoient toûjours en haléine par les exercices continuels de leurs Gymnases publics, où ils s'exerçoient de toutes les maniéres, à tirer de l'arc, à lancer le javelot, à la lutte, à la course, & à divers combats à coups de pied & de poing, & même à fer émoulu: mais c'étoit sur-tout à ce dessein qu'ils les formoient à cette invincible patience d'un courage à toute épreuve, dont ils donnoient de si beaux témoignages dans ces cruelles flagellations; dont nous avons parlé au sujet des Initiations, patience si étonnante & si merveilleuse, qu'elle fit dire agréablement à un Etranger qui en voyoit de ses yeux des exemples à Lacédémone, ce qu'un autre avoit déja dit au sujet de leur nourriture; » Qu'il n'étoit pas surpre- » nant aprés cela *, que les Lacédémoniens » fissent des prodiges de valeur dans les com- » bats, qu'ils y cherchoient apparemment la » mort en s'exposant aux plus grands dangers

* *Vide Craggium de Repub. Laced. Lib. 3. Inst. 8.*

» pour y finir la vie malheureuse qu'ils me-
» noient dans leur patrie, laquelle étoit pire
» cent fois que la mort même.

Que les Sauvages ayent eu autrefois une éducation aussi rigoureuse, cela est encore sensible par les restes qu'ils en avoient conservez jusqu'à nos jours, & dont j'ai fait voir la ressemblance avec les Initiations aux mystéres des Payens, lesquelles n'étoient dans leur institution, ainsi que je l'ai dit, qu'une Ecole pratique, où l'on puisoit les principes d'une vie nouvelle, conforme aux maximes de la Religion, de la Morale & de la société civile.

Ce qui fait un nouveau motif de probabilité, c'est que cette Education des Crétois & des Lacédémoniens avoit été prise des Barbares, qui avoient en premier lieu habité la Gréce, & qu'elle se trouvoit parfaitement conforme aux mœurs des peuples de Thrace & de Scythie. Si même nous en croyons Pausanias †, ces cruelles flagellations des Lacédémoniens ne se faisoient que devant la statuë de la Diane Orthie, qu'il assure être la même que la Diane de Tauride, laquelle avoit été enlevée par Oreste, & par Iphigénie sa sœur, qui la portérent de Scythie en Gréce, comme je l'ai déja dit.

Les Perses recevoient une éducation semblable, avant qu'ils se fussent rendus les Maîtres des Empires des Assyriens, des Médes & des Lydiens; & avant que le luxe & les richesses de ces Monarchies en eussent fait des Sybarites. Xenophon § nous en fait à peu prés la même peinture dans les premiéres pages de sa Cyropédie, que les autres Auteurs

† *Pausanias in Laconicis p. 98.*
§ *Xenophon. Lib. 1. Cyrop. pag. 2.*

sont des Républiques des Crétois & des Spartiates. Il distribuë cette Nation en quatre ordres différens, selon la diversité des âges. Chaque Ordre habitoit en commun dans de grandes halles qui répondent à ce que les Grecs appelloient Ἀγέλαι, & Ἀνδρεῖα, & l'on y pratiquoit à peu prés les mêmes exercices.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit des Carbets des Sauvages Méridionaux, & de leurs exercices peu différens de ceux de la République de Lycurgue. Pour ce qui est des autres qui n'habitoient pas ainsi en commun, il est certain qu'ils avoient aussi des épreuves trés-difficiles, & une méthode trés-rigoureuse pour former leur jeunesse. Quoiqu'aujourd'hui ils n'ayent plus cette éducation suivie & réglée, sur-tout au voisinage des Européens, & dans les Missions, où l'on a aboli tous leurs anciens usages autant que l'on a pû, on voit cependant encore le même esprit, & le même génie d'une éducation austére. Toutes les instructions que leur donnent leurs parens, consistent dans des choses propres à échauffer leur courage, par les exemples de leurs Ancêtres, à les animer à suivre leurs traces, à les bien instruire de leurs coûtumes & de leurs usages, & à leur bien inculquer la gloire qu'ils peuvent acquérir par leur adresse & par leur bravoure. On leur met en main pour cet effet l'arc & la fléche, désqu'ils peuvent les tenir; ils les gardent long-temps comme un joüet; mais leurs forces croissant avec l'âge, d'un amusement de leur oisiveté, ils en font un exercice nécessaire, & s'y rendent en peu de temps trés-habiles.

Leur vie étant d'ailleurs dure par elle-même, & manquant de plusieurs choses nécessaires pour la nourriture, le vêtement, & le

reste, elle ne contribuë pas peu à les endurcir, & à les rendre capables de soûtenir la faim, la soif, les rigueurs des saisons, & d'autres travaux, sous lesquels on nous verroit succomber, pour avoir reçû une éducation trop molle & trop sensuelle.

Les petits Sauvages s'exercent continuellement ensemble, aussi-bien que les jeunes gens; on les voit se joüer à coups de pied & à coups de poing; exercice que Lycurgue avoit ordonné pour les siens. Si deux Antagonistes se battent, de maniére qui passe le jeu, la tranquillité des autres est admirable dans ces occasions, & m'a frappé. Ils forment un cercle autour des deux intéressez qu'ils laissent se battre & *joüer*, comme ils disent, tout à leur aise, comme simples spectateurs; personne ne prend parti pour eux, non pas même leurs fréres; personne ne les sépare, à moins que le jeu ne fût poussé trop loin, ou que la partie fût trop inégale; ils se contentent ensuite de rire aux dépens de celui qui a eu du desavantage.

Mais comme ils n'ont plus ces exercices publics & continus, qui peuvent contribuer beaucoup à la régularité des mœurs, ils se sont beaucoup relâchez de cette discipline exacte, qui les rendoit vertueux en quelque sorte comme malgré eux. Les parens font ce qu'ils peuvent pour leur donner de bons principes, mais ne les prêchant pas toûjours par leurs exemples, leurs discours ne sont pas toûjours efficaces pour les détourner du vice. Les meres qui en sont maîtresses, n'ont pas la force de les punir & de les corriger, quand ils manquent à leurs devoirs; elles leur laissent faire tout ce qu'ils veulent dans le bas âge, sous le prétexte qu'ils n'ont pas encore de

raison,

aiſon, & que lorſque les années leur en
uront donné, ils ſuivront ſes lumiéres &
e corrigeront; mauvais principe qui favo-
iſe des habitudes vicieuſes, dont ils ne
peuvent plus ſe défaire. Le plus grand châ-
timent qu'elles leur font quand ils ſont en-
core petits, c'eſt de leur jetter de l'eau au
viſage, ou de les en menacer : elles ſe con-
tentent quand ils ſont plus avancez, de leur
repreſenter leurs devoirs, à quoi ils ne ſont
pas toûjours réſolus d'obéïr. Perſonne d'ail-
leurs n'oſeroit s'ingérer de les frapper & de
les corriger. Malgré cela les enfans ſont aſ-
ſez dociles, ils ont aſſez de déférence pour
ceux de leur Cabane, & de reſpect pour les
Anciens, à l'égard de qui on ne les voit gué-
res s'émanciper; ce qui marque que dans la
maniére d'élever les enfans, la douceur eſt
ſouvent plus efficace que les châtimens, &
ſur-tout des châtimens outrez. Les Sauva-
ges en général ſont d'ailleurs ſi ſenſibles, que
pour un reproche un peu trop amer, il n'eſt
pas extraordinaire de les voir s'empoiſonner
avec la ciguë, & de ſe défaire eux-mêmes.

Des Amitiés particuliéres.

L'*Athenroſera*, où les Amitiés particulié-
res entre les jeunes gens, qui ſe trouvent
établies à peu prés de la même maniére d'un
bout de l'Amérique à l'autre, ſont un des
points des plus intéreſſans de leurs mœurs,
parce qu'elles renferment un article des plus
curieux de l'Antiquité, & qu'elles ſervent à
nous expliquer ce qui étoit ſur cela en uſage,
particuliérement dans la République des
Crétois & dans celle des Spartiates.

On a calomnié les Légiſlateurs de ces Ré-

publiques, comme s'ils avoient autorisé pa leurs Loix, ce que quelques Auteurs en on raconté depuis, & qu'ils ont voulu nou faire entendre par les noms odieux d'*Amato* & d'*Amasius*, qui ont été substituez à ceux d φιλήτωρ & de κλεινός, qu'on donnoit dans l Gréce à ces illustres Amans. * Plutarque, † Xénophon, ¶ Maxime de Tyr, § Elien & plusieurs autres, les ont justifiez ; & il n'est pas vrai semblable que des Législateurs aussi sages, eussent rien statué qui eût pû rendre leurs Républiques éternellement infâmes. Car quoi-que les Grecs ayent été sujets à des vices monstrueux, qui ne sont devenus par-tout que trop communs, le vice néanmoins, quel qu'il soit, porte toûjours avec soi un caractére flétrissant de honte qui lui fait chercher les ténébres parmi les plus barbares mêmes

Cette raison est plus que suffisante pour nous convaincre, que si celui des vices qui est le plus abominable, & qui révolte le plus la raison, eût été attaché à ces sortes de liaisons d'amitié, ces Législateurs n'eussent eu garde de le mettre en honneur, à ce point que ceux qui étoient le plus recherchez, s'en fissent un mérite & un sujet de gloire, ** & que ce fut au contraire une tache infâmante à l'égard de ceux pour l'amitié desquels on ne faisoit paroître aucun empressement.

L'intention donc de ces Législateurs, étoit de fonder des amitiés, qui eussent la vertu pour principe, qui fussent une liaison pudique, & un amour innocent, un commerce d'esprit, d'où l'on bannit jusqu'à l'ombre du

** Plutarch. in Lycurgo & Agesilao.* † *Xenoph. de Repub. Lac.* ¶ *Maxim. Tyr. Serm. x.* § *Ælian. Lib. 3, cap. x.*
*** Cic. de Rep. Strab. Lib. x. p. 333.*

time, & une émulation réciproque entre l'amant & la personne aimée, telle que Platon l'a définie en plusieurs endroits. * Xénophon compare l'ardeur & la modestie de cet amour mutuel des Lacédémoniens, aux enchaînemens du cœur, qui sont entre le pére & les enfans; & Maxime de Tyr dit qu'il étoit semblable à l'amour qu'on pourroit avoir pour une belle statuë.

L'amant avoit un soin continuel d'inspirer des sentimens de gloire à l'objet de ses affections, il étoit chargé de lui donner bon exemple, de corriger, ou de prévenir les fautes qu'il eût pû faire; de sorte que la République suivant l'esprit du Législateur, rendoit l'amant responsable de la conduite de l'aimé, lequel étoit comme son disciple; en sorte que celui-ci ne pouvoit faire de fautes, qu'il n'exposât l'autre à en être puni, & à recevoir le châtiment qu'il auroit lui-même mérité; car comme l'aimé étoit toûjours un peu plus jeune, s'il venoit à faillir, on pardonnoit à l'imprudence, & à la foiblesse de son âge moins avancé; mais la punition tomboit sur l'amant, qui étoit obligé d'être le surveillant, & le garant de la conduite de celui qu'il chérissoit. † Plutarque rapporte un exemple de cette sévérité; car un jour dans les combats à outrance que les jeunes gens faisoient dans leurs gymnases, l'un d'eux ayant, dit-il, laissé échapper une plainte lâche, & indigne d'un Lacédémonien, on s'en prit à son amant, qui fut condamné à une peine.

Malheur à l'amant qui eût tombé dans des

* *Xenophon & Maxim. Tyr, loco cit.*
† *Plutarc. in Lycurgo.*

fautes plus considérables, & qui au lieu de former son disciple à la vertu, lui eût donné l'exemple du vice, en le portant au mal. Car, dit Elien, s'il lui arrivoit de concevoir des désirs criminels pour l'objet de ses affections, il n'y avoit point de sûreté pour lui à Sparte, & il ne pouvoit se sauver d'une mort infâme que par une fuite honteuse.

La maniére dont les Auteurs racontent que se faisoient les enlévemens de ces sortes d'amis, & les abus qui purent s'y glisser dans la suite, furent sans doute ce qui fonda des soupçons sinistres contre les Législateurs, comme s'ils eussent autorisé par leurs Loix, les vices qui s'en étoient suivis. Mais le vice se glisse par-tout, & il n'est rien dont on n'abuse.

Si l'on veut comparer ce qui se pratiquoit à Sparte, & en Créte au sujet de ces enlévemens, avec ce que j'ai rapporté dans l'Article de la Religion, & que j'ai tiré de l'Auteur de la nouvelle Histoire de Virginie, il se trouvera que la retraite de ces jeunes gens enlevés, & qui alloient passer quelques mois à la campagne sous la conduite de leur ami, étoit peut-être une espéce d'initiation, & une pratique qui appartenoit à la Religion, comme en Amérique.

Cela paroît d'autant mieux fondé, qu'au retour de ces jeunes gens, ceux qui les avoient enlevés, étoient obligés de faire présent à chacun d'un Taureau, pour en faire un sacrifice à Jupiter, ainsi que le témoigne * Strabon. Dans la Béotie, où ces liaisons d'amitié étoient établies, comme dans l'Isle de Créte, & chez les Lacédémoniens, on apelloit Ἱερὸς λόχος, ou la *sacrée Cohorte*, le Corps des

* *Strabo, Lib. x. p. 332.*

Guerriers composé d'Amans & d'Aimés, lequel étoit invincible par leur union. Ces Loix d'amitié paroissent avoir été communes dans toute la Gréce, & si nous faisons attention à l'Histoire des premiers tems, nous verrons, que presque tous les Héros se trouvent ainsi unis à quelque ami, lequel étoit le compagnon de leurs travaux & de leur fortune. Tels étoient Hercule & Iolas; Thésée & Pyrithoüs; Achille & Patrocle; Ænée & Achate; Oreste & Pylade, &c. Plutarque dans la vie de Pélops, assûre qu'en mémoire de l'amitié d'Hercule & d'Iolas, les Amans & les Aimés envoyoient des offrandes au Tombeau de ce dernier, & serroient les nœuds de leur alliance, par les sermens qu'ils faisoient en son nom, & en l'invoquant.

Les Bresiliens apellent ces sortes d'amis *Atour assap*, c'est-à dire, *le parfait Allié*. Le Sieur de * Léri assûre que l'alliance qui se forme entr'eux par cette sorte d'union, est si forte, que tous les biens leur deviennent absolument communs, comme s'ils ne faisoient qu'une même personne, & qu'ils ne peuvent pas plus se marier dans la famille l'un de l'autre aux degrez prohibés, que s'il y avoit entr'eux une liaison du sang au premier degré.

Ces liaisons d'amitié parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, ne laissent aucun soupçon de vice apparent, quoiqu'il y ait, ou qu'il puisse y avoir, beaucoup de vice réel. Elles sont trés-anciennes dans leur origine, trés-marquées dans leur usage constant, sacrées, si je l'ose ainsi dire, dans l'union qu'elles forment, dont les nœuds sont

* *Léri, Hist. du Bresil, ch. XX.*

auſſi étroitement ſerrez que ceux du ſang & de la nature, & ne peuvent être diſſous qu'à moins que l'un d'eux s'en rendant indigne par des lâchetez qui deshonoreroient ſon ami, l'obligeât à renoncer à ſon alliance, ainſi que quelques Miſſionnaires m'ont dit en avoir vû des exemples Les parens ſont les premiers à les fomenter, & à en reſpecter les droits; elles ſont honorables dans leur choix, étant fondées ſur un mérite mutuel à leur façon, ſur la conformité des mœurs, & ſur des qualités propres à exciter l'émulation, laquelle fait ſouhaiter à un chacun d'être ami de ceux qui ſont les plus conſidérés, & qui méritent mieux de l'être.

Ces amitiés s'achétent par des préſens, que l'ami fait à celui qu'il veut avoir pour ami; elles s'entretiennent par des marques mutuelles de bienveillance; ils deviennent Compagnons de chaſſe, de guerre, & de fortune; ils ont droit de nourriture & d'entretien dans la Cabane l'un de l'autre. Le compliment le plus affectueux que puiſſe faire l'ami à ſon ami, c'eſt de lui donner ce nom d'Ami: enfin ces amitiés vieilliſſent avec eux, & elles ſont ſi bien cimentées qu'il s'y rencontre ſouvent de l'héroïſme, comme entre les Oreſtes & les Pylades.

Le Pere Garnier m'a dit avoir appris d'un Sauvage, au ſujet de ces amitiés, qu'ils avoient fait ſouvent entr'eux cette remarque, que lorſqu'on brûloit un Eſclave, on pouvoit regarder comme un préſage aſſûré, que celui que l'Eſclave nommoit dans ſa chanſon de mort, ſeroit bien-tôt pris lui même, & auroit le même ſort. Ce Pere faiſoit enſuite cette réflexion. Quand bien même le préſage ſeroit ſuivi de l'évenement, il n'y auroit

à cela rien d'extraordinaire ; car cet Esclave, disoit-il, menaçant, selon la coûtume, ceux qui le brûlent, apelle à son secours pour le venger, celui avec qui il est lié d'une amitié plus étroite ; & celui-ci touché de la perte de son ami, du sort duquel il est bien-tôt instruit, ne tarde pas, dans l'espérance d'en tirer vangeance, à se précipiter aussi dans les mêmes périls, où il est presque toûjours la victime de la témérité, que lui ont inspiré le regret de la mort de son ami, & la douleur qu'il a de l'avoir perdu.

J'ai lû aussi dans une de nos * Relations, qu'entre quelques prisonniers que l'on avoit amenez à Onnontagué, il s'en trouva deux si fortement unis d'amitié, que comme on eut condamné l'un au feu, & donné la vie à l'autre, celui à qui on avoit donné la vie, fut si afligé qu'on n'eut pas fait la même grace à son compagnon, qu'il ne put dissimuler sa douleur, & fit tant par ses plaintes & par ses menaces, qu'il obligea ceux qui l'avoient adopté de l'abandonner au suplice : on les fit donc mourir l'un & l'autre, & le Missionnaire qui en parle, marque qu'il fut assez heureux pour leur administrer le Baptême, & pour les voir mourir dans de grands sentimens de piété, dont les Iroquois ne furent pas moins charmez, qu'ils l'avoient été du zéle du Missionnaire même.

Dans quelqu'une de nos Missions, les Missionnaires ayant supprimé ces sortes de liaisons, à cause des abus qu'ils en pouvoient craindre, sans dire néanmoins qu'ils

* *Relat. de la Nouv. France pour les années 1669 & 1670, chap. 7. p. 246.*

agiſſoient par ce motif ; les Sauvages n'en furent pas fâchez à cauſe que ces amitiés étoient d'une trop grande dépenſe, & que par-là même elles devenoient trop onéreuſes.

Fin du ſecond Tome.

MPC
12099